Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
LE MONDE DES POCHES

■ Au sommaire : Louis Althusser, les dessins de Proust, la philo pour tous...

55e ANNÉE – No 17037 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 5 NOVEMBRE 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Chirac-Jospin, le choc des « affaires »

● Le premier ministre accuse l'Elysée d'organiser l'offensive de l'opposition sur la MNEF ● Il met en cause la gestion de Paris et du RPR par M. Chirac ● Le président l'appelle au « sang-froid » ● La démission de M. Strauss-Kahn relance le débat sur le pouvoir des juges

LIONEL JOSPIN a implicitement attaqué Jacques Chirac sur les affaires de la Ville de Paris et du RPR, mercredi 3 novembre à l'Assemblée nationale. En réponse à une question d'un député RPR, qui mettait en cause le premier ministre dans l'affaire de la MNEF en sa qualité d'ancien premier secrétaire du PS, M. Jospin a répliqué : *« Si vous cherchez un système organisé ou un fonctionnement institutionnel et un fonctionnement partisan, où gestion d'une structure et avantages personnels ont été intimement liés pendant vingt ans, ne regardez pas de mon côté ! »* Il a aussi reproché à l'Elysée d'avoir organisé l'offensive de l'opposition. Dans la soirée, la présidence de la République a diffusé un communiqué dans lequel le chef de l'Etat fait part de son *« étonnement »*. *« L'insinuation ne sert jamais la vérité et si quelque chose doit être dit, cela doit être dit franchement et clairement*, souligne le communiqué en précisant que *la conduite des affaires publiques exige maîtrise et sang-froid de la part de tous les responsables politiques. »*

Cet épisode de tension brutale de la cohabitation intervient dans un contexte difficile pour le gouvernement, au lendemain de la démission de Dominique Strauss-Kahn. Au cours de leur entretien en tête-à-tête qui, comme chaque mercredi, avait précédé le conseil des ministres, M. Jospin avait prévenu M. Chirac qu'il ne laisserait pas sans réponse toute tentative de mise en cause personnelle dans l'affaire de la MNEF. Cette polémique relance le débat sur le pouvoir des juges et la réforme de la justice.

Lire pages 6 et 8

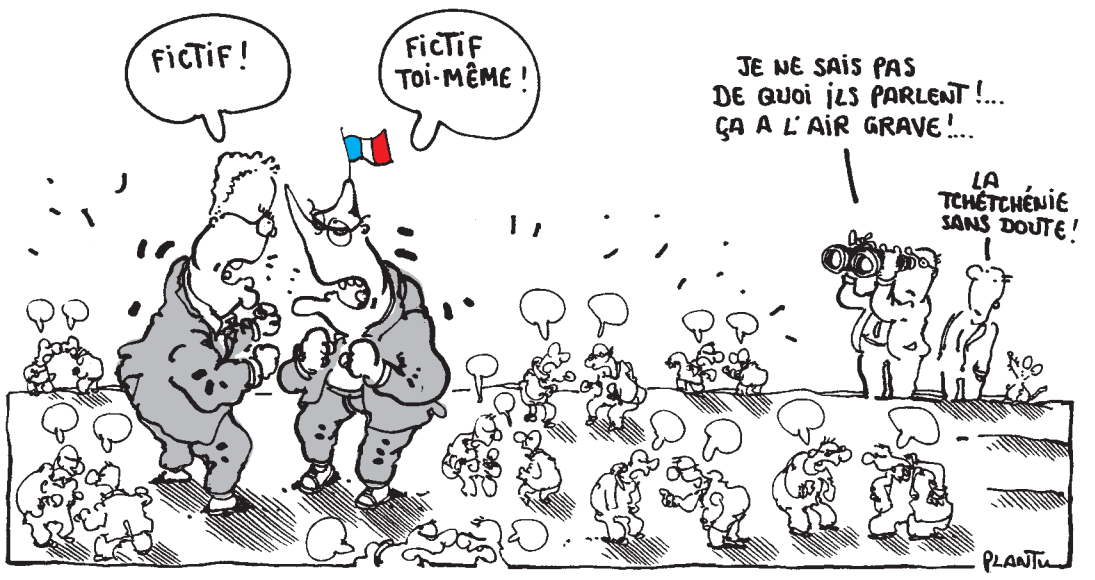

Le constructeur américain Boeing fait face à une série noire

BOEING souffre. L'accident du vol d'EgyptAir et une série d'avaries techniques ternissent son image. Le numéro un mondial de l'aéronautique et de la défense émergeait à peine de ses difficultés industrielles et financières. Ses nouveaux problèmes surgissent au moment où son rival européen, Airbus, effectue un parcours commercial et technique sans faute. Boeing s'efforce de relativiser les catastrophes aériennes. Avec une moyenne de 1,5 accident pour 1 million de décollages, l'avion reste l'un des moyens de transport les plus sûrs. Avec 7 500 victimes dans le monde au cours des dix dernières années, il est moins meurtrier que l'automobile en France en une seule année. Mais l'augmentation continue du trafic fait craindre une multiplication des accidents aériens.

Lire pages 20 et 21

YURI TUTOV/AP

CROIX-ROUGE

Les civils et la guerre

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) commémore le 50e anniversaire des conventions sur le droit de la guerre avec une étude aux conclusions accablantes : les populations civiles sont aujourd'hui les cibles des militaires. C'est notamment le cas en Tchétchénie, où les réfugiés *(photo)* se comptent par dizaines de milliers, raconte au *Monde* le président de la République voisine, l'Ingouchie. Rouslan Aouchev dénonce une guerre menée *« pour des raisons électorales »*. p. 2 à 4 et notre éditorial p. 17

Jeunes prêtres

LES ÉVÊQUES de France ont convié pour la première fois à leur assemblée plénière annuelle, qui a lieu à Lourdes du jeudi 4 au dimanche 7 novembre, les 670 jeunes prêtres ordonnés au cours des cinq dernières années. Alors que la moyenne d'âge du clergé ne cesse d'augmenter – elle est aujourd'hui supérieure à soixante-cinq ans –, ces prêtres trentenaires présentent des parcours qui tranchent avec ceux de leurs aînés. Ils portent généralement le « col romain » de l'habit ecclésiastique, alors que les générations précédentes avaient abandonné les soutanes après Vatican II. Ils ont souvent eu des expériences professionnelles avant d'entrer au séminaire.

Lire page 11

L'histoire iranienne de Chams, journaliste résistant jusqu'à la prison

*« **JE CRAINS** d'être le bouc émissaire de la visite du président Khatami en France »* : Chams ne croyait pas si bien dire lorsqu'il confiait, mercredi 20 octobre au *Monde,* qu'il pourrait être arrêté dans les jours qui suivraient le retour de Paris du président iranien. Le rédacteur en chef du tout nouveau quotidien, *Asr é Azadegan,* proche des réformateurs, faisait déjà l'objet, à la mi-octobre, d'un mandat d'amener *« avec effet immédiat »*, délivré par le juge chargé du tribunal de la presse, Saïd Mortazavi. Et il ne comprenait pas pourquoi on n'était pas venu le chercher de force, après qu'il eut refusé d'obtempérer à la convocation du magistrat. *« Sans doute qu'avant la visite en France de M. Khatami ça fait tache »,* ironisait-il. C'est à présent chose faite : Machaollah Chamselwaezine – *« Chams »*, disent affectueusement les Iraniens – a été arrêté mardi 2 novembre, par *« deux hommes dépêchés par le juge »*, selon son fils. Ils l'ont conduit *« au service de renseignement de la police »*, a précisé à l'AFP l'un de ses collègues.

Chams a une longue histoire avec les tribunaux et la police depuis qu'en 1998, avec une équipe de journalistes résolus à prendre au mot M. Khatami, ils ont lancé un quotidien, *Jamee,* qui se voulait le porte-voix des préoccupations de la *« société civile »*. Ils en sont aujourd'hui à leur cinquième titre, les trois premiers ayant été interdits par des décisions de justice. En septembre 1998 déjà, Chams et trois autres responsables de *Tous,* leur deuxième titre, avaient été arrêtés sur ordre du tribunal révolutionnaire, accusés de publier des articles *« contre la sécurité et l'intérêt général »*. Ils furent relâchés en octobre. Et c'est pour avoir publié dans le dernier des trois titres, *Néchat,* un article jugé contraire au Coran – ce dont il se défend – que Chams est aujourd'hui inquiété.

Ainsi va l'Iran. Dans un rapport publié en octobre sur la liberté d'expression en République islamique – rapport judicieusement intitulé : *« Aussi fragile que le cristal »* –, l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) rappelle que, depuis septembre 1998, le tribunal de la presse a ordonné la fermeture de six quotidiens indépendants et d'un mensuel. Mais, soulignait HRW, à l'exception de *Tous, « ils continuent de paraître, sous le prétexte qu'ils n'ont pas reçu formellement l'injonction »* du juge.

Le tribunal de la presse n'est pas la seule instance qui pose problème. Le Conseil de supervision de la presse a aussi le pouvoir d'interdire par décision administrative, rappelait HRW. Un hebdomadaire, *Chalamcheh,* et un mensuel, *Fakour,* ont subi ses foudres. Des instances telles que les tribunaux révolutionnaires ou le tribunal spécial pour le clergé se mêlent elles aussi des délits de presse. Toutes ces juridictions sont fermement tenues en main par les conservateurs. Journalistes, écrivains, quotidiens, mensuels et hebdomadaires ont essuyé leurs foudres.

Chams savait qu'il avait peu de chances de passer à travers les mailles du filet. Et il était sûr d'une chose : il refuserait toute liberté sous caution. *« Ce sera*, disait-il, *la liberté inconditionnelle ou les verrous. »*

Mouna Naïm

CORINNE DAY

FESTIVAL

La chanson des Inrocks

Les artistes issus de la mouvance des musiques électroniques se convertissent à l'écriture de chansons, au couplet-refrain qu'ils refusaient et, sur scène, s'entourent d'instrumentistes. On pourra en juger au 12e Festival des Inrockuptibles, du 5 au 10 novembre à Paris, Lille, Nantes et Toulouse, avec notamment Archive, Moby (*photo*), Day One, Presence, Merz, Emiliana Torrini. p. 32

Stations locales de Radio France

JEAN-MARIE CAVADA

RADIO FRANCE veut réformer son réseau de stations locales, mais son PDG, Jean-Marie Cavada, propose une concertation pour ne pas heurter des personnels déjà désorientés par les changements entrepris depuis un an, notamment à France-Culture.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1105 - 7,50 F

Voyages en mémoire soviétique

DIX ANS après la chute de la maison Lénine en ce Berlin qui lui fut toujours fatal, le fantôme du communisme revient encore de temps à autre nous faire quelque visite nocturne. Ce n'est nullement un fantôme bienveillant, même s'il lui arrive d'être farceur, et son bruit insistant dérange bien des torpeurs : le fantôme du communisme en effet évoque toujours l'incessant labeur du KGB, les conspirations, du sublime au minable, qui ont exprimé sans cesse le caractère double, ambigu, indécidable et, pour tout dire, immoral de l'histoire réelle du grand bouleversement révolutionnaire.

Deux ouvrages parus en cette rentrée nous ramènent ainsi au cœur méphitique de cette douloureuse histoire : l'un, les Mémoires du fils de Béria, Serge Guéguetchkori, est un témoignage extraordinaire ; l'autre, le dossier dit « Mitrokhine », provoque des explosions en chaîne, notamment en Italie, alors pourtant qu'il n'existe, pour l'instant, que sous la forme de deux éditions – l'une anglaise, l'autre américaine, fort proches –, lesquelles sont plutôt pauvres en concepts, voire en révélations.

« Mitrokhine » tout d'abord : il s'agit d'un lieutenant-colonel chargé de la gestion des archives de l'espionnage à l'étranger, qui, depuis la fin des années 70, aurait accumulé des copies de dossiers dont il avait la garde, pour pouvoir, un jour, révéler à ses neveux l'étendue des turpitudes de la Sécurité d'Etat ; l'effondrement de l'Union soviétique en 1991 vient modifier ses plans : le voici donc, opérant un *walk in*, une intrusion amicale dans la toute nouvelle ambassade de Grande-Bretagne à Riga, en février 1992, et bientôt exfiltré à Londres avec plus de 3 000 documents les plus divers, qui proviennent de toutes les zones géographiques de la planète, et qui suivent les vicissitudes du KGB et de ses ancêtres, depuis les années 30 jusqu'à la fin des années 80.

Il s'agit, cela va sans dire, de la plus importante découverte archéologique jamais effectuée en matière de renseignement.

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 17

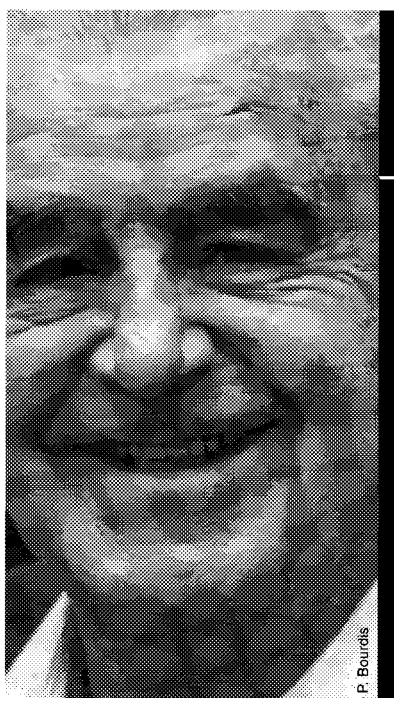
P. Bourdis

Jean-Pierre Vernant

L'UNIVERS, LES DIEUX, LES HOMMES

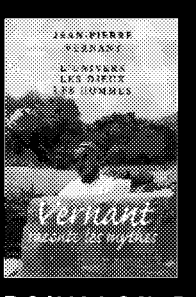

Un livre écrit pour tous, vivant, limpide, qui nous plonge au cœur des mythes grecs.
Maurice Sartre, Le Monde

La Librairie du XXe siècle
collection dirigée par Maurice Olender

BOUILLON DE CULTURE LE 5 NOVEMBRE

Editions du Seuil

SAUSSIER/GAMMA

HISTOIRE

1989 : la chute du mur de Berlin

4. Fuir à l'Ouest, via Prague

En ce début d'été 1989, des milliers d'Allemands de l'Est franchissent la frontière tchécoslovaque. Pour eux, c'est l'antichambre de la liberté. Histoire de la famille Kuhn. p. 14 et 15

International	2	Communication	23
France	6	Tableau de bord	24
Société	11	Aujourd'hui	28
Régions	13	Météorologie	31
Horizons	14	Jeux	31
Carnet	18	Culture	32
Abonnements	18	Guide culturel	34
Entreprises	20	Radio-Télévision	35

LeMonde Job: WMQ0511--0002-0 WAS LMQ0511-2 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0419 Lcp:700 CMYK

DROIT HUMANITAIRE **A l'occasion du cinquantième anniversaire de la signature des Conventions de Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui participe à la XXVIIe conférence internationale de la Croix-Rouge se tenant jusqu'au 6 novembre dans cette ville, a publié les premiers résultats d'une vaste enquête sur la perception de la guerre dans dix-sept pays, dont douze zones de conflit. ● CHRISTOPHE GIROD, coordinateur de la campagne pour le CICR, explique dans un entretien au *Monde* que les conflits entraînent, de plus en plus, des populations entières dans leur tourmente. ● 63 % DES FRANCAIS sont, selon ce sondage, *« entièrement »* d'accord avec un engagement de leur pays dans des opérations de maintien de la paix. Ils estiment majoritairement que les criminels de guerre doivent être traduits devant un tribunal international.**

« Même les guerres ont des limites »

Un demi-siècle après la signature des conventions humanitaires de Genève, le Comité international de la Croix-Rouge mène une campagne visant à rappeler l'importance de ces textes pour la protection des populations innocentes et publie un sondage sur la perception des conflits

GENÈVE
de notre correspondante

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la signature des quatre conventions humanitaires de Genève (1949), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé, il y a près d'un an, un vaste sondage de cinquante questions – « Les voix de la guerre » – auprès de plus de 20 000 personnes dans dix-sept pays, dont douze dans des zones de conflit. Il s'agit là de la plus grande consultation sociale sur la guerre jamais entreprise.

Les premiers résultats ont mis à jour un écart important entre les normes qui prescrivent les comportements en cas de guerre et les pratiques des belligérants. Portant sur quatre pays – Bosnie-Herzégovine, Colombie, Liban et Somalie – ils ont été présentés au Palais des nations à Genève en prélude à l'ouverture, dimanche 31 octobre, de la 27e conférence internationale de la Croix-Rouge, qui réunit jusqu'au 6 novembre, comme tous les quatre ans les 176 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, les représentants des 188 Etats signataires des Conventions de Genève et le CICR. Celui-ci, qui publiera ultérieurement l'ensemble des informations recueillies, dont voici quelques extraits, entend mener campagne sur le thème *« Même les guerres ont des limites »*.

● **Bosnie Herzégovine**. La moitié de la population a été déplacée de force en raison de la guerre. 29 % des habitants ont porté des armes. 73 % pensent que les soldats ne doivent pas accomplir *« certaines choses »* dans leur combat contre l'ennemi et 82 % des personnes interrogées estiment que les criminels de guerre doivent être punis, mais 32 % pensent *« qu'il n'est pas mal »*, en soi, de priver la population civile de nourriture, de médicaments, d'eau et d'électricité... 40 % justifient l'usage de mines antipersonnel malgré le risque pour les civils. Les Bosniaques sont partagés sur le rôle des forces internationales dans leur guerre. 42 % ont répondu qu'elles ont amélioré leur sort, 40 % qu'elles n'ont eu aucun effet et 13 % jugent que la situation a empiré à cause d'elles.

● **Colombie**. Pour la majorité des Colombiens, le conflit que subit leur pays est lointain et obscur. 12 % des sondés ont eu un parent tué et seulement 30 % pensent voir un jour la paix... Comme en Bosnie, les limites entre combattants et civils sont inexistantes mais 92 % des Colombiens estiment que les combattants devraient épargner les civils. Lorsqu'on interroge les combattants eux-mêmes, 25 % approuvent l'usage de la torture afin d'obtenir des informations qu'ils jugent importantes.

● **Somalie**. La tâche du CICR n'a pas été aisée en Somalie. Aucun expatrié de la Croix-Rouge ou de son institut de recherche n'a pu entrer dans le pays. Le sondage (1 005 personnes) a été réalisé par des Somaliens formés à Nairobi. 65 % des Somaliens interrogés affirment qu'un membre de leur famille a été tué, soit le double des autres pays. 39 % connaissent « quelqu'un » qui a été violé et 88 % disent que des faits de guerre ont eu lieu dans leur ville ou leur village. La guerre des clans, non idéologique, n'a laissé aucune issue aux civils. Personne n'ose dire qu'il n'appartient pas à son clan. L'absence de soldats et d'officiers professionnels mais aussi la participation d'un grand nombre d'adolescents ont contribué à l'escalade de la sauvagerie. L'effondrement total des structures traditionnelles a créé un véritable gouffre entre la morale et la réalité.

Un Somalien sur cinq seulement accepte le point de vue selon lequel le combattant doit éviter de tuer les civils *« autant que possible »*. Seulement 8 % se déclarent contre le fait de tuer les enfants et les vieillards, mais 36 % sont hostiles à l'intervention des institutions internationales.

● **Liban**. Au Liban, pays qui déplore 150 000 morts et 800 000 réfugiés sur une population de 3,5 millions d'habitants en quinze ans de guerre civile, trois Libanais sur dix ont perdu un parent. Aussi 68 % de la population a-t-elle répondu que le combattant devrait *« laisser les civils tranquilles »* soit pour des raisons d'ordre moral (71 %), soit pratiques (25 %). Néanmoins, 32 % des personnes interrogées justifient, comme *« faisant partie de la guerre »*, les attaques des villages par les combattants et 23 % admettent que priver les populations civiles de nourriture afin d'affaiblir l'ennemi est normal.

Isabelle Vichniac

Quatre conventions

Les quatre conventions, adoptées lors d'une conférence, le 12 août 1949, précisent les règles fondamentales du droit humanitaire applicables en cas de conflit armé. Leur but essentiel est de limiter les souffrances, sensibiliser les autorités et sauvegarder la dignité humaine. Un article commun aux quatre conventions, relatif aux guerres civiles, prohibe les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, les prises d'otages, les atteintes à la dignité des personnes, les condamnations et exécutions prononcées sans jugement préalable.

● **La première** de ces conventions est destinée à améliorer le sort des blessés et malades dans les forces armées en campagne, ainsi que celui du personnel sanitaire et des aumôniers.

● **La deuxième,** souvent connue sous l'appellation de convention maritime, a trait aux blessés, malades et naufragés en mer.

● **La troisième** renforce tous les textes concernant l'assistance qu'il convient d'apporter aux prisonniers de guerre.

● **La quatrième,** la plus novatrice et la plus attendue à l'époque, dont le manque s'était fait sentir si cruellement durant la seconde guerre mondiale, est relative aux personnes qui vivent en temps de guerre en territoire ennemi ou occupé.

Des clivages significatifs entre Européens et Américains

LES 2 505 PERSONNES sondées en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni dans le cadre de l'enquête du CICR sur la guerre, ont dû répondre à des questions inhabituelles, tranchant sur les classiques sondages politiques. *« Priver les populations civiles de nourriture, de médicaments ou d'eau pour affaiblir l'ennemi, est-ce que cela vous paraît juste ? » « Si l'une des parties au conflit tue les prisonniers, approuveriez-vous que l'autre partie fasse la même chose ? »*

Premier enseignement : les opinions publiques sont plus concernées qu'on ne le croit par la situation hors de leurs frontières. Ainsi 78 % des Français se disent *« plutôt »* ou *« très intéressés »* par les informations sur les conflits (64 % des Britanniques et 60 % des Américains). Une majorité des Français intéressés déclarent même prendre parti (58 % contre 40 % des Anglais).

Les réponses font également apparaître des clivages assez significatifs entre Européens et Américains. Ainsi 63 % des Français et 55 % des Anglais sont *« entièrement »* d'accord avec un engagement de leur pays dans une opération internationale de *« maintien »* de la paix contre 41 % des Américains. Les Français sont aussi les plus nombreux à estimer que les criminels de guerre devraient être poursuivis devant un tribunal international plutôt que devant une juridiction de leur pays (62 % contre 40 % des Américains). En plus grand nombre aussi, ils estiment que les atrocités *« peuvent être évitées »* (56 %) alors que 54 % des Américains les jugent *« inévitables »*. Si 18 % seulement des Français trouvent acceptable que des civils puissent être victimes d'opérations dirigées contre les belligérants, 44 % des Américains estiment qu'attaquer des combattants à l'intérieur de zones peuplées, au risque de faire des victimes innocentes, fait partie de la guerre. Dans les trois pays, les opinions sont en revanche presque unanimes (85 %) pour désapprouver l'exécution de prisonniers de guerre, même si l'un des belligérants se livre à une telle pratique.

Croisières et réceptions sur la Seine

Ce que vous devez savoir sur Les Yachts de Paris

Dîners, réceptions... la Seine telle que vous ne l'avez jamais vue ! Un service et une gastronomie remarquables à bord de différents yachts admirablement restaurés.

L'IDÉE date de 1993, lorsque Marc Bungener, fondateur des Yachts de Paris, décide d'offrir à une clientèle exigeante un nouveau type de croisières sur la Seine.

A bord d'authentiques yachts, privilèges, services exclusifs, gastronomie de haut niveau et prestations "sur mesure" vous attendent. Commissaire de bord, équipage en uniforme, champagne, grande cuisine signée Gérard Besson, acajou et cuivres : tout est mis en œuvre avec succès pour offrir un véritable dépaysement.

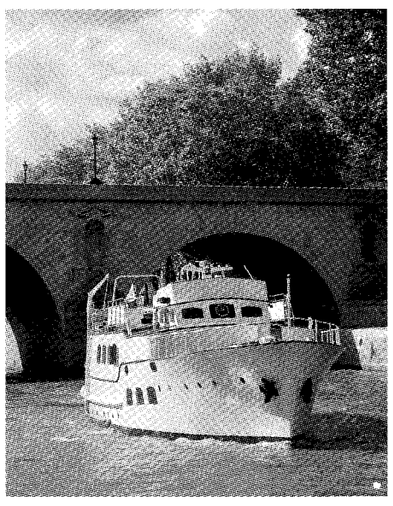

Le Don Juan. Après avoir longtemps sillonné la Méditerranée, il navigue désormais chaque soir sur la Seine pour des dîners-croisières.

Quatre élégants navires...

Disposant aujourd'hui de quatre bateaux, du gracieux yacht des années 30 à l'impressionnant "Paquebot" dont la silhouette évoque les grands liners début de siècle, les Yachts de Paris proposent un choix très étendu de prestations.

Dîner en tête à tête aux chandelles, réception privée célébrant un événement, présentation de nouveaux produits, défilé de mode, repas d'affaires, séminaire, congrès... tout est possible.

Le "Paquebot" peut en outre accueillir 450 invités pour un repas assis, 250 participants à un séminaire et jusqu'à 650 personnes pour une soirée ou un cocktail naviguant !

...a partir du 4 novembre, Port Henri IV

Un nouveau port d'attache est réservé aux Yachts de Paris sur la rive droite. Face à l'Ile Saint-Louis, le Port Henri IV a été magnifiquement rénové : pavages à l'ancienne, arbres d'essences variées, vue sur Notre-Dame... ici, loin de la foule, commencent déjà vos privilèges.

Les Yachts de Paris ont édité un livret présentant leurs différents bateaux. Pour le recevoir, téléphonez au : (0)1 44 54 14 70 ou écrivez à : Les Yachts de Paris, Port Henri IV 75004 Paris e - mail : yachtsdeparis@yachtsdeparis.com

Nenad, Kosovar de Pristina en voie de disparition...

NENAD MAKSIMOVIC est jeune (vingt et un ans), Serbe, et décidé à rester à Pristina. C'est un Kosovar en voie de diparition à l'heure où le seul fait de parler sa langue dans les rues du chef-lieu du Kosovo peut être fatal ; au moment où l'on ne compte plus que 500 à 1 000 Serbes à Pristina, contre 40 000 avant la guerre. *« Partir d'ici, ce serait donner raison aux nationalistes de tous bords. »*

Nenad aurait pourtant pu choisir la facilité. Il aurait pu rejoindre son frère en Norvège ; ou ses parents *« réfugiés »* depuis août dans leur maison de vacances sur le littoral monténégrin ; ou bien encore Belgrade pour finir ses études d'histoire de l'art. Mais Nenad s'accroche à ses racines kosovares, envers et contre toute raison, nostalgique d'une époque où lui, libéral et antinationaliste, nourrissait de nombreux projets, *« comme n'importe quel jeune Européen »*. *« J'étais rédacteur en chef d'une revue culturelle, président de la section serbe des post-pessimistes* [une dynamique association culturelle d'étudiants serbes et albanais] *et brillant à l'université. Tout est tombé à l'eau. »*

ENVERS ET CONTRE TOUT

Du balcon de l'appartement familial dans le quartier Aktas, il désigne les murs calcinés d'une boutique : la galerie d'art de son père incendiée par des Albanais en juillet, à côté de la cathédrale orthodoxe entourée de fils de fer barbelés par les soldats britanniques. Un simple cube de marbre rappelle aussi qu'une statue s'élevait là : celle du poète monténégrin Negos. De ce même balcon, il a assisté, *« incrédule »*, au départ forcé des Albanais chassés par les policiers serbes en avril. *« Les bombardements de l'OTAN ont décuplé la haine »*, dit-il.

Aujourd'hui, Nenad vit quasiment reclus. *« Il est hors de question de sortir sans escorte de la KFOR* [force internationale de paix] *ou d'étrangers »*, affirme-t-il. Sachant que *« c'est une mission impossible pour les militaires d'assurer la sécurité de tous les Serbes »* en permanence, Nenad a été contraint de déménager mi-septembre. Le dynamitage de sa porte avait eu raison de son entêtement. Un Serbe qui partait lui a loué un appartement. Sa tranquillité dépend de ses voisins, tous membres de la Mission des Nations unies ou d'ONG étrangères. Il n'a plus à traverser une ville devenue hostile, mais seulement 100 mètres à parcourir pour aller travailler au Centre pour la paix et la tolérance, une association de défense des droits de l'homme et unique organisation serbe encore active à Pristina, dont le local a été transformé en fortin par les militaires britanniques. C'est là, dit-il, qu'il essaie d'*« être utile à la paix »*. Son action consiste à *« répertorier les atteintes aux droits de l'homme dont les Serbes sont victimes »*. *« Elles sont de moins en moins nombreuses,* fait-il mine de se réjouir. *C'est logique : les Albanais ont de moins en moins de Serbes à se mettre sous la dent. »*

Christophe Châtelot

En Colombie, « une guerre qui ne dit pas son nom »

BOGOTA
de notre correspondante

« La violence, on n'a pas le temps d'y penser », commente Rosa, femme de ménage dans une grande entreprise de la capitale colombienne, Bogota. Pour elle, comme pour beaucoup de Colombiens, la crise économique et les difficultés de la vie quotidienne sont, aujourd'hui, l'horizon immédiat des préoccupations. Mais lorsqu'elles parlent du conflit armé dans le pays et de la violence qui ravage le pays, Rosa et ses collègues ne sont pas d'accord. *« La guérilla est du côté des pauvres. Si elle n'était pas là, le gouvernement et les patrons n'en feraient qu'à leur tête »*, dit-elle. Une autre s'insurge : *« Les guérilleros ne défendent qu'eux-mêmes. Ils n'ont rien à faire ni des riches ni des pauvres. Ce sont des guerriers qu'il faudrait exterminer. »* Les paramilitaires auraient-ils raison ? *« Ils sont encore pire...,* soupire la femme, *C'est le problème de ce pays. Gouvernement, guérilleros et paramilitaires, il n'y en a pas un pour racheter l'autre ! »*

Avec près de 30 000 hommes armés (guérilleros et paramilitaires), 9 000 victimes des combats et de la violence politique en 1998, plus de 1 million de personnes déplacées en dix ans, la Colombie s'enfonce dans une guerre larvée. La guérilla, qui se dit encore marxiste, tire l'essentiel de ses ressources des taxes prélevées sur le trafic de drogue et des rançons obtenues des enlèvements de civils. Les paramilitaires, milices antiguérilla, seraient en partie financés par des narcotrafiquants devenus propriétaires terriens et joueraient de la protection de certains secteurs de l'armée.

« UNE BONNE AFFAIRE »

La délinquance organisée prospère à l'ombre des uns et des autres, et de l'impunité générale, qui n'en finit pas de désespérer les Colombiens. *« Dans cette guerre qui ne dit pas son nom, personne ne sait avec certitude quels sont les intérêts et les camps en présence. Bien peu de Colombiens se sentent représentés par l'un ou l'autre des acteurs armés du conflit »*, explique Fernando Cubides, sociologue. Encore essentiellement rural, le conflit colombien reste lointain par ses enjeux et ses espaces pour la population urbaine (70 % du total), qui se sent pourtant de plus en plus affectée par ses effets indirects : enlèvements, assassinats et crise économique.

Le thème de la paix est plus que jamais au cœur du débat politique. Le chef d'Etat, Andrès Pastrana, au pouvoir depuis août 1998, en a fait la priorité de son gouvernement. Il a engagé un difficile dialogue avec les deux principales guérillas du pays. Mais, pour de multiples raisons, *« la guerre est une bonne affaire »* pour ceux qui en sont les acteurs. Et les Colombiens n'en finissent pas de vivre avec ce paradoxe révélé par les sondages, selon lesquels l'immense majorité d'entre eux souhaitent une solution négociée au conflit armé.... et considèrent celle-ci très improbable.

Marie Delcas

LeMonde Job: WMQ0511--0003-0 WAS LMQ0511-3 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0420 Lcp:700 CMYK

Christophe Girod, responsable du projet

« Il était temps de donner une voix aux victimes des conflits armés »

« Pourquoi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est-il lancé dans cette consultation mondiale ?

– Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le CICR, au même titre que les autres organisations humanitaires, s'est fait le porte-parole des victimes des conflits armés. Nous avons pensé qu'il était temps de donner une voix aux populations affectées par la guerre. Avec une méthodologie scientifique, nous sommes allés sur le terrain interroger les populations des pays ravagés par les conflits, afin de connaître leur opinion sur les règles qui limitent les effets des guerres. En effet, les conventions de Genève, compendium du droit international humanitaire, qui visent à protéger les victimes de guerre et fixent des limites au comportement des armées au combat, ont cinquante ans cette année.

» Interroger les personnes auxquelles ces règles sont destinées nous a semblé urgent, d'autant que les opinions publiques occidentales, nourries des erreurs dans les conflits et que rapportent souvent les médias, tendent à développer un sentiment de fatalité face au phénomène de la guerre et à estimer futiles les instruments du droit international. C'est pourquoi nous avons également sondé les populations qui n'ont pas directement vécu la guerre au cours des dernières décennies – la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Russie –, tous membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et dont les gouvernements, de ce fait, ont un mot à dire sur la sécurité internationale et les opérations de paix.

– Qu'avez-vous appris à travers cette consultation ?

– Nous avons tout d'abord été très surpris de constater que l'immense majorité des populations interrogées pensent qu'il existe des règles de guerre, qu'elles se fondent sur la morale, la religion, le droit ou encore la tradition. Cela ne constitue certes pas une découverte révolutionnaire, mais cela prouve que le travail des humanitaires ne se fonde pas sur des chimères. Le principe le plus souvent cité de manière spontanée par les personnes interrogées – plus de 20 000 à travers le monde – est celui qui exige des combattants qu'ils épargnent les civils, un principe de distinction capital dans le droit international humanitaire.

Les populations exigent des combattants qu'ils épargnent les civils

» En outre, les résultats devraient permettre de mieux comprendre le fossé qui sépare cette idée – cet idéal, peut-être – de la réalité des guerres, au cours desquelles la distinction entre civils et combattants a tendance à s'estomper. Nous savons d'expérience que les conflits entraînent de plus en plus des populations civiles entières dans leur tourmente – le Kosovo et le Timor-Oriental n'en sont que les exemples les plus récents. Mais nous possédons désormais un matériau qui va nous permettre de mieux comprendre comment, aux yeux de ces mêmes populations, un civil est peu à peu perçu comme un ennemi qu'il est légitime d'abattre ; comment, par exemple, une famille qui nourrit un combattant devient une cible, comment la seule appartenance à un clan cautionne une attaque contre un village, ou comment le sentiment d'être agressé justifie, dans la bouche du défenseur, le recours à tout type de moyens.

– Qu'entendez-vous faire des résultats obtenus ?

– Ils nous indiquent les pistes à suivre pour des recherches ultérieures, recherches que nous entendons entreprendre mais aussi susciter auprès d'autres organismes humanitaires, universités, etc.. et qui devront sans doute se focaliser sur des sujets précis pour déboucher sur des propositions concrètes propres à améliorer la praxis humanitaire. Je pense notamment au principe de distinction entre civils et combattants, qui subit une réelle érosion morale dans le feu du combat.

» Nous savons désormais qu'il est moins important de diffuser ou de marteler les règles de droit – connues des gens – que de chercher à améliorer leur prise en compte par les porteurs d'armes. Autrement dit, il s'agit de repousser le seuil des violations du droit ou de la morale, qui sont souvent autant d'atrocités.

» Par ailleurs, dans les pays où les populations ont été consultées, l'ensemble des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de voir que leur opinion était prise en compte. Pour le CICR, il s'agit maintenant de ne pas les décevoir, et de faire en sorte que les résultats puissent être discutés et commentés dans ces mêmes pays. »

Propos recueillis par Isabelle Vichniac

Des interviews dans dix-sept pays

Pendant plus d'un an, le CICR a mené l'enquête dans douze pays ayant connu une situation de conflit : Afghanistan, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Colombie, Salvador, Géorgie, Israël et les territoires occupés, Liban, Nigeria, Philippines, Somalie et Afrique du Sud. Dans chaque cas, les délégués ont procédé à un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population (de 1 000 à 1 500 personnes), ainsi qu'à des interviews de groupes témoins et des entretiens en profondeur avec des personnes ayant été directement liées au conflit. Les entretiens se sont déroulés dans des écoles, des hôtels, ou en plein air pour les groupes de guérilla.

Entre le 19 mars et le 6 avril, les mêmes questions ont été posées en France (panel de 755 personnes), aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Russie. La consultation a été conduite par un institut spécialisé en recherche sociale, le Greenberg Research Inc., qui a été payé 1 million de dollars.

L'armée indonésienne réprime violemment des manifestations indépendantistes à Atjeh

Premier test pour le président Abdurrahman Wahid, qui souhaite réduire le pouvoir des militaires

L'aggravation de la situation à Atjeh – riche province rebelle dans le nord de Sumatra, qui revendique son indépendance – constitue un premier défi pour le président Abdurrahman Wahid, élu il y a moins de quinze jours à la tête de l'Indonésie. Des partisans de l'indépendance, exigeant un référendum, ont manifesté mardi 2 novembre. Un bâtiment public a été incendié par la foule. Les forces de l'ordre ont ouvert le feu, blessant 23 personnes.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

De nouvelles exactions à Atjeh, dans le nord de Sumatra, soulignent la difficulté de réformer l'institution militaire, l'une des priorités du nouveau président indonésien, Abdurrahman Wahid. Mardi 2 novembre, une foule a incendié un bâtiment public à Meulaboh, un chef-lieu de district, pour protester contre le refus, réitéré la veille par le chef de l'Etat, de tenir un référendum sur l'autodétermination dans une province secouée par un très fort courant séparatiste. Les forces de l'ordre ont ouvert le feu pour disperser les manifestants, en blessant vingt-trois.

La veille, à la suite d'une embuscade au cours de laquelle un caporal a été tué et deux soldats blessés, des militaires ont incendié une trentaine d'échoppes et arrêté 136 personnes dans une localité du nord d'Atjeh. Ces incidents ont coïncidé avec la publication des résultats d'une enquête gouvernementale accusant l'armée d'avoir massacré 51 civils, le 23 juillet, à Beutong Ateuh, un village de l'ouest d'Atjeh. L'armée a toujours affirmé que ces victimes appartenaient à Atjeh Merdeka, une organisation séparatiste.

COMMANDEMENT REMANIÉ

Voilà une dizaine d'années que les forces de l'ordre affrontent un mouvement indépendantiste dans cette province de musulmans dévots qui se plaignent de ne tirer pratiquement aucun profit de l'exploitation de leurs ressources naturelles en hydrocarbures. La situation s'est considérablement tendue depuis mai, lorsque des renforts de troupes ont été dépêchés sur place par Djakarta. Cent cinquante mille personnes, soit 2 % de la population, sont aujourd'hui déplacées, et le nombre des victimes, depuis le début des années 90, est évalué à deux mille. Des dizaines de bâtiments publics ont été détruits.

Depuis son élection à la présidence, le 20 octobre, Abdurrahman Wahid a annoncé qu'il était prêt à accorder une plus grande autonomie aux provinces les plus lésées dans le cadre d'un système s'inspirant du fédéralisme. Pour détendre l'atmosphère à Atjeh, le nouveau président, qui gère lui-même ce délicat dossier, a également donné l'ordre aux forces armées de retirer de cette province les troupes qui y ont été envoyées en renfort cette année. Lundi, Marzuki Darusman, nommé procureur général, a annoncé l'ouverture de discussions avec le mouvement séparatiste Atjeh Merdeka.

Mais le président Wahid entend trouver une solution dans le cadre de la République et refuse donc d'organiser le référendum sur l'indépendance réclamé par les séparatistes. D'un autre côté, les nouveaux messages de Djakarta n'ont encore guère d'effets sur le terrain, notamment dans une province comme Atjeh, que les militaires considèrent comme une chasse gardée – au même titre que le Timor-Oriental voilà encore deux mois – et où ils ont pu réprimer en toute impunité pendant de nombreuses années.

Avec l'intention de replacer progressivement les forces armées sous le contrôle du pouvoir civil, le nouveau chef de l'Etat a déjà réduit leur présence au sein du gouvernement nommé le 26 octobre et confié le portefeuille de la défense à un civil. Il a entrepris d'en renouveler le commandement en chef avec la nomination d'un marin, l'amiral Widodo Adisutjipto, pour succéder au général Wiranto. La marine, plus populaire auprès du public parce qu'elle a rarement été utilisée comme instrument de répression, est censée être intéressée, en priorité, par la sécurité des eaux du vaste archipel.

Une dizaine d'années d'affrontements

La faction militaire, qui dispose encore de 38 sièges au sein d'une Assemblée nationale de 500 membres, pourrait disparaître du Parlement lors des prochaines législatives prévues en 2004. Les officiers d'active ne peuvent plus occuper de fonctions civiles. Les forces armées ont déjà perdu le contrôle de la police, mais cette dernière continue de dépendre du ministère de la défense et non de celui de l'intérieur.

Ces réformes ne constituent qu'un premier pas. Tant qu'une administration civile n'aura pas les moyens d'assurer la relève, les militaires risquent de continuer de donner le ton hors de Djakarta. Les services de renseignement sont entièrement entre les mains des forces armées. Ces dernières ont également des recettes autonomes, ayant beaucoup investi dans les affaires. En moyenne, le salaire d'un général ne représente que le centième des revenus à sa disposition.

Un autre handicap des forces armées est leur manque de professionnalisme, qui explique parfois la brutalité de leurs réactions quand il s'agit de faire la police dans des campagnes reculées. Une chaîne de commandement manque, ce qui explique la latitude dont ont pu disposer certains services, notamment dans le cas du Timor-Oriental, où les milices pro-indonésiennes ont été levées, entraînées et parfois dirigées par des officiers indonésiens.

TRENTE ANS D'IMPUNITÉ

Le général Fachrul Razi, secrétaire général de la défense, estime, pour sa part, que l'armée doit adopter *« une nouvelle approche qui n'en fait plus la seule institution responsable de la sécurité ». « Elle ne doit plus participer à la vie politique au jour le jour. Elle doit être impartiale. Sa représentation parlementaire dépend du consensus national »*, nous a-t-il déclaré à la veille de l'élection présidentielle, laissant entendre que l'armée renoncerait, s'il le fallait, à sa représentation au sein de l'Assemblée nationale.

Des salaires très médiocres ne sont pas la seule explication de la violence et de la corruption au sein des forces de l'ordre. Trente ans d'impunité et de privilèges, sous un régime d'essence militaire, sont également à l'origine de ces comportements. La réforme des forces armées s'annonce donc comme une affaire de longue haleine. La situation à Atjeh ne constitue qu'un premier et très difficile test.

Jean-Claude Pomonti

Washington assouplit sa position sur les sanctions contre la Yougoslavie

Les Etats-Unis enverront de l'aide si des « élections libres » sont tenues en Serbie

WASHINGTON
de notre correspondant

Huit dirigeants de l'opposition serbe ont été reçus à la Maison Blanche et au département d'Etat, mercredi 3 novembre. Cette rencontre a montré un assouplissement de la position américaine et un rapprochement avec celle des Européens sur la question des sanctions contre la Yougoslavie.

Sandy Berger, le conseiller présidentiel pour les questions de sécurité, et la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, se sont entretenus avec Dragoslav Avramovic, candidat de l'Alliance pour le changement au poste de premier ministre pour un éventuel gouvernement de transition, Zoran Djindjic, président du Parti démocratique, Goran Svilanovic, président de l'Alliance civique de Serbie, et les maires des villes de Nis et de Cacak. Coïncidence ou non, le président monténégrin, Milo Djukanovic, se trouve au même moment dans la capitale des Etats-Unis.

COUP DE MAIN À L'OPPOSITION

Bien qu'elle s'en défende, l'administration américaine a fait, mercredi, un pas en direction de la position européenne. Alors qu'il y a peu elle critiquait la décision des Quinze de donner un petit coup de main aux adversaires de Slobodan Milosevic en levant l'embargo sur le fuel domestique au profit de deux villes administrées par l'opposition serbe, la voilà désormais qui reconnaît qu'un geste en direction de cette dernière pourrait améliorer ses chances de remporter des élections.

Comme l'a déclaré Mme Albright, *« nous allons consulter le Congrès et nos partenaires européens sur l'étendue de l'assistance qui pourra être accordée après des élections libres et la mise en place d'un nouveau gouvernement. Nous pensons qu'il est vital que le peuple serbe comprenne que s'il a le courage de renverser le mur de la répression qui le sépare d'un avenir démocratique, il ne fera pas face à cet avenir seul »*, a ajouté la secrétaire d'Etat.

En d'autres termes, Washington semble avoir réalisé – bien après les Européens – que, pour unifier et soutenir des opposants qui ne parviennent pas à secouer le contrôle de M. Milosevic, il faut offrir aux Serbes des raisons de les soutenir. Et quel meilleur argument que de promettre une aide en cas d'élections libres sous contrôle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ? *« Nous voulons tout faire pour soutenir l'opposition démocratique »*, a ajouté le porte-parole de la Maison Blanche, qui s'est empêtré dans sa rhétorique en tentant de convaincre qu'il ne s'agissait pas d'une modification de la stratégie américaine.

« UN SOUTIEN PLUS CLAIR »

Toujours est-il que les Etats-Unis espèrent que cette carotte redonnera du tonus aux opposants dont la formation, le Parti du renouveau serbe de Vuk Draskovic, n'avait pas fait le voyage affirmant ne rien en attendre. D'autant que les Américains se disent certains que, s'ils en avaient la possibilité, les Serbes feraient le bon choix. *« J'ai vraiment du mal à croire que Milosevic puisse remporter des élections libres »*, a assuré Mme Albright. *« Il semble que Washington tente d'entraîner une mule pour remporter une course hippique ! »*, a répliqué le ministre yougoslave de l'information.

Cette évolution a, on s'en doute, été bien accueillie par les visiteurs : *« Nous sommes très contents. Nous avons obtenu un soutien beaucoup plus clair que nous ne l'espérions »*, a déclaré M. Djindjic, qui souhaite une levée partielle de l'embargo.

Nul doute qu'il en sera de même à Paris et dans d'autres capitales européennes, soucieuses de ne pas faire payer à la population le prix d'une guerre au Kosovo imposée par le régime de Belgrade.

Patrice de Beer

Une extraordinaire enquête au cœur des Évangiles

- Des Évangiles souvent contredits par l'histoire.
- Un Jésus aux multiples identités.
- Les secrets de fabrication du Nouveau Testament.

PAR LES AUTEURS DE *CORPUS CHRISTI*

Editions du Seuil

LeMonde Job: WMQ0511--0004-0 WAS LMQ0511-4 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0421 Lcp:700 CMYK

Rouslan Aouchev, président de la République d'Ingouchie

« Les événements de Tchétchénie ont été planifiés à Moscou depuis longtemps, avec un objectif politique »

Alors que les bombardements russes sur la Tchétchénie se poursuivaient, des centaines de civils ont commencé à franchir la frontière tchétchéno-ingouche, jeudi 4 novembre, les militaires russes autorisant ces personnes à se réfugier en Ingouchie. Dans un entretien accordé au *Monde*, le président de cette République, Rouslan Aouchev, dénonce les motivations électorales du Kremlin. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

NAZRAN (Ingouchie)
de notre envoyé spécial

Dirigeant de l'Ingouchie depuis 1992, et réélu président en 1997, Rouslan Aouchev, un ancien général âgé de quarante-cinq ans, ne cesse de dénoncer la nouvelle guerre russe menée contre Grozny et d'appeler à des négociations. Voisine de la Tchétchénie, l'Ingouchie, petite République de 340 000 habitants, dans la Fédération de Russie, a dû accueillir en moins de deux mois près de 190 000 réfugiés. Jeudi 4 novembre, une délégation des Nations unies était à Nazran, sa capitale. Après avoir visité les camps de réfugiés de la région, elle devait se rendre au poste-frontière de Kavkaz, bloqué depuis le 23 octobre par les troupes russes (*Le Monde* du 3 novembre). Plus de dix mille civils attendent, dans de terribles conditions, côté tchétchène, de pouvoir franchir la frontière.

« De quels moyens disposez-vous pour venir en aide aux réfugiés ?

– L'aide est insuffisante. Les manques d'abris, d'habits chauds, d'alimentation, de médicaments sont les principaux problèmes. Nous avons 188 000 réfugiés, l'équivalent d'une ville. C'est beaucoup d'argent.

Pour la seule nourriture, il faut dépenser quotidiennement trois millions de roubles (750 000 francs). Nous recevons de l'aide de Moscou, mais elle est catastrophiquement insuffisante. Quant à l'aide internationale, si elle est décidée, nous en serons reconnaissants.

» Hier, nous avons reçu du Haut-Commissariat aux réfugiés une première livraison, 90 tonnes de farine, des grains et du beurre. Nous attendons de l'ONU qu'elle examine la situation.

– Voyez-vous en cette guerre le moteur de la campagne électorale du premier ministre russe Vladimir Poutine ?

– Les doutes m'assaillent lorsqu'on décide de lutter contre les terroristes en pleine période électorale. C'est tous les jours, depuis trois ans, qu'il fallait le faire, les mêmes étant tous présents en Tchétchénie durant ces années. Je ne peux pas dire ouvertement qu'il s'agit d'une guerre électorale. Mais je suspecte que les événements de Tchétchénie ont été planifiés depuis longtemps, avec un objectif politique. Celui qui résoudra le problème tchétchène deviendra le candidat favori de l'élection présidentielle *[prévue en juin 2000].*

» Je remarque également que la dernière guerre avait commencé en 1994, en pleine campagne électorale des législatives et s'était achevée juste après l'élection présidentielle de 1996. Aujourd'hui, à nouveau la guerre commence à la veille des élections.

– Que pensez-vous du rôle de Boris Eltsine ?

– Il est en vacances ou laisse faire son gouvernement. Si cette opération réussit, alors tout se passera bien pour le président. Sinon cela se passera mal pour Vladimir Poutine. Le Kremlin a toujours des candidats de rechange. Regardez, depuis un an et demi, les gouvernements n'ont cessé d'être changés.

– Boris Berezovski a-t-il initié, selon vous, ce conflit en finançant les chefs de guerre Bassaïev et Khattab, qui ont attaqué le Daghestan en août ?

– Je sais seulement que Bassaïev et Odougov *[proche du commandant Khattab]* avaient des relations suivies avec Berezovski. Mais ce qu'ils ont fait, combien ils ont été payés, je ne sais pas.

– Des négociations peuvent-elles encore avoir lieu aujourd'hui ?

– Ce serait le bon sens et elles doivent se faire avec le président légalement élu de Tchétchénie, Aslan Maskhadov, ou avec les parlementaires de la République. Maskhadov a fait de bonnes propositions, soutenues par tous les présidents et responsables du Nord-Caucase. Malheureusement, nous n'avons pas pu le rencontrer parce que les autorités fédérales ont refusé de garantir la sécurité de son voyage de Grozny à Nazran.

» La direction russe ne veut pas d'un processus de négociations. Maskhadov a, pendant un an, essayé de rencontrer le président Eltsine. Malheureusement, cette rencontre n'a pas eu lieu, l'entourage et l'administration du Kremlin s'y opposant.

– Aslan Maskhadov peut-il encore prétendre contrôler la Tchétchénie ?

– Le président de la Fédération de Russie maîtrise-t-il tout ? Moi non plus, je ne contrôle pas tout, c'est normal. La situation est identique pour tous les présidents des Républiques du Nord-Caucase. Commençons d'abord par négocier.

– Assiste-t-on à un emballement militaire échappant aux politiques ?

– Il n'est pas bon de voir les politiques devenir directement dépendants des militaires. Les généraux disent : "*Si vous nous arrêtez une nouvelle fois, ce sera une traîtrise.*" Ils sont sûrs qu'ils peuvent maintenant régler les problèmes par la force. Cet hiver, bien sûr, ils pourront tenir. La seule question est de savoir pourquoi. Avec les méthodes fortes, ce problème ne peut être réglé.

– Votre opposition à cette guerre suscite-t-elle des mesures de rétorsion du Kremlin ?

– Il y a des préparations de *kompromati* [documents compromettants] contre moi. Une méthode typiquement russe. Mais pourquoi devrais-je me taire ? Si Poutine veut régler ses problèmes politiques, moi, en tant que président d'Ingouchie, je ne peux pas rester insensible à la souffrance des gens. Moscou a dit, par exemple, que les corridors humanitaires, ici et au Daghestan, étaient ouverts, mais pas un seul ne l'est. S'ils commencent à entrouvrir la frontière depuis hier, c'est parce que j'ai raconté ce qui se passait, qu'une femme était morte, que d'autres accouchaient sur la route... »

Propos recueillis par François Bonnet

ROUSLAN AOUCHEV

Un appel d'anciens responsables américains à Bill Clinton

***« Il n'est pas souhaitable d'accorder de nouvelles aides étrangères au gouvernement central russe, ni de faciliter des prêts du FMI, au moment où les autorités russes s'en prennent à des populations civiles. »* Telle est la conclusion d'un appel adressé à Bill Clinton, lancé fin octobre par un groupe d'anciens hauts responsables américains en matière de sécurité, avec à sa tête Zbigniew Brzezinski. La guerre en Tchétchénie risque de s'étendre dans la région et *« commence à menacer l'Azerbaïdjan et la Georgie »*, dit ce texte.**

***« La raison avancée* [par les Russes] *était au départ d'attaquer des groupes terroristes islamiques »*, note cet appel, mais l'offensive contre la Tchétchénie, marquée par un large usage, notamment contre des villages, *« d'armes inadéquates telles que les missiles Grad* et *Ouragan* (...) *semble avoir pour but de détruire ce qui restait des infrastructures et de la vie du pays après la guerre de 1994-1996 ». « L'effet est de dépeupler la Tchétchénie, de la même façon que les Serbes ont essayé de vider Sarajevo en la bombardant »*, ajoute ce texte.**

La Russie veut reprendre toute la Tchétchénie

Le ministre russe de la défense, Igor Sergueïev, a déclaré pour la première fois, mercredi 3 novembre, que son objectif était de reprendre le contrôle de tout le territoire de la Tchétchénie. *« Nous avons l'intention de libérer des terroristes non seulement la ville de Grozny mais aussi l'ensemble de la Tchétchénie »*, a déclaré M. Sergueïev au cours d'une visite en Ouzbékistan. *« L'armée sait que personne ne l'arrêtera. La mission a été fixée. Le soutien du gouvernement et notamment celui du président sont garantis »*, a-t-il ajouté selon les agences de presse russes. Depuis le déclenchement de son offensive terrestre, début octobre, Moscou affirmait que son objectif était d'établir un cordon de sécurité autour de la Tchétchénie, accusée de servir de base aux islamistes.

Les déclarations de M. Sergueïev sont intervenues au lendemain d'un appel lancé par le président américain Bill Clinton en faveur d'une solution politique pour mettre fin au conflit en Tchétchénie. *– (Reuters.)*

Les dirigeants du parti de M. Ouattara devant la justice ivoirienne

LES PRINCIPAUX responsables du Rassemblement des républicains (RDR, centre-droit), le parti d'Alassane Ouattara, candidat déclaré à l'élection présidentielle d'octobre 2000, devaient comparaître, jeudi 4 novembre, devant la justice à Abidjan. Incarcérés depuis le 27 octobre à la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre au cours d'une manifestation du RDR, une vingtaine de dirigeants et de militants du parti – dont la secrétaire générale, Henriette Dagri Diabaté, et quatre députés – seront jugés aux termes de la « loi anticasseurs ».

Ils risquent de six mois à trois ans de prison en tant qu'organisateurs du défilé, des peines qui peuvent être doublées puisque la manifestation avait été interdite au dernier moment. – *(AFP.)*

Le référendum sur le Sahara occidental serait reporté de deux à trois ans

RABAT. Evoqué depuis 1991 mais remis d'année en année, le référendum d'autodétermination sur le Sahara occidental semble devoir être une nouvelle fois reporté, le Maroc et le Front Polisario ayant toujours autant de mal à se mettre d'accord sur l'identification des personnes habilitées à voter. En principe prévu pour le 31 juillet, ce référendum, à en croire le ministre marocain de l'intérieur, Driss Basri, n'aurait cependant pas lieu avant *« deux ou trois ans »*, c'est-à-dire pas avant 2002.

Le ministre, qui s'adressait à une assemblée de notables sahraouis à El Ayoun, le chef-lieu du territoire, a expliqué ce report par le fait que les Nations unies ne pourront jamais statuer à temps sur les recours déposés par plus de 79 000 personnes qui n'ont pas été retenues comme électeurs par la Commission d'Identification de l'ONU. Ce chiffre a fait dire la semaine dernière au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qu'il faudra sans doute doubler – de 30 à 64 – le nombre des membres de cette commission. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAK / IRAN : le mouvement d'opposition iranien Moudjahidine du peuple** a subi de lourdes pertes à la suite de l'explosion, mardi 2 novembre, dans une de ses bases militaires en Irak, d'un missile Scud tiré par l'Iran. Selon l'agence de presse irakienne INA, l'explosion, qui a fait sept morts et soixante-dix-huit blessés iraniens et irakiens, a été provoquée par un *« Etat étranger »*. Le porte-parole des Moudjahidine du peuple a affirmé que les autorités irakiennes avaient informé son organisation que l'Iran avait tiré des missiles Scud. Téhéran a rejeté toute implication, affirmant que la base a été attaquée par des dissidents irakiens hostiles à ce que l'Irak abrite des forces iraniennes en exil. – *(Reuters.)*

■ **ISRAËL : le premier ministre israélien Ehoud Barak a ordonné**, mercredi 3 novembre, aux colons juifs installés dans des implantations sauvages qui doivent être démantelées, d'évacuer les lieux de leur plein gré d'ici la fin de la semaine, faute de quoi l'armée les en expulsera, a indiqué la télévision. En vertu d'un accord avec le Conseil des localités juives de Cisjordanie et de Gaza, la principale organisation de colons, M. Barak s'est engagé à démanteler dix des quarante-deux colonies sauvages établies à l'instigation du précédent gouvernement de Benyamin Nétanyahou. – *(AFP.)*

La Russie teste avec succès un nouveau missile antimissiles

MOSCOU. La Russie a procédé, mercredi 3 novembre, au lancement réussi d'un nouveau missile antimissiles de moyenne portée depuis son centre d'essais au Kazakhstan. Cet engin devrait permettre de moderniser le bouclier antimissiles baptisé *« Galosh »* par l'OTAN et déployé, depuis les années 70, autour de Moscou conformément au traité russo-américain, conclu en 1972, qui limite les défenses antibalistiques (ABM) à la seule protection de la capitale des deux pays et à l'édification d'un second site sur le territoire national pour défendre les bases existantes de lancement de missiles intercontinentaux.

Ce test est, de toute évidence, une réplique à la volonté exprimée par Washington d'obtenir des Russes – qui l'ont refusée à ce jour – une révision du traité ABM, suite au projet du Pentagone, soumis à l'accord de Bill Clinton, de développer un nouveau bouclier antimissiles, comportant quelque 200 intercepteurs. – *(AFP.)*

Prolongation exceptionnelle jusqu'au 6 novembre.

Chez Marks & Spencer, pour 800F d'achat* bénéficiez de 20% de réduction à valoir sur votre prochain achat* effectué avant le 31/12/99.

*Offre non cumulable, valable hors alimentation et bons cadeaux.

MARKS & SPENCER

LeMonde Job: WMQ0511--0005-0 WAS LMQ0511-5 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0422 Lcp:700 CMYK

Un Français et un Américain sont nommés directeurs adjoints de l'OMC avant Seattle

Un représentant du Burkina Faso, pays parmi les plus pauvres du monde, a également été nommé

Après de laborieuses tractations pour respecter les équilibres politiques et géographiques, le Français Paul-Henri Ravier et l'Américain Andrew Stoler ont été nommés directeurs adjoints de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la veille de l'ouverture des négociations de Seattle. Le président de l'OMC, le Néo-Zélandais Mike Moore, a nommé aux deux autres postes un Vénézuélien et un Africain du Burkina Faso.

GENÈVE
de notre correspondant

A moins d'un mois de la conférence ministérielle de Seattle, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Mike Moore, a enfin fait connaître les noms de ses quatre adjoints. Après plusieurs semaines d'attente et d'intenses tractations, il a annoncé, mercredi 3 novembre, que, parmi une quinzaine de candidats, il avait choisi, pour le seconder les trois prochaines années, deux francophones, Ablassé Ouedraogo (Burkina Faso) et Paul-Henri Ravier (France), un hispanophone, Miguel Rodriguez Mendoza (Venezuela), et l'Américain Andrew Stoler.

A l'image du compromis laborieux qui a abouti au partage du mandat de directeur général entre le Néo-Zélandais Mike Moore et le Thaï Supachai Panitchpakdi pour succéder à l'Italien Renato Ruggiero, la composition de la nouvelle équipe d'adjoints est le résultat d'un savant dosage entre les exigences géographiques, linguistiques et de développement. Si la place de l'Américain était assurée, la surprise vient peut-être du choix d'un représentant de l'Union européenne, français de surcroît. En outre, c'est la première fois depuis les créations du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs), en 1947, et de l'OMC, qui lui a succédé en 1995, qu'un représentant des pays les moins avancés, un Africain, est nommé à un poste d'adjoint.

En octobre, l'assemblée plénière des cent trente-quatre membres de l'organisation avait décidé de maintenir à quatre le nombre d'adjoints, puis le directeur général avait consulté son successeur désigné, l'actuel vice-premier ministre thaïlandais Supachai, avant de procéder aux nominations. M. Moore a exprimé le souhait que ses collaborateurs entrent en fonctions *« aussi vite que possible »*, en tout cas avant le début, le 30 novembre, de la conférence de Seattle. Avec son successeur, il est convenu que ses adjoints resteront en place un mois après l'échéance de son mandat, le 31 août 2002, afin de permettre une transition sans heurts, quand M. Supachai prendra la relève pour trois ans.

Alors que l'équipe sortante comprenait un Américain, un Mexicain, un Coréen et un Indien, les pays en développement se croyaient en droit d'obtenir trois postes d'adjoint pour faire contrepoids à la nomination du Néo-Zélandais comme directeur général. La déception est vive parmi certaines délégations asiatiques qui avaient soutenu la candidature de l'ambassadeur du Bangladesh à Genève, Iftekhar Chowdhury, qui avait suggéré, en juillet, la solution d'un partage de mandat pour sortir de l'impasse. Par souci d'apaisement, le directeur général pourrait éventuellement lui offrir un poste de consultant.

DES CANDIDATS DÉJÀ CONNUS

Tout en tenant compte du rapport de forces, M. Moore a donné la préférence à des candidats qu'il connaissait personnellement. Ainsi avait-il rencontré M. Ravier, haut fonctionnaire au ministère français des finances, à Paris. C'est un familier des négociations commerciales multilatérales. Parmi d'autres candidats européens sur les rangs figuraient également un Britannique, un Néerlandais, un Suédois et une Polonaise. M. Stoler est, depuis 1989, le numéro deux de la mission commerciale des Etats-Unis à Genève, ce qui lui a valu d'être actif dans la création de l'OMC.

Le représentant de l'Amérique latine, le Vénézuélien M. Mendoza, est également un spécialiste des questions de politique commerciale. Haut fonctionnaire à l'Organisation des Etats américains (OEA), il a joué un rôle important dans les négociations pour la création d'une zone de libre-échange des Amériques. Ancien ministre des affaires étrangères et conseiller du président du Burkina Faso, M. Ouedraogo vient d'un des pays les plus pauvres du monde, qui n'ont pas les moyens d'une représentation permanente auprès de l'OMC à Genève. C'est pour leur permettre d'être mieux impliqués dans les préparatifs de la négociation de Seattle que l'OMC a invité leurs représentants, du 1er au 5 novembre, à une semaine d'information sur les bords du lac Léman. La nomination de M. Ouedraogo se veut un autre geste symbolique pour tenter d'associer davantage les laissés-pour-compte de la mondialisation et d'apaiser, ainsi, les multiples critiques qui lui sont adressées.

Jean-Claude Buhrer

« Vache folle » : Bruxelles donne deux semaines à Paris pour lever l'embargo

Un compromis reste à trouver

DAVID BYRNE, commissaire européen chargé de la santé des consommateurs, a annoncé, mercredi 3 novembre, que la Commission européenne laissait jusqu'au 16 novembre pour qu'un compromis soit trouvé entre Paris et Londres sur le dossier de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle ». Après la rencontre organisée, le mardi 2 novembre à Bruxelles, sous l'égide de la Commission européenne, entre les ministres français et britannique de l'agriculture, tout semblait en place pour qu'une issue puisse être rapidement trouvée. C'était sans compter avec les réactions des fermiers britanniques, qui ont aussitôt accusé leur gouvernement d'avoir *« cédé »* devant la France. *« Je trouve absolument ahurissant qu'après avoir obtenu le soutien de scientifiques indépendants européens de haut rang, ainsi que celui, sans équivoque, de la Commission, il semble que notre ministre de l'agriculture soit en train de rouvrir le débat »*, a ainsi déclaré Jim Walker, président du Syndicat national des agriculteurs écossais.

Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, a pour sa part déclaré, mercredi 3 novembre, que l'embargo français sur le bœuf britannique serait levé *« dès que possible »*, soulignant que la France souhaitait *« sortir de la crise le plus vite possible, mais pas à n'importe quel prix ». « L'embargo sera levé, le problème n'est pas de savoir quand, mais comment. Le problème est de savoir si on peut améliorer un dispositif pour renforcer la sécurité sanitaire de nos concitoyens, pas seulement en France ou en Angleterre, mais pour l'Europe tout entière »*, a expliqué M. Glavany dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

Ce dossier a été mis à l'ordre du jour de la réunion mensuelle du gouvernement, organisée le 4 novembre à l'hôtel Matignon. La première rencontre entre experts français et britanniques, destinée à trouver un compromis scientifico-diplomatique, se tiendra vendredi 5 novembre à Bruxelles.

Jean-Yves Nau

Les négociateurs gardent espoir en Irlande du Nord

LONDRES
de notre correspondant

Sollicité, début septembre, par les trois soutiens du processus de paix nord-irlandais – le président des Etats-Unis et les premiers ministres d'Irlande et du Royaume uni – pour essayer de sortir de l'impasse dans laquelle le compromis historique d'avril 1998 est embourbé, l'ancien sénateur américain Georges Mitchell a mis fin, mardi 2 novembre – temporairement peut-être – à ses efforts. *« Ni accord, ni échec »*, a commenté Peter Mandelson, le nouveau ministre britannique de l'Irlande du Nord, au terme de plus de huit semaines de « mise en révision » des accords conclus.

AMBIANCE DÉTENDUE

Républicains et Unionistes ne se sont toujours pas entendus sur la mise en œuvre de « la » disposition-clé du processus de paix, à savoir la formation d'un gouvernement bi-confessionnel autonome à Belfast, mais ils continuent leur dialogue dans des conditions apparemment plus détendues que jamais. George Mitchell a estimé qu'il avait *« bien avancé »*. Il l'a dit après avoir rencontré le premier ministre irlandais Bertie Ahern, à Dublin, puis Tony Blair, mercredi 3 novembre, à Londres ; il devait le répéter en fin de semaine au président Clinton à Washington : il demeure *« convaincu de la sincérité et de la bonne foi »* des deux principaux protagonistes – le Sinn Fein républicain de Gerry Adams et le Parti unioniste de l'Ulster (UUP) de David Trimble – dans la recherche de la formule magique qui permettra, aux uns, de participer enfin à l'administration de leur pays et, aux autres, d'obtenir la paix civile, la fin définitive des attentats et le désarmement des milices paramilitaires.

Le problème, qui empêche la mise en œuvre des accords dits du « Vendredi saint », reste cependant le même depuis près d'un an, à savoir que les Unionistes refusent de former le gouvernement autonome avec le Sinn Fein tant que celui-ci n'aura pas obtenu au moins un début de désarmement de sa branche paramilitaire, l'IRA. Pour M. Trimble, premier ministre désigné de la future structure, c'est une question de survie politique car sa base, tous les sondages le démontrent, ne le suivrait vraisemblablement pas s'il invitait des ministres républicains dans son gouvernement sans obtenir, au minimum, un démantèlement symbolique des arsenaux de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Les 3 300 morts enregistrés en trente années de « troubles » en Irlande du Nord ont laissé un lourd héritage. A preuve, la difficile position défendue par M. Adams – un homme à qui Tony Blair, il le réaffirmait la semaine dernière, accorde sa confiance – et qui s'articule autour de trois thème. Premièrement, il n'est écrit nulle part dans les accords que le désarmement doit constituer un préalable à la mise en place de l'exécutif régional ; deuxièmement le Sinn Fein n'est pas en mesure de donner des ordres à l'IRA qui, du reste, respecte son cessez-le-feu déclaré depuis deux ans ; troisièmement, tout irait mieux, notamment sur la question des armes, si les Unionistes protestants cessaient de traîner les pieds, constituaient l'exécutif et contribuaient ainsi à accroître la confiance de la minorité catholique.

EXÉCUTIF « FANTÔME »

Toute la question est en fait de savoir qui doit commencer à fournir des gages. Ambiguïté dite « constructive » de tous les processus de paix de par le monde, l'accord du Vendredi saint se contente d'inviter *« toutes les parties à user de leur influence »* pour obtenir un désarmement complet des milices paramilitaires d'ici à mai 2000. L'idée en gestation entre les parties consisterait à mettre au point une sorte de bref calendrier au terme duquel M. Trimble formerait un exécutif « fantôme » comprenant deux ministres républicains sur dix, à charge pour l'IRA de faire un geste sur les armes.

Nouveauté qui tranche avec les déclarations très acrimonieuses entendues de part et d'autres ces derniers mois : les deux principaux protagonistes ont déclaré avec pratiquement les mêmes mots *« comprendre »* et même être *« tout à fait conscients »* des difficultés que posent leurs exigences mutuelles à *« l'autre partie »*. C'est de petites phrases comme celles-ci, qui témoignent d'une volonté partagée de ne pas laisser échapper cette *« chance historique »* de mettre un terme à un conflit séculaire, que la diplomatie se nourrit et, parfois, réussit.

Patrice Claude

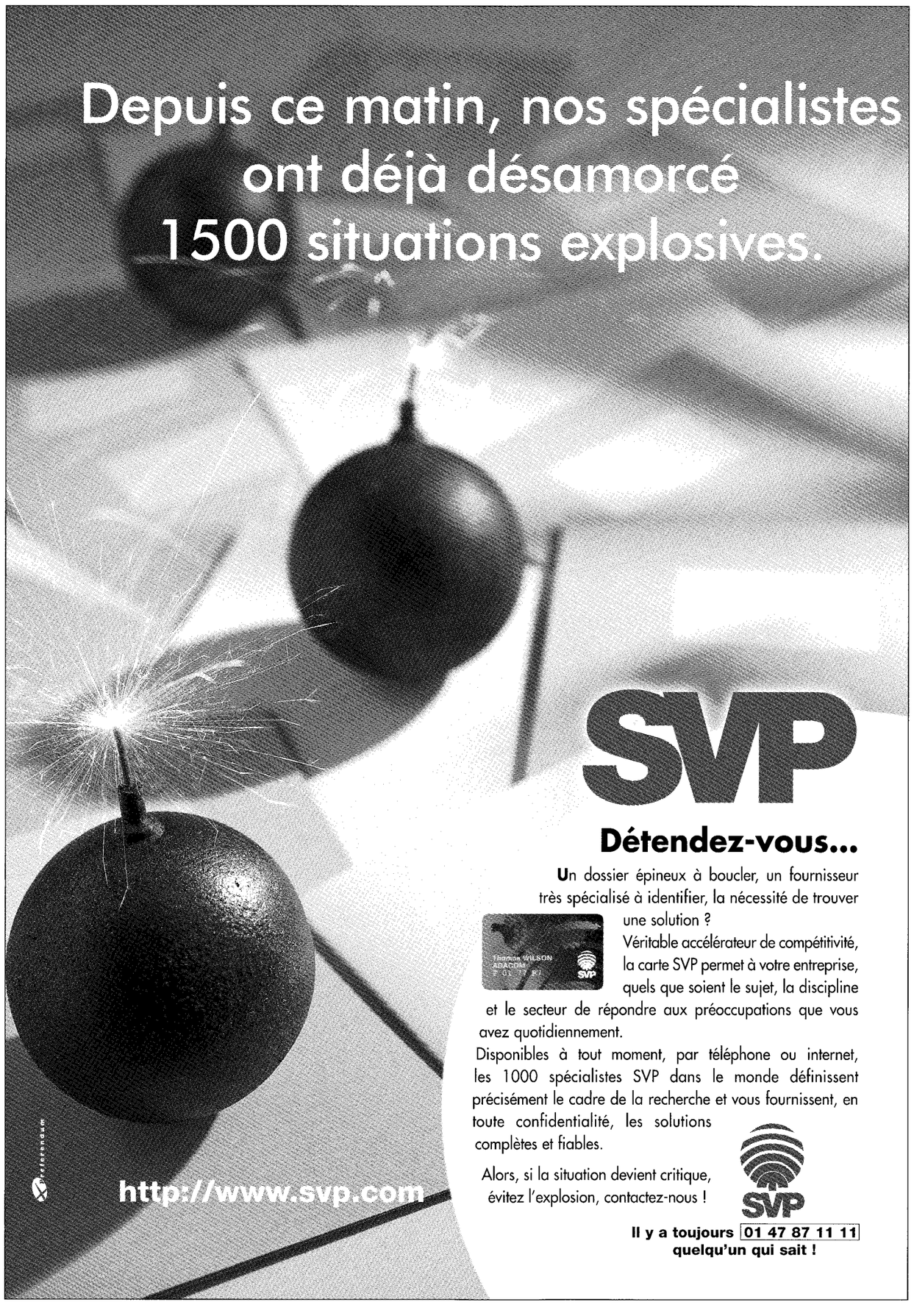

LeMonde Job: WMQ0511--0006-0 WAS LMQ0511-6 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:10 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0423 Lcp:700 CMYK

EXÉCUTIF La cohabitation entre le chef de l'Etat et le premier ministre s'est brusquement tendue, mercredi 3 novembre, au lendemain de la démission de Dominique Strauss-Kahn. ● LIONEL JOSPIN, interpellé à l'Assemblée nationale par des députés RPR, a assuré être *« personnellement, politiquement, fonctionnellement totalement étranger à la MNEF »*. Il a répliqué en évoquant *« un système organisé où fonctionnement institutionnel et fonctionnement partisan* (...) *ont été intimement liés pendant vingt ans »*, ce qui vise sans équivoque la Mairie de Paris et, implicitement, son ancien maire. ● JACQUES CHIRAC a fait part, dans la soirée, *« de son étonnement »*. Il a ajouté que *« l'insinuation ne sert jamais la vérité »* et a rappelé que *« la conduite des affaires publiques exige maîtrise et sang-froid »*. ● LA DROITE s'est empressée de relayer le chef de l'Etat.

M. Chirac et M. Jospin s'affrontent directement sur fond d'« affaires »

Interpellé par la droite sur l'affaire de la MNEF, le premier ministre a répliqué, mercredi 3 novembre, en attaquant implicitement le chef de l'Etat. Jacques Chirac s'est étonné de cette attitude et a mis en doute le sang-froid du premier ministre

LORSQUE Lionel Jospin se lève pour répondre, mercredi 3 novembre à l'Assemblée nationale, à la question du député RPR, Patrick Ollier, il n'a qu'un seul interlocuteur, Jacques Chirac. L'un et l'autre savent que cet instant-là est la poursuite d'un tête-à-tête qui a débuté, le matin, dans le bureau du chef de l'Etat. C'était la première fois que les deux responsables de l'exécutif se revoyaient depuis la démission de Dominique Strauss-Kahn. La veille, les échanges – téléphoniques – s'étaient limités au strict nécessaire imposé par le fonctionnement des institutions et la nomination de Christian Sautter.

Ce mercredi matin, l'entretien hebdomadaire qui précède le conseil des ministres est tendu. Le chef du gouvernement a un message précis à faire passer à M. Chirac : toute exploitation polémique de l'affaire de la MNEF et toute tentative de mise en cause personnelle entraînerait, de sa part, une réplique immédiate. A fortiori si celles-ci devaient se faire dans une enceinte parlementaire.

La question de Patrick Ollier lui apparaît donc comme une provocation. *« Pouvez-vous assurer que l'argent des étudiants n'a pas servi à d'autres fins que celle de son objet social durant la période où vous étiez premier secrétaire ou haut responsable du PS ? Pouvez-vous nous garantir que l'argent de la MNEF, à cette époque, n'a pas servi à financer des campagnes électorales de candidats socialistes ou à offrir un refuge à certains de vos amis ? »*

M. Jospin griffonne rapidement quelques notes et fait signe à Laurent Fabius, au perchoir, qu'il

souhaite répondre lui-même à la question. L'affaire, pour lui, ne fait aucun doute : en dépit de l'entretien du matin, cette intervention RPR a été téléguidée directement par l'Elysée. Il le dit, publiquement : *« Je vais vous répondre avec d'autant plus d'intérêt qu'il paraît que vous êtes quelques-uns à faire lire vos questions avant de les prononcer ici, afin, j'imagine, de vous assurer de leur parfaite correction grammaticale... »*

L'épisode a un précédent. M. Jospin se souvient de ce 19 mai 1998 où Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, l'avait accusé d'avoir occupé un emploi fictif au Quai d'Orsay. La question avait alors été rédigée par le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin *(lire ci-dessous)*. Mercredi, la réplique s'adresse, sans équivoque, au président de la République. *« Si vous cherchez un système organisé, ou un fonctionnement partisan, où gestion d'une structure et avantages personnels ont été intimement liés pendant vingt ans, mesdames et messieurs les députés, ne regardez pas de mon côté ! »*

Comme à son habitude lorsque l'heure est grave, Manuel Valls, conseiller en communication de M. Jospin, s'attarde dans la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon pour un décryptage de la parole du premier ministre. Il évoque *« le Monsieur qui apporte les questions au groupe RPR le mercredi matin »*, allusion claire à M. de Villepin. La polémique monte d'un cran, lorsque François Hollande accuse la droite de *« durcir la cohabitation »*. *« Quand la droite à l'Assemblée nationale accuse directement M. Jospin, met en cause le premier ministre qui n'est pour rien dans l'affaire de la MNEF, qui durcit le ton ? Qui essaie de forcer le cours de la cohabitation ? »*, s'interroge le premier secrétaire du Parti socialiste, avant de renchérir aussitôt sur les affaires de la Ville de Paris : si la droite *« veut faire le propre, elle a suffisamment à faire chez elle »*, dit-il, ajoutant que l'opposition *« ferait mieux de faire démissionner qui elle pense devoir faire démissionner, plutôt que de s'acharner sur un homme qui, lui, a eu le courage de prendre ses responsabilités »*. *« Quand on cherche Jospin, on trouve Chirac »*, prévient-il.

« LIGNE JAUNE IMPLICITE »

A l'Elysée, on semble hésiter quelques instants à nourrir la polémique. M. Chirac s'est tenu personnellement informé du contenu de la question posée par M. Ollier avant la séance et il s'est encore enquis, après, de l'atmosphère qui régnait précisément dans l'hémicycle. Sa réplique n'est pourtant rendue publique qu'à 19 h 30. *« Le président de la République a fait part de son étonnement à la suite des propos tenus par le premier ministre* (...). *Il précise que l'insinuation ne sert jamais la vérité et que, si quelque chose doit être dit, cela doit être dit franchement et clairement. Il rappelle que la conduite des affaires publiques exige maîtrise et sang-froid de la part de tous les responsables politiques. »*

La dernière phrase a fait l'objet de toutes les attentions. Car, au-delà de la réponse sur les « affaires », M. Chirac accorde beaucoup plus d'importance à cette accusation qu'il livre publiquement pour la première fois : M. Jospin manquerait de *« sang-froid »*. En deux ans et demi de cohabitation et d'observation minutieuse du comportement du premier ministre, le chef de l'Etat s'est en effet convaincu que là réside la principale faiblesse de son adversaire. A certains de ses interlocuteurs, il a confié que *« Jospin n'a pas les nerfs solides »*.

Ce n'est pas la première fois que l'Elysée et l'opposition croient ainsi tenir une occasion de faire déraper le premier ministre. Comme l'observe avec ironie l'un des proches de M. Chirac, *« le communiqué était prêt depuis longtemps. Il ne manquait que l'occasion d'appuyer sur le bouton. Sous la Ve République, l'accusation de manquer de sang-froid est une accusation terrible pour un premier ministre, car c'est la première qualité dont on lui demande de faire preuve. »*

Dans l'opposition, certains observaient d'ailleurs que cette stratégie avait été utilisée, avec succès, par M. Chirac contre un premier ministre socialiste qui avait à l'époque les faveurs de l'opinion : il s'appelait Laurent Fabius et c'était en 1985.

A Matignon, mercredi soir, on se voulait très serein. *« Nous enregistrons »* la déclaration de M. Chirac, indiquait-on. La cohabitation répond à des règles, observait l'entourage de M. Jospin, et *« il y a une ligne jaune implicite à ne pas franchir. Le premier ministre a considéré que cette ligne jaune a été franchie »*. Le premier ministre n'est pas *« homme à surprendre »*, dit-on. Et si M. Chirac devait encore reprocher à M. Jospin de parler par *« insinuation »*, le jour pourrait venir où le premier ministre parlera de *« manière informative et directe »*. Et pas seulement dans le tête-à-tête d'un bureau présidentiel.

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

La cohabitation à l'heure marocaine

L'affrontement entre Jacques Chirac et Lionel Jospin est de tous les instants. A une semaine de distance, l'un et l'autre auront rencontré le nouveau roi du Maroc, Mohammed VI. Avant la visite *« privée »* rendue par le chef de l'Etat le 29 novembre, l'Elysée indiquait que ce déplacement permettrait d'évoquer *« les relations franco-marocaines, les relations entre l'Union européenne et le Maroc, les questions régionales »*. A l'issue de la rencontre, cependant, l'Elysée a tenu à préciser que les deux hommes avaient parlé *« uniquement du Maroc »*. Alors que Matignon n'a pas caché son agacement devant ce voyage, annoncé en dernière minute, la présidence de la République précisait que M. Chirac en avait averti M. Jospin lors d'un de leurs tête-à-tête. Mercredi 3 novembre, à la veille du départ du premier ministre, Matignon tenait à son tour à préciser que M. Jospin évoquerait avec le souverain marocain... la *« coopération bilatérale »* entre la France et le Maroc, mais aussi *« les relations avec l'Union européenne »*.

« Si vous cherchez un système organisé, ne regardez pas de mon côté ! »

***INTERROGÉ** sur les relations entre le Parti socialiste et la MNEF par Patrick Ollier, député (RPR) des Hautes-Alpes, lors de la séance de questions au gouvernement, mercredi 3 novembre, à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a déclaré :*

VERBATIM

« Je vais vous répondre avec d'autant plus d'intérêt qu'il paraît que vous êtes quelques-uns à faire lire vos questions avant de les prononcer ici, afin, j'imagine, de vous assurer de leur parfaite correction grammaticale. Depuis deux ans et demi, comme premier ministre ou comme responsable politique, je me suis interdit de prononcer le moindre jugement sur des affaires en général et de mettre en cause des personnes en particulier. (...) Cela ne signifie pas que je peux me prêter passivement à un jeu unilatéral dans lequel vous tenteriez, de façon fausse et infondée, de me mettre en cause personnellement ou comme responsable. (...)

» J'entends parler de système d'organisation et de mise en cause générale. Pour ce qui me concerne, mon seul rapport avec la MNEF est le suivant : il y a quarante ans, c'est quand je payais mes cotisations étudiantes. Vous ne trouverez rien d'autre me concernant. Y a-t-il un système à la MNEF ? Je n'en sais rien. J'ai été responsable du Parti socialiste ; je n'ai eu aucune responsabilité à la MNEF, et la distinction est importante.

» Y a-t-il eu un financement politique du Parti socialiste par la MNEF ? Ma réponse est catégoriquement non. C'était le cas quand j'étais premier secrétaire du Parti socialiste, c'est le cas maintenant qu'il y a un nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, cela a été le cas dans l'intervalle. D'ailleurs, aucune procédure judiciaire n'a mis en cause un type de financement politique. Donc, je suis à cet égard formel.

» Y a-t-il eu des irrégularités ? Y a-t-il eu des personnalités, dont certaines sont socialistes, qui peuvent être mises en cause ? C'est ce qui est dit, c'est effectivement des accusations qui sont portées, et il sera de la responsabilité de ces personnes d'expliquer leur situation comme il est normal.

» Donc, je vous redis que personnellement, politiquement, fonctionnellement, je suis totalement étranger à la MNEF. Si vous cherchez un système organisé, où fonctionnement institutionnel et fonctionnement partisan, où gestion d'une structure et avantages personnels ont été intimement liés pendant vingt ans, mesdames et messieurs les députés, ne regardez pas de mon côté ! »

Jean-Louis Debré : « Nous allons continuer à poser des questions »

DE LA *« COHABITATION émoliente »* à la *« cohabitation sanglante »*, la droite n'a pas été longue à prendre la mesure, mercredi 3 novembre, du brutal changement de climat à la tête de l'Etat. La première formule avait permis à Philippe Séguin de justifier sa démission, le 16 avril, de la présidence du RPR. La seconde est de Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, après la réponse de Lionel Jospin devant l'Assemblée nationale.

Qu'ils s'en réjouissent ou qu'ils le déplorent, les dirigeants de l'opposition ont aussi très vite déduit que, même si le niveau des hostilités entre le président de la République et le premier ministre a toutes les chances de ne pas demeurer aussi élevé pendant les deux ans et demi qui restent avant l'élection présidentielle, les règles du jeu ont changé aussi pour eux.

Le terrain – la justice et les « affaires » – choisi par Jacques Chirac et M. Jospin pour cette passe d'armes n'est sans doute pas le plus prisé par les chefs de la droite, tant ils ont eu l'occasion de mesurer les dégâts provoqués dans leur camp, au fil des années, par les procédures judiciaires dont certains d'entre eux sont ou ont été l'objet. Dès mardi, M. Goasguen relevait que l'épisode conclu par la démission de Dominique Strauss-Kahn n'est *« pas positif pour la droite, car les électeurs sont encore plus découragés qu'avant »*. De Montréal, où il donnait une conférence, Philippe Séguin a évoqué la mise en cause de « DSK » pour dire sa crainte qu'il n'en résulte une *« aggravation de la déconsidération du politique »*.

Cela posé, nombre d'élus de droite ne peuvent que se réjouir de ce que Renaud Muselier, l'un des cinq candidats à la présidence du RPR, a appelé un changement *« de tactique, de stratégie et de calendrier »* de M. Jospin. Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, pestaient contre l'entrave que constituait pour eux la gestion « douce » de la cohabitation, ne devraient pas manquer de se sentir libérés. Alain Madelin a certes jugé, mercredi, sur France Inter, qu'il n'est *« pas sain de commencer une campagne présidentielle trop tôt »*. Mais le président de Démocratie libérale n'en a pas moins attaqué vigoureusement M. Jospin : *« On avait parlé des turpitudes du clan Mitterrand, il y a aujourd'hui un problème autour des amis de M. Jospin. »*

« BANDE HURLANTE »

François Bayrou, qui a fait du refus de *« l'opposition systématique »* une ligne de conduite depuis 1997, ne peut accueillir avec la même faveur ce changement. L'un des vice-présidents de l'UDF, André Santini, a d'ailleurs exprimé ce vœu, mercredi : *« Il ne faudrait pas que l'escalade se poursuive. »* De fait, alors que les responsables du parti centriste soulignaient, mardi encore, leur modération dans l'affaire de la MNEF, ils ont été contraints, mercredi, d'emboîter le pas à leurs collègues du RPR et de DL et de poser à nouveau une question sur la mutation du chef de la section financière du parquet de Paris, Anne-José Fulgéras.

Invité d'Europe 1, jeudi, pour présenter son dernier livre, *Montesquieu le moderne* (éditions Perrin-Grasset), Alain Juppé a au contraire minimisé la portée de l'échange entre le président de la République et son successeur à l'Hôtel Matignon, en rappelant qu'il y avait déjà eu des moments de tension sous les précédentes cohabitations. *« L'esprit de modération doit prévaloir »*, a-t-il affirmé, en accusant M. Jospin d'avoir *« visiblement perdu son sang-froid »*.

Président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré a estimé, de son côté, jeudi, sur RTL, que *« M. Jospin a réussi ce qu'il cherchait »*. *« Il a attaqué le chef de l'Etat pour que l'on évite de parler de la MNEF, parce que cette affaire l'inquiète »*, a-t-il expliqué. M. Debré a, lui aussi, conseillé à M. Jospin de retrouver son calme : *« Il est le premier ministre de la France, il n'est pas le chef d'une bande hurlante. »* Mais, a-t-il annoncé, *« nous allons continuer à poser des questions, parce que le rôle de l'opposition est d'interroger le gouvernement sur un certain nombre d'affaires »*.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

L'algarade précédente du 20 mai 1998

TOUTE ressemblance de la séance de questions d'actualité du mercredi 3 novembre avec une séance de questions d'actualité du printemps 1998 serait purement fortuite. Toute similitude entre le ton employé par Lionel Jospin et « l'Elysée », cet automne, au lendemain la démission de Dominique Strauss-Kahn, et celui utilisé le 20 mai 1998 serait pure coïncidence. Néanmoins, chacun y pense très fort. A commencer par le premier ministre, qui, sans faire aucune allusion à l'épisode précédent du film – la cohabitation et les « affaires » –, a lancé, mercredi, aux députés de droite : *« Je* [ne] *peux* [pas] *me prêter passivement à un jeu unilatéral dans lequel vous tenteriez, de façon infondée, de me mettre en cause » (lire ci-contre)*.

C'était au printemps 1998. Xavière Tiberi allait être mise en examen. Sur Radio J, le 17 mai, Claude Bartolone évoque une *« présidentielle anticipée »*. Le même jour, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, explique, sur Europe 1, que *« comme tous les Français, le président de la République peut être traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits »*. Jacques Chirac est *« ulcéré »*. Le 19 mai, Mme Tiberi est placée en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur le conseil général de l'Essonne. On estime, à l'Elysée, que l'attaque est concertée et que, puisque le président de la République est visé, il faut répondre.

Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, rafraîchit ses souvenirs du Quai d'Orsay et se rappelle de demandes d'affectation de l'actuel premier ministre entre 1993 et 1995, alors que, ayant réintégré son corps diplomatique d'origine, il traversait son « désert politique ». L'ensemble du dossier est ressorti : le déroulement de la carrière de M. Jospin, le montant de son traitement (32 850 francs). L'après-midi, à l'Assemblée, Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, porte le fer contre le chef du gouvernement. *« Toutes les semaines, nous demanderons s'il est normal que le premier secrétaire du PS soit payé sur le budget du ministère des affaires étrangères »*, fanfaronne François Fillon dans les couloirs.

La trêve devient urgente. Elle intervient le 20 mai. M. de Villepin et Olivier Schrameck, directeur de cabinet du premier ministre, se réunissent. L'Elysée fait savoir que les deux têtes de l'exécutif ont exprimé *« leur inquiétude face à des dérives qui risquent de troubler la vie politique française au détriment de la démocratie »*. Matignon reprend la phrase à un mot près : il s'inquiète de *« dérives »*. A l'issue du conseil des ministres, M. Jospin retient ses troupes : *« Je vous demande de ne pas vous exprimer sur les procédures judiciaires en cours et je vous interdis d'évoquer le nom du président* [à ce propos]. *»*

PACTE DE NON-AGRESSION

L'après-midi, pourtant, à la séance de questions, Christian Jacob, député RPR de Seine-et-Marne, repose « la » question. La réponse du premier ministre fuse. Après s'être expliqué sur sa situation *« parfaitement claire »* entre 1993 et 1997, il avertit : *« Des procédures judiciaires sont en cours. Il n'est ni dans mon pouvoir, ni dans mon désir, ni dans ma volonté de m'en mêler en rien* (...). *»* Puis, en touche finale : *« Nous avons évoqué ce matin ces questions avec le président de la République. »*

Mercredi 3 novembre, M. Jospin a prévenu. *« Depuis deux ans et demi, comme premier ministre et comme responsable politique, je me suis interdit de prononcer le moindre jugement sur les affaires en général et de mettre en cause des personnes en particulier. »* Cela ne signifie pas, si le pacte de non-agression est rompu, que le feuilleton connaîtra, à chaque épisode, le même dénouement.

Ar. Ch.

LeMonde Job: WMQ0511--0008-0 WAS LMQ0511-8 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0425 Lcp:700 CMYK

Incertitudes croissantes sur l'adoption de la réforme de la justice

La démission de Dominique Strauss-Kahn a relancé la controverse sur le projet du gouvernement. L'enjeu immédiat porte sur le vote par le Parlement du texte relatif au Conseil supérieur de la magistrature

Deux jours après le départ de l'ancien ministre de l'économie et alors que l'affaire de la MNEF s'envenime, la polémique est relancée sur la réforme de la justice. Alors que le Congrès est officiellement convoqué le 24 janvier 2000 par le président de la République, l'incertitude grandit sur l'adoption par les parlementaires de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Ainsi, les cinq candidats à la présidence du RPR expriment désormais leur opposition ou de fortes réserves à l'encontre de ce texte, pourtant soutenu par le chef de l'Etat. L'inquiétude grandit également à gauche. Si les communistes restent favorables à la réforme du CSM, les radicaux de gauche et les chevènementistes ont réaffirmé leur volonté de s'abstenir, tandis que le malaise est perceptible dans les rangs du Parti socialiste.

LA DÉMISSION de Dominique Strauss-Kahn n'a pas seulement attristé la majorité. A gauche comme à droite, elle relance les critiques des parlementaires à l'encontre de la réforme de la justice. Pis, elle éveille l'inquiétude d'élus socialistes qui, jusque-là, ont voté sans états d'âme les projets de loi d'Elisabeth Guigou sur la réforme du parquet, la présomption d'innocence ou encore le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). L'enjeu immédiat est le vote des parlementaires sur le projet de loi constitutionnelle relatif au CSM. Mercredi 3 novembre, Jacques Chirac a officiellement convoqué le Parlement – députés et sénateurs – en Congrès, à Versailles, le 24 janvier 2000, pour entériner la réforme du CSM et le texte sur la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie. Pour être adoptée, la révision constitutionnelle doit recueillir trois cinquièmes des suffrages exprimés. Ce résultat ne paraît plus tout à fait acquis.

La droite avait déjà traîné les pieds pour approuver la réforme voulue par Jacques Chirac (*Le Monde* du 5 juin 1998). Aujourd'hui, la démission de « DSK » libère la parole. Mercredi, sur Europe 1, Jean-Paul Delevoye, candidat à la présidence du RPR, a indiqué qu'il n'est *« pas sûr »* que le texte recueille les trois cinquièmes des voix. Les députés de Démocratie libérale confirment leur opposition : le 3 juin 1998, 35 élus DL sur 41 avaient voté contre, seul Pascal Clément s'était abstenu.

Même le groupe UDF de l'Assemblée – dont 56 élus sur un total de 71 avaient approuvé la réforme – hausse le ton. Mercredi, sur RTL, François Bayrou a indiqué qu'il était hostile à l'idée de *« couper tout lien entre les citoyens, représentés par leurs élus, et les procureurs »*. Si la réforme ne répond pas à cette inquiétude, le président de l'UDF a indiqué qu'il ne la *« votera pas »*, sans préciser toutefois quel sera le vote de son parti sur le CSM. Dans *Le Figaro*, jeudi, Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) demande *« un référendum »* sur la réforme de la justice.

A gauche, le ciel n'est guère plus clément. Les radicaux de gauche – comme le Mouvement des citoyens – renouvelleront leur abstention, a confirmé Roger-Gérard Schwartzenberg, président du groupe Radical, Citoyen et Vert de l'Assemblée nationale, mercredi, sur LCI. Une fois n'est pas coutume, seuls les députés communistes annoncent un vote *« plutôt favorable »*, comme l'a indiqué leur président de groupe, Alain Bocquet, le même jour, sur la même chaîne.

COURS DE « PÉDAGOGIE »

Le malaise s'étend chez les socialistes. Jean-Paul Bacquet (PS, Puy-de-Dôme), qui n'a pas pris part au vote sur le CSM, le 3 juin 1998, à l'Assemblée nationale, assure qu'*« un grand nombre de députés PS, après avoir soutenu la réforme du CSM, s'interrogent aujourd'hui sur leur vote à Versailles »*. Le Sénat compte aussi quelques récalcitrants, au PS, autour de Michel Charasse (Puy-de-Dôme). Sentant la grogne monter, une poignée de députés socialistes ont réagi, mercredi *(lire ci-contre)*. L'un des signataires, André Vallini, rapporteur du projet de loi sur la réforme du parquet, a tenu, toutefois, à donner un signe d'apaisement, en demandant le *« renforcement de la responsabilité des magistrats »*...

Les élus inquiets souhaitent, en effet, que la responsabilité des juges soit renforcée, en contrepartie de l'indépendance du parquet. Ils attendent avec impatience le projet de loi organique de Mme Guigou sur le statut des magistrats, qui sera examiné par le Conseil d'Etat après l'adoption définitive de la réforme du CSM. La garde des sceaux devrait dévoiler son contenu *« d'ici la fin du mois de novembre »*, indique l'entourage de la ministre.

Le sort de M. Strauss-Kahn réactive ainsi la peur du « gouvernement des juges ». Qu'un ministre, mis en cause dans une affaire, décide de quitter ses fonctions avant même d'être mis en examen, c'est la négation du principe de la présomption d'innocence, s'inquiètent nombre de responsables politiques. Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) s'en est émue, mardi, lors du bureau national du PS (*Le Monde* du 4 novembre). Porte-parole de DL, Claude Goasguen déplore, lui, le décalage entre *« le rythme de la justice et celui des médias »*. *« Il faudrait trouver une solution droite-gauche pour accélérer la procédure judiciaire pour les hommes politiques »*, suggérait, mardi, le député de Paris.

Officiellement, le gouvernement n'est pas inquiet. *« Qu'il y ait une demande de précision, oui ; que cela conditionne le vote sur le CSM, non ! »*, assure l'entourage du ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. *« Il est hors de question de revenir en arrière sur la réforme de la justice »*, a déclaré, mercredi, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée, dans les couloirs. Mme Bredin annonce déjà que la deuxième lecture du texte sur la présomption d'innocence sera *« chaude »*. M. Vallini, de son côté, ne tardera pas à reprendre ses cours de *« pédagogie »* devant ses collègues du PS.

Clarisse Fabre

« Aucun citoyen n'est au-dessus des lois »

Dans un texte intitulé « Les leçons d'une démission », neuf députés socialistes – Jérôme Cahuzac, Christophe Carresche, Jean-Jacques Denis, Arnaud Montebourg, Philippe Nauche, Christian Paul, Vincent Peillon, Marisol Touraine et André Vallini – soulignent que le retrait de Dominique Strauss-Kahn *« traduit une conception exigeante et cohérente des rapports entre la politique et la justice ». « Il signifie clairement qu'aucun citoyen n'est au-dessus des lois »,* alors que, *« trop souvent, la séparation des pouvoirs a servi d'habillage à l'impunité des puissants ».*

Les neuf députés notent que *« cette attitude est en cohérence »* avec la pratique du gouvernement et avec les réformes engagées depuis deux ans, *« qui assoient l'indépendance des juges sur un socle constitutionnel et qui empêchent l'intrusion du pouvoir exécutif dans le fonctionnement de l'institution judiciaire ».* Toutefois, rappellent-ils, *« à cette affirmation de l'indépendance de la justice doivent répondre deux corrolaires inséparables de cette réforme : le respect des droits de la défense et le renforcement de la responsabilité des magistrats ».*

Réserves ou opposition des présidentiables du RPR

Le sénateur Jean-Paul Delevoye est *« réservé »* sur la révision constitutionnelle soumise au congrès du 24 janvier prochain et portant sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. *« Tout pouvoir mérite un contre-pouvoir,* a-t-il expliqué mercredi 3 novembre sur Europe 1. *Il faut une dépendance du parquet par rapport au pouvoir politique. »* Michèle Alliot-Marie attend quant à elle des réponses du gouvernement, notamment sur la responsabilité des magistrats, pour se déterminer. François Fillon faisait déjà partie, en juin 1998, des députés RPR qui avaient refusé de participer au vote lors de l'examen du texte en première lecture par l'Assemblée nationale. Les deux autres candidats à la présidence du RPR, Patrick Devedjian et Renaud Muselier, qui avaient voté pour, s'apprêtent à voter contre parce que, comme le dit le premier, *« l'intention d'origine du président de la République a été trahie par le projet gouvernemental ».*

Les trois volets du projet de Mme Guigou

● **La réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM)**. Ce texte, véritable clé de voûte de la réforme de la justice, renforce les garanties de nomination des magistrats du parquet. Aujourd'hui, le CSM n'est pas consulté lors de la nomination des procureurs généraux et rend un simple avis sur celle des procureurs. Désormais, il rendra, dans ces deux cas, des avis conformes auxquels le garde des sceaux sera tenu de se conformer. Le texte modifie la composition du CSM, où les magistrats seront minoritaires. Le projet a été approuvé par les deux Assemblées mais il doit encore être adopté par le Congrès, qui se réunira le 24 janvier à Versailles.

● **Les relations entre les parquets et la chancellerie**. Ce texte instaure non pas l'indépendance du parquet, mais une autonomie strictement encadrée. Aujourd'hui, les textes autorisent le garde des sceaux à diffuser aux parquets des circulaires de politique pénale générale, mais aussi des instructions dans les dossiers particuliers. Elisabeth Guigou s'est engagée en 1997 à ne plus intervenir dans les « affaires » en cours. La réforme entérine cette pratique en supprimant les instructions particulières du ministre, mais en contrepartie, elle demande aux parquets d'informer plus systématiquement le ministère et de se conformer plus strictement aux circulaires de politique pénale. Ce projet a été adopté, en première lecture, par les deux Assemblées. Une deuxième lecture aura lieu au printemps 2000.

● **La présomption d'innocence et les droits des victimes**. Ce texte instaure la présence d'un avocat dès la première heure de garde à vue, mais surtout, ôte aux juges d'instruction la décision de placement sous mandat de dépôt, qui sera confiée à un *« juge de la détention provisoire »*. Il accorde également aux personnes mises en examen et aux parties civiles des prérogatives plus grandes pendant l'instruction. Enfin, il interdit la publication de photos de personnes menottées et d'images de crimes et délits lorsque celles-ci portent atteinte à la dignité des victimes. Ce projet a été adopté en première lecture par les deux Assemblées. La seconde lecture des députés devrait intervenir début 2000.

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

L'ASSISTANCE PUBLIQUE - HÔPITAUX DE PARIS
vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, Avenue Victoria
LE MARDI 30 NOVEMBRE 1999 à 14h30
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 13h30)
à PARIS 16ème - 34 ter, rue MOLITOR
4 APPARTEMENTS de 7 PIECES (de 248 à 252 m²)
1 APPARTEMENT de 4 PIECES (147 m²) avec Jardin de 200 m²
12 PIECES (de 7,90 à 12,80 m²) - 11 DEBARRAS
et 15 CAVES - avec faculté de réunion de lots
VISITES sur place les 6, 20 et 27 novembre de 14h à 16h
et les 10, 16, 25 et 29 novembre de 11h à 13h
S'adresser à Me BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001),
14, Rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
INTERNET : http//:www.licitor.com

Les leçons judiciaires de l'affaire de la MNEF

ANALYSE

Les juges relaient la nouvelle exigence d'impartialité des citoyens

LES JUGES sont à nouveau sur la sellette. Sur fond d'affaire MNEF et de démission de Dominique Strauss-Kahn, les responsables politiques retrouvent des accents connus, fustigeant ici l'avènement d'*« un gouvernement des juges »*, là le risque d'*« une dérive à l'italienne »*. A mots couverts pour la majorité, plus ouvertement pour l'opposition, la grogne des élus ne fait que croître. Le débat se cristallise notamment sur la réforme de la justice d'Elisabeth Guigou, dont la légitimité est de plus en plus contestée.

Paradoxalement, l'affaire de la MNEF démontre pourtant la pertinence du principe qui est au cœur de la réforme : l'interdiction, pour le ministre de la justice, de donner aux parquets des instructions individuelles dans les dossiers en cours. L'émergence des « affaires », au début des années 90, avait en effet placé le garde des sceaux dans une position intenable : le code de procédure pénale l'autorisant à intervenir dans les « affaires », il était amené à se prononcer sur le devenir judiciaire d'élus appartenant à son bord politique, voire à des ministres de son gouvernement.

LIBERTÉ DES PARQUETS

Cette situation difficilement compatible avec la nécessaire impartialité de l'action publique s'est présentée une première fois en 1994, lorsque le garde des sceaux d'Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie, s'était prononcé sur l'ouverture d'une information judiciaire visant son collègue de l'industrie, Gérard Longuet. Pour éviter une crise politique, M. Méhaignerie avait prolongé inutilement une enquête préliminaire déjà bouclée afin de permettre à M. Longuet de démissionner avant d'être mis en examen. Deux ans plus tard, le ministre de la justice d'Alain Juppé, Jacques Toubon, avait, lui aussi, mêlé solidarité politique et interventionnisme judiciaire : afin d'empêcher l'ouverture d'une information judiciaire visant Xavière Tiberi, il avait dépêché un hélicoptère dans l'Himalaya.

Pour mettre fin à ces conflits d'intérêts qui ont nourri pendant des années un climat de suspicion autour des hommes politiques, Lionel Jospin s'était engagé, dans sa déclaration de politique générale, en juin 1997, à supprimer les instructions individuelles afin que l'Etat *« inspire le respect, redevienne impartial et se conforme au droit »*. Ce principe appliqué depuis 1997 trouve sa pertinence avec l'exemple de la MNEF : qui peut aujourd'hui souhaiter que la ministre de la justice – qui a, et c'est naturel, des solidarités politiques avec M. Strauss-Kahn puisqu'ils appartenaient au même gouvernement – ait le pouvoir d'ordonner ou d'interdire un réquisitoire supplétif visant nommément l'ancien ministre ?

En l'absence d'instructions individuelles provenant de la chancellerie, c'est donc aux procureurs généraux et aux procureurs de se prononcer, en opportunité, sur le devenir des procédures judiciaires. Cette liberté offerte aux parquets a des contreparties : la réforme de Mme Guigou impose aux parquets une application plus stricte des circulaires de politique pénale ainsi qu'une information systématique sur les « affaires ». Mme Guigou exige d'être informée, au jour le jour, de tous les dossiers judiciaires qui pourraient intéresser le gouvernement.

Une fois encore, l'affaire de la MNEF offre une illustration très concrète de cette exigence : c'est précisément, de l'aveu même du parquet de Paris, parce qu'on lui reproche *« des insuffisances dans la remontée des informations »* qu'Anne-José Fulgéras a été déchargée sans ménagement de ses fonctions de chef de la section financière par Jean-Pierre Dintilhac, nommé procureur de Paris par Elisabeth Guigou *(lire ci-contre)*. Les adversaires de l'indépendance du parquet peuvent donc se rassurer : le jeu des nominations-mutations offre encore un levier puissant sur la magistrature.

Restent les juges d'instruction, dont les puissantes prérogatives – mise en examen et placement en détention provisoire – cristallisent toutes les critiques. Dans le cas de la MNEF, ce sont en effet les deux magistrats instructeurs qui ont demandé, puis obtenu, le réquisitoire supplétif visant M. Strauss-Kahn. Pour certains élus, les mises en examen sont considérées comme une incursion de la magistrature dans la vie politique. Les détracteurs des projets de réforme de Mme Guigou dénoncent ainsi la toute-puissance du pouvoir judiciaire, arguant que les textes présentés par la ministre pourraient donner naissance à un gouvernement des juges.

« TIERS-POUVOIR »

En réalité, la réforme de la justice ne touche en rien au statut des juges d'instruction, qui sont indépendants de tout pouvoir depuis la réforme de la magistrature déclenchée en 1958 par Michel Debré. Depuis 1993, ils sont en outre nommés, comme tous les magistrats du siège, sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature et non sur décision du garde des sceaux. Bénéficiant de l'inamovibilité, ils ne peuvent être mutés sans leur consentement. Un ministre de la justice ne peut donc rien contre les décisions d'un juge d'instruction, dont les actes sont contrôlés par la cour d'appel. Tout juste le projet de réforme prévoit-il d'ôter au juge d'instruction le pouvoir de placement en détention provisoire pour le confier à un autre juge du siège.

L'émergence d'*« un tiers-pouvoir »*, selon le mot du magistrat Denis Salas, n'est donc pas liée aux réformes promues par les gouvernements successifs mais à la nouvelle exigence de transparence et d'impartialité des citoyens, dont les juges se sont fait peu à peu le relais. En quarante ans, la magistrature, formée depuis 1958 dans une école professionnalisée, s'est peu à peu émancipée du pouvoir pour tenter d'appliquer le droit selon le principe de l'égalité de tous devant la loi. Sauf à soutenir que cette règle doit épargner élus et décideurs publics, cette nouvelle donne paraît définitive.

Cécile Prieur

L'amertume d'Anne-José Fulgéras, devenue vedette malgré elle

JUSQUE-LÀ, elle avait préféré se taire. Ne surtout pas adjoindre sa voix à la polémique. Mais en entendant, mercredi 3 novembre, le procureur de Paris mettre en cause *« ses qualités de chef de service »* pour justifier sa mutation, Anne-José Fulgéras a décidé de réagir. Au cours de l'entretien qu'elle a eu avec lui mercredi, la chef de la section financière du parquet a, une dernière fois, écouté ce que Jean-Pierre Dintilhac avait à lui proposer. Puis, constatant l'impasse, elle lui a annoncé qu'elle allait *« pour la première fois s'exprimer publiquement »*.

Vedette, elle assure l'être devenue malgré elle. Les trois questions successives posées, à son sujet, mercredi à l'Assemblée nationale, pour la deuxième journée consécutive, par l'opposition à Elisabeth Guigou ? *« Horrible »*, soupire-t-elle. Cette célébrité soudaine, qui fait que l'on parle aujourd'hui de *« Mme Fulgéras »* sans même préciser qui elle est ? *« Terrifiant »*... Si, pourtant, elle sort aujourd'hui du silence, c'est qu'elle s'estime *« atteinte dans* [son] *honneur »*. Il y a d'abord eu la *« nécessaire mobilité »* invoquée par le procureur dans la lettre envoyée à ses collaborateurs le 29 octobre. *« Pour avoir un sens, il faudrait que cette règle s'applique à tous,* souligne la magistrate. *Or des chefs de section en poste depuis plus de cinq ans, il y en a quelques-uns. »*

En revanche, elle *« refuse de laisser dire »* que son départ serait motivé par *« un défaut d'organisation ou une insuffisance dans la remontée des informations ». « Je suis en poste depuis bientôt cinq ans,* poursuit-elle. *J'ai travaillé sous trois gardes des sceaux, trois procureurs. J'ai eu à gérer les dossiers Tapie, Elf, Crédit lyonnais, le conseil régional d'Ile-de-France et maintenant l'affaire MNEF. Croyez-vous que si, dans des dossiers aussi sensibles, je n'avais pas fait remonter l'information ou si d'importants désordres dans l'organisation de mon service avaient été constatés, on m'aurait maintenue à ce poste pendant ces cinq années ? »*

« ENJEUX QUI ME DÉPASSENT »

Les vrais motifs de cette mise à l'écart ? *« Je suis au cœur d'enjeux qui me dépassent,* dit-elle. *Je ne suis pas très docile, c'est vrai. Il m'est arrivé de dire "non". Mais j'ai toujours été loyale, je m'en suis expliquée. Aussi, je ne peux m'empêcher de penser qu'au-delà de mon cas personnel c'est toute une nouvelle conception de la gestion des magistrats qui est en jeu. »*

Car, ajoute-t-elle, *« un magistrat du parquet reste un magistrat ». « Je ne suis pas propriétaire du poste,* note-t-elle. *Je ne conteste pas à M. Dintilhac le droit de me remplacer. Mais si, comme il l'a dit, il ne souhaitait pas me sanctionner, il fallait me traiter autrement. »* En guise de consolation, le procureur lui a juste proposé un poste de chargée de mission sur le blanchiment. Une fonction *« largement inférieure à celle que j'exerçais et que je ne pouvais pas décemment accepter »*. Elle admet cependant que *« le procureur ne pouvait pas inventer un poste pour* [elle] »... En revanche, elle estime avoir été *« humiliée »* par la chancellerie. Après lui avoir proposé des postes à l'étranger – *« que je ne pouvais accepter pour des raisons familiales »* –, le directeur des services judiciaires s'est proposé, affirme-t-elle, d'*« envoyer* [son] *CV à un cabinet de chasseur de têtes »*...

Au cours de leur entretien de mercredi, M. Dintilhac lui a proposé de retarder la mutation annoncée. Anne-José Fulgéras pourra donc rester en poste jusqu'à la fin de l'année. *« De nouvelles fonctions lui seront proposées en rapport avec ses capacités, qui ne sont absolument pas en cause »*, a même indiqué, devant les députés, Elisabeth Guigou. Alors elle attend. Sans trop savoir quoi. Avec juste cette conviction, ou plutôt ce souhait : *« Je veux rester magistrat. »*

Nathaniel Herzberg

LeMonde Job: WMQ0511--0010-0 WAS LMQ0511-10 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0427 Lcp:700 CMYK

Martine Aubry envisage de restreindre le « temps d'habillage » dans le calcul des 35 heures

Le Sénat vide le projet de loi de son contenu

Devant le Sénat, qui examine le projet de seconde loi sur les 35 heures, Martine Aubry a reconnu, mercredi 3 novembre, que le temps de travail effectif, adopté par l'Assemblée, pouvait poser des problèmes à certaines branches. L'opposition ne s'est pas satisfaite de cette concession : elle a entrepris de supprimer les principales dispositions du texte, pour les remplacer par d'autres, inspirées du patronat.

LES 35 HEURES, provisoirement, n'existent plus. Le Sénat, où la gauche est minoritaire, a entrepris, mercredi 3 novembre, de démonter, article après article, le projet de loi de Martine Aubry. A l'issue de la discussion générale commencée la veille, la date d'entrée en vigueur du dispositif, le 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés, a ainsi été, de fait, abolie. L'amendement Michelin, qui impose de négocier la réduction du temps de travail avant tout plan social, n'a pas survécu non plus. Cette proposition adoptée début octobre par l'Assemblée nationale était considérée par le rapporteur du Sénat, Louis Souvet (RPR, Doubs), comme le *« plus emblématique des ajouts idéologiques »*. *« Bienvenue chez Reaction Incorporated »*, a réagi avec amertume, dans les couloirs, le sénateur de la gauche socialiste, Jean-Luc Mélenchon (Essonne).

La ministre de l'emploi et de la solidarité a bataillé, sans succès, pour défendre son texte en vantant les succès enregistrés dans le domaine du chômage. Mais elle a aussi annoncé que le temps de travail effectif pourrait être assoupli. A l'Assemblée, à l'initiative des Verts, la gauche plurielle avait fait adopter une nouvelle définition, en incluant, en plus de la pause casse-croûte, le temps d'habillage et de déshabillage. Cette définition *« pose quelques problèmes à des accords de branche professionnelle, elle ne figurait pas, à l'origine, dans le projet du gouvernement »*, a reconnu Mme Aubry.

PROJET ALTERNATIF

« L'Assemblée nationale a voté une première rédaction qui règle bien les pauses mais élargit beaucoup l'habillage, a ajouté un peu plus tard dans la soirée la ministre. *Quand la tenue est imposée par des dispositions législatives et réglementaires ou inséparables du métier – je pense au déguisement dans un parc d'attraction, l'habillage doit faire partie du temps de travail effectif. Mais dans certains cas, on peut admettre que l'habillage ne fait pas partie du temps de travail, nous devons continuer à travailler* (...) *il faut prévoir des contreparties, notamment pour l'agro-alimentaire. »*

Le temps de travail effectif pourrait donc faire l'objet de mesures dérogatoires pour certaines branches, comme pour les abattoirs. Plusieurs pistes sont étudiées au ministère de l'emploi, dont celle d'une prime en lieu et place du décompte de l'habillage dans les heures de travail. La ministre s'est aussi déclarée *« d'accord »* avec la proposition émise par Jean Chérioux (RPR, Paris), qui stipule que *« seuls les entreprises et les établissements déjà concernés par des dispositions législatives, réglementaires ou par des des conventions internes seront soumis à ces modalités »*. Sans doute cet aspect fera-t-il l'objet de nouvelles discussions lors du passage en seconde lecture du texte à l'Assemblée nationale...

Pour l'heure, le Sénat n'est pas disposé à s'embarrasser de telles précisions. Si droite jure ne plus être contre les 35 heures, elle préfère emprunter une autre voie. A l'unanimité, les sénateurs de l'opposition s'en sont pris à *« l'exception française »* des 35 heures. *« Alors quoi ? Dans une Assemblée qui compte autant de cœurs battants souverainistes, pas un mot pour contrer ceux qui viennent gémir à la tribune sur cette nouvelle exception française ? Le souverainisme ne dépasserait pas les frontières de la qualité du foie gras et du fromage ? »*, s'est moqué M. Mélenchon.

Sur proposition du rapporteur, le Sénat a en réalité commencé à dessiner le profil d'une autre loi. Ce projet alternatif a fait l'objet de quatre articles additionnels tous adoptés. Favorable à une *« réforme de la négociation collective »*, M. Souvet a ainsi fait adopter le principe de la création d'une conférence nationale, avec les partenaires sociaux. De même, la validation pour cinq ans de tous les accords de branche signés dans le cadre de la première loi Aubry a été votée : *« Les 118 accords déjà signés ne peuvent disparaître. Nous y veillerons »*, a prévenu l'ancien ministre de l'économie, Jean Arthuis (Union centriste, Mayenne). Cet article reprend, mot à mot, l'actuelle revendication... du Medef.

Isabelle Mandraud

Front commun syndical pour la défense des cadres

Les confédérations, hors la CFDT, mettent en garde le gouvernement contre le système du « forfait-jours »

LES CADRES se rebiffent. Plus de six mois après la déclaration commune signée le 12 avril par les unions de cadres de la CFDT, de la CGT, de FO et de la CFTC pour peser sur les négociations sur la réduction du temps de travail, les cadres se mobilisent à nouveau pour dénoncer, dans l'unité syndicale, les dispositions les concernant dans le projet de seconde loi sur les 35 heures. Dans un communiqué commun publié mercredi 3 novembre, la CGT, FO, la CFTC et la CFE-CGC demandent *« solennellement »* aux députés et au gouvernement que *« chacune des formes de réduction du temps de travail applicable aux cadres, y compris les "forfaits-jours", respecte le principe fondamental du décompte horaire, en laissant ouverte la définition des modalités à la négociation conventionnelle »*.

Le projet de seconde loi distingue en effet trois catégories de cadres : les *« cadres dirigeants »*, qui ne sont pas soumis à la réglementation sur la durée du travail, les *« cadres intégrés à une équipe »*, qui sont soumis aux règles des autres salariés, et les autres cadres, pour qui la réduction du temps de travail peut se décliner dans un « forfait-jours » limité à 217 jours travaillés par an (soit une dizaine de jours de congés supplémentaires par rapport à la moyenne actuelle). Or ce forfait ne prévoit pas d'horaires maximum journaliers et annuels, d'où les critiques des syndicats, qui craignent des journées à rallonge. Ceux-ci ont en effet calculé, à partir de la législation européenne, qui prévoit onze heures de repos entre deux périodes travaillées, soit une amplitude horaire maximale de 13 heures de travail par jour multipliée par 217 jours, que leur temps de travail maximum pourrait atteindre 2 821 heures par an, soit *« 75 % de plus que les 1 600 heures prévues pour les autres salariés »*.

L'absence de la CFDT, qui refuse *« toute lecture catastrophiste de la loi »* et fait confiance à la négociation collective pour pallier ses faiblesses, n'est pas la seule nouveauté de cette action commune, à laquelle s'est jointe la CFE-CGC, restée en marge du front syndical du 12 avril. Cette fois, ce sont les confédérations elles-mêmes, et non leurs unions de cadres, qui ont mis en garde le gouvernement. *« Nous avons réussi à convaincre nos confédérations que cette notion de forfait peut se propager facilement à toute une catégorie de salariés dont le temps de travail n'est pas prédéterminé,* explique Hubert Bouchet, secrétaire général de l'union des cadres et ingénieurs FO. *Cela concerne notamment tous les travailleurs nomades et ceux de l'immatériel* [informaticien, artiste...]. *»*

Alexandre Garcia

Fêtez l'amitié avec KLM-Alitalia.
Réservez le 5 novembre!

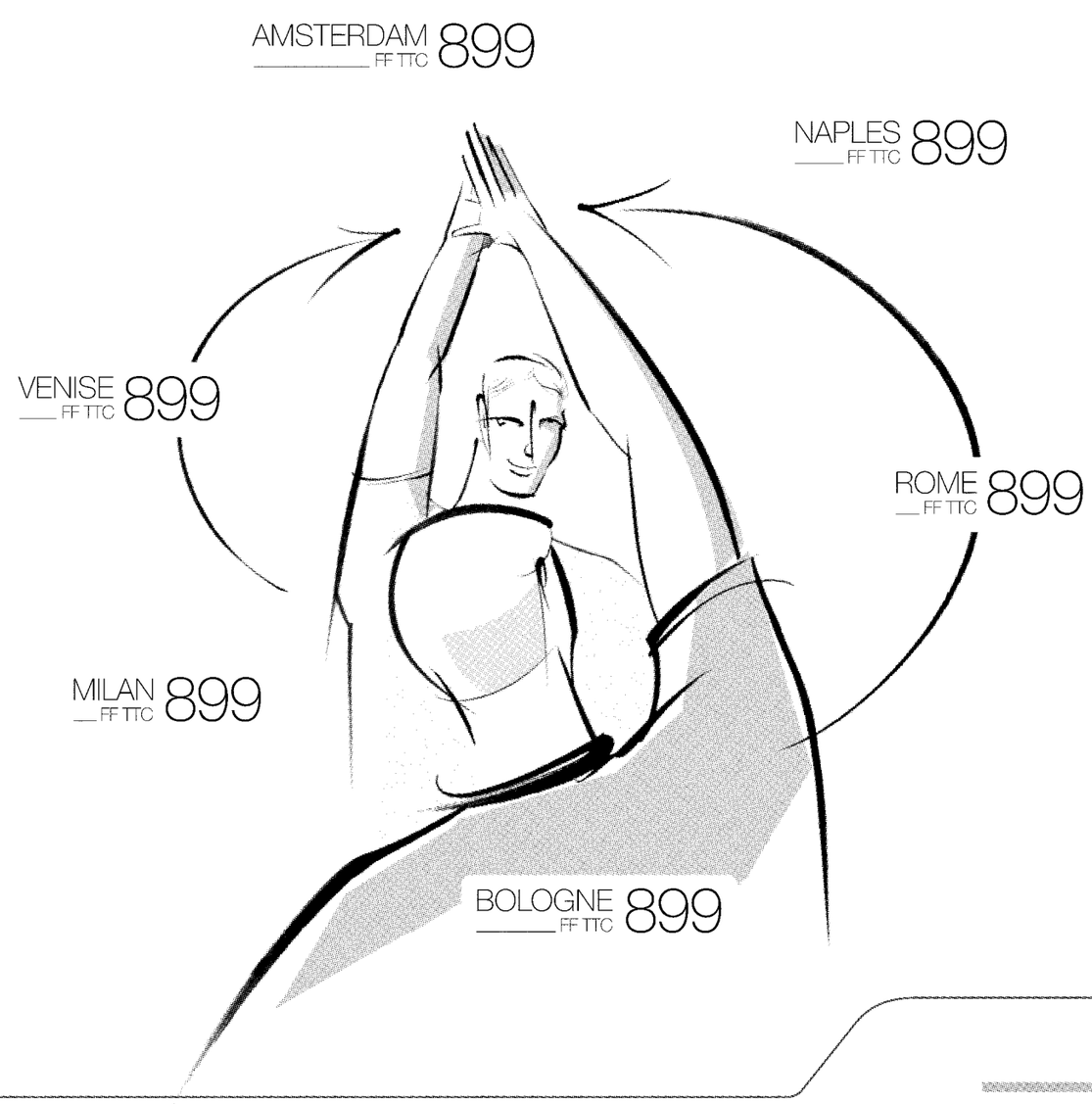

La véritable amitié ne connaît pas de frontières. Le partenariat KLM-Alitalia non plus. En vous proposant un seul prix exceptionnel sur six destinations, nous vous offrons une chance unique de rendre visite à vos amis en Italie ou aux Pays-Bas. Cette offre ne concerne que les réservations effectuées le 5 novembre. Alors, saisissez votre chance et partez embrasser vos amis... pour de vrai !

Réservations : KLM 0144561818, Alitalia 0802315315 ou dans votre agence de voyages. Amsterdam, Rome, Milan, Venise, Bologne et Naples 899 FF TTC (*) au départ de Paris, Lyon, Marseille(1), Mulhouse(2), Nice, et Toulouse. Un seul jour de vente (05/11). Période de voyage : 15-29 janvier 2000. (*)Prix A/R, taxes d'aéroport incluses au 06/10/99, soumis à conditions de vente et de transport, dans la limite des places disponibles. (1) pour l'Italie uniquement (2) pour Amsterdam uniquement

THE KLM-ALITALIA PARTNERSHIP.
ONE TICKET TO THE WORLD.
Alitalia

Didier Bariani investi par l'UDF et DL dans la 21e circonscription de Paris

DIDIER BARIANI, président de l'UDF de Paris, a reçu, mercredi 3 novembre, l'investiture conjointe de François Bayrou, président de l'UDF, et d'Alain Madelin, président de Démocratie libérale, pour l'élection législative partielle qui aura lieu dans la 21e circonscription de Paris, le 28 novembre et le 5 décembre. Ancien député, M. Bariani fut maire du 20e arrondissement de 1983 à 1995. Brice Lalonde, président de Génération écologie et proche de DL, est également candidat. Le RPR a indiqué que, faute de président, il n'est pas en mesure d'accorder une investiture officielle, même s'il soutient M. Bariani. Le Mouvement national et républicain (MNR) de Bruno Mégret a officialisé, mercredi, la candidature de Jacques Gaillard, qui fut directeur de campagne de Jean-Marie Le Pen dans le 20e arrondissement en 1989. Denis Baupin, porte-parole des Verts, a lui aussi été investi officiellement, avec, comme suppléante, une autre porte-parole des Verts, Martine Billard.

Philippe Séguin plaide, à Montréal, pour un « sursaut » du politique

PHILIPPE SÉGUIN, chercheur invité de l'Université du Québec (Montréal) depuis septembre, a déclaré, mercredi 3 novembre, que l'*« on invoque la mondialisation pour excuser toute impuissance politique et expliquer le recul de l'Etat »*, mais que celle-ci est *« moins la cause que l'alibi de l'effacement du politique »*. Selon l'ancien président du RPR, elle démontre plutôt *« l'urgence d'une réhabilitation du politique »*, qui souffre, selon lui, de deux travers : la *« frilosité »* et la *« démagogie »*. Il faut, a insisté M. Séguin, *« avoir le courage de relativiser le mouvement de mondialisation »*. Face à l'économie de marché, M. Séguin suggère de *« mieux profiter des effets positifs de la mondialisation et de limiter ses effets pervers, dont le risque d'uniformisation »*.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le Front de libération nationale de la Corse (FLNC-canal historique) a revendiqué l'attentat** commis contre l'hôtel des impôts du XIIe arrondissement de Paris, dans la nuit du 27 au 28 octobre, pour démontrer sa *« capacité à agir au cœur même de la capitale »*, dans un communiqué transmis le 4 novembre à Bastia (Haute-Corse), et authentifié.

■ **SYNDICATS : Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, affirme que son mandat** à la tête de la centrale syndicale *« prime sur tous les autres »*, notamment sur celui de membre de la direction du PCF. *« J'exerce la première responsabilité dans la CGT »*, déclare M. Thibault dans un entretien à *L'Hebdo-CGT* du 5 novembre. *« Personne n'aurait intérêt à ce que des partis politiques tentent de se substituer aux organisations syndicales »*, ajoute-t-il.

■ **SOCIAL : les prestations de protection sociale (maladie, retraites, allocations familiales, chômage, etc.) ont progressé de 2,9 % en 1998,** selon une étude publiée mardi 2 novembre par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Leur part dans le produit intérieur brut (PIB) a cependant légèrement diminué, passant de 29,6 à 29,2 %. En 1998, ces prestations se sont élevées à 2 496 milliards de francs. Le *« taux de pression sociale »* (pourcentage des cotisations sociales, des impôts et des taxes affectées au système social par rapport au PIB) reste pratiquement stable à 25,3 % en 1998, contre 25,1 % en 1997 et 25,2 % en 1996.

■ **ANCIENS COMBATTANTS : les députés ont adopté,** dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 novembre, les crédits du budget des anciens combattants pour l'an 2000 (25 milliards de francs, 3,8 milliards d'euros, soit -2 % par rapport à 1999), qui financent pour l'essentiel leurs retraites. Le PCF s'est abstenu, les députés de l'opposition RPR-UDF-DL ont voté contre.

■ **FONCTIONNAIRES : le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, a déclaré,** mercredi 3 novembre, à l'Assemblée nationale, lors de l'examen des crédits du ministère de la fonction publique pour 2000, que *« si les 35 heures dans notre pays deviennent la norme, il n'y a aucune raison* [que les fonctionnaires] *n'aillent pas à cette norme des 35 heures »*.

LeMonde Job: WMQ0511--0011-0 WAS LMQ0511-11 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0428 Lcp:700 CMYK

RELIGION **Les évêques de France ont convié, pour la première fois, à leur assemblée plénière annuelle, qui a lieu à Lourdes du jeudi 4 au dimanche 7 novembre, les 670 jeunes prêtres ordonnés au cours des cinq dernières années. Alors que la moyenne d'âge du clergé ne cesse d'augmenter – elle est aujourd'hui de plus de soixante-cinq ans –, ces jeunes prêtres présentent des parcours et des profils plus « identitaires », différents de ceux de leurs aînés. ● ILS PORTENT, majoritairement, le « col romain » de l'habit ecclésiastique, les générations précédentes ayant abandonné la soutane après Vatican II. ● AVANT l'entrée en séminaire, ils ont souvent eu une expérience professionnelle. ● PORTRAIT d'un de ces jeunes prêtres, en banlieue parisienne, qui s'est éloigné de l'Eglise avant de s'en rapprocher par un passage dans une communauté proche des charismatiques.**

Les jeunes prêtres bousculent les habitudes d'un clergé vieillissant

Conviés, pour la première fois, à l'assemblée plénière des évêques, à Lourdes, ces prêtres trentenaires tranchent avec leurs aînés : par leurs parcours plus variés avant l'entrée en séminaire et leur goût pour les signes d'appartenance au catholicisme, notamment l'habit ecclésiastique

SIX CENT SOIXANTE-DIX jeunes prêtres entourant les cent six évêques de France réunis à Lourdes à l'occasion de leur assemblée plénière annuelle : l'image est forte, médiatique. L'épiscopat français a pris l'initiative d'inviter pendant quatre jours, du jeudi 4 au dimanche 7 novembre, les prêtres diocésains ordonnés au cours des cinq dernières années, ainsi que les jeunes religieux au service des diocèses, pour un temps de prière et de célébrations en commun. Une centaine de diacres permanents (un par diocèse), dont certains seront accompagnés de leur épouse, se joindront à eux. Le point culminant de ce rassemblement sera une messe célébrée dans la vaste basilique souterraine Saint-Pie-X.

Les prêtres trentenaires, qui font partie des « classes creuses » du clergé en raison du déficit de vocations, ont rarement l'occasion d'être rassemblés en si grand nombre. Par-delà leur diversité, un détail vestimentaire ne manquera pas de frapper les observateurs : le nombre des « cols romains », qui dominera très largement celui des « cols roulés ». Tandis que leurs aînés avaient abandonné la soutane après le concile Vatican II pour la remplacer par un habit civil, parfois discrètement complété d'une croix sur le revers de la veste, la majorité des jeunes prêtres portent aujourd'hui sans complexe l'habit ecclésiastique noir, qu'on appelle aussi clergyman.

Certains le remplacent par une croix, suspendue bien en évidence sur la poitrine. *« Génération identitaire »*, disent les sociologues. Pour le Père Yves Morel, qui entame à trente-deux ans son ministère à Asnières, dans les Hauts-de-Seine, le col romain est un *« signe de témoignage »* : *« Dans ma jeunesse, beaucoup de prêtres que j'ai croisés n'étaient pas reconnaissables et je l'ai regretté. Le col romain me fournit l'occasion de rencontres et de conversations avec des personnes qui m'abordent au hasard des circonstances. »*

Il n'existe pas d'étude précise sur les origines sociales des prêtres récemment ordonnés. Tout au plus peut-on constater que les vocations sont plus nombreuses désormais en milieu urbain. Deux types de profil se dégagent. Les familles de tradition catholique continuent de « donner » des fils à l'Eglise : parmi les diocèses de la banlieue parisienne, il est significatif que ceux de l'Ouest (Nanterre, Versailles) aient davantage de vocations que les autres. *« Cependant, les familles catholiques ont de plus en plus peur d'avoir un fils prêtre »*, tempère le Père Guy Lescanne, supérieur de séminaire et auteur de plusieurs études sur les jeunes générations. L'autre profil, qui est en hausse, est celui du converti : au cours d'un itinéraire de découverte – ou de redécouverte – de la foi, des jeunes gens se posent la question de la vocation.

« RÉAPPROPRIATION »

Les parcours qui conduisent ces hommes jusqu'au sacerdoce sont moins linéaires que par le passé. Le temps est révolu où le grand séminaire succédait presque naturellement à une scolarité entamée au petit séminaire. La plupart des jeunes prêtres ont achevé des études supérieures, et parfois travaillé durant plusieurs années, avant d'entrer au séminaire. Leurs histoires sont jalonnées de rencontres avec des personnalités qui les ont marqués, de temps forts passés dans des communautés : L'Arche, qui prend en charge des handicapés mentaux, des communautés charismatiques telles que L'Emmanuel, des centres de formation chrétienne comme l'Institut séculier Notre-Dame-de-Vie.

« Ces prêtres ne sont pas différents des autres jeunes du même âge, affirme le Père Lescanne. *Ils appartiennent à une génération qui a l'impression d'être "née après" : contrairement aux précédentes, elle n'a pas été cimentée par des dates, par une histoire commune. Du coup, ces jeunes ont plus de mal à dire "nous" ; ils ont aussi besoin de trouver un sol solide sous leurs pieds afin de pouvoir dire "je". »* Selon cette analyse, le goût des jeunes prêtres pour les signes d'appartenance, leur attrait pour les formes traditionnelles de liturgie et de piété – toutes choses qui déconcertent tant leurs aînés – ne devraient pas être compris comme une volonté de réaction, mais comme une forme de *« réappropriation »* d'un passé qu'ils n'ont pas connu et qu'ils découvrent comme neuf. Pour Guy Lescanne, *« ces jeunes n'ont pas de comptes à régler avec le passé, ils n'entrent pas dans les débats de leurs aînés »*.

La coexistence de cette nouvelle génération identitaire avec la génération qui a vécu le concile Vatican II ne va pas sans incompréhensions : *« Leurs aînés se sont battus pour se libérer de ce qu'ils considéraient comme des carcans. Ils ont du mal à comprendre que les plus jeunes les revendiquent »*, résume le Père Lescanne. Le fameux col romain, en particulier, cristallise souvent les passions : *« carte de visite »*, *« joint de culasse »* ou encore *« minerve romaine »*, les expressions ne manquent pas dans les presbytères pour railler cette nouvelle mode. De leur côté, les jeunes prêtres ont tendance à trouver *« exotiques »* les combats idéologiques de leurs prédécesseurs qui prêchaient *« l'ouverture au monde »*, ou encore *« l'enfouissement »*. Eux se sentent plutôt préoccupés par une annonce explicite, une *« proposition de la foi »*.

COLS ROULÉS ET COLS ROMAINS

Cependant, la situation difficile que traverse le clergé français incite plutôt cols roulés et cols romains à resserrer les rangs, en acceptant leurs différences. Emmanuel Binder, trente-quatre ans, a été ordonné prêtre en 1994 pour le diocèse de Valence ; la moyenne d'âge du clergé y est de soixante-dix ans : *« Nous sommes seulement dix prêtres de moins de cinquante ans. Je suis tout seul pour la ville de Die et sa région. Ma paroisse compte trente-cinq clochers. »* Le Père Binder fait partie du conseil presbytéral qui assiste l'évêque. Comme les autres prêtres de sa génération, il a été amené à prendre très tôt des responsabilités et à apprendre à travailler avec des laïcs.

A Asnières, le Père Morel confie que le plus difficile pour lui est *« de ne pas se laisser dévorer par le travail »*. Pour échapper à la solitude, ces jeunes prêtres apprécient la vie en communauté, encouragés en cela par leurs évêques. Ils aiment aussi se retrouver à dates régulières entre prêtres d'une même génération, avouant qu'il est *« difficile de vivre son ministère avec des collègues de soixante-dix ans »*.

Guy Lescanne connaît d'expérience les difficultés qui attendent ces jeunes prêtres : *« L'année de leur ordination, ils sont fêtés, entourés par la communauté chrétienne parce qu'ils sont porteurs d'une espérance. La deuxième année, l'enthousiasme s'émousse. La troisième année est la plus dure, quand plus personne ne vient sonner au presbytère... Le contexte a radicalement changé : leurs aînés étaient confrontés aux questions de l'incroyance. Eux sont confrontés aux non-questions de l'indifférence.»*

Pourtant, quand ils évoquent leur ministère, les prêtres trentenaires le font avec fougue et passion : les mots de *« service »*, de *« don »* reviennent régulièrement dans leurs propos. Le Père Binder, lui, parle d'un *« défi »* : *« Les schémas anciens sont dépassés, nous avons beaucoup de choses à inventer et à créer. »*

X. T.

Moyenne d'âge : plus de 65 ans

● **Le clergé catholique** français compte 20 800 prêtres séculiers (rattachés à des diocèses). Ils étaient 41 000 en 1965, et leur nombre est en baisse constante depuis trente ans. Moyenne d'âge : plus de soixante-cinq ans.

● **Chaque année,** environ 120 prêtres diocésains sont ordonnés, plus une trentaine appartenant à des ordres religieux. Ces chiffres cachent de grandes disparités selon les régions : le diocèse de Paris peut envoyer 30 jeunes prêtres à Lourdes, alors que l'Aveyron, l'Allier ou la Lozère n'enverront aucun prêtre récemment ordonné.

● **Les séminaristes en formation** sont au nombre d'un millier. Chaque année, un peu moins de 200 candidats sont admis dans les séminaires diocésains. Les études durent six ans.

● **Le nombre de diacres permanents** est en augmentation constante depuis que le concile Vatican II a restauré cette forme de ministère. Les diacres peuvent être mariés. Ils prêchent, célèbrent des baptêmes et des mariages, président aux enterrements. Plus de 1 500 diacres permanents devraient être ordonnés cette année.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

« Ce qui me gênerait ce serait de ne pas pouvoir être prêtre partout »

DANS LA PIÈCE claire qui sert à la fois de bureau et de lieu d'accueil pour les visiteurs, le premier meuble qui frappe le regard est la bibliothèque. Elle occupe tout un mur et sur ses rayonnages s'alignent des Bibles, des ouvrages de théologie et des photos du pape Jean Paul II. Disposé dans un coin face à un crucifix, un prie-Dieu en bois est le seul objet ancien. Sur le bureau, un ordinateur récent équipé de tous ses périphériques est relié au site Internet de la paroisse.

PORTRAIT

« Je n'ai pas connu le passé, et les débats anciens ne m'intéressent pas »

Le Père Olivier Mesana, trente-quatre ans, a été ordonné cette année pour un diocèse de la banlieue parisienne. Derrière les lunettes fines, le regard est fatigué. Vêtu de noir, il a choisi de porter le col romain, même lorsqu'il est en vacances, *« parce que le monde a besoin de signes » : « Je suis ce que je suis, prêtre catholique, et les personnes que je rencontre savent à qui elles s'adressent. Il n'y a pas d'ambiguïté. Ce qui me gênerait ce serait de ne pas pouvoir être prêtre partout. »*

Il reconnaît cependant que ce choix n'est pas toujours facile à vivre dans l'Eglise, *« parce que vous êtes vite étiqueté. »* Sur ses dix condisciples de séminaire, sept ont adopté le col romain. *« C'est plus difficile à vivre avec les prêtres de la génération précédente, ceux qui ont abandonné la soutane. »*

Issu d'une famille non pratiquante-*« mais pas anticléricale »* précise-t-il, baptisé et catéchisé, Olivier Mesana s'éloigne rapidement de l'Eglise. *« J'étais en réaction contre elle, je la trouvais trop moralisante. J'avais tout un discours contre Dieu et contre l'Eglise. Mais cette manière de la rejeter était aussi une question. »* Un ami d'enfance, avec qui il joue au football, lui fait rencontrer un prêtre : *« Il m'a simplement proposé de m'adresser directement à Dieu, de prier. »*

LA QUESTION DU SACERDOCE

A dix-huit ans, c'est le début d'une conversion. La question du sacerdoce se pose presque simultanément. Olivier participe d'abord à un mouvement d'étudiants chrétiens, puis à une communauté nouvelle proche du mouvement charismatique, l'Ecole Jeunesse-Lumière. *« Je n'avais rien retenu de mon catéchisme, je ne savais même pas le Notre Père, il m'a fallu apprendre à devenir chrétien... »*

Les prêtres qui l'accompagnent lui conseillent de terminer tout d'abord ses études et de commencer à travailler avant d'entrer au séminaire. Après un bac commercial, il suit une formation interne à la Bourse de Paris pour devenir commis d'agent de changes. *« J'ai vécu la fin de la Corbeille et les débuts du Matif ! »*, se souvient-il en souriant. En 1993, dix ans après sa conversion, il quitte les marchés financiers pour le séminaire.

Il veut devenir prêtre de paroisse afin d'aller *« là où il y a des besoins »*. Il avoue que l'obligation du célibat a été, pour lui comme pour la plupart des autres candidats au sacerdoce, *« la question de fond, parce qu'il est naturel pour un homme de fonder un foyer et d'avoir des enfants »*. Parmi ses condisciples, l'un au moins a quitté le séminaire pour cette raison-là. Pourtant, affirme-t-il, s'il avait aujourd'hui le choix, il choisirait le célibat *« parce que je crois que le Christ est capable de remplir toute une vie »*.

Le Père Mesana occupe cette année son premier poste, comme assistant du curé dans une grande paroisse urbaine. *« Je suis très sensible à la beauté de la liturgie, au sens du rituel. Je ne vis pas cela comme un retour en arrière, mais peut-être comme un certain équilibre. Je n'ai pas connu le passé, et les débats anciens ne m'intéressent pas. »* Il se dit très attaché à vivre son ministère en lien avec les autres prêtres *« dans une relation fraternelle »*, bien qu'il n'ait pas choisi d'entrer dans un ordre religieux. Il avoue aussi avoir en lui *« un désir de vie spirituelle intense, une soif de prière »*.

Pour ce jeune prêtre, la priorité est *« la mission et l'annonce de l'Evangile »*. Il souhaite se consacrer particulièrement aux jeunes et aux *« recommençants »*, ceux qui font un retour à la foi chrétienne. Quand on l'interroge sur le manque de prêtres et de vocations, il affiche une grande confiance : *« Je n'ai aucune inquiétude pour l'avenir de l'Eglise. Les questions spirituelles occupent aujourd'hui une place très importante. Les vocations peuvent revenir à une vitesse extraordinaire... »*

X. T.

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

TROIS QUESTIONS À...

HIPPOLYTE SIMON

1 En tant qu'évêque de Clermont-Ferrand et membre de la commission épiscopale des ministère ordonnés, quel sens donnez-vous à l'initiative de rassembler à Lourdes tous les jeunes prêtres ordonnés depuis cinq ans ?

Cette initiative est venue du Conseil permanent des évêques. Elle s'enracine dans l'expérience que nous avons déjà vécue, en 1998, de célébrer la messe à Lourdes au milieu d'une assistance nombreuse. Cette année, nous avons voulu donner une visibilité aux jeunes prêtres diocésains, qui sont nos proches collaborateurs. Parmi les sujets que nous aborderons en assemblée plénière, à côté d'un dossier important sur l'apostolat des laïcs, un autre portera sur les ministères ordonnés.

2 Rassembler en un même lieu près de 700 jeunes prêtres, n'est-ce pas donner une image déformée de l'Eglise de France, puisque la moyenne d'âge des prêtres est supérieure à soixante-cinq ans ?

Nous voulons casser une idée reçue, selon laquelle il n'y aurait plus de jeunes prêtres. Qu'on cesse de nous le dire ! Il ne faut pas faire porter à ces jeunes, qui ont le mérite d'avoir fait ce choix, ce poids de frustration et cette espèce de critique implicite. On oublie que les prêtres sont des volontaires. Ce rassemblement est pour nous une façon de dire que la vocation existe aujourd'hui. Il faut sortir du pessimisme ambiant, de cette intimidation sourde qui pèse sur les jeunes chrétiens et tendrait à leur faire croire qu'il n'y a plus rien à faire. Des jeunes m'écrivent en me disant qu'il leur est très difficile d'avouer qu'ils sont chrétiens. Ce n'est tout de même pas une faute !

3 Comment percevez-vous ces jeunes prêtres, que l'on qualifie volontiers de « classiques », voire de « conservateurs », par comparaison avec leurs prédécesseurs ?

Ils sont très divers. Je les trouve généreux, car ce n'est pas facile de s'engager aujourd'hui dans le sacerdoce. On peut travailler de façon très fraternelle avec eux. Ils sont déconcertants pour une certaine génération, qui a mis l'accent sur l'ouverture au monde. Souvent ils n'ont pas de passé chrétien. Mais ils sont là, et ils nous réserveront des surprises.

Propos recueillis par Xavier Ternisien

LeMonde Job: WMQ0511--0012-0 WAS LMQ0511-12 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0429 Lcp:700 CMYK

Les conséquences discutées du passage du nuage de Tchernobyl au-dessus de la France, en 1986

Le professeur Pellerin poursuit en diffamation une députée et une journaliste

L'ancien directeur du service central de protection contre les rayons ionisants, le professeur Pierre Pellerin, poursuivait pour diffamation, mercredi 3 novembre, la députée Michèle Rivasi et la journaliste Hélène Crié. Elles l'ont accusé, dans un livre, d'avoir minimisé les conséquences du passage, au-dessus de la France, du nuage radioactif dégagé par l'explosion de Tchernobyl, en avril 1986.

ANCIEN DIRECTEUR du Service central de protection contre les rayons ionisants (SCPRI), le professeur Pierre Pellerin, soixante-seize ans, poursuivait, mercredi 3 novembre, pour *« diffamation »* Michèle Rivasi, agrégée de biologie et députée (apparentée PS) de la Drôme, et Hélène Crié, journaliste à *Libération*, devant la chambre de la presse du tribunal de Paris. M. Pellerin reproche aux deux femmes d'avoir affirmé à plusieurs reprises, dans un livre, *Ce nucléaire qu'on nous cache* (éditions Albin Michel), qu'il a *« menti »* après le passage, sur la France, du nuage radioactif dégagé par l'explosion du réacteur de la centrale nuclaire de Tchernobyl, le 26 avril 1986.

PROCÈS

Selon les auteurs de l'ouvrage, M. Pellerin aurait reconnu *« tardivement »* que la France avait bien été touchée par le nuage radioactif. Il aurait volontairement minimisé ses conséquences en termes d'hygiène publique. Il aurait également menti par omission en ne parlant pas de la situation en Corse, où des niveaux importants de radioactivité avaient été détectés, et de l'influence des pluies, qui, dans le sud-est du pays, ont provoqué une concentration des retombées radioactives.

Le professeur Pellerin, qui réclame 80 000 francs de dommages et intérêts, conteste cette vision des événements. Médecin électro-radiologiste et agrégé de biophysique, il passe pour l'un des grands spécialistes du nucléaire. A ce titre, il a pris, dès sa création en 1957, la tête du SCPRI, qu'il a quitté en 1993, avant que cet organisme, chargé de mesurer la radioactivité et d'informer les autorités, soit remplacé par l'Office pour la protection contre les rayonnements ionisants (OPRI).

« Nous constations que la radioactivité naturelle avait à peu près doublé, mais il n'y avait pas de quoi être inquiet, explique-t-il. *Il n'y avait aucun risque pour la santé. De toute façon, il ne pouvait arriver en France plus de 1/500 000e de la radioactivité mesurée à proximité de la centrale de Tchernobyl. »* Dans les communiqués qu'il adresse à la presse dans les jours qui suivent l'accident, M. Pellerin écarte systématiquement l'hypothèse d'un risque sanitaire. Alors qu'ailleurs en Europe des mesures de précaution sont prises, en France il ne se passe rien. *« Une chape de plomb recouvrait le pays, et la comparaison avec nos voisins n'était pas à notre avantage en termes de transparence et de démocratie »*, se souvient Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, témoin de la défense.

Pour tenter de comprendre les données du problème, le tribunal s'offre une plongée dans le monde opaque du nucléaire. L'intention est louable, mais les témoins-experts qui viennent à la barre, ont parfois du mal à transmettre un message accessible aux néophytes. Les débats se prolongent pendant huit heures sur les normes admissibles de radioactivité et sur les conséquences éventuelles d'une exposition prolongée aux rayonnements ionisants. On discute de la durée de vie de l'iode ou du césium 137, on parle de becquerels, de millisiverts, de picocuries, de rems.

Les témoins du professeur Pellerin affirment qu'il n'y avait aucun danger de contamination importante en avril-mai 1986. Le professeur Maurice Tubiana, ancien chef du département radiation à l'Institut Gustave Roussy, soutient même que Pierre Pellerin a *« rendu un service aux Français en évitant les mouvements de panique qui frisaient l'hystérie dans certains pays européens »*. Selon lui, la France a échappé à un phénomène constaté ailleurs : une hausse spectaculaire des avortements. *« 100 000 à 200 000 femmes ont avorté de crainte de donner naissance à un monstre, alors que les doses étaient insignifiantes,* dit-il. *Le niveau de contamination après Tchernobyl correspondait à ce qu'un Parisien peut recevoir en passant une semaine aux sports d'hiver ou en bord de mer. »* Rumeurs dans la salle.

> « Une chape de plomb recouvrait le pays, et la comparaison avec nos voisins n'était pas à notre avantage »

Pour sa part, Michèle Rivasi, longtemps responsable de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-RAD), créée après l'accident de Tchernobyl, évoque le *« principe de précaution »* qui n'aurait pas prévalu à l'époque. *« Il était impossible d'affirmer qu'il n'y avait, à long terme, aucun effet sur la santé. On a fait courir un risque inutile, notamment aux enfants. » « Pourquoi imputer cela au professeur Pellerin et non pas aux autorités ? »*, interroge la présidente. *« Il avait accès aux 130 stations qui effectuaient les mesures, toute l'information sur le nucléaire passait par lui, c'est lui qui devait informer les autorités. Or il n'a donné que des moyennes et a toujours affirmé que c'était sans conséquence. »* Venu pour se voir rendre justice, le professeur Pellerin a finalement été obligé de se défendre. *« Même si on dépasse la limite sanitaire, il n'y a pas de danger*, insiste-t-il. *Si j'avais pensé une seconde qu'il y avait le moindre risque, j'aurais averti le premier ministre pour des mesures d'évacuation. »*

Jugement le 8 décembre.

Acacio Pereira

Les absences des enseignants représentent trois semaines de cours par an

Un rapport de l'IGAEN

AVEC LE SLOGAN « Pas de classe sans enseignant », le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a fait du remplacement des professeurs absents l'un des éléments-clés d'une politique visant le « zéro défaut ». Dans son rapport annuel, rendu public jeudi 28 octobre, l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen) constate que, sur ce point, le but est loin d'être atteint.

Ainsi, sur le millier d'heures dues chaque année aux élèves de lycée et de collège, 5 % ne sont pas assurées et ne font l'objet d'aucun remplacement. A ces heures perdues s'ajoutent les heures supprimées en fin d'année, lorsque les établissements sont fermés pour l'organisation des examens. En moyenne, calcule l'Igaen, les élèves du second degré perdent chaque année trois semaines de cours, ce qui, sur l'ensemble d'une scolarité, correspond à un déficit d'une demi-année d'enseignement. Au-delà des conséquences pédagogiques, l'Igaen relève le coût social et financier de ce phénomène : le déficit d'enseignement incite certains parents d'élèves à recourir aux cours de rattrapage, ce qui accentue les inégalités sociales.

Pour l'Igaen, la gestion des absences d'enseignants mérite donc d'être revue. *« Le remplacement dans le second degré n'a pas été jusqu'à présent traité comme un service mais comme une rubrique résiduelle »*, juge l'Igaen. En premier lieu, le décompte des absences doit être amélioré au niveau du rectorat et au sein des établissements. Ces derniers doivent obtenir davantage de moyens (sous forme d'heures supplémentaires de suppléances) pour faire face aux absences de courte durée. Reprenant une proposition récurrente, mais peu suivie d'effets, en matière de gestion du personnel de l'éducation nationale, l'inspection recommande aussi de construire une *« gestion prévisionnelle des remplacements »*. Cela permettrait aux académies de les prendre en compte lorsqu'elles expriment leurs besoins annuels en postes. Une évolution jugée d'autant plus nécessaire par l'inspection que le réemploi des maîtres auxiliaires et la diminution du nombre d'enseignants bivalents ont, ces dernières années, privé les rectorats de souplesse pour des ajustements de tout ordre. Pour limiter au maximum la perte d'heures due à l'organisation des examens, et notamment du baccalauréat, l'Igaen envisage une solution réellement efficace : faire évoluer le bac vers davantage de contrôle continu. L'inspection préconise de même une réflexion sur les *« oraux de rattrapage »*, qui allongent le calendrier d'une semaine.

Dans l'enseignement primaire, l'Igaen s'inquiète, cette année, des conséquences de la baisse du nombre d'élèves (35 600 en moyenne par an depuis sept ans) sur la répartition des postes d'enseignants. Au niveau national, la situation est préoccupante, estime l'inspection : les redéploiements entre les départements, qui enregistrent des baisses d'effectifs inégales, ne s'effectuent pas de manière optimale. Le recours à des enseignants recrutés sur les listes complémentaires pour remplir des postes vacants est devenu systématique (3 500 postes cette rentrée), alors que dans le même temps certains départements enregistrent des emplois en surnombre. L'inspection recommande donc un meilleur contrôle des emplois au niveau des inspections académiques.

Enfin, au chapitre de l'enseignement supérieur, l'inspection générale déplore une application *« à géométrie variable »* de la réforme pédagogique lancée en avril 1997 par François Bayrou. Cette réforme prévoit une organisation des études en semestres, le regroupement des enseignements en unités, la mise en place du tutorat, la compensation et la capitalisation des notes ainsi que la suppression des notes éliminatoires, l'anonymat des copies et l'évaluation des enseignements. Or il semble que si ces modalités ont été acceptées sur le principe, leur mise en œuvre, deux ans plus tard, laisse à désirer. L'inspection exhorte donc l'administration centrale à *« manifester l'intérêt qu'elle porte à cette réforme en rappelant les principes réglementaires essentiels »*.

Stéphanie Le Bars

Les deux générations du nucléaire

TRENTE ANS séparent Pierre Pellerin, né en 1923, de Michèle Rivasi, née en 1953. Trente ans, c'est-à-dire une génération. Et c'est bien un conflit de générations, plus qu'une affaire de diffamation, qu'a examiné la chambre de la presse du tribunal de Paris. Derrière les polémiques techniques a surgi l'opposition de deux cultures, deux conceptions, deux époques. Et si cette affaire illustre ce clivage, c'est que l'accident de Tchernobyl a permis, en France, cette transition entre deux approches de l'énergie nucléaire.

Pour la génération qui a fait – et imposé – le nucléaire, cette énergie était marquée du sceau du progrès. Dans un article des *Annales des mines*, en 1974, Pierre Pellerin écrivait : *« L'humanité est maintenant confrontée à un choix inévitable : ou bien elle décide (et c'est son droit a priori) le retour aux techniques ancestrales et l'abandon total du progrès en acceptant en contrepartie la résurgence de fléaux que l'on a tendance à considérer trop légèrement comme définitivement abolis ; ou bien la progression actuelle est maintenue, et dans ce cas, la contestation de l'énergie nucléaire est une imposture. »* Les promoteurs du nucléaire parlaient au nom du progrès de l'humanité et affirmaient posséder la science et le savoir face à une foule ignorante. Dans une interview au *Figaro*, en 1990, Pierre Pellerin expliquait : *« Je pense que si l'on tente d'informer des gens qui ne sont pas préalablement formés, on désinforme. »*

D'HÉROÏQUE À MODESTE

C'est cette conception héroïque et élitiste du nucléaire qui a volé en éclat avec Tchernobyl : l'accident a montré ce que pouvait produire une foi irréfléchie dans le *« progrès »* mais il a également modifié le rapport aux structures technologiques des démocraties, notamment en France. Les contre-experts ont acquis une légitimité scientifique face aux *« savants »* qui protégeaient l'exclusivité de leur savoir. Ce fut Monique Sené, du Groupe des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (Gsien) démontrant à l'opinion, dans un journal télévisé du 10 mai 1986, que le nuage radioactif était bien passé sur la France. Ce furent aussi les prélèvements sur les champignons et sur le thym, effectués par le Comité de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité (Crii-Rad) fondé par Michèle Rivasi en mai 1986, qui montraient que les niveaux de radioactivité atteints avaient été élevés.

Les autorités ont profité de ce débat démontrant la nécessité d'une pluralité d'analyses scientifiques pour instaurer un contrôle réel des promoteurs de l'énergie nucléaire en renforçant l'autonomie de la Direction de la sûreté des installations nucléaires et de l'Institut de sûreté et de protection nucléaire. Par ailleurs, le Service central de protection contre les rayonnements ionisants, que Pierre Pellerin dirigeait depuis 1957, s'est vu transformé en un office plus ouvert (OPRI). Par ailleurs, les députés, avec l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, ont appris à intervenir dans le dossier nucléaire en ne laissant plus l'Etat décider seul.

Pour cette génération, le principe de précaution doit inspirer les décisions collectives en matière de nouvelles technologies. Il convient, selon eux, d'adopter des règles sévères afin de se prémunir d'un débordement imprévu qui pourrait se révéler irrémédiable. Cette idée se combine avec le concept de « génération future », qui affirme que l'on ne doit pas imposer à nos descendants des charges insupportables pour leur santé et leur environnement.

Cette philosophie de la technique évoluera d'ici trente ans. Elle permet aujourd'hui de discuter de manière plus ouverte des mutations techniques du XXIe siècle. Qu'elle soit bonne ou mauvaise, la technologie n'est plus héroïque, élitiste et assurée. Elle doit être prudente et modeste et se soumettre au débat collectif, fut-il si lent et ignare.

Hervé Kempf

Jacques Chirac refuse de répondre à une convocation judiciaire

JACQUES CHIRAC n'a pas répondu, mercredi 3 novembre, à l'assignation devant le tribunal de grande instance de Paris, d'un militant écologiste. Ni lui, ni aucun avocat ne s'est présenté devant le juge de la mise en état, chargé de vérifier que le dossier était complet et pouvait être plaidé. L'audience a été reportée au 15 décembre.

Le président de la République avait été assigné au civil, le 12 mai, par Pierre-Alain Brossault, en sa qualité d'ancien maire de Paris, de 1977 à 1995. M. Brossault, qui lui reproche *« l'organisation et le maintien d'emplois présumés fictifs rémunérés sur les deniers publics »*, lui réclame une provision d'un euro de dommages et intérets.

Le braquage meurtrier d'un policier dans un sauna gay parisien

Un revolver Manurhin 357 spécial police en inox, oublié dans le sauna gay où deux employés venaient d'être tués par balles lundi 1er novembre à Paris, a rapidement conduit les enquêteurs vers son propriétaire. Retrouvé grâce au numéro de série de son arme de service, Marcel Nagy, gardien de la paix à Thionville (Moselle), a été interpellé par la brigade criminelle parisienne. Le policier a fini par avouer être l'auteur des crimes commis à l'intérieur de l'*Euro Men's Club*, où cet homme de trente-neuf ans, marié et père de cinq enfants, avait pris l'habitude de dissimuler sa double vie.

Le jour de la Toussaint, le policier avait profité d'un congé pour se rendre dans ce sauna du passage des Panoramas (2e arrondissement de Paris). Situé entre la Bourse et l'Opéra-Comique, l'endroit ne paie pas de mine, avec ses vitres fumées donnant sur rue et sa minuscule entrée encombrée d'une statue grecque en plâtre blanc. Marcel Nagy fréquentait régulièrement les lieux lorsqu'il était CRS à Deuil-la Barre (Val d'Oise) et continuait de les visiter depuis son affectation en 1997 à Thionville. *« Il venait souvent au sauna, à chaque fois qu'il montait à Paris »*, explique Marie-Claude Pépin, la propriétaire de ce club ouvert en 1977, l'un des plus vieux saunas spécialisés de Paris.

Moyennant un droit d'entrée de 109 francs, l'*Euro Men's club* ouvre ses bains de vapeur, ses piscines, ses jacuzzi et la discrétion de ses cabines à sa clientèle d'homosexuels masculins. A la police judiciaire parisienne, Marcel Nagy a déclaré y avoir passé plusieurs heures, dans l'après-midi du 1er novembre. Il se serait endormi jusqu'aux alentours de 22 heures, avant d'être réveillé par les employés du sauna qui procédaient à la fermeture. Toujours selon sa version, il aurait eu l'idée du braquage en sortant du club et en apercevant le caissier manipuler la recette de la journée. Il serait alors descendu au sous-sol et aurait tiré sur un employé du sauna, Maïa Tran Van, trente et un ans, dont le corps a été retrouvé près de la piscine, touché au cou et à la poitrine.

DES PROPOS À VÉRIFIER

Sous la menace de son arme, le policier aurait alors ordonné au caissier, âgé de quarante-huit ans, et à un autre employé, Sébastien Guénot, vingt-huit ans, de lui remettre le contenu de la caisse et du coffre-fort, ainsi que la cassette vidéo de la caméra surveillant l'entrée. Il les aurait ensuite entraînés au sous-sol, où le corps sans vie de Sébastien Guénot a été retrouvé dans une cabine, tandis que le caissier a été très grièvement blessé à la poitrine et à l'abdomen. Le policier dit aussi avoir fracassé la porte vitrée de l'entrée avec la crosse de son revolver, effectivement saisi sur place au milieu de bris de glace. Les propos de Marcel Nagy devront cependant être vérifiés par les investigations techniques et scientifiques, ainsi que par l'éventuel témoignage du caissier, dont les jours étaient toujours en danger jeudi dans la matinée. De retour au commissariat de Thionville, le gardien de la paix, affecté à la formation motocycliste de ses collègues, avait signalé la perte de son arme de service à sa hiérarchie, déclarant que le revolver lui avait été volé au cours d'une agression.

Aux côtés de Marie-Claude Pépin, qui figure parmi ses adhérents, le Syndicat national des entreprises gaies (SNEG) a rappelé qu'il s'était dernièrement inquiété de la recrudescence des agressions à main armée commises, ces derniers mois à Paris, dans des établissements fréquentés par des homosexuels – l'*Euro Men's Club,* déjà, et trois autres saunas, une discothèque et une pharmacie. *« A priori, il ne s'agit cette fois ni d'un crime homophobe, ni d'une affaire passionnelle, mais d'un crime crapuleux se passant dans le milieu gay »,* a souligné Roger Bignon, pour le SNEG. Au terme de sa garde à vue, Maurice Nagy devait être déféré jeudi au parquet de Paris pour vol à main armée, homicides et blessures volontaires.

Erich Inciyan

DÉPÊCHES

■ **PRISON : des incidents ont eu lieu depuis vendredi 29 octobre au centre des jeunes détenus** de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, a-t-on appris mercredi 3 novembre de source syndicale. Selon l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), syndicat majoritaire, les surveillants ont dû intervenir, vendredi, pour une bagarre générale en promenade, puis dimanche pour empêcher un lynchage, également en promenade, avant de mettre fin, mardi, à une bagarre générale en détention. Selon le syndicat, un quart de l'effectif des détenus est *« partis en quartier disciplinaire »* depuis le 29 octobre.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Rouen a condamné, mercredi 3 novembre, un responsable de chantier** à 8 mois de prison dont 7 mois et 20 jours avec sursis et un jeune ouvrier de la même entreprise à 6 mois avec sursis pour violences lors du *« bizutage »* d'un apprenti. Les deux prévenus, qui comparaissaient pour violences volontaires en réunion sur mineur, se voient en outre privés des droits civils et civiques pendant 2 ans.

■ **Deux jeunes de la Grande Borne ont été condamnés,** mercredi 4 novembre, en comparution immédiate, par le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne), à des peines de un et trois mois de prison ferme pour *« outrage et rébellion »*, après les affrontements de lundi, dans la cité de la Grande Borne, à Grigny (Essonne). Ces violents incidents entre jeunes et policiers avaient éclaté après le meurtre, dimanche 31 octobre, au cours d'une rixe, d'un homme de vingt-trois ans.

■ **La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné mercredi 3 novembre deux Slovaques** à des peines de 15 ans de réclusion et 10 ans de prison pour le meurtre et la séquestration d'un retraité marseillais en 1996. Slavomir Rudavsky, 23 ans, originaire de Humenne (Slovaquie), a été condamné à 15 ans de réclusion criminelle et Karol Laternik, 25 ans, né à Sala (Slovaquie) à 10 ans de prison.

LeMonde Job: WMQ0511--0013-0 WAS LMQ0511-13 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0430 Lcp:700 CMYK

De nouveaux espaces de solidarité fiscale autour des grandes villes

Les communautés d'agglomération sont un succès. Avant 2000 et moins de six mois après la publication de la loi Chevènement sur l'intercommunalité, qui les a créées, une trentaine pourraient exister. L'objectif est d'assurer un partage des ressources et la cohérence des politiques urbaines

AVEC ses 36 000 communes, la France est une exception dans l'Union européenne. Comme le dit Pierre Joxe dans *La France redécoupée* (Belin, 1998), *« on peut être flatté de constituer une espèce de bizarrerie historico-géographique en Europe, mais il faut savoir que notre retard en ce domaine devient maintenant très préoccupant »*. Les pouvoirs publics se sont heurtés à l'opposition des maires et, souvent, de leurs administrés, lorsqu'ils ont tenté de pousser les petites communes à fusionner. Ils se sont aussi cassé les dents sur le dossier de la coopération intercommunale, solution moins radicale pour lutter contre cet éparpillement.

En 1992, Pierre Joxe, précisément, a relancé la machine avec la loi sur l'administration territoriale de la République, dite « ATR », dont il est l'un des auteurs. Depuis la publication de cette loi, le nombre de structures de coopération intercommunale s'est très vite accru. Il s'agit le plus souvent d'intercommunalité dite « de projet », mise en œuvre par des établissements publics de coopération intercommunale (ECPI), qui prélèvent leur propre fiscalité. Cette forme moderne d'intercommunalité représente un progrès – même si son coût pour le contribuable est parfois critiqué – sur l'intercommunalité dite « de gestion » – le classique syndicat intercommunal qui limite ses activités à la voirie.

Mais la loi ATR avait échoué au moins sur un point : elle visait à encourager les villes, centre d'une agglomération d'au moins 20 000 habitants, à se constituer en communautés de villes. Celles-ci auraient franchi un nouveau pas en prélevant, sur l'ensemble de leur agglomération, une taxe professionnelle unique. Or seule une poignée de communautés de villes s'est constituée depuis 1992. Les réticences des communes s'expliquent, en partie, par le côté audacieux de la démarche : la taxe professionnelle constitue une part importante de leurs recettes. Les élus y regardent à deux fois avant d'aliéner leur indépendance.

LES LEÇONS DE L'ÉCHEC

Jean-Pierre Chevènement, lorsqu'il a préparé son texte sur l'intercommunalité, a tiré les leçons de cet échec : il a eu l'idée, dans sa loi du 12 juillet, de remplacer districts et communautés de villes par des communautés d'agglomération, en encourageant la constitution de ces nouvelles entités par des dotations financières substantielles (250 francs par habitant, au moins pour les premières). Sans doute le ministre a-t-il aussi bénéficié d'une meilleure prise de conscience des élus sur la réalité des « fractures » sociale et territoriale et la nécessité de renforcer la péréquation entre collectivités riches et pauvres. Quoi qu'il en soit, le ministre semble en passe de réussir là où ses prédécesseurs avaient en partie échoué. Sur les 141 zones intéressées, c'est-à-dire qui réunissent au moins 50 000 habitants autour d'une commune, centre de plus de 15 000 habitants, 48 projets devraient voir le jour avant les municipales de 2001, dont près de 30 avant 2000. Or ces communautés d'agglomération représenteront de véritables espaces de solidarité fiscale – de *« mutualisation »* de l'impôt, selon une formule qu'affectionne le ministre de l'intérieur –, au profit d'un projet urbain commun. Dans son rapport sur la ville, remis en février 1998, Jean-Pierre Sueur voyait dans une telle réforme un élément essentiel.

Grâce aux dispositions de la loi, une agglomération comme Grenoble devrait bénéficier de 70 millions de francs. En contrepartie, les communes acceptent des contraintes, dont la taxe professionnelle unique, prélevée non plus par les villes mais par la communauté d'agglomération, n'est pas la moindre. Une disposition qui vise à mettre fin à une concurrence, parfois absurde, entre les communes pour accueilir entreprises et zones commerciales, et à réduire les inégalités de ressources. Les communes de chaque agglomération devront aussi transférer à la communauté quatre compétences obligatoires, aménagement de l'espace, développement économique, politique de la ville et habitat, et trois facultatives, à choisir entre voirie, environnement, eau, assainissement ou grands équipements.

Quatre mois après l'entrée en vigueur de la loi, le succès des communautés d'agglomération est manifeste : certaines villes sont entrées en compétition pour décrocher le titre de première communauté d'agglomération de France...

Service Régions

Près de 50 projets d'ici 2001

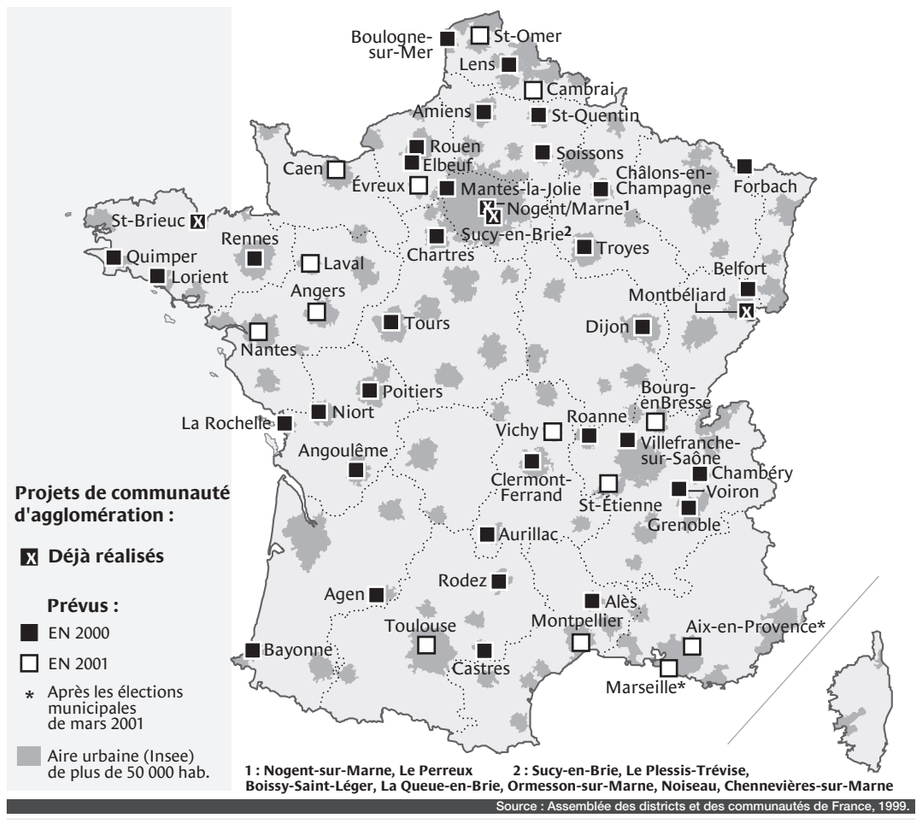

1 : Nogent-sur-Marne, Le Perreux Boissy-Saint-Léger, La Queue-en-Brie, Ormesson-sur-Marne, Noiseau, Chennevières-sur-Marne

2 : Sucy-en-Brie, Le Plessis-Trévise,

Source : Assemblée des districts et des communautés de France, 1999.

Cette carte a été établie d'après les données fournies par l'Assemblée des districts et des communautés de France (ADCF), qui va changer de nom pour s'appeler Assemblée des communautés de France, à l'occasion de sa convention nationale au Futuroscope de Poitiers, les 4 et 5 novembre.

Quand le Val-de-Marne coiffe le Doubs sur le poteau...

BESANÇON-RENNES
de nos correspondants

Est-ce pour se montrer agréable envers Jean-Pierre Chevènement, président du district voisin de Belfort et père de la nouvelle loi ? Ou n'est-ce que pour conserver l'image « moderniste » acquise lors de sa création en 1959, alors qu'il était, déjà, l'un des tout premiers de France ? Quelle que soit la réponse, le district urbain du pays de Montbéliard (Doubs), présidé par le sénateur (RPR) du Doubs et maire de Montbéliard, Louis Souvet, aura tout fait pour battre sur le fil celui de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) pour devenir la première communauté d'agglomération de France, en avançant, de plus de deux mois, la date du 1er janvier 2000, initialement prévue : la mutation du district a été votée le 25 octobre, avalisée par le préfet trois jours plus tard, le 28.

« NOUS ÉTIONS PRÊTS »

La formule finalement adoptée, une transformation et non une création, *« se traduit par une procédure simplifiée et plus rapide »*, souligne Eric Anguenot, collaborateur de Pierre Moscovici, ministre (PS) délégué aux affaires européennes et dirigeant de l'opposition à Montbéliard. La communauté d'agglomération sera constituée, comme le district, de 28 communes, regroupant 120 000 habitants. Les dotations de l'Etat passeront de 3,4 millions de francs (520 000 euros) à 30 millions de francs (4,57 millions d'euros).

A Saint-Brieuc, le conseil du district, qui regroupe 14 communes et 111 000 habitants, a approuvé, le 28 octobre au soir, le basculement en communauté d'agglomération, déjà entériné par chacun des conseils municipaux du district. *« Cette nouvelle structure est le prolongement naturel du district, créé en 1992*, affirme Claude Saunier, maire (PS) de Saint-Brieuc et président du district. *Au bout de sept ans, nous éprouvions les limites de la dynamique intercommunale sans taxe professionnelle unique. »* Selon M. Saunier, Saint-Brieuc a pu appliquer la loi de juillet grâce à l'anticipation dont ont fait preuve les élus. *« Dès avant la promulgation de la loi, nous étions prêts techniquement et les conséquences financières du changement avaient été évaluées. Le consensus politique a fait le reste. »* La coopération intercommunale devrait, espère-t-il, prendre un nouvel élan grâce aux compétences élargies de la communauté d'agglomération, notamment dans le domaine de l'environnement (collecte des déchets et traitement des eaux), du développement culturel, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Conséquence immédiate du changement de statut : la dotation globale de fonctionnement du district, qui se montait à 8,8 millions de francs (1,34 million d'euros) en 1999, devrait passer à 27 millions de francs (4,12 millions d'euros) en l'an 2000. Malgré tous leurs efforts, ni Saint-Brieuc ni Montbéliard ne pourront, pourtant, se prévaloir du titre de première communauté d'agglomération de France : au moment où Montbéliard pensait remporter le sprint, la préfecture du Val-de-Marne faisait savoir que, *« par arrêtés en date du 27 et du 29 octobre »*, elle avait fixé les périmètres de deux communautés d'agglomération : Nogent-sur-Marne et Le Perreux le 27 ; Sucy-en-Brie, Le Plessis-Trévise, Boissy-Saint-Léger, La Queue-en-Brie, Ormesson, Noiseau et Chennevières le 29.

Gaëlle Dupont et Jean-Pierre Tenoux

La rade de Toulon renoue avec la mer

TOULON
de notre correspondant

Le bagne, le sabordage de la flotte, le retour des colonies perdues... Toulon et sa rade ont gardé leurs distances vis-à-vis d'une mer confisquée par une Marine nationale aux fortunes diverses. La restructuration des armées, la forte baisse des emplois militaires et la chute d'une économie dépendant beaucoup de la Royale imposent un réaménagement de l'espace... et des mentalités. C'est ce qui se dessine depuis un an, au sein d'un groupe de travail où siègent des représentants de la préfecture maritime, des élus de La Seyne-sur-Mer et de Toulon, les chambres consulaires et la préfecture du Var. Tous ont imaginé un « pôle culturel et touristique de la rade de Toulon », dont le porte-avions Foch serait un élément central.

LE « FOCH » DEVIENT MUSÉE

Faute de crédits, La Royale n'est pas en mesure d'entretenir la dizaine de forts ceinturant un site exceptionnel. Le groupe de travail, en collaboration avec une agence spécialisée, a trouvé un élément fédérateur, chargé de mémoire : le porte-avions *Foch*, qui sera désarmé dans le courant du second semestre 2000 pour être remplacé par le *Charles-de-Gaulle*. Dès 1996, le sénateur (DL) et président du conseil général Hubert Falco avait souhaité que ce bâtiment, de 259 mètres de long et 47 mètres de large, ne soit pas démoli, mais transformé en musée. L'idée fut reprise, la Marine acceptant de céder le bâtiment sous réserve de ne plus en assumer l'entretien, évalué à 30 millions de francs (3,05 millions d'euros) par an.

Le porte-avions pourrait être amarré près des anciens chantiers navals de La Seyne, dont un ancien bassin sera transformé en un aquarium de la faune et de la flore méditerranéennes. Ce vaste parc à thèmes comporterait également une partie d'archéologie sous-marine, grâce à l'organisation de plongées dans le parc national de Port-Cros, au large de Hyères. Quant au *Foch*, un cinquième de sa surface sera consacrée à un musée aéronaval, avec de vastes espaces pour des spectacles et des congrès. D'autres projets d'envergure seraient envisagés, toujours avec le souci de créer des passerelles entre tourisme, culture, technologies et économie du futur. Le projet vise à lier l'histoire maritime et sociale de la rade aux activités qui l'animent aujourd'hui, qu'il s'agisse de plongée, d'archéologie sous-marine, d'ingénierie *offshore*... activités représentées par les entreprises militaires et civiles leaders dans ces domaines. Tout ce qu'on nomme ici la *« matière bleue »*.

Ce pôle culturel et touristique pourrait démarrer en 2001 avec la restauration et l'ouverture des forts, puis la construction de l'aquarium coïncidant avec la mise à disposition du *Foch* et à sa transformation. L'ensemble, prévu pour accueillir un peu plus d'un million de visiteurs par an, serait alors pleinement opérationnel en 2004, pour un investissement de 300 millions de francs (45,7 millions d'euros). Les retombées économiques, de l'ordre de 75 millions de francs (11,43 millions d'euros) par an, généreraient près de deux cents emplois directs. Ses promoteurs espèrent que l'opération parviendrait à s'autofinancer dès la quatrième. M. Falco a indiqué, mardi 2 novembre, que l'assemblée départementale vient d'entériner la création d'un syndicat mixte exploratoire regroupant les villes de Toulon et de La Seyne-sur-Mer, le conseil général du Var et le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que la Marine nationale.

José Lenzini

Chasse : les ballons d'essai de François Patriat

JAMAIS une mission parlementaire n'aura été aussi médiatisée que celle menée, depuis le mois de juillet par le député socialiste de Côte-d'Or, François Patriat, chargé par le gouvernement de proposer un ensemble de solutions aux problèmes les plus aigus de la chasse. Jamais, non plus, un rapport n'aura fait l'objet d'autant de « fuites », savamment orchestrées pour tester la réaction des chasseurs, comme celles des protecteurs de l'environnement.

En distillant dans la presse, semaine après semaine, quelques-unes des fameuses propositions qu'il devait remettre fin octobre au premier ministre Lionel Jospin et à la ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Dominique Voynet, François Patriat s'est en effet offert, selon l'un de ses proches, une série de *« ballons d'essai »* à peu de frais. Début septembre, il suscite ainsi un tollé auprès des écologistes, en se déclarant favorable à l'abandon des périodes de chasse au profit de *« prélèvements par espèces »*, reprenant à la lettre l'une des revendications majeures des chasseurs. Quinze jours plus tard, il revient sur des positions plus classiques, jugeant inévitable la modification des périodes de chasse pour placer la France en conformité avec la législation européenne. *« Il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'il dit,* confie l'un de ses collaborateurs. *Il s'agit plutôt de pistes de réflexion pour mesurer les réactions et juger du bien-fondé de la politique à suivre. »*

« ACCOUCHEMENT DIFFICILE »

Certaines de ces pistes semblent avoir survécu aux révélations fluctuantes accordées, à tour de rôle, aux grands médias nationaux : institution du mercredi comme jour de non-chasse ; réécriture de la loi Verdeille avec la création d'un *« droit de non-chasse »* pour les propriétaires fonciers opposés à la chasse sur leur terrain ; réglementation de la chasse au gibier d'eau dans dix-sept départements du littoral. Sur les sujets les plus sensibles, comme la fixation des périodes de chasse, la modification du statut des fédérations ou la réglementation des modes de chasse interdites, *« M. Patriat attend encore la réaction officielle des deux commanditaires avant de se prononcer »*, confie une source proche du dossier, tandis qu'une autre évoque *« l'accouchement difficile de l'auteur, qui change de version tous les jours »*. Initialement annoncée début novembre, la remise du rapport ne devrait donc pas avoir lieu *« avant dix ou douze jours »*, précise-t-on prudemment à Matignon, où, pour l'heure, Lionel Jospin semble avoir d'autres préoccupations...

Alexandre Garcia

AXA INVESTMENT MANAGERS

LeMonde Job: WMQ0511--0014-0 WAS LMQ0511-14 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 08:40 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0431 Lcp:700 CMYK

LA CHUTE DU MUR
4 DIX ANS APRÈS

Via Prague, Berlin d'Est en Ouest

C'est l'histoire de Herbert et Suzanne Kuhn, traqués par la police politique de la RDA, pour avoir demandé à émigrer, et qui tentent leur chance par Prague. C'est l'histoire de milliers d'Allemands de l'Est qui ont eu la même idée et se retrouvent dans la capitale tchèque, devenue antichambre de la liberté

HERBERT et Suzanne Kuhn ont déjà repéré les lieux. Un an plus tôt, ils ont entrepris le voyage de Prague à deux, sans leurs enfants. Ils ont arpenté les ruelles de Mala Strana, au-dessus du pont Charles, autour du palais Lobkowicz, qui abrite l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, ils ont noté les postes de garde de la police tchécoslovaque et surveillé l'ouverture du lourd portail. Ils savent qu'ils vont revenir. La Tchécoslovaquie est le seul pays où les habitants de la République démocratique allemande puissent se rendre sans visa de sortie. Les autorités ouest-allemandes ne reconnaissant qu'une seule nationalité pour tous les Allemands, de l'Est comme de l'Ouest, Herbert et Suzanne bénéficieront d'une protection diplomatique s'ils réussissent à entrer dans le palais.

Depuis 1986, ils ont décidé que la vie n'était plus possible en RDA. Ils ne sont pas des militants politiques, mais, pour des raisons religieuses, ils refusent de soutenir le régime communiste. Ils sont inquiets pour leurs trois enfants, alors âgés de onze, huit et sept ans. *« Nous ne voulions en faire ni des conformistes ni des exclus »*, disent-ils. Ils déposent donc une demande officielle d'émigration vers la RFA. C'est le début de leurs ennuis. Ingénieur du service des eaux, Herbert perd son travail. Son père et sa mère cèdent aux pressions du pouvoir et rompent toute relation avec un « ennemi du peuple ». Puis, un matin de février 1987, les Kuhn sont jetés hors de la maison familiale par la police politique, qui les bannit au nord d'Erfurt, loin de la frontière inter-allemande. Suzanne trouve une place dans un service immobilier, mais les menaces ne cessent pas. Des coups de téléphone anonymes laissent entendre qu'à la sortie de l'école, un accident est si vite arrivé aux enfants... à moins que les parents ne renoncent à leur intention de quitter le pays.

Le 26 juin 1989, la demande d'émigration est officiellement refusée. Le lendemain, toute la famille est dans le train pour Prague. Devant le palais Lobkowicz, les Kuhn font discrètement les cent pas, guettant l'entrée d'un diplomate pour se précipiter par la porte entrouverte. Il faut agir vite sans attirer l'attention de la police tchécoslovaque. Une voiture se présente, le portail s'écarte, la mère et deux enfants sont déjà sous le porche, le père et le petit graçon finissent par échapper au garde. Ils sont dans l'antichambre de la liberté.

Ils ne sont pas les premiers à avoir tenté ainsi leur chance. Depuis quelques années, des petits groupes d'Allemands de l'Est se réfugient régulièrement à l'ambassade de RFA à Prague, où les combles ont été aménagés pour les recevoir. En général, leur sort est réglé par de discrètes négociations entre les autorités des deux Etats allemands, par l'intermédiaire d'un avocat, Wolfgang Vogel, proche d'Erich Honecker, chef du Parti communiste de Berlin-Est. Les réfugiés acceptent de repartir vers la RDA avec la promesse que leur demande d'émigration sera examinée *« avec bienveillance »*. Depuis le début de l'année, ils se sont présentés au rythme de cinq à dix par jour, puis sont repartis.

Les Kuhn, eux, excluent tout retour par crainte des représailles. L'ambassadeur, Hermann Huber, et sa femme, Jacqueline, les logent dans un petit appartement sous les toits. Ils ne quitteront pas l'ambassade sans le feu vert de l'attaché militaire qui les a pris sous sa protection. Début juillet, ils sont encore les seuls *« hôtes »* du superbe palais du XVIIIe siècle. La situation va rapidement changer. Dans la Hongrie voisine, des centaines de « touristes » est-allemands affluent depuis le démantèlement des barbelés à la frontière avec l'Autriche. Mais il leur faut toujours un visa de sortie pour aller de RDA en Hongrie, et Budapest respectera officiellement jusqu'au 11 septembre un accord avec Berlin-Est sur les restrictions de voyages vers l'Ouest.

La Tchécoslovaquie est un but plus proche et plus facile. Le 17 août, il y a 70 réfugiés à l'ambassade, 90 deux jours plus tard et... 700 à la fin du mois. Les petites pièces aménagées sous les combles ne suffisent plus à accueillir tout le monde. L'ambassadeur a demandé à la Bundeswehr des tentes qui ont été installées dans les jardins. La Croix-Rouge a apporté trois cuisines de campagne. Des camions sous protection diplomatique font tous les jours la navette avec Hof et Weiden, les villes ouest-allemandes les plus proches, pour assurer l'approvisionnement. Pour apporter aussi livres et cahiers aux enfants, car en Allemagne, c'est déjà la rentrée des classes. Les réfugiés instituteurs, la femme de l'ambassadeur, les épouses des diplomates sont mobilisés pour dispenser l'enseignement.

Pendant ce temps, des négociations sont engagées avec les Tchécoslovaques pour que tout le monde obtienne des visas de sortie vers la RFA. Le gouvernement de Prague ne veut rien entendre. Autant il se montre coopératif pour régler les problèmes matériels (enlèvement des ordures, approvisionnement, etc.) et humanitaires (des réfugiés sont autorisés à se faire soigner à l'hôpital et à revenir à l'ambassade), autant il est intransigeant sur les principes pour manifester sa solidarité avec les camarades de Berlin-Est, dont il partage le rejet des réformes gorbatchéviennes. Pour améliorer les conditions de vie de « ses » réfugiés, l'ambassadeur Huber demande à pouvoir les reloger dans une caserne, une école ou une salle de gymnastique. Refus des autorités. Il s'adresse alors au cardinal Tomasek pour trouver, peut-être, un vieux couvent. *« On m'a déjà pris tout ce que j'avais... »*, répond le chef de l'Eglise tchèque.

Le 12 septembre, Wolfgang Vogel, l'avocat qui « vend » les prisonniers politiques est-allemands à la RFA contre des devises fortes, s'adresse au palais Lobkowicz à ses compatriotes. Il est accompagné d'un autre avocat, Gregor Gysi, qui deviendra, après la chute du mur, le chef du Parti communiste est-allemand rénové, et de Walter Priesnitz, secrétaire d'Etat au ministère des relations interallemandes de Bonn. Wolfgang Vogel promet aux réfugiés l'impunité et des visas de sortie *« généreusement »* accordés, s'ils rentrent en RDA.

Quelques-uns se laissent fléchir et quittent l'ambassade. Mais le flot enfle toujours. Ceux qui ne peuvent entrer par la porte escaladent les murs du jardin, bien que la police tchécoslovaque contrôle plus ou moins strictement tout le périmètre. Un groupe de supporteurs est-allemands passant par Prague de retour d'un match de football à Budapest en profite pour rejoindre les fugitifs. Fin septembre, 4000 personnes logent au Lobkowicz. Les bureaux ont été déménagés et transformés en dortoirs. Pour poursuivre leur activité normale, les services consulaires se sont transportés ailleurs en ville. On dort à tour de rôle, tête-bêche sur le grand escalier d'apparat. Le 26 septembre, Wolfgang Vogel s'adresse de nouveau aux occupants du palais dans une atmosphère hostile. Les premières promesses n'ont pas été tenues. Hermann Huber et ses collaborateurs pressentent qu'au-delà du sort de quelques milliers de fugitifs, *« ce qui était en jeu dépassait de beaucoup ce que l'on voyait »*.

Alors que le ministre est-allemand des affaires étrangères, Oskar Fischer, continue de dénoncer *« la violation des règles internationales »* par la RFA, son collègue ouest-allemand, Hans Dietrich Genscher, arrache un accord à Edouard Chevardnadze en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, en faisant valoir que cet exode nuit à l'image de la RDA, à quelques jours de son 40e anniversaire. Le 30 septembre, Genscher rentre de New York à Bonn et se rend immédiatement à Prague. Il est 18 h 28 quand il apparaît au balcon de la salle des coupoles du palais Lobkowicz. Il est acclamé par les milliers d'Allemands de l'Est réfugiés dans l'ambassade : *« Nous sommes venus vous dire... »* La suite est à peine audible. *« Le premier train partira dès aujourd'hui... »* Les cris de joie couvrent les phrases suivantes : *« Je veux encore vous informer du chemin que vaus allez prendre. Les trains passeront par la RDA... »* Les protestations fusent. *« Je vous prie de m'écouter,* poursuit le chef de la diplomatie ouest-allemande. *Les trains ne s'arrêteront pas. Vous ne devrez pas quitter les trains. Je sais ce que vous ressentez. Vous avez tous le même âge que moi quand j'ai quitté la RDA. Je comprends les sentiments que vous éprouvez à cet instant, et aussi vos craintes. Mais quand quelqu'un qui a eu mon destin vous dit que les promesses seront tenues, vous pouvez le croire. Je vous donne ma parole. »*

Hans Dietrich Genscher est épuisé. Il vient juste de se remettre d'une alerte cardiaque, mais il est heureux. Les premiers bus qui doivent conduire les réfugiés de l'ambassade dans une lointaine gare de banlieue attendent déjà sur la place voisine. Il y aura au total 118 rotations. De garde d'enfants, Herbert et Suzanne Kuhn n'ont pas entendu Genscher. Quand ils apprennent qu'ils peuvent partir, ils sont incrédules. Sur le quai de la gare entourée par des cordons de la police tchécoslovaque, ils étreignent une dernière fois l'ambassadeur Huber, dont au fil des mois ils sont devenus les amis. Dans le train, la police est-allemande dépouille les réfugiés de tous leurs papiers d'identité. Malgré la présence de deux diplomates ouest-allemands, personne n'est très rassuré. Dans la gare de Dresde, quand elle voit la police empêcher des jeunes gens de monter dans le convoi, Suzanne Kuhn se convainc enfin que sa destination est bien l'Ouest. Le détour par Dresde a été décidé pour sauver les apparences de la souveraineté est-allemande.

> Dans le train, la police est-allemande dépouille les réfugiés de tous leurs papiers. Malgré la présence de deux diplomates ouest-allemands, personne n'est rassuré. Dans la gare de Dresde, quand elle voit la police empêcher des jeunes gens de monter dans le convoi, Suzanne Kuhn se convainc enfin que sa destination est bien l'Ouest

Les jardins du palais Lobkowicz ressemblent à un terrain vague après une fête populaire, mais dès le 1er octobre arrive une nouvelle vague de réfugiés venus de RDA. Les petites Trabant abandonnées encombrent les rues de Prague. Le 3 octobre, les autorités de Bonn donnent l'ordre de fermer l'ambassade ; avec de 4 000 à 5 000 personnes à l'intérieur, les conditions de vie deviennent insupportables. Des centaines d'autres campent à l'extérieur. L'automne est froid, la température nocturne proche de zéro. Dans la nuit du 3 au 4 octobre, Hermann Huber annonce qu'il va faire ouvrir les portes pour les femmes et les enfants ; il conjure les hommes de ne pas forcer l'entrée de l'ambassade car il ne pourrait alors répondre de la sécurité. Le portail s'ouvre. Aucun mouvement de foule n'est perceptible. Les femmes s'avancent. Les enfants des derniers rangs sont portés par-dessus les têtes des hommes pour atteindre le porche. Des duvets et des couvertures sont distribués à ceux qui passent la nuit dehors.

Les autorités est-allemandes et tchécoslovaques croyaient avoir réglé le problème avec l'accord du 30 septembre. Il n'en est rien. Elles doivent céder à nouveau, d'autant plus que d'autres citoyens de RDA ont trouvé refuge dans l'ambassade ouest-allemande à Varsovie et même dans la représentation permanente de la RFA à Berlin-Est. Dans la nuit du 3 au 4 octobre, 7 600 personnes quittent Prague pour l'Ouest, dans huit trains qui se contentent cette fois d'un petit crochet par la RDA sans passer par Dresde. En même temps, le gouvernement est-allemand décide de rétablir le visa de sortie pour la Tchécoslovaquie, afin de tarir le flot à sa source. Ce n'est qu'un répit. Sous la pression des manifestations en RDA elle-même, l'obligation de visa est supprimée le 1er novembre. L'ambassade de Prague redevient la salle d'attente de la liberté pour des milliers de gens. Le chargé d'affaires ouest-allemand réclame de nouveau *« la solution salle de gymnastique »*.

Il n'a pas le temps d'attendre la réponse. Dans la nuit du 3 au 4 novembre, le ministère tchèque des affaires étrangères lui signifie qu'en vertu d'un accord entre Berlin-Est, Moscou et Prague, les Allemands de l'Est peuvent passer directement de Tchécoslovaquie en RFA, sans autre formalité. L'ambassade commande immédiatement des trains spéciaux. Elle ouvre un bureau de transit sur le quai même de la gare de Prague. N'importe quel habitant de RDA peut désormais acheter un billet pour la capitale tchèque et là en obtenir gratuitement un autre pour la RFA, sans aucun contrôle policier. Le mur s'est ouvert à Prague, le 4 novembre 1989, cinq jours avant Berlin.

Pendant ces cinq jours, plus de 40 000 ressortissants de la RDA sont passés à l'Ouest à travers la Tchécoslovaquie, avec le train, le bus ou leur voiture individuelle. Tout le long du trajet, des Tchécoslovaques agitaient des mouchoirs et offraient des pommes à des Allemands étonnés de ces gestes d'amitié.

Daniel Vernet

PROCHAIN VOLET :
4 novembre 1989
le rêve d'une RDA démocratique

80 morts sur le mur

- **13 août 1961**. Construction du mur de Berlin.
- **1961-1989.** 80 Allemands de l'Est sont tués en essayant de franchir le mur ; 4 000 réussissent à s'échapper.
- **2 mai 1989.** Démantèlement du rideau de fer à la frontière austro-hongroise.
- **25 août.** Accord entre Bonn et Budapest pour l'ouverture de la frontière hongroise. La RFA accorde à la Hongrie un crédit de 750 millions de deutschemarks.
- **11 septembre.** Ouverture de la frontière austro-hongroise aux Allemands de l'Est fuyant par la Hongrie.
- **30 septembre.** Départ pour l'Ouest de plusieurs milliers d'Allemands de l'Est, réfugiés à l'ambassade de RFA à Prague.
- **3 octobre.** Rétablissement, à la demande de Prague, du visa de sortie pour les Allemands de l'Est se rendant en Tchécoslovaquie, de nouveau supprimé le 3 novembre.
- **4-9 novembre.** 45 000 Allemands de l'Est passent à l'Ouest par la Tchécoslovaquie.
- **9 novembre.** Ouverture du mur de Berlin.

MIKHALY MOLDWAY/STERN/STUDIO X

SAUSSIER/GAMMA

LeMonde Job: WMQ0511--0015-0 WAS LMQ0511-15 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 08:40 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0432 Lcp:700 CMYK

DIRK EISERMANN/DAS FOTOARCHIV

19 août 1989 à la frontière hongroise, près de Sopron. Une foule d'Allemands de l'Est force le barrage.

Gyula Horn, ancien ministre hongrois des affaires étrangères

« En aucun cas, nous n'aurions recours aux vieilles méthodes »

GYULA HORN était ministre des affaires étrangères, en 1989, dans un gouvernement hongrois qui s'efforçait d'améliorer ses relations avec les Occidentaux sans pour autant mettre en danger la coopération avec les autres pays du « camp socialiste ». Dans un geste symbolique, il avait coupé, le 2 mai, avec son collègue autrichien Aloïs Mock, les fils de fer barbelés qui marquaient l'emplacement du rideau de fer entre l'Autriche et la Hongrie.

« Dans quelle mesure l'ouverture de la frontière austro-hongroise a-t-elle joué un rôle dans la chute du mur de Berlin ?

– J'estime que, en coupant les barbelés en présence de mon collègue autrichien, je soulignai le message adressé par les Hongrois à la fois à l'Occident et aux pays de l'Est. Nous leur disions que, désormais, les obstacles dressés entre les deux alliances n'existaient plus. La fin du rideau de fer était un événement très important – et pas seulement pour nous, Hongrois. Il était partie intégrante d'un processus de démocratisation entamé chez nous, manifestement encouragé par Mikhaïl Gorbatchev, qui devait amener les pays membres du pacte de Varsovie à décider de leur propre sort. Mais la chute du mur de Berlin aurait été impensable sans la présence à la tête du gouvernement de la République fédérale d'hommes comme le chancelier Kohl ou le ministre des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher.

– En septembre, vous avez décidé de laisser partir vers l'Ouest les citoyens de RDA se trouvant sur le territoire hongrois. Comment en avez-vous averti les autorités ouest-allemandes ?

– Nous nous étions déjà vus en août à Bonn, Nous avions eu des entretiens avec les dirigeants allemands lors d'une visite-éclair effectuée avec le premier ministre, Miklos Nemeth. A ce moment-là, plusieurs dizaines de milliers de citoyens de RDA se trouvaient déjà chez nous. Lors de cette rencontre, j'ai longuement expliqué à Hans-Dietrich Genscher qu'aucune décision n'était encore prise quant au sort qui serait réservé à ces "touristes", mais je l'ai assuré qu'en aucun cas nous n'aurions recours aux "vieilles méthodes". C'est-à-dire qu'il n'était pas question de les renvoyer par la force en RDA. A vrai dire, je ne savais pas ce qui se passerait chez nous ni dans quel sens pencherait la majorité du parti. A notre retour à Budapest, la décision a été enfin prise et les instructions ont été données aux autorités compétentes, à savoir les gardes-frontières, de laisser partir les "touristes" est-allemands vers l'Autriche. La décision a été immédiatement communiquée à Bonn, et Hans-Dietrich Genscher a envoyé à Budapest son secrétaire

THOMAS RAUPACH/ARGUS

d'Etat, Jürgen Sudhoff. Je lui ai donné des explications détaillées sur la mise en œuvre de cette décision, prise – je dois le dire – après beaucoup de discussions. D'abord incrédule, mon interlocuteur était visiblement très satisfait, et il a exprimé sa profonde gratitude envers le gouvernement hongrois.

– Vous parlez de "*beaucoup de discussions*" au sein de la direction. Il s'agit évidemment de la direction du parti. Y avait-il une forte opposition à une solution "civilisée" du problème posé par la présence des Allemands de l'Est en Hongrie ?

– Certainement. Pour certains, il ne fallait pas s'en mêler afin de ne pas créer des frictions avec Berlin-Est et de ne pas compromettre nos relations avec la RDA. D'autres ne prenaient pas position. Mais nous avions le soutien de ceux qui comprenaient que cette décision aurait des conséquences positives pour l'image de la Hongrie.

– Avez-vous reçu des promesses du côté ouest-allemand ? Notamment l'assurance d'une aide financière si vous vous montriez "compréhensifs" envers les Allemands de l'Est ?

– Absolument pas. Tout d'abord nous n'avons jamais fait une telle demande. Quant aux Allemands, ils ne nous ont jamais proposé une aide financière quelconque à ce propos. Bien entendu, nous avions depuis des années des relations commerciales normales avec la RFA, comprenant aussi l'octroi de crédits – Bonn était un important partenaire commercial de la Hongrie bien avant 1989 –, mais ces crédits n'avaient aucun rapport, direct ou indirect, avec l'affaire des réfugiés est-allemands. C'est la raison pour laquelle j'étais à l'époque scandalisé en lisant dans une revue ouest-allemande que les Hongrois retardaient l'annonce d'une solution pour les réfugiés, afin de faire monter les enchères. D'ailleurs, les dirigeants de la République fédérale ont confirmé la thèse hongroise que j'avais exprimée en ma qualité de ministre des affaires étrangères.

– Quels étaient, à l'époque, les rapports de la direction du Parti communiste hongrois avec Mikhaïl Gorbatchev et les autres membres du bureau politique soviétique ? Comment ont-ils réagi à la décision de Budapest ? – A l'époque, nos relations avec les camarades soviétiques étaient correctes, sans aucun problème majeur. Grâce à Mikhaïl Gorbatchev, Moscou avait cessé d'intervenir dans les affaires intérieures des pays alliés. Par rapport aux pratiques du passé, le changement était considérable. Mais nous avons choisi délibérément de ne pas consulter Gorbatchev et les siens avant de prendre cette décision capitale sur l'ouverture de la frontière pour laisser partir les Allemands de l'Est.

> « J'étais scandalisé en lisant que les Hongrois retardaient l'annonce d'une solution afin de faire monter les enchères »

» Une telle consultation les aurait en effet mis dans une situation délicate en les obligeant à prendre une position, alors qu'en septembre 1989 le rôle de Moscou au sein du pacte de Varsovie était déterminant. Or nous savions que, en plus des Allemands de l'Est, la plupart des pays membres du pacte étaient dirigés par des hommes comme Jakes en Tchécoslovaquie, Jivkov en Bulgarie, sans parler de Ceausescu en Roumanie, peu enclins aux réformes. Aucun n'aurait pu comprendre ce qui se passait. Une réunion du pacte de Varsovie, réclamée par plusieurs de ses membres, aurait pu avoir des conséquences imprévisibles.

» Dans ces conditions, nous avons soigneusement évité de donner – du moins officiellement, c'est-à dire par la voie hiérarchique – des informations à Moscou, mais nous étions décidés à faire un compte-rendu détaillé une fois le fait accompli. C'est ce qui s'est effectivement produit à la fin du mois de septembre, à New York, où, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, j'ai eu une longue conversation avec Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères et proche confident de Mikhaïl Gorbatchev, qui a très bien compris la position prise par Budapest. »

Propos recueillis par Thomas Schreiber

DIRK EISERMANN/STUDIO X

Les deux photos page 14 : à gauche, la foule des réfugiés est-allemands se presse à Prague, devant le palais Lobkowicz, qui abrite l'ambassade de la RFA ; à droite, les tentes demandées par l'ambassadeur à la Bundeswehr ont été installées dans les jardins, tandis que la Croix-Rouge a apporté trois cuisines de campagne. Fin septembre, 4 000 personnes logent au Lobkowicz.

Ci-contre, deux inconnus font le geste symbolique de couper les barbelés à la frontière austro-hongroise.

DESTINS EST-ALLEMANDS

Elisabeth Eschner ne regrette pas ses milliers de fidèles

D. R.

« NOUS ne sommes pas déçus. » Dix ans après la chute du mur, Elisabeth Eschner, pasteur de l'église réformée de Gethsemane à Berlin, a toujours le sourire. Certes, son église n'est plus le haut lieu de la résistance contre la dictature communiste comme en 1989, notamment lorsque des milliers de Berlinois ont veillé pendant dix jours pour réclamer et obtenir la libération de ceux qui avaient été emprisonnés à la suite des premières manifestations contre le régime. Lors de l'office religieux, il n'y a plus aujourd'hui 3 000 personnes comme en 1989, mais seulement 60 à 80 fidèles.

« Nous savions que nous nous trouvions dans une situation historique particulière. L'Eglise était le seul endroit où l'on pouvait parler de sa détresse », explique-t-elle. Dans les années 80, l'église de Gethsemane est le lieu de rencontre de lesbiennes, mais aussi de ceux qui ont demandé un visa de sortie de la RDA. Elle-même fille de pasteur, Mme Eschner, aujourd'hui âgée de soixante et un ans, raconte avec émotion comment elle a accompagné une femme seule avec son enfant, convoquée par la Stasi pour avoir demandé un visa de sortie. Pendant toute la nuit, elles avaient répété ensemble les questions que pourrait poser la terrible police politique. Le souci principal était d'éviter que son fils de huit ans ne soit placé dans un orphelinat.

Elle se rappelle aussi cette femme médecin, désespérée, parce que son mari était passé à l'Ouest et qu'elle croyait ne jamais le revoir. Avec la chute du mur, tout cela s'est arrêté. Les lesbiennes se réunissent ailleurs. L'église a bien essayé de mettre en place des groupes de conseil juridique ou d'aide pour trouver un logement. Mais les églises ne sont plus le lieu de telles rencontres. La paroisse a voulu organiser des rencontres de demandeurs d'emploi. Sans succès. *« Les chômeurs ne veulent pas se retrouver entre eux. Ils ont le sentiment d'être coupables de leur situation. »* Mme Eschner s'est donc concentrée sur des missions plus « classiques », comme l'aide aux sans-abri, la lutte contre la drogue et l'alcoolisme. *« On a plus facilement accès à la drogue que du temps de la RDA »*, explique-t-elle.

Le travail est d'autant plus difficile que sa paroisse a perdu une grande partie de ses moyens : *« Nous étions trois pasteurs, je suis désormais seule. Les pasteurs qui s'en vont ne sont pas remplacés dans le diocèse. L'argent n'est plus là. »* Le sous-emploi de RDA profitait aussi aux églises : la paroisse, qui avait sept salariés, n'en a plus que deux. *« Avant, je ne m'occupais que de questions pastorales, maintenant, je dois faire l'intendance. »* Et, sur la place de l'Eglise, la plupart des immeubles ont été rénovés, sauf celui de la paroisse.

L'effondrement de la RDA a aussi entraîné l'explosion de la famille. Avec la chute du mur, Mme Eschner a pu sortir au grand jour et affirmer sa foi chrétienne, tandis que son mari a perdu son statut social. *« Il était chercheur nucléaire. En 1992, il a perdu son emploi. Il est parti s'occuper de ses parents en Thuringe, et n'est jamais revenu. Malgré cela, je suis heureuse que la chute du mur ait eu lieu »*, dit-elle. Une expérience qui lui a fait prendre conscience des faiblesses du système de protection sociale de RFA : *« Si je n'avais pas été pasteur et travaillé dans l'Eglise, j'aurais eu les pires difficultés. Mon mari ne me verse rien. Mon exemple montre que l'on peut très vite devenir un cas social. »*

Arnaud Leparmentier

LeMonde Job: WMQ0511--0016-0 WAS LMQ0511-16 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0433 Lcp:700 CMYK

Les trois méprises du commerce électronique

par Bernard Beauzamy

LE commerce électronique est, à l'heure actuelle, en pleine confusion. On lit d'innombrables publicités sur le *« e-business »*, qui apparaît, aux naïfs du moins, comme le commerce du XXIe siècle. En fait, aucune entreprise, à ce jour, n'a réussi à équilibrer ses comptes en ce qui concerne ses activités en ce domaine. Même celles qui, en apparence, ont une activité particulièrement adaptée (je pense à la librairie amazon) restent largement déficitaires. Il est intéressant, à ce stade, de s'en demander les raisons : y a-t-il réellement un marché solvable ? Comment le toucher ?

La fréquentation d'Internet commence à se démocratiser, mais elle restait jusqu'à un passé récent l'apanage d'un public restreint, constitué d'adeptes de l'informatique. C'est d'autant plus vrai que l'on remonte dans le temps. Or ce public restreint a ses règles, ses lois, ses coutumes et son mode de vie. Ce sont surtout des universitaires, des chercheurs (les premiers utilisateurs d'Internet), pour qui tout est nécessairement gratuit. Il reste une trace très profonde, dans l'idéologie dominante de ce groupe : la mise en commun de logiciels sur lesquels tout le monde travaille. Citons la *« Free Software Foundation »*, et bien d'autres exemples, comme témoignage de cette idéologie. A l'inverse, les produits Microsoft sont honnis parce qu'ils sont à la fois *« grand public »* et payants.

Un annonceur ordinaire entend parler des chiffres de fréquentation sur Internet : il y voit une source de profits potentiels. Il raisonne, et c'est là la première grande méprise, comme s'il s'agissait d'un public neutre. Il est intéressant de mettre des panneaux publicitaires au voisinage d'un site où viennent beaucoup de visiteurs : l'Arc de Triomphe, le Mont-Saint-Michel, Disneyland, etc. Mais le public qui visite Internet n'est pas neutre : c'est un public idéologiquement décidé à ne pas payer. La publicité n'a pas du tout le même impact.

Avec l'extension de la fréquentation viendra bien sûr un public plus large, de plus en plus composé de consommateurs ordinaires, et le biais original disparaîtra d'ici à quelques années. Mais il est encore très présent et explique dans une large mesure les échecs actuels. Le commerce se développera lorsque les annonceurs présenteront leurs offres de manière intéressante pour le public ; aujourd'hui, c'est loin d'être le cas. L'aspect *« planétaire »* est précisément ce qui interdit, paradoxalement, le développement du *« e-business »*, et ceci très peu de gens l'ont compris. C'est la seconde grande méprise.

L'Internet d'aujourd'hui relève plus de la poubelle que du catalogue

Si vous rédigez une publicité, elle doit s'adresser à un public précis : la cible, comme disent les publicitaires. Vous êtes vendeur de voitures d'occasion dans la région de Mont-de-Marsan ? Vous vous adresserez aux habitants de la région, susceptibles d'avoir besoin d'une voiture, et vous leur expliquerez en quoi vos prestations vont leur donner satisfaction. A quoi vous sert que votre site Web soit accessible à un médecin du Caucase ? Regardez n'importe quel site Web : vous verrez qu'il a des ambitions planétaires et s'adresse à l'univers entier ; les publicités d'IBM sont là pour conforter cette impression. Mais s'il s'adresse à tout le monde, il ne s'adresse à personne, et échoue misérablement !

Un site Web ne peut être, à l'heure actuelle, qu'un complément à une publicité traditionnelle : vous diffusez comme d'habitude des brochures, des mailings... et vous attirez l'attention sur votre site, lequel est remis à jour périodiquement. C'est ce que font les vendeurs de matériel informatique (DELL, Compaq, NEC, etc.) et, à mon avis, ils s'y prennent bien parce qu'ils ont la chance d'avoir un produit compris de manière universelle. Mais plus votre produit est dépendant d'une culture, de goûts particuliers, d'habitudes locales, et moins votre site Web sera utile : il peut servir tout au plus de lien avec votre clientèle, en proposant plus rapidement des nouveautés. Plus vous lui demanderez, et plus vous serez déçu, parce que l'effort financier que vous affecterez à ce média sera autant que vous soustrairez à la publicité traditionnelle.

Beaucoup de gens pensent – troisième méprise ! – que si le commerce électronique ne se développe pas mieux c'est parce que le paiement n'est pas sécurisé. Ils réclament à cor et à cri le développement de moyens de cryptographie. Mais le paiement sécurisé existe ; les moyens sont amplement suffisants. De plus, vous pouvez demander au public, une fois qu'il a repéré un article attrayant sur le site Web, de payer autrement : soit en faxant son numéro de carte de crédit si, réellement, il est allergique à l'idée de le mettre sur le Net, soit tout simplement en envoyant un chèque par la poste pour confirmer la commande. L'idée selon laquelle les freins au développement du commerce électronique ont à voir avec la sécurisation des paiements est totalement dénuée de fondement.

Il faudra probablement quelques années, et d'innombrables déceptions, pour qu'Internet prenne sa juste place parmi les moyens de communication. S'il permet à chacun de chercher n'importe quoi, il permet aussi à chacun d'exposer n'importe quoi, d'où engorgement du trafic et surabondance d'informations, souvent fausses, toujours superficielles. L'Internet d'aujourd'hui relève plus de la poubelle que du catalogue.

***Bernard Beauzamy** est président-directeur général de la Société de calcul mathématique (SCM).*

Pour un nouveau rêve français

par Michel Guénaire

LES signes se multiplient, les preuves abondent : la France prend part à la nouvelle croissance économique mondiale avec succès. Qui a parlé d'horreur économique ? C'est à ses entreprises, leaders dans leurs domaines, que la France doit le retour de son influence dans le monde et une nouvelle richesse créatrice d'emplois. Les fusions récentes préparent à leur manière ce retour d'influence.

Une France avance, mais une France s'arrête. Comme le montre l'écartèlement du gouvernement Jospin sous les coups de butoir de sa majorité « plurielle » qui marque la dérive du gouvernement en un mini-Parlement, ou le ballet sans fin des divisions dans le camp de la droite qui prive le pays d'alternance, la politique française s'enfonce dans un certain chaos. Les grandes priorités nationales – éducation, fiscalité, retraites... – ne sont pas traitées, tandis que la parole vivante et publique de la société n'est plus tenue par les élus qui s'enferment dans un stupéfiant vase clos.

Le grand défi est de faire sauter les blocages et les stéréotypes idéologiques, qui désignent une véritable crise de la pensée politique

La crise de la politique française appelle une refondation intellectuelle et morale, qui s'attache à définir une nouvelle méthode de l'action politique. Qu'attend-on du pouvoir ? Une autorité, une efficacité et une exemplarité. Il faut aujourd'hui retrouver ces valeurs pour réhabiliter l'action politique. L'autorité est la première des vérités politiques. Gouverner n'est pas suivre la mode d'un jour mais remplir un devoir d'engagement. C'est à ce prix que les gouvernés retrouveront d'authentiques gouvernants capables de peser dans le cours des événements et d'aller au bout des réformes contre toute résistance velléitaire des corps sociaux. L'homme de pouvoir qui refuse l'autorité n'est plus à sa place. Il prive son pays du ressort de l'action qui seul entraîne et seul rassemble. L'autorité a un fruit, la confiance. C'est en reconnaissant la détermination, le crédit, la force de caractère de ses dirigeants qu'un peuple adhère à leur action.

L'efficacité doit être aussi retrouvée dans le pouvoir. Elle exige que chaque autorité dispose de moyens propres d'agir qui ne soient pas entravés par l'entrelacs des organes du pouvoir qui nient aujourd'hui le principe d'action davantage qu'ils ne rendent compte de la complexité de la société. S'il est vrai que la société est une mosaïque d'intérêts, il n'est pas moins vrai qu'elle requiert une gestion politique. Il faut un temps pour consulter et un temps pour gouverner.

Un premier ministre qui passe son temps à arbitrer les courants de sa majorité plutôt qu'à mettre en œuvre son programme est vain. Il n'agit pas. L'efficacité ne sera atteinte que dans un système politique qui permettra au pouvoir d'échapper aux considérations tenant à l'équilibre de sa majorité. Le moyen d'y parvenir en France sera un jour d'instaurer la représentation la plus rationnelle de l'opinion entre deux grands partis, respectivement soutenant le pouvoir et exprimant son opposition, pour éradiquer définitivement les racines du mal extrémiste dans la vie politique française.

Le pouvoir exige enfin l'exemplarité : aucune action ne sera suivie si elle n'est pas conduite par d'honnêtes hommes. La valeur personnelle, l'éducation, l'expérience en tout responsable public doivent être retrouvées. Le gouvernement du pays ne peut plus être géré par des hommes et des femmes formés dans le moule des mêmes écoles qui masquent la personnalité, et sans doute faudra-t-il imaginer le cadre qui permette aux personnes venant des horizons les plus variés de la société d'exercer plus facilement un mandat politique, pour remplacer progressivement les hommes du métier politique.

Un homme politique qui ne connaît que la politique ne connaît plus la société. La chaîne qui l'unit au pays est celle de l'arrogance ou de la désinvolture. Il faut la rompre. L'exercice des responsabilités politiques doit revenir aux hommes de bon exemple, pour qu'une chaîne de la reconnaissance et de la dignité unisse les gouvernés et les gouvernants. Le grand défi est ainsi de faire sauter les blocages et les stéréotypes idéologiques qui, à côté de la crise de l'action politique, désignent aujourd'hui une véritable crise de la pensée politique. C'est d'ailleurs le conformisme culturel qui engendre le conservatisme politique.

Une période de l'histoire de notre pays s'achève. Des débuts de la Ve République à nos jours, notre pays a poursuivi la chimère du mirage gaulliste, auquel les gouvernements qui se succédèrent voulurent rallier toutes les forces de la nation. La politique du consensus, entreprise sous la présidence de Georges Pompidou avec le thème de l'ouverture de la majorité, a abouti à l'obsession du gouvernement au centre, dont le pendant dans le domaine des idées aura été le magistère de la pensée unique. C'est cette France bloquée, boulonnée, interdite qu'il faut à présent dépasser.

Les générations nouvelles de la société civile désirent rompre avec la génération politique qui est en train de laisser au bord de l'histoire, par l'abandon de l'action politique et son cynisme, une grande nation. Elles appellent les pouvoirs partagés, légitimes et efficaces qui se substitueront au pouvoir éclaté, pesant, contesté et, en définitive, impuissant. Elles requièrent toutes les instances qui libéreront les énergies créatrices du pays. Qu'attend la France ? L'équilibre entre ses richesses et la distribution des revenus, entre l'entreprise qui investit et le pouvoir qui cristallise le lien de société, entre la créativité foisonnante à la base de la société et l'intelligence qui la modélise et la communique.

Il y a deux rêves des peuples dans l'histoire, celui qui désigne un but, celui qui berce une nostalgie. Il faut retrouver le premier. Il faut imaginer ensemble un nouveau rêve français, grâce à une nouvelle manière de gouverner. *« Peu d'hommes ont le droit de régner, car peu d'hommes ont une grande passion »*, écrivait Baudelaire. Nous sommes nombreux aujourd'hui à vouloir écrire le mot passion pour un nouveau rêve français.

***Michel Guénaire** est avocat et écrivain.*

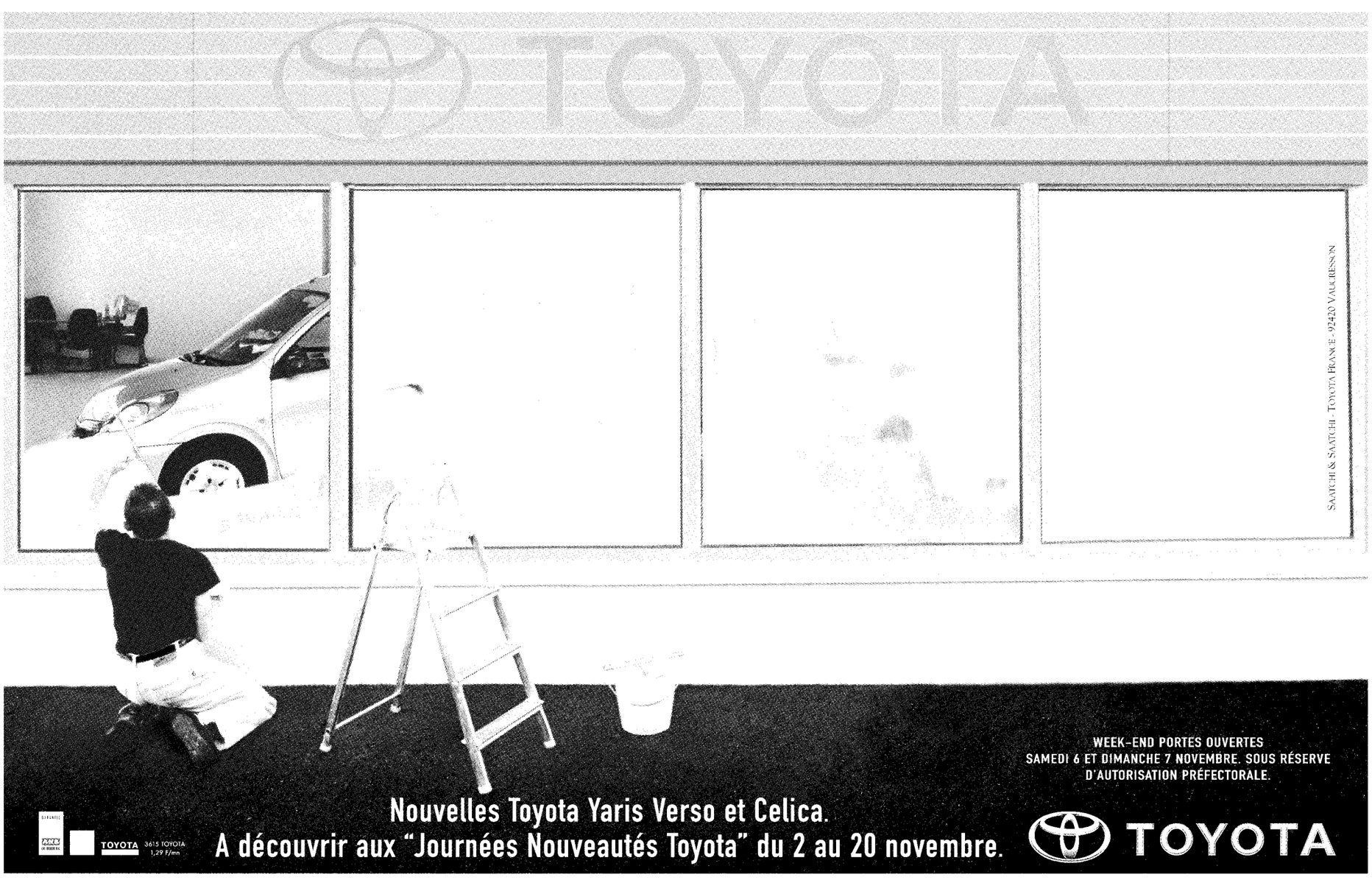

LeMonde Job: WMQ0511--0017-0 WAS LMQ0511-17 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:49 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0434 Lcp:700 CMYK

Voyages en mémoire soviétique

Suite de la première page

Ou plutôt cette assertion serait vraie si l'on s'en tenait à l'aspect purement quantitatif. Car, sur le plan de la qualité des informations fournies, pour autant qu'on en puisse juger par la sélection opérée dans ce premier volume (un second devant être consacré au tiers-monde), le bilan est certes abondant, mais peu nutritif : il n'y a pratiquement pas une seule piste anglaise, et aucune américaine qui n'ait déjà été exploitée par le déchiffrement du code soviétique Venona à partir de 1951. Le dossier italien, dont il est fait grand cas outre-Alpes pour l'unique raison que Silvio Berlusconi y a vu le moyen d'embarrasser durablement le gouvernement, n'est en réalité pas mieux garni. Le livre ne mentionne que de l'espionnage technologique, de la pénétration de rédactions, et, avec un luxe certain de détails, les manœuvres (par ailleurs infructueuses) du KGB pour manipuler le leader eurocommuniste Enrico Berlinguer dans les années 70...

Sera-t-on mieux servi avec la France ? En aucun cas. Au total, c'est presque 100 % des cas évoqués qui sont connus, depuis fort longtemps parfois, des services français : le chiffreur Abrivard, mort d'un cancer avant d'avoir été identifié, mais dont les papiers furent récupérés à Berlin-Est par une équipe de la DST au terme d'une mission fort aventureuse, le colonel L. du Sdece, repéré au début des années 70, le commissaire divisionnaire M. de l'ancienne Sûreté, ne sont pas davantage des inconnus du contre-espionnage français que telle ou telle personnalité journalistique de rang moyen évoquée dans les pages du livre, tel ambassadeur disgrâcié sans explications apparentes. Hors ouvrage, la liste Mitrokhine comprend également le nom du philosophe Alexandre Kojève, dont la DST avait élucidé le cas après sa mort subite, et combien hégélienne, lors d'une conférence de l'OTAN à Bruxelles en 1968.

Il n'y a que deux hypothèses pour expliquer un tel état de fait : ou bien il y a eu censure britannique, ou bien c'est Mitrokhine lui-même qui a manipulé les documents qu'il apporte. Bien que des interventions de censure du MI 6 aient pu s'opérer ponctuellement, j'exclus pour ma part qu'elles aient pu porter sur tel journaliste ou permanent communistes italiens sensibles, qui ne figurent ici en aucune manière, sur l'espion français Georges Pâques et le réseau parisien Saphir dont le chiffreur Golytsine révéla l'existence à la CIA en 1959, ou encore, dans le cas américain, sur le gourou du vice-président de Roosevelt, Henry Wallace, le peintre néo-romantique russe Nikolaï Roerich. Or, de telles absences s'expliquent mal.

« TICKETS-REPAS » SUBSTANTIELS

Certes, Mitrokhine a une réponse toute trouvée à cette question : la chance. L'auteur prétend avoir recopié dans un ordre aléatoire toutes les fiches qui lui passaient sous le nez, non un annuaire exhaustif de l'espionnage soviétique ; de surcroît, on ne dispose que de synthèses ou de recopiages manuscrits effectués par l'intéressé pendant une quinzaine d'années *« au péril de sa vie »,* jamais de documents originaux.

Aussi doit-on aussi bien envisager une autre explication aux nombreuses lacunes du document Mitrokhine : tout simplement son origine directement « kagébiste », sans passer par l'hypothèse inutile et incertaine d'un engagement dissident de notre colonel archiviste. Nous sommes en 1992, l'Union Soviétique vient de décéder et le moral des tchékistes est à l'avenant : les défections se succèdent à telle enseigne que la CIA – qui, d'ailleurs, enverra promener Mitrokhine et ses documents exclusifs roulés sous les aisselles – décide alors de ne plus accepter de transfuges sans « tickets-repas » de plus en plus substantiels, c'est-à-dire sans qu'ils soient porteurs de documents véritablement précieux dans leur service.

Parallèlement, l'éphémère patron gorbatchévien du KGB, Vadim Bakatine, envisage d'ouvrir très largement les archives de l'espionnage soviétique. Dans ce contexte tourmenté, un groupe à l'intérieur du KGB peut parfaitement avoir eu l'idée d'une « mesure active » qui discrédite une fois pour toutes à Moscou l'idée même d'ouverture sélective de quelques archives, et dévalue dans le même temps, par le torrent de paperasses ainsi livrées, un grand nombre des « tickets-repas » de médiocre valeur qui pourraient être produits par la kyrielle des inévitables apprentis-défecteurs. Une sélection impressionnante de documents jugés inoffensifs et d'agents tombés en disgrâce est alors opérée, et un volontaire, Vassili Nikitich Mitrokhine, lieutenant-colonel papelard et sympathique retraité, est désigné pour cette entreprise désespérée de désinformation stratégique, qui, en rassasiant l'adversaire d'une quantité industrielle d'informations – dont il dispose déjà souvent par d'autres truchements –, permettra peut-être à d'autres de protéger plus efficacement les dossiers vraiment sérieux, ceux qui continueront à servir demain.

Ce récit des faits est tout aussi vraisemblable que celui que nous fait Christopher Andrew des motivations de Mitrokhine, lequel, par ailleurs, calque rigoureusement les raisons de sa prise de conscience – « sa légende » en terminologie du métier – sur celles de Gordievsky, l'authentique dissident du KGB des années 80, venu voir les Anglais, lui aussi avec de précieux documents, mais ceux-là originaux et meurtriers pour la maison-mère. Notre hypothèse permet aussi de rendre compte d'une anomalie particulière : Mitrokhine est, de façon virulente, hostile à Youri Andropov dont tous les documents qui le concernent sont ici instruits à charge, parfois contre l'évidence même du texte.

PROJET OBSESSIONNEL

Or, de son propre aveu, Mitrokhine fut un admirateur et un partisan de l'un des devanciers (et ennemis jurés) d'Andropov, Boris Chélépine. Cet aveu de taille, au début même du livre, m'a immédiatement saisi, car tout le monde sait que Chélépine fut l'organisateur du complot de 1964 contre Khrouchtchev, qu'il inspira en 1965 une tentative de réhabilitation officielle de Staline, et tenta également une ultime réconciliation avec les dirigeants chinois à la veille de la révolution culturelle de Mao. Or la sélection de textes opérée par Mitrokhine semble dénoter à plusieurs reprises ses sympathies chélépiniennes, en tout cas ses apparentes antipathies andropoviennes ; est-ce réellement compatible avec une prise de conscience dissidente inspirée de Soljénytsine ? Quelle autre passion aurait pu inspirer chez ce facteur Cheval de l'archive guébiste le projet obsessionnel de transporter quotidiennement des dizaines de documents dans ses chaussettes, son slip ou sa chemise ?

Si le lecteur opte pour une autre solution plus sobre, conformément au vieux principe leibnitzien *« Maxima a minimis »* – expliquer le maximum d'effets par le minimum de causes –, il en viendra à penser que l'opération des archives Mitrokhine a été montée à Moscou, soit par une faction stalinienne indisciplinée du KGB en pleine crise, soit par la direction provisoire des organes entre novembre 1991 et février 1992.

BÉRIA, « CORRECT À 100 % »

Toute autre est la puissance d'évocation des mémoires de Béria fils, qui se faisait appeller jusqu'en 1991 du nom de sa mère, la comtesse géorgienne Guéguetchkori. Le grand journaliste Alexandre Werth avait parlé dans son dernier livre (en 1965) de ce rejeton – aux compétences scientifiques reconnues – du premier policier de toutes les Russies, qui professe des idées antistaliniennes. Mais il a fallu la fin de l'Union soviétique pour que cet important ingénieur aéronautique ose prendre la plume depuis Kiev, pour défendre, après le chef des opérations spéciales Soudoplatov, la mémoire de son père. Sur ce point, il n'est pas le premier... ni sans doute le dernier ; j'ai moi-même osé une comparaison entre les conceptions réformatrices de Béria du début des années 50, telles qu'on pouvait les reconstituer péniblement, et celles de Boukharine, dans un chapitre de *L'Histoire générale du marxisme* des éditions italiennes Einaudi en 1981. Seul l'admirable libéralisme du maître d'œuvre de l'ouvrage, Eric Hobsbawm, avait permis de la laisser passer.

Mon mérite n'était pas grand : Andropov lui-même s'était arrangé pour qu'un général des services secrets yougoslaves qui était de ses amis, Anton Kolendic, publie dès 1979 à Belgrade une histoire des derniers jours de Staline, fondée sur un accès privilégié au dossier Béria, et qui faisait du chef des services secrets soviétiques le fauteur d'une volte-face révolutionnaire sur toute la ligne, dès le début des années 50 : réunification démocratique de l'Allemagne, décollectivisation de l'agriculture, autonomisation des nationalités, répression de l'antisémitisme, armistice en Corée, réhabilitation des victimes de la répression et amnistie générale. A cette même époque (1980), Andropov convoquait Sergo Béria, sous un prétexte technique, pour lui dire, les yeux dans les yeux, qu'après avoir étudié le programme de son père, lui, Andropov, le considérait comme *« correct à 100 % ».* Pourtant, Sergo, qui n'aime toujours pas Andropov, rapporte cet entretien sans en comprendre tout le sel : Andropov lui-même, et avec lui ses deux protecteurs directs, Rappoport et Kuusinen, secondaient les desseins de Béria depuis 1947 au moins, et seraient tombés avec lui si le dernier complot de Staline en 1952 s'était développé jusqu'au bout.

En 1980, Youri Andropov pensait sa grande conspiration anti-brejnévienne comme la répétition de la lutte anti-stalinienne de Béria en 1952, exactement comme 1905 avait été la répétition générale de 1917. Sur cette ultime période, le pauvre Sergo est loin de tout savoir. Au moins ne brode-t-il pas trop, et si son point de vue semble bien souvent inspiré des idées de sa mère plus que de son père, notamment son patriotisme géorgien ardent, à la tonalité parfois russophobe, ou encore son entichement nobiliaire, à de nombreuses reprises, c'est tout de même Béria qui revit, qui parle par le truchement de son fils, notamment lorsqu'il explique et condamne la germanophilie militante d'un Jdanov qui entraînera ce dernier dans le soutien enthousiaste en 1939 d'un pacte germano-soviétique conçu comme le premier pas d'une grande alliance stratégique avec Hitler, ce qui éclaire bien des aspects de l'après-guerre.

Au reste, lorsque le narrateur s'égare ou galèje, une remarquable soviétologue, Françoise Thom, est là pour confronter son surprenant témoignage aux documents de plus en plus nombreux qui font foi. Françoise Thom fut longtemps fort sceptique sur la sincérité de la conversion démocratique de Gorbatchev ; c'est dire si cette véritable réhabilitation de Béria, opérée sous sa garantie érudite, devient peu discutable, outre qu'elle prend pour elle la figure d'une sorte de chemin de Damas.

INTERMINABLE NUIT STALINIENNE

Pénibles pour tous les narcissismes de la mémoire, ces anamnèses vers la grande conspiration n'en sont pas moins nécessaires, en ce qu'elles nous rappellent brutalement que le communisme fut aussi une régression intellectuelle et morale par rapport à son devancier rationaliste, le marxisme social-démocrate : la croyance romantique dans les vertus de l'action violente et clandestine, l'idée gnostique de degrés d'initiation successifs à une vérité qui se dérobe sans cesse, la reconstitution subreptice d'un ordre de chevalerie prolétarien dont le renseignement et la subversion sont les voies d'accès mystiques, tout ce fatras politico-religieux nous emmène bien loin en effet d'une doctrine qui se déclarait volontiers scientifique, quand, dans la réalité, elle renouait avec le passé prébourgeois de l'Europe.

Il y a pourtant, en équilibre instable, avec cette face sombre que nous évoquent à tous moments les archives Mitrokhine, un espoir étonnant et paradoxal : dans ce système, les lieux du débat politique se restreignent sans cesse pour aboutir à un bureau politique restreint d'une douzaine de personnes, lesquelles finissent par craindre à leur tour la police politique au service du numéro un. Mais alors se produit le retournement dialectique : *« quis custodiet custodes ? »,* qui gardera les gardiens ? C'est dans le trou noir des organes de répression et d'espionnage que se développe une fronde contre l'ignorance revendiquée de la réalité, qui, compte tenu de l'ambiance de peur et d'irresponsabilité générales, ne peut que prendre la forme d'une conspiration, parfois d'une étonnante densité intellectuelle. Et cette logique serait parfaitement incompréhensible si l'on ne parvenait pas à retrouver dans cette morne accumulation de mouchardages pratico-inertes qu'étaient les organes soviétiques, les rares pépites de l'idéalisme Kominternien, en tout cas du rationalisme socialiste occidental, qui sont parvenues, malgré tout, à irradier de leur intermittente lumière l'interminable nuit stalinienne.

Alexandre Adler pour Le Monde

Les gens *par Kerleroux*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Massacre en Tchétchénie

L'UN reste le partenaire des Occidentaux : *« notre ami Boris Nikolaïevitch »,* disait Jacques Chirac il n'y a pas si longtemps à Paris ; l'autre, Slobodan Milosevic, qualifié de *« tyran »* et de *« dictateur »* par Jacques Chirac, est considéré à Washington comme un chef d'Etat paria. Le premier, le président Boris Eltsine, a, pourtant, fait tuer plus de civils tchétchènes que le second n'a fait massacrer de Kosovars. Le chef de l'Etat russe est en passe de perpétrer en Tchétchénie une opération d'épuration ethnique qui dépassera vite la « performance » en la matière du président yougoslave au Kosovo.

Ce jeudi 4 novembre marque le deuxième mois des bombardements ininterrompus que les Russes mènent contre la Tchétchénie, très exactement contre la population civile de cette petite république du Caucase. Membre de la Fédération de Russie, la Tchétchénie a bien des torts – centre d'activités criminelles et terroristes, enlèvements, trafic de drogues et d'armes, refuge d'extrémistes islamistes –, mais d'abord, aux yeux de Moscou, celui de résister à la domination russe. Depuis le début de septembre, les civils tchétchènes meurent chaque jour par dizaines – par centaines, selon certaines sources –, sous le feu de l'aviation et de l'artillerie russes. Elles pilonnent aveuglément, avec un objectif : tuer, détruire, terroriser, vider la République de ses habitants, les empêcher de revenir en la transformant en champ de ruines. Avec succès : plus de la moitié des Tchétchènes auraient fui leur pays. La Russie pratique à grande échelle ce qu'on appelait du terrorisme d'Etat quand les mêmes méthodes étaient employées par les Serbes en Bosnie ou au Kosovo. Avec une différence : la Russie a reçu un quasi-feu vert des Occidentaux, qui ont fait la guerre à la Serbie...

La comparaison a ses limites. Les Occidentaux, pour d'évidentes raisons, ne peuvent agir face à la Russie comme ils l'ont fait, avec justesse, face à la Serbie. Le « possible », autant que la morale, est une dimension du politique. Mais, pour autant, les Occidentaux commettent une faute majeure en laissant faire les Russes en Tchétchénie. Ce n'est pas là le point de vue de quelques belles âmes cherchant à Paris à se donner bonne conscience, au fil d'un éditorial ou d'une pétition. La guerre en Tchétchénie risque d'embraser tout le Caucase ; elle pousse toute une génération de Tchétchènes dans les mains d'organisations extrémistes ; l'occupation militaire de la Tchétchénie suscitera une interminable guerre de partisans.

C'est l'argumentaire développé, avec raison, dans une lettre adressée au président Clinton par d'exhauts responsables américains, du département d'Etat, de la CIA et du Pentagone, républicains et démocrates, des gens de la *real-politik,* pas des poètes. Un désastre s'annonce au Caucase. Les Russes ne seront sensibles qu'aux pressions. Il ne faut pas que le Kremlin puisse continuer à siéger tranquillement au Conseil de l'Europe, compter sans cesse sur l'aide du FMI (une prochaine tranche dans quelques semaines) tant qu'il fait aveuglément bombarder les populations civiles de Tchétchénie. C'est une exigence minimale.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Jankélévitch et la purification du vouloir

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH occupe dans la pensée française une situation unique. Le considérable *Traité des vertus* qu'il vient de publier (Bordas) est une œuvre riche et touffue. Malgré le titre, ces 808 pages serrées, sans interligne, n'ont rien d'un traité didactique.

La pensée éclate en tous sens et fuse en sept ou huit langues ; le style si original vise un peu à déconcerter et toujours à suggérer. Les mots retrouvent une étonnante jeunesse et, s'ils déroutent parfois, obligent aussi à ne se contenter de rien de convenu. Une prodigieuse érudition, toujours dominée, nourrit une pensée à la fois ironique et sérieuse : la charité évangélique, le mysticisme slave et toute l'histoire de la philosophie occidentale sont présents dans ce livre.

Mais sous cette exubérance romantique, on discerne vite une simplicité classique. Si Jankélévitch se moque tant du rationalisme et de l'intellectualisme, c'est par amour de la raison et de l'intelligence. Il n'est pas d'œuvre où l'on découvre une plus grande fidélité à l'esprit. Et c'est cette fidélité qui permet d'abord d'écarter les obstacles et de pénétrer jusqu'au centre de la moralité.

C'est en somme un traité de la purification radicale du vouloir. La complexité exubérante de l'ouvrage n'a qu'un but : toujours mieux mettre en valeur le mystère de l'amour, qui est le mystère même de l'esprit. Aime et fuis ce que tu veux, disait saint Augustin, et il ajoutait : *« Il y a quelque chose de pire que le vice, c'est la satisfaction de la vertu. »* C'est cette inspiration augustinienne qu'a retrouvée Jankélévitch.

Jean Lacroix
(5 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ0511--0018-0 WAS LMQ0511-18 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 09:19 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0435 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Keizo Saji

Une personnalité du milieu des affaires japonais

LE PRÉSIDENT de la société Suntory (le plus important fabricant japonais de whisky), Keizo Saji, est mort mercredi 3 novembre à Osaka d'une pneumonie, à l'âge de quatre-vingts ans. Second fils du fondateur de Suntory, Shinjiro Torii, Keizo Saji était l'une des grandes personnalités des milieux des affaires japonais, et l'une des figures représentatives de la région du Kansai (Osaka-Kyoto). Suntory, le plus ancien fabricant de whisky du Japon, également présent aujourd'hui sur le marché de la bière et des boissons non alcoolisées, a été fondé en 1899 sous le nom de Kotobukiya, que l'entreprise porta jusqu'en 1945.

Adopté par la famille de la femme de son père qui n'avait pas d'héritier mâle – une pratique courante au Japon –, Keizo Saji portait le nom de celle-ci. Il avait succédé à son père à la tête de Suntory, qu'il présida de 1961 à 1990, et sut tirer partie de l'engouement des Japonais pour le whisky à une époque où les importations d'alcools étaient lourdement taxées. Depuis 1990, Keizo Saji occupait les fonctions de président honoraire du groupe.

Plein d'allant, faisant preuve d'un franc-parler qui lui valut d'être parfois la cible de polémiques, Keizo Saji avait donné une forte image à son entreprise par une audacieuse politique publicitaire. Il avait développé les activités culturelles de Suntory, qu'il avait dotée en 1979 d'une fondation qui décernait des prix et finançait des recherches dans le domaine des sciences humaines et des arts. Suntory possède également des musées à Tokyo et à Osaka, et une grande salle de concert de la capitale porte son nom (Suntory Hall). Président de la chambre de commerce et d'industrie du Kansai, Keizo Saji s'était en outre employé à promouvoir le rayonnement de cette région dynamique, berceau du capitalisme japonais. Il figurait dans la liste des cinquante personnalités les plus riches du monde établie en juin par le magazine américain *Forbes*.

Philippe Pons

■ **LORD IMMANUEL JAKOBOVITS,** ancien grand rabbin de Grande-Bretagne, est mort dimanche 31 octobre à Londres à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il fut le chef de la communauté juive de Grande-Bretagne (350 000 membres) et du Commonwealth de 1967 à 1991. Il avait été fait pair du royaume par Mrs Thatcher en 1988.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du 3 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **TERRE.** Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Renaud d'Astorg, Jean-Pierre Soyard** et **Gilbert Le Guen** ; général de brigade, les colonels **François Dureau** et **Christian Salva**.

● **AIR.** Sont nommés : commandant les forces aériennes stratégiques, le général de division aérienne **Gérard Saucles** ; commandant en second la région aérienne Méditerranée et commandant la zone aérienne de défense Sud, le général de brigade aérienne **Yves Riondet** ; sous-chef d'état-major « programmes-matériels » à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Alain Véron**.

● **MARINE.** Est mis à la disposition du directeur du personnel militaire de la marine, le contre-amiral **François Souleau**.

● **ARMEMENT.** Sont nommés : adjoints au directeur des constructions navales, les ingénieurs généraux de première classe **Jean-Alain Le Tallec** et **Philippe Caillard** ; chef de la division des systèmes et des techniques du service des programmes de missiles tactiques à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Naour** ; directeur de la branche d'activités « maintien en condition opérationnelle » à la DCN, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Accary** ; adjoint au directeur des relations internationales, chargé de la sous-direction « Amérique, Afrique et Asie », l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Pétré** ; adjoint au chef du service des programmes de missiles tactiques à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Frédéric Eyries** ; chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Jérôme Flory** ; directeur de la branche d'activités « constructions neuves » à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Quinchon** ; directeur de la branche d'activités « systèmes de combat et équipements » et directeur de l'établissement industriel DCN systèmes de combat à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **Xavier Marchal**.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 1er, mardi 2 et mercredi 3 novembre sont publiés :

● **Gouvernement :** un décret relatif à la composition du gouvernement : il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie ; M. Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, est nommé ministre de l'économie, des finances et de l'industrie (*Le Monde* du 4 novembre).

● **Légion d'honneur :** trois décrets portant nomination et promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense (*Le Monde* du 4 novembre).

● **Ordre national du Mérite :** trois décrets portant nomination, promotion et élévation dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère de la défense (*Le Monde* du 4 novembre).

● **Pollution :** un arrêté relatif à l'identification des véhicules automobiles contribuant à la limitation de la pollution atmosphérique.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine et **Stéphane JARRY**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Céline,

le 29 octobre 1999.

1, place du Sud,
Tour Eve,
92800 Puteaux.

M. et **Mme Hubert**
GUILLOTIN de CORSON,
ses grands-parents,
M. et **Mme Eric**
GUILLOTIN de CORSON,
ses parents,
Diane et **Constance,**
ses sœurs,
ont le plaisir d'annoncer la naissance, le 14 octobre 1999, à Nantes, de

Pierre
GUILLOTIN de CORSON.

Le baptême aura lieu, le 7 novembre 1999, en l'église Saint-Donatien, à Nantes.

– Le 3 novembre 1999, est née

Justine,

à la grande joie de ses parents,

Marie-Françoise LABITTE
et **Gilles ZERLINI.**

« L'amour qui anime le soleil
et les autres étoiles. »
Dante.

U Pozzu,
20222 Brandu.

Ada SENTIER,
Nicolas BOURCIER
et **Antoine**
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Lola,

le 29 octobre 1999, à 16 h 30.

131, rue de la Santé,
75013 Paris.

Fabienne et **Laurent**
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le samedi 30 octobre 1999, à Paris.

Décès

– Paris. Alger.

Dominique et Lionel Michelin,
Mathieu et Thibaut,
Jean-Michel et Dominique Bégué,
Pauline et Charles,
ses enfants et petits-enfants,
Jacqueline Corvino-Bégué,
sa sœur,
Michèle et Richard Brandenburg,
Guillaume et Eve,
ses neveux,
Geneviève Varennes-Fournet,
sa compagne,
ont la grande tristesse de faire part du décès, à la suite d'un accident, de

M. Jean BÉGUÉ,
fondateur et directeur de 1957 à 1989
de l'Institut Commercial Supérieur
Bégué de Paris,

le 1er novembre 1999, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Une bénédiction a lieu ce jeudi 4 novembre, à l'hôpital Lariboisière, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu à Villebougis (Yonne) ce même jour, à 15 heures.

30, rue des Dames,
75017 Paris.

– Le docteur A. Meyer-Heine,
Brigitte et Philippe Fleury,
Sarah et Camille,
Sylvie et Sylvestre Clancier,
Julie et Eliane,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme A. MEYER-HEINE,
née **Myriam SCHWENK.**

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

15, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

– Mme Yvette de Neyman
a la tristesse de faire part du décès, le 1er novembre 1999, de son mari,

M. André de NEYMAN,
résistant croix de guerre 1939-1945,

à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La crémation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, lundi 8 novembre, à 11 heures.

Y. de Neyman,
15, rue du Bac,
75007 Paris.

– M. et Mme Laurent Jamaux,
M. et Mme Jorris Richez,
ses enfants,
Camille Richez,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques
BONNET DE LA TOUR,
inspecteur général
des finances,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Boulogne-Billancourt.

1 *bis*, rue Michelet,
92000 Suresnes.

12, boulevard du Sud-Est,
92000 Nanterre.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Et le personnel de **Pétrofrance,**
ont la tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

Jacques
BONNET DE LA TOUR,
officier de la Légion d'honneur.

42, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Jacques et Anisabelle Berès,
ses enfants,
Gilles, Julie, Fleur, Florence, Capucine, Mathieu, Marine et Emmanuel,
ses petits-enfants,
Danielle Berès,
sa belle-fille,
Amédeo Montanari,
son gendre,
Tous ses amis et ses proches, notamment les familles Alves et Magalhaes,
ont la douleur de faire part du décès de

Huguette OREFICE-BERÈS,

survenu le 2 novembre 1999.

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 6 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Beaujon,
75008 Paris.

– M. et Mme Jean-Pierre Brulé,
M. et Mme Michel Brulé,
ses enfants,
Pascal et Fatima Brulé,
Fanchon Brulé et Alain Gaillard,
Alain Brulé,
François Brulé,
Claudine et Olivier Abrat,
Cécile Brulé,
ses petits-enfants,
Charly, Soukaïna, Kenza, Ulysse et Timothée,
ses arrière-petits-enfants,
Emile et Katharine Delavenay,
son frère et sa belle-sœur,
Toute sa famille et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme Raymond BRULÉ,
née **Hélène DELAVENAY,**
inspectrice générale honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 2 novembre 1999.

Elle était la veuve de

Raymond BRULÉ,
industriel,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1917 et 1940,
médaille de la Résistance,
mort pour la France,
le 17 novembre 1944,
au camp de déportation de Gross-Rosen.

18, rue Tournefort,
75005 Paris.
13, avenue Brimborion,
92000 Sèvres.

– Paule Dreyfus, née Vergez,
son épouse,
Danielle Schramm Dreyfus,
Jean-Bernard et Claudine Dreyfus,
Dominique Dreyfus,
Isabelle et Denys Clement,
Véronique Dreyfus et Daniel Lioubowny,
ses enfants,
Antoine, Emmanuelle, Julien Schramm,
Valérie, Pierre-Emmanuel, Jérémie, Clément, Benjamin Dreyfus,
Juliette Hussenot,
Marguerite Bordat,
Adrien Schramm,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
La famille Massias,
Jeff Gratton-Brunt,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Emmanuel DREYFUS,

le 30 octobre 1999, à l'âge de quatre-vingts ans.

La levée de corps aura lieu le lundi 8 novembre, à 9 heures, à la chambre funéraire, rue du Souvenir, à Poitiers.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

7, chemin de Pimpaneau,
86000 Poitiers.
6, rue Gassendi,
75014 Paris.

– Le proviseur,
Les professeurs,
L'ensemble du personnel,
Et la communauté des élèves du lycée Gabriel-Voisin de Tournus,
ont appris avec tristesse le décès accidentel, au premier jour des vacances, de

Robin PIRAT
et
Julien RAGUET,

élèves en classe de seconde.

Ils s'associent à la peine des familles cruellement frappées.

– Rémi Thibault,
médecin rhumatologue,
Béatrice et Rémy,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Claire THIBAULT,
née **SALVET,**
docteur en médecine, pédiatre,

survenu le 2 novembre 1999, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 novembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame, à Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5 *bis*, rue La Quintinie,
78000 Versailles.

– A tous ceux qui l'ont connue et aimée

Annie VIALA

est décédée le 30 octobre 1999, dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de
Mme Lydie Viala,
Hélène et Jean-Pierre,
Mme Yvette Wormser,
Mme Christiane Raynal,
M. Bernard Ickovic
et ses enfants,
La famille Daniel,
Et tous ceux qui l'ont accompagnée.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Marion DARRIGADE

nous a quittés à l'âge de vingt-deux ans et à l'aube de sa carrière de musicienne.

Elle reste à jamais dans nos cœurs.

Famille Lien-Darrigade et leurs amis.

– Le 5 novembre 1974,

William GARDNER SMITH,
romancier et journaliste,

a quitté cette terre, sa famille et ses amis.

« La vie est courte ; l'affection moins. »

Ira, Michèle, Claude, Rachel.

– Il y a deux ans, mourait

Louis RICHAUD.

« Fuir, là-bas ! Fuir !
Je sens que des oiseaux sont ivres
d'être parmi l'écume inconnue
et les cieux ! »

– Le 5 novembre 1996,

Juliette SERFATI
était tragiquement arrachée à la vie. Elle aurait eu trente ans.

Celles et ceux qui avaient la mission ou le devoir de veiller sur elle et de la protéger l'ont conduite à la mort.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent de son sourire, son humour, et sa joie de vivre.

De son père.

Souvenir

– Paris. Cognac, le 5 novembre 1999.

Le 5 novembre 1899, naissait à Budapest,

Alexander Kalman RADO,
grand géographe économique
et combattant infatigable
contre le fascisme.

Alex et Yves,
ses petits-fils,
Lucille Rado,
sa belle-fille,
souhaitent lui rendre hommage et lui adresser leurs tendres pensées.

Nous n'oublierons pas.

dora.fr@caramail.com

Colloques

– Le premier Forum de l'observatoire des changements en Amérique latine organisé par l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, avec la collaboration du *Monde* et de *RFI* et l'Association France-Venezuela, sur le thème : **« Le Venezuela : interrogations ou modèle pour l'Amérique latine »,** aura lieu le mardi 9 novembre, de 14 h 30 à 18 h 30, à l'IHEAL, 28, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, amphithéâtre, 1er étage.

Renseignements : 01-44-39-86-99.

Conférences

– **Conférences de l'Etoile : Les conflits de la morale.** Six mercredis de suite à 20 h 30.

Le bonheur ou le devoir ? (le 10-11) avec le rabbin Bernheim, T. Todorov et Michel Tournier.

Le désir ou la tendresse ? (le 17-11) avec Jacques Attali, E. Fuchs et Y. Tardan-Masquelier.

L'humilité ou l'ambition ? (le 24-11) avec le Père Guy Gilbert, Pierre Joxe et J.-L. Schlegel.

L'indépendance ou l'engagement ? (le 1er-12) avec A. Gounelle, Jean-François Kahn et le général Morillon.

La réussite ou le renoncement ? (le 8-12) avec Luc Ferry, G. Lafont et Christine Ockrent.

La sagesse ou la passion ? (le 15-12) avec H. Bost, Jacques Lacarrière et M. de Smedt.

Temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Libre participation aux frais.

Cours

– Cours particuliers d'informatique à domicile.
(Internet, bureautique, multimédia).
Tous niveaux. 300 formateurs en IDF.

ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32.

Bourses

CENTRE INTERNATIONAL
DE RECHERCHE SUR LES JUIFS
DU MAROC
Bourses de recherches :
année universitaire 1999-2000

Des bourses annuelles de recherches sont mises à la disposition des étudiants de troisième cycle préparant une thèse de doctorat sur les Juifs du Maroc.

Dossiers complets (inscription universitaire et lettres de recommandations) à adresser, avant le 20 décembre 1999, au

CRJM
Centre de recherches
sur les Juifs du Maroc,
à l'attention de M. Abitbol,
127, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE*
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

CARNET DU MONDE
- TARIFS 99 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS
118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 €
FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LeMonde Job: WMQ0511--0020-0 WAS LMQ0511-20 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0437 Lcp:700 CMYK

AÉRONAUTIQUE L'accident du vol 990 du Boeing 767 d'EgyptAir et l'arrêt des livraisons de gros-porteurs du constructeur américain replace Boeing au cœur de la tourmente qu'il traverse depuis deux ans. ● LE GÉANT mondial de l'aéronautique et de la défense était pratiquement venu à bout de ses problèmes de production et redressait ses comptes. ● LES SUCCÈS d'Airbus, qui revendique 70 % des parts de marché mondial, pourraient être confortés par les nouveaux déboires de son rival. ● LA SÉCURITÉ préoccupe l'industrie aéronautique, qui redoute l'augmentation mécanique des catastrophes aériennes au cours des prochaines années. Les erreurs des équipages restent la première cause d'accident. Russ Young, directeur de la sécurité et de l'information chez Boeing, n'exclut pas une catastrophe aérienne majeure par semaine en 2015.

Boeing pris de nouveau dans les turbulences

Après l'accident du Boeing 767 d'EgyptAir et la suspension de ses livraisons d'avions gros-porteurs, le numéro un mondial de l'aéronautique et de la défense s'efforce de répondre aux inquiétudes que suscite le transport aérien. Cette série noire occulte le redressement du groupe

PHIL CONDIT, le PDG de Boeing, doit parfois se demander s'il parviendra à sortir sa société de la zone de turbulences qu'elle traverse depuis deux ans. L'année 1999 devait consacrer le rétablissement du numéro un mondial de l'aéronautique et de la défense. Les problèmes de production, qui ont duré près de deux ans, étaient sur le point d'être résolus. l'avionneur de Seattle s'apprêtait à fêter une production record de 620 appareils cette année et la fin des déboires sur la nouvelle génération de son moyen-courrier 737, qui lui a coûté plusieurs milliards de francs.

Pour se redresser, Boeing a non seulement entrepris un programme massif de suppression de près de 50 000 emplois d'ici à la fin de l'an 2000. Il a aussi décidé d'arrêter complètement la production d'avions civils McDonnell Douglas, qu'il avait racheté pour environ 70 milliards de francs. Et finalement de sacrifier le directeur de la branche d'aviation civile, Ron Woodward. Les résultats financiers étaient enfin au rendez-vous. Sur les neuf premiers mois de l'année, Boeing avait enregistré une hausse de 10 % de son chiffre d'affaires et la hausse de 150 % de son bénéfice net. Surtout, la branche d'aviation civile renoue avec la profitabilité, avec près de 0,5 milliard de dollars de profit.

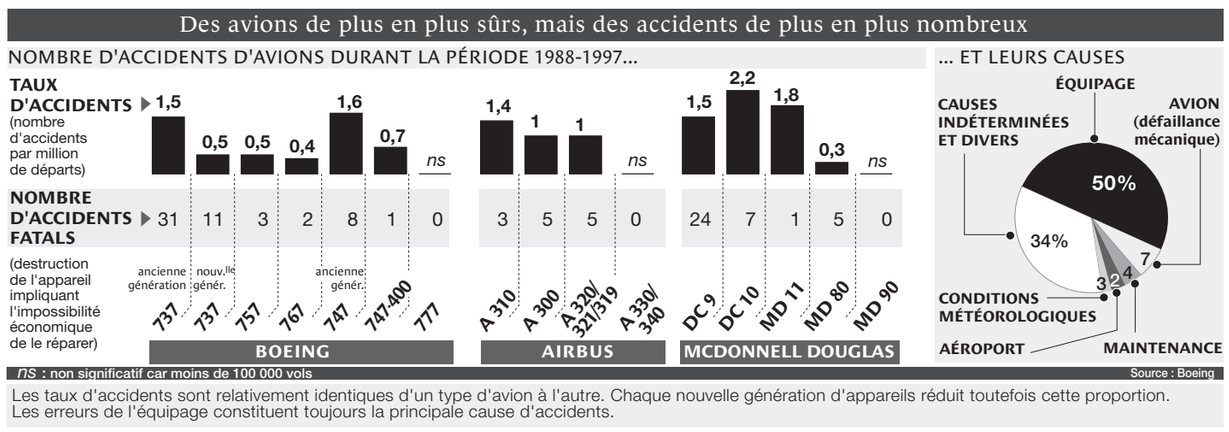

PROCÉDURES DE CONTRÔLE

Les investisseurs s'étaient mis à redécouvrir les attraits du géant mondial de la défense (50 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit environ 330 milliards de francs). L'action avait regagné près de 40 % depuis le début de l'année, à 45 dollars, encore loin des 60 dollars enregistrés au lendemain de l'euphorique fusion avec son compatriote McDonnell Douglas en 1996.

M. Condit aura eu à peine le temps de se réjouir qu'une série d'avaries techniques vient ternir l'image du constructeur et a fait chuter l'action de 10 % en quelques jours. L'accident du vol 990 du Boeing 767 d'EgyptAir, qui a fait 217 victimes, en constitue l'élément le plus grave. L'enquête piétine pour le moment, les boîtes noires de l'appareil n'ayant toujours pas été récupérées. Mais l'hypothèse d'un éventuel problème d'inverseur de poussée, qui aurait pu se déclencher en plein vol, alors qu'il ne s'actionne en principe qu'au moment de l'atterrissage pour freiner l'avion sur la piste, a mis en lumière certains dysfonctionnements des procédures de contrôle et de sécurité.

Il aura en effet fallu deux ans entre le précédent accident d'un Boeing 767 de Lauda Air, en 1991, et les premières modifications techniques sur l'ensemble des réacteurs de la gamme. Et il aura fallu ensuite un autre incident en 1997 pour que Boeing recommande, en 1999, d'autres modifications que la Federal Aviation Administration (FAA) n'a toujours pas, à ce jour, rendues obligatoires. Jeudi 4 novembre, on apprenait qu'un autre Boeing 767 de la compagnie charter LTU avait vu son décollage de Terre-Neuve retardé de plus de dix-huit heures, mercredi, un voyant du cockpit ayant signalé que l'un des deux inverseurs de poussée était bloqué en position ouverte. M. Condit est monté au créneau, mercredi, pour défendre le B-767 en affirmant que le biréacteur long-courrier était *« l'avion commercial le plus sûr »* puisque seuls deux de ces appareils ont été accidentés en dix-huit ans. Présent à une conférence internationale sur les infrastructures dans l'aviation à l'université George-Washington, M. Condit a dû également défendre la position de Boeing, alors que des responsables du NTSB (bureau national chargé de la sécurité des transports) venaient de déclarer qu'ils regrettaient de ne pas avoir eu connaissance d'une étude sur les réservoirs du 747. Enquêtant dans le cadre de l'accident du vol 800 de la TWA, le NTSB vient de découvrir l'existence d'une étude, réalisée en 1980 par Boeing, sur la version militaire du jumbo jet B-747 et qui ferait ressortir des problèmes de surchauffe des réservoirs centraux.

Poursuivi par la loi des séries, Boeing a été contraint de suspendre, depuis mercredi, la livraison des 34 appareils gros porteurs 747, 757, 767 et 777 actuellement en cours de fabrication dans ses usines d'Everett près de Seattle (Etat de Washington). Le constructeur s'est aperçu que certaines pièces des écrans de protection de ses cockpits étaient défectueuses et que ces défauts pouvaient entraîner des phénomènes de condensation et de court-circuit, bien *« qu'ils n'étaient à l'origine d'aucun accident »*.

Boeing s'efforce désormais de relativiser, avec raison, les catastrophes aériennes. Avec une moyenne de 1,5 accident pour un million de décollage, le transport aérien reste l'un des moyens de transport les plus sûrs.

Avec 7 500 victimes dans le monde au cours des dix dernières années, le transport aérien fait moins de morts que le transport automobile dans un pays comme la France en une seule année (30 morts par jour). Mais le caractère spectaculaire des accidents aériens et l'augmentation continue du trafic fait craindre aux constructeurs une multiplication statistique des accidents.

Ces accidents répétés arrivent cependant au plus mauvais moment pour Boeing, alors que son rival européen Airbus effectue un parcours commercial et technique sans faute. *« Aucun accident d'Airbus n'a jamais été causé par une défaillance technique »*, affirme un spécialiste du secteur. Airbus est d'autant plus favorisé dans cette compétition morbide que la jeunesse du constructeur européen lui donne une part de marché encore limitée. *« Boeing a construit 85 % de la flotte mondiale, il est normal qu'ils soient impliqués dans 85 % des accidents »*, fait remarquer l'analyste Paul Nisbet, de JSA Research, cité par *Bloomberg*. Depuis 1994, 41 des 46 accidents majeurs concernaient des appareils Boeing ou McDonnell Douglas.

Sur le plan commercial, Airbus pourrait profiter de ce contexte pour creuser l'écart avec son rival. Fin octobre, l'européen avait engrangé 404 commandes fermes, contre seulement 169 appareils pour l'américain, soit 70 % de parts de marché pour Airbus ! Celui-ci n'avait réussi, jusqu'à présent, à battre Boeing qu'une seule fois d'une courte tête en 1994.

SANTÉ INSOLENTE D'AIRBUS

Les derniers mois de campagne commerciale ont notamment été marqués par le ralliement historique de British Airways et de la compagnie israëlienne El Al aux avions européens. Cette santé insolente d'Airbus pourrait achever de convaincre ses actionnaires de lancer le super-jumbo A-3XX, un avion de 650 places qui doit mettre fin à l'hégémonie du 747 de Boeing dans les avions très gros porteurs. Boeing essaie, depuis plusieurs années, d'en dissuader Airbus en arguant que ce segment de marché n'est pas assez grand pour deux appareils.

La restructuration de l'industrie européenne, et notamment la récente fusion du français Aerospatiale Matra et de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace, désormais actionnaires dominants d'Airbus avec près de 80 % du capital, n'est pas de nature à rassurer Boeing.

C. J.

Les recherches des boîtes noires d'EgyptAir suspendues

La marine américaine a indiqué avoir capté au large de l'île de Nantucket des signaux émis par les deux boîtes noires du Boeing 767 qui s'est abîmé dans l'Atlantique. Mais toutes les recherches pour les récupérer ont été suspendues, mercredi 3 novembre, en raison du mauvais temps, ont indiqué les gardes-côtes. Si la météo ne s'améliore pas, elles pourraient être stoppées jusqu'au week-end.

L'analyse des boîtes noires devrait permettre d'éclaircir les causes de l'accident alors que, mardi, le président du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), Jim Hall faisait état d'un problème sur un inverseur de poussée des réacteurs, qui permet de freiner l'avion lors de son atterrissage. Le vice-président d'EgyptAir, Mohamed Chahine, avait déclaré à l'AFP que le système *« avait été désactivé avant le décollage de l'avion du Caire »*, excluant cependant que la catastrophe eût été provoquée par ce problème.

Les inquiétudes des passagers suisses

FIN NOVEMBRE 1998, les journalistes du quotidien suisse *Le Temps* reçurent une télécopie inattendue à propos d'un voyage de presse aux Etats-Unis. *« Veuillez choisir votre variante préférée,* demandait le fax : *1) Pas de vol sur un MD-11 de la Swissair ; 2) Cela m'est égal. »* Sur les trente personnes invitées, raconta à l'époque le journaliste du *Temps,* Luc Debraine, un tiers demandèrent à ne pas emprunter de MD-11 et optèrent pour un autre type d'appareil.

Ils ne furent pas les seuls à se montrer méfiants. Le crash de l'avion MD-11 de la Swissair, qui assurait la liaison New York-Genève et s'est abîmé en mer le 2 septembre 1998, au large du Canada avec 229 passagers à bord, a suscité un début de psychose en Suisse. Fin octobre 1998, un incident a forcé un autre MD-11 de la Swissair à regagner d'urgence l'aéroport de Singapour.

La réaction fut immédiate : la compagnie reconnut à l'époque, comme l'écrivit Luc Debraine, que *« quarante personnes avaient téléphoné pour annuler leurs réservations sur des MD-11 »*, et qu'elle recevait encore, quelques jours plus tard, *« pas mal d'appels de gens qui requièrent des informations sur les types d'avions utilisés pour tel ou tel vol »*. Swissair dut même dépêcher ses cadres dans les grandes entreprises helvétiques pour rassurer les hommes d'affaires sur la fiabilité des MD-11, appareils qui sont la propriété de Boeing.

Encore aujourd'hui, certains de ses clients restent sceptiques, à l'image d'Annabelle, qui prend souvent l'avion pour son travail. *« Quand je réserve sur la Swissair, je demande toujours si le vol s'effectue sur un MD-11,* dit-elle. *Si c'est le cas, je choisis une autre compagnie. J'ai si peur que si j'arrivais sur la piste et si je me retrouvais face à un MD-11, je ne monterais pas dedans. »*

Au siège de Swissair, on assure que seules quelques personnes ont eu de telles réactions, *« comme c'est toujours le cas lors d'accidents d'avions »*. *« Swissair n'a noté aucun fléchissement de ses réservations sur le réseau long-courrier, et les chiffres de la fréquentation des passagers ont augmenté dans la même proportion que ceux des autres compagnies aériennes »*, martèle l'un des porte-parole, qui précise que Swissair exploite toujours dix-neuf MD-11. Et de rappeler que les causes de l'accident ne sont toujours pas élucidées, que *« l'enquête est toujours ouverte »*.

CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

Mais, sur le plan financier, la catastrophe a déjà eu de lourdes conséquences pour la compagnie helvétique. Outre qu'elle doit répondre devant la justice américaine, aux côtés du tandem McDonnell Douglas-Boeing et de quatre autres groupes, car des plaignants réclament 16 milliards de dollars (15,23 milliards d'euros) de dommages et intérêts, elle va devoir, toujours selon *Le Temps*, rénover ses MD-11 au prix fort. La fiabilité des panneaux isolants des long-courriers fabriqués par McDonnell Douglas ayant été mise en cause à la suite du crash, l'Agence fédérale américaine de l'aviation civile (FAA) en a ordonné, à la mi-août 1999, le remplacement. Et il devrait, selon la FAA, en coûter de 380 000 à 880 000 dollars (de 362 000 à 838 000 euros) par avion.

Sophie Sanchez

Russ Young, directeur de la sécurité aérienne et de l'information chez Boeing

« La principale cause d'accident reste le facteur humain »

« Trois accidents majeurs sont intervenus dans la période récente au départ de New York, en direction de l'Europe. Est-ce une route aérienne dangereuse ?

– Je suppose que vous faites allusion aux accidents du vol 800 du Boeing 747 de la TWA, du vol 111 du MD 11 de la Swissair et du Boeing 767 d'EgyptAir. Non, il s'agit d'une pure coïncidence sur l'une des routes les plus encombrées du globe. Mais permettez-moi de relativiser ces faits, même si c'est toujours émotionnellement difficile. Il y actuellement un décollage d'avion toutes les secondes dans le monde. Pour ne parler que du Boeing 767, c'est un avion qui a effectué un million de vols au-dessus de l'Atlantique au cours des dix-sept dernières années ! Et, au total, ce modèle n'a eu que trois accidents.

– Avec la croissance du trafic aérien, ne risque-t-on pas de voir le nombre d'accidents augmenter ?

– Effectivement. Nous sommes arrivés à un tel taux de sécurité aérienne – aux Etats-Unis, tous les six mois, les accidents de la route font autant de morts que toute l'histoire de l'aviation civile – que nous avons du mal à descendre statistiquement sous la barre de 1,5 accident pour un million de vols. Actuellement, il y a dix-huit millions de vols par an dans le monde et ce chiffre devrait doubler au cours des quinze prochaines années.

– Vous voulez dire qu'on peut légitimement parier sur une cinquantaine de catastrophes aériennes par an en 2015, soit une par semaine ?

– C'est une fatalité que les constructeurs aéronautiques ont bien entendu l'intention de combattre, aux côtés des autorités politiques et des compagnies aériennes. L'étude détaillée de l'ensemble des catastrophes aériennes nous a permis d'identifier que la principale cause d'accident reste le facteur humain, notamment dans l'appréciation de la proximité des obstacles (piste d'atterrissage, montagne, obstacles divers). En installant progressivement, sur l'ensemble des appareils, des systèmes d'alerte tridimensionnels d'approche d'obstacles, nous devrions réduire considérablement le nombre d'accidents.

– Sans préjuger des résultats de l'enquête en cours sur l'accident du vol d'EgyptAir, il semblerait que Boeing ait rencontré, à plusieurs reprises, des problèmes techniques sur les inverseurs de poussée des Boeing 767. Après les modifications apportées en 1993, à la suite de l'accident de Lauda Air, vous auriez suggéré de nouvelles modifications mécaniques depuis quelques mois.

– C'est tout à fait exact, même si ces deux modifications ne sont pas forcément liées. Les inverseurs de poussée, qui permettent de renverser les gaz au moment où l'avion se pose sur la piste, mettent en jeu des mécanismes complexes. Après l'accident de Lauda Air, nous avions imposé des modifications sur cette partie des Boeing 767. L'avion d'EgyptAir en avait bien entendu bénéficié.

» A la suite d'un incident qui nous a été signalé en 1997 par une autre compagnie aérienne, nous avons procédé à une enquête et émis, conformément à la réglementation, deux recommandations en février et en mai 1999 pour inciter les compagnies aériennes à modifier certains éléments. La Federal Aviation Administration (FAA) envisage de rendre cette recommandation obligatoire et a donc lancé, en septembre, une consultation auprès des compagnies aériennes. Plusieurs compagnies ont devancé l'appel, en procédant aux modifications suggérées, mais nous ne savons pas ce qu'a fait EgyptAir.

> « Nous sommes arrivés à un tel taux de sécurité aérienne que nous avons du mal à descendre sous la barre de 1,5 accident pour 1 million de vols »

– Pourquoi tant de procédures et de délais ?

– Nous nous conformons à la législation en vigueur. Dès que nous sommes informés de problèmes techniques, nous émettons des recommandations à l'attention de l'ensemble des compagnies. Mais pour identifier ces problèmes, nous dépendons largement de l'information transmise volontairement par les compagnies aériennes sur les difficultés rencontrées.

– British Airways vient de révéler qu'elle possédait les deux appareils sortis de chaîne avant et après les deux Boeing 767 de Lauda Air et d'EgyptAir, fabriqués en même temps, en 1989, au milieu de la grève des usines de Seattle. Allez-vous suggérer à la compagnie des précautions particulières ?

– Tous nos avions bénéficient de la même attention et satisfont aux exigences de sécurité définies par les autorités, les compagnies et nous-mêmes. L'enquête devra établir si le fait que les deux avions sinistrés se soient suivis sur les chaînes d'assemblage est un élément significatif ou fortuit. Enfin, s'il est exact qu'en 1989 l'usine a été affectée par des grèves, il est tout à fait impensable d'envisager qu'une action ait été menée au détriment de la sécurité.

– Boeing a suspendu, depuis mardi, la livraison de ses avions gros porteurs, à la suite d'un phénomène de condensation, apparu lors de tests, sur les instruments de bord. Combien d'avions sont concernés et à qui en incombe la responsabilité ?

– Nous allons faire en sorte que l'impact sur le rythme des livraisons reste minime. Pour l'instant, trente-quatre appareils en cours d'assemblage et déjà équipés de ces composants défectueux sont concernés dans nos usines. Mais je dois admettre que plusieurs centaines d'appareils déjà en service pourraient être concernés, même si ce défaut n'a été à l'origine d'aucun incident en vol à ce jour. Enfin, les composants incriminés ont été fabriqués par nos usines. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

LeMonde Job: WMQ0511--0021-0 WAS LMQ0511-21 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0438 Lcp:700 CMYK

Le constructeur Airbus terrasse Boeing en 1999

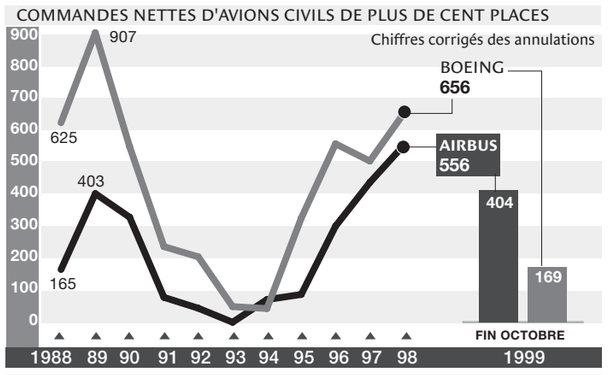

L'européen est passé devant l'américain sur les neuf premiers mois de 1999, avec 70% des parts du marché mondial.

La gestion des industries d'Etat de l'armement critiquée par un rapport parlementaire

Jean-Michel Boucheron dénonce plusieurs contrats à l'exportation

La commission des finances de l'Assemblée nationale dénonce, dans un rapport très sévère, la gestion, ou plutôt l'absence de gestion, de la direction des constructions navales (DCN) et de GIAT Industries. Elle montre que plusieurs contrats à l'exportation ont été conclus à perte. Fin octobre, la commission de défense de l'Assemblée nationale, s'en était pris à la réforme – trop timide à son goût – de la DCN.

LA GESTION de deux des principales *« industries d'Etat »*, au sein du ministère de la défense, fait l'objet d'un rapport très sévère de la commission des finances de l'Assemblée nationale. C'est le cas, à en croire Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine), de la direction des constructions navales (DCN), où *« tous les indicateurs, sur le plan financier, sont au rouge »*, et de GIAT Industries, producteur du char Leclerc, *« qui n'a pas encore été en mesure de démontrer sa viabilité »*.

A propos de la DCN, soit six chantiers navals, que le ministre de la défense, Alain Richard, veut transformer en établissement public industriel et commercial (*Le Monde* du 29 octobre), M. Boucheron observe que *« les résultats sont décevants »* et que *« la situation est extrêmement grave »*. Selon le député, des contrats à l'exportation ont été conclus dans des conditions désastreuses. Il s'agit de la vente de trois sous-marins Agosta-B au Pakistan, de deux sous-marins Scorpène au Chili et de deux plates-formes pétrolières au groupe Schlumberger.

Après le contrat d'entretien conclu avec l'Arabie saoudite pour des frégates, il y a tout lieu de croire que *« ces commandes se solderont par de nouveaux sinistres financiers »*. Fondés sur *« un devis approximatif »*, les contrats se dégradent *« en raison des engagements pris »* sur le plan financier. M. Boucheron estime que, dans ces conditions, *« il est à craindre que le déficit cumulé dépasse les 2 milliards de francs »*.

Le rapporteur parlementaire exclut des risques aujourd'hui avérés le contrat *« bénéficiaire »* qui prévoyait la fourniture de six frégates à Taïwan, et qui est à l'origine du versement de commissions suffisamment suspectes pour justifier une investigation judiciaire en France. *« Les conditions mises à l'exécution de ce contrat*, constate le député PS, *ont permis de générer des produits financiers »*, dont le montant n'est pourtant pas précisé.

D'une manière générale, M. Boucheron estime que les échecs commerciaux de la DCN sont dus à *« des carences dans les domaines de la gestion, du droit, des finances et des relations sociales »* de la part d'ingénieurs de l'armement *« qui ne sont pas formés pour ce type de responsabilité »*. L'Etat, en proposant des réformes comme celle dont il a eu l'initiative fin octobre, a *« toujours un temps de retard »* face à cette dégradation de la DCN.

« PERTES TRÈS ÉLEVÉES »

A propos de GIAT Industries, le rapport parlementaire est tout aussi critique. Les conditions accordées aux Emirats arabes unis, pour la livraison de trois cent quatre-vingt-dix chars de combat Leclerc, sans compter les chars de dépannage, *« ont été désastreuses pour la France »*.

Chaque année, la perte à l'achèvement du contrat – *« due à un défaut de couverture initiale contre les risques de taux de change »* – augmente davantage. *« Le total provisoire (?) de la perte à terminaison,* a calculé M. Boucheron, *est de 7,7 milliards de francs, soit près de 20 millions de francs par char. »* Le coût d'un Leclerc à l'unité est estimé à 30 millions de francs.

Le rapporteur parlementaire révèle d'autre part que GIAT Industries a connu de très sérieuses difficultés sur le marché des blindés légers, où la part acquise à l'étranger par le constructeur français l'a été *« au prix de pertes très élevées »*. Ainsi, GIAT a vendu des tourelles d'appui feu d'infanterie Dragon (calibre 25 millimètres) à la Turquie *« dans des conditions financières étonnantes »*, avec 700 millions de francs de pertes pour un contrat dont la valeur était de 400 millions de francs.

M. Boucheron met en garde les dirigeants de GIAT Industries contre la répétition de ces erreurs à propos d'un appel d'offres en discussion avec l'Arabie saoudite, qui porte sur l'armement d'une brigade, soit cent soixante-quinze chars Leclerc et vingt chars de dépannage livrables à partir de 2001.

Jacques Isnard

Le secret des boîtes noires

LES DEUX enregistreurs de vol sont connus du grand public sous le nom de boîtes noires. En fait, ils sont de couleur orange avec des bandes fluorescentes pour pouvoir être repérés plus facilement en cas de destruction de l'appareil. Ils enregistrent les deux dernières heures de conversations des navigants et les paramètres techniques du vol au cours des 25 dernières heures. Capables de résister à des chocs terribles et à une température de plus de 1 000 degrés, ils sont la principale source d'indices des enquêteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Deux ouvrages récents relatent le contenu de plusieurs de ces boîtes noires ayant livré les secrets d'accidents spectaculaires et dramatiques. Aux Etats-Unis, *The Black Box* (éd. Quill/HarperCollins, 224 pages, 15 dollars), écrit en 1984 et mis à jour en 1998 par Luc Debraine, correspondant de *Newsweek* pendant douze ans à Paris. En France, *Le Secret des boîtes noires* (éd. Altipresse, 368 pages, 135 francs) a été rédigé en 1999 par Jean-Pierre Otelli, pilote et leader de patrouilles acrobatiques. Ces deux ouvrages mettent en avant les erreurs de pilotage, rappelant qu'un navigant commet en moyenne sept erreurs par heure de vol mais que l'avion continue d'être le moyen de transport le plus sûr du monde. Nous résumons certains chapitres du livre de M. Otelli.

● **Le feu dans le cockpit.** Le vol 111 de la Swissair avait décollé de New York à 20 h 18, le 2 septembre 1998. 56 minutes plus tard, le pilote avertit la tour de contrôle qu'il y a *« de la fumée dans le cockpit »* et demande *« un retour immédiat vers un terrain approprié, Boston serait bien »*. Le contrôleur du ciel canadien donne immédiatement son accord mais s'étonne du choix de Boston, alors qu'Halifax n'est qu'à 130 kilomètres, soit 8 minutes de vol. Après une minute de réflexion, le pilote se ravise et admet qu'Halifax est une meilleure option. La tour de contrôle lui donne immédiatement l'autorisation de descendre rapidement mais le pilote *« préfère attendre jusqu'à ce que la cabine soit prête pour l'atterrissage »*. Les navigants ont pourtant enfilé les masques à oxygène et la fumée s'épaissit. Suivant scrupuleusement les consignes de sécurité définies par sa compagnie, le pilote demande, sept minutes plus tard, l'autorisation de se dérouter légèrement pour vidanger une partie de son carburant en mer et éviter à l'avion de subir, en raison de son poids, une avarie trop grave à l'atterrissage. Le feu gagne le câblage électrique et, onze minutes après le début de l'avarie, les flammes apparaissent à l'intérieur du poste de pilotage et se propage dans le galley avant. L'avion s'écrase quelques instants plus tard, faisant 229 victimes.

● **Décoller coûte que coûte.** Le MD-83 de la compagnie charter Sunways assure, le 30 septembre 1996, plusieurs rotations dans la même journée pour acheminer les touristes européens vers les destinations ensoleillées. La liaison Dalaman (Turquie)-Colonne est perturbée par un bruit d'explosion à l'arrière de l'appareil, mais l'avion parvient à destination. Les pilotes réclament un mécanicien à leur compagnie. Un mécanicien local explique qu'il n'est pas qualifié pour ce type de moteurs et qu'il faudra attendre le lendemain pour trouver un réparateur compétent. Les deux pilotes passent outre et redécollent : l'avion est attendu en Finlande pour aller chercher des passagers. Pendant le vol, ils remarquent des paramètres anormaux sur le moteur gauche (température, consommation). Ils décident pourtant de repartir de Kajaani avec 137 passagers. Des vibrations apparaissent au moment de l'allumage des réacteurs, mais les pilotes maintiennent le décollage. Le réacteur gauche explose en phase de décollage, clouant par chance l'avion au sol. L'enquête des autorités finlandaises sera contestée par la compagnie et les autorités turques, malgré deux nouveaux accidents d'Intersun Sunways en Finlande.

● **Panne de carburant au-dessus de New York.** Le 25 janvier 1990, le vol 052 de la compagnie colombienne Avianca arrive de Bogota à l'aéroport Kennedy de New York. A 20 heures, en pleine heure de pointe, le contrôle aérien, qui doit gérer une centaine d'appareils en même temps, demande au quadriréacteur 707 colombien de patienter en tournant autour de Norfolk, puis du New Jersey. Cette attente, habituelle au-dessus des aéroports saturés, se prolonge pour l'avion colombien : d'abord 15 minutes, puis 27 minutes, et finalement 46 minutes supplémentaires. Le pilote prévient le contrôle aérien que, d'après ses calculs de consommation de carburant, il ne peut rester en attente plus de cinq minutes supplémentaires. Inquiet, le mécanicien suggère au commandant de bord de ne pas accélérer brutalement, ce qui risquerait de chasser le kérosène vers l'arrière des réservoirs et de désamorcer l'alimentation des réacteurs. L'appareil amorce la phase de descente mais, en raison d'une couche de nuage, l'équipage ne voit pas la piste et est obligé de remettre les gaz, sollicitant dangereusement les dernières réserves de carburant. L'équipage hésite à signaler une situation d'urgence au contrôle aérien et se met à nouveau dans la file d'attente. Deux heures après l'arrivée au-dessus de New York, les quatre moteurs s'arrêtent et l'avion s'écrase en une minute au nord de Long Island, faisant 73 victimes.

● **Des supporters aux commandes.** Le vol RG 254 de la compagnie aérienne Varig relie, le 3 septembre 1989, Maraba à Belem en survolant la forêt vierge. Le même jour, un match de qualification pour la Coupe du monde oppose le Brésil au Chili et le commandant de bord et le copilote ont réglé le radiocompas sur la fréquence de la plus grosse station de radio brésilienne. Les deux hommes, qui ont mis le pilote automatique, ne s'étonnent pas de ne pas voir les côtes approcher jusqu'à la fin du match à 18 h 55, alors que l'arrivée était prévue à 18 h 10 ! Une fois l'euphorie de la victoire dissipée, l'équipage se ravise et réalise que le pilote automatique avait été réglé sur cap 270, au lieu de 027, soit une erreur de 130 degrés. L'avion s'est en fait enfoncé dans la forêt amazonienne. Malgré un changement de cap immédiat, il s'écrasera une heure et demi plus tard en pleine jungle, à cours de carburant.

● **Le pilote se trompe de réacteur.** Le Boeing 737 de la compagnie British Midland effectue la liaison Londres-Belfast, le 8 janvier 1989. A 10 000 mètres d'altitude, des vibrations et des classements secs inquiètent les passagers. De longues flammes jaillissent du réacteur gauche et de la fumée grise s'échappe des bouches de climatisation. Au lieu d'examiner le tableau de bord qui indique de fortes vibrations sur le moteur gauche, le commandant de bord estime que le réacteur droit est en cause puisque c'est celui qui alimente la cabine en air conditionné et qui est donc à l'origine des fumées observées. Le pilote ordonne l'arrêt de ce réacteur et la correction de la dissymétrie de poussée qui en résulte. L'équipage demande l'autorisation de se poser à Castle Domington, l'aéroport le plus proche. En phase d'atterrissage le moteur gauche, défectueux, finira par lâcher. 47 des 126 occupants seront tués. Quelques mois plus tard, deux incidents similaires, mais maîtrisés par l'équipage, conduiront à la modification des moteurs CFM de General Electric et Snecma.

C. J.

Logiquement partenaires

Jean-Dominique Comolli,
Président-Directeur Général
de la Seita

César Alierta Izuel,
Président-Directeur Général
de Tabacalera

Le rapprochement de la Seita et de Tabacalera constitue
une étape stratégique décisive pour l'avenir des deux
partenaires que nous sommes déjà. Extrêmement
complémentaires, nous construisons aujourd'hui un
nouveau groupe, leader de l'industrie européenne
du tabac : Altadis. Nous sommes heureux de faire
participer nos actionnaires, nos collaborateurs et
nos clients à cette nouvelle étape de croissance.

C'est logiquement que nous avons abouti à cette heureuse
conclusion : notre proximité culturelle et la convergence de
nos analyses nous ont naturellement amenés à renforcer nos
liens. Avec près de 21 000 collaborateurs dans le monde
et un chiffre d'affaires réalisé pour près du tiers hors de
ses marchés domestiques, Altadis a les moyens de ses
ambitions. Avec Altadis, nous nous unissons pour
remporter ensemble le challenge de l'internationalisation.

TABACALERA

www.seita.fr N Azur 0 800 56 67 67 www.tabacalera.es

LeMonde Job: WMQ0511--0022-0 WAS LMQ0511-22 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:02 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 19Fap:100 N°:0439 Lcp:700 CMYK

American Home Products et Warner-Lambert fondent le nouveau géant mondial de la pharmacie

Une prochaine vague de concentrations est prévisible

Les conseils d'administration d'American Home Products (AHP) et de Warner-Lambert, respectivement cinquième et neuvième laboratoire pharmaceutique américain, ont approuvé, jeudi 4 novembre, la fusion de leurs deux entreprises. Les Américains, distancés un temps par la naissance de l'anglo-suédois AstraZeneca et du franco-allemand Aventis, reprennent ainsi la tête de l'industrie pharmaceutique mondiale.

LE MARIAGE sera-t-il consommé ? Cette fois-ci sera-t-elle la bonne ? Après deux fiançailles rompues en moins d'un an, American Home Products (AHP), cinquième pharmacien américain et septième mondial, vient de sceller une alliance avec un nouveau partenaire, son compatriote Warner-Lambert (neuvième sur le marché américain), pour un montant de 70,9 milliards de dollars (66,8 milliards d'euros). L'opération, approuvée par les deux conseils d'administration jeudi 4 novembre à l'aube, donne le signal d'une nouvelle vague de concentrations dans l'industrie pharmaceutique mondiale.

Le nouveau groupe, qui prend le nom d'AmericanWarner, sera porté sur les fonts baptismaux au deuxième trimestre de l'an 2000. Avec une capitalisation boursière de 145 milliards de dollars et 13,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans la seule pharmacie, il dépasse, par sa taille présumée, les leaders du jour : l'anglo-suédois AstraZeneca avec un chiffre d'affaires de 10,7 milliards de dollars et le futur groupe franco-allemand Aventis, issue de la fusion en cours entre Hoechst et Rhône-Poulenc (10,8 milliards de dollars). Les Américains reprennent ainsi le flambeau de la pharmacie mondiale, un marché de 300 milliards de dollars où Merck se taille déjà une place très respectable.

Dès les premières rumeurs de fusion, mercredi 3 novembre, les actions des deux sociétés, sises dans le New Jersey, ont bondi à Wall Street, AHP gagnant 8,3 % à 54 9/16 dollars et Warner-Lambert progressant de près de 5 % à 82 15/16 dollars. C'est d'ailleurs toute l'industrie pharmaceutique qui a senti souffler un vent de jouvence, les analystes financiers anticipant sur un nouveau round de consolidation parmi les acteurs de la santé humaine. Les européens Smith-Kline Beecham, GlaxoWellcome ou AstraZeneca, et jusqu'à l'américain Monsanto, ont bénéficié de ce regain d'intérêt.

Les Américains reprennent la tête de la pharmacie mondiale

	CHIFFRE D'AFFAIRES 1998	en milliards de dollars	PARTS DE MARCHÉ
1	AMERICANWARNER	(Etats-Unis) 13,6	5,5 %
2	AVENTIS PHARMA	(France-Allemagne) 10,8	4,3 %
3	ASTRAZENECA	(Grande-Bretagne-Suède) 10,6	4,3 %
4	MERCK	(Etats-Unis) 10,6	4,2 %
5	NOVARTIS	(Suisse) 10,6	4,2 %
6	GLAXO WELLCOME	(Grande-Bretagne) 10,5	4,2 %
7	PFIZER	(Etats-Unis) 9,9	3,9 %
8	BRISTOL MYERS SQUIBB	(Etats-Unis) 9,8	3,9 %
9	JOHNSON & JOHNSON	(Etats-Unis) 9	3,6 %
10	ROCHE	(Suisse) 7,6	3,0 %

Source : IMS Health

AHP, parmi les plus gros producteurs de vaccins au monde, était depuis deux ans en quête d'un partenaire. Sa première tentative remonte à février 1998 avec le britannique SmithKline Beecham, avec lequel il ambitionnait déjà de se hisser au premier rang mondial de l'industrie pharmaceutique (ils auraient obtenu alors 6,1 % de part de marché). La seconde, c'était en octobre de la même année avec son compatriote Monsanto.

CHUTE DES VENTES

Les deux projets ayant échoué, pour des questions de personnes, American Home Products faisait bon an mal an cavalier seul. En 1999, il perd 2 % de sa valeur, à la suite des difficultés de sa branche agriculture et des litiges concernant deux médicaments amaigrissants, qu'il a retirés du marché en 1997. En octobre, AHP s'engage à verser 3,8 milliards de dollars afin de stopper les poursuites concernant ces coupe-faim. Ce même mois – dans la mouvance du suisse Novartis et d'AstraZeneca –, il annonce la rationalisation de son activité agriculture avec la réduction, d'ici à la fin de l'année, de 13 % de l'effectif.

Entré en agriculture avec le rachat en 1994 d'American Cyanamid, AHP doit faire face à une chute de ses ventes (2,2 milliards de dollars en 1998) de 29 % sur le deuxième trimestre de 1999. En santé animale, le rachat du belge Solvay, en 1997, ne suffit pas à redynamiser ses ventes. Enfin et surtout, AHP se fait distancer dans le médicament : sa croissance n'a été que de 1 % l'an dernier, tandis que le marché mondial progressait de 6 %.

Pendant ce temps, Warner-Lambert a vu ses actions bondir de 82 % en 1998, portées par les ventes spectaculaires du Lipitor, un médicament anticholestérol, qui réalise 2,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires. En France, en 1999, Warner-Lambert a renforcé sa présence avec Parke-Davis.

De l'avis des analystes, la fusion de ces deux voisins dans le New Jersey, respectivement cinquième et neuvième laboratoires pharmaceutiques américains, a toutes les chances de réussir. Le nouveau géant de la pharmacie mondiale comptera parmi ses médicaments vedettes, outre le Lipidor, Premarin pour le traitement de la ménopause (1,8 milliard de dollars de facturations annuelles), Neurontin, contre l'épilepsie (875 millions de ventes), et l'antidépresseur Effexor (740 millions par an).

Selon les termes de l'accord, les actionnaires d'AHP échangeront chacune de leurs actions contre une action de la nouvelle société, et les actionnaires de Warner-Lambert recevront 1,4919 action AmericanWarner pour chacune de leurs actions. Les conflits de personnes qui avaient provoqué les échecs des fusions précédentes ne seraient plus à l'ordre du jour. Le PDG d'American Home Product depuis 1986, John Stafford, soixante-deux ans, deviendra le président de la nouvelle entreprise, tandis que Lodewijk JR de Vink, cinquante-quatre ans, président de Warner-Lambert depuis cette année, en sera le directeur général. Mais, d'ores et déjà, John Stafford a prévu de s'effacer au profit du deuxième, dans dix-huit mois, pour prendre sa retraite. Le conseil d'administration contient vingt membres, dont dix de chacune des deux entreprises.

« Nous réunissons deux entreprises fortes et compatibles de l'industrie pharmaceutique pour créer un nouveau groupe remarquable avec le potentiel pour parvenir au leadership mondial dans le secteur des produits pharmaceutiques », a indiqué le nouveau directeur général de Warner-Lambert, dans un communiqué commun publié jeudi. Les deux groupes prévoient de parvenir à des économies de coût s'élevant à 1,2 milliard de dollars par an, qui seront pleinement effectives à partir de la troisième année de fusion. Ils ont prévu également des dédommagements pouvant aller jusqu'à 2 milliards de dollars si l'une des deux parties venait à mettre fin à l'accord.

Reste à savoir ce qu'ils feront des activités autres que la santé humaine. En effet, AmericanWarner ne sera pas seulement le nouveau géant de la pharmacie mondiale. Il réalisera 66 % de ses ventes dans la pharmacie, mais également 17 % dans les produits de santé grand public et 17 % dans des produits divers tels que l'agriculture et les confiseries (pastilles Vichy, Lajaunie). Soit un groupe totalisant un chiffre d'affaires annuel de 26 milliards de dollars. De quoi faire face pour investir les 500 millions de dollars que nécessite, en cette fin de siècle, le développement d'un nouveau médicament.

Véronique Lorelle

Seita et Tabacalera voient leur fusion menacée par Gallaher

L'offre britannique est alléchante

COUP DE BLUFF ou bataille d'OPA en vue autour de la Seita ? Alors que le fabricant français de tabac s'apprêtait à fusionner tranquillement, à l'amiable, avec l'espagnol Tabacalera, l'intrusion du britannique Gallaher risque de bousculer le calendrier de ce projet, voire de le remettre en cause. Le cigarettier anglais, détenteur notamment des marques Silk Cut et Benson & Hedges, a confirmé mercredi qu'il avait *« approché la Seita dans l'intention d'ouvrir des discussions sur la possibilité de Gallaher de faire une offre recommandée pour la totalité des actions de Seita à un prix d'environ 75 euros par action. Cette proposition ne représente pas une offre ferme de Gallaher sur Seita »*.

Sous l'apparente bonhommie de ce communiqué, pointe un chiffre : 75 euros par action Seita. Cela représente une prime de 34 % par rapport au cours du 3 novembre, que les rumeurs ont fait grimper de près de 10 % dans la journée. Le titre Seita a ouvert en hausse de 5,4 %, à 59 euros, jeudi 4 novembre. Les actionnaires de la Seita, qui doivent être réunis en assemblée générale le 9 novembre pour examiner la fusion avec Tabacalera, peuvent difficilement écarter d'un revers de main la surenchère britannique, comme affecte de le faire la société.

Dans un communiqué publié mercredi, la Seita affirme que son conseil d'administration *« a pris connaissance de l'intérêt potentiel de Gallaher. Il a noté qu'il ne s'agit pas d'une offre ferme sur laquelle il aurait à se prononcer »*. Elle souligne que, *« après une réflexion stratégique approfondie, son choix s'est porté sur un rapprochement avec Tabacalera* [pour constituer] *Altadis* (...), *numéro 3 en Europe de l'Ouest dans les cigarettes* (...), *leader mondial dans le domaine des cigares »*. Une fusion qui a *« déjà été approuvée à une très large majorité par les deux conseils d'administration »*.

Cette apparente fin de non-recevoir laisse en réalité la porte entrouverte à *« une offre ferme »*. En clair : que Gallaher fasse une offre publique d'achat (OPA) en bonne et due forme, et le conseil d'administration du groupe français l'examinera comme il se doit. C'est bien là le problème pour le britannique. Avec une dette nette de près de 1,7 milliard de livres (plus de 17 milliards de francs), Gallaher n'aurait guère les moyens de lancer une offensive sur la Seita, valorisée par son offre à 3,9 milliards d'euros (25,6 milliards de francs). D'où sa tentative de proposer un accord amical. Tabacalera a répliqué encore plus sèchement que son allié français : *« Nous n'avons qu'une seule chose à dire : Altadis est un projet hautement bénéfique tant pour les actionnaires de Tabacalera que pour ceux de la Seita. Point final »*, a déclaré un porte-parole de l'entreprise espagnole dont les actionnaires doivent, eux, se prononcer le 13 novembre.

PREMIER COUP DE TABAC

Une façon de renvoyer la balle dans le camp de la Seita pour tester sa détermination. L'opération de fusion prenant la forme d'une offre publique d'échange (OPE) de Tabacalera sur Seita, toute contre-attaque serait coûteuse pour le groupe espagnol, qui ne pourrait surenchérir seul sur l'offre de Gallaher.

Le protocole de l'OPE prévoit d'ailleurs que, *« dans l'hypothèse où il y aurait une contre-offre d'un tiers après l'annonce de l'OPE de Tabacalera, le conseil d'administration* [de la Seita] *s'est engagé à définir et exécuter avec Tabacalera la stratégie conjointe de réaction à ladite contre-offre »*. Pas encore consommé, le mariage Seita-Tabacalera connaît déjà son premier coup de tabac.

Pascal Galinier

Generali et l'INA sont parvenus à un accord

NOUVEL ÉPISODE dans la finance italienne. Les assureurs italiens Generali et l'INA (Istituto Nazionale delle Assicurazioni) sont finalement parvenus à un accord. Le géant Generali, troisième assureur européen derrière Allianz et Axa, a annoncé jeudi 4 novembre l'envoi d'une lettre proposant un accord à l'amiable à la direction de l'INA. Le conseil d'administration de celui-ci, qui se réunit vendredi 5 novembre, devrait donner une réponse positive. Il jugeait dès jeudi matin *« positivement »* les propositions de l'assureur de Trieste. Dans cette lettre, Generali annonce qu'il accepte le projet de versement d'un acompte de dividendes par l'INA à ses actionnaires. Il indique en outre que le président de l'INA sera invité à siéger au conseil d'administration de Generali après une fusion. Le directeur général de l'INA sera par ailleurs convié à diriger le développement du secteur assurance-vie du nouveau groupe. L'INA, deuxième assureur vie transalpin avec plus de 8 % du marché, va donc devenir le pôle d'assurance-vie de Generali. La filiale de Generali Alleanza conserve en revanche son autonomie.

RÉCONCILIATION

Les dirigeants de Generali ne ménageaient pas leurs efforts ces dernières semaines pour rendre amicale son OPA-OPE de 12,3 milliards d'euros, lancée le 14 septembre, jugée hostile au départ.

En effet, le colosse de l'assurance italien avait lancé son offre pour contrer l'alliance annoncée une semaine plus tôt entre l'INA et le groupe bancaire Sanpaolo IMI, le premier actionnaire d'INA avec un peu plus de 8 % du capital. Generali avait alors vu d'un très mauvais œil la naissance d'un géant de bancassurance capable de le concurrencer sur plusieurs fronts. Generali avait indiqué mi-septembre que l'alliance avec l'INA donnerait naissance à un géant de *« 41 milliards d'euros de primes consolidées, une part de marché en Europe de plus de 6 % et plus de 207 milliards d'euros d'actifs sous gestion »*. Mais l'assureur romain, par la voie de son président Sergio Siglienti, avait aussitôt qualifiée l'offre de son concurrent d'*« hostile »*, tentant alors de la contrer par tous les moyens. En vain.

Cet accord illustre en tout cas la réconciliation des deux camps les plus puissants de la finance italienne, la famille Agnelli (actionnaire de Sanpaolo IMI) d'un côté, Mediobanca (la banque d'affaires milanaise actionnaire de Generali) de l'autre. Au terme de l'accord passé avec Generali, c'est aussi la recomposition du secteur bancaire transalpin qui se poursuit. En effet, Sanpaolo IMI pourrait récupérer les participations bancaires de l'INA, notamment les 51 % qu'il détient dans la holding Banco di Napoli (qui contrôle la banque de Naples). La Banca Nazionale del Lavoro (BNL, elle-même détenue à 7,25 % par l'INA) contrôlant le reste. Reste que la BNL est très convoitée par un autre groupe bancaire italien, Unicredito, qui est de son côté en pourparlers avec la nouvelle banque espagnole BBVA, elle aussi actionnaire de la BNL.

En se renforçant dans la Péninsule, Generali devient moins vulnérable face à une éventuelle attaque étrangère, souvent évoquée par les marchés ces dernières semaines.

Parallèlement, le groupe bancaire néerlandais ABN Amro a annoncé jeudi 4 novembre qu'il avait accru sa participation dans le capital de l'établissement italien Banca di Roma à 9,6 %, contre 8,7 % auparavant.

Pascale Santi

Le groupe Pinault veut s'offrir une banque

PINAULT PRINTEMPS REDOUTE (PPR) a confirmé, mercredi 3 novembre, qu'il souhaite acquérir la Banque générale du commerce (BGC), une petite banque filiale de Banca di Roma. S'il obtient le feu vert des autorités bancaires françaises, PRR fusionnerait sa filiale Finaref avec la BCG, puis prendrait 90 % à 95 % du capital du nouvel ensemble, Banca Di Roma restant actionnaire minoritaire. *« La BGC permettrait à Finaref,* explique Serge Weinberg, président du directoire de PPR, *de développer une activité de dépôts et d'épargne en parallèle à son activité de crédit, ce que ne peut faire Finaref qui est une société financière. Si nous voulons associer des produits d'épargne à des opérations de promotion, il nous faut être doté d'une banque de plein exercice. »* En tout état de cause, PPR devrait d'abord redresser la BGC qui accuse 2,4 milliards de francs de pertes cumulées depuis quatre ans et compte 330 salariés. PPR s'engage à faire tout son possible pour reclasser le personnel.

N°540
NOVEMBRE 99

CAHIERS DU CINEMA

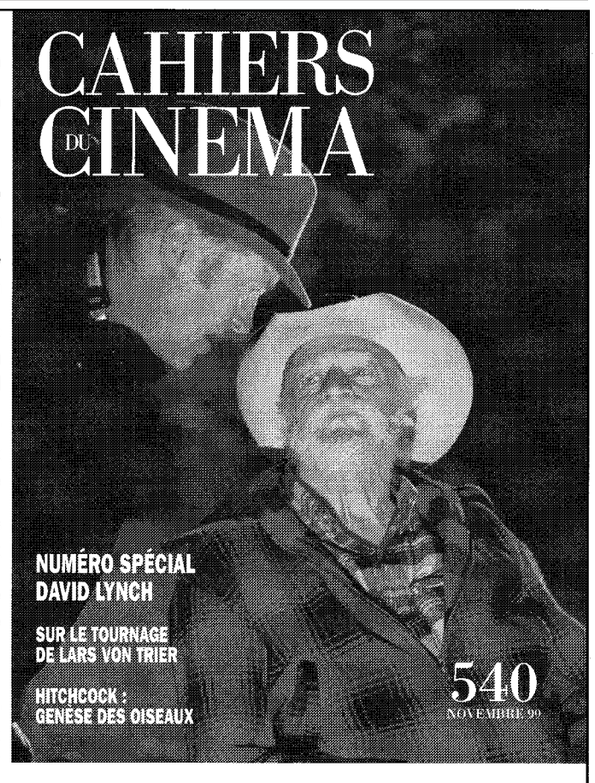

Une histoire vraie de David Lynch

Cure et *Charisma* de Kiyoshi Kurosawa

Rencontre avec Solveig Anspach et Karin Viard

Lars von Trier en tournage avec Björk et Catherine Deneuve

Document : genèse des *Oiseaux* d'Alfred Hitchcock

La chronique de Jacques Rancière

128 pages - 50 F
Chez votre marchand de journaux
le 3 novembre

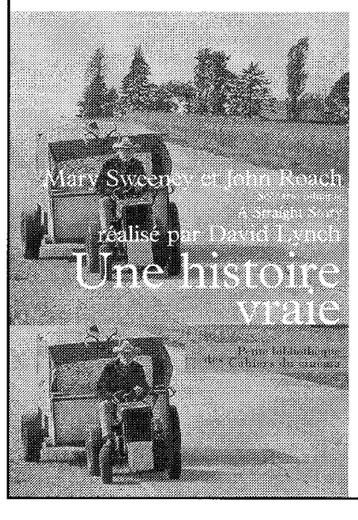

Une histoire vraie
de Mary Sweeney et John Roach, réalisé par David Lynch

Scénario bilingue (anglais/français)
208 pages - 59 F

EN LIBRAIRIE LE 3 NOVEMBRE

LeMonde Job: WMQ0511--0023-0 WAS LMQ0511-23 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:42 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0440 Lcp:700 CMYK

Radio France veut rationaliser son réseau de stations locales

Jean-Marie Cavada, PDG de la radio publique depuis un an, soumet son projet de réforme à la concertation pour ne pas heurter des personnels déjà désorientés par les changements à France-Inter, France-Musiques et surtout France-Culture, où un préavis de grève est déposé pour le 9 novembre

CELA fera bientôt un an que Jean-Marie Cavada a été nommé à la tête de Radio France. A l'approche de cet anniversaire, il devait présenter, jeudi 4 novembre, au comité central d'entreprise son plan de développement des radios locales alors qu'un préavis de grève pèse sur France-Culture pour le mardi 9 novembre et qu'il se retrouve, comme les autres PDG de l'audiovisuel public, empêtré dans les négociations sur les 35 heures.

Dès sa prise de fonctions, Jean-Marie Cavada choisit de donner l'autonomie aux chaînes ; il nomme à leur tête des professionnels incontestés et plutôt doués sur le plan médiatique – Laure Adler à France-Culture, Pierre Bouteiller à France-Musiques et Jean-Luc Hees à France-Inter – qui bouleversent les grilles de programmes. L'objectif est de donner *« un pep moderne »* et de *« se rapprocher de nos publics »*.

Aujourd'hui, il doit faire face aux conséquences de ces transformations tout en poursuivant les réformes annoncées : donner une cohérence aux réseaux disparates que sont les radios locales, les FIP, les Radios Bleues et Le Mouv', dont aucun ne couvre la totalité du territoire, ainsi que mettre en place la numérisation de l'entreprise.

Depuis la libéralisation de la FM, tout le monde sait que la rareté des fréquences rend impensable de compléter les derniers-nés des réseaux de Radio France. Une des solutions serait donc de les *« tricoter »* ensemble en utilisant les mailles de l'un pour compenser les trous des autres. Un logo et quelques heures de programmes communs donneraient à l'ensemble une apparence d'unité. Ce système permettrait aux 38 radios locales de se faire entendre dans des régions comme l'Est ou le Sud où elles sont absentes, mais où il existe des FIP ou des Radios Bleues.

Mais ce plan n'aura pas de cohérence tant que le sort du Mouv' ne sera pas tranché. Régulièrement complimenté par Jean-Marie Cavada, Marc Garcia, qui a pris les rênes de cette radio en avril, est parvenu à lui donner une crédibilité. Grâce à une grille plus ordonnée, à un élargissement de l'offre musicale et à des liens tissés avec les radios jeunes des services publics européens, Le Mouv', cette radio mal née, est parvenu à fidéliser 14 000 auditeurs sur Toulouse. Ses 24 fréquences, principalement dans des petites villes, ne correspondent pas à la clientèle qu'elle vise. Elles seraient plus utiles à d'autres stations qui, en échange, lui en rétrocéderaient dans des agglomérations comme Lyon et Marseille.

Même si toutes les assurances sont données en matière de maintien de l'emploi, une telle réforme risque de heurter une partie des personnels et les syndicats, méfiants à l'égard des redéploiements. Le CCE du 4 novembre est l'occasion pour Jean-Marie Cavada de lancer une concertation qui durera environ un mois. Il présentera ensuite des décisions au comité central d'entreprise et au conseil d'administration qui se réuniront mi-décembre.

Ce débat se complique du contentieux sur les fréquences. Accusée depuis des lustres de détenir quelque 538 fréquences non utilisées, la radio publique a enfin accepté la mise à plat de son réseau de diffusion.

Les quatre réseaux

Créées en 1980, les radios locales sont présentes dans 38 zones de tailles diverses. Leur audience est en moyenne de 6 %. Les radios bleues, nées, elles aussi, en 1980, occupent trois fréquences en FM à Cannes, Paris-Ile-de-France et Valence, et treize en ondes moyennes.

Plus anciennes, les FIP, qui datent de 1971, occupent quinze fréquences. Celle de Paris est connue par deux émissions vedettes : « Urgences » entre 16 h et 18 h et « Jazz à Fip » à 19 h. Dernière-née, le Mouv' occupe vingt-quatre fréquences.

Les discussions, entamées au printemps avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ont pour l'instant été menées pour la seule région Midi-Pyrénées : la cinquantaine de fréquences rendues par Radio France va permettre au CSA d'en redistribuer treize dont la zone de couverture est de qualité. La situation est en cours d'examen en Bretagne, et il reste toutes les autres régions. Or, tant que cette mise à plat ne sera pas achevée, Radio France pourra difficilement prétendre à de nouvelles fréquences.

GROGNE A FRANCE-CULTURE

Tout en préparant ces réformes, Jean-Marie Cavada doit calmer la grogne suscitée par ses premières décisions et par sa manière quelquefois brutale et souvent professorale, qui agace même ses partisans. Les bouleversements imposés aux structures, notamment par l'autonomie donnée aux chaînes et aux programmes, suscitent, à l'intérieur comme à l'extérieur, des réactions aussi émotionnelles que les relations que les collaborateurs et les auditeurs de ces chaînes entretiennent avec elles.

C'est à France-Culture que la situation est la plus tendue. *« Le malaise est social et relationnel »*, résume un salarié de la chaîne. Comédiens et producteurs y subissent sur leurs revenus l'effet de la diminution des productions de fictions. Or, France-Culture et France-Musiques sont les plus gros employeurs de comédiens et de musiciens du pays. Par ailleurs, certains collaborateurs, habitués à des contrats sur la durée de la saison, ont eu pour l'instant des missions de trois mois seulement. L'absence de dialogue aggrave ce malaise. Lorsque les mécontents viennent présenter leurs doléances à la directrice, Laure Adler, ils sont souvent reçus sans ménagement. Quant aux auditeurs, ils se trouvent désorientés par une grille tellement nouvelle qu'ils y ont perdu tous leurs repères. *« Peut-être aurait-il fallu bouger les choses moins rapidement »*, estime un partisan de la réforme.

Des reproches similaires sont adressés à Pierre Bouteiller, directeur de France-Musiques, dont l'humour corrosif fait merveille dans ses chroniques mais peut blesser les collaborateurs auxquels il s'applique. La place qu'il a donné aux « gens de radio » plutôt qu'aux musicologues n'a pas ôté à France-Musiques sa réputation de *« radio bavarde »*. Bien au contraire.

A France-Inter, le résultat du sondage Mediamétrie du lundi 15 novembre sera un test pour les nouvelles émissions, qui sont nombreuses. Jean-Luc Hees, le directeur, envisage déjà quelques modifications, notamment dans la tranche matinale et dans l'émission humoristique de Laurence Boccolini, qui peine à trouver ses marques. Par ailleurs, il se plaint du budget qui lui a été fixé pour 2000. *« Cela ne me donne pas les moyens de renforcer l'identité d'Inter »*, peste-t-il.

Michel Boyon, le précédent PDG de Radio France s'était vu reprocher son immobilisme ; Jean-Marie Cavada doit éviter le piège d'un développement mal contrôlé.

Françoise Chirot

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-MARIE CAVADA

1 Qu'allez-vous annoncer au comité central d'entreprise qui se réunit ce jeudi 4 novembre ?

Je veux lancer un chantier de concertation sur l'action régionale, qui est la deuxième étape de la réforme. En ce qui concerne l'avenir des radios locales, il faut d'abord s'interroger sur les résultats quantitatifs et qualitatifs qui ont été obtenus. C'est un réseau inédit en France, qui relève du service public, car il exige un investissement dont la rentabilité ne pourrait pas être assurée par une entreprise privée.

La deuxième question porte sur l'utilité de notre présence sur le créneau des jeunes. Je constate que les radios publiques européennes ont toutes une offre de ce genre. Mais cela suppose qu'on s'entende sur la tranche d'âge à laquelle nous nous adressons : si c'est les 15-25 ans, il faudra prévoir une diffusion dans les grandes villes, et accélérer la réorientation de l'actuel Mouv'.

2 Votre budget est inférieur à ce que vous espériez. Quelles conséquences cela aura-t-il ?

Si d'ici la fin de l'année aucun élément supplémentaire ne vient arrondir ce budget, je serai obligé de différer la modernisation que m'a demandé de réaliser le CSA (sur Internet, la numérisation de l'entreprise et le réseau des radios locales). Le montant de ces réformes est estimé à 180 millions de francs.

3 Quel bilan faites-vous des onze mois passés à la tête de Radio France ?

J'ai eu la satisfaction de constater que cette maison attendait la modernisation. Par ailleurs, avec 28,5 % d'audience, Radio France est le premier groupe français de radio. Mais il y a aussi des difficultés qui sont le résultat de certaines raideurs. Aujourd'hui, l'heure est à la concertation sur tout ce qui coince. En ce qui concerne les interprètes, nous rétablirons le niveau perdu depuis dix-huit mois. Les responsables des différentes stations doivent choisir la ligne éditoriale de la fiction de manière à rétablir 10 000 heures de service par an (temps de travail pour les comédiens). Les comédiens ne doivent pas être des laissés-pour-compte.

Propos recueillis par Françoise Chirot

Fusion de Leo Group et MacManus

LES GROUPES américains de publicité et de marketing Leo Group et MacManus Group ont annoncé leur fusion. La nouvelle entité, dont la dénomination sociale provisoire sera BDM, devrait se situer au quatrième rang des agences de publicité dans le monde, avec un chiffre d'affaires annuel de 1,7 milliard de dollars (1,6 milliard d'euros). Elle emploiera 16 000 salariés répartis sur 500 sites dans 90 pays.

Le groupe de publicité japonais Dentsu, leader mondial, devrait prendre une participation de l'ordre de 20 % dans BDM et devenir le principal actionnaire de la nouvelle société. La fusion devrait être effective début 2000. BDM pourrait ensuite être introduite en Bours

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : le groupe d'études de marché et de sondages IFOP** a acquis le cinquième institut d'études de marché du Canada, CMR (Canada Market Research). Implanté à Toronto, CMR couvre tous les secteurs des études de marché, réalise un chiffre d'affaires de 50 millions de francs et emploie 40 personnes.

■ **PRESSE : le groupe Hachette Filipacchi Médias (HFM)** a acquis l'intégralité du capital du magazine *George*, dont il détenait 50 % au côté de son fondateur et rédacteur en chef, John F. Kennedy Jr, tué le 16 juillet dans un accident d'avion. HFM, premier éditeur mondial de presse magazine, est parvenu à un accord avec les héritiers Kennedy et Random Ventures Magazine, la société de JFK Jr, à laquelle il était lié par un contrat expirant à la fin de l'année.

■ **TELEVISION : News Corp négocie la reprise de 25 % de Premiere World,** bouquet numérique contrôlé par le groupe Kirch. *« Nous pensons que c'est un investissement significatif qui pourra se révéler favorable pour BSkyB »*, a annoncé, mercredi 3 novembre, Rupert Murdoch. Selon lui, cet investissement pourrait être *« supérieur à un milliard de dollars »*.

■ **Les programmes de la chaîne d'informations financières Bloomberg Television** seront bientôt présents sur le bouquet de la plate-forme de télévision numérique espagnole Canal Satellite Digital. L'accord comprend aussi le lancement d'un nouveau canal thématique, Bloomberg Interactiva, qui offrira des informations économiques à la carte.

La pin-up du « Sun » se rhabillera... un jour sur deux

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le *Sun* va changer sa fameuse page 3 qui égaye les mornes matinées des mâles britanniques. Le magnat des médias Rupert Murdoch envisage de supprimer la photo de la pin-up dévêtue publiée quatre jours par semaine par le plus gros tirage de la presse britannique (3,7 millions d'exemplaires).

La tradition de cette photo de la créature dans une tenue que la morale victorienne aurait réprouvée date de 1970, soit un an après le rachat du tabloïd par Rupert Murdoch. Un soir, à l'heure du bouclage, la copie destinée à la page 3 s'était égarée. Pressé, le responsable de l'édition avait alors publié une photo qui traînait dans un placard. Entrée ce jour-là dans l'histoire, Stéphanie Rahn n'avait d'autre mérite que d'avoir les seins nus.

Shocking mais efficace : les ventes, le lendemain, s'étaient envolées. Depuis, la page 3, rehaussée de légendes corsées, est devenue une institution. Le gadget qui fait tourner les presses de News International a même fait des adeptes puisque, en 1979, le *Daily Star* et le *Daily Sport* ont copié (en plus épicé) la formule. Au fil des ans, la fille déshabillée a résisté aux attaques des ligues féministes et des défenseurs des bonnes mœurs. Sans parler de l'hostilité ouverte d'Anna Murdoch, l'ex-femme du tycoon, chrétienne convaincue, et de leur fille Elizabeth.

Aujourd'hui, le topless semble avoir perdu son attractivité commerciale, à voir l'érosion de la diffusion du grand quotidien populaire. Pour tenter d'accaparer le lectorat populaire féminin, la nouvelle rédactrice en chef adjointe du *Sun*, Rebecca Wade, entend remplacer la photo osée par des « news ». La haute direction du groupe, les publicitaires et la nouvelle jeune épouse de Rupert Murdoch, Wendy Deng, soutiennent sa croisade. Mais la vieille garde rédactionnelle, en particulier le puissant service photo, résiste.

« VULGAIRE ET RINGARDE »

La bataille que se livrent les tabloïds a pris une tournure nouvelle depuis un an. Le lancement réussi par le *Mirror* d'un supplément féminin incorporé gratuitement dans l'édition du mardi, le succès du *Daily Mail* auprès des femmes d'âge mûr et la concurrence des nouveaux magazines masculins comme *Loaded* ou *FHM* ont placé le *Sun* sur la défensive. *« La fille du* Sun *fait vulgaire et ringarde. Les hommes d'aujourd'hui préfèrent la femme épanouie, à l'érotisme plus sophistiqué. Quant aux lectrices potentielles, elles veulent s'identifier à la femme professionnelle, performante, libérée, et non pas à une petite idiote »*, affirme un expert de la presse écrite londonienne.

A la suite d'un séminaire de l'état-major du *Sun*, tenu en grand secret récemment à Dublin, Rupert Murdoch aurait opté pour une position médiane : des filles plus classe et moins racoleuses. Avec toutefois une concession aux vieux lecteurs, elles auront les seins nus... un jour sur deux.

Marc Roche

La publicité se régale des turpitudes de la vie parisienne

UNE RUE PARISIENNE. Au volant d'une voiture de sport rouge, un jeune cadre fait une queue de poisson à un autre véhicule avant de s'immobiliser devant un feu tricolore. Coincé derrière une voiture-école qui n'arrive pas à démarrer quand le feu passe au vert, il klaxonne, pressé. Quand l'apprenti conducteur libère enfin la voie, c'est alors lui qui cale et se retrouve sous le feu des Klaxon. Plus énervé que jamais, le dynamique trentenaire se retourne, excédé, et lance un tonitruant *« Oh ! ta gueule, hein ! »*, avant d'en venir aux mains. Cette « tranche de vie à Paris », jouée par un Monsieur-tout-le-monde plus vrai que nature est l'un des quatre spots publicitaires utilisés par le journal *Le Parisien*, depuis le 27 octobre au cinéma. Dans cette saga, il y a le Parisien conducteur, mais aussi le Parisien à la plage (qui secoue sa serviette en envoyant le sable sur le sandwich de sa voisine), le Parisien qui remarque un déchet (mais laisse allégrement son chien déféquer sur le même trottoir) ou encore un couple de Parisiens qui passent devant une vieille dame pour déverser des produits sur le tapis de caisse d'une supérette, en faisant mine de s'excuser. Moralité publicitaire : *« Le Parisien, il vaut mieux l'avoir en journal. »* Se moquer de ses propres lecteurs, *« en utilisant ces moments de la vie quotidienne où les gens dérapent »*, est un pari risqué. Mais c'est, selon l'agence Hémisphère Droit (Havas Advertising), la seule façon pour le journal d'*« accélérer son développement auprès des jeunes âgés de quinze à trente-quatre ans »*, qui représentent 19,4 % de la population et donc de son lectorat potentiel, en Ile-de-France. Ces spots sont faits pour faire rire. *« On commence à lire un journal quand on entre dans la vie professionnelle, c'est à ce moment-là que l'on fait un choix de titre*, explique Alix Imbert, directrice du marketing du *Parisien. Et on change relativement peu de journal dans sa vie. »*

UN DISCOURS DÉCALÉ

Avec ce ton anticonformiste, les publicitaires pensent pouvoir bouter hors des esprits l'image vieillote de journal de comptoir. *« Ceux qui nous lisent nous apprécient, mais les autres nous renvoient une image dure, de journal trop populaire et ancien »*, confirme Mme Imbert, qui se réfère à des études d'images réalisées en 1994 et 1997. Pour un nombre croissant de publicitaires, les turpitudes de la vie à Paris sont porteuses de modernité. La Collective des champignons de Paris a précédé *Le Parisien* avec une campagne démarrée le 14 octobre, qui se nourrit du même thème. Là encore pour *« accroître la présence à l'esprit (...) et faire du champignon un produit d'aujourd'hui »*, selon l'agence McCann-Erickson, les Parisiens sont sous le feu des invectives provinciales dans cinq spots réalisés à la façon de micros-trottoirs : *« Y'en a qui disent Parisiens, têtes de veaux »*, lance, l'air mauvais, un gars accoudé au comptoir d'un bistrot, relayé sur le même ton par un père : *« Marier un Parisien à ma fille, jamais ! »* Deux marins lâchent du bout des lèvres : *« Les Parisiens, moi je les préfère quand ils sont repartis. »* Les publicitaires ont trouvé une chute idéale : le *« seul parisien qu'ils adorent, c'est le champignon de Paris »*.

Mieux vaut être un journal ou un champignon, tout plutôt qu'un « Parigot ». Les publicitaires ont décidé de jouer avec une haine ancestrale en stigmatisant le Parisien dans ce qu'il a de plus idiot. Certes, il y a l'humour, le second degré, un discours décalé, mais surtout ces disgracieux signes des temps, faits de stress et d'individualisme excessif, maintenant digérés et promus par la pub. Pas sûr qu'il faille s'en réjouir.

Florence Amalou

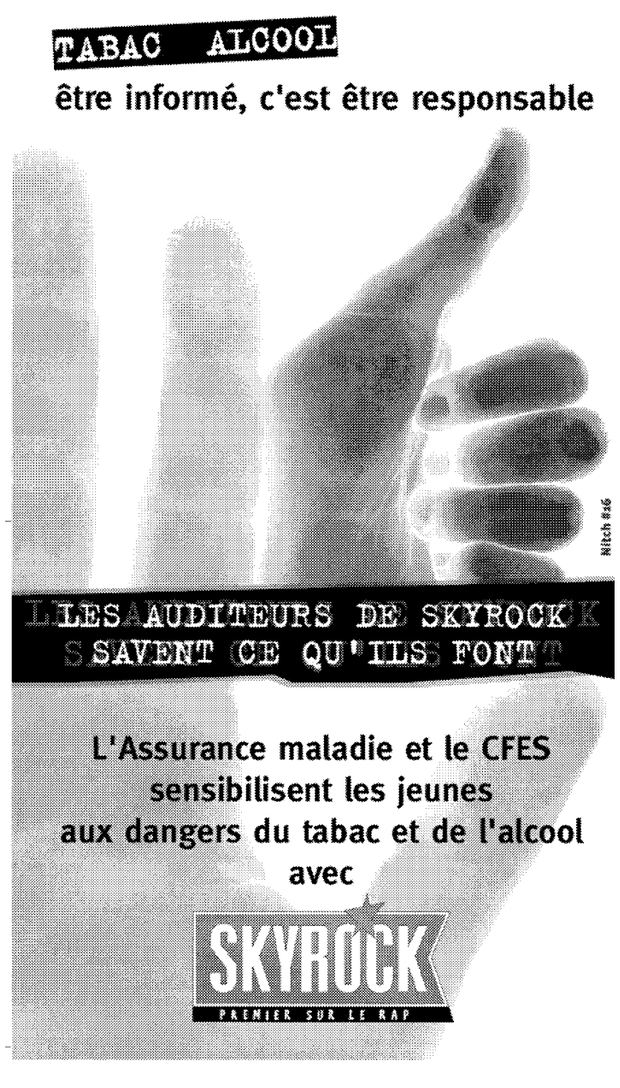

LeMonde Job: WMQ0511--0024-0 WAS LMQ0511-24 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:44 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0441 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SHELL-BASF : le groupe pétrolier et le chimiste allemand** ont annoncé, mercredi 3 novembre, qu'ils examinaient un rapprochement de toutes leurs activités dans le polyéthylène et le polypropylène. Leur alliance donnerait naissance à un groupe de 6 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros), au premier rang mondial dans le polypropylène et au quatrième dans le polyéthylène.

● **CARTEL DES VITAMINES : les groupes Roche, Hoechst, BASF, Rhône-Poulenc, Takeda, Eisai et Daiichi,** poursuivis aux Etats-Unis pour entente illicite sur les prix des vitamines, ont signé un accord de dédommagement à l'amiable de 1,05 milliard de dollars (1 milliard d'euros). La commission européenne poursuit, de son côté, une enquête sur ce cartel.

● **GAZPROM : le directeur général adjoint du groupe gazier russe,** Sergueï Doubinine, a annoncé, mercredi, une nouvelle vente d'actions du groupe aux investisseurs étrangers. De 3,7 % à 4,8 % du capital pourraient être proposés dans les prochains mois aux étrangers. Les investisseurs détiennent aujourd'hui 10,8 % du capital, aux côtés de l'Etat russe qui en possède 38,4 %

●**GEC : les actionnaires du groupe britannique d'électronique** ont approuvé, mercredi, le changement de nom de leur société, appelée désormais Marconi.

● **SAINT-GOBAIN : le personnel de production de la verrerie** de Saint-Romain-Le-Puy est en grève depuis mardi soir. Les 230 salariés ont arrêté le travail pour protester contre les *« méthodes d'encadrement musclées de la direction »*.

SERVICES

●**PACKARD BELL : la société de micro-ordinateurs,** détenue conjointement par le japonais NEC et le français Bull, a décidé de se retirer du marché grand public américain avant mars 2000. Cette décision se traduirait par la fermeture de la plupart des unités américaines et le licenciement de 80 % du personnel.

● **CEGETEL : l'opérateur de téléphone,** filiale de Vivendi, a été condamné pour *« publicité comparative illicite »* à l'encontre France Telecom par le tribunal de commerce de Nanterre, a-t-on appris mercredi. Cegetel a décidé de faire appel.

● **VIA GTI : SNCF Participations,** qui a acquis 2 % du capital de la société de transports urbains, a déposé un projet de garantie de cours sur les titres de Via GTI, au prix de 112,8 euros par action et 120,7 euros par obligation convertible, a indiqué mercredi le conseil des marchés financiers.

FINANCES

● **CGU : l'assureur britannique** a annoncé, jeudi 4 novembre, une offre amicale de 524 millions d'euros sur l'assureur irlandais Hibernian. CGU détient déjà 29 % du capital de la firme irlandaise. Son offre, toutefois, est conditionnée à l'engagement de Munich Re et Bank of Ireland Asset Management Ltd d'apporter leurs titres, ce qui lui assurerait 53 % du capital.

● **JP MORGAN : la banque américaine** vient de conclure un accord prévoyant le versement de 2,75 millions de dollars (2,6 millions d'euros), mettant fin aux actions judiciaires la concernant au sujet de la spoliation d'avoirs juifs en France, ont annoncé mercredi 3 novembre les avocats new-yorkais à l'origine de ces plaintes.

● **CHAMPALIMAUD : la Commission européenne** a annoncé, mercerdi, sa décision de saisir la Cour européenne de justice dans le dossier des groupes financiers espagnol BSCH et portugais Champalimaud pour non-respect par le Portugal de sa décision du 20 juillet de suspendre le veto portugais à cette opération.

● **ODDO-PINATTON : les deux sociétés de Bourse françaises** ont annoncé, mercredi, la signature d'un accord préliminaire en vue d'un rapprochement. La nouvelle entité représenterait une équipe de 500 collaborateurs avec un produit net bancaire de 1,1 milliard de francs pour 50 milliards d'actifs gérés.

RÉSULTATS

■ **SIEMENS : le groupe d'électrotechnique** a annoncé, mercredi, une hausse de 37 % de son bénéfice net à 1,86 milliard d'euros (12,2 milliards de francs) pour son exercice clos le 30 septembre 1999. Le groupe, en plein recentrage, prévoit de poursuivre son programme de cessions cette année.

EUROPE

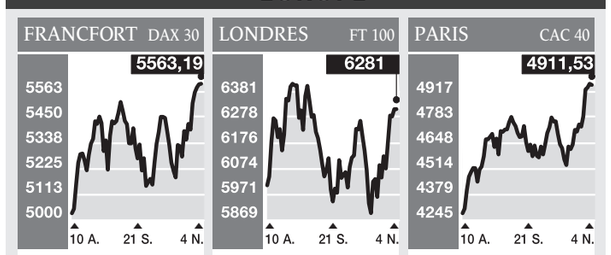

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 04/11	Var. % 03/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3955,55	– 0,01	18,35
EUROPE	STOXX 50	3924,77	– 0,15	18,21
EUROPE	EURO STOXX 324	336,71	0,01	12,85
EUROPE	STOXX 653	319,82	– 0,04	14,55
PARIS	CAC 40	4911,53	– 0,13	24,57
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3345,01	– 0,09	25,93
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	579,38	0,04	7,62
BRUXELLES	BEL 20	3153,93	0,34	– 10,26
FRANCFORT	DAX 30	5563,19	0,04	11,12
LONDRES	FTSE 100	6281,00	....	6,77
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00	– 0,25	....
MILAN	MIBTEL 30	32969,00	0,49	– 6,21
ZURICH	SPI	7283,20	0,25	1,71

AMÉRIQUES

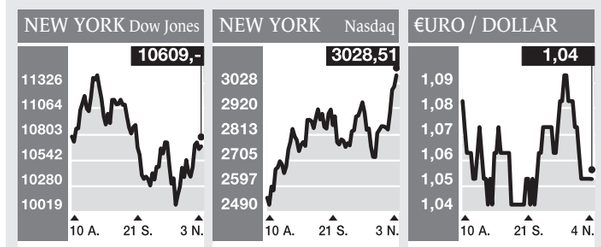

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 03/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10609,06	0,26	15,55
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1354,93	0,53	10,23
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3028,51	1,57	38,12
TORONTO	TSE INDEX	7233,74	0,26	11,53
SAO PAULO	BOVESPA	12347,00	4,97	82
MEXICO	BOLSA	325,42	5,43	39,98
BUENOS AIRES	MERVAL	565,60	2,28	31,52
SANTIAGO	IPSA GENERAL	128,35	0,56	66,69
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5814,01	0,84	21,41

ASIE - PACIFIQUE

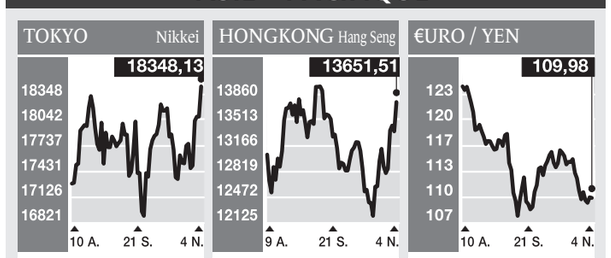

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 04/11	Var. % 03/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18348,13	1,98	32,55
HONGKONG	HANG SENG	13651,51	2,97	35,86
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	51,52
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	109,97	2,82	69,34
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2935,50	0,32	4,34
BANGKOK	SET	29,07	3,30	13,20
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4496,57	0,91	47,17
WELLINGTON	NZSE-40	2077,88	– 0,42	0,61

ÉCONOMIE

Une hausse des taux de la BCE coûterait 1,5 milliard de marks à l'Allemagne

UNE HAUSSE du taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), jeudi 4 novembre, pourrait coûter 1,5 milliard de mark (770 millions d'euros) à l'Etat fédéral en l'an 2000, a estimé mercredi le ministre des finances allemand, Hans Eichel. La plupart des observateurs s'attendaient jeudi que la BCE relève de 25 à 50 points de base son taux directeur qui est de 2,5 % depuis le 8 avril. Il s'agirait de la première hausse des taux décidée par la BCE depuis le lancement de l'euro le 1er janvier.

■ **Les perspectives de croissance économique** en Allemagne sont relativement favorables à court terme, avec une croissance du produit intérieur brut de 1,4 % cette année et de 2,5 % en 2000, estime le rapport du Fonds monétaire international publié mercredi par la Bundesbank. Cette éclaircie est due à la nette amélioration de l'environnement économique mondial, ainsi qu'aux *« récentes avancées des autorités publiques »* allemandes en matière de politique fiscale, juge le conseil de l'institution.

■ **FRANCE : les promoteurs immobiliers,** interrogés en octobre dans le cadre d'une enquête trimestrielle de l'INSEE, constatent une retombée de la demande de logements neufs à acheter au troisième trimestre 1999. Cette évolution s'explique par l'arrêt de la mesure Périssol fin août, rappelle l'INSEE.

■ **ESPAGNE : le produit intérieur brut** a progressé de 3,7 % au troisième trimestre 1999 par rapport au même trimestre 1998, a annoncé mercredi la Banque d'Espagne. En soulignant que l'économie espagnole avait *« légèrement accentué son rythme de croissance »* au cours du troisième trimestre.

■ **Le taux de chômage** en Espagne s'est établi en octobre à 9,75 % de la population active contre 9,62 % en septembre, a annoncé mercredi le ministère du travail.

■ **ITALIE : l'économie montre des « signes de reprise »** et la croissance du PIB devrait passer d'un peu plus de 1 % en 1999 à un peu plus de 2 % en 2000, a estimé mercredi la Banque d'Italie. Toutefois, du côté de l'industrie, la reprise semble encore *« ténue »*, souligne la banque centrale pour qui le gouvernement doit s'employer à consolider le redémarrage économique et éliminer le différentiel de croissance entre le pays et le reste de l'Europe.

■ **AUTRICHE : le taux de chômage** s'est établi en octobre à 4,1 %, une baisse de O,1 % sur septembre, en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé mercredi le ministère du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi est tombé à 194 213.

■ **HONGRIE : la production industrielle** a augmenté de 2,1 % en septembre comparé à août et de 10,7 % sur un an, a annoncé mercredi le Bureau central des statistiques à Budapest. Pour les neuf premiers mois de l'année, la production industrielle a progressé de 8,5 % par rapport à la même période de 1998.

■ **JAPON : la consommation des ménages** a reculé de 2,9 % en septembre par rapport au même mois de 1998, après avoir progressé légèrement de 0,1 % le mois précédent, a annoncé jeudi l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.

■ **L'indicateur avancé de la conjoncture,** censé préfigurer l'évolution de l'économie japonaise dans les six mois à venir, s'est établi à 62,5 points en septembre, contre 90 points en août, a annoncé jeudi l'Agence de planification économique. Malgré cette chute, l'indicateur demeure nettement au-dessus des 50 points qui sépare phase de croissance et de récession.

■ **ETATS-UNIS : l'indice composite des principaux indicateurs économiques** a baissé de 0,1 % en septembre comparativement à août, a annoncé mercredi le Conference Board, institut privé de conjoncture. Cet indice, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture dans les six à neuf prochains mois, avait été inchangé en août.

■ **Les commandes industrielles** aux Etats-Unis ont régressé de 0,9 % au mois de septembre, a annoncé le Département américain du commerce mercredi. Elles avaient progressé de 1,3 % en août.

■ **MERCOSUR : le ministre brésilien des finances**, Pedro Malan, s'est déclaré sceptique mercredi quant à une « dollarisation » de l'économie argentine. *« Je ne connais pas d'expérience de dollarisation totale dans les grands pays. Ce n'est pas une solution pour le Brésil ni pour l'Argentine »*, a t-il déclaré. *« En revanche, j'entrevois à l'avenir que nous puissions avancer vers une monnaie unique »*, a-t-il ajouté.

VALEUR DU JOUR

Thomson Multimédia prend sa revanche

AVEC UNE PROGRESSION de 35 % pour son premier jour de cotation, mercredi 3 novembre, Thomson Multimedia (TMM) peut se féliciter d'avoir réussi sa mise en Bourse. Introduite au prix de 21,5 euros, l'action du spécialiste de l'électronique grand public a clôturé à 29,02 euros. Le cours a dépassé les projections des analystes, qui prévoyaient 28 euros à six mois. Sur la journée, il s'est échangé 6 391 488 actions (soit 5,14 % du capital). Les investisseurs qui n'avaient réussi à obtenir suffisamment de titres lors de la période d'offre se sont précipités sur le marché. La demande initiale des particuliers était près de six fois supérieure à l'offre de titres, et celle des institutionnels plus de 35 fois. Le prix fixé initialement n'était cependant pas le plus généreux puisque l'Etat avait retenu comme cours d'introduction le plus haut niveau des estimations, entre 18 et 21,5 euros. De nombreux analystes considèrent que la réussite de cette opération devrait inciter l'Etat, dont la part dans TMM est passée de 67,8 % à 51,7 %, à proposer rapidement une nouvelle tranche du capital.

Ce succès vient récompenser les nombreux efforts réalisés par le groupe. Depuis l'arrivée de Thierry Breton à la tête de la société en mars 1997, TMM s'est nettement redressé, au prix d'importantes restructurations sur le plan industriel (délocalisation des usines de production, réduction des stocks...) et d'une politique de communication

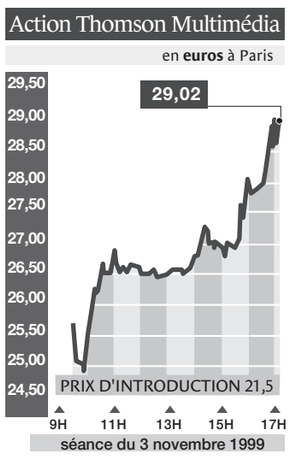

intensive pour réimplanter la marque dans le domaine de l'électronique grand public. Bien positionné sur le segment de la télévision et du DVD et présent depuis peu sur le marché de la téléphonie personnelle, TMM s'est forgé une image de société internationale avec 58 % de ses ventes réalisées aux Etats-Unis, où il est leader du secteur avec sa marque RCA et 33 % de son activité en Europe.

Valorisée aujourd'hui à près de 23,6 milliards de francs (en tenant compte de l'augmentation de capital), Thomson Multimédia prend aujourd'hui sa revanche. Lors de la première tentative de privatisation, en 1996, le premier ministre, Alain Juppé, avait déclaré que l'entreprise valait *« un franc symbolique après recapitalisation »*.

Cécile Prudhomme

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse jeudi 4 novembre. L'indice CAC 40 reculait de 0,10 % à 4 912,69 points quelques minutes après le début des cotations. Mercredi 3 novembre, l'indice CAC 40 avait battu un nouveau record. Il avait terminé la journée à 4 917,84 points, soit une hausse de 0,39 %.

FRANCFORT

LA BOURSE ALLEMANDE progressait en début de séance jeudi 4 novembre. L'indice DAX grimpait de 0,36 % à 5 580,66 points. Mercredi, la Bourse de Francfort avait terminé en légère hausse de 0,25 %, l'indice DAX des trente valeurs vedettes s'établissant à 5 560,87 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE des cent principales valeurs était en hausse quelques minutes après le début des cotations jeudi 4 novembre progressant de 0,11 % à 6 287,90 points. Mercredi, la Bourse de Londres avait également terminé en hausse, l'indice Footsie clôturant à 6 280,8 points, soit un gain de 0,46 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 1,98 % jeudi 4 novembre bénéficiant de la hausse de Wall Street mercredi. L'indice Nikkei a clôturé à 18 348,13 points. Il a franchi ainsi le seuil psychologique des 18 OOO points pour la première fois depuis le 12 octobre.

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique Nasdaq a clôturé mercredi au-dessus des 3 000 points pour la première fois de son histoire, à 3 028,55 points, affichant un record pour la quatrième séance consécutive grâce à une hausse de 1,57 %. L'indice Dow Jones a, quant à lui, progressé de 0,25 % à 10 609,06 points.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations d'Etat en Europe était quasiment stable en début de matinée jeudi 4 novembre dans l'attente de la décision du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,22 % et celui du bund allemand émis à même échéance à 5,12 %. Mercredi, aux Etats-Unis, le rendement moyen de l'émission à 30 ans, qui évolue en sens inverse au prix, avait reculé à 6,131 % contre 6,140 % la veille au soir.

CHANGES

LE DOLLAR s'affichait en légère baisse face au yen jeudi en début de matinée, un rebond de la Bourse de Tokyo incitant les investisseurs à acheter de la devise nippone au lieu du dollar. Le billet vert s'établissait à 104,74 yens contre 104,85 yens en fin de journée mercredi à New York. L'euro s'échangeait à 1,0514 dollar contre 1,0484 dollar mercredi soir à New York.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	03/11
COURONNE DANOISE	7,4338
COUR. NORVÉGIENNE	8,2560
COUR. SUÉDOISE	8,6625
COURONNE TCHÈQUE	36,730
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6284
DOLLAR CANADIEN	1,5410
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0464
DRACHME GRECQUE	328,80
FLORINT HONGROIS	255,66
ZLOTY POLONAIS	4,4451

Cours de change croisés

04/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,95415	1,04985	0,16008	1,64630	0,65287
YEN	104,80500	....	109,98000	16,76500	172,50000	68,35500
€URO	0,95252	0,90926	....	0,15245	1,56805	0,62175
FRANC	6,24690	5,96505	6,55957	....	10,28955	4,07775
LIVRE	0,60742	0,57975	0,63775	0,09720	....	0,39635
FRANC SUISSE	1,53170	1,46300	1,60900	0,24515	2,52300	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,87	2,81	5,24	5,80
ALLEMAGNE	2,85	3,21	5,12	5,72
GDE-BRETAG.	4,75	5,43	5,30	4,33
ITALIE	2,85	3,16	5,36	5,91
JAPON	0,05	0,04	1,75	2,58
ÉTATS-UNIS	5,22	5,12	5,99	6,12
SUISSE	0,75	2,08	3,40	4,44
PAYS-BAS	2,80	3,16	5,26	5,85

Matières premières

En dollars	Cours 03/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1778,5	– 0,25
ALUMINIUM 3 MOIS	1517,5	– 0,30
PLOMB 3 MOIS	494	– 0,60
ETAIN 3 MOIS	5915	– 0,59
ZINC 3 MOIS	1159,5	– 0,13
NICKEL 3 MOIS	8040	– 0,37
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,25	0,48
PLATINE A TERME	58365,18	– 0,14
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	260,5	0,48
MAÏS (CHICAGO)	201,5	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	151,2	0,40
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	855	1,79
CAFÉ (LONDRES)	1250	3,05
SUCRE BLANC (PARIS)	181	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 04/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99	536	87	87,04
Euribor 3 mois			
NOVEMBRE 99	....	....	....

Pétrole

En dollars	Cours 03/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	22,57	....
WTI (NEW YORK)	22,65	0,40
LIGHT SWEET CRUDE	22,59	0,22

Or

En €uros	Cours 03/11	Var % 02/11
OR FIN KILO BARRE	8900	....
OR FIN LINGOT	8940	– 0,11
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	50,40	– 1,75
PIÈCE SUISSE 20 F	50,80	+ 0,59
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50,50	– 0,98
PIÈCE 10 DOLLARS US	225,25	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	410	+ 3,22
PIÈCE 50 PESOS MEX.	315	– 4,02

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ0511--0026-0 WAS LMQ0511-26 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:37 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0443 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● les valeurs bancaires italiennes étaient en pleine effervescence, mercredi 3 novembre La banque **Unicredito Italiano** a progressé de 2,95 %, à 4,6 euros, poussée par la perspective d'une alliance avec l'espagnole BBVA. **Generali** et **INA** ont fini en hausse de, respectivement, 0,73 %, à 30,3 euros, et 1,11 %, à 2,925 euros, sur des rumeurs d'entente entre les deux groupes.

● La fusion dans le domaine de la pharmacie aux Etats-Unis entre Warner Lambert et American Home Products a relancé l'intérêt des investisseurs pour le secteur à la Bourse de Londres. Mercredi, **Glaxo Wellcome** a gagné 27 pence, à 1 790 pence, **AstraZeneca** a progressé de 49 pence, à 2 756 pence, et **SmithKline Beecham** de 30,5 pence, à 798 pence.

● Le titre du groupe énergétique belge **Tractebel**, en cours de rapprochement avec le français Suez Lyonnaise des Eaux, a chuté de 5,04 %, à 158 euros, après que le titre eut été sorti de l'indice du marché des actions belges.

● L'action **Adidas-Salomon** a enregistré la plus forte hausse de la séance à Francfort, mercredi. Le fabricant d'articles de sport a pris 5,26 %, à 74 euros. De juillet à septembre 1999, son bénéfice imposable a atteint le niveau record de 216 millions d'euros, soit un bond de 34,5 %.

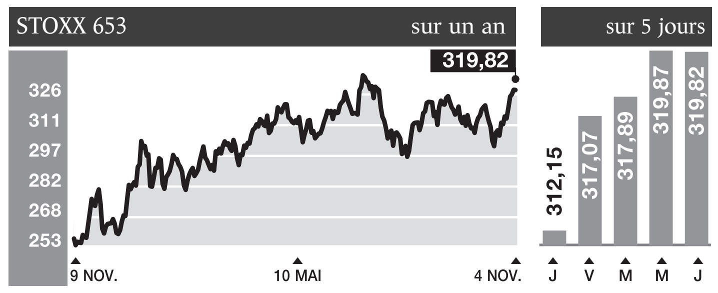

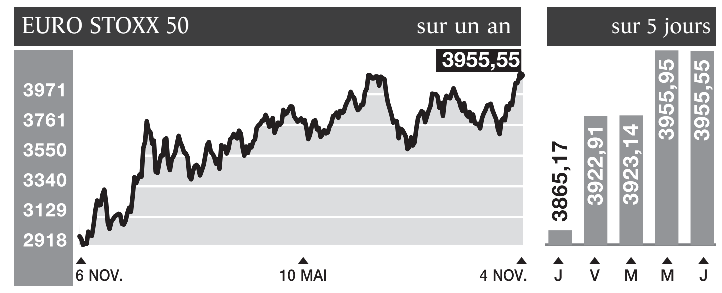

04/11 09 h 44

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	31,63	....
BASF AG	BE★	42,1	+ 1,08
BMW	DE★	29,05	+ 1,04
CONTINENTAL AG	DE★	20,8	− 0,24
DAIMLERCHRYSLER	DE★	71,2	− 0,42
FIAT	IT★	29,88	+ 0,95
FIAT PRIV.	IT★	14,45	+ 0,35
MICHELIN /RM	FR★	42,47	+ 1,60
PEUGEOT	FR★	184,8	+ 0,71
PIRELLI	IT★	2,12	+ 0,95
RENAULT	FR★	47,46	+ 1,15
VALEO /RM	FR★	68,4	+ 1,33
VOLKSWAGEN	DE★	51,7	− 1,99
VOLVO -A-	SE	24,76	....
VOLVO -B-	SE	25,05	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		244,28	− 0,14

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,63	− 0,34
ABN AMRO HOLDIN	NL★	22,87	+ 0,35
ALL & LEICS	GB	13,58	− 2,70
ALLIED IRISH BA	GB	19,20	....
ALPHA CREDIT BA	GR	75,12	....
ARGENTARIA R	ES★	21,47	+ 0,14
B PINTO MAYOR R	PT★	19,5	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	47,95	+ 2,02
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	25,20	....
BANKINTER R	ES★	35,7	+ 0,06
BARCLAYS PLC	GB	29,15	+ 0,71
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	62,5	+ 1,13
BCA FIDEURAM	IT★	5,85	− 0,51
BCA INTESA	IT★	4,01	+ 0,50
MONTE PASCHI SI	IT★	3,79	....
BCA ROMA	IT★	1,26	+ 0,80
BBV R	ES★	12,95	− 0,08
BCO POPULAR ESP	ES★	64,5	+ 0,62
BSCH R	ES★	10,15	....
BCP R	PT★	26,79	....
BIPOP CARIRE	IT★	40,5	+ 0,75
BNP /RM	FR★	85,8	+ 0,35
BSCH R	ES★	10,2	− 0,97
CCF /RM	FR★	111,2	+ 0,72
CHRISTIANIA BK	NO	4,69	....
COMIT	IT★	5,81	....
COMM.BANK OF GR	GR	72,99	....
COMMERZBANK	DE★	35,9	+ 0,14
CREDIT LYONNAIS	FR★	28,26	+ 0,21
DEN DANSKE BK	DK	107,62	....
DEN NORSKE BANK	NO	3,65	....
DEUTSCHE BANK	DE★	66,6	....
DEXIA CC	BE★	140,8	+ 1,08
DEXIA FCE RM	FR★	132	....
DRESDNER BANK	DE★	....	....
EFG EUROBANK	GR	42,75	....
ERGO BANK	GR	93,67	....
ERSTE BANK	AT★	51,3	− 0,48
FOERENINGSSB A	SE	14,55	....
HALIFAX GROUP	GB	12,31	− 1,01
HSBC HLDG	GB	11,63	+ 1,37
IONIAN BK REG.S	GR	54,41	....
JYSKE BANK REG	DK	87,44	....
KAPITAL HOLDING	DK	45,20	+ 1,82
KBC BANCASSURAN	BE★	51,8	− 0,29
LLOYDS TSB	GB	13,30	+ 0,48
MERITA	FI★	5,51	− 0,36
NAT BANK GREECE	GR	67,82	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	74,7	− 1,71
NATL WESTM BK	GB	22,35	− 0,49
NORDBANKEN HOLD	SE	5,54	....
ROLO BANCA 1473	IT★	19,45	+ 0,26
ROYAL BK SCOTL	GB	21,85	− 0,86
S-E-BANKEN -A-	SE	9,58	....
STE GENERAL-A-/	FR★	203,3	+ 0,35
SV HANDBK -A-	SE	12,64	....
UBS REG	CH	284,26	....
UNICREDITO ITAL	IT★	4,59	− 0,22
UNIDANMARK -A-	DK	72,64	+ 2,47
XIOSBANK	GR	24,51	....
▶ DJ E STOXX BANK P		287,49	+ 0,27

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	46,64	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,21	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,05	....
AVESTA	SE	4,53	....
BEKAERT	BE★	510	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	40,4	+ 1,25
BUHRMANN NV	NL★	17,18	− 1,26
BUNZL PLC	GB	5,20	+ 1,22
CART.BURGO	IT★	6,83	− 1,73
CORUS GROUP	GB	1,73	− 0,90
ELKEM ASA, OSLO	NO	16,59	....
ELVAL	GR	15,15	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,95	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	41,68	− 0,24
METSAE-SERLA A	FI★	8,8	....
MODO -B-	SE	28,34	....
NORSKE SKOGIND-	NO	39,37	....
OUTOKUMPU OY -A	FI★	10,6	....
PECHINEY-A-	FR★	54,8	− 1,97
PORTUCEL INDUST	PT★	6,48	....
RAUTARUUKKI K	FI★	5,95	....
RIO TINTO	GB	16,04	− 0,87
SIDENOR	GR	21,46	....
SILVER & BARYTE	GR	41,04	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,59	....
SONAE INDUSTRIA	PT★	7,28	....
SOPORCEL	PT★	13,89	....
SSAB SW ST A	SE	12,06	....
STORA ENSO -A-	FI★	12,9	....
STORA ENSO -R-	FI★	13	+ 0,78
SVENSKA CELLULO	SE	25,51	....
THYSSEN KRUPP	DE★	22,15	− 0,67
TRELLEBORG B	SE	8,95	....
UNION MINIERE	BE★	37,95	+ 0,53
UPM-KYMMENE COR	FI★	30,6	+ 0,49
USINOR	FR★	13,04	+ 1,09
VIOHALCO	GR	44,71	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	30,7	+ 0,16
▶ DJ E STOXX BASI P		196,67	− 0,13

CHIMIE

AGA -A-	SE	16,16	....
AGA -B-	SE	16,16	....
AIR LIQUIDE /RM	FR★	150,3	− 0,46
AKZO NOBEL NV	NL★	41,4	+ 0,36
BASF AG	DE★	42,1	+ 1,08
BAYER AG	DE★	38,9	+ 1,57
BOC GROUP PLC	GB	20,75	− 0,23
CIBA SPEC CHEM	CH	72,46	− 0,43
CLARIANT N	CH	432,29	+ 0,43
DEGUSSA-HUELS	DE★	36,75	− 0,14
DSM	NL★	112,55	....
DYNO	NO	21,56	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4546,87	+ 0,34
HENKEL KGAA VZ	DE★	65,25	+ 0,08
ICI	GB	10,14	− 0,77
KEMIRA	FI★	5,9	− 1,50
LAPORTE	GB	8	....
PERSTORP -B-	SE	7,97	....
RHODIA	FR★	18,15	+ 1,28
SNIA	IT★	0,99	+ 1,02
SOLVAY	BE★	74,5	+ 0,13
TESSENDERLO CHE	BE★	46,2	− 0,86
▶ DJ E STOXX CHEM P		341,34	+ 0,74

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	12,11	....
CGIP /RM	FR★	42,53	+ 1,02
CHRISTIAN DIOR	FR★	174,7	− 0,23
CIR	IT★	1,62	− 1,82
D'IETEREN SA	BE★	438	− 0,21
GAZ ET EAUX /RM	FR★	48,05	− 0,23
GBL	BE★	174	+ 2,35
GENL ELECTR CO	GB	11,13	− 0,28
GEVAERT	BE★	48,5	+ 1,04
HAGEMEYER NV	NL★	21,3	+ 2,65
INCHCAPE	GB	4,62	+ 0,34
INVESTOR -A-	SE	12,01	....
INVESTOR -B-	SE	12,18	....
KVAERNER -A-	NO	17,50	....
LVMH / RM	FR★	313,5	+ 1,79
MYTILINEOS HOLD	GR	17,85	....
NORSK HYDRO	NO	37,12	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	154,26	+ 0,61
ORKLA -A-	NO	13,38	....
ORKLA -B-	NO	13,44	....
SONAE SGPS	PT★	31	....
TOMKINS	GB	3,41	....
VEBA AG	DE★	52,55	− 0,10
▶ DJ E STOXX CONG P		276,79	+ 0,79

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	4,02	....
BRITISH TELECOM	GB	17,29	+ 1,10
CABLE & WIRELES	GB	11	− 0,28
DEUTSCHE TELEKO	DE★	45,75	− 1,29
ENERGIS	GB	33,85	− 1,24
EUROPOLITAN HLD	SE	12,24	....
FRANCE TELECOM	FR★	93,85	− 1,11
HELLENIC TELE (	GR	20,53	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	49,41	− 0,48
PANAFON HELLENI	GR	12,32	....
PORTUGAL TELECO	PT★	44,25	....
SWISSCOM N	CH	288,61	− 0,22
TELE DANMARK -B	DK	58,79	+ 1,63
TELECEL	PT★	117,99	....
TELECOM ITALIA	IT★	8,15	+ 1,37
TELECOM ITALIA	IT★	4,56	+ 0,66
TELEFONICA	ES★	16,28	− 0,12
TIM	IT★	5,91	− 0,17
VODAFONE AIRTOU	GB	4,65	+ 1,02
▶ DJ E STOXX TCOM P		750,53	− 0,25

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	46,01	− 0,73
ACESA R	ES★	10,3	+ 0,29
AKTOR SA	GR	23,60	....
ASKO -A-	FI★	15,3	....
AUMAR R	ES★	18,5	+ 0,71
AUTOSTRADE	IT★	7,06	+ 1,15
BCA INTESA	IT★	4,01	+ 0,50
BICC PLC	GB	1,67	....
BLUE CIRCLE IND	GB	4,76	− 2,88
BOUYGUES /RM	FR★	340,5	+ 0,21
BPB	GB	5,68	....
BUZZI UNICEM	IT★	11,79	+ 0,17
CARADON	GB	2,39	....
CBR	BE★	101,5	....
CIMPOR R	PT★	15,59	....
COLAS /RM	FR★	191,8	− 0,10
CRH PLC	GB	28,61	....
CRISTALERIA ESP	ES★	44,95	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,61	− 1,13
FCC	ES★	24,85	− 0,20
GROUPE GTM	FR★	100,2	+ 1,62
HANSON PLC	GB	7,31	− 0,64
HEIDELBERGER ZE	DE★	72	− 0,69
HELL.TECHNODO.R	GR	41,03	....
HERACLES GENL R	GR	34,37	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	39,2	− 0,76
HOLDERBANK FINA	CH	311	....
HOLDERBANK FINA	CH	1191,14	+ 0,63
IMERYS /RM	FR★	133	+ 0,15
ITALCEMENTI	IT★	11,99	+ 1,61
ITALCEMENTI RNC	IT★	4,22	+ 0,48
LAFARGE /RM	FR★	96,2	− 1,84
MICHANIKI REG.	GR	22,29	....
PARTEK	FI★	10,75	....
PHILIPP HOLZMAN	DE★	131,5	....
PILKINGTON PLC	GB	1,49	− 3,06
RMC GROUP PLC	GB	13,11	+ 0,36
RUGBY GRP	GB	1,84	....
SAINT GOBAIN /R	FR★	161	+ 0,81
SEMAPA	PT★	17,1	....
SKANSKA -B-	SE	35,09	....
SUPERFOS	DK	21,52	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,04	− 10,34
TECHNIP /RM	FR★	93	− 1,59
TITAN CEMENT RE	GR	118,61	....
URALITA	ES★	7,04	+ 0,57
VALENCIANA CEM	ES★	12,23	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	22,03	+ 0,36
WILLIAMS	GB	5,17	....
▶ DJ E STOXX CNST P		209,76	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR★	208	+ 0,43
ADIDAS-SALOMON	DE★	74,4	+ 0,68
AIRTOURS PLC	GB	5,46	+ 0,58
ALITALIA	IT★	2,57	− 0,77
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	20,6	+ 0,98
BANG & OLUFSEN	DK	50,31	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,12	....
BEAZER GROUP	GB	2,08	− 2,22
BENETTON GROUP	IT★	2,06	+ 0,49
BERKELEY GROUP	GB	8,77	....
BRITISH AIRWAYS	GB	4,95	− 0,63
CHARGEURS RM	FR★	53,45	− 1,02
CLUB MED. /RM	FR★	95	− 0,63
COATS VIYELLA	GB	0,74	....
COMPASS GRP	GB	10,39	....
COURTAULDS TEXT	GB	1,89	....
DT.LUFTHANSA N	DE★	20,4	− 0,49
ELECTROLUX -B-	SE	19,39	....
EMI GROUP	GB	7,67	+ 0,41
EURO DISNEY /RM	FR★	1,24	....
FINNAIR	FI★	4,2	− 0,71
G WIMPEY PLC	GB	1,92	....
GRANADA GROUP	GB	7,88	+ 0,80
HERMES INTL	FR★	108,8	− 0,18
HPI	IT★	0,57	....
HUNTER DOUGLAS	NL★	27,3	− 0,55
KLM	NL★	26,9	....
HILTON GROUP	GB	2,92	− 1,06
MOULINEX /RM	FR★	9,11	+ 0,11
NCL HLDG	NO	2,65	....
PATHE /RM	FR★	105,1	....
PENTLAND GRP	GB	2,30	....
PERSIMMON PLC	GB	3,36	....
PREUSSAG AG	DE★	49,8	+ 1,01
RANK GROUP	GB	3,35	− 1,84
SAIRGROUP N	CH	195,93	+ 0,32
SAS DANMARK A/S	DK	9,90	....
SEB /RM	FR★	63	− 0,16
THE SWATCH GRP	CH	768,18	+ 0,41
THE SWATCH GRP	CH	159,54	....
WILLIAM BAIRD	GB	0,94	....
WILSON BOWDEN	GB	8,90	....
WOLFORD AG	AT★	48,1	+ 0,42
▶ DJ E STOXX CYC GO P		161,16	+ 0,37

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	43,20	+ 2,31
ELAN CORP	GB	26,25	+ 1,21
GLAXO WELLCOME	GB	28,47	+ 1,80
HOECHST AG	DE★	44,1	− 0,45
NOVARTIS N	CH	1450,52	+ 0,52
NOVO NORDISK B	DK	127,79	+ 2,59
ORION A	FI★	22,6	....
ORION B	FI★	22,65	....
RHONE POUL./RM	FR★	55,7	− 0,54
ROCHE HOLDING	CH	16579,59	+ 0,02
ROCHE HOLDING G	CH	11460,47	+ 0,35
SANOFI /RM	FR★	163,8	....
SCHERING AG	DE★	114	+ 0,44
SMITHKLINE BEEC	GB	12,73	+ 1,38
▶ DJ E STOXX PHAR P		416,08	+ 0,01

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	6,54	....
BG	GB	5,30	− 1,46
BP AMOCO	GB	8,66	− 1,08
BURMAH CASTROL	GB	16,55	....
CEPSA	ES★	10,26	....
ELF AQUITAINE /	FR★	136,7	− 1,09
ENI	IT★	5,39	....
ENTERPRISE OIL	GB	6,84	....
F.OLSEN ENERGY	NO	6,48	....
LASMO	GB	2,09	....
OMV AG	AT★	92	− 0,22
PETROLEUM GEO-S	NO	13,20	....
PRIMAGAZ /RM	FR★	79,95	− 0,12
PROSAFE	NO	9,14	....
REPSOL	ES★	19,78	− 0,10
ROYAL DUTCH CO	NL★	57,35	− 0,59
SAIPEM	IT★	3,96	− 1,25
SHELL TRANSP &	GB	7,31	....
SMEDVIG -A-	NO	9,27	....
TOTAL FINA /RM	FR★	123,8	− 0,80
▶ DJ E STOXX ENGY P		295,75	− 0,49

(Publicité)

www.lemonde.fr

VOYAGES

Réservez et achetez vos billets d'avion

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	12,55	+ 1,14
ALMANIJ	BE★	53,05	+ 0,09
ALPHA FINANCE	GR	77,65	....
AMVESCAP	GB	8,36	....
BAIL INVEST /RM	FR★	129,5	....
BPI R	PT★	3,75	....
BRITISH LAND CO	GB	7,01	− 0,22
CANARY WHARF GR	GB	5,03	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,27	....
COBEPA	BE★	57,9	....
CONSORS DISC-BR	DE★	51,8	+ 1,57
CORP FIN ALBA	ES★	27,89	+ 0,32
CPR /RM	FR★	46,03	− 1,43
CS GROUP N	CH	182,56	− 0,17
EURAFRANCE /RM	FR★	575	....
FONCIERE LYONNA	FR★	130	....
FORTIS (NL)	NL★	33	+ 0,06
GECINA /RM	FR★	114,5	− 1,72
HAMMERSON	GB	7,51	....
KAPITAL HOLDING	DK	45,20	+ 1,82
LAND SECURITIES	GB	12,50	....
LIBERTY INTL	GB	7,51	+ 0,84
MEDIOBANCA	IT★	9,98	+ 0,81
MEDIOLANUM	IT★	7,93	− 0,75
MEPC PLC	GB	6,87	....
METROVACESA	ES★	20,46	− 3,49
MEDIOLANUM	NL★	7,93	− 0,75
PARIBAS	FR★	110,8	+ 1,65
PROVIDENT FIN	GB	11,52	+ 0,27
RODAMCO UK	NL★	38,3	....
RODAMCO CONT. E	NL★	38,75	....
RODAMCO NORTH A	NL★	36,35	....
SCHRODERS PLC	GB	19,29	....
SEFIMEG N /RM	FR★	68,55	....
SIMCO N /RM	FR★	82,1	− 3,41
SLOUGH ESTATES	GB	5,58	....
UNIBAIL /RM	FR★	136,5	− 0,36
UNIM	IT★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES★	8,05	− 1,47
	DE★	....	....
WOOLWICH PLC	GB	5,83	+ 4,51
▶ DJ E STOXX FINS P		254,03	+ 0,15

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,11	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,94	....
BASS	GB	10,80	− 0,72
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43	....
BONGRAIN /RM	FR★	355,2	− 0,89
BRAU-UNION	AT★	44,3	+ 0,68
CADBURY SCHWEPP	GB	6,34	+ 0,50
CARLSBERG -B-	DK	35,51	....
CARLSBERG AS -A	DK	34,94	....
CHR. HANSEN HLD	DK	93,49	− 0,71
CULTOR -1-	FI★	17,95	....
DANISCO	DK	41,03	+ 1,33
DANONE /RM	FR★	247,9	+ 0,04
DELTA DAIRY	GR	37,41	....
DIAGEO	GB	9,48	− 0,82
ELAIS OLEAGINOU	GR	44,01	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	103,8	+ 0,39
GREENCORE GROUP	GB	2,67	....
HEINEKEN HOLD.N	NL★	34,15	+ 0,89
HELLENIC BOTTLI	GR	21,65	....
HELLENIC SUGAR	GR	24,33	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	30,8	....
KERRY GRP-A-	GB	11,76	....
MONTEDISON	IT★	1,63	+ 1,87
NESTLE N	CH	1850,47	− 0,37
KONINKLIJKE NUM	NL★	38,4	− 0,10
PARMALAT	IT★	1,24	− 0,80
PERNOD RICARD /	FR★	63,05	....
RAISIO GRP -V-	FI★	6,8	+ 1,49
RIEBER & SON -B	NO	4,97	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,79	....
SOUTH AFRICAN B	GB	8,33	....
TATE & LYLE	GB	6,51	+ 3,50
UNIGATE PLC	GB	4,34	+ 1,85
UNILEVER	NL★	64,1	+ 0,63
UNILEVER	GB	8,74	....
WHITBREAD	GB	10,11	+ 0,31
▶ DJ E STOXX F & BV P		225,18	− 0,06

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB PARTI	CH	1530,14	....
ADECCO N	CH	566,65	+ 3,64
ALSTOM	FR★	29,16	+ 0,55
ALUSUISSE LON G	CH	589,66	− 0,11
ASSOC BR PORTS	GB	4,70	....
ATLAS COPCO -A-	SE	26,03	....
ATLAS COPCO -B-	SE	25,63	....
ATTICA ENTR SA	GR	17,47	....
BAA	GB	7,04	....
BBA GROUP PLC	GB	6,82	....
BERGESEN	NO	15,20	....
BONHEUR	NO	23,62	....
CMB	BE★	47,52	− 3,81
CMG	GB	37,42	....
COOKSON GROUP P	GB	2,92	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9147,41	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9820,01	....
DAMSKIBS SVEND	DK	14191,93	+ 0,96
DELTA PLC	GB	1,95	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,84	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,24	....
EQUANT NV	DE★	85	....
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,22	....
FINNLINES	FI★	26,4	....
FKI	GB	2,47	....
FLS IND.B	DK	26,03	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	34	− 0,15
GKN	GB	15,75	....
GLYNWED INTL PL	GB	3,27	....
HALKOR	GR	21,59	....
HAYS	GB	11,32	+ 1,41
HEIDELBERGER DR	DE★	54	− 0,92
HELLAS CAN SA P	GR	51,81	....
IFIL	IT★	6,55	− 0,76
IMI PLC	GB	3,79	....
ISS INTL SERV-B	DK	51,92	+ 1,16
KOEBENHAVN LUFT	DK	81,12	....
KON.NEDLLOYD	NL★	27	....
KONE B	FI★	47	+ 10,59
LEGRAND /RM	FR★	224	− 0,44
LEIF HOEGH	NO	10,60	....
LINDE AG	DE★	50,4	+ 2,02
MAN AG	DE★	32,4	....
MANNESMANN AG	DE★	146	....
METALLGESELLSCH	DE★	19,6	− 0,25
METRA A	FI★	17,41	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,95	....
NFC	GB	3,10	....
NKT HOLDING	DK	58,52	....
OCEAN GROUP	GB	14,56	....
PENINS.ORIENT.S	GB	14,59	− 0,75
PREMIER FARNELL	GB	4,56	....
RAILTRACK	GB	19,62	− 0,16
RANDSTAD HOLDIN	NL★	49,5	+ 0,51
RATIN -A-	DK	96,85	....
RATIN -B-	DK	99,55	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,16	+ 0,50
REXAM	GB	4,06	....
REXEL /RM	FR★	84	− 0,06
RHI AG	AT★	27,8	....
RIETER HLDG N	CH	564,16	+ 0,11
SANDVIK -A-	SE	24,99	....
SANDVIK -B-	SE	25,17	....
SAURER ARBON N	CH	422,96	+ 0,74
SCANIA AB -B-	SE	34,92	....
SCANIA AB -B-	SE	34,92	....
SCHINDLER HOLD	CH	1449,28	+ 1,08
SCHINDLER HOLD	CH	1467,94	− 0,42
SCHNEIDER ELECT	FR★	65,25	....
SEAT-PAGINE GIA	IT★	1,34	....
SECURICOR	GB	9,61	+ 1,33
SECURITAS -B-	SE	14,60	....
SGS GENEVA BR	CH	1036,88	− 0,06
SHANKS GROUP	GB	3,77	....
SIDEL /RM	FR★	94	+ 0,53
INVENSYS	GB	4,51	+ 1,06
SITA /RM	FR★	210	....
SKF -A-	SE	19,05	....
SKF -B-	SE	20,14	....
SOPHUS BEREND -	DK	21,79	− 0,61
SULZER FRAT.SA1	CH	656,22	+ 0,48
SVEDALA	SE	16,51	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,51	....
TOMRA SYSTEMS	NO	35	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	65,88	+ 0,89
VALMET	FI★	11	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		375,9	+ 0,85

ASSURANCES

AGF /RM	FR★	52,7	− 0,94
ALLEANZA ASS	IT★	9,6	− 0,10
ALLIANZ AG	DE★	298	+ 0,24
ALLIED ZURICH	GB	11,95	+ 0,66
ASPIS PRONIA GE	GR	27,34	....
AXA /RM	FR★	136,7	− 0,36
BALOISE HLDG N	CH	786,84	+ 0,96
CGU	GB	14,54	....
CNP ASSURANCES	FR★	28,5	− 1,62
CORP MAPFRE R	ES★	16,03	+ 0,25
ERGO VERSICHERU	DE★	112	− 0,71
ETHNIKI GEN INS	GR	42,27	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,04	....
FORSIKRING CODA	DK	84,75	....
FORTIS (B)	BE★	32,8	− 0,30
GENERALI ASS	IT★	30,5	+ 0,66
GENERALI HLD VI	AT★	154	+ 0,13
INA	IT★	2,96	+ 1,02
INTERAM HELLEN	GR	31,63	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,23	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,58	....
MUENCH RUECKVER	DE★	217,3	+ 0,37
NORWICH UNION	GB	7,29	− 0,22
POHJOLA YHTYMAE	FI★	50	....
PRUDENTIAL	GB	15,17	+ 0,31
RAS	IT★	8,75	+ 2,34
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI★	33,42	− 0,24
SWISS RE N	CH	2019,03	+ 0,19
SEGUROS MUNDIAL	PT★	42,65	....
SKANDIA INSURAN	SE	21,59	....
STOREBRAND	NO	6,60	....
SUN LF & PROV H	GB	7,29	− 1,69
SWISS LIFE REG	CH	564,78	....
TOPDANMARK AS	DK	186,84	....
ZURICH ALLIED N	CH	559,18	+ 0,11
▶ DJ E STOXX INSU P		349,84	+ 0,16

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	10,08	− 0,93
CANAL PLUS /RM	FR★	64,7	− 1,22
CARLTON COMMUNI	GB	7,04	....
ELSEVIER	NL★	9,6	+ 0,31
EM.TV & MERCHAN	DE★	46,35	+ 0,91
EMAP PLC	GB	12,80	− 0,73
HAVAS ADVERTISI	FR★	270	....
INDP NEWS AND M	IR★	4,9	....
LAGARDERE SCA N	FR★	37,4	− 0,13
MEDIASET	IT★	9,68	....
PEARSON	GB	23,11	− 0,68
REED INTERNATIO	GB	5,75	....
REUTERS GROUP	GB	8,99	− 0,87
SCHIBSTED	NO	10,78	....
TELEWEST COMM.	GB	4,65	− 0,34
TF1	FR★	332	+ 2,19
UNITED NEWS & M	GB	9,50	....
UNITED PAN-EURO	NL★	76,5	+ 0,92
WOLTERS KLUWER	NL★	30,58	+ 0,13
WPP GROUP	GB	10,75	− 2,70
▶ DJ E STOXX MEDIA P		318,98	+ 0,14

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	30,66	− 0,13
ASDA GROUP PLC	GB	....	....
ATHENS MEDICAL	GR	57,68	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	45	+ 2,02
BEIERSDORF AG	DE★	64,5	....
BIC /RM	FR★	45,5	− 1,04
BRIT AMER TOBAC	GB	6,46	+ 4,58
CASINO GP /RM	FR★	113,6	+ 1,52
CFR UNITS -A-	CH	1842,38	+ 1,61
CPT MODERNES /R	FR★	564	....
DELHAIZE	BE★	73,8	+ 1,51
ESSILOR INTL /R	FR★	293,4	+ 1,17
ETS COLRUYT	BE★	548	....
FRESENIUS MED C	DE★	69,7	− 0,14
FYFFES	GB	1,78	....
GALLAHER GRP	GB	5,75	− 1,61
GIB	BE★	39,3	....
GOODYS	GR	29,67	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,49	+ 0,60
KESKO -B-	FI★	10,8	....
L'OREAL /RM	FR★	645,5	− 0,54
MODELO CONTINEN	PT★	15,65	....
MORRISON SUPERM	GB	....	....
PROMODES /RM	FR★	974	− 1,42
RECKITT & COLMA	GB	12,20	+ 0,39
SAFEWAY	GB	3,35	+ 1,91
SAINSBURY J. PL	GB	5,61	....
SEITA /RM	FR★	57,5	+ 2,68
SMITH & NEPHEW	GB	3,08	+ 0,51
STAGECOACH HLDG	GB	2,61	+ 3,75
TABACALERA A	ES★	16,1	+ 1,96
TAMRO	FI★	3,16	....
TESCO PLC	GB	2,92	....
TNT POST GROEP	NL★	23,58	− 0,08
▶ DJ E STOXX N CY G P		503,73	+ 0,17

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,48	+ 6,76
BOOTS CO PLC	GB	10,17	+ 2,21
CARREFOUR /RM	FR★	168,8	− 1
CASTO.DUBOIS /R	FR★	286	− 0,17
CENTROS COMER P	ES★	18,3	+ 0,66
CONTINENTE	ES★	23,5	+ 0,86
DIXONS GROUP PL	GB	17,29	+ 2,14
GEHE AG	DE★	33,6	− 1,03
GREAT UNIV STOR	GB	7,22	....
GUCCI GROUP	NL★	74,75	− 4,78
GUILBERT /RM	FR★	136	− 2,86
HENNES & MAURIT	SE	25,74	....
JERONIMO MARTIN	PT★	21,41	....
KARSTADT QUELLE	DE★	42,5	− 0,23
KINGFISHER	GB	10,27	− 1,80
MARKS & SPENCER	GB	4,28	− 1,09
METRO	DE★	51,6	+ 0,98
NEXT PLC	GB	10,61	− 1,32
PINAULT PRINT./	FR★	185	− 0,11
RINASCENTE	IT★	6,39	− 0,93
STOCKMANN A	FI★	17,45	....
VALORA HLDG N	CH	237,30	− 0,26
W.H SMITH GRP	GB	6,45	....
WOLSELEY PLC	GB	6,70	....
▶ DJ E STOXX RETL P		400,22	− 0,76

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR★	22,66	− 0,40
ALCATEL /RM	FR★	145,5	− 1,02
ALTEC SA REG.	GR	24,70	....
BAAN COMPANY	NL★	12,17	+ 1,93
BARCO	BE★	124	....
BRITISH AEROSPA	GB	5,55	− 0,28
CAP GEMINI /RM	FR★	140	+ 0,50
COLOPLAST B	DK	94,84	....
COLT TELECOM NE	GB	29,71	− 2,28
DASSAULT SYST./	FR★	37,3	− 2,74
FINMECCANICA	IT★	0,93	....
GAMBRO -A-	SE	9,47	....
GETRONICS	NL★	46,25	− 1,28
GN GREAT NORDIC	DK	34,84	+ 1,97
INTRACOM R	GR	44,19	....
LOGICA	GB	15,04	....
MERKANTILDATA	NO	8,36	....
MISYS	GB	8,76	+ 2,39
NERA ASA	NO	2,57	....
NETCOM ASA	NO	38,15	....
NOKIA	FI★	109	+ 1,54
NYCOMED AMERSHA	GB	5,80	....
OCE	NL★	16,13	+ 0,81
OLIVETTI	IT★	1,85	+ 2,21
KON. PHILIPS	NL★	101,9	+ 1,39
ROLLS ROYCE	GB	3,41	+ 0,46
SAGE GRP	GB	53,17	....
SAGEM	FR★	684	....
SAP AG	DE★	349	− 0,29
SAP VZ	DE★	415,8	+ 0,19
SEMA GROUP	GB	13,33	+ 2,05
SIEMENS AG N	DE★	91,1	+ 0,77
SMITHS IND PLC	GB	13,39	....
STMICROELEC SIC	FR★	93,95	− 1,11
TANDBERG DATA A	NO	2,22	....
THOMSON CSF /RM	FR★	32,15	+ 0,78
TIETOENATOR	FI★	33,9	+ 0,74
WILLIAM DEMANT	DK	77,75	....
▶ DJ E STOXX TECH P		542,28	+ 0,81

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT★	2,37	....
ANGLIAN WATER	GB	10,38	....
BRITISH ENERGY	GB	6,45	+ 0,74
CENTRICA	GB	2,74	− 0,57
EDISON	IT★	7,8	+ 0,65
ELECTRABEL	BE★	315	− 0,16
ELECTRIC PORTUG	PT★	14,6	....
ENDESA	ES★	18,98	+ 0,48
EVN	AT★	141	+ 0,08
GAS NATURAL SDG	ES★	21,65	+ 0,23
HAFSLUND -A-	NO	5,09	....
HAFSLUND -B-	NO	3,45	....
IBERDROLA	ES★	13,98	+ 0,58
ITALGAS	IT★	3,77	− 0,53
NATIONAL GRID G	GB	7,61	+ 1,89
NATIONAL POWER	GB	7,07	....
OESTERR ELEKTR	AT★	137,1	− 1,05
POWERGEN	GB	9,31	− 0,50
SCOT POWER	GB	....	....
SEVERN TRENT	GB	14,26	+ 0,22
SUEZ LYON EAUX/	FR★	150,5	+ 0,33
SYDKRAFT -A-	SE	23,09	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,30	....
THAMES WATER	GB	13,57	− 2,71
TRACTEBEL	BE★	160,2	+ 1,39
FENOSA	ES★	13,93	− 0,43
UNITED UTILITIE	GB	9,57	+ 1,84
VIAG	DE★	18	− 0,17
VIVENDI/RM	FR★	71,2	+ 0,35
▶ DJ E STOXX PO SUP P		288,95	+ 0,25

EURO NOUVEAU MARCHÉ

04/11 09 h 44

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,6	+ 0,54
ANTONOV	0,9	....
C/TAC	6,2	....
CARDIO CONTROL	6,15	− 0,81
CSS	19,25	− 0,26
HITT NV	6	− 1,64
INNOCONCEPTS NV	19,55	....
NEDGRAPHICS HOLD	16,85	− 0,59
POLYDOC	2,1	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	6,3	− 0,79
RING ROSA WT	0,52	....
UCC HOLDING NV	13,6	− 0,73

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,94	....
FARDEM BELGIUM B	21	....
INTERNOC HLD	2,69	....
INTL BRACHYTHER B	11,5	+ 0,44
LINK SOFTWARE B	9	....
PAYTON PLANAR	1,26	+ 0,80
SYNERGIA	7,6	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	82	+ 0,99
AIXTRON	103,6	+ 1,07
AUGUSTA TECHNOLOGI	54	+ 0,19
BB BIOTECH ZT-D	50,4	+ 0,80
BB MEDTECH ZT-D	13,6	− 0,73
BERTRANDT AG	71	+ 2,75
BETA SYSTEMS SOFTW	14	− 3,45
CE COMPUTER EQUIPM	57,7	....
CE CONSUMER ELECTR	87,5	+ 2,33
CENIT SYSTEMHAUS	40,5	+ 2,02
DRILLISCH	8,2	+ 1,49
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	42,9	+ 0,94
EM.TV & MERCHANDI	46,35	+ 0,91
EUROMICRON	17,7	− 0,56
GRAPHISOFT NV	11	....
HOEFT & WESSEL	28,7	+ 2,50
HUNZINGER INFORMAT	11,31	+ 0,09
INFOMATEC	33,5	− 2,33
INTERSHOP COMMUNIC	135,9	+ 1,27
KINOWELT MEDIEN	61	+ 2,52
LHS GROUP	26,5	− 1,49
LINTEC COMPUTER	80,4	− 0,62
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	27	− 0,55
MOBILCOM	49,5	− 0,78
MUEHL PRODUCT & SE	14,85	− 0,34
MUEHLBAUER HOLDING	59	+ 1,72
PFEIFFER VACU TECH	35,8	+ 0,56
PLENUM	16,73	+ 3,91
PSI	39,15	− 0,08
QIAGEN NV	56,5	+ 5,61
REFUGIUM HOLDING A	10,5	− 0,47
SACHSENRING AUTO	13,2	+ 0,76
SALTUS TECHNOLOGY	15,35	+ 0,33
SCM MICROSYSTEMS	51,7	+ 5,51
SER SYSTEME	47,5	+ 0,42
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	49,9	+ 1,22
SOFTM SOFTWARE BER	40,3	+ 0,75
TDS	15,9	+ 3,92
TECHNOTRANS	39,1	....
TELDAFAX	13,8	− 1,29
TELES AG	34	+ 2,10
TIPTEL	6,15	− 0,81
TRANSTEC	41	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	39,7	+ 0,51
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne - **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande - **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche - **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark - **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le cours de **LVMH** s'appréciait de 1,49 % à 312,60 euros, une heure après le début des cotations, jeudi 4 novembre. Selon *Les Echos,* le géant du luxe convoite un troisième horloger suisse, la manufacture Zenith, après Tag Heuer et Ebel.

● L'action **Michelin** progressait de 1,44 % à 42,40 euros, en début de matinée, jeudi. Le fabricant de pneumatiques a vu son chiffre d'affaires croître de 6,7 % sur les neuf premiers mois de l'année, à 9 852 milliards d'euros, avec une accélération au troisième trimestre. Le groupe a confirmé sa prévision d'une hausse de 4 % au moins du volume de ses ventes en 1999 et d'une progression sensible de son résultat d'exploitation.

● Le titre du gestionnaire de bases de données informatiques, **Business Objects,** était suspendu, jeudi 4 novembre, une heure après le début des cotations, alors que la société, déjà cotée au Nasdaq, faisait son entrée sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris.

● Le cours du spécialiste des services aéroportuaires **Penauille Polyservices,** avait atteint son plus haut niveau depuis le début de l'année, en s'adjugeant 2,54 % à 331,40 euros, jeudi. La société a vu son chiffre d'affaires bondir de 89 % au troisième trimestre à 196,3 millions d'euros, ce qui porte à 56,1 % l'augmentation sur neuf mois.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	143,60	144	944,58	+ 0,28	146,50
CR.LYONNAIS(TP)	137,20	137,20	899,97	....	141
RENAULT (T.P.)	377	377	2472,96	....	376
SAINT GOBAIN(T.P	172,70	....	....	....	173
THOMSON S.A (T.P	144	....	....	....	145
ACCOR	207,10	208,80	1369,64	+ 0,82	201,30
AEROSPATIALE MAT	22,75	22,70	148,90	− 0,22	21,05
AGF	53,20	52,60	345,03	− 1,13	51,30
AIR FRANCE GPE N	15,66	15,73	103,18	+ 0,45	15,75
AIR LIQUIDE	151	150,40	986,56	− 0,40	138,70
ALCATEL	147	144,80	949,83	− 1,50	134
ALSTOM	29	29,20	191,54	+ 0,69	28,81
ALTRAN TECHNO. #	351	358	2348,33	+ 1,99	304
ATOS CA	120,90	120,70	791,74	− 0,17	113,70
AXA	137,20	136,80	897,35	− 0,29	121,50
BAIL INVESTIS	129,50	129,50	849,46	....	124,40
BAZAR HOT. VILLE	118,70	118,70	778,62	....	121
BIC	45,98	45,70	299,77	− 0,61	46
BIS	89,10	95	623,16	+ 6,62	90,50
B.N.P.	85,50	85,65	561,83	+ 0,18	75,70
BOLLORE	165	163,50	1072,49	− 0,91	163,50
BONGRAIN	358,40	355,20	2329,96	− 0,89	353,60
BOUYGUES	339,80	342,80	2248,62	+ 0,88	328
BOUYGUES OFFS	35	35,10	230,24	+ 0,29	35,80
BULL#	7	6,95	45,59	− 0,71	7,40
BUSINESS OBJECTS	67,45	....	....	....	....
CANAL +	65,50	64,70	424,40	− 1,22	59,50
CAP GEMINI	139,30	139,80	917,03	+ 0,36	144
CARBONE LORRAINE	40,40	40,98	268,81	+ 1,44	41
CARREFOUR	170,50	168,50	1105,29	− 1,17	156,10
CASINO GUICHARD	111,90	114,70	752,38	+ 2,50	104,80
CASINO GUICH.ADP	75,30	75,50	495,25	+ 0,27	72,40
CASTORAMA DUB.(L	286,50	283	1856,36	− 1,22	275
C.C.F.	110,40	111,10	728,77	+ 0,63	116
CEGID (LY)	178	178,50	1170,88	+ 0,28	170,60
CERUS	7,34	7,40	48,54	+ 0,82	7,23
CGIP	42,10	43,15	283,05	+ 2,49	44,80
CHARGEURS	54	53,45	350,61	− 1,02	55,50
CHRISTIAN DALLOZ	43	43	282,06	....	45,02
CHRISTIAN DIOR	175,10	176,50	1157,76	+ 0,80	165,50
CIC -ACTIONS A.	87	85,10	558,22	− 2,18	83,60
CIMENTS FRANCAIS	63,20	63,90	419,16	+ 1,11	66,75
CLARINS	94,70	95,40	625,78	+ 0,74	107
CLUB MEDITERRANE	95,60	95,95	629,39	+ 0,37	94,10
CNP ASSURANCES	28,97	28,50	186,95	− 1,62	29
COFLEXIP	72	71,50	469,01	− 0,69	82
COLAS	192	191,80	1258,13	− 0,10	191,10
COMPTOIR ENTREP	2	2	13,12	....	1,99
CPR	46,70	46,03	301,94	− 1,43	44,60
CRED.FON.FRANCE	19,55	19,50	127,91	− 0,26	19,80
CFF.(FERRAILLES)	29,10	....	....	....	30,65
CREDIT LYONNAIS	28,20	28,50	186,95	+ 1,06	27,21
CS SIGNAUX(CSEE)	40,51	39,90	261,73	− 1,51	39,92
DAMART	80,70	80,70	529,36	....	78,30
DANONE	247,80	247,20	1621,53	− 0,24	237,50
DASSAULT-AVIATIO	209,80	203	1331,59	− 3,24	178
DASSAULT SYSTEME	38,35	37,45	245,66	− 2,35	37
DE DIETRICH	61,50	61	400,13	− 0,81	56
DEVEAUX(LY)#	70,70	70,80	464,42	+ 0,14	69
DEV.R.N-P.CAL LI	15,09	15	98,39	− 0,60	15,18
DEXIA FRANCE	132	131	859,30	− 0,76	133,50
DMC (DOLLFUS MI)	6,18	6,15	40,34	− 0,49	6,22
DYNACTION	25,20	25,10	164,65	− 0,40	24,25
EIFFAGE	68,90	69,10	453,27	+ 0,29	64
ELF AQUITAINE	138,20	136,80	897,35	− 1,01	157
ERAMET	49,40	50,10	328,63	+ 1,42	48,50
ERIDANIA BEGHIN	103,40	104	682,20	+ 0,58	105,10
ESSILOR INTL	290	291	1908,83	+ 0,34	286
ESSILOR INTL.ADP	310,50	310,20	2034,78	− 0,10	305
ESSO	75,15	75,30	493,94	+ 0,20	78,60
EURAFRANCE	575	575	3771,75	....	586
EURO DISNEY	1,24	1,24	8,13	....	1,35
EUROTUNNEL	1,22	1,22	8	....	1,26
FACOM SA	68	69,70	457,20	+ 2,50	67,50
FAURECIA	58,70	58,70	385,05	....	55,90
FIMALAC SA	106,80	107	701,87	+ 0,19	106,80
FINEXTEL	21,42	22	144,31	+ 2,71	21,69
FIVES-LILLE	86,40	83,50	547,72	− 3,36	86
FONC.LYON.#	130	128	839,62	− 1,54	127,40
FRANCE TELECOM	94,90	93,30	612,01	− 1,69	84,10
FROMAGERIES BEL	789	764	5011,51	− 3,17	718,50
GALERIES LAFAYET	138,50	139,80	917,03	+ 0,94	138,90
GAUMONT #	62,60	62,50	409,97	− 0,16	59,85
GAZ ET EAUX	48,16	47,30	310,27	− 1,79	46,90
GECINA	116,50	114,50	751,07	− 1,72	115,70
GEOPHYSIQUE	48,47	47,72	313,02	− 1,55	54,10
GFI INFORMATIQUE	84	84,30	552,97	+ 0,36	....
GRANDVISION	30	30,10	197,44	+ 0,33	27,41
GROUPE ANDRE S.A	160,10	161,60	1060,03	+ 0,94	141,50
GASCOGNE	73,70	74	485,41	+ 0,41	75
GR.ZANNIER (LY)	35,49	35	229,58	− 1,38	33,54
GROUPE GTM	98,60	100	655,96	+ 1,42	94,85
GROUPE PARTOUCHE	65,75	65,75	431,29	....	65,50
GUILBERT	140	134,50	882,26	− 3,93	140,10
GUYENNE GASCOGNE	488	480	3148,59	− 1,64	490
HACHETTE FILI.ME	49	48,95	321,09	− 0,10	45,70
HAVAS ADVERTISIN	270	271,50	1780,92	+ 0,56	250
IMERYS(EX.IMETAL	132,80	131	859,30	− 1,36	144
IMMEUBLES DE FCE	19,45	....	....	....	19
INFOGRAMES ENTER	86	86,90	570,03	+ 1,05	85
INGENICO	23,70	23,32	152,97	− 1,60	22,60
INTERBAIL	26	25,90	169,89	− 0,38	26,10
INTERTECHNIQUE	415,60	415,50	2725,50	− 0,02	391
ISIS	61,50	62	406,69	+ 0,81	65,50
KLEPIERRE COMP.F	99,30	99	649,40	− 0,30	92
LABINAL	117,50	118,30	776	+ 0,68	113,90
LAFARGE	98	96,90	635,62	− 1,12	95,50
LAGARDERE	37,45	37,45	245,66	....	39,15
LAPEYRE	66	63,55	416,86	− 3,71	68,65
LEBON (CIE)	51,40	50,50	331,26	− 1,75	52
LEGRAND	225	225	1475,90	....	210
LEGRAND ADP	131,70	131,40	861,93	− 0,23	122,90
LEGRIS INDUST.	38,40	37,99	249,20	− 1,07	38
LOCINDUS	111,50	112,20	735,98	+ 0,63	106,90
L'OREAL	649	644,50	4227,64	− 0,69	587
LVMH MOET HEN.	308	312,60	2050,52	+ 1,49	285,50
MARINE WENDEL	142,90	143	938,02	+ 0,07	140,20
METALEUROP	7,10	7,10	46,57	....	6,81
MICHELIN	41,80	42,48	278,65	+ 1,63	39,73
MONTUPET SA	31,40	31,20	204,66	− 0,64	30,50
MOULINEX	9,10	9,19	60,28	+ 0,99	9
NATEXIS BQ POP.	76	74,80	490,66	− 1,58	68,70
NEOPOST	32,75	32,75	214,83	....	30,80
NORBERT DENTRES.	23,70	23,83	156,31	+ 0,55	24,90
NORD-EST	25,61	25,60	167,92	− 0,04	25,50
NORDON (NY)	69,95	....	....	....	71,90
NRJ #	343	343,10	2250,59	+ 0,03	277
OLIPAR	9,06	9,10	59,69	+ 0,44	8,46
PARIBAS	109	110,50	724,83	+ 1,38	95,50
PECHINEY ACT ORD	55,90	55,90	366,68	....	53,60
PENAUILLE POLY.C	323,20	331	2171,22	+ 2,41	304,50
PERNOD-RICARD	63,05	63,75	418,17	+ 1,11	63,55
PEUGEOT	183,50	184,80	1212,21	+ 0,71	173,70
PINAULT-PRINT.RE	185,20	184,50	1210,24	− 0,38	169
PLASTIC OMN.(LY)	120	121	793,71	+ 0,83	114,60
PRIMAGAZ	80,05	79,95	524,44	− 0,12	79,60
PROMODES	988	974	6389,02	− 1,42	916
PUBLICIS #	249	251	1646,45	+ 0,80	237
REMY COINTREAU	19,46	19,44	127,52	− 0,10	17,70
RENAULT	46,92	47,30	310,27	+ 0,81	49,60
REXEL	84,05	84	551	− 0,06	79,10
RHODIA	17,92	18,39	120,63	+ 2,62	17,30
RHONE POULENC A	56	55,85	366,35	− 0,27	50,20
ROCHETTE (LA)	3,56	3,56	23,35	....	3,21
ROYAL CANIN	62	61,80	405,38	− 0,32	60,90
RUE IMPERIALE (L	1840	1849	12128,64	+ 0,49	1840
SADE (NY)	40,10	39,60	259,76	− 1,25	40
SAGEM S.A.	300	301,60	1978,37	+ 0,53	281,50
SAINT-GOBAIN	159,70	161	1056,09	+ 0,81	161,50
SALVEPAR (NY)	80	80	524,77	....	79,30
SANOFI SYNTHELAB	42,64	42,80	280,75	+ 0,38	41,50
SAUPIQUET (NS)	73	73	478,85	....	71,20
SCHNEIDER ELECTR	65,25	65,30	428,34	+ 0,08	67
SCOR	46	46,30	303,71	+ 0,65	42,25
S.E.B.	63,10	63	413,25	− 0,16	61,20
SEITA	56	58	380,46	+ 3,57	51,90
SELECTIBANQUE	15,30	14,66	96,16	− 4,18	12,95
SGE	44,80	45,20	296,49	+ 0,89	43
SIDEL	93,50	93,45	612,99	− 0,05	95
SILIC CA	167,90	167	1095,45	− 0,54	158,50
SIMCO	85	83	544,44	− 2,35	81,30
SKIS ROSSIGNOL	15,35	15,20	99,71	− 0,98	15
SOCIETE GENERALE	202,60	203,50	1334,87	+ 0,44	207,10
SODEXHO ALLIANCE	152,80	153,30	1005,58	+ 0,33	148,60
SOGEPARC (FIN)	80,10	80,10	525,42	....	83,85
SOMMER-ALLIBERT	26	26	170,55	....	26,50
SOPHIA	42,20	41,71	273,60	− 1,16	41
SOPRA #	56,90	56,50	370,62	− 0,70	54,90
SPIR COMMUNIC. #	58,75	58,70	385,05	− 0,09	56,20
SR TELEPERFORMAN	131	130,10	853,40	− 0,69	125
SUEZ LYON.DES EA	150	150,40	986,56	+ 0,27	146,50
TF1	324,90	336,50	2207,30	+ 3,57	270,50
TECHNIP	94,50	94,30	618,57	− 0,21	91,60
THOMSON-CSF	31,90	31,90	209,25	....	30,15
THOMSON MULTIMED.	29,02	29,65	194,49	+ 2,17	....
TOTAL FINA SA	124,80	123,80	812,07	− 0,80	118,40
UNIBAIL	137	137	898,66	....	138,60
UNILOG	69,75	69,45	455,56	− 0,43	58,10
UNION ASSUR.FDAL	120	119	780,59	− 0,83	123
USINOR	12,90	12,98	85,14	+ 0,62	13,14
VALEO	67,50	68,30	448,02	+ 1,19	69,90
VALLOUREC	37,56	37,58	246,51	+ 0,05	36,50
VIA BANQUE	26,36	26,38	173,04	+ 0,08	26
VIVENDI	70,95	71,25	467,37	+ 0,42	65,85
WORMS (EX.SOMEAL	14,81	14,49	95,05	− 2,16	15
ZODIAC EX.DT DIV	181,60	184,80	1212,21	+ 1,76	184,70

International	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	141,10	140	918,34	− 0,78	133,40
A.T.T. #	44,80	44,60	292,56	− 0,45	40
BARRICK GOLD #	17,46	17,55	115,12	+ 0,52	18,46
CROWN CORK ORD.#	22,52	....	....	....	20,11
DE BEERS #	26,16	26,20	171,86	+ 0,15	23,50
DU PONT NEMOURS	59,30	58,50	383,73	− 1,35	58,95
ERICSSON #	39,20	39,12	256,61	− 0,20	32
FORD MOTOR #	51,80	51,50	337,82	− 0,58	49,15
GENERAL ELECT. #	124,10	125	819,95	+ 0,73	114,30
GENERAL MOTORS #	63,50	....	....	....	59,85
HITACHI #	10,34	10,89	71,43	+ 5,32	9
I.B.M #	90	90,85	595,94	+ 0,94	85,50
ITO YOKADO #	77,95	75	491,97	− 3,78	67,40
MATSUSHITA #	20,07	20,30	133,16	+ 1,15	18,67
MC DONALD'S #	39,80	40,20	263,69	+ 1,01	39
MERCK AND CO #	77,40	74,45	488,36	− 3,81	72,15
MITSUBISHI CORP.	7,20	7,17	47,03	− 0,42	6,65
MORGAN J.P. #	126,90	121,10	794,36	− 4,57	109
NIPP. MEATPACKER	11,80	11,56	75,83	− 2,03	11,38
PHILIP MORRIS #	23	25,15	164,97	+ 9,35	22,61
PROCTER GAMBLE	101,10	101	662,52	− 0,10	93,40
SEGA ENTERPRISES	18,15	18,10	118,73	− 0,28	17,09
SCHLUMBERGER #	57,10	57,05	374,22	− 0,09	54,20
SONY CORP. #	151,90	150,10	984,59	− 1,18	134
SUMITOMO BANK #	15,29	15,17	99,51	− 0,78	14,19

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 3 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	13,70	89,87	− 4,20
AB SOFT	9,75	63,96	+ 0,62
ALPHAMEDIA	11	72,16	− 0,81
ALPHA MOS	3,21	21,06	....
ALTAMIR & CI	134	878,98	+ 0,83
APPLIGENE ON	1,66	10,89	....
ASTRA	1,43	9,38	+ 1,42
ATN	5,75	37,72	+ 2,68
AVENIR TELEC	89,45	586,75	+ 0,06
BELVEDERE	64,80	425,06	+ 2,86
BIODOME #	15,02	98,52	+ 5,03
BVRP EX DT S	49	321,42	− 3,92
CAC SYSTEMES	7,22	47,36	+ 1,98
CEREP	15	98,39	+ 1,35
CHEMUNEX #	0,61	4	+ 1,67
COIL	39	255,82	− 1,02
CRYO INTERAC	26,75	175,47	− 0,19
CYBER PRES.P	25	163,99	− 5,27
CYRANO #	6,80	44,61	+ 11,48
DESK #	11,55	75,76	+ 0,43
DESK BS 98 ♦	1,29	8,46	....
DMS #	9,70	63,63	+ 2,11
DURAND ALLIZ	5,80	38,05	− 4,92
DURAN DUBOI	94,10	617,26	+ 0,11
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	11	72,16	....
ESKER	31,39	205,90	− 0,19
EUROFINS SCI	78	511,65	+ 2,77
EURO.CARGO S	8,41	55,17	+ 6,46
EUROPSTAT #	137,50	901,94	− 0,29
FABMASTER #	12,40	81,34	....
FI SYSTEM #	126,10	827,16	+ 21,25
FLOREANE MED	8,13	53,33	− 4,35
GENERIX #	49	321,42	....
GENESYS #	18,45	121,02	− 1,86
GENSET	24,50	160,71	− 4,67
GROUPE D #	17,50	114,79	− 1,69
GUILLEMOT #	71,50	469,01	+ 2,22
GUYANOR ACTI	0,39	2,56	....
HF COMPANY	74,50	488,69	+ 0,81
HIGH CO.	49,38	323,91	− 0,24
HOLOGRAM IND	41,50	272,22	− 1,31
IGE + XAO	5,38	35,29	+ 1,51
ILOG #	8,65	56,74	+ 0,58
IMECOM GROUP	3,60	23,61	+ 2,86
INFOSOURCES	17,10	112,17	− 1,72
INFOTEL #	28	183,67	+ 0,36
INTERCALL #	28	183,67	− 0,71
KALISTO ENTE	28,99	190,16	− 1,73
LEXIBOOK #	15,80	103,64	+ 1,28
JOLIEZ-REGOL	7,98	52,35	− 0,25
JOLIEZ-REGOL	0,40	2,62	+ 900
LACIE GROUP	6,70	43,95	− 0,15
MEDIDEP #	19,80	129,88	+ 1,54
MILLE AMIS #	4,90	32,14	+ 2,51
MONDIAL PECH	7,85	51,49	+ 0,64
NATUREX	9,97	65,40	− 0,30
OLITEC	67	439,49	....
OXIS INTL RG ♦	0,50	3,28	....
PERFECT TECH	16,55	108,56	− 0,36
PHONE SYS.NE	7,80	51,16	+ 1,30
PICOGIGA	18,99	124,57	− 0,31
PROSODIE #	128	839,62	+ 6,93
PROLOGUE SOF	35,31	231,62	+ 1,17
QUANTEL	3,91	25,65	− 4,63
R2I SANTE	44	288,62	− 0,23
RADOUX INTL	37	242,70	....
RECIF #	20	131,19	− 2,20
REPONSE #	23,50	154,15	+ 1,73
REGINA RUBEN	8,45	55,43	− 0,59
SAVEURS DE F	19,44	127,52	− 1,82
SILICOMP #	13,10	85,93	+ 1,63
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	41	268,94	....
STACI #	23	150,87	− 1,71
STELAX	0,73	4,79	+ 8,96
SYNELEC #	16,99	111,45	− 1,62
LA TETE D.L.	1,89	12,40	....
THERMATECH I	26,82	175,93	− 0,67
TITUS INTERA	29	190,23	+ 0,52
TRANSGENE #	23,50	154,15	− 2,08
TEL.RES.SERV	14,05	92,16	....
V CON TELEC	7,90	51,82	+ 1,94
WESTERN TELE	9,14	59,95	+ 20,26

SECOND MARCHÉ

JEUDI 4 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA ♦	42,55	279,11	....
AIGLE #	95,50	626,44	− 1,44
ALGECO #	79,90	524,11	....
APRIL S.A.#(	108,50	711,71	....
ARKOPHARMA #	63	413,25	....
ASSUR.BQ.POP	93	610,04	− 1,06
ASSYSTEM #	31,25	204,99	− 4,73
BENETEAU CA#	216	1416,87	− 0,64
BISC. GARDEI ♦	4,25	27,88	....
BOIRON (LY)#	57	373,90	− 1,30
BOISSET (LY) ♦	28,50	186,95	....
BOIZEL CHANO	96	629,72	− 1,13
BONDUELLE	17,90	117,42	− 1,10
BOURGEOIS (L ♦	6	39,36	....
BRICE	62,55	410,30	+ 0,08
BRICORAMA #	64,10	420,47	− 3,17
BRIOCHE PASQ	93	610,04	....
SOLERI	71,60	469,67	− 0,42
CDA-CIE DES	29,40	192,85	− 0,34
CEGEDIM #	53	347,66	+ 0,09
CERG-FINANCE	109	714,99	+ 1,40
CGBI	48	314,86	....
CLAYEUX (LY) ♦	5,88	38,57	....
CNIM CA#	40	262,38	....
COFITEM-COFI ♦	52,95	347,33	....
CIE FIN.ST-H ♦	71,50	469,01	....
C.A. PARIS I	153,50	1006,89	− 0,32
C.A.ILLE & V	49,60	325,35	....
C.A.LOIRE AT ♦	51,90	340,44	....
C.A.MORBIHAN	48,98	321,29	+ 0,02
C.A.DU NORD#	88,10	577,90	− 0,56
C.A. OISE CC ●	66,65	437,20	....
C.A.PAS CAL	102,50	672,36	− 0,29
C.A.TOULOUSE ♦	78	511,65	....
CRCAM TOUR.P ♦	68	446,05	....
CROMETAL ♦	42,20	276,81	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	62,50	409,97	− 0,79
DAUPHIN	120	787,15	− 2,44
DECAN GROUPE ♦	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU	70,70	463,76	− 3,15
ENTRELEC CB	45	295,18	....
ENTREPRISE I	94,65	620,86	+ 0,48
ETAM DEVELOP	31,90	209,25	− 0,31
EUROPEENNE C	118	774,03	− 0,51
EUROP.EXTINC	47	308,30	− 1,88
EXEL INDUSTR	54,90	360,12	+ 4,57
EXPAND S.A.	31	203,35	....
FACTOREM ♦	148	970,82	....
FAIVELEY #	13,70	89,87	− 2,14
FINACOR ♦	5	32,80	....
FINATIS(EX.L ♦	110	721,55	....
FININFO ♦	190	1246,32	....
FLO (GROUPE)	40,30	264,35	− 2,89
FOCAL (GROUP	60	393,57	− 1,15
FRAIKIN 2#	79,25	519,85	....
GAUTIER FRAN	41,10	269,60	− 0,96
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	40	262,38	....
GEODIS	64,60	423,75	− 0,15
G.E.P PASQUI ♦	0,66	4,33	....
GFI INDUSTRI	21	137,75	....
GO SPORT ♦	62,50	409,97	....
GPRI FINANCI ♦	23,50	154,15	....
GRAND MARNIE ♦	5400	35421,68	....
GROUPE BOURB ♦	56	367,34	....
GUERBET S.A.	23	150,87	− 0,78
GUY DEGRENNE	29,50	193,51	− 1,67
GUYOMARC H N	55,85	366,35	− 2,02
HERMES INTL	109,90	720,90	+ 0,83
HYPARLO #(LY	117,80	772,72	....
I.C.C.# ♦	36	236,14	....
IMMOB.BATIBA	52,40	343,72	− 0,19
IMS(INT.META	8,96	58,77	− 0,11
INFO REALITE	28,89	189,51	+ 2,63
INT. COMPUTE ♦	2,59	16,99	....
JET MULTIMED	191,10	1253,53	− 4,45
LATECOERE #	115	754,35	+ 5,02
L.D.C.	94,95	622,83	+ 1,01
LECTRA SYST.	6,84	44,87	+ 0,29
LEON BRUXELL	26	170,55	+ 1,76
LOUIS DREYFU	16,77	110	+ 2,57
LVL MEDICAL	23,55	154,48	− 1,88
M6-METROPOLE	284,80	1868,17	+ 1,06
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	....
MANITOU #	46,55	305,35	+ 0,11
MANUTAN INTE	54	354,22	− 2,79
MARC ORIAN ♦	91	596,92	....
MARIONNAUD P	56,40	369,96	....
MECATHERM #	36,10	236,80	+ 0,28
MGI COUTIER	32,99	216,40	+ 0,27
MICHEL THIER	149,50	980,66	....
NAF-NAF #	12,60	82,65	− 2,33
ALES GPE EX.	23,81	156,18	+ 0,85
POCHET ♦	70	459,17	....
RADIALL # ♦	77	505,09	....
RALLYE(CATHI	70,25	460,81	+ 3,01
REYNOLDS	53,35	349,95	+ 25,65
RUBIS #	22,70	148,90	− 0,74
SABATE SA # ♦	115,80	759,60	....
SEGUIN MOREA	65,95	432,60	− 0,08
SIDERGIE	157	1029,85	− 0,32
SIPAREX (LY) ♦	26,10	171,20	....
SOCAMEL-RESC ♦	20,12	131,98	....
SPORT ELEC S ♦	6,70	43,95	....
STALLERGENES	17	111,51	+ 0,59
STEF-TFE #	48,10	315,52	− 1,84
SUPERVOX (B) ♦	1,71	11,22	....
SYLEA	55	360,78	− 1,79
TOUPARGEL (L ♦	13,98	91,70	....
TRANSICIEL #	55,65	365,04	....
TRIGANO	67,05	439,82	− 2,83
UBI SOFT ENT	132,30	867,83	− 2,22
VIEL ET CIE	24,75	162,35	+ 0,61
VILMOR.CLAUS	80	524,77	+ 2,56
VIRBAC	57,10	374,55	+ 0,18
WALTER #	94,70	621,19	− 0,21
AFIBEL ♦	34	223,03	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	39	255,82	....
BQUE TARNEAU ♦	80	524,77	....
C.A.GIRONDE ♦	96,05	630,05	....
C.A.LOIRE/H. ♦	43,80	287,31	....
C.A. MIDI CC ♦	61,25	401,77	....
C.A. SOMME C	56	367,34	− 0,36
CR.AG.SUD RH ♦	55,60	364,71	....
CIDER SANTE	28	183,67	....
CODETOUR ♦	77,50	508,37	....
COFIDUR #	6,02	39,49	− 5,20
CORA INDUSTR ♦	33,50	219,75	....
DELACHAUX S ♦	128	839,62	....
DELMON INDUS ♦	38,20	250,58	....
DIGIGRAM #	21,25	139,39	+ 2,16
DISTRIBORG G	37,50	245,98	− 1,03
FLAMMARION S ♦	29,01	190,29	....
GRAVOGRAPH ♦	15,50	101,67	....
GPE GUILLIN	22,94	150,48	....
JEANJEAN # ♦	12,47	81,80	....
HBS TECHNOLO	36,50	239,42	+ 1,36
HOT.REG.PARI ♦	141	924,90	....
HUREL DUBOIS	132	865,86	− 0,60
IDI ♦	132,90	871,77	....
IMV TECHNOLO ♦	22,50	147,59	....
INTER PARFUM	36,01	236,21	+ 2,53
IPO (NS) # ♦	46	301,74	....
LABO.PHARMYG ♦	16,56	108,63	....
M.B.ELECTRON ♦	93,75	614,96	....
NSC GPE (NY) ♦	100,10	656,61	....
NOCIBE ♦	45,27	296,95	....
ONET #	146,10	958,35	+ 0,07
ORGASYNTH	14,70	96,43	− 3,92
PARIS EXPO ♦	57,50	377,18	....
PAUL PREDAUL ♦	13,71	89,93	....
PIER IMPORT	8,60	56,41	+ 1,18
PISC. DESJOY ♦	20,50	134,47	....
PLAST.VAL LO	26	170,55	− 1,29
REGIONAL AIR ♦	32	209,91	....
SECHE ENVIRO	49,50	324,70	+ 1,02
SERVICES ET ♦	62	406,69	....
SICAL ♦	27,98	183,54	....
SMOBY (LY) #	45,50	298,46	....
SODICE EXP.(♦	115,50	757,63	....
SOFIBUS ♦	50,40	330,60	....
SOGEPAG(PARC ♦	36,15	237,13	....
SOLVING # ♦	100	655,96	....
S.T. DUPONT	10	65,60	....
STEDIM # ♦	45,30	297,15	....
SURCOUF # ♦	16,34	107,18	....
SYLIS #	124,50	816,67	− 2,96
TEAMLOG # ♦	52,50	344,38	....
THERMADOR GP	45,95	301,41	....
THERMOCOMPAC ♦	12,50	81,99	....
UNION FIN.FR	130	852,74	+ 0,08
VRANKEN MONO.	46,50	305,02	+ 1,33
VULCANIC # ♦	44	288,62	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 3 novembre**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,28	172,39	03/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,03	177,31	03/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	119,69	785,11	03/11
BNP ACTIONS FRANCE	166,29	1090,79	03/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	108,33	710,60	03/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	40,19	263,63	03/11
BNP ACTIONS MONDE	187,05	1226,97	03/11
BNP ACTIONS PEA EURO	197,98	1298,66	03/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	30,22	198,23	03/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	33,04	216,73	03/11
BNP MONÉ COURT TERME	2308,88	15145,26	03/11
BNP MONÉTAIRE C	874,45	5736,02	03/11
BNP MONÉTAIRE D	804,90	5279,80	03/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12725,31	83472,56	03/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11631,66	76298,69	03/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1784,62	11706,34	03/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144057,49	944955,19	03/11
BNP OBLIG. CT	165,89	1088,17	03/11
BNP OBLIG. LT	34,34	225,26	03/11
BNP OBLIG. MONDE	179,45	1177,11	03/11
BNP OBLIG. MT C	141,02	925,03	03/11
BNP OBLIG. MT D	134,26	880,69	03/11
BNP OBLIG. REVENUS	164,07	1076,23	03/11
BNP OBLIG. SPREADS	168,32	1104,11	03/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1818,33	11927,46	03/11
BNP SECT. IMMOBILIER	140,50	921,62	03/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	196,93	1291,78	02/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	433,95	2846,53	02/11
NORD SUD DÉVELOP. D	369,23	2421,99	02/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	70,02	459,30	03/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,97	117,88	03/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,52	265,79	03/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	48,10	315,52	03/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	45,81	300,49	03/11
ÉCUR. EXPANSION C	13609,76	89274,17	03/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,11	256,54	03/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	55,08	361,30	03/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,40	1373,57	03/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,91	1239,17	03/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	158,54	1039,95	03/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	279,25	1831,76	03/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,36	186,03	03/11
GÉOPTIM C	2105,38	13810,39	03/11
HORIZON C	518,74	3402,71	03/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,17	99,51	03/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,33	238,31	03/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,38	212,40	03/11
ÉCUR. VITALITÉ C	42,09	276,09	03/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	44,98	295,05	03/11
ATOUT ASIE	23,61	154,87	03/11
ATOUT CROISSANCE	348,56	2286,40	03/11
ATOUT FONCIER	308,95	2026,58	03/11
ATOUT FRANCE EUROPE	201,97	1324,84	03/11
ATOUT FRANCE MONDE	48,64	319,06	03/11
ATOUT FUTUR C	207,30	1359,80	03/11
ATOUT FUTUR D	192,24	1261,01	03/11
ATOUT SÉLECTION	102,44	671,96	03/11
COEXIS	316,93	2078,92	03/11
DIÈZE	429,97	2820,42	03/11
EURODYN	561,42	3682,67	03/11
INDICIA EUROLAND	118,50	777,31	02/11
INDICIA FRANCE	432,09	2834,32	02/11
INDOCAM CONVERT. C	247,70	1624,81	03/11
INDOCAM CONVERT. D	218,98	1436,41	03/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1861,19	12208,61	02/11
INDOCAM HOR. EUR. C	182,04	1194,10	03/11
INDOCAM HOR. EUR. D	160,67	1053,93	03/11
INDOCAM MULTI OBLIG	149,11	978,10	03/11
INDOCAM ORIENT C	37,78	247,82	02/11
INDOCAM ORIENT D	33,69	220,99	02/11
INDOCAM UNIJAPON	209,89	1376,79	03/11
INDOCAM STR. 5-7 C	314,07	2060,16	03/11
INDOCAM STR. 5-7 D	214,97	1410,11	03/11
MONÉDYN	1576,65	10342,15	02/11
MONÉ.J C	1920,37	12596,80	04/11
MONÉ.J D	1777,41	11659,05	04/11
OBLIFUTUR C	91,02	597,05	03/11
OBLIFUTUR D	80,95	531	03/11
ORACTION	210,19	1378,76	03/11
REVENU-VERT	171,66	1126,02	03/11
SÉVÉA	18,50	121,35	02/11
SYNTHÉSIS	3090,55	20272,68	03/11
UNIVERS ACTIONS	60,16	394,62	03/11
MONÉ ASSOCIATIONS	184,99	1213,45	04/11
UNIVAR C	199,86	1311	04/11
UNIVAR D	182,96	1200,14	04/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,88	248,48	03/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR	292,57	1919,13	28/10
MASTER ACTIONS	45,18	296,36	29/10
MASTER OBLIGATIONS	27,98	183,54	29/10
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,53	134,67	02/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,99	131,13	02/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,10	125,29	02/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,21	119,45	02/11
OPTALIS EXPANSION C	18,54	121,61	02/11
OPTALIS EXPANSION D	18,46	121,09	02/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,13	112,37	02/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16	104,95	02/11
PACTE SOL. LOGEM	79,28	520,04	02/11
PACTE VERT T. MONDE	81,68	535,79	02/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	35,80	234,83	03/11
FRANCIC PIERRE	31,31	205,38	03/11
EUROPE RÉGIONS	50,05	328,31	03/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,23	1103,52	03/11
AURECIC	87,64	574,88	03/11
CAPITAL AVENIR	320,93	2105,16	03/11
CICAMONDE	32,88	215,68	03/11
CONVERTICIC	76,24	500,10	03/11
EPARCIC	795,74	5219,71	03/11
EUROCIC LEADERS	436,57	2863,71	03/11
MENSUELCIC	1448,02	9498,39	03/11
OBLICIC MONDIAL	661,52	4339,29	03/11
OBLICIC RéGIONS	175,84	1153,43	03/11
RENTACIC	24,16	158,48	03/11
SECURICIC	365,84	2399,75	03/03
SECURICIC D	330,62	2168,73	03/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	218,06	1430,38	03/11
LION 20000 C/3 11/06/99	918,40	6024,31	03/11
LION 20000 D/3 11/06/99	837,68	5494,82	03/11
SICAV 5000	175,48	1151,07	03/11
SLIVAFRANCE	301,45	1977,38	03/11
SLIVARENTE	38,54	252,81	03/11
SLIVINTER	175,76	1152,91	03/11
TRILION	749,02	4913,25	03/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	199,29	1307,26	03/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	196,12	1286,46	03/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	182,99	1200,34	03/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	179,48	1177,31	03/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	173,03	1135	03/11
ACTILION PRUDENCE C *	168,92	1108,04	03/11
ACTILION PRUDENCE D *	165,58	1086,13	03/11
LION ACTION EURO	95,86	628,80	03/11
LION PEA EURO	97,03	636,48	03/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	22,36	146,67	03/11
CM FRANCE ACTIONS	36,84	241,65	03/11
CM MID. ACT. FRANCE	28,52	187,08	03/11
CM MONDE ACTIONS	360,39	2364	03/11
CM OBLIG. LONG TERME	102,31	671,11	03/11
CM OPTION DYNAM	30,94	202,95	03/11
CM OPTION ÉQUIL.	50,04	328,24	03/11
CM OBLIG. COURT TERME	150,63	988,07	03/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	307,04	2014,05	03/11
CM OBLIG. QUATRE	162,33	1064,81	03/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,80	116,76	03/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	87,24	572,26	03/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3261,36	21393,12	02/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	67,21	440,87	03/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	134,41	881,67	03/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	309,91	2032,88	03/11
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,32	1930,61	03/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	211,59	1387,94	02/11
STRATÉGIE RENDEMENT	324,15	2126,28	02/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,29	172,45	03/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	26,06	170,94	03/11
AMPLITUDE EUROPE C	36,28	237,98	03/11
AMPLITUDE EUROPE D	35,44	232,47	03/11
AMPLITUDE MONDE C	253,24	1661,15	03/11
AMPLITUDE MONDE D	231,96	1521,56	03/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,65	161,69	03/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	24,29	159,33	03/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	46,20	303,05	03/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	113,42	743,99	03/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	33,51	219,81	03/11
GÉOBILYS C	106,89	701,15	03/11
GÉOBILYS D	99,43	652,22	03/11
INTENSYS C	19,16	125,68	03/11
INTENSYS D	17,09	112,10	03/11
KALEÏS DYNAMISME C	229,70	1506,73	03/11
KALEIS DYNAMISME D	226,47	1485,55	03/11
KALEÏS ÉQUILIBRE C	197,07	1292,69	03/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	194,01	1272,62	03/11
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	181,81	1192,60	03/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	178,33	1169,77	03/11
LATITUDE C	23,94	157,04	03/11
LATITUDE D	20,86	136,83	03/11
OBLITYS D	102,35	671,37	03/11
PLÉNITUDE D PEA	45,04	295,44	03/11
POSTE GESTION C	2419,51	15870,95	03/11
POSTE GESTION D	2262,88	14843,52	03/11
POSTE PREMIÈRE SI	6593,21	43248,62	03/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38996,25	255798,63	03/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8294,37	54407,50	03/11
REVENUS TRIMESTR. D	784,26	5144,41	03/11
THÉSORA C	167,48	1098,60	03/11
THÉSORA D	144,32	946,68	03/11
TRÉSORYS C	43659,72	286388,99	03/11
SOLSTICE D	358,23	2349,83	03/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,03	544,64	03/11
POSTE EUROPE D	80,36	527,13	03/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	177,97	1167,41	03/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	171,86	1127,33	03/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,26	1031,56	03/11
CADENCE 2 D	157,33	1032,02	03/11
CADENCE 3 D	155,56	1020,41	03/11
INTEROBLIG C	51,51	337,88	03/11
INTERSÉLECTION FR. D	80,99	531,26	03/11
SÉLECT DÉFENSIF C	182,43	1196,66	03/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	243,37	1596,40	03/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	166,11	1089,61	03/11
SÉLECT PEA 3	163,34	1071,44	03/11
SG FRANCE OPPORT. C	443,65	2910,15	03/11
SG FRANCE OPPORT. D	417,08	2735,87	03/11
SOGENFRANCE C	501	3286,34	03/11
SOGENFRANCE D	452,99	2971,42	03/11
SOGEOBLIG C	102,11	669,80	03/11
SOGÉPARGNE D	44,36	290,98	03/11
SOGEPEA EUROPE	248,39	1629,33	03/11
SOGINTER C	71,34	467,96	03/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,54	108,50	02/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	51,94	340,70	02/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	42,44	278,39	02/11
DÉCLIC BOURSE PEA	54,25	355,86	02/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,24	106,53	02/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,41	114,20	02/11
DÉCLIC PEA EUROPE	20,80	136,44	02/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	68,02	446,18	02/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ0511--0028-0 WAS LMQ0511-28 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0445 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Le XV de France, qui doit jouer la finale de la 4e Coupe du monde de rugby, samedi 6 novembre, à Cardiff, a, comme tous les participants de l'épreuve, connu son lot de maux et de blessures. ● LES JOUEURS FRANÇAIS ont confié leurs soins à Xavier Gousse, kinésithérapeute, dont l'influence sur le moral des troupes est indéniable. ● FRANCK TOURNAIRE, soupçonné d'avoir mordu l'oreille du capitaine néo-zélandais, Taine Randell, lors de la demi-finale, le 31 octobre, a été blanchi par la commission de discipline, mercredi 3 novembre, et pourra disputer la finale. ● EN AUSTRALIE, les amateurs de sport se découvrent une soudaine passion pour la France et détaillent les nombreux parallèles sportifs entre les deux pays.**

COUPE DU MONDE DE RUGBY

Avant la finale, le XV de France panse ses corps et soigne son moral

Après cinq semaines de Coupe du monde, les organismes sont soumis à rude épreuve, accumulant les traumatismes en tous genres. Chez les Français, un homme est chargé des soins : le kinésithérapeute Xavier Gousse. Mais il lui arrive également de réconforter les âmes

CARDIFF
de notre envoyé spécial

« Je suis crevé. Pour tenir le coup, je bois entre huit et dix cafés par jour. Il y a quelque temps, j'avais réussi à arrêter de fumer ; j'ai repris, bien évidemment. » Heureusement pour Xavier Gousse, la quille approche. A quelques jours de la fin de la Coupe du monde, le kinésithérapeute de l'équipe de France ne cache pas être sur les rotules. Un mois durant, l'accumulation des entorses, des élongations et autres bobos plus ou moins graves au sein des Bleus ne lui a pas laissé un seul instant de répit. Si trois joueurs durent quitter le groupe en raison de déchirures musculaires trop profondes (Thomas Castaignède, Pierre Mignoni, Thomas Lièvremont), Xavier Gousse pourrait se targuer d'avoir remis sur pied près d'une dizaine d'internationaux depuis le début des stages qui précédèrent l'arrivée au tournoi mondial.

Le dernier en date s'appelle Marc Lièvremont. *« Ta femme attendra ! »*, lui avait lancé Xavier Gousse, dimanche 31 octobre, alors que le troisième-ligne aile de l'équipe de France faisait son entrée, à reculons, dans la salle de massage installée dans un salon de l'hôtel occupé par les Bleus, quelque part dans le grand ouest londonien. Marc Lièvremont n'avait alors qu'une envie : aller rejoindre son épouse et ses coéquipiers partis célébrer la victoire sur les All Blacks dans un restaurant occitan de la capitale britannique. Ses adducteurs droits le faisaient souffrir. Les réjouissances attendraient.

Ce soir-là, accompagné de Xavier Garabajosa, touché à la cheville droite, Marc Lièvremont était resté deux heures entre les mains de Xavier Gousse et de son assistant, Pierre Capillon. Le résultat en valait la peine : samedi 6 novembre, à Cardiff, le joueur du Stade français devrait en effet tenir sa place pour la finale de la Coupe du monde contre l'Australie. *« La tentation est grande, après un match, d'aller faire la fête avec les copains. Le problème, c'est qu'en cas de blessure, il faut vraiment intervenir sans tarder. La guérison n'en sera que plus rapide. Si on attend le lendemain, on perd une journée. Parfois, il n'en faut pas plus pour rater un match »*, explique Xavier Gousse.

De par ses relations privilégiées avec les joueurs, le kiné des Bleus a vu évoluer, ces dernières années, le comportement des rugbymen vis-à-vis des soins. *« Le professionnalisme est en train de changer les attitudes,* dit-il. *Les joueurs sont de plus en plus conscients que leur outil de travail, c'est leur corps et qu'il faut y faire attention. Je ne dirais pas, cependant, qu'ils en sont conscients totalement, à 100 %. »* Des trois joueurs ayant dû rentrer prématurément chez eux, le cas de Thomas Lièvremont est celui qui laisse le plus de regret au soigneur. *« On y était presque. Il avait récupéré d'une déchirure en dix jours. Il a seulement manqué un peu de lucidité de sa part pour être totalement rétabli »*, indique-t-il.

> « Les joueurs sont de plus en plus conscients que leur outil de travail, c'est leur corps »

A chaque fois que lui revient un blessé, Xavier Gousse passe une sorte de contrat oral et moral avec lui. *« A partir de maintenant, tu ne me lâches plus, tu es mon homme, tu me suis partout. Mais je te préviens : on va jusqu'au bout. Pour cela, il faut que tu m'aides »*, lui dit-il en substance.

JEAN-LOUP GAUTREAU/AFP

Les troisièmes-lignes Marc Lièvremont (à gauche) et Olivier Magne (à droite), à l'entraînement, le 19 octobre. Souffrant des adducteurs à l'issue du match France - Nouvelle-Zélande, Marc Lièvremont a été remis sur pied par Xavier Gousse.

Objet de torture pour certains, la table de massage doit alors devenir une planche de salut. *« Au début, ils demandent l'impossible. Ils voudraient que la douleur disparaisse dès la première séance. Mais peu à peu, une relation de confiance s'installe. Sans doute parce qu'ils n'ont pas le choix »*, poursuit-il.

A force de manipuler les corps, Xavier Gousse a appris à distinguer les réfractaires des volontaires et les chatouilleux des endurcis. Gare aux apparences : les plus vulnérables ne sont pas forcément ceux qu'on croit. *« En général, les joueurs de première ligne sont plus douillets que les autres. On imagine que ce sont des gros durs. En fait, ils sont extrêmement sensibles. Quand on voit leurs entrées en mêlée et les problèmes de cervicales que cela occasionne, on a du mal à croire qu'avec nos petites mains, on puisse être capable de remettre tout ça en état »*, s'émerveille le meilleur connaisseur des organismes tricolores.

L'état dans lequel sont actuellement les corps pourrait être l'une des clés de la finale, samedi sur la pelouse du Millennium Stadium. Au début de la Coupe du monde, lorsque se sont succédé plusieurs cas de blessures chez les Bleus, des voix s'étaient interrogées sur la qualité de la préparation physique entreprise par le staff de l'équipe de France. *« Le match contre la Nouvelle-Zélande a démontré que les joueurs sont arrivés au sommet de leur forme pour les toutes dernières rencontres du tournoi. Les corps sont impeccables, aujourd'hui »*, assure Xavier Gousse.

Mais qu'en sera-t-il plus tard ? Sept jours après le match contre l'Australie, le championnat de France Elite reprendra son cours normal. Une semaine plus tard, ce sera aux coupes européennes d'occuper le calendrier.

Une saison marathon attend les rugbymen français jusqu'au 15 juillet, jour de la finale du championnat de France. *« Je crois que les clubs auront intérêt à laisser leurs internationaux se reposer plutôt que de leur faire reprendre l'entraînement aussitôt,* recommande Xavier Gousse. *Ce ne sera pas un mauvais calcul pour les clubs : si les joueurs peuvent bénéficier d'un véritable retour au calme, ils reviendront sur le terrain avec davantage de fraîcheur. »*

Frédéric Potet

■ **Voici la composition de l'équipe de France :** 1. Cédric Soulette (Stade toulousain) ; 2. Raphaël Ibanez (Perpignan, cap.) ; 3. Franck Tournaire (Stade toulousain) ; 4. Abdelatif Benazzi (Agen) ; 5. Fabien Pelous (Stade toulousain) ; 6. Marc Liévremont (Stade français) ; 7. Olivier Magne (Montferrand) ; 8. Christophe Juillet (Stade français) ; 9. Fabien Galthié (Colommiers) ; 10. Christophe Lamaison (Brive) ; 11. Christophe Dominici (Stade français) ; 12. Emile Ntamack (Stade toulousain) ; 13. Richard Dourthe (Dax) ; 14. Philippe Bernat-Salles (Biarritz) ; 15. Xavier Garbajosa (Stade toulousain). *Remplaçants :* 16. Ugo Mola (Castres) ; 17. Stéphane Glas (Bourgoin-Jallieu) ; 18. Stéphane Castaignède (Mont-de-Marsan) ; 19. Arnaud Costes (Montferrand) ; 20. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; 21. Pieter De Villiers (Stade français) ; 22. Marc Dal Maso (Colommiers).

Franck Tournaire sera présent sur la pelouse samedi

CARDIFF
de notre envoyé spécial

Le 6 novembre, le XV de France devrait aborder la finale de la 4e Coupe du monde avec une première ligne identique à celle qui a laminé ses opposants All Blacks en demi-finale : cité par la commission de discipline pour répondre des faits supposés de morsure sur un adversaire, Franck Tournaire a finalement été « relaxé », mercredi 3 novembre. *« Cette citation devait avoir lieu car, au vu des images, il pouvait y avoir un doute sur une action de Franck Tournaire sur Taine Randell,* a indiqué Jo Maso. *Il a bénéficié d'un non-lieu dans la mesure où rien n'a été prouvé. » « Franck Tournaire m'avait juré qu'il n'avait pas mordu Taine Randell,* a ajouté le manager du XV de France, visiblement soulagé. *Si ce n'avait pas été le cas, je n'aurais pas pu le défendre comme cela. »*

Après une *« mauvaise nuit »*, le pilier droit de la mêlée française est arrivé à 10 heures, mercredi 3 novembre, au rendez-vous fixé par la commission de discipline, à l'International Arena de Cardiff. Accompagné de Jo Maso et Pierre Villepreux, il a plaidé non coupable devant ses trois censeurs.

« MAINTENANT, PLACE AU JEU »

Pendant près de deux heures, il a asséné sa vérité : sur ces images, on le voit, certes, la bouche grande ouverte tout près de l'oreille de Taine Randell, mais c'était pour lui crier sa façon de voir les choses du rugby. Franck Tournaire hurlait *« No stamping »*, à l'oreille de son adversaire, qui venait d'effectuer un piétinement dangereux à ses yeux. La veille, le capitaine néo-zélandais avait donné une version des faits en tous points identique.

Au cours de ces deux heures d'entretien, Franck Tournaire a reçu le soutien de deux des arbitres du match Nouvelle-Zélande - France, l'Ecossais Jim Fleming et l'Anglais Brian Campsall : *« Ils ont été d'une grande probité, d'une grande classe,* a souligné Jo Maso. *Tous les deux ont répété ce qu'ils avaient déjà écrit. »* Dimanche 31 octobre, les deux arbitres n'avaient pas vu de geste répréhensible sur le regroupement en question. Ils ne se souvenaient pas davantage d'avoir entendu Taine Randell se plaindre, ni de l'avoir vu effectuer le moindre geste laissant supposer qu'il avait été mordu.

Franck Tournaire élargi après avoir été soupçonné de faits de violence parmi les plus sévèrement condamnés par les instances du rugby international, c'est toute la formidable performance du XV de France sur la Nouvelle-Zélande qui se trouve débarrassée du soupçon de la violence. *« Maintenant, place au jeu »*, a conclu Jo Maso. Place à la finale.

Eric Collier

Retrouvez la
Coupe du monde de rugby
dans nos suppléments
du lundi (daté mardi)
et du vendredi (daté samedi)
et sur Internet
www.lemonde.fr

L'Australie se découvre une passion pour la France

SYDNEY
correspondance

Est-ce la forme du ballon, cet ovale sans angle mort dont les rebonds échappent au sens commun ? Allez savoir. Mais quatre semaines de Coupe du monde de rugby ont suffi, en Australie, pour changer radicalement l'image de la France, de son sport et de son âme. Fin octobre, la presse du pays ne se gênait pas pour écrire le peu d'intérêt que lui inspirait le jeu des Bleus. Et beaucoup leur prédisaient un parcours rapidement abrégé. *« Ils auront bien du mal à se défaire des Fidjiens »*, assurait même le *Sunday Mail.* La victoire sur les All Blacks, dimanche 31 octobre à Twickenham, a balayé ces tristes prévisions. Depuis, l'Australie ouvre de grands yeux pleins de tendresse à la seule vue d'un drapeau bleu, blanc et rouge.

Surprenant ? Au début, pas tant que cela. Après tout, le XV de France a eu le mérite de pousser les All Blacks dans le fossé. Une prouesse dont l'Australie lui sera éternellement reconnaissante. Entre les deux voisins du Pacifique, la rivalité atteint des proportions quasi fanatiques lorsqu'il est question de rugby. Il n'empêche, la finale de la Coupe du monde 1999 inspire aux Australiens des réactions plutôt singulières.

« On va se régaler, ce sera un match magnifique, il en est toujours ainsi avec vous, sacrés Français », se réjouissait, mardi 2 novembre, le barman d'un pub du centre de Sydney. *« Cette équipe de France pratique le rugby que je préfère, rapide, joyeux et imprévisible »*, lui répondait un client. *« On va gagner, c'est sûr, mais cette finale sera passionnante »*, poursuivait un troisième, en réglant l'addition.

OUBLIÉ, LE « RAINBOW-WARRIOR »

Combien il semble loin, le temps où la plus élémentaire prudence commandait aux Français d'Australie de taire leur nationalité. Oublié, le peu glorieux épisode du *Rainbow-Warrior.* Pardonnés, les essais nucléaires dans l'atoll de Mururoa. L'Australien se découvre une passion pour la France. Mieux : il ne se lasse plus de dénicher et détailler les nombreux parallèles sportifs entre les deux pays. La France est championne du monde de football, l'Australie détient le titre mondial de cricket, ramené cet été de la lointaine Angleterre.

La France possède Marie-José Pérec, double championne olympique du 400 m. L'Australie peut compter sur Cathy Freeman, double championne du monde du 400 m. La France a collectionné 564 médailles depuis la création des Jeux olympiques d'été, dont 176 en or. L'Australie traîne encore en route (293, dont 87 en or), mais plus pour très longtemps. A en croire une étude publiée récemment par le comité olympique australien, les deux pays devraient batailler ferme, en 2000, pour la cinquième place du classement des nations aux Jeux de Sydney. Les prévisions attribuent 59 médailles à l'Australie, contre 54 à la France.

« Le Nord contre le Sud, une bagarre entre deux Républiques : l'ancienne, la France, contre l'enfant terrible, l'Australie », écrivait le quotidien *The Australian,* au lendemain de la victoire des Bleus contre les All Blacks. Plutôt surprenant, comme angle de vue. Le résultat, peut-être, de plus de quatre semaines de Coupe du monde observées la tête en bas.

Mais les Australiens n'en démordent pas : le combat, franchement contre nature, entre un coq habillé de bleu et un wallaby en chaussettes vert et jaune constitue sans aucun doute possible le dernier véritable enjeu sportif du millénaire. La preuve : les deux pays ne s'affrontent pas seulement ce samedi 6 novembre sur la pelouse de Cardiff. Ils se retrouveront un mois plus tard à Nice, en finale de la Coupe Davis de tennis. Qui l'emportera ? Aux dernières nouvelles, les bookmakers donneraient l'Australie favorite, à 3-1, pour le titre mondial de rugby. Mais la surface avantage nettement les hommes de Guy Forget. Alors ? En Australie, on s'en réjouit d'avance.

Alain Mercier

Ligue des champions : le Milan AC a tout perdu

L'HISTOIRE a une morale, et elle ne fait pas le bonheur du Milan AC. Le prestigieux club italien, qui a milité sans réserve pour la nouvelle formule de la Ligue des champions destinée à protéger les nantis d'une mésaventure, quitte la compétition dès le premier tour. Les Milanais, en fâcheuse posture après leurs cinq premiers matches (une victoire, trois nuls, une défaite), devaient l'emporter, mercredi 3 novembre, à Istanbul, devant Galatasaray, tout en espérant que les deux équipes de tête du groupe H – Chelsea (Angleterre) et Hertha Berlin (Allemagne) – ne se séparent pas sur un match nul. Une équation à plusieurs inconnues donc. Trop pour le Milan, qui s'est incliné (2-3) dans les trois dernières minutes après avoir longtemps mené 2-1.

Le succès des Londoniens de Chelsea (2-0) face aux Berlinois, grâce au premier but européen de Didier Deschamps, n'aura donc pas servi les desseins italiens. Pis, l'équipe milanaise termine dernière de sa poule, ce qui la prive d'un repêchage en Coupe de l'UEFA. *« Pour un club comme nous, c'est honteux,* a fulminé Adriano Galliani, le vice-président du Milan AC. *Cet échec aura des conséquences financières. »*

Le Bayern Munich s'est préservé de ces soucis en battant (1-0) les Glasgow Rangers à la suite d'un penalty transformé par Thomas Strunz. Le champion d'Allemagne doit au talent et à la bonne fortune de son gardien de but, Oliver Kahn, d'avoir conservé son maigre capital. Dans ce groupe F, les Espagnols du FC Valence étaient assurés de conserver la première place. Bordeaux (groupe G), assuré de sa participation à la deuxième phase, s'est contenté d'un nul lénifiant (0-0) à Tilburg (Pays-Bas).

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

● **Ligue des champions (6e journée)**

Groupe E : Molde FK (Nor.)-Real Madrid (Esp.)0-1 ; Olympiakos (Grè.)-Porto (Por.) 1-0.

Classement : 1. Real Madrid, 13 points ; 2. Porto, 12 pts ; 3. Olympiakos, 7 pts ; 4. Molde FK, 3 pts.

Groupe F : Bayern Munich (All.)-Glasgow Rangers (Eco.) 1-0 ; Valence (Esp.)-PSV Eindhoven (P.-B.)1-0.

Classement : 1. Valence, 12 points ; 2. Bayern Munich, 9 pts ; 3. Glasgow Rangers, 7 pts ; 4. PSV Eindhoven, 4 pts.

Groupe G : Willem II Tilburg (P.-B.)-Bordeaux 0-0 ; Sparta Prague (RTC.)-Spartak Moscou (Rus.)5-2.

Classement : 1. Sparta Prague, 12 points ; 2. Bordeaux, 12 pts ; 3. Spartak Moscou, 5 pts ; 4. Willem II Tilburg, 2 pts.

Groupe H : Chelsea (Ang.)-Hertha Berlin (All.) 2-0 ; Galatasaray (Tur.)-Milan AC (Ita.) 3-2.

Classement : 1. Chelsea, 11 points ; 2. Hertha Berlin, 8 pts ; 3. Galatasaray, 7 pts ; 4. Milan AC, 6 pts.

● **Les clubs qualifiés pour la deuxième phase de l'épreuve :** Lazio Rome (Ita.), Dynamo Kiev (Ukr.), Barcelone (Esp.), Fiorentina (Ita.), Rosenborg (Nor.), Feyenoord (P.-B.), Manchester United (Ang.), Marseille, Real Madrid (Esp.), Porto (Por.), Valence (Esp.), Bayern Munich (All.), Sparta Prague (RTC), Bordeaux, Chelsea (Ang.) et Hertha Berlin (All.). Un tirage au sort, effectué vendredi 5 novembre à Genève, déterminera la composition des quatre groupes de quatre équipes qui se rencontreront comme pour la première phase par matches aller-retour entre le 23 novembre et le 22 mars 2000. Les deux premiers de chaque poule participeront aux quarts de finale.

● **Les clubs reversés en Coupe de l'UEFA :** Bayer Leverkusen (All.), Arsenal (Ang.), Borussia Dortmund (All.), Sturm Graz (Aut.), Olympiakos (Grè.), Glasgow Rangers (Eco.), Spartak Moscou (Rus.) et Galatasaray (Tur.). Ces huit équipes, qui ont terminé troisièmes de leur groupe respectif, participeront aux 16es de finale de la Coupe de l'UEFA en guise de lot de consolation.

● **Les clubs éliminés :** NK Maribor (Slové.), AIK Stockholm (Suè.), Boavista (Por.), Croatia Zagreb (Cro.), Molde FK (Nor.), PSV Eindhoven (P.-B.), Willem II Tilburg (P.-B.) et Milan AC (Ita.), qui ont terminé derniers de leur groupe respectif, sont éliminés de toute compétition européenne pour cette saison 1999-2000.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 88** effectués mercredi 3 novembre.

Premier tirage : 8, 25, 28, 32, 35, 43, numéro complémentaire : 40. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 nos et le compl. : 1 459 355 F, 222 477 € ; pour 5 nos : 8 940 F, 1 362 € ; pour 4 nos et le compl. : 342 F, 52,13 € ; pour 4 nos : 171 F, 26,06 € ; pour 3 nos et le compl. : 34 F, 5,18 € ; pour 3 nos : 17 F, 2,59 €.

Second tirage : 15, 18, 20, 21, 24, 29, numéro complémentaire : 22. Rapports pour 6 nos : 13 014 720 F, 1 984 081 € ; pour 5 nos et le compl. : 63 315 F, 9 652 € ; pour 5 nos : 6 675 F, 1 017 € ; pour 4 nos et le compl. : 296 F, 45,12 € ; pour 4 nos : 148 F, 22,56 € ; pour 3 nos et le compl. : 30 F, 4,57 € ; pour 3 nos : 15 F, 2,28 €.

LeMonde Job: WMQ0511--0030-0 WAS LMQ0511-30 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0447 Lcp:700 CMYK

L'alimentation bio aborde une crise de croissance

Le succès d'une agriculture nouvelle, dite « raisonnée », qui bannit l'utilisation systématique d'engrais chimiques, vient concurrencer les pionniers de l'alternatif

AU ROYAUME du bio, l'ambiance n'est pas aussi euphorique qu'on pourrait le penser. Encore marginale (un peu moins de 6 milliards de francs sur un marché de 800 milliards), la consommation de produits dont la culture ou l'élaboration a banni pesticides et autres produits industriels va encore progresser cette année de quelque 20 %, mais ses promoteurs s'apprêtent à affronter des vents contraires. Victime de son succès, cette filière qui cultive toujours son origine *« alternative »* doit faire face à l'offensive de la grande distribution et de l'agriculture classique, qui ont entamé un discret mea culpa pour mieux contre-attaquer en brandissant la bannière de *« l'agriculture raisonnée »*.

La litanie des scandales alimentaires, qui s'est allongée ces derniers mois, ne fait plus seulement les affaires de l'agriculture biologique, la vraie, celle qui bannit les produits chimiques, se soucie de ne pas épuiser les terres et s'efforce de garantir la « traçabilité » de ses produits. Le concept d'agriculture raisonnée, décliné avec une belle discipline lors du dernier Salon de l'agriculture, chasse sur les mêmes terres. Cette conception qui préconise, sans plus de précision, la non-utilisation systématique d'engrais chimiques, constitue une version *« allégée »* du productivisme agricole effréné tel qu'on le connaît depuis près d'un demi-siècle. Cette nouvelle approche *« attrape-tout »*, mais aux contours très flous, est relayée par le syndicalisme agricole dominant de la FNSEA, appuyée par la grande distribution et soutenue par les industriels de l'agroalimentaire.

Apparemment complémentaires, agriculture biologique et agriculture raisonnée sont, en fait, des formules concurrentes. Synonyme d'un assez vague ensemble de bonnes pratiques agricoles, la seconde est beaucoup moins contraignante et, surtout, autrement plus rentable que la première, définie par un cahier des charges très précis et sanctionnée par le désormais fameux label AB (agriculture biologique).

> Aujourd'hui, l'éventualité de voir surgir un « scandale bio » n'est plus une question saugrenue ni un sujet tabou

Sans le crier sur les toits, les professionnels de l'alimentation bio redoutent l'agriculture raisonnée et ses ambiguïtés : des produits de meilleure qualité qu'auparavant (notamment du point de vue du goût), offrant de plus grandes garanties de traçabilité et bien moins chers que ce que l'on peut trouver au rayon bio.

« L'agriculture raisonnée est une bonne chose, mais à condition qu'il n'y ait pas de méprise. Cela signifie qu'il faut qu'elle soit rapidement définie par un cahier des charges précis », insiste Olivier Mugler, directeur de Biocoop, une chaîne de cent quatre-vingt-sept supermarchés bio qui réalise un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Pour l'heure, cette menace ne nuit pas le moins du monde à l'agriculture biologique, toujours incapable de répondre à la demande. Dans les hypermarchés, des produits dûment estampillés « bio » cohabitent avec leurs ersatz « raisonnés », moins contraignants et générateurs de marges autrement plus rémunératrices. Feutrée, la concurrence n'en est pas moins déstabilisante.

PASCAL SITTLER/REA

Les professionnels du bio se demandent s'ils ne risquent pas, tôt ou tard, d'être victimes à leur tour de la sensibilité exacerbée des consommateurs en matière de sécurité alimentaire.

Elle confronte l'alimentation bio à sa première crise de croissance, en mettant à nu l'ambivalence d'un phénomène davantage porté par l'hédonisme du consommateur que par son engagement en faveur de pratiques plus conformes au respect des équilibres naturels. *« Jusqu'alors, les gens achetaient du bio car les produits sont de qualité et sont supposés être meilleurs pour la santé que les produits standard – ce qui n'a, d'ailleurs, jamais pu être établi. Si, demain, sont proposés des produits presque aussi bons et moins chers, ce sera le caractère plus écologique des produits bio qui différenciera les deux familles. Soyons réalistes : l'essentiel de la clientèle bio ne s'intéresse pas à cet aspect des choses »*, constate un expert, en marge du salon Marjolaine, *« le premier marché bio de France »* qui doit réunir cinq cents exposants et accueillir quelque 60 000 visiteurs, du 6 au 14 novembre, dans l'enceinte du Parc floral de Paris.

Face à l'émergence du productivisme « raisonné », une partie du mouvement est tentée par une radicalisation – qui n'épargne pas tout à fait le salon Marjolaine – alors que les « réalistes » estiment qu'une attitude trop fermée compromettrait le devenir du bio en tant que mouvement consumériste.

Les professionnels se demandent également s'ils ne risquent pas, tôt ou tard, d'être victimes à leur tour de la sensibilité exacerbée des consommateurs en matière de sécurité alimentaire. Une susceptibilité qu'ils ont largement contribué à entretenir. Au cours des derniers mois, l'aura des produits issus de l'agriculture biologique s'est quelque peu ternie. L'Académie de médecine soupçonne, en effet, certaines céréales bio d'être porteuses de mycotoxines, en raison de l'absence de conservateurs.

Pour sa part, l'Institut national de la consommation (INC) a fait grand bruit en publiant dans sa revue *60 millions de consommateurs* (n° 327, avril 1999) une étude signalant la présence – certes, à un faible niveau de concentration – de pesticides dans neuf aliments bio sur un total de cinquante étudiés. Par ailleurs, la teneur en dioxine des laits bio serait comparable à celle des laits conventionnels. Même chose pour les salades et le nitrate.

L'INC, qui considère que *« les agriculteurs conventionnels respectent mieux les indications de dosage »*, estime que les pesticides d'origine naturelle, comme les fertilisants organiques utilisés par les exploitants bio, ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Conclusion de *60 millions de consommateurs* : acheter bio *« c'est faire le choix de préserver l'environnement »* mais *« rien ne permet de supposer que la consommation de ces produits est bénéfique pour la santé »*.

La réglementation européenne, qui risque d'atténuer la rigueur de la législation française (notamment dans le domaine des productions animales), constitue un autre sujet d'inquiétude pour les professionnels.

Sans oublier la difficulté de vérifier la qualité des produits importés. On a vu des céréales roumaines se transformer en « blé bio » grâce à l'obtention de faux certificats néerlandais et allemands... Aujourd'hui, l'éventualité de voir surgir un « scandale bio » n'est plus une question saugrenue ni un sujet tabou. *« Producteur ou importateur indélicat, pollution accidentelle ? Tôt ou tard, il y aura un problème. Et ce jour-là, tout le monde nous tombera dessus »*, prédit Claude Dumont, organisateur du Salon Marjolaine.

Le phénomène bio en chiffres

- **Chiffre d'affaires :** plus de 5,5 milliards de francs (840 millions d'euros) dont 40 % réalisés par les produits céréaliers.
- **Exploitations spécialisées :** environ 7 500 sur 270 000 hectares.
- **Surface cultivée** : en France, l'agriculture bio occupe 0,6 % des espaces. Le chiffre est de 8 % en Suède et en Autriche, 3,3 % en Italie et 2 % en Allemagne.
- **Distribution :** 40 % des produits bio sont vendus dans les grandes surfaces, le reste est distribué par les réseaux spécialisés.

Pour lui, l'avenir de la filière passe surtout par une meilleure organisation et par l'émergence de marques crédibles, capables de garantir la qualité du produit. C'est ce à quoi tentent de parvenir des enseignes telles que Distriborg (numéro un français et européen pour les poulets et les œufs) ou encore les chaînes indépendantes Biocoop ou Naturalia.

Jean-Michel Normand

Le vin sans soufre tarde à s'imposer

L'argument n'est pas facile à médiatiser, mais il est bien connu des initiés : le vin bio, parce qu'il ne contient pas de soufre, ne donne pas la gueule de bois. En dépit de cette précieuse caractéristique et en dépit de ses indéniables qualités gustatives, le vin *« issu de raisins de l'agriculture biologique »* (il n'existe pas de label officiel) n'a pas encore acquis en France ses lettres de noblesse. La majeure partie de la modeste production française (moins de 300 000 hectolitres, répartis entre cinq cents viticulteurs) est exportée, principalement vers l'Allemagne.

Les néo-ruraux pleins de bonne volonté qui, hier, élaboraient un breuvage bio, plutôt râpeux, ont fait place à des viticulteurs confirmés, à la recherche d'une diversification plus rémunératrice que la production de vins classiques. Pratiquement tous les vignobles (Bordeaux, Alsace, Loire, Bourgogne) proposent aujourd'hui des vins bio. On trouve également des champagnes et des cognacs.

Les « modernistes » et les « patchoulis » au salon Marjolaine

N'EN DÉPLAISE aux apparences, il n'y a pas un Salon mais deux Salons Marjolaine. Autour du *« plus grand marché bio de France »* – ses fioles d'huile de noisette, ses tartares d'algues, ses crèmes de châtaigne, ses constructeurs de maisons en bois massif et ses militants du *feng shui* – deux sensibilités coexistent. D'abord, les fidèles de la première heure, ceux qui n'ont jamais manqué un seul Salon Marjolaine depuis sa création, en 1976, et se pressent dans les *« ateliers »* dont le succès ne se dément pas. Cette année encore, le programme des débats fait dans le folklore ésotérique : l'énergie de l'eau, la détection des maladies par la radiesthésie, le *rebirth*, la réflexologie faciale, donner un sens à sa vie, la relaxation comme alternative aux médicaments...

Sur l'autre rive, les *« modernistes »* organisent en parallèle des *« conférences »* consacrées à des sujets plus classiques et moins hermétiques (les organismes génétiquement modifiés, comment sortir du nucléaire, la charte du bio, l'Etat impuissant...) à l'initiative des grandes organisations de la mouvance bio, au premier rang desquelles l'association Nature et Progrès, fondatrice du Salon Marjolaine et qui fête ses trente-cinq ans.

LES ATTENTES D'UNE NOUVELLE CLIENTÈLE

Entre ces deux cultures, le courant semble passer de moins en moins. Nombre d'exposants refusent ouvertement de diffuser auprès des visiteurs le dépliant qui récapitule le programme des *« ateliers »*. *« Cette année, l'atmosphère devrait être un peu moins au patchouli et à la galette de céréales »*, se réjouit une *« moderniste »*, qui avoue pourtant *« ne pas souhaiter voir disparaître le côté un peu babacool qui fait aussi le charme de Marjolaine »*.

Cette défiance à l'égard du *« folklore écolo »* va au-delà de l'anecdote. A mesure que les structures coopératives se transforment en SARL, nombre de professionnels de l'alimentation biologique considèrent en effet que l'heure est venue de changer l'image d'une famille de produits qui doit s'adapter à une clientèle mieux informée, plus large et moins militante.

Le bio ne peut plus ignorer le marketing. Loin du joyeux fouillis des échoppes d'antan, les nouveaux magasins de la chaîne Canal Bio sont pimpants, clairs et lumineux. Ce ne sont plus des bénévoles mais des salariés qui accueillent les acheteurs. Pour répondre aux attentes d'une nouvelle clientèle – qui n'est pas seulement originaire, loin s'en faut, des milieux très aisés – les produits bio sont de plus en plus élaborés (plats cuisinés, épicerie fine) et élargissent leur éventail (bières, moutardes, produits de la mer, spécialités italiennes).

Fait nouveau, les producteurs s'adressant à une clientèle qui n'a pas forcément beaucoup d'affinités avec les grands classiques de la *« culture bio »* doivent aussi soigner la présentation de leurs denrées, sensiblement plus chères (de 20 % à plus de 100 %) que les produits ordinaires. Ces pratiques provoquent quelques débats, car le recours à des emballages sophistiqués se traduit généralement par l'utilisation de matières (le Cellophane ou les briques Tetrapak, par exemple) difficilement recyclables. *« Les consommateurs se sont autoconditionnés ; on ne peut aller contre leurs habitudes d'achat*, plaide Olivier Mugler, directeur de la chaîne Biocoop. *Mais ce n'est pas une raison pour mettre du colorant dans la charcuterie bio, dont la couleur un peu marron perturbe toujours les novices. Avant que sa saveur ne les convainque. »*

Impossible, désormais, d'ignorer ceux que les vétérans du bio appellent *« les Parisiens »* avec une pointe de dédain. *« En fait, il existe deux clientèles »*, assure Anne Andrault, chargée de sélectionner les exposants à Marjolaine pour le compte de Nature et Progrès. Celle des villes moyennes, qui dispose de temps pour choisir tranquillement dans le magasin ce qu'elle va manger, et celle des grandes agglomérations, plus pressée, qui découvre l'alimentation bio. *« Nous devons asseoir notre crédibilité pour être pris au sérieux par de nouveaux consommateurs, mais*, prévient-elle, *en évitant absolument de tomber dans la normalité complète. »* Sans son côté un peu brut, le bio perdrait sans doute beaucoup de sa saveur.

J.-M. N.

★ Salon Marjolaine, du samedi 6 au dimanche 14 novembre au Parc floral de Paris. Entrée : 45 F (tarif réduit : 30 F). Renseignements : 01-45-56-09-09.

LeMonde Job: WMQ0511--0031-0 WAS LMQ0511-31 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0448 Lcp:700 CMYK

Arrivée d'une perturbation

VENDREDI. Les hautes pressions sur la France se décalent vers l'est et une perturbation active aborde la Bretagne dans la nuit de jeudi à vendredi. Elle intéressera le nord-ouest du pays vendredi, et apportera pluie et vent soutenu.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Journée pluvieuse et venteuse. Le vent de sud-ouest atteindra 100 km/h en rafales sur les côtes. Quelques éclaircies sur la Bretagne l'après-midi, mais entrecoupées d'averses.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dès le matin, ciel couvert et pluie dans la matinée, soutenue par moment et orageuse. Le vent de sud-ouest sera fort, jusqu'à 100 km/h sur les côtes. Les températures, fraîches le matin, monteront entre 10 et 12 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Froid le matin et brouillards. Le soleil brillera ensuite avant l'arrivée des nuages dans l'après-midi. Températures le matin entre – 1 et + 5 degrés, l'après-midi entre 12 et 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le matin, le soleil brillera après dissipation des brouillards. Les nuages arriveront ensuite rapidement, avec de la pluie parfois orageuse sur Poitou-Charentes et Aquitaine. Les rafales de vent de sud-ouest seront assez fortes. Températures fraîches le matin et de 15 à 21 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, après quelques brouillards, le ciel se couvrira, avec de la pluie. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes, ciel peu nuageux après la dissipation des brouillards. Températures de 12 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après quelques averses en Corse le matin, temps bien ensoleillé sur l'ensemble des régions méditerranéennes. Températures entre 15 et 18 degrés.

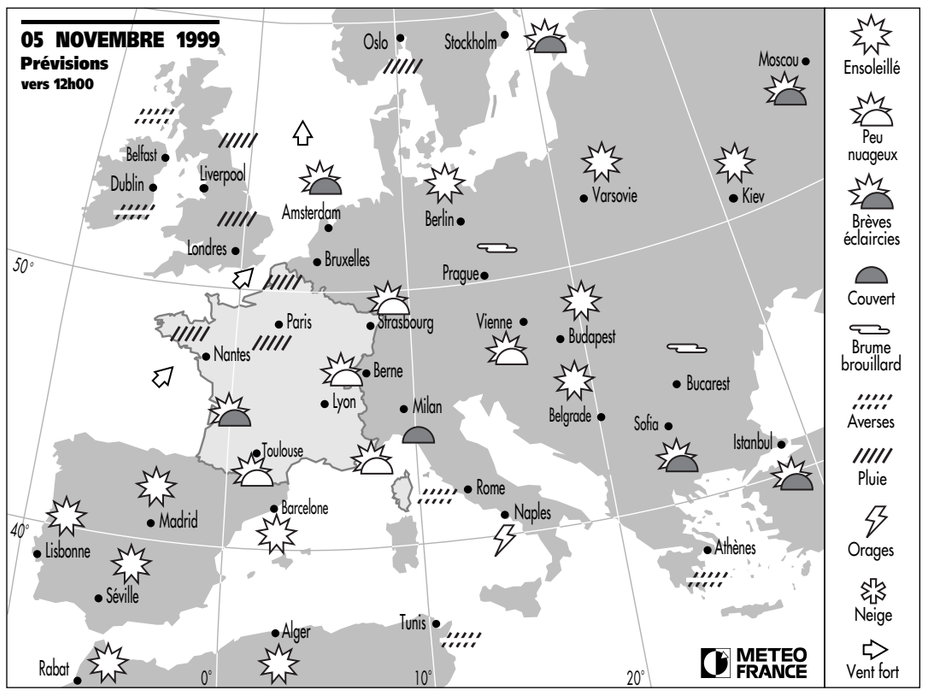

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **POLOGNE.** Lot, la compagnie nationale polonaise, et Air France ont conclu un accord d'échanges de sièges dans leurs avions afin de garantir aux passagers une plus grande disponibilité de places et plus de flexibilité dans le choix des horaires entre Paris et Varsovie (vols quotidiens). Lot dessert, par ailleurs, la capitale au départ de Lyon et Nice, tandis que Cracovie bénéficie de 4 vols par semaine depuis Paris. La formule « avion + voiture » de la Lot permet de réserver un véhicule en kilométrage illimité, à l'arrivée du vol, pour 26 dollars (23 euros) pour les premières 24 heures. Réservation : 01-47-42-05-60.

■ **ALLEMAGNE.** Avis aux lève-tôt. Lufthansa accorde, en classe affaires, 20 % de réduction aux passagers dont les vols décollent avant 7 heures du matin. Promotion applicable de Paris, Toulouse et Lyon, vers Francfort, Munich et Stuttgart. Tél. : 0802-020-030.

PRÉVISIONS POUR LE 05 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	1/13	N	PAPEETE	24/30	S	KIEV	1/7	S	VENISE	10/16	P	LE CAIRE	16/25	N
AJACCIO	9/18	S	NANTES	6/15	P	POINTE-A-PIT.	24/30	S	LISBONNE	15/20	S	VIENNE	5/11	S	NAIROBI	17/29	S
BIARRITZ	8/20	S	NICE	12/19	S	ST-DENIS-RÉ.	20/27	S	LIVERPOOL	6/13	P	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	21/31	S
BORDEAUX	4/18	N	PARIS	3/11	P	**EUROPE**			LONDRES	6/12	P	BRASILIA	20/29	S	RABAT	15/24	S
BOURGES	3/14	N	PAU	4/20	S	AMSTERDAM	5/11	N	LUXEMBOURG	4/11	N	BUENOS AIR.	10/22	S	TUNIS	14/23	P
BREST	9/12	P	PERPIGNAN	4/17	S	ATHENES	13/19	P	MADRID	8/17	S	CARACAS	25/31	C	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	7/12	P	RENNES	7/14	P	BARCELONE	11/18	S	MILAN	10/14	C	CHICAGO	5/16	S	BANGKOK	22/26	P
CHERBOURG	7/13	P	ST-ETIENNE	6/16	S	BELFAST	4/9	P	MOSCOU	-4/5	N	LIMA	16/20	S	BEYROUTH	19/24	N
CLERMONT-F.	3/15	N	STRASBOURG	3/13	S	BELGRADE	6/14	S	MUNICH	6/14	C	LOS ANGELES	13/21	S	BOMBAY	23/32	S
DIJON	2/14	N	TOULOUSE	2/16	S	BERLIN	3/12	S	NAPLES	14/20	P	MEXICO	8/20	S	DJAKARTA	26/31	P
GRENOBLE	4/14	S	TOURS	3/13	P	BERNE	6/11	N	OSLO	3/8	P	MONTREAL	1/13	S	DUBAI	22/31	S
LILLE	5/11	P	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	3/12	P	PALMA DE M.	11/21	S	NEW YORK	5/15	S	HANOI	17/26	S
LIMOGES	5/14	N	CAYENNE	22/32	S	BUCAREST	3/9	C	PRAGUE	4/11	C	SAN FRANCIS.	11/17	S	HONGKONG	21/27	S
LYON	6/15	S	FORT-DE-FR.	25/31	C	BUDAPEST	5/11	S	ROME	12/19	P	SANTIAGO/CHI	8/23	S	JERUSALEM	17/25	P
MARSEILLE	9/17	S	NOUMEA	21/26	S	COPENHAGUE	5/8	S	SEVILLE	14/24	S	TORONTO	5/11	S	NEW DEHLI	19/31	S
						DUBLIN	4/11	P	SOFIA	6/12	N	WASHINGTON	2/17	S	PEKIN	7/18	S
						FRANCFORT	7/12	S	ST-PETERSB.	4/8	*	**AFRIQUE**			SEOUL	9/18	S
						GENEVE	8/12	S	STOCKHOLM	6/8	N	ALGER	10/24	S	SINGAPOUR	26/31	C
						HELSINKI	4/8	N	TENERIFE	17/21	S	DAKAR	24/29	S	SYDNEY	15/23	S
						ISTANBUL	12/14	N	VARSOVIE	1/9	S	KINSHASA	23/29	S	TOKYO	11/18	S

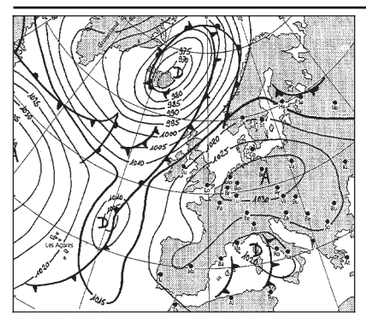

Situation le 4 novembre à 0 heure TU

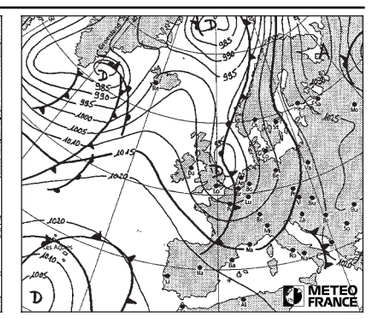

Prévisions pour le 6 novembre à 0 heure TU

VENTES

Des services de table à tous les prix

LA VAISSELLE du XIXe et du début du XXe siècle agrémente aujourd'hui la table des amateurs d'ancien. Dans les ventes publiques, dans les foires et salons ou en boutique, ils disposent d'un large choix de décors, de qualité et de prix. Peintes à la main ou au pochoir, à partir du XIXe, faïences et porcelaines d'autrefois restent appréciées pour les tables de fête, où leur beauté délicate accompagne à merveille la bonne chère.

L'habitude bourgeoise des grandes réceptions, où l'on recevait couramment une soixantaine de personnes, a engendré la fabrication de services adéquats, à vingt-quatre, quarante-huit ou même cent couverts. Ils accompagnent des séries d'assiettes (plates, à dessert et creuses), des plats de différentes formes et dimensions, et ce que les spécialistes appellent les « pièces de forme » : soupières, verseuses, saucières, jattes, etc. Produits par toutes les manufactures, ces services voient leur prix augmenter selon le nombre de pièces, la beauté du décor et l'ancienneté.

Les plus importants, destinés aux repas fastueux, offrent le plus souvent une grande finesse d'exécution et peuvent atteindre des prix élevés. A l'inverse, les modèles réalisés pour des collectivités comme les Wagons-Lits ou la Compagnie transantlantique, qui comprennent parfois plusieurs centaines de couverts, sont divisés en lots accessibles à des sommes modiques. Les exemplaires les plus courants, qui comptent douze ou vingt-quatre couverts, utilisés par plusieurs générations, arrivent souvent incomplets sur le marché, ce qui constitue un élément de moindre valeur.

A Gien, lundi 15 novembre, une vente de mobilier classique propose plusieurs services et parties de services anciens. Le plus beau est un modèle de cent quatre-vingts pièces en faïence fine de la manufacture de Creil-Montoreau, qui date du milieu du XIXe siècle. Peint à la main par Rousseau et Louis Millet, il présente sur chaque pièce un motif différent : volatile, insecte ou écrevisse, rehaussé de motifs végétaux ou floraux, inscrits dans un liseret bleu qui orne le bord de ces faïences. Le soin exceptionnel apporté au décor, la réussite de la composition, inspirée par le japonisme, et le fait que cet ensemble soit complet justifient une estimation de 50 000 à 60 000 francs (7 650 à 9 150 euros). Ce prix peut être divisé par cinq quand il s'agit de modèles fabriqués en nombre.

Un service en faïence de Gien à décor bleu et blanc – à la ferronnerie – dans le goût de Rouen, avec, au centre, un monogramme surmonté d'une couronne, datant de 1880 et composé de quatre-vingts pièces, est annoncé entre 10 000 et 12 000 francs (1 500 à 1 800 euros) ; même prix pour un autre service de Gien de cent quatre-vingt-dix pièces ornées d'entrelacs bleus et blancs, réalisé vers 1900.

Les productions des années 50 se révèlent encore moins chères : un service de cent cinquante pièces en porcelaine de Limoges à décor de poissons entourés de dorure est estimé de 5 000 à 6 000 francs (760 à 900 euros). Les parties de service se vendent à tout petit prix : vingt-quatre assiettes en faïence de Gien à décor – au chardon – en camaïeu bleu, datées 1890-1900, sont estimées entre 1 000 et 1 200 francs (150 à 180 euros), et six tasses en faïence et leurs soucoupes, au sigle de la Compagnie des wagons-lits, approximativement de 1900, entre 1 000 et 1 500 francs (150 à 230 euros).

Catherine Bedel

★ Dimanche 14 novembre, hôtel des ventes de Gien. Etude Renard, 35, quai de Nice, Gien, tél. : 02-38-67-01-83. Exposition la veille sur place, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et le dimanche matin de 10 heures à 12 heures.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Cabourg** (Calvados), du vendredi 5 au dimanche 7 novembre. Tél. : 02-31-23-86-69.

● **Roubaix** (Nord), du vendredi 5 au dimanche 7 novembre, Tél. : 06-07-42-61-80.

● **Aubusson** (Creuse), samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél : 05-46-95-01-46.

● **Toulouse** (Gers), du samedi 6 au dimanche 14 novembre. Tél. : 05-61-21-93-25.

● **Pujol** (Haute-Loire), samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 05-53-70-54-48.

● **Lyon (07)** (Rhône), samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 04-78-03-49-03.

● **Paris, rue des Martyrs,** 18e arrondissement, samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 01-47-05-33-22.

● **Saint-Rémy-lès-Chevreuse** (Yvelines), samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 02-37-43-58-26.

COLLECTIONS

● **Surgères** (Charente-Maritimes), minéraux et fossiles, samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 05-46-07-26-88.

● **Bordeaux** (Gironde), Salon du disque, samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 05-56-81-33-02.

● **Lyon-Chassieu** (Rhône), véhicules de collection, samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 04-72-74-93-80.

● **Poitiers** (Vienne), autos miniatures, samedi 6 et dimanche 7 novembre. Tél. : 05-49-51-61-80.

Adjudications

Vente de la Manufacture de Sèvres, jeudi 28 octobre, à Drouot

● **Statuette** « L'Hiver » par Raoul Larche, en émail monochrome belge, 1907 : 8 000 F (1 219 €).

● **Bonbonnière** « melon », en naturel, de 1901 : 8 000 F (1 219 €).

● **Garniture de toilette** comprenant trois éléments dans leurs coffrets, exécutée en 1938 : 5 000 F (762 €).

● **Vasque de suspension** Depoorter à corps demi-sphérique, émail belge et blanc rehaussé d'or, 1926 : 15 000 F (2 286 €).

● **Vasque de suspension** « Fleurs et spirales », émail monochrome blanc rehaussé d'or, 1921 : 7 500 F (1 143 €).

● **Vase** monumental Ruhlmann, réalisé en 1928, à décor de jets d'eau en émaux polychromes : 430 000 F (65 553 €).

● **Vase** Ruhlmann, émaux polychromes mauve et bleu sur fond rose, 1931 : 120 000 F (18 293 €).

● **Vase** Mayodon, forme créée en 1941, décor de 1960 : 32 000 F (4878 €).

● **Vase** Gensoli, décor de personnages silhouettés polychromes sur fond blanc, 1955 : 21 000 F (3201 €).

● **Vase** Diane à double corps, créé par Ettore Sottsass, décor polychrome orange et violet sur fond blanc, intérieur doré, 1994 : 16 000 F (2439 €).

● **Vase** Rapin, décor de glaneuses sur fond de paysage, émaux polychromes rehaussés d'or, 1936 : 120 000 F(18 293 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99262

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

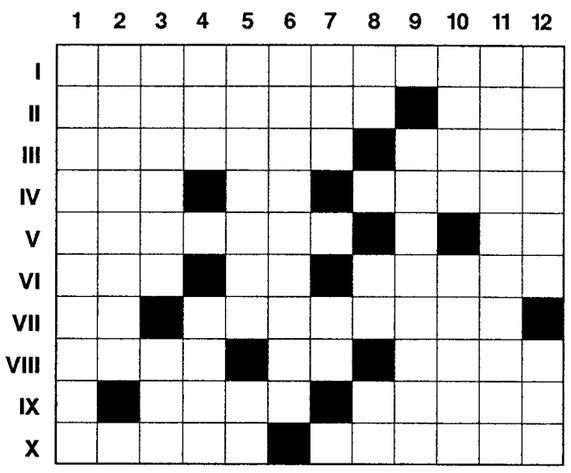

HORIZONTALEMENT

I. Témoin de son temps. – II. C'est beaucoup trop pour vivre heureux. Relève les plats plats. – III. Pousse à agir rapidement. Contre tout. – IV. Tranquille. Défend les intérêts de la base, en principe. Presses. – V. Donnons de la voix. Mesure à la base de la Muraille. – VI. Pour les intimes de mademoiselle Gardner. Sur les bornes. Piège routier. – VII. En Charente-Maritime. Désinfecterai. – VIII. Dure chez les gens sévères. D'un auxiliaire. Exprimer une opinion. – IX. Rencontres entre deux bons conducteurs. Préparer pour récolter plus tard. – X. Marquée en surface. *Le Monde, Libé, L'Express* et les autres.

VERTICALEMENT

1. Se comporter comme un cafard. – 2. Reconnue pour sa valeur ou bien très fatiguée. – 3. Criera à l'étable. Flûte de roseau. – 4. Clameur. Auxiliaire de première importance. – 5. Aide à la résistance. Démonstratif. – 6. Pas encore atteintes par la célébrité. – 7. Un aller sans retour possible. Etant donné. – 8. Article. Dans la gamme. Le samarium. – 9. A perdu pas mal de temps. – 10. Pour se refaire une bonne santé. Ruminent en forêt. – 11. Sont nommés pour occuper la charge. – 12. Potion magique. Découpage du temps.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99261

HORIZONTALEMENT

I. Gérontophile. – II. Anode. Fi. Nus. – III. Li. Effacés. – IV. Vernissage. – V. Amiante. Ardu. – VI. Nette. Ta. – VII. Aède. Staff. – VIII. Sol. Impérial. – IX. Ex. Etui. Anne. – X. Sous-estimées.

VERTICALEMENT

1. Galvanisés. – 2. Enième. Oxo. – 3. Ro. Rital. – 4. Odonate. Es. – 5. Né. Inédite. – 6. Est. Emus. – 7. Offset. Pit. – 8. Pifa. Ase. – 9. Aga. Tram. – 10. Incertaine. – 11. Lue. Fane. – 12. Essoufflés.

L'ART EN QUESTION

N° 142

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Des histoires très populaires

C'EST après la seconde guerre mondiale, avec Tesuka Osamu, que la bande dessinée japonaise, le manga (littéralement *« image drôle »*), prend sa réelle dimension.

Auteur inventif, Tesuka démontre qu'il est possible d'élaborer des récits capables de plaire aux adultes, en publiant, en 1953, une adaptation en manga de *Crime et châtiment,* de Dostoïevski.

S'adressant alors aussi bien aux enfants qu'aux adultes, le manga va devenir le premier produit culturel populaire du Japon. En mettant l'accent sur les personnes et les comportements, la culture diffusée par le manga apparaît comme porteuse de valeurs humanistes.

Le manga japonais est, avant tout, un produit de presse. Une douzaine d'hebdomadaires et des centaines de mensuels spécialisés envahissent chaque jour les kiosques, les librairies, les magasins. Un « bon » lecteur de manga achète un *mangashi* tous les jours.

Créée en 1968, la revue *Shônen Jump,* l'un des plus importants hebdomadaires de manga, enregistra en 1995 des tirages record. Quels ont été ces tirages ?

● Deux millions et demi d'exemplaires,

● Cinq millions d'exemplaires.

● Six millions et demi d'exemplaires.

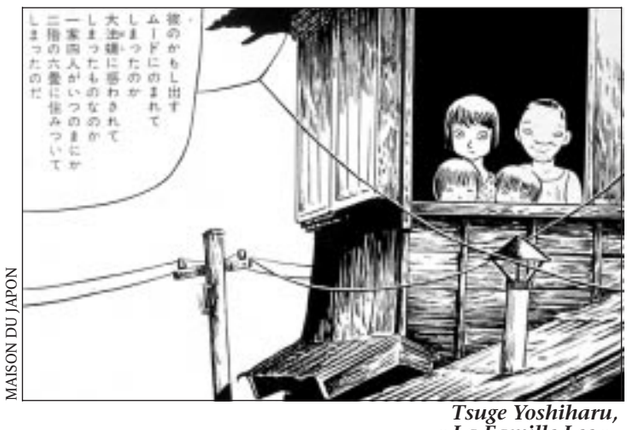

MAISON DU JAPON

Tsuge Yoshiharu, « La Famille Lee », Chikuma Shobô, 1993, page 285, Présenté à l'exposition « Manga », Maison de la culture du Japon, à Paris, jusqu'au 18 décembre.

Réponse dans *Le Monde* du 12 novembre.

Réponse du jeu n° 141 paru dans *Le Monde* du 29 octobre.

C'est l'académicien Roger Caillois qui demanda au joaillier Jean Vendôme de représenter une pieuvre stylisée sur son épée.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ0511--0032-0 WAS LMQ0511-32 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 08:41 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0449 Lcp:700 CMYK

FESTIVAL Longtemps réfractaires au format couplet-refrain des chansons pop et rock, les artistes issus de la mouvance des musiques électroniques se convertissent aujourd'hui à l'écriture de chansons, ce qui leur permet, en s'entourant d'instrumentistes, de livrer enfin des performances scéniques dignes de ce nom. ● CETTE NOUVELLE TENDANCE sera fortement représentée au 12e Festival des Inrockuptibles, qui a lieu du 5 au 10 novembre à Paris, Lille, Nantes et Toulouse, avec Moby, Archive, Day One, Presence, Merz et Emiliana Torrini. ● LA POP la plus traditionnelle sera également conviée avec Travis, quatre Ecossais laborieux hier, inspirés et triomphateurs aujourd'hui. ● INTIK, jeune groupe de rap algérien, subira son baptême du feu devant le public parisien du festival, son premier album devant être publié en janvier.

Les laborantins de l'électronique se convertissent à l'écriture de chansons

Programmé du 5 au 10 novembre à Paris, Lille, Nantes et Toulouse, le 12e Festival des Inrockuptibles convie plusieurs musiciens (Archive, Moby, Day One, Presence, Merz, Emiliana Torrini), qui, après s'être essayés aux ambiances sonores, reviennent au classicisme pop et au format couplet-refrain

AU DÉBUT des années 90, les zélateurs de la révolution électronique promettaient, en même temps que la fin du rock, celle du « format archaïque » de la chanson. Les DJ et autres laborantins des *home-studios* devaient balayer le classicisme pop, rayer le couplet-refrain de leur paysage sonore et faire triompher texture, ambiance, boucles et maelström de rythmes... A l'écoute, pourtant, des disques produits aujourd'hui par beaucoup d'enfants de la techno – des Chemical Brothers à Death in Vegas, d'Alex Gopher à Fatboy Slim –, et au regard de la programmation – les cas très symboliques d'Archive, Moby, Day One, Presence, Emiliana Torrini ou Merz – de la nouvelle édition du Festival des Inrockuptibles, qui aura lieu du 5 au 10 novembre, à Paris, Lille, Nantes et Toulouse, on constate que les adeptes du *soundwriting* et des sculptures sonores se convertissent de plus en plus au *songwriting,* cet artisanat qui recommande de s'exprimer en chansons.

Ce n'est pas un hasard si l'hebdomadaire initiateur de ce festival itinérant met en avant ce phénomène, sur scène et dans ses colonnes. Depuis leur création, en 1986, *Les Inrockuptibles* se sont toujours plus intéressés aux auteurs qu'aux genres musicaux en tant que tels. Si le magazine a fini par chroniquer rap et techno, c'est pour en présenter des individualités qui, par la personnalité de leur écriture, élargissaient le cercle de leurs fans potentiels. Certains accuseront *Les Inrocks* de vouloir à tout prix reproduire leur grille d'écoute pop sur des styles qui s'étaient volontairement éloignés de ces structures, de ces voix et de ces mélodies. Mais plus qu'un genre musical, plus qu'une obsession commerciale (pop comme pop-ulaire), la pop n'est-elle pas d'abord un territoire ouvert à tous les styles ? Seule condition pour y pénétrer : baisser son drapeau de militant, parler en son propre nom plutôt que sous le diktat d'une tribu (rock, rap, techno...). Le genre n'y est plus une fin en soi, mais un moyen, un langage utilisé au profit d'un instinct de parolier, d'arrangeur, de musicien...

SMALL

CORINNE DAY

Le groupe Archive et Moby. La techno devait tuer le rock, les DJ s'entourent aujourd'hui d'instrumentistes sur scène.

RETOURNEMENT « POST-MODERNE »

Nombre des invités du festival utilisent ainsi le vocabulaire créé sur les pistes de danse pour écrire leur propre histoire. Comme Björk, Emiliana Torrini est née à Reykjavik. Comme elle et comme le collectif d'alchimistes cintrés – Gus Gus – dont cette Italo-Islandaise fut un temps la chanteuse, Emiliana Torrini s'aventure dans des chansons au romantisme activé par l'électronique. Mais, malgré un titre évocateur, son premier album, *Love in the Time of Science*, en partie produit par Roland Orzabal, l'ancien Tears for Fears, manque des audaces qui ont fait de Björk une artiste visionnaire.

Autre parrainage, celui qui unit Day One à Massive Attack, groupe-clé des années 90 pour avoir œuvré magnifiquement au rapprochement de la *club culture* et de l'intimisme. Hébergé par le label – Melankolic – créé par les stars de Bristol, originaire de la même ville, ce duo distille en laboratoire une musique aussi charnelle que cérébrale. Charles Webster, le leader de Presence, s'est offert, à l'occasion de son album *All Systems Gone*, les services de Shara Nelson, autre chanteuse découverte par Massive Attack. Avec elle et quelques autres, cet activiste du sampler a donné à la house et au dub les formes de chansons séductrices et vaporeuses. Merz, quant à lui, a intégré les ordinateurs à ses talents de multi-instrumentiste et à son goût des collages dadaïstes, pour composer un premier opus éponyme qui résonne de références à la *new wave* des années 80 et anime les *beats* futuristes d'énergie humaniste.

D'autres ont dû effectuer des métamorphoses pour s'approcher de la chanson. En 1997, Archive publiait un premier album, *Londinium*, qui affirmait son dédain du classicisme pop. Aux couplets et refrains, il préférait les climats, les bidouillages de sons et de fréquences. Aujourd'hui, les architectes en chef, Darius Keeler et Daniel Griffiths, ont troqué leur blouse d'alchimiste contre celle d'artisan consciencieux. Dans une espèce de retournement « post-moderne », *Take my Head*, leur nouvel album, s'est réconcilié avec des formats plus traditionnels. « Londinium *est une œuvre d'art en tant que telle,* explique Darius Keeler. *Il avait plus à voir avec des paysages qu'avec de vraies chansons.* »

DES CONCERTS ENFIN FRÉQUENTABLES

L'évolution musicale de ces Londoniens aura correspondu à la transformation du duo en un vrai groupe. Premier déclic, l'arrivée d'un batteur, Matheu Martin. « *Auparavant*, admet Darius Keeler, *les samples et les boucles nous poussaient à peindre des ambiances. Le jeu très direct de Mat nous a obligés à nous concentrer sur des morceaux structurés.* » Un autre bouleversement aura été l'embauche d'une nouvelle vocaliste, Suzanne Wooder. « *Avec Rosko et Roya, nos précédents chanteurs, les voix étaient juste une décoration, un ingrédient de plus dans nos sculptures sonores. Suzanne possède une éducation musicale plus traditionnelle et une grande richesse harmonique, elle a accentué cette tendance pop.* »

Autre conséquence de ces mutations, les concerts longtemps statiques et ennuyeux des laborantins de l'ère électronique ont fini par devenir tout à fait fréquentables. Ceux de Moby, par exemple, n'ont rien à envier aux déchaînements des performances rock. Entouré d'un bassiste, d'un percussionniste, d'un batteur, jouant lui-même du clavier et de la guitare, ce lointain descendant de Herman Melville (l'auteur de *Moby Dick*) brasse sur scène ses multiples influences. Pionnier de la scène techno new-yorkaise, vite excommunié par les puristes parce qu'incapable de s'en tenir à un genre identifiable, Moby s'est d'abord laissé tenter par le militantisme radical. « *J'ai eu la même réaction avec la dance music à la fin des années 80 qu'avec le punk à la fin des années 70,* explique-t-il. *J'avais l'impression de m'impliquer dans un mouvement si excitant et nouveau qu'il devait faire table rase du passé. J'ai aimé la techno en réaction à l'archaïsme du rock. En vieillissant, j'ai compris qu'on pouvait être séduit par un style sans en rejeter un autre. J'aime aujourd'hui toutes les musiques.* »

LE BLUES ET LA MACHINE

L'éclectisme de Moby l'a longtemps conduit dans un parcours erratique, jusqu'à *Play*, son nouvel album, fusion assez fascinante de complaintes diaphanes chantées par l'artiste et de morceaux construits à partir d'échantillons de voix puisés dans les archives d'Alan Lomax, ethno-musicologue passionné par la préhistoire des musiques populaires américaines. Montés en boucle par les machines, blues primitif, gospel, country rustique, mélopée amérindienne fournissent des incantations d'une puissance mystique et viscérale.

« *Pourquoi ne pas concilier* songwriting *et expériences sonores ?,* revendique Moby. *Dans le passé, quelqu'un comme Brian Eno y est parvenu. L'électronique peut aider à composer de meilleures chansons.* » L'art du DJ, qu'il a lui-même pratiqué après avoir joué dans des groupes et avant d'enregistrer des disques, offre-t-il des atouts à ces nouveaux *songwriters ? « Enfermé dans sa chambre, on a tendance à imaginer qu'on crée la plus belle musique du monde. En étant DJ, on apprend immédiatement ce qui est efficace ou pas. J'aime ce côté utilitaire de la musique, l'idée qu'elle puisse accompagner les gens dans leur vie quotidienne.* » Le New-Yorkais est persuadé que les meilleurs auteurs-compositeurs de cette fin de siècle marient plusieurs compétences. « *Les artistes les plus intéressants de ces dix dernières années – Massive Attack, Portishead, Tricky, Prodigy... – sont souvent des musiciens qui sont devenus DJ avant de se remettre à écrire.* » Une façon pas idiote de se décrire lui-même.

Stéphane Davet

Travis, une pop écossaise entre euphorie et sanglots

GLASGOW
de notre envoyé spécial

« *Avez-vous vu ma maman ?* » : Fran Healy n'est plus le leader de Travis, phénomène pop britannique du moment (plus de 500 000 exemplaires vendus de leur nouvel album, *The Man Who*), mais un gamin de Glasgow, hilare, fêtant au milieu de ses copains et de sa famille son retour triomphal dans sa ville natale. Deux heures plus tôt, ce 5 octobre, les cœurs des quatre musiciens avaient dû battre au galop en montant sur la scène du Barrowland. Dans cette salle à la façade bardée de néons, parfait exemple des *ballrooms* géants construits au Royaume-Uni dans les années 70, ils avaient vu défiler toutes leurs idoles, de Radiohead aux Manic Street Preachers. Cette fois, la nuée d'adolescents – légèrement dominée par la gent féminine, mais également armée de pintes de bière – est là pour eux.

Il y a deux ans, rien ne laissait présager un tel engouement. Le premier album de Travis, *Good Feeling*, ne se démarquait pas outre mesure des clichés de la britpop. Mélodies et humeurs juvéniles n'y étaient jamais transcendées. Les chansons de son successeur ont provoqué le déclic, des singles comme *Writing To Reach You*, *Driftwood* ou *Why Does It Always Rain On Me*, possédant la jolie faculté de transformer la délicatesse intimiste en moment fédérateur.

PSYCHÉDÉLISME PASTEL

Loin de l'arrogance communément affichée par les rockstars anglaises, les Ecossais parlent à leur public comme à des potes. De cet accent rocailleux né entre la lande et les usines désaffectées – et qui disparaît par miracle au moment du chant –, Fran Healy plaisante, s'émeut (« *J'aimerai être dans la salle avec vous pour voir ça* ») et fête le résultat du match de foot de la soirée (Ecosse-Bosnie : 1-0). En fond de scène, il montre des photos d'enfance de chaque membre du groupe, comme pour mieux mesurer le chemin parcouru. Musicalement, sa gentillesse dérape parfois dans des mélodies fleur bleue, trop pertinemment éclairées d'un psychédélisme pastel. Mais le plus souvent, assumant dignement l'héritage pop local – d'Orange Juice à Teenage Fan Club –, le quatuor équilibre subtilement spleen et vivacité mélodique. Rock agile et folk frémissant provoquent une sympathique ferveur.

A l'occasion, l'affection peut tourner au délire. Quand le groupe lâche ses plus brillants refrains – l'irrésistible balancement de *Driftwood*, les miroitements très Byrds de *Turn* –, ou son plus gros tube, *Why Does It Always Rain On Me*, petite merveille d'autodérision, entonné en chœur par la salle entière. Les filles montent sur les épaules de leurs *boyfriends,* qui lancent au ciel leur pinte en plastique comme pour déclencher la pluie (houblonnée) dont parle la chanson. Même si elles frôlent souvent les sanglots, les chansons de Travis couvent toujours une gaieté latente. Fran Healy ne dit pas autre chose quand, avant de clore un ultime rappel, il s'adresse à ses fans : « *N'ayez jamais peur d'être triste, mais n'oubliez pas qu'il est aussi important d'être heureux.* » Et le groupe de finir, euphorique, avec un *I'm So Happy*, bondissant comme une gigue écossaise.

S. D.

Intik, ou la marche en avant du rap algérois

DANS UN STUDIO parisien, ils répètent, plongés dans le noir. Dernière ligne droite avant le grand saut en avant, après quelques apparitions furtives en février au Divan du Monde ou dans des opérations montées par Radio Nova. Ils sont quatre, âgés de vingt à vingt-quatre ans, viennent d'Alger et font du rap, tressé de raggamuffin, de reggae et de chaâbi. Le pire qu'il puisse leur arriver, c'est la complaisance des critiques et du public, émus par ces poètes de la rue venus d'un pays où le drame quotidien n'en finit pas. Le meilleur, ils sont en train d'y goûter. Programmés au Festival des Inrockuptibles, ils sortent en janvier leur premier album chez Saint George, distribué par Sony.

Peu importe si, déjà, la concurrence pointe son nez, si dans le métro fleurissent les affiches annonçant le nouveau disque de MBS (chez Island), autre nom repéré de la scène rap algéroise. « *On trouve actuellement une quarantaine de groupes qui font du hip-hop*, affirme Youssef, dit « Darkman », porte-parole d'Intik. *Beaucoup sont basés à Alger. Il y a une vraie solidarité entre nous, aucun esprit de compétition. On a tous le même truc à partager ensemble.* » Comme avec les rappeurs de Sarcelles, de Marseille et de Londres de qui Philippe Roizès les a rapprochés dans son documentaire *Je rap donc je suis*, diffusé sur Arte le 26 octobre. On aimerait croire à cette vision idyllique d'une grande famille se serrant les coudes en terre hostile, pourtant, on remarque que, si les copains d'Hamma sont plusieurs fois cités dans la conversation, le nom de MBS, qui en est déjà à son troisième album, est lui, soigneusement occulté.

Les groupes jouant la carte hasardeuse du rap en Algérie sont-ils une cible potentielle ? « *Peut-être,* répond Youssef. *Mais nous ne sommes que des petits grains de sable essayant de faire quelque chose pour leur pays. Certains ont pris le maquis des armes, nous on a pris le maquis de la chanson, nous nous battons pour la paix.* » Avec des mots tranchants, trop crus pour les animateurs radio qui préfèrent s'autocensurer pour éviter les ennuis. On n'est pas encore près d'entendre sur les ondes à Alger : « *Je parle des enfants qui ont été calcinés et de mes sœurs qui ont été violées* / (...) *On est comme des oiseaux en cage qui ne peuvent plus voler / Assoiffés de joie et de liberté / Par ce diabolique système qui est en train de nous diriger.* » *(Va le dire à ta mère).* Invités à Marseille par Imhotep, du groupe IAM, pour participer au festival Logique Hip Hop, ils ont quitté l'Algérie en novembre 1998. Depuis, ils n'y sont pas retournés et comptent les jours : « *Nous sommes comme un palmier qu'on essaierait de planter en Sibérie.* » Une image, juste pour évoquer le mal du pays. Car ils ont la reconnaissance du cœur pour tous ceux qui les ont aidés. A Marseille, à Paris, à Angoulême, à Arcueil, où, accueillis en résidence, ils ont animé des ateliers. Les Intik n'étaient donc pas chez eux pour le référendum du 16 septembre. De toute façon, ils n'y auraient pas participé. « *Là où il y a le doute, on s'abstient* », déclare Reda, le fondateur du groupe. « *Les Algériens ont pris l'habitude d'être bernés, c'est à dire bercés, quelque part* », renchérit Youssef, en écho.

Patrick Labesse

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS

AUX ABBESSES **DU 8 AU 13 NOV.**
KUTIYATTAM
TROUPE MARGI DE TRIVANDRUM
théâtre chanté et dansé du Kerala Inde du Sud
2 PLACE DU CHÂTELET, 4e
31 RUE DES ABBESSES, 18e
01 42 74 22 77

Six jours de musique à Paris et en région

● **Paris**
Le 5 novembre :
La Cigale, 18 heures : P18, Intik, Patrice.
Le Divan du monde, 22 h 30 : Six By Seven, Travis, Kevin Rowland.
Le 6 novembre :
La Cigale, 17 heures : Pavement, The Flaming Lips, Muse, Day One, Radar Bros.
Le Divan du monde, 22 h 30 : Katerine, France Cartigny, Ben Christophers.
Le 7 novembre :
La Cigale, 17 heures : Archive, Moby, Emiliana Torrini, Terranova, Merz.
Le Divan du monde, 22 h 30 : The Micronauts, Mike Ladd, Presence, Clones.
Tarif : Cigale, 140 F ; Divan du monde, 110 F.
Forfait abonnés Inrockuptibles : *350 F les trois jours à La Cigale.*
Tél. : 01-42-44-16-16.

● **Lille**
Le 5 novembre :
L'Aéronef, 20 heures : Pavement, The Flaming Lips, Muse, Day One.
Le 6 novembre :
L'Aéronef, 20 heures : Archive, Moby, Emiliana Torrini, Terranova.
Tarif : 60 F et 90 F.
Forfait : 120 F.
Tél. : 03-28-38-50-50.

● **Nantes**
Le 7 novembre :
L'Olympic, 20 heures : Pavement, The Flaming Lips, Muse, Day One.
Le 8 novembre :
L'Olympic, 20 heures : Archive, Moby, Emiliana Torrini, Terranova.
Tarif : 75 F et 100 F.
Forfait : 120 F et 150 F.
Tél. : 02–40-43-20-43.

● **Toulouse**
Le 9 novembre :
Le Bikini, 21 heures : Pavement, France Cartigny, Muse, Day One.
Le 10 novembre :
Le Bikini, 21 heures : Archive, Emiliana Torrini, Terranova, Merz.
Tarif : 120 F.
Forfait : 200 F.
Tél. : 05-61-55-00-29.

LeMonde Job: WMQ0511--0033-0 WAS LMQ0511-33 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0450 Lcp:700 CMYK

Cheikh Hamza Chakour, voix sacrée de la Grande Mosquée de Damas

Le Théâtre de la Ville reçoit le chanteur et l'ensemble instrumental Al-Kindî

DAMAS (SYRIE)
de notre envoyé spécial

Il faut savoir se perdre dans le souk Al-Hamidieh, se laisser porter par la foule compacte le long de sa longue rue pavée où se vendent tissus chatoyants et robes de mariée. Tout au bout, après la cohue, la frénésie, il y aura la récompense, un havre de paix, une invite à la méditation : la grande mosquée des Omeyyades. Haut lieu de culte islamique, achevée au début du VIIIe siècle, elle est construite à l'emplacement où s'élevait auparavant une église et abrite le mausolée du prophète Yahya (Jean-Baptiste). Dans la salle de prière, immense, on se repose ou on bavarde entre amis, on déambule, on prie. Des enfants courent sur les tapis et se poursuivent dans la cour, provoquant un envol de pigeons.

Ce mélange de spiritualité et de décontraction, c'est exactement ce qu'inspire le cheikh Hamza Chakour, chef de la chorale des *munshiddin* (hymnodes) de la Grande Mosquée des Omeyyades de Damas. Considéré comme l'un des meilleurs interprètes syriens de chants religieux, il donne l'image d'un homme affable, simple, aimant volontiers évoquer l'époque où il était aussi champion sportif. Récitant du Coran, muezzin, hymnode, il a été, souligne-t-il, le premier Syrien à assurer un programme de chants religieux à la télévision. Chanteur officiel du président de la République Hafez El-Assad, qui en février a inauguré son cinquième septennat, il interprète aussi un répertoire profane, comme les *muwashshahât* (chants classiques arabo-andalous), et se produit dans des fêtes privées.

Disciple de Taofiq Mounajed et de Saïd Farhat, Hamza Chakour se place dans la continuité d'Abd al-Ghâni al-Nâbulsî, grand soufi damascène qui, au XVIIe siècle, prôna l'introduction de l'instrumentation dans les confréries mystiques en Syrie. Loin, très loin des fondamentalistes, Hamza Chakour revendique le même esprit d'ouverture : *« Au début, il y a eu des remous chez certains cheikhs quand on a commencé à introduire des instruments dans les séances de chant religieux. Mais si elle est respectueuse du nom de Dieu qui est prononcé et du chant, la musique ne peut qu'améliorer la prière. »*

ÉVASION ET ÉLÉVATION

Au début des années 90, le musicien et compositeur français Julien Jalaleddin Weiss vient le trouver pour lui proposer une collaboration. Hamza Chakour l'accueille en confiance. Il trouve chez ce virtuose du qanoun (cithare orientale à cordes pincées) la même envie de faire connaître la musique sacrée en la présentant sur scène. Depuis leur rencontre à Damas, Hamza Chakour s'est plusieurs fois produit avec Julien Jalaleddin Weiss et son ensemble instrumental Al-Kindî. Sans jamais empiéter sur le calendrier des fêtes religieuses. Début octobre, juste après la cérémonie évoquant l'élévation du Prophète, à la Grande Mosquée des Omeyyades, Hamza Chakour s'en ira rejoindre l'ensemble Al-Kindî pour un concert au Théâtre de la Ville à Paris, qui l'avait déjà accueilli en 1993.

Un samedi soir de septembre, à Damas, du côté de Bab Touma (porte Saint-Thomas), dans le quartier chrétien, quelques privilégiés ont eu un avant-goût de ce que sera ce concert parisien, prolongement scénique du double album consacré à la liturgie soufie de la Grande Mosquée des Omeyyades que Hamza Chakour et l'ensemble Al-Kindî viennent d'enregistrer à Damas (*Les Derviches tourneurs de Damas*, chez Chant du Monde). Installés dans la cour d'une somptueuse villa restaurée, typiquement damascène, avec son bassin et son iwan, une voûte ouverte sous laquelle ont pris place les chanteurs et les musiciens, ils écoutent... Ils suivent les pistes d'évasion, voire d'élévation, qui leurs sont suggérées. Des préludes instrumentaux (*bachraf* et *samaï*), des improvisations (*taqasim*) sculptées par Julien Jalaleddin Weiss et ses compagnons, superbes d'élégance et de délicatesse, notamment Muhammad Qadri Dalal (oud) et Ziyad Kadi Amin (nay). Ils s'imprègnent du chant ample, de la voix de basse puissante et profonde de Hamza Chakour, grisés, emportés encore plus haut lorsque deux derviches tourneurs commencent leur envoûtant mouvement giratoire. Entre les chaises, un homme se faufile pour offrir à chacun quelques gouttes de café parfumé à la cardamone. Là, dans la douceur du soir, Damas montre son autre visage, loin du tumulte urbain, des uniformes et des portraits du président placardés partout.

P. La.

★ Le 6 novembre à 17 heures, Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F. Cheikh Hamza Chakour et l'ensemble Al-Kindî en tournée : Dijon (le 30 novembre), Châteauroux (le 2 décembre), Saint-Barthélémy d'Anjou (le 3), Brest (le 9), Marly-le-Roi (le 10).

NICOLAS NILSSON

Le cheikh Hamza Chakour (debout, au centre), chef de la chorale des munshiddin, au côté du musicien et compositeur français Julien Jalaleddin Weiss, devant la Grande Mosquée des Omeyyades, à Damas.

TROIS QUESTIONS À...

JULIEN JALALEDDIN WEISS

1 Français, d'origine alsacienne et suisse, vous vous êtes fait une spécialité du répertoire savant arabo-musulman. Comment cette passion est-elle née ?

Tout a commencé quand j'ai écouté un disque du luthiste irakien Munir Bashir. Après avoir suivi l'enseignement de maîtres égyptiens, tunisiens, turcs, libanais, syriens et irakiens, j'ai fondé en 1983 un ensemble instrumental. Je l'ai baptisé Al-Kindî, en référence à ce philosophe du IXe siècle, originaire de Bagdad, premier philosophe hellénisant du monde arabe digne d'intérêt, qui fut aussi le père fondateur de la théorie scientifique de la musique arabo-musulmane.

2 Dans quel esprit avez-vous fondé l'ensemble Al-Kindî ?

Al-Kindî est conçu comme un *takht*, un petit ensemble, constitué d'un qanoun, d'un oud, d'un nay et d'un *riqq [tambour à cymbalettes]*. Depuis sa formation, Al-Kindî a accompagné de grandes voix du chant classique sacré et profane : les Syriens Hamza Chakour, Adib Daiykh, Omar Sarmini et Sabri Moudalal, mais aussi le maître de Bagdad Husayn al-Azami ou le Tunisien Lotfi Bouchnak.

3 Qui vous a amené jusqu'à Hamza Chakour ?

Le joueur de nay Abd al-Salâm Safar, avec qui j'ai fait deux disques en compagnie justement de Hamza Chakour (chez Long Distance et Network). Il est mort le mois dernier. C'était le flûtiste le plus inventif, celui qui avait le phrasé le plus inspiré en *taqasim*. Plusieurs personnes m'avaient parlé de Hamza Chakour comme étant l'un des grands chanteurs religieux de Damas. Peu de temps après notre rencontre, nous avons commencé à travailler sur le répertoire soufi. C'est un hymnode à multiples facettes, dans la tradition des chanteurs syriens, qui peuvent interpréter aussi bien un répertoire profane que sacré.

Propos recueillis par Patrick Labesse

La diffusion de la musique sur Internet au cœur de deux colloques

L'ACCÈS gratuit à la musique sur le réseau Internet notamment par téléchargement, la présence de sites illégaux et la question de la rémunération des différents ayants droit du secteur (auteurs, interprètes, producteurs...) ont été les thèmes centraux de deux récents colloques tandis que des actions contre les pirates se multiplient.

La Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), le Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs (Gesac) et le Sénat avaient organisé, mardi 26 octobre, un colloque au Palais du Luxembourg sur le thème « La gestion collective des droits d'auteur à l'ère du numérique et de la mondialisation » durant lequel il fut rappelé la nécessité d'être vigilant et ferme face à la volonté des Etats-Unis et de certains pays européens de faire d'Internet une zone de non-droit où la musique pourrait être copiée, détournée et diffusée sans une juste rémunération de ses créateurs. A plusieurs reprises, les intervenants ont ainsi souhaité que les politiques établissent clairement la responsabilité des opérateurs, qui, bien que prévenus d'une irrégularité ou d'un acte de piraterie (copie et diffusion non autorisée par exemple), n'auraient pas fait diligence.

HARCÈLEMENT DE SITES

Conviés par la Société civile des producteurs de phonogrammes (SPPF) et l'hebdomadaire professionnel *Musique info hebdo*, mercredi 27 octobre, à l'hôtel Golden Tulip, les producteurs indépendants ont eux aussi abordé cette question de la responsabilité dans leur convention intitulée : « Producteurs de phonogrammes face à l'Internet », mais ils ont surtout axé leur journée de travail sur des exemples et des démonstrations. De nombreux diffuseurs de musique sur Internet se sont ainsi succédé à la tribune pour présenter qui un site de vente de phonogrammes sur Internet, qui un système de cryptage et de suivi des morceaux sur le réseau, qui un site de téléchargement. Bob Khon, président de e-music, une société américaine de diffusion de la musique au format MP3 (vendus 99 cents, 1 € le morceau), a envoyé des signes pour une coopération au coup par coup avec les producteurs, en soulignant le « *formidable outil de promotion* » que pouvait devenir Internet, résumant ainsi le fonctionnement de nombreux diffuseurs et gestionnaires de sites qui estiment qu'une réglementation globale est un frein au développement de la diffusion de la musique sur le Net.

Enfin, la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) a annoncé, dans un communiqué publié à Londres, jeudi 28 octobre, une action en direction d'une vingtaine de pays. Cette organisation, qui regroupe la plupart des producteurs et distributeurs de musique, a décidé de harceler individuellement les sites illégaux, commerciaux ou personnels, qui offrent de la musique protégée par des droits, et les serveurs qui hébergent ces sites. D'une manière plus générale, l'IFPI entend combattre les pratiques actuelles de groupes puissants qui font de la musique en accès gratuit un produit d'appel (c'est alors la publicité et le trafic générés sur les sites qui permettent de gagner de l'argent) qui, par ricochet, banalise l'acte créatif comme l'ont souligné dans ce même communiqué plusieurs artistes (Princess Erika, Catherine Ringer, Larusso, Les Négresses vertes...).

Sylvain Siclier

Marie Chouinard, chamane moderne de la danse québécoise

LES SOLOS 1978-1998, de Marie Chouinard. Axel Morgenthaler, Alain Lortie (lumières). Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Jusqu'au 7 novembre, à 21 heures, le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. De 80 F (12,20 €) à 120 F (18,29 €). EN DEDANS, de Ginette Laurin. Hans Peter Boden (lumières). Carmen Alie, Denis Lavoie (costumes). En tournée dans le cadre du festival Iles de Danses : le 20 (Ris-Orangis), le 23 (Sartrouville), le 26 (Longjumeau). Tél. : 01-42-65-06-58. De 60 F (9,15 €) à 135 F (20,58 €).

En octobre, lors du récent Festival international de Nouvelle danse de Montréal, on a pu mesurer à quel point les femmes occupaient le terrain. Marie Chouinard, une de leurs chefs de file, est actuellement à Paris. Manteau de fourrure blanche sur une longue jupe de cuir noir assortie d'une tunique bizarrement bouffante, l'élégance brute et sophistiquée de la chorégraphe est à l'image de sa danse crue, modelée avec une impeccable rigueur. Animalité, instinct, portés à l'incandescence par une écoute de soi si fine, une perception du monde si spongieuse, qu'ils s'incarnent dans une expression chorégraphique unique.

La Québécoise aime à se définir comme une antenne. *« Une antenne mobile,* précise-t-elle. *A partir d'une position du corps très précise, je capte les échos du monde, j'ajuste tous mes sens pour me faire le réceptacle des vibrations d'où va surgir un mouvement original. »* Elle se dresse comme en arrêt, pointant la main gauche pour fouiller l'espace, prête à se laisser saisir par une nouvelle organisation du corps. Emetteur-récepteur, cette chamane moderne creuse à la racine cette zone de l'indicible, immense et mouvante située aux limites de la conscience. Toujours en quête de ce grand mystère qu'est le vivant – c'est en ce sens qu'elle définit sa danse comme sacrée –, Marie Chouinard est une anomalie.

Au début des années 80, les pionniers Edouard Lock, Jean-Pierre Perreault, Paul-André Fortier, Ginette Laurin, etc. se projettent plutôt dans une danse-théâtre à l'arraché. Avec la volonté plus ou moins consciente d'imposer une identité québécoise loin des modèles américains du minimalisme et de l'abstraction, ils imposent leur originalité dans la performance, le dépassement physique. A l'époque, seule dans son studio, Marie Chouinard – formée à la danse classique – commence à concevoir, presque par hasard, ses premiers solos. *« J'avais abandonné les cours de classique et je continuais à m'entraîner quotidiennement à la barre. Et c'est en faisant les exercices les plus académiques que tout à coup, des gestes totalement incongrus ont commencé à m'échapper. J'ai bien tenté d'abord de revenir à la normale mais çà a été plus fort que moi. C'est ainsi que s'est élaboré mon premier solo dont je ne savais même pas à l'époque que c'en était un et que j'ai intitulé* Cristallisation. *»* La chorégraphe en a ainsi imaginé une trentaine depuis vingt ans sans rien changer à sa conduite artistique.

« CÉLÉBRATION DU VIVANT »

A Montréal, parmi les chorégraphes de la nouvelle génération – Lynda Gaudreau, Hélène Blackburn, Danièle Desnoyers, Jocelyne Montpetit –, on remarquait l'impact de Marie Chouinard chez deux de ses ex-interprètes, Irène Stamou et Dominique Porte. Ce souci du geste en prise avec les couches profondes de l'être, Dominique Porte en a fait visiblement son but secret dans son solo autour de la calligraphie *Sept gouttes et des poussières.*

« Quand je chorégraphie pour mes interprètes, je me projette en eux pour créer une danse proche de ce qu'ils sont intimement, raconte Marie Chouinard. *Je les mets ainsi en contact avec eux-mêmes dans ce qu'ils ont de plus rare. Peut-être est-ce cela qui leur donne le désir de se risquer ensuite à faire une recherche personnelle. »* Irène Stamou, d'origine grecque, compose elle aussi une œuvre à part, entre la Grèce et le Canada, pays où elle a immigré à l'âge de six ans. Pièce d'exil transfigurant le déracinement, son *Duo Devouring Muses* palpite d'une volupté retenue. Il y est question d'un voyage dans l'inconscient, d'infini, d'intimité, de ventre qui se soulève pour chanter. Remontant leur tee-shirt, les deux danseurs ondulent dans un mouvement de houle majestueux. Suavité discrète de ce poème élégiaque dont la grâce agit comme la réminiscence d'un rêve de Grèce antique.

Danse d'offrande proche de l'esprit des solos ou des spectacles de groupe de Marie Chouinard. *« Ma danse traduit d'abord un émerveillement face au monde*, dit cette dernière. *Sans parler exactement de prière, c'est une célébration du vivant dans ce qu'il a de plus universel. »*

Rosita Boisseau

Demande de saisie d'un texte de Rebatet et Pierre-Antoine Cousteau

LES ÉDITIONS BERG INTERNATIONAL ont été assignées, mardi 2 novembre, devant le tribunal de grande instance de Paris par le légataire universel de Lucien Rebatet, Pierre Darrigrand, et le fils et de Pierre-Antoine Cousteau (frère du commandant), Jean-Pierre Cousteau, à propos de la publication du livre *Dialogues de « vaincus »*. Ce texte inédit de Lucien Rebatet et Pierre-Antoine Cousteau – précédé d'une ample étude de Robert Belot, biographe de Rebatet (Seuil, 1994) – a été rédigé entre janvier et décembre 1950 à la maison centrale de Clairvaux, où les deux anciens collaborateurs, d'abord condamnés à mort à la Libération, purgeaient une peine de prison à perpétuité.

Dans cet ouvrage, ne reniant rien de leur adhésion au fascisme, les deux hommes reprochent à Hitler d'avoir trahi ses propres principes développés dans *Mein Kampf* et s'en prennent notamment, avec une grande violence, à Jean-Paul Sartre et Jean Genet. Les ayants droit, représentés par Me Yehochoua Lewin, demandent la saisie et le retrait de la vente du livre, sous astreinte de 500 F (76 €) par jour et par ouvrage, pour toute infraction constatée. Me Jean-Claude Zylberstein, pour les éditions Berg devrait plaider l'abus de droit moral. L'audience du référé est fixée au 5 novembre.

Des places à 50 francs le jeudi dans les théâtres nationaux en 2000

APRÈS la musique (*Le Monde* daté 24-25 octobre) et la danse (*Le Monde* du 29 octobre), Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant au ministère de la culture, a présenté le 27 octobre le budget consacré au théâtre, au cirque et aux arts de la rue pour l'année 2000. L'essentiel des mesures nouvelles va à la création, pour laquelle est réaffirmé le rôle central des compagnies, au nombre de 624. Une enveloppe nouvelle de 12 millions de francs (1,83 millions d'€) leur sera attribuée, en *« continuité totale »* avec 1999.

Les centres dramatiques nationaux (CDN) bénéficieront de 5,9 millions de francs (9 millions d'euros) de mesures nouvelles qui financeront la construction de bâtiments (notamment à Toulouse, Béthune et Saint-Denis de la Réunion) et des projets artistiques prenant en compte le renouvellement des publics.

La création en direction des jeunes publics constitue désormais une *« obligation partagée »* par tous les centres dramatiques. Autrement dit, les CDN pour l'enfance et la jeunesse, au nombre de six, devraient progressivement réintégrer la règle commune. Les scènes nationales et les scènes conventionnées – avec 65 lieux, leur réseau *« ne devrait pas être élargi avant plusieurs années »* – bénéficient de 13,6 millions de francs de mesures nouvelles. Une soixantaine de scènes seront retenues pour un conventionnement triannuel. On devrait y trouver Saint-Gaudens (arts de la rue), le Théâtre Massalia (jeune public), les Bernardines (Marseille) et le Théâtre Garonne (Toulouse).

L'incidence du lancement du tarif à 50 francs (7,62 €) les jeudis à partir du 1er janvier 2000 dans les théâtres nationaux (Comédie-Française, Chaillot, Odéon, Colline et Théâtre national de Strasbourg) sera intégralement prise en charge par le budget. L'extension de la mesure à d'autres lieux subventionnés fera l'objet d'une concertation par établissement.

Le budget des arts de la rue est augmenté de 4 millions de francs (609 796 €) et les arts du cirque voient leur dotation augmentée de 3 millions de francs (457 347 €). En ce qui concerne les enseignements artistiques, 3,5 millions de francs supplémentaires (533 571 €) seront consacrés à approcher l'objectif d'une *« généralisation de l'accès à la découverte de l'art théâtral »*.

Jean-Louis Perrier

LeMonde Job: WMQ0511--0034-0 WAS LMQ0511-34 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 08:41 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0451 Lcp:700 CMYK

Un hommage au galeriste Jean-Robert Arnaud et à la revue « Cimaise »

Une exposition à Angers raconte son combat en faveur de la création contemporaine

Une exposition à Angers raconte l'action, méconnue, de Jean-Robert Arnaud en faveur de la création contemporaine depuis 1951. Ce marchand de tableaux a été l'un des premiers, en Europe, à comprendre l'importance d'un relais dans les musées et les galeries de l'étranger. A contre-courant des modes, sa revue, *Cimaise*, défendit l'abstraction lyrique dans les années 50 et contribua à faire connaître les créations d'autres continents.

LES ANNÉES DE COMBAT, dans le cadre du 18e Salon d'Angers, salle Chemellier, boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, 49035, Angers. Tél. : 02-41-05-41-49. Ouvert tous les jours de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 7 novembre. Entrée libre. Catalogue, édition Ville d'Angers et Présence de l'art contemporain (PACA), 120 p., 120 F (18,29 €).

ANGERS
de notre envoyé spécial

C'est une petite grande exposition, qui fait penser à la première scène de *Little Big Man*, ce film d'Arthur Penn où un jeune universitaire plein de préjugés vient interviewer un survivant des guerres indiennes. Ce qu'il lui apprend n'a rien du politiquement correct véhiculé à la faculté. Qui croisera l'exposition d'Angers sans se reporter à son catalogue sera déçu, ou, pis, passera à côté d'une belle histoire. Car la prestation, en elle-même, est modeste : une soixantaine de tableaux plutôt abstraits, une douzaine de sculptures, un peu de documentation : le point de vue de Fabrice à Waterloo, ou de Dustin Hoffmann à Little Big Horn. Il faut donc, comme dans le film, revenir en arrière.

L'Indien, c'est Jean-Robert Arnaud, né en 1920 à Alger. Il a gardé de sa courte carrière de spahi (dans l'armée Leclerc, d'Afrique du Nord jusqu'en Allemagne), un caractère parfois abrupt qui ne lui vaut pas que des amitiés. Et de sa vie engagée dans la création contemporaine, à travers une galerie, puis une revue, un dédain pour le passé, dès lors qu'il s'agit du sien. Ce qui fait que son action dans le domaine de l'art, depuis 1951, est largement ignorée des grandes rétrospectives. Rares sont celles qui citent la revue *Cimaise*, où s'aiguisèrent les plumes de Michel Ragon ou de Pierre Restany. Plus rares encores, qui le créditent de la première exposition des Américains Jack Youngerman et Ellsworth Kelly, ou du Suisse Jean Tinguely... Il faut dire qu'il n'aime pas les commémorations et que, si l'ignorance l'agace, il ne tient pas plus que cela à laisser sa trace dans l'histoire de l'art.

Jean-Robert Arnaud a accordé, souvenir du parti dont il fut un temps le compagnon de route, son soutien sans participation à l'exposition, et s'en est retourné cultiver son jardin, du côté de Lisbonne. C'est donc à quelques fidèles, comme Jean-Pierre Arnaud (un homonyme), qui s'emploie depuis plusieurs années, à Angers, à revisiter les années 50, et le peintre américain John Franklin Koenig, l'ami de la première heure, que l'on doit donc cette visite. Elle est d'importance. Koenig parle, à propos de la galerie Arnaud, de la librairie d'Adrienne Monnier.

La comparaison n'est pas mauvaise : Jean Genet venait souvent chez Arnaud pour recopier, à la main, ses propres textes, et revendait aux bibliophiles ses manuscrits tout neufs. Les critiques s'entassaient dans l'arrière-salle pour des comités de rédaction houleux. Ils y échangeaient des horions, pas toujours verbaux, avec une énergie qui manque aujourd'hui, et qui ferait passer certaines polémiques récentes sur l'art contemporain pour d'aimables bluettes... Les collectionneurs descendaient dans l'ancienne cave à charbon pour découvrir le meilleur de l'abstraction de l'après-guerre.

> « Il n'y avait pas de place pour tout ce qui aurait pu limiter l'ouverture du compas artistique ou intellectuel »

Quarante ans de vie artistique parisienne, débutée dans les années 50 : ces Indiens d'aujourd'hui, au regard de l'histoire de l'art que dominent les Yankees. Arnaud fut pourtant, avec sa rivale, devenue amie, Denise René, l'un des premiers marchands de tableaux européens à comprendre l'importance d'un relais dans les galeries et les musées de l'étranger, stratégie brillamment développée ensuite par les Américains Sydney Janis et Leo Castelli. Sa revue fut la première à défendre l'abstraction lyrique d'après-guerre, à une époque où dominaient art géométrique et réalisme socialiste. Elle fut la première à initier ses lecteurs aux arts autres, venus du reste de l'Europe, mais aussi de l'Afrique (lorsque Olivier Le Corneur organisa, quelque temps avant le MoMa, une exposition confrontant l'art tribal et l'art contemporain), du Japon, et surtout des Etats-Unis.

« A chaque nouvelle vague de nationalisme, écrit la critique américaine Dore Ashton, qui fut longtemps la correspondante new-yorkaise de la revue, *je me reporte vers cette période de la galerie Arnaud et de* Cimaise, *où il n'y avait pas de place pour tout ce qui aurait pu limiter si peu que ce soit l'ouverture du compas artistique ou intellectuel. »*

Il semble que ces préoccupations ne soient plus de mise, tant cette période cruciale de l'art en France est occultée, sinon daubée. « *Sommes-nous les dinosaures d'une époque révolue ?* », s'interroge John Koenig dans le catalogue ? On sait, depuis Spielberg, que ces bestioles renaissent parfois, encore très redoutables : ce qu'enseignent les années de combat de *Cimaise* et de la galerie Arnaud, c'est que la liberté, l'énergie, le goût pout les cultures multiples, autres ou exogènes, la polémique, ne sont pas l'apanage de la jeunesse d'aujourd'hui, mais celui de la jeunesse tout court. Que l'intolérance dans la critique est une vertu, et la tolérance dans les rapports humains un art de vivre.

Il faut donc aller à Angers, non pour réparer une injustice, mais pour se souvenir que la première boutique de Jean-Robert Arnaud était située rue du Regard.

Harry Bellet

Les « Noces de sang » de Lorca portées à l'incandescence

NOCES DE SANG, de Federico Garcia Lorca. Mise en scène : Omar Porras-Speck. Avec Eva Perez Castro, Céline Le Pape, Nicole Seiler, Valérie Liengme, Anne-Cécile Moser, Raffaele Passerini, Joan Mompart, Abder Ouldhaddi, Omar Porras-Speck, Bartek Sozanski, Dominique Mercier-Balaz, Sébastien Revel.
THÉÂTRE DES ABBESSES, 31, rue des Abbesses, Paris 18e . Mo Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-77. Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 à 20 h 30 (dernière). 95 F (14,48 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 15.

Quelle est cette terre qu'ils martèlent de leurs pieds, au rythme d'un galop ? Quelle est cette nuit d'or qui les enveloppe, jusqu'à les rendre fous ? Quels sont ces chants qui les appellent, comme le souvenir d'une vieille tristesse ? Ces mots qui leur transpercent le corps ? Ce sont ceux des *Noces de sang*, de Federico Garcia Lorca, que le metteur en scène Omar Porras-Speck porte à l'incandescence, dans sa présentation au Théâtre des Abbesses. Le public ne s'y est pas trompé. Il est venu en rangs serrés, pendant le mois d'octobre où tant de pièces ont occulté ce spectacle qui restera cependant comme l'un des plus marquants de la rentrée théâtrale.

Omar Porras-Speck tient le rôle de l'inconnu dans la saison : il est à l'affiche à Paris pour la première fois. Il a créé *Noces de sang* à Genève, où il vit depuis 1990. Il a grandi dans les rues de Bogota, il aurait voulu faire des études, il n'avait pas un sou, il est parti. À vingt ans, en 1985. Grand bond vers l'Europe. Paris, Omar Porras-Speck se débrouille. Il invente des histoires pour ses marionnettes, qu'il manipule dans le métro, ce qui lui permet de se payer des stages chez Jacques Lecoq ou à la Cartoucherie de Vincennes. Cette vie dure cinq ans. Jusqu'au moment où le Colombien décide d'aller visiter le nord de l'Europe. En chemin, il passe par la Suisse. Y rencontre sa femme. S'arrête.

Ensemble, ils créent une compagnie, le Teatro Malandro, et présentent leurs spectacles : *Ubu roi*, de Jarry ; *La Tragique histoire du docteur Faust*, de Marlowe ; *La Visite de la vieille dame*, de Dürrenmatt. En 1995, Claude Stratz, le directeur de la Comédie de Genève, invite Omar Porras-Speck, qui met en scène *Othello* – Shakespeare pour sa première prestation dans un « vrai » théâtre ! En 1997, la compagnie Malandro s'installe dans une usine qu'elle réaménage. Elle y créée *Strip-tease*, de Slawomir Mrozek. Puis viennent les *Noces de sang*, qui nous ramènent au Théâtre des Abbesses.

À LA VIE À LA MORT

Carnaval, rite, cavalcade, offrande primitive, legs émotif : Lorca vu par Omar Porras-Speck s'éloigne peut-être du mot à mot de la pièce, mais il garde son ossature, son rythme, sa pulsation. Cœur et sang, à la vie à la mort : il y a quelque chose de sacré dans la mise en scène de *Noces de sang*. Mais ce sacré est trempé dans une folie furieuse de l'instant, des corps en mouvement, du chant profane. Avec Omar Porras-Speck, Lorca s'enracine dans la terre de la grande tragédie, version tribale.

La mère (Eva Perez Castro, extraordinaire regard de braise) maudit les couteaux qui ont tué son mari et un de ses fils. Elle sait qu'elle ne peut retenir auprès d'elle le seul fils en vie ; il va se marier avec une jeune fille sur qui pèse un voile noir : elle a été fiancée à un jeune homme qui en a finalement épousé une autre. *Noces de sang*, ou le drame d'un amour. Le jour du mariage, la fiancée part avec celui qu'elle n'a jamais cessé d'aimer. Fuite dans la nuit, cavalcade furieuse des chevaux qui poursuivent les amants, duel au couteau entre les deux hommes rivaux, leur mort. Et pour finir, la mère seule, agenouillée, les mains serrées autour d'un bâton, qui parle pour elle, tandis que l'enveloppent des pétales de sang.

La musique des Rolling Stones, *Their Satanic Majestic Requiest*, introduit et clôt ces *Noces de sang* qui se jouent sur une estrade habillée de draps blancs. Mais ce décor presque élémentaire se révèle, sous les jeux de lumière, une magnifique boîte à magie. Le feu embrase les planches mal équarries, une lune d'argent illumine la nuit, l'éclat bleu d'un tissu annonce la fiancée. Chaque personnage est humain et animal : servante-autruche, fiancée-antilope, fiancé - porc-épic, rival-cheval, père-morse... A chaque instant, ils étonnent. Souvent, ils émeuvent. Parfois, ils bouleversent sans que l'on puisse dire pourquoi ils sont bouleversants à un moment plutôt qu'à un autre. Cela tient sans doute à ce qui assure la force de ces *Noces de sang* – le mystère d'un conte sans cesse renouvelé – et à la force de conviction des comédiens, qu'il faut tous citer : Eva Perez Castro, Céline Le Pape, Nicole Seiler, Valérie Liengme, Anne-Cécile Moser, Raffaele Passerini, Joan Mompart, Abder Ouldhaddi, Bartek Soznaski, Dominique Mercier-Balaz, Sébastien Revel et Omar Porras-Speck lui-même. Après leur séjour parisien, ils partiront en tournée au Japon.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Savannah Bay
Gisèle Casadesus et Martine Pascal ont triomphé à Chaillot en 1995 avec cette version de *Savannah Bay* (*Le Monde* du 4 février 1995) mise en scène par Jean-Claude Amyl – la première que Marguerite Duras ait écrite, et qui n'avait jamais été jouée (Madeleine Renaud et Bulle Ogier avaient créé la seconde version de la pièce). Les deux comédiennes reprennent au théâtre du Rond-Point cette *Savannah Bay* qui est la leur : un rêve de théâtre. Avec la voix de Piaf qui chante *Les Mots d'amour*, et deux femmes qui se donnent à l'échange murmuré d'une histoire du passé qui s'écrit au conditionnel ; avec des mots d'amour légers, aériens – un vol de nuages d'ouate dans un ciel d'été ; avec Gisèle Casadesus et Martine Pascal, mère et fille, merveilleusement aimantes.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Du 4 novembre au 19 décembre. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. De 60 F à 130 F.

Cheb Aïssa
Originaire de Saïda, comme son parrain Cheb Mami, Cheb Aïssa est l'une des nouvelles voix du raï. Installé à Marseille depuis 1993 (il était de l'aventure musicale dédiée à la cité phocéenne, présentée par Serge Hureau à la Cité de la musique en décembre 1997), il vient de sortir un deuxième album tout à fait convaincant (*Nouara*/Globe Music).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 5, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Kenny Werner Trio
Un pianiste de la grâce, de la vivacité et de l'intelligence, auteur d'un univers personnel où l'héritage de l'histoire moderne du jazz passe en filigrane.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 5, 6, 8 et 9 novembre, à 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Festival international du film d'Amiens
Cette 19e édition propose une section compétition fiction (24 longs et courts métrages) et une compétition documentaire (longs et courts métrages de l'espace francophone). Deux rétrospectives : « D'*Easy Rider* à *Apocalypse Now* : la contestation et la contre-culture dans le cinéma américain des années 70 » et « Vicente Blasco Ibañez et le cinéma muet ». Trois hommages : Delmer Daves (cinéaste, Etats-Unis), Alexis Damianos (metteur en scène de théâtre et de cinéma, Grèce), Samba Félix N'Diaye (cinéaste, Sénégal).
Bureau du festival, place Léon-Gontier, 80 Amiens. Du 5 au 14 novembre. Tél. : 03-22-71-35-70.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Brésil baroque
Petit-Palais, Musée des beaux-arts de la Ville de Paris, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 4 novembre au 6 février. De 25 F à 50 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (plus 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide, avec Frédéric Cherbœuf, Julie-Anne Roth...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du 5 novembre au 10 décembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

Les Rencontres des cultures urbaines
Six compagnies de danse hip-hop.
Parc de La Villette, Espace Charlie-Parker, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Les 5 et 6, à 20 heures ; le 7, à 17 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 80 F.

Ensemble InterContemporain
Berg : *Kammerkonzert*. Projection du film *Rashomon* d'Akira Kurosawa. Hae-Sun Kang (violon), Pierre-Laurent Aimard (piano), Pierre Boulez (direction).
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 40 F à 180 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Ravel, Bartok, Jolivet.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Les Jeunes Solistes
Vivier : *O ! Kosmos, Love Songs, Jesus erbarme dich, Chants*. Rachid Safir (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 6, à 18 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Isabelle Benhadj Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er . Mo Châtelet. Les 5 et 6, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

P 18, Intik, Mishka
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 5, à 18 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 157 F.

Lamb, D-Moon
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 5, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 100 F.

Pavement, Muse, Day One, The Flaming Lips
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 6, à 17 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 157 F.

Charles Trénet
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Les 4, 5 et 6 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 250 F à 475 F.

Festival de l'accordéon
avec Yvette Horner, Michel Pruvot, Louis Corchia.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les 6 et 7, à 14 h 15. Tél. : 01-42-08-60-00. 230 F.

NANTERRE AMANDIERS
William Shakespeare
Roméo et Juliette
Texte français et mise en scène Stuart Seide
DU 5 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 1999
01 46 14 70 00
Libération Télérama France Inter TARIF JEUNE 55 FRANCS

Trahisons
de Harold Pinter
texte français Eric Kahane
mise en scène David Leveaux
avec
Marianne Basler
Philippe Volter
Bernard Yerlès
et François Aubineau
Théâtre de l'Atelier
LE FIGARO FIP 101 fnac
loc : 01 46 06 49 24

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

Villa Gillet
Recherches contemporaines
25 rue Chazière - 69004 Lyon
Lecture de
Philippe Morier-Genoud
"La grande santé"
conçue par Marc de Launay
à partir de textes de Nietzsche
lundi 8 novembre à 19h30
Tarifs/Rés. nécessaires :
04.78.27.02.48

INTERNATIONAL TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN
MÉDITÉRRANÉE
de Panait Istrati
Reprise en version française
Mise en scène Cătălina Buzoianu
avec Richard Martin
Tania Sourseva et les acteurs roumains
19 et 20 Novembre à 21 h
RESERVATIONS 04 91 58 54 54

Villa Gillet
Recherches contemporaines
25 rue Chazière - 69004 Lyon
"Autour de la littérature italienne contemporaine"
Mardi 9 novembre à 19h30
Conférences de
Rocco Carbone, Cristina Comencini et Erri de Luca
Tarifs/Rés. nécessaires :
04.78.27.02.48

INTERNATIONAL TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN
MADEMOISELLE JULIE
d'August Strindberg
en français
avec Maïa MORGENSTERN
Mircea Rusu et Luminita Stoianovici
16 Novembre à 21 H
RESERVATIONS 04 91 58 54 54

Théâtre Gyptis
La veille où Grenade fut prise
d'après "Le Fou d'Elsa" d'Aragon
Adaptation V. Théophilidès
Mise en Scène M.-N. Rio & V. Théophilidès
9 au 20 Nov.
Théâtre Gyptis Marseille
04 91 11 00 91

création 50 COMAS
par le Théâtre de l'incendie
Artistes Associés
d'après l'œuvre d'Antonin Artaud
adaptation et mise en scène :
Laurent Fréchuret
Lundi 8 et mardi 9 nov. 20 h 30
Mercredi 10 nov. à 19 h 30
THEATRE DE VILLEFRANCHE
Rens./rés. : 04.74.68.02.89

INTERNATIONAL TOURSKY
CIE RICHARD MARTIN
CHIRA CHIRALINA
de Panait ISTRATI
Spectacle visuel
Mise en scène Cătălina BUZOIANU
12 et 13 Novembre à 21h
RESERVATIONS 04 91 58 54 54

Renseig. publicité : ☎ 01.42.47.39.65

LeMonde Job: WMQ0511--0035-0 WAS LMQ0511-35 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 08:41 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0452 Lcp:700 CMYK

JEUDI 4 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Cerveau, cet inconnu. **Forum Planète**
23.35 Débat à Chemnitz. **Arte**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Avec Flaming Lips, Cheb Mami. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'invité de PLS. Daniel Cohn-Bendit. **LCI**
20.05 Temps présent. Paroles de Tchétchènes. Renens, Vaud. **TSR**
20.55 Envoyé spécial. Allergies alimentaires : les enfants en première ligne. Pour quelques degrés de plus. Violons d'Amazonie. *P-S* : Bébés sur ordonnance. **France 2**
22.20 Pulsations. Les phobies. **RTBF 1**
22.20 Faxculture. Carte blanche au comédien Jean-Quentin Châtelain. Invité : Jacques Weber. **TSR**
23.20 Si j'ose écrire. Les renoncements. Invités : Jacqueline Harpman, Elisa Brune, Stéphane Lambert. **RTBF 1**
23.25 Prise directe. A Toulouse. **France 3**
23.25 Le Club. Yves Boisset. **Ciné Classics**
0.35 Saga-Cités. Et la lumière fut. **France 3**

DOCUMENTAIRES

20.15 360°, le reportage GEO. [4/4]. **Arte**
20.15 Une île et des hommes. **Odyssée**
20.45 Thema. Allemagne : une unité très divisée. **Arte**
20.55 RDA, la grande braderie. [2/2]. Histoire de la Treuhand, 1990-1994. **Arte**
21.05 Notre siècle. [3/9]. 1918-1928 : Les années jazz. **TV 5**
21.30 Les Mystères du cerveau. **Planète**
22.30 Du rugby et des hommes. [5/5]. Vivement dimanche. **Planète**
23.00 Les Authentiques. Il était une fois la truffe. **Odyssée**
23.25 119 balles plus trois. **Planète**
23.45 Nuit Titanic. Le Cinéma de James Cameron. **Canal +**
23.45 Mémoires de France. [8/12]. **Histoire**
0.15 Histoires naturelles. Fous de nature. **TF 1**
0.15 N.U. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Football. Coupe de l'UEFA (32e de finale). Match retour. Celtic Glasgow-Lyon. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Eurolique masculine (1re phase, 1re journée retour). Groupe C : Asvel - Ulker Istanbul. **Pathé Sport**
20.45 Rugby. Coupe du monde 1999. Afrique du Sud - Nouvelle Zélande. Match pour la 3e place. **Canal + vert**

DANSE

18.30 Giselle. Ballet. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adam. Par le ballet du Teatro alla Scala. L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Piano récital Zoltan Kocsis. **Muzzik**
21.40 Les Chieftains en concert. Lors du Festival interceltique de Lorient. **Mezzo**
22.25 Charles Trenet, au Printemps de Bourges. En 1987. **Paris Première**
23.00 Jazz Summit. **Muzzik**

THÉÂTRE

23.40 Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Pièce d'Alfred de Musset. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.45 Le Complot du silence. Gene Levitt. **13ème RUE**
22.35 Made in America. La Colère du tueur. Michael Preece. ○. **TF 1**

SÉRIES

20.55 X-Files, aux frontières du réel. Le grand jour. A cœur perdu. ○. **M 6**
21.30 Zoé, Duncan, Jack & Jane. The Trouble with Jane (v.o.). **Série Club**
21.30 Urgences. Cœurs meurtris. ○. **TSR**
22.20 Alfred Hitchcock présente. Effets spéciaux. **13ème RUE**
23.15 3e planète après le Soleil. Scaredy Dick. **Série Club**

FILMS

15.55 Le Maître de musique ■ ■
Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
17.25 Le Petit César ■ ■
Mervyn LeRoy (EU, 1930, N., v.o., 85 min) ○. **Ciné Classics**
18.50 Le Petit Chose ■ ■
Maurice Cloche (France, 1938, N., 90 min) ○. **Ciné Classics**
19.30 La Grande Course autour du monde ■ ■
Blake Edwards (Etats-Unis, 1965, 150 min) ○. **Cinétoile**
20.45 Un, deux, trois ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1961, N., 120 min) ○. **Histoire**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Si j'avais un million ■ ■
Ernst Lubitsch, Norman Taurog, Stephen Roberts, Norman McLeod et James Cruze, William Seiter et H. Bruce Humberstone. Avec Gary Cooper, George Raft (EU, 1932, N., v.o., 85 min) ○. **Paris Première**
21.05 Les Cousins ■ ■
Claude Chabrol (France, 1958, N., 110 min) ○. **Canal Jimmy**
22.00 Les Fugitifs ■ ■
Francis Veber (France, 1986, 90 min) ○. **Cinétoile**
22.05 The Half-Naked Truth ■ ■
Gregory La Cava (EU, 1932, N., v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
22.30 Thelma et Louise ■ ■
Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, v.o., 130 min) ○. **Cinéfaz**
22.35 Robocop ■ ■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
22.55 Orange mécanique ■ ■ ■
Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 130 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
0.15 Mars Attacks ! ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
1.00 La Patrouille perdue ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1934, N., 70 min) ○. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.40 5 millions pour l'an 2000.
20.45 Une femme d'honneur. Coupable idéal.
22.35 Made in America. La Colère du tueur. Téléfilm. Michael Preece ○.
0.15 Histoires naturelles. Fous de nature.

FRANCE 2

17.50 Football. Montpellier - La Corogne.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Allergies alimentaires : les enfants en première ligne. Pour quelques degrés de plus. Violons d'Amazonie. *P-S* : Bébés sur ordonnance.
23.05 Expression directe.
23.15 Marion ■ Film. Manuel Poirier ○.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.33 Tout le sport.
20.37 Le Journal de l'Open de Paris.
20.55 Consomag.
21.00 Un homme presque parfait Film. Robert Benton. ○.
22.50 Météo, Soir 3.
23.25 Prise directe.
0.35 Saga-Cités. Et la lumière fut.
1.00 Espace francophone. Ecrans francophones.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Nuit Titanic. Titanic. Film. James Cameron ○. **23.45** Le Cinéma de James Cameron. **0.35** Titanic 1912. **0.45** Atlantique latitude 41 ■ Film. Roy Ward Baker (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Le Pérou.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 360°, le reportage GEO [4/4].
20.45 Thema. Allemagne : une unité très divisée. **20.55** RDA, la grande braderie [2/2]. **21.50** Les Années du Mur. Film. Margarethe von Trotta ○. **23.35** Débat à Chemnitz. Allemagne : une unité très divisée.
0.40 L'Ile du Diable. Film. Fridrik Thor Fridriksson (v.o.). ○.

M 6

18.25 Stargate SG-1 ○.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ○.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 X-Files, aux frontières du réel. Le grand jour ○. A cœur perdu ○.
22.45 Les Jeudis de l'angoisse. Dangereuse alliance. Film. Andrew Fleming ♻.
0.30 L'Heure du crime. La mort est sans rancune ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
21.20 Expresso - Poésie sur parole.
21.30 Les Entretiens Alfred Hitchcock avec François Truffaut.
22.10 Carnet de notes. Méli-mélodies.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Rendez-vous d'aujourd'hui. Par l'Orchestre national de France, dir. Marc Foster, Jean-François Heisser, piano : Œuvres de Stravinsky, Boucourechliev, Debussy.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Gershwin. **20.40** Portraits musicaux. *La Princesse Marie*, de Couperin, C. Rousset, clavecin ; Œuvres de Rameau, De Visée, Aubert, Mozart...
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Lalo, Chausson, Fauré.

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL+

20.40 Nuit Titanic
Pour célébrer sa naissance il y a quinze ans, la chaîne cryptée offre à ses abonnés une programmation spéciale sur le naufrage du siècle. Avec, en ouverture, pour la première fois à la télévision, le film de James Cameron, champion des Oscars et du box-office en 1997. En complément, un portrait du réalisateur et des documentaires inédits, parmi lesquels *Titanic, 1912*, un film d'archives anonyme.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Si j'avais un million ■ ■
Un vieux millionnaire, qui se croit à l'article de la mort et ne veut pas laisser sa fortune à sa famille, choisit au hasard dans l'annuaire du téléphone huit personnes à qui il fait envoyer un chèque de 1 million de dollars. Sur le thème l'argent fait-il ou non le bonheur, huit sketches inégaux, signés de sept réalisateurs, avec Ernst Lubitsch en maître d'œuvre. En version originale sous-titrée.

FRANCE 2

23.15 Marion ■
Un couple de bourgeois parisiens, sans enfant, se prend d'affection pour une adolescente (Coralie Tétard) qui vit dans le village où ils possèdent une maison de campagne. Pour la sortir de son milieu modeste, ils convainquent ses parents de la leur confier temporairement. Une observation fine du parasitage des différences de classes par les liens affectifs. Un film de Manuel Poirier.

VENDREDI 5 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Les Duos de la réussite. Invités : Thierry Roland ; Jean-Michel Larqué. **Forum Planète**
21.10 Imbert - Julliard. **LCI**
22.00 Les Sans-papiers. Invités : Christophe Caresche, Sekou Diabate, Ababacar Diop, Jean-Pierre Garson, Thierry Mariani, Emmanuel Terray. **Forum Planète**
23.00 Lorsque la littérature s'approprie le réel. Invités : Philippe Vilain, Marc Petit, Raphäel Sorin, éditeur ; Anne Carrière. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Famille, école : Les enfants adoptés à l'étranger. **La Cinquième**
15.15 Le Vrai Journal. OGM : pourquoi, en France, les plantes transgéniques sont-elles toujours classées « secret défense » ? Visite du président chinois en France. Procès Andréotti. Enquête sur les aides publiques destinées à financer l'installation de l'usine Smart à Sarreguemines. Invité : Pouria Amirchahi. **Canal +**
17.00 Les Lumières du music-hall. Colette Renard. Sacha Distel. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Patrice ; Corinne Cobson ; Pierre Bordage ; Dominique Rocheteau. **Canal +**
19.00 Tracks. Dream : Andreas Vollenweider. Tribal : Les analphabètes. Live : Busi Mhlongo. **Arte**
20.05 C'est la vie. Les métiers ont un sexe. **TSR**
20.50 Thalassa. Aux couleurs de la mer. En direct. **France 3**
21.00 Recto Verso. Avec Philippe Sollers. **Paris Première**
21.05 T'as pas une idée ? Avec Amélie Nothomb. **Canal Jimmy**
22.00 Faut pas rêver. Guinée : Les bas-fonds. France : Les murs de pêches. Angleterre : Les anges de Salisbury. Invitée : Cecilia Bartoli. **France 3**
23.05 Bouillon de culture. Mémoire des dieux, mémoire des hommes. Invités : Jean-Yves et Marc Tadié, Jean-Pierre Vernant, Jean Malaurie. **France 2**
23.15 Sans aucun doute. Ruinés par injustice. **TF 1**
1.00 Le Club. Yves Boisset. **Ciné Classics**

DOCUMENTAIRES

17.40 Les Authentiques. Il était une fois la truffe. **Odyssée**
18.15 Télé notre histoire. [1/2]. Marcel Bluwal. **Histoire**
18.20 Cinq colonnes à la une. **Planète**
18.35 Journal intime de chimpanzés. [6/6]. **TMC**
20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Valérie Wilson Wesley et Tamara Hayle. **Arte**
20.30 DMB 91 au cœur de l'armée Rouge. **Planète**
20.35 Naissance d'un tambour. **Muzzik**
20.45 Lieux mythiques. [5 et 6/10]. **Histoire**
21.00 Nomades. Sibérie, les derniers chamans. **Odyssée**
21.30 Aventures en Amazonie. [1/2]. **Planète**
21.35 Les Tambours de Tokyo. **Mezzo**
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [1/6]. La fièvre nationaliste (1987-1989). **Histoire**
21.50 L'Europe des pèlerinages. [10/11]. El Rocio. **Odyssée**
22.10 Grand format. Sur les rives de la Volga. **Arte**
22.45 La Renaissance. [3 et 4/6]. La liberté de l'esprit. **Histoire**
23.10 Partir sur la route des îles. Time Out in the Grenadines. **Odyssée**
23.30 Artrafic. [3/3]. Affaires en cours. **Planète**
0.30 Les Mystères du cerveau. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.25 Tennis. Open messieurs de Paris. Quarts de finale. **France 3**
15.30 et 18.00 Tennis. Open messieurs de Paris. Quarts de finale. **Eurosport**
20.30 Handball. Championnat de D 1 masculine (6e journée). Dunkerque - Chambéry. **Eurosport**

DANSE

20.45 Sergeant Early's Dream. Ballet. Chorégraphie de Christopher Bruce. Par la Rambert Dance Company. **Mezzo**

MUSIQUE

19.25 Concertos n° 1 et 2, de Haydn, par Rostropovitch. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. Mstislav Rostropovitch, violoncelle. **Mezzo**
20.59 Soirée Richard Bona. **Muzzik**
21.30 Joe Zawinul & the Zawinul Syndicate. Lors du festival Sons d'Hiver. **Muzzik**
22.45 Taÿfa et Gaelic Storm. Lors du Festival interceltique. **Mezzo**
23.15 Récital de gala à Covent Garden. Par l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Asher Fisch. Avec Placido Domingo, Leontina Vaduva, Lilian Watson, Angela Gheorghiu, Susan Graham, Veronica Villarroel... **Paris Première**
23.15 The Wall. Concert à Berlin, le 21 juillet 1990. Avec Pink Floyd ; Sinead O'Connor ; Bryan Adams ; Cyndi Lauper ; The Scorpions ; Thomas Dolby ; Joni Mitchell. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

18.15 Les Disparus de Saint-Agil. Jean-Louis Benoît. **TV 5**
19.05 Attends-moi. François Luciani. **Ciné Cinémas**
20.45 L'Homme de ma vie. Thomas Bohn. **Arte**
20.55 La Spirale. Miguel Courtois. ○. **M 6**
21.00 Le Dernier Missile. Hans Horn. ○. **Canal +**
21.05 L'Eléphant blanc. Gianfranco Albano [1 et 2/2]. **Festival**
23.00 Mes dix-sept ans. Philippe Faucon. ○. **Téva**

SÉRIES

17.20 Le Caméléon. **TSR**
18.25 Stargate SG-1. Les Nox. **M 6**
19.30 Clair de lune. La nuit du mort-vivant. **Série Club**
19.55 New York Undercover. Opération poubelle. **13ème RUE**
20.10 Une nounou d'enfer. La grande épreuve. **M 6**
20.15 Friends. Celui qui se souvient. **RTL 9**
20.20 Happy Days. Richie ira-t-il à Venise ? **Série Club**
20.45 Stargate SG-1. Les réfugiés. **Série Club**
20.50 Jesse. The Cheese Ship (v.o.). **Téva**
20.50 First Wave. Sujet 117. **13ème RUE**
20.55 P.J. Maternité. **France 2**
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'homme aux yeux violets. Attractions pour touristes. **Série Club**
21.55 Avocats et associés. Parole d'honneur. **France 2**
22.30 Super Jaimie. [1 et 2/2]. Bienvenue Jaimie (v.o.). **13ème RUE**
22.45 Players, les maîtres du jeu. Victimes de la mode. **M 6**
22.55 La Quatrième dimension. L'auto-stoppeur. Le dernier vol. **Série Club**
23.35 Total Security. Les joies du mariage. **M 6**
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Le chevalier de la mort. **M 6**
0.50 Seinfeld. La petite odeur (v.o.). ○. **Canal +**

FILMS

COLLECTION CHRISTOPHE L.

12.35 Thelma et Louise ■ ■
Ridley Scott. Avec Susan Sarandon, Gena Davis (Etats-Unis, 1991, 125 min) ○. **Cinéfaz**
14.05 Quand la ville dort ■ ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1950, N., 115 min) ○. **Cinétoile**
14.20 Mars Attacks ! ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1996, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
15.20 Accusée, levez-vous ■
Basil Dearden (GB, 1962, N., v.o., 90 min) ○. **Ciné Classics**
16.15 Robocop ■ ■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
19.30 Le Faucon maltais ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min) ○. **Cinétoile**
20.30 King Kong ■ ■ ■
Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) ○. **Ciné Classics**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Donnie Brasco ■ ■
Mike Newell. Avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen (EU, 1996, 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
21.00 Petits arrangements avec les morts ■ ■
Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
21.10 Le Grand Sommeil ■ ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 115 min) ○. **Cinétoile**
23.40 Un jour... le Nil ■ ■ ■
Youssef Chahine (Egypte - URSS, 1970, v.o., 105 min) ○. **Arte**
23.40 The Half-Naked Truth ■ ■
Gregory La Cava (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min) ○. **Ciné Classics**
0.30 Le Maître de musique ■ ■
Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.45 Possession ■ ■
Andrzej Zulawski (France - Allemagne, 1981, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
1.05 Le Tour du monde en 80 jours ■ ■
Michael Anderson (Etats-Unis, 1956, 125 min) ○. **Cinétoile**
2.45 Orange mécanique ■ ■ ■
Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 130 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
3.10 La Charge de la brigade légère ■ ■
Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1968, 125 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.40 et 19.00 **Etre heureux comme...**
14.45 Arabesque. ○.
15.40 Sydney Police. ○.
16.40 Sunset Beach. ○.
17.30 Melrose Place. ○.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire, Clic et net.
20.00 Journal, Rugby, Boom, Météo.
20.48 5 millions pour l'an 2000.
20.50 Trafic infos.
20.55 Les Années tubes.
23.15 Sans aucun doute. Ruinés par injustice.
1.05 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Derrick. ○.
15.00 Le Renard. ○.
16.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.50 **Un livre, des livres.**
17.45 Cap des Pins. ○.
18.15 Hartley, cœurs à vif. ○.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille. ○.
20.00 Journal, Image du jour, Météo, Point route.
20.55 P.J. Maternité. ○.
21.55 Avocats et associés. Parole d'honneur. ○.
22.55 Bouche à oreille.
23.05 Bouillon de culture. Mémoire des dieux, mémoire des hommes.
0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.25 Tennis. Open de Paris.
16.30 Keno.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.33 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Aux couleurs de la mer.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 Barracuda Film. Philippe Haïm. ♻.

CANAL +

15.15 Le Vrai Journal.
16.00 Attention bandits Film. Claude Lelouch. ○.
17.45 C'est ouvert le samedi.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Le Dernier Missile. Téléfilm. Hans Horn. ○.
22.40 Sept ans au Tibet. Film. Jean-Jacques Annaud. ○.
0.50 Seinfeld. ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Les enfants adoptés à l'étranger.
16.00 Vive la retraite !
16.30 Alf. ○.
16.55 Le Magazine ciné.
17.25 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Mammifères marins.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé.
20.45 L'Homme de ma vie. Téléfilm. Thomas Bohn. ○.
22.10 Grand format. Sur les rives de la Volga.
23.40 Un jour... le Nil ■ ■ ■ Film. Youssef Chahine (v.o.). ○.

M 6

15.20 La Belle et la Bête. ○.
16.10 et 1.20 **M comme musique.**
17.35 Les Bédés de M6 Kid.
18.25 Stargate SG-1. ○.
19.15 Unisexe.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Politiquement rock.
20.55 La Spirale. Téléfilm. Miguel Courtois. ○.
22.45 Players, les maîtres du jeu. ○.
23.35 Total Security. ○.
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. A l'occasion de l'exposition : Sigmund Freud, Culture et conflit. Vienne, entre nostalgie et modernité.
20.30 Black & Blue. Invité : Gilles Anquetil.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 A l'affiche. Concert donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski. Œuvres de Ravel, Bartok, Jolivet.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. Le trio de Kenny Werner.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Suite pour orchestre* n° 1 BWV 1066, de Bach, par l'Orchestra of the Age of Enlightenment, dir. Frans Brüggen.
20.40 Quatuor Takács. Œuvres de Haydn, Dvorák, Wolf, Schubert, Dohnanyi.
22.40 Zarzuela : Viento es la Dicha de Amor. Opéra de J. de Nebra. Par la Capilla Peñaflorida et l'Ensemble baroque de Limoges, dir. Christophe Coin, Maite Arruabarrena (Zefiro).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 3

20.50 Thalassa
Georges Pernoud fait escale, ce soir, au Musée d'Orsay, où a lieu, du 6 novembre au 16 janvier 2000, l'exposition « Aux couleurs de la mer », en association avec le magazine de France 3. Sur le thème de la mer, elle réunit quelques-unes des plus belles œuvres impressionnistes de Courbet, Manet ou Cézanne. Ces tableaux nous emmènent à Etretat, Trouville ou Belle-Île.

HISTOIRE

21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne
La chaîne du câble et du satellite rediffuse chaque vendredi pendant six semaines la remarquable série documentaire dirigée par Brian Lapping. Un an d'enquête, quinze équipes de télévision mobilisées, des témoignages inédits et l'intervention de spécialistes. *La Fièvre nationaliste*, premier volet, programmé aujourd'hui, s'intéresse à la période 1987-1989.

ARTE

23.40 Un jour... le Nil ■ ■ ■
C'est Nasser qui décida de détourner le cours du Nil en faisant construire le haut barrage d'Assouan. De gigantesques travaux furent accomplis avec l'aide des Soviétiques. L'inauguration eut lieu le 15 mai 1964. Ce film de Youssef Chahine, coproduction entre l'Egypte et l'Union soviétique, commande officielle, devait célébrer l'événement. Il fut interdit par la censure à sa sortie. En v.o.

LeMonde Job: WMQ0511--0036-0 WAS LMQ0511-36 Op.: XX Rev.: 04-11-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:04,11, Base : LMQPAG 20Fap:100 N°:0453 Lcp:700 CMYK

Le Monde

VENDREDI 5 NOVEMBRE 1999

Ni beef, ni black !

par Pierre Georges

ET DONC, pour suivre l'exquis feuilleton judiciaire du temps, le pilier Franck Tournaire, soupçonné vaguement de morsure d'oreille en lieu public sur adversaire au sol et sans défense, a été promptement et bien jugé par la plus autre instance du rugby. Il a bénéficié pleinement de la présomption d'innocence, phénomène inouï qui montre qu'il existe encore, de par le vaste monde, une justice humanisée. L'affaire se jugea à huis clos. Ce qui n'autorise pas vraiment à en faire un compte-rendu fidèle. Mais n'interdit en rien le conte rendu.

Avant que de comparaître devant ses juges, Franck Tournaire avait dû se soumettre à deux obligations. La première, de fond, consista, devant ses supérieurs hiérarchiques français, à jurer ses grands dieux et sur *« ce qu'il avait de plus cher »* que jamais, au grand jamais, il n'avait mordu ce grand pendard de All Black pour lequel il n'avait d'ailleurs qu'estime et considération. Le serment était d'importance, qui fit qu'on le crut. Et il est bon parfois que les avocats soient convaincus de l'innocence de leur client. Cela aide à l'éloquence et au sentiment gratifiant de défendre une juste cause.

Seconde obligation, de forme, celle-là, Franck Tournaire dut se raser de près. Se coiffer enfant sage. Endosser son magnifique costume XXL de premier communiant. Bref, tout faire pour offrir la meilleure impression sur ses juges. Comportement élémentaire du justiciable, tant l'habit déjà fait la moitié de l'innocence. On imagine plus facilement le mordeur chez un pilier en tenue de combat et à la mine farouche que chez un brave garçon jovial et parfumé. Elémentaire.

Puis vint l'audience, qui dura fort longtemps, autant qu'un match, et ne fut point simple formalité. Que s'y passa-t-il ? On suppose que le bon Tournaire, dûment chapitré, fit serment encore et encore de sa totale vertu. Qu'il parsema à tout hasard ses déclarations de quelques émouvants *« Votre Grâce »*. Que les sages, ses juges, qui n'étaient pas des juges d'ailleurs, mais les féroces commissaires aux affaires disciplinaires, se passèrent et repassèrent les images du match. Qu'ils convinrent qu'il avait vraiment été très bon, ce match, mais que telle n'était pas la question. Qu'ils admirent que rien, dans ces images, ne prouvait que le suspect ait mordu. Comme rien ne prouvait qu'il ne l'ait pas fait. Ou tenté de le faire. Et, enfin, que nul témoin de l'accusation n'était venu présenter le reliquat de corps du délit.

Et c'est ici que l'affaire devient admirable. Deux hommes, deux arbitres du match, l'Ecossais Jim Fleming et le juge de touche, l'Anglais Brian Campsall, s'en vinrent déposer. Et ils le firent, nonobstant toute considération mesquine hors sujet, en faveur du prévenu en affirmant qu'ils ne l'avaient vu manger *« ni beef, ni black »*. Franck Tournaire qui, sage précaution, n'avait point démissionné du XV de France, était blanchi. Et l'affaire de l'oreille terminée.

A propos, nous vient à l'esprit une furieuse envie de tirer, sinon de mordre, les oreilles des programmateurs TV. A l'heure de ces lignes, ce jeudi, la retransmission du match All Blacks-Afrique du Sud, n'est pas prévue, sauf sur Canal vert ! Canal +, chaîne-mère, qui ne répugne pas à infliger le plus nanard des matches de football, a choisi de diffuser l'admirable *Titanic*. Peut-on faire remarquer ici que l'on connaît déjà la fin du film ?

Un nouveau massacre relance le débat sur le contrôle des armes à feu aux Etats-Unis

Deux personnes sont mortes et deux autres ont été grièvement blessées dans la tuerie de Seattle

NEW YORK
de notre correspondante

Après la rubrique *« massacres à l'école »*, passablement fournie ces derniers mois, les médias américains ont ouvert la rubrique *« massacres au travail »*, alimentée cette semaine par deux drames terriblement similaires, malgré les milliers de kilomètres qui les séparent. Vingt-quatre heures après le meurtre, mardi 2 novembre à Honolulu, de sept personnes dans un entrepôt de l'entreprise Xerox par un employé qui avait vidé son chargeur sur ses collègues, un inconnu a tué deux hommes et en a blessé deux autres à l'aide d'un semi-automatique 9 mm dans le bureau d'un chantier naval de Seattle.

L'homme, activement recherché par la police depuis lors, n'était pas connu de ses victimes et n'a fourni aucune explication à son geste. *« Il est entré et il a commencé à tirer, c'est tout ce que nous savons »*, a déclaré la porte-parole de la police de Seattle, sur la côte ouest des Etats-Unis, Pam McKammon. Agé d'une trentaine d'années, blanc, mal rasé et mal habillé sous une veste de treillis, l'agresseur a aussitôt pris la fuite à pied, entraînant mercredi matin, à travers le chantier naval et les quartiers résidentiels environnants, une chasse à l'homme qui s'est poursuivie dans la nuit.

Le chef de la police de Seattle, Norm Stamper, a mis en garde les habitants du quartier rentrant chez eux à l'issue de leur journée de travail et leur a demandé de *« prendre des précautions supplémentaires »*. *« Il est possible qu'il pénètre dans un appartement ou une maison et peut-être est-il en train de nous regarder à la télévision »*, a-t-il déclaré. *« Nous n'avons pas d'indications selon lesquelles il aurait quitté le secteur,*a ajouté le chef de la police. *Nous présumons qu'il est toujours à pied et coincé dans ce quartier. »*

Dans les vingt écoles les plus proches, les enseignants ont reçu l'ordre de ne laisser sortir aucun enfant jusqu'à ce qu'une armada d'autobus scolaires, réquisitionnés dans toute la ville, vînt les recueillir pour éviter qu'un seul d'entre eux ne rentrât à pied chez lui.

La veille, le meurtrier d'Honolulu avait fini par se rendre aux policiers après leur avoir tenu tête pendant cinq heures. Agé de quarante ans, célibataire, il vivait avec son père, son frère, ses 17 fusils et ses poissons rouges dans une rue dont le nom n'a échappé à personne : Easy Street, dans un quartier nommé Paradise.

Il travaillait depuis quinze ans comme technicien chez Xerox où son emploi n'était pas menacé, en dépit d'un incident au cours duquel il avait endommagé un ascenseur en 1993. Hawaï est un des Etats aux lois les plus restrictives sur les armes à feu et la criminalité violente y est particulièrement faible.

« NOUS NE COMPRENONS PAS »

En dépit du nombre inférieur de victimes, l'incident de Seattle a eu plus de retentissement que celui d'Honolulu, à cause de l'effet de répétition, de *« déjà vu »*, comme disent les Américains en utilisant l'expression française. *« Sommes-nous en sécurité sur les lieux de travail ? »* ont demandé les présentateurs des journaux télévisés, oubliant peut-être que, il y a six mois, après le massacre du lycée de Littleton, dans le Colorado, ils posaient la même question sur les écoles.

Paradoxalement, la criminalité est en chute constante aux Etats-Unis depuis sept ans et le nombre d'homicides n'a jamais été aussi faible depuis trente-deux ans ; mais personne n'a encore pu expliquer pourquoi des adolescents ou des employés contrariés éprouvent subitement le besoin de tuer autour d'eux.

Le président Clinton n'a pas non plus l'explication, mais, tout en présentant ses condoléances aux familles des victimes mercredi, il a lancer un nouvel appel à l'adoption de mesures de contrôle des armes à feu : *« Nous devons faire mieux*, s'est écrié M. Clinton. *Nous devons admettre que nous avons accepté de tolérer un niveau de violence bien plus élevé que nous ne le devrions. Je ne crois pas que nous comprenions vraiment à quel point les Etats-Unis sont plus violents que d'autres pays. »*

Sylvie Kauffmann

Reprise du travail à l'usine Renault de Flins

LA GRÈVE suivie pendant quatre jours par 10 % des salariés de l'usine Renault de Flins (Yvelines) a pris fin jeudi 4 novembre. Le mouvement a ralenti de 50 % la production quotidienne des 1 800 Twingo et Clio fabriquées sur le site. Les grévistes réclamaient une avance sur leur intéressement aux bénéfices du groupe. Ils craignent que la prise de participation dans le constructeur automobile japonais Nissan, déficitaire et fortement endetté, pèse sur le montant de cette prime. En 1998, les salariés avaient touché 905 francs d'intéressement par tranche de 1 000 francs de salaire mensuel brut. Un salarié gagnant 10 000 francs brut par mois touchait donc une prime de 9 050 francs. Selon la CFDT, le montant de cette prime pourrait chuter de 40 % cette année.

Craignant que le conflit s'étende, la direction a accordé une avance de 1 000 francs sur la prime locale d'intéressement, basée sur les résultats de l'usine. Les syndicats ont aussi obtenu des garanties sur les évolutions de carrière des jeunes embauchés et la tenue de réunions paritaires sur les conditions de travail.

La CFDT a appelé, jeudi 4, à des arrêts de travail d'une heure par équipe à Cléon (avec la CGT) et à Douai (avec FO), toujours sur le thème du paiement d'une avance de 3 600 francs sur la prime d'intéressement.

Laura Flessel championne du monde d'épée

LA FRANÇAISE Laura Flessel a remporté, mercredi 3 novembre à Séoul, le titre de championne du monde à l'épée, battant en finale la Suissesse Diana Romagnoli (15-10). L'épéiste du Racing Club de France gagne, à vingt-huit ans, la cinquième médaille d'or de sa carrière, après avoir été double championne olympique (en individuel et par équipe) à Atlanta, en 1996, et double championne du monde à La Chaux-de-Fonds (Suisse) en 1998. *« Depuis les Jeux, elle a surtout progressé mentalement et dans la gestion de la compétition »*, a indiqué l'entraîneur national Bernard Lataste. La Guadeloupéenne tentera un troisième doublé historique, samedi 6 novembre, lors de l'épreuve par équipe.

A l'épée masculine, Hughes Obry, champion sortant, et Rémy Delhomme, tenant du titre européen, sont tombés dès le premier tour. Le chevronné Eric Srecki (quintuple médaille d'or aux JO et championnats du monde) a chuté au deuxième tour.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : l'Italien Marco Pantani a été entendu, mercredi 3 novembre,** pendant près de trois heures par la brigade antistupéfiants de Florence. Le double vainqueur du Tour d'Italie et du Tour de France 1998, exclu du dernier Giro pour un hématocrite supérieur aux normes, a été entendu comme témoin dans le cadre d'une enquête sur le dopage menée par le procureur Guido Soprani.

■ **TENNIS : l'Américain Pete Sampras**, souffrant du dos, a annoncé, mercredi 3 novembre, son retrait de l'Open de Paris. *« Je vais rentrer à la maison, prendre quatre ou cinq jours de repos et voir comment la blessure va évoluer »*, a-t-il déclaré. Outre l'Américain, huit autres têtes de série ont disparu, mercredi, de la compétition : Evgueni Kafelnikov, Todd Martin, Greg Rusedski, Richard Krajicek, Marcelo Rios, Alex Corretja, Carlos Moya et Karol Kucera.

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 novembre 1999 : 490 641 exemplaires. 1 – 3

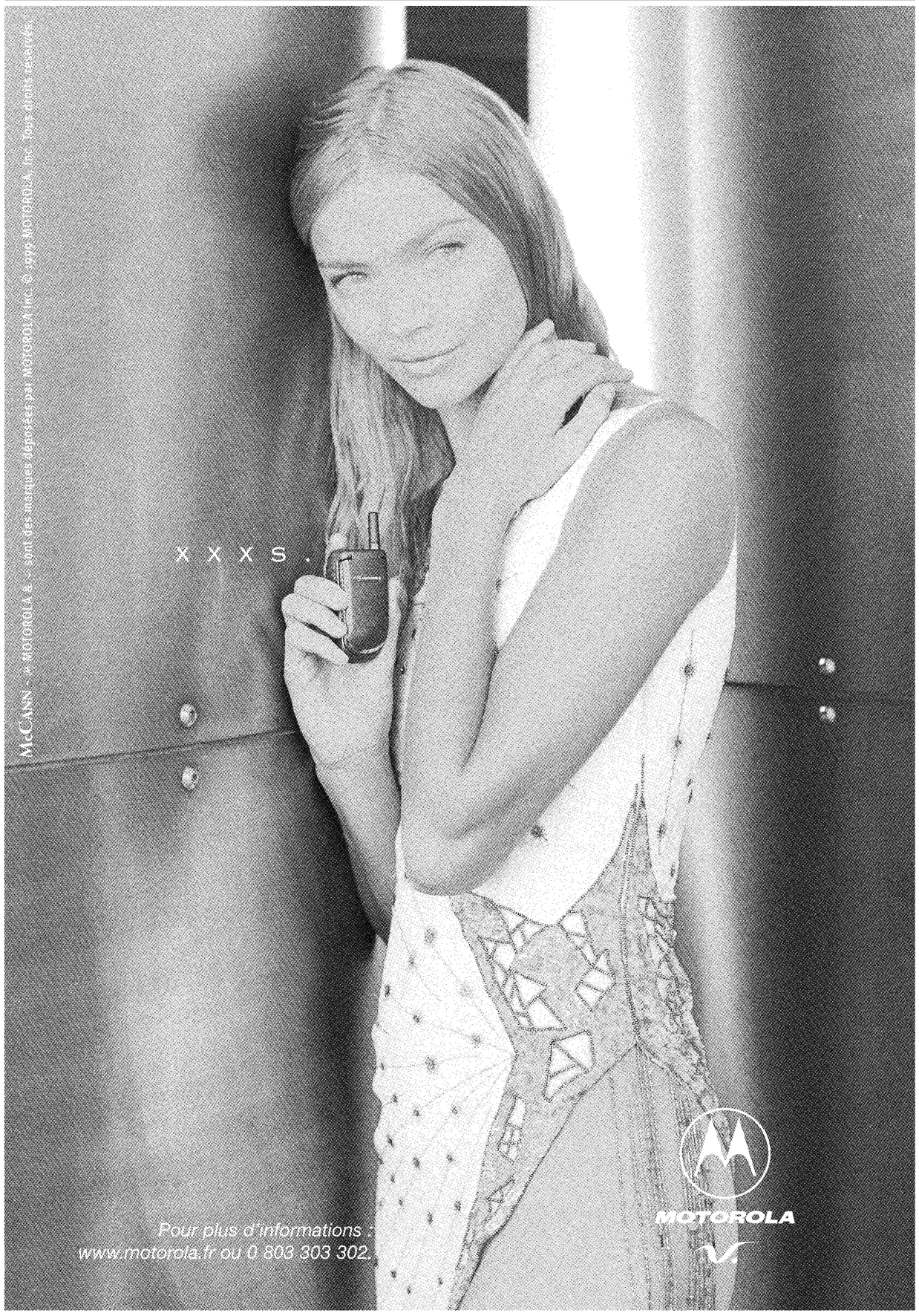

LeMonde Job: WOC1199--0001-0 WAS POC1199-1 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0074 Lcp:700 CMYK

Le Monde

DES LIVRES DE POCHE

VENDREDI 5 NOVEMBRE 1999

L'IMPOSSIBLE BENJAMIN PÉRET
Hommage rendu au poète, révolutionnaire optimiste, par Guy Prévan, Dominique Rabourdin et Richard Walter **p. III**

LES MASQUES ET LES HORLOGES
Norbert Elias réfléchit sur l'expérience et la mesure du temps **p. IX**

SÉLECTION
La liste des « poches » parus en octobre **p. XII à XV**

SUPPLÉMENT AU MONDE DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 1999. N° 17037 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-MARIE COLOMBANI - IMPRIMERIE LE MONDE

LeMonde Job: WOC1199--0002-0 WAS POC1199-2 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0075 Lcp:700 CMYK

sommaire

● **LITTÉRATURES**
Péret Benjamin, révolutionnaire permanent
de Guy Prévan (p. III)
Trois cerises et une sardine
présentation de Dominique Rabourdin et Richard Walter (p. III)

Hermann Hesse. Romans et nouvelles
Tous les romans en un seul volume (p. IV)
Le Gardien du verger
de Cormac McCarthy (p. IV)
« Est-il vivant ou est-il mort ? » et autres nouvelles
de Mark Twain (p. IV)

La Part belle
de Dominique Sigaud (p. V)
Hommes en guerre
d'Andreas Latzko (p. V)
Comment la mélancolie est arrivée à Mogador, ou le septième songe de Hassan
d'Alberto Ruy-Sánchez (p. V)
Livraisons (p. VIII)

● **ROMANS POLICIERS**
Harjunpaa et les lois de l'amour
de Matti Yrjana Joensuu (p. VI)
Vaines recherches
d'Hugues Pagan (p. VI)
Livraisons (p. VI)

● **SCIENCE-FICTION**
Le Temps des genévriers
de Kate Wilhelm (p. VII)
La Route des rêves
de Tad Williams (p. VII)
Livraisons (p. VII)

● **JEUNESSE**
Livraisons (p. VIII)

● **ESSAIS**
Du temps
de Norbert Elias (p. IX)
Ecrits politiques
de Jürgen Habermas (p. X)
Pensées
de Georg C. Lichtenberg (p. X)
La Première Géographie de l'Occident
d' Idrîsî (p. X)
La Guerre des langues et les politiques linguistiques
de Louis-Jean Calvet (p. XI)
Byron
de Giuseppe Tomasi Di Lampedusa (p. XI)
Triomphe de Dionysos. Anthologie de l'ivresse
Textes rassemblés par Sébastien Lapaque et Jérôme Leroy (p. XI)
Livraisons (p. VIII)

●
SÉLECTION
La liste des livres de poche parus au mois d'octobre (p. XII à XV)

Livres en fête

Folio Junior lance douze titres pour en finir avec le millénaire

En 1977, Folio lance « Folio junior », la première collection de livres en format de poche destinée aux 10/14 ans ; fin 1999, la collection en est à son millième titre, 350 auteurs au catalogue, 72 millions d'exemplaires vendus. Mille titres pour l'an 2000, cela sonne bien. Ils ne sont pas tous disponibles, mais parents et enfants disposent en permanence d'un choix de plus de six cents ouvrages. Comme tout se fête, Gallimard Jeunesse lance douze titres pour en finir avec un millénaire et aborder l'autre, avec des auteurs très différents, de façon « *dosée et délibérée* », dit Christine Baker – qui veille sur les collections jeunesse de Gallimard –, pour bien marquer l'éclectisme de Folio junior.

Le n° 1000, le plus emblématique, c'est *Zazie dans le métro*, de Raymond Queneau, illustré par Roger Blachon. Que, par ailleurs, « La bibliothèque Gallimard » publie *Les Fleurs bleues*, du même sieur Queneau, avec une mention qui dit curieusement *« En 2000, Zazie passe le bac »*, est sans doute le fruit d'une sorte de mauvaise coordination, d'autant qu'on ne voit pas bien ce que Zazie a à voir avec *Les Fleurs bleues*... même si c'est au programme du bac.

Si le film de Louis Malle a quelque peu vieilli, le roman, lui, garde tout son charme, mais ce n'est pas du tout un livre pour enfants, c'est un roman pour tout le monde, donc qu'on le relise et qu'on s'en délecte, on le prêtera à la jeune classe si elle mérite. Il en va un peu de même du texte de Le Clézio, intitulé *Pawana*, destiné à l'origine au metteur en scène Georges Lavaudant pour le théâtre : si vous connaissez des adultes qui aiment les livres illustrés, voilà un cadeau de Noël tout trouvé. Et comme les enfants ne sont plus ce qu'ils étaient, ils prendront patience en lisant *L'Esprit du tigre* de Melvin Burgess, dont le premier livre, *Junk*, a été un best-seller, âpre et bouleversant (et dont on trouvera, toujours chez Gallimard mais dans la collection « Frontières », un autre texte, *La Déroute*), ou en découvrant le premier épisode de *Dément*, un roman-feuilleton qui en comportera six, et surtout en se jetant sur *Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban*, dont le succès mondial est un des phénomènes de la littérature de jeunesse mais qui vient d'être interdit en Caroline du Sud (Etats-Unis) parce qu'il perpétue des images diaboliques...

Or, s'il est bien question, dans les trois premiers volumes de la saga des Harry Potter, d'un certain Voldemort – qui ne doit pas être nommé et qu'on ne désigne que par la périphrase « Tu-sais-qui » –, c'est une figure bien plus proche du Sauron du *Seigneur des anneaux* que du Lucifer de la Bible, un personnage de fiction qui incarne le dévoiement de la magie vers sa branche noire plutôt qu'un corrupteur d'âmes. Et c'est oublier surtout l'humour, qui fait bon ménage ici avec le frisson, le mythe et le fantastique, témoin la manière dont Harry se venge d'une tante odieuse comme il n'est pas permis. Dans ce troisième opus – qui est la chronique de la troisième année d'études de Harry Potter à Poudlard, le collège des sorciers, comme les deux précédents étaient respectivement celles de la première et de la deuxième années (les quatre volumes suivants traiteront des quatre années restantes avant l'obtention du diplôme) –, Joanne K. Rowling réussit le tour de force de se renouveler tout en utilisant le même canevas, les mêmes personnages, le même univers parallèle et cependant connecté au nôtre, alors que son héros se mesure à la traîtrise et répare deux erreurs judiciaires. Plutôt que du diable, n'est-ce point de Harry Potter lui-même que se défient les censeurs américains ? Sa popularité ne se mesure pas seulement aux 13 millions d'exemplaires vendus à travers le monde en deux-trois ans. Il y a plus révélateur : la cicatrice en forme d'éclair que les enfants se collent sur le front en hommage à leur nouvelle idole...

J. Ba. et M. Si.

Edifices biographiques

Trois vies : Sartre, Camus et Proust

Que demande-t-on à la biographie d'un écrivain ? D'être sûre, complète, nouvelle, synthétique, intelligente... Et puis aussi, bien écrite et composée, agréable à lire, ne négligeant ni l'époque ni le milieu... Et puis encore de présenter des vues sur les origines, la genèse et la formation du sujet considéré, de trouver enfin un juste équilibre entre la vie et l'œuvre. Contrat difficile à remplir, du moins en toutes ses clauses. Mais il est une pierre d'angle sans laquelle l'édifice biographique n'est qu'une construction artificielle : la prise de conscience du rapport forcément singulier que l'auteur entretient avec son sujet. Conscience d'où naîtra un point de vue en même temps qu'une méthode. Celle-ci n'aura ainsi aucun besoin d'être définie a priori, ou de se positionner dans les limites d'un savoir approximatif, comme la psychologie ou la sociologie.

Des trois importantes biographies parues chez Gallimard et reprises dans la collection « Folio », celle de Sartre par Annie Cohen-Solal est la plus ancienne – 1985, cinq ans après la mort de l'auteur des *Mots* (1). Les deux autres, celle de Camus par Olivier Todd (2) et le *Proust* de Jean-Yves Tadié (3) ont paru en 1996. Dans sa préface à ce qui reste la première biographie de Sartre, Annie Cohen-Solal notait que le peu de recul temporel exposait le livre *« à toutes les tempêtes et à tous les vents contraires »*.

De fait, au contraire de l'exercice inaugural d'Annie Cohen-Solal, la biographie de Jean-Yves Tadié vient se placer dans la lignée des nombreuses « vies » racontées de l'auteur de la *Recherche,* qui avait lui-même choisi d'élever sa propre matière biographique au rang de l'art. Tadié pose d'emblée la question, pour définir son projet : *« Pourquoi une nouvelle biographie de Proust ? »* Ici, c'est la comparaison et le degré de nouveauté qui décideront d'abord de la qualité du travail. En l'espèce, l'étude récente des manuscrits justifiait cette approche. *« En 1978, le pionnier Herbert Lottman s'intéressa à Camus en tant qu'homme. J'ai tenté de le cerner sans oublier qu'il fut d'abord écrivain »*, écrit Olivier Todd en tête de son Camus, dans ces phrases qui sont à la fois un hommage, un discret reproche et une déclaration d'intention. Le livre parie donc sur une synthèse et un équilibre – et accessoirement sur l'appui d'une documentation inédite.

Mais quelles que soient les questions qu'elles soulèvent, ces trois biographies ont en commun de présenter leur sujet de la manière la plus fiable possible, avec les partis pris qui s'imposent.

Patrick Kéchichian

(1) *Sartre, 1905-1980,* d'Annie Cohen-Solal, avec une postface inédite (Folio-Essais, n° 353, 976 p. 73 F [11,12 €]).

(2) *Albert Camus, une vie,* d'Olivier Todd (Folio, n° 3263, 1 188 p., 65 F [9,91 €]).

(3) *Marcel Proust,* de Jean-Yves Tadié (Folio, deux volumes, n°s 3213 et 3214, 885 p. et 576 p., 45 F [6,86 €] chacun).

en bref

● **Esprit.** Les éditions Actes Sud lancent « Le Souffle de l'esprit », une collection dirigée par Christian Dumais-Lvowski. Cette collection se veut *« le reflet de l'ouverture des uns aux autres, à travers la prière et la réflexion, et des divers mouvements spirituels de notre temps »*. A raison de six titres par an – vendus entre 29 F (4,42 €) et 39 F (5,94 €) chacun –, les trois premiers ouvrages sont : *Paroles*, de l'abbé Pierre, *Exercices du matin*, d'Henry Bauchau, et *Zen : l'éveil au quotidien*, de Roland Yuno Rech.

● **Premier prix des lecteurs Femina Hebdo - Le Livre de poche.** *Femina Hebdo* – publication du groupe Hachette Filipacchi Médias – et Le Livre de poche – filiale d'Hachette Livre – se sont associés pour créer un prix des lecteurs. Il a été attribué par un jury présidé par Bernard Werber, à Christian Signol pour *La Lumière des collines.*

● **Nouvelle collection en Espagne.** Sous le titre « Nueva Narrativa », une collection de livres de poche vendus 750 pesetas (29,57 F [4,51 €]) va rassembler pendant deux ans, à raison d'un titre par semaine, les livres les plus vendus pendant les années 90 : de *Tous les noms,* du Prix Nobel de littérature José Saramago, au *Journal de Bridget Jones,* d'Helen Fielding, en passant par *Demain dans la bataille pense à moi,* de Javier Marías, ou *Pleine Lune,* d'Antonio Muñoz Molina.

● **Le prochain « Monde des livres de poche » paraîtra avec « Le Monde des livres » daté du vendredi 10 décembre.**

LeMonde Job: WOC1199--0003-0 WAS POC1199-3 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0076 Lcp:700 CMYK

L'impossible Benjamin Péret

PÉRET BENJAMIN, RÉVOLUTIONNAIRE PERMANENT
de Guy Prévan.
Ed. Syllepse, « Les Archipels du surréalisme »,
92 p., 50 F (7,62 €).

TROIS CERISES ET UNE SARDINE
suivi d'autres poèmes
de Benjamin Péret,
présentation de Dominique Rabourdin et Richard Walter.
Ed. Syllepse, « Les Archipels du surréalisme »,
92 p., 50 F (7,62 €).

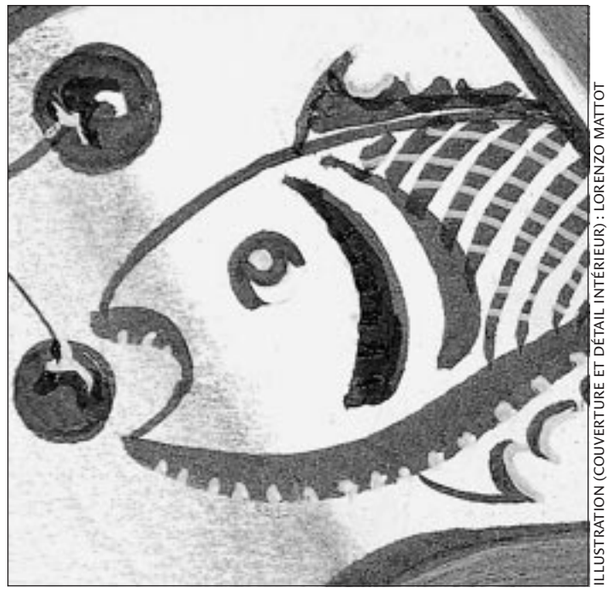

ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTOTI

Les tribulations d'un poète, révolutionnaire optimiste, revues et corrigées par Guy Prévan, Dominique Rabourdin et Richard Walter. Hommage truculent

On ne peut séparer, chez lui, le poète du militant révolutionnaire », notait Jean-Louis Bédouin mais – et il convient de le souligner – jamais il ne confondit les rôles et c'est peu dire que Benjamin Péret (1899-1959) méprisa au plus haut point la poésie de circonstance, fût-elle au service de la Résistance, et dans *Le Déshonneur des poètes*, publié à Mexico en 1945, il écrivait : *« Les ennemis de la poésie ont eu de tout temps l'obsession de la soumettre à leurs fins immédiates, de l'écraser sous leur dieu, ou, maintenant, de l'enchaîner au ban de la nouvelle divinité brune ou « rouge » – rouge-brun de sang séché. »*

Poète (1), ancien militant trotskiste, auteur d'une savoureuse *Confession d'Aragon* (2), maître d'œuvre du tome V des *Œuvres complètes* de Péret (3) rassemblant les *« textes politiques »*, Guy Prévan nous donne à lire ici un essai documenté, enlevé, subtil, polémique à l'occasion, écrit en toute subjectivité mais de quelle manière ! Désormais, pour découvrir qui fut Péret – l'homme, le poète et le révolutionnaire –, une seule adresse, ce *Péret Benjamin, révolutionnaire permanent*, qui éclaire aussi, preuves à l'appui, la réponse – *« Ces deux mots d'ordre pour nous n'en font qu'un »*– que faisait André Breton à ceux qui cherchaient à opposer le *« transformer le monde »* de Marx au *« changer la vie »* de Rimbaud.

A la question *« Débuts de la vie ? »*, Péret répondit un jour : *« Guerre de 1914, ce qui a tout facilité ! »* Incorporé en 1917, il restera à jamais marqué par cette boucherie et il n'aura de cesse de vitupérer tous les patriotismes. Ainsi, lors du *« procès »* intenté par les dadaïstes à Barrès, le 13 mai 1921, en la salle des sociétés savantes à Paris, il sera témoin à charge et tiendra, en uniforme allemand, le rôle du « soldat inconnu ». Mais 1917, ce fut aussi octobre. L'onde de choc de la révolution russe ne pouvait que bouleverser cet ennemi de l'ordre établi. Péret, qui survit vaille que vaille en collaborant à des journaux, paiera cher ses engagements. Congédié du *Petit Parisien* en 1925 à la suite de la « Lettre de Claudel » et du manifeste des surréalistes contre la guerre du Maroc, il sera remercié de *L'Humanité* l'année suivante pour avoir refusé de se désolidariser de Breton, coupable d'avoir écrit dans *Légitime défense* que l'organe du PCF est *« un journal illisible »*.

Face au conflit qui oppose, à partir de la disparition de Lénine, en janvier 1924, Staline et ses sbires à l'opposition de gauche menée par Trotski, Péret ne mettra pas longtemps à choisir son camp. Dès la fin des années 20, sa ligne de vie est tracée. Il luttera contre le capitalisme et contre le stalinisme. *« La conscience nette. Et la rage au ventre »*, note Prévan, qui n'oublie jamais de souligner que l'activité militante n'anesthésia pas la créativité du poète. Péret est, sans conteste, celui qui bouleversa le plus le langage dans le groupe surréaliste. S'il n'hésite pas à utiliser dans ses poèmes l'invective ou l'injure, la beauté n'est jamais loin, cachée dans l'ombre de cet échorché-vif que Jean Schuster appelait joliment *« l'élu des mots »*.

Trois Cerises et une sardine rassemble, outre l'œuvre qui donne son titre à l'anthologie, des poèmes extraits de deux recueils de Péret, *De derrière les fagots* (1934) et *Je ne mange pas de ce pain-là* (1936). Dominique Rabourdin et Richard Walter ont eu l'heureuse idée de reproduire aussi quelques pages de *Benjamin, l'impossible* (4), volume qui réunissait des textes parus après la disparition du poète, le 18 septembre 1959 dont André Breton en 1950 disait dans son *Anthologie de l'humour noir : « J'en parle de trop près comme d'une lumière qui, jour par jour, trente ans durant, m'a embelli la vie. »*

Le 19 juillet 1936 commence, en Espagne, ce qui allait devenir la *« révolution trahie »*. Péret part le 2 août. Il combattra dans les rangs du POI. Le 11 août, il écrit à Breton : *« Si tu voyais Barcelone telle qu'elle est aujourd'hui, émaillée de barricades, décorée d'églises incendiées dont il ne reste plus que les quatre murs, tu serais comme moi, tu exulterais. »* Quelques semaines plus tard, il ne dissimule pas à son ami sa désillusion : *« Ici on retourne tout doucement à l'ordre bourgeois. Tout le monde s'avachit lentement. »* Lucide, trop lucide, Péret pressent le désastre à venir.

Incorrigible Benjamin ! Affecté en 1940 à l'état-major de la XIe région militaire à Nantes, il fait disparaître du fichier des suspects les noms de tous les trotskistes et leur substitue des patronymes de curés. Ce « jeu surréaliste » lui vaudra un séjour à la prison de Rennes. En décembre 1941, il arrive au Mexique, où il résidera jusqu'à la fin 1947. Quelles que soient les vissicitudes de son existence, Péret demeure, selon Guy Prévan, *« d'un optimisme révolutionnaire à l'épreuve des pires catastrophes »*.

Et il militera encore et toujours, particulièrement en Espagne pour aider son camarade Grandizo Munis, incarcéré. Péret saluera les émeutes qui secouent l'empire post-stalinien. De la Pologne en juin 1956, *« les ouvriers de Poznan se sont soulevés contre la tyrannie du parti russe »*, à l'octobre hongrois, *« Budapest n'est que le terme d'un voyage entrepris par Staline et les siens vers 1923 »*. La guerre d'Algérie et le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 seront les derniers combats de cet irréductible bretteur qui, jamais, ne désespéra de l'utopie.

Pierre Drachline

(1) Entre autres recueils : *Entre chien et loup*, Le Pont de l'Epée ; *Le Bestiaire galant*, Chambelland.
(2) Plasma, 1980.
(3) Association des amis de Benjamin Péret/Librairie José Corti, 1989.
(4) Association des amis de Benjamin Péret/Le Terrain vague, 1989.

e x t r a i t

Tête de gifle

Ah que les os sont maigres par temps de pluie
quand les pépinières de nez grecs
retentissent du cri strident des œufs rouges
qui parfois pleurent des larmes de biftecks
parfumés comme une bête de somme
quand les pommes demandent justice
et quand les lorgnons crèvent les yeux des ministres
de la troisième république
où les princes se cachent comme des pots ébréchés
dans des recoins d'armoires
avec les nouveau-nés de la bonne
qui ne veut pas être renvoyée
Ah que les os sont gras
quand les lampions de feutre
bâillent comme des haricots
quand les nombrils se font tailler la barbe
et les cheveux
chez le tondeur du quartier
qui n'a jamais vu de pareils caniches
si bien dressés à avaler le sucre
comme des aveugles au coin d'un quai
des bicyclettes dans un cimetière
ou des musiciens dans un égout

Extrait de « Trois Cerises et une sardine suivi d'autres poèmes », p. 20.

LeMonde Job: WOC1199--0004-0 WAS POC1199-4 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0077 Lcp:700 CMYK

Lecteur à charge

EST-IL VIVANT OU EST-IL MORT ? et autres nouvelles (IS HE LIVING OR IS HE DEAD ? and other short stories) de Mark Twain.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis), préfacé et annoté par Julie Pujos.
Gallimard, « Folio bilingue », 246 p., 50 F (7,62 €).

On nous dira ce que l'on voudra mais Mark Twain est surtout et avant tout l'auteur des *Aventures de Huckleburry Finn* et des *Aventures de Tom Sawyer* (GF-Flammarion, Folio Junior, Livre de poche...), ce qui l'a sans doute trop vite catalogué en auteur de livres pour enfants. Or, lui-même, en rédigeant ces romans inspirés de son adolescence, les destinait à un public adulte. Que l'on n'hésite donc pas, si on ne les a jamais lus, à se les procurer : il s'y montre plus proche de Dickens que d'Hector Malot.

De son vrai nom, Samuel Langhorne Clemens, il choisit son pseudonyme en fonction d'un vieux terme de navigation employé sur le Mississippi, où il fut un temps pilote. Né en 1835, mort en 1910, sa vie s'inscrit entre deux passages de la comète de Halley, ce qui l'avait conduit à se croire investi d'un destin mystérieux et surnaturel. Journaliste, voyageur, aventurier, il a écrit des centaines de nouvelles, dont celles traduites ici et qui montrent un goût immodéré pour le macabre, l'absurdité, le grotesque. Son talent de conteur le conduit souvent à employer un style très particulier, destiné à susciter chez le lecteur – traité comme l'auditeur d'une histoire – l'attente de la chute. Il aime *« faire authentique »*, prendre son public à partie, donner des précisions irréfutables, présenter le narrateur comme un témoin. Il faut rendre hommage à la traductrice car il n'est jamais simple de devoir « coller » à la langue originale pour permettre aux lecteurs de faire une lecture en vis-à-vis et profiter ainsi de la saveur du texte.

M. Si.

Tout Hesse dans ses romans

Une œuvre entière hantée par l'accomplissement de soi

HERMANN HESSE. ROMANS ET NOUVELLES
Traduit de l'allemand par E. Beaujon, J. du Cheyron de Beaumont, J. Delage, F. Delmas, P. Hofer-Bury, L. Jumel, J. Lambert, J. Martin, J. Pary, D. Riboni et B. Burn.
Le Livre de poche, coll. « La pochothèque », 1 874 p., 165 F (25,15 €).

Une chose est sûre : ça ne tient pas dans la poche. Tous les romans de Hermann Hesse en un seul volume ! Mais pourquoi pas ? Il est certainement l'auteur allemand « classique » le plus apprécié en dehors des frontières de l'espace linguistique germanique, loin devant Thomas Mann, qui est même en train de se faire distancer par son fils Klaus Mann, lequel a longtemps souffert de l'ombre de son père. Est-ce à dire que Hesse est plus actuel ? Sans aucun doute. Moins par son écriture que par ses préoccupations, qui recouvrent en partie celles de la génération présente. S'il y avait une filiation à faire, Thomas Mann serait du côté de Goethe et de la grande bourgeoisie négociante. Hesse, au contraire, est dans la lignée de Schiller, un autre Souabe d'ascendance relativement modeste, tous deux ont reçu une rigoureuse éducation piétiste (protestante), tous deux se sont révoltés contre leur milieu d'origine et ce qui leur semblait être une intolérable répression de leur moi.

A quinze ans, le jeune Hermann Hesse fuit l'institut où il devait poursuivre ses études, rompt avec ses parents et s'engage comme commis dans une librairie. C'est là qu'il acquiert sa formation d'autodidacte, lit Heine, découvre Tolstoï et Dostoïevski. Dans un élan romantique, il tourne aussi le dos à la société de son temps, à l'Allemagne impériale de Guillaume II et décide d'être écrivain. Son premier roman, publié en 1904, est un succès : *Peter Camenzind.* Dans un mélange de rousseauisme et de nietzschéisme, le personnage principal exprime son mépris pour la ville et ses valeurs frelatées. Deux ans plus tard, il publie *L'Ornière,* où il évoque les moments difficiles de son adolescence. Nouveau succès. Est-ce la peur de s'enliser dans le conformisme ? Toujours est-il que, en 1911, il entreprend un voyage en Inde, renouant d'une certaine façon avec le monde de ses parents et de ses grands-parents, longtemps prédicateurs et missionnaires dans ces terres lointaines. Ce voyage est un tournant. A son retour, en proie à un sentiment de solitude de plus en plus grand (perceptible dans *Rosshalde*) guetté par la dépression, incertain sur sa vocation, il tente une thérapie toute nouvelle : la psychanalyse. Le médecin auquel il se confie est un disciple de Jung. Cette théorie lui ouvre *« la perspective d'une réintégration de l'homme dans le cosmos... vers une sorte de mysticisme naturaliste qui dépasse le dogmatisme dans lequel il a été élevé »*, note Jean-Louis Bandet dans sa préface.

La première guerre mondiale ne fait qu'accentuer son dégoût pour une civilisation qui a failli à tous ses devoirs et a fauché la génération expressionniste. Dès lors, il met toute son énergie dans le développement du moi, valeur refuge et salvatrice. C'est certainement en grande partie à cause de cette affirmation répétée qu'il ne cesse de séduire la jeunesse à partir des années 1970, après une longue période d'oubli. *Demian,* l'un de ses plus beaux romans, marque cette quête d'une vérité personnelle et infrangible. Mais c'est *Siddharta* (1922) qui fait de lui un véritable maître à penser pour toute une génération ébranlée par le premier conflit mondial. Bien que le syncrétisme qu'il opère entre l'Orient et l'Occident soit assez flou, il a de quoi séduire face à l'effondrement des valeurs intellectuelles et spirituelles en Europe. Après l'âpre *Loup des steppes* où l'homme est confronté à toutes les possibilités de son moi dans un fantastique jeu de miroirs, *Narcisse et Goldmund* (1930) marque un apaisement et installe la réflexion dans un Moyen Age imaginaire. Narcisse incarne le penseur réservé et ascétique. Son ami, le sculpteur Goldmund, est plus intuitif, plus jouisseur, plus fragile aussi. Si les deux amis ne sont finalement que deux aspects d'un même personnage qu'il s'agit de réconcilier en soi-même, ils sont pourtant loin d'être des allégories ; ce sont des individus complexes qui s'envient, s'attirent, se repoussent et laissent finalement ce roman ouvert. L'individu a toujours été sa préoccupation première, *« jamais l'Etat, la société ou l'Eglise »*.

Pierre Deshusses

Des bruits et des hommes

Cormac McCarthy fait se rencontrer des personnages à la dérive et à contretemps

LE GARDIEN DU VERGER
(The Orchard Keeper)
de Cormac McCarthy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Hirsch et Patricia Schaeffer.
Seuil, « Points », 284 p., 39 F ((5,95 €).
(Première édition : Editions de l'Olivier/ Seuil, 1996)

C'est à quelques miles à l'est de Knoxville, Tennessee, que Cormac McCarthy a situé le décor de son premier roman qui débute en 1934, un an après sa naissance : autour d'une petite localité, Red Branch, nichée dans une vallée cernée de montagnes et balafrée par une rivière tumultueuse, où végètent *« des gens émaciés,... avec une expression qui n'était ni d'espoir, ni de stupeur, ni de désespoir »*.

C'est là que vivent trois curieux personnages, montrés par touches successives, allant et revenant au gré des paragraphes. Leurs chemins ne cessent de se croiser, mais à contretemps. Les pages défilant, on se demande quand le narrateur, traquant ses créatures comme un chasseur à l'affût, se décidera à déclencher les rencontres que l'on croit encore nécessaires. L'incertitude s'installe à mesure que l'on découvre que ces pauvres hères divaguent comme des épaves. Il y a ce gamin, chassant et pêchant par monts et par eaux, souvent mouillé jusqu'aux os, tendant ses pièges à de rares rats musqués et d'improbables visons. Il y a ce jeune homme, exilé plein de superbe, conduisant à tonneaux ouverts des voitures chargées d'alcool prohibé. Et puis il y a le vieux, gardien d'un verger délabré depuis belle lurette, fantôme traînant ses secrets dans les bois, *« poussant en avant sa propre présence comme un petit enfant »*.

On finit même par douter de leur existence, l'auteur se gardant consciencieusement de peindre leur visage, s'abstenant autant que possible de les nommer autrement que par d'impersonnels pronoms, les dépouillant de sentiments, les identifiant plus par leurs déplacements que par leurs actes, effaçant les traces du temps, exacerbant au contraire les repères topographiques.

« Pourtant le temps durait, et la pluie. » Jusqu'à ce que l'on comprenne que le véritable personnage est ailleurs, un extraordinaire personnage aux multiples visages. Représenté dans les moindres détails, avec une précision démoniaque, il nous entraîne malgré nous dans un flot de phrases abruptes et fulgurantes, jaillissant d'un langage pourtant déjà torrentiel. Le vertige tourne parfois au ralenti : l'œil, ne pouvant suivre ce rythme effréné, est forcé à l'arrêt, à une lecture lente ; et, guidés par des mots projecteurs qui rompent notre aveuglement, nous sommes à nouveau submergés par les faits et gestes de ce personnage qui a pour noms vent, pluie, arbres, animaux, terre, boue, moisi.

C'est alors seulement qu'a lieu la rencontre attendue ; avec John Wesley, Sylder et Ownby, humains jetés à la dérive par une civilisation barbare et vaniteuse, reflétée dans ces *« nuages roulant leurs ventres noirs jusqu'à ce que la masse ne soit plus qu'un énorme ulcère »*, dans une plongée au cœur des viscères du monde.

Jean-Louis Aragon

★ Les autres romans de McCarthy sont publiés chez « Points »/Seuil et aux Editions de l'Olivier.

LeMonde Job: WOC1199--0005-0 WAS POC1199-5 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0078 Lcp:700 CMYK

Une vie avec errements

Les voyages trompe-la-vie, trompe-la-mort de Dominique Sigaud

LA PART BELLE
de Dominique Sigaud.
Gallimard, « Frontières »,
132 p., 32 F (4,88 €).

Si la collection s'appelle « Frontières » c'est parce que les livres qu'on y publie se situent entre les rives de l'adolescence qui s'éloignent et celles de la maturité qui approche. *La Part belle* de Dominique Sigaud y a trouvé une place évidente. Mais ce texte est à la frontière aussi de la vie et de la mort. On le sait d'emblée. Parce que c'est ainsi qu'à l'adolescence arrive l'envie d'en finir, de se coucher, de ne pas aller plus loin, de s'arrêter trop tôt. A la frontière encore de la mémoire, celle que l'on écrit pour mieux l'effacer. Celle que l'on traque et que l'on trace pour retrouver celui ou celle qu'on a été et qui nous a permis de devenir ce que l'on est.

Dominique Sigaud dépeint ses voyages, qui l'ont éloignée de Paris, de sa famille, de ce qu'elle refusait, voyages volontaires et têtus, dans les endroits les plus éprouvants du monde, là où l'on se bat, là où l'on meurt, là où l'on tue. Correspondante de guerre, correspondante du réel, journaliste par accident comme on se casse une jambe, prête à fuir toutes les rédactions où elle se sent trop mal à l'aise, trop mal vue, trop mal aimée, elle s'est envoyée elle-même au milieu des guerres et des conflits pour échapper, pour être ailleurs que là où on l'attend, que là où personne ne l'attend vraiment. Elle part sans rien dire, ne donne pas de nouvelles, ne prévient pas quand elle revient. Une vie faite d'allers-retours. Elle est là, ou elle n'est plus là. Elle a l'air forte comme ça, son sac sur l'épaule, les yeux bien ouverts, sans montrer la peur que lui donne un enfant soldat, un *« enfant de vingt ans »* armé et prêt à tirer. Mais au fil des brefs chapitres qui suivent, on la sent vaciller depuis cette force naissante qui la fait bifurquer à dix-sept ans d'une vie trop tracée par des parents trop parents, trop peu modèles, trop peu terribles. Impuissants à aider, à écouter, à aimer.

Les échappatoires ne sont jamais les bonnes, les galères se suivent, à peine effleurées d'un mot – elle n'est pas du genre à raconter ce que seuls les psychiatres sont payés pour entendre, pas les lecteurs de bonne volonté – et le constat : *« Tout m'abandonne, je vais avoir trente ans ; autant mourir. C'est ce que je dis pour finir, ce n'est pas la première fois. »* Remettant l'exécution à plus tard, au lendemain, elle reconnaît que *« mourir* [l'] *ennuie »*. Elle joue à la roulette russe avec les mots *« si dans six mois, ça ne va pas mieux, je me tue. Ça s'appelle l'espoir »*. Toujours, il y a les trous noirs, les peurs, ce mur de marbre auquel on se heurte, des années durant. La psychanalyste, P., à l'écoute immobile de miroir et qui n'aura un mot tendre que quand elle ne pourra plus non plus supporter les séances. Les rencontres amoureuses. Rares les amitiés comme si rien de tendre et de sincère n'avait de prise. Et toujours les pays de violence et de haine où l'on voit agonir de petits enfants. Où les photos ne sont pas regardables. Où le risque et la peur font oublier les vides. Un temps. La solitude est autre. *« Un revolver ne devrait pas être utilisé pour tuer, jamais ; juste rappeler la mort possible. Comme une frontière pour représenter le passage. Fermer une frontière ou utiliser un revolver revient au même. Certaines choses ne sont pas là pour servir. Le corps d'une femme n'est pas fait pour être violé. Un miroir n'est pas fait pour s'y voir. Une photrographie n'est pas faite pour montrer. Un livre n'est pas fait pour dire. Le soleil au zénith n'est pas fait pour être regardé. Tout est ailleurs, les enfants le savent ; la terre colle aux pieds de quelque côté de la frontière qu'on se trouve. »*

Et puis avec la même pudeur tranquille et le même goût de la saveur des mots, elle renonce au désespoir, elle abandonne le métier qui l'a conduite aux frontières de tous les dangers, *« un homme, un visage, un nom – des paroles, un lit, des gestes. L'étonnement. Et de l'étonnement est né l'enfant »*. Ce n'est pas dans ce livre là, mais on sait qu'elle a changé, qu'elle a écrit plusieurs romans (1), qu'elle a trouvé sa place dans le monde.

Martine Silber

(1) *L'Hypothèse du désert, La vie là-bas, comme le cours de l'oued, Blue Moon.* Tous chez Gallimard.

Bordel cosmique

Un livre irremplaçable sur la guerre et la responsabilité collective

HOMMES EN GUERRE
(Menschen im Krieg)
d'Andreas Latzko.
Traduit de l'allemand par Martina Wachendorff et Henri-Frédéric Blanc.
Edition Agone, 167 p., 68 F (10,37 €).
(Première édition : Titanic, 1994).

Qu'est-ce qui fait qu'un professeur de philosphie oublie Platon et Kant ? Qu'un jeune paysan devienne une brute sanguinaire ? Qu'un compositeur d'opéra ne sache plus que crier ? Quelle force supérieure peut opérer un retournement aussi radical ? La guerre. Elle transforme tout, fait admettre l'invraisemblable comme inévitable, au point que des millions d'hommes sains de corps et d'esprit vont s'entasser en chantant dans des wagons à bestiaux, la fleur au fusil. Mais quand l'horreur se déchaîne, il est trop tard. D'un coup, toutes les valeurs sont inversées : la sensibilité devient lâcheté, la brutalité héroïsme, la lucidité folie. Quand on est au cœur de la mêlée, qu'on entend le sifflement meurtrier des schrapnells, qu'on enfonce ses bottes dans une boue de sang et de boyaux, que les rafales de mitrailleuses coupent les corps en deux, alors on se rend compte que *« les mots ne vont plus aux choses »*. La guerre n'est d'ailleurs qu'un euphémisme utilisé par ceux qui la déclarent et ne la font pas ; il faudrait dire : *« fabrique à mutilés »*, *« usine à cadavres »*, *« école de l'absurde »*.

« Celui qui écrivit ce livre sort à peine de l'enfer : il halète : ses visions le poursuivent, il porte incrusté en lui la griffe de la douleur. Andreas Latzko restera au premier rang des témoins qui ont laissé le récit véridique de la Passion de l'homme, en l'an de disgrâce 1914 », a écrit Romain Rolland à propos de ce livre.

Andreas Latzko, écrivain hongrois d'expression allemande, est né à Budapest en 1876. En 1902, il s'installe à Berlin où sont montées peu après plusieurs de ses pièces de théâtre. La première guerre mondiale le surprend à Goritz, province située de part et d'autre de l'actuelle frontière entre l'Italie et la Slovénie mais qui appartenait, à l'époque, à l'Empire austro-hongrois. C'est le cadre de la plupart des six nouvelles de ce recueil paru pour la première fois en Suisse en 1917. Ce n'est pas la Somme, ce n'est pas la Marne, juste un front oublié mais qui, sous la plume de Latzko, condense les horreurs de tous les conflits. Pas d'avions, pas de tanks, c'est à peine si l'on voit l'ennemi ; ces nouvelles sont surtout des récits d'après-combat, quand le feu a cessé et que les images reviennent au milieu des râles des blessés.

S'il y a des figures nobles dans ces pages, elles ne peuvent faire oublier la horde frénétique : les officiers avides de gloire qui mènent leurs hommes à l'abattoir, les politiciens dans leurs salons, les généraux planqués, les agioteurs rusés, et même les femmes : *« Leur cruauté à elles, ce fut une jolie surprise... Il y a des suffragettes qui ont giflé des ministres, foutu le feu à des musées, qui se sont fait enchaîner aux réverbères pour le droit de vote !... Et pour les hommes, rien... Tu en connais une seule qui se soit jetée devant le train pour son mari ? Pas une qui ait insulté un ministre pour nous, pas une qui se soit collée sur les rails ! On n'a pas eu besoin d'en repousser une seule ! »*

P. Ds

Rêves cruels

COMMENT LA MÉLANCOLIE EST ARRIVÉE À MOGADOR, ou le septième songe de Hassan
(De cómo llegó a Mogador la melancolía, o el septimo sueño de Jazán)
d'Alberto Ruy-Sánchez.
Bilingue.
Texte français, traduit de l'espagnol (Mexique) par Gabriel Iaculli.
Editions du Rocher, 62 p., 34 F (5,18 €).

Le calligraphe Hassan écrit, ou plutôt dessine *« des filigranes, des labyrinthes, des lettres inconscientes d'être des lettres, des mots en ébullition... »* surgis de ses songes, *« poussé par une force muette »*. Chaque nuit, il voyage, perdu *« dans son labyrinthe d'encre »*, et il trace les légendes qui ont conduit la mélancolie à Mogador, ville cernée de dunes infranchissables. Ceux qui essaient de les traverser meurent inexorablement, et leurs squelettes s'y fondent dans le sable. Les âmes des morts rôdent autour de la ville et caressent au passage les vivants qui montent sur les remparts pour les saluer.

Un prince chinois a décidé, dit la légende, de les franchir coûte que coûte avec toute sa cour. Et tous furent engloutis. A quelles fins s'était-il lancé dans une aventure dont il savait si bien qu'elle le mènerait à sa perte ? De songe en songe, la main de Hassan va trouver une forme ou une autre de vérité.

Le texte coule comme le temps dans un sablier, limpide, calme, merveilleusement traduit, emportant l'imagination dans son rêve cruel. Cette nouvelle est une parcelle du talent d'Alberto Ruy-Sánchez, romancier et essayiste mexicain dont on trouvera, chez le même éditeur, deux romans, *Les Visages de l'air* et *Les Lèvres de l'eau,* mais comme pour chacune de ces collections où ne figure qu'un texte forcément court, le prix peut paraître excessif.

M. Si.

LeMonde Job: WOC1199--0006-0 WAS POC1199-6 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0079 Lcp:700 CMYK

livraisons

● **TOUT POUR TITOU**, de Violaine Bérot
Elle a fait un bébé toute seule. Les mecs, elle en a eu sa dose. L'homme de sa vie, ce sera son fils. Définitivement. Elle l'appellera Titou. Il la délivrera un peu des brumes de son job au supermarché. Seulement voilà. A l'arrivée, ce n'est pas un, mais deux bébés qui se présentent. Les petits chats, on les noie. Mais les enfants ? On a beau décider de ne pas se laisser impressionner, de reléguer l'intrus dans la buanderie, tout pour Titou, rien pour l'autre, le destin finit toujours par vous rattraper... Difficile d'imaginer plus noir que cette terrifiante histoire. Violaine Bérot enferme peu à peu son lecteur dans un écheveau de soliloques mortifères. Celui de la mère, bloquée dans son délire. Celui de Titou, pris au piège du triangle infernal, condamné à la noyade. Celui de l'enfant du placard, vivant par-delà les tombeaux. Au fond du trou, perce pourtant une pâle lumière. Vibrante et bouleversante. Celle d'une humanité étouffée, d'une tendresse mutilée. *Tout pour Titou* est un livre d'une force singulière. Court, dense, implacable. Violaine Bérot écrit comme on boxe. Droit au cœur. Direct à l'âme.
(Zulma, 123 p., 59 F [8,99 €]. Inédit.)

● **CHIENS ET LOUVES**, de Jean-Pierre Perrin
On ne sait guère, au début, où va ce roman des nuits qui ne finissent pas, à l'écriture fluide et classique. Francis, le héros, ancien otage au Liban, se laisse convaincre par un colonel en retraite des services de renseignement de participer à l'enlèvement, à Paris, d'un de ses anciens geôliers afin de le contraindre à révéler le sort d'autres otages disparus sans laisser de traces. Mais le récit bifurque très vite. Dans un coin perdu de Franche-Comté où l'homme doit être enfermé, Francis tombe bientôt sur d'autres sales secrets vieux d'un demi-siècle, d'autres cadavres sans sépulture. Le roman prend alors toute sa force. Dénonçant le tabou des bavures commises à la Libération, Jean-Pierre Perrin joue avec talent des paysages renfrognés de la Haute-Saône engloutie par l'automne, de l'atmosphère déprimante des champs et des forêts harassés de pluie, pour dire jusqu'à la nausée la violence et la barbarie qu'expriment les périodes troubles. Et la banalité du mal.
(Gallimard, « Série noire », 275 p., 41 F [6,25 €]. Inédit.)

● **CHIENS DE LA NUIT**, de Kent Anderson
Chiens de la nuit raconte le quotidien brûlant d'une patrouille de nuit, dans les quartiers nord de Portland, au milieu des années 70. Une jungle sinistrée, envahie, à la tombée du soir, par des meutes de chiens errants, faméliques et sauvages. Dévastée par la pauvreté et la violence. Hantée par des hordes de paumés, de junkies, de fous, de brutes et d'assassins, tous désespérés, incurables. Précis, terrifiant, épuisant, décrit à hauteur d'homme, dans une sorte de corps à corps avec le pourrissement, la souffrance et la mort, leurs odeurs, leur poisse et leurs horreurs, *Chiens de la nuit* est un livre d'une force rarement égalée. Un roman furieux. A l'image de son héros, Hanson, vétéran du Vietnam, devenu flic pour ne pas devenir fou ou finir en taule. Hanson que l'auteur décrivait dans *Sympathy for the Devil*, son premier roman, affichant dans sa piaule de soldat cette phrase du général Giap : *« Il meurt cent mille personnes tous les jours dans le monde. Une vie humaine n'a aucune importance. »*
(Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Esch, Livre de poche, 544 p., 42 F [6,40 €]. Première édition : Calmann-Lévy, 1998.)

● **LES FRIGOS ONT HORREUR DU VIDE,** d'Elise Fugler
Le titre, *Les Frigos ont horreur du vide*, vous accroche immanquablement. Les premières pages, gentiment foldingues, légères comme un rayon de soleil sur le Père-Lachaise, vous retiennent définitivement. Avant de vous entraîner, à l'instar de l'héroïne, Alice (forcément Alice), dans une histoire minutieusement extravagante. Tout commence donc au cimetière du Père-Lachaise par un après-midi ensoleillé. Alice s'est installée au calme sur un banc quand un groupe de gosses vient inopinément lui marcher sur les baskets. La meute hurlante se dispute un mystérieux objet qu'Alice finit par confisquer. Mal lui en prend, car il s'agit d'un doigt humain. L'histoire brutalement s'accélère. Les péripéties, à faire pâlir Rocambole de jalousie, s'enchaînent sur le mode marabout-bout de ficelle. Le lecteur n'y croit pas une seconde, ne comprend pas tout, mais s'amuse autant que l'auteur à cette histoire qui, on l'a compris, tient plus de la carabistouille que de la tragédie.
(Baleine, « Canaille/Revolver », 171 p., 45 F [6,86 euros]. Inédit.)

Flop chez les flics

Les enquêtes de Matti Yrjana Joensuu et Hugues Pagan

HARJUNPAA ET LES LOIS DE L'AMOUR
de Matti Yrjana Joensuu.
Traduit du finnois par Paula et Christian Nabais,
Gallimard, « Série noire »,
270 p., 49 F (7,47 €).
(Inédit.)
VAINES RECHERCHES
de Hugues Pagan.
Rivages/Noir,
187 p., 52 F (7,93 €).
(Première édition : Fleuve noir, 1984.)

Qu'il était rassurant, le flic du polar de papa ! Sûr de son fait et de sa vocation. Sans aucun doute sur sa mission. Fier de son insigne ou de sa carte professionnelle, il croyait au droit, à la justice, à l'ordre, à la morale. Tout était clair à l'époque. Les bons, les méchants, le bien, le mal, tout ça... Un cadavre bien propre dans la bibliothèque. Un corps bien saignant au fond d'une ruelle borgne. Qu'importe ! L'enquête était rondement menée. Les gyrophares comme les « petites cellules grises » tournaient à plein régime. Et hop ! Deux cent cinquante pages plus tard, *« bon Dieu, mais c'est bien sûr ! »*, l'affaire était bouclée et l'assassin sous les verrous. Le lecteur pouvait dormir tranquille. La morale était sauve et tout rentrait dans l'ordre. Aujourd'hui, allons donc ! Tout le monde sait bien que le crime paie. Que la morale est fluctuante. Et « l'ordre » fondamentalement injuste. Etonnez-vous alors que les héros soient fatigués. Mal dans leur peau. En conflit permanent avec leurs supérieurs hiérarchiques et leur conscience. Marginalisés, comme Harry Bosch, le flic rebelle du département de police de Los Angeles, imaginé par Michael Connelly. Solitaires et mortellement lucides, comme l'inspecteur Charlie Resnick que John Harvey a placé à Nottingham, symbole de la débine postindustrielle. Ou carrément démissionnaire, comme Fabio Montale, le flic des quartiers nord de Marseille, que Jean-Claude Izzo a fini par tuer à l'issue de sa troisième aventure. Sans doute pour abréger ses souffrances. Ils sont comme les vrais, les flics du polar d'aujourd'hui. Au cœur des contradictions d'une société qui se décharge sur eux des problèmes qu'elle ne parvient pas à résoudre. Flics, assistants sociaux, infirmiers, confesseurs, tuteurs, grands frères...

Mais que peut la police contre la déglingue de nos sociétés urbaines, contre la misère et l'exclusion, contre la solitude morale, quand ce n'est pas la difficulté d'être ou d'aimer ? Pas grand-chose. Et c'est bien le problème de l'inspecteur Timo Harjunpaa, héros de la remarquable série du Finlandais Matti Joensuu, dont le deuxième épisode, *Les Lois de l'amour,* sort aujourd'hui en français. La trentaine déjà usée, Harjunpaa est un flic sans gloire. Un soutier de la police d'Helsinki. En permanence aux prises avec la surcharge de travail, le manque chronique de moyens matériels et humains, les pesanteurs bureaucratiques, le travail de fourmi, épuisant et cafardeux. Joensuu, qui fut lui-même enquêteur de la P. J., excelle à rendre l'atmosphère moite et survoltée de l'hôtel de police de la capitale nordique, le quotidien de cette course désespérante et illusoire. Et les affres de son héros. Parce qu'Harjunpaa, qui tente de faire son métier honnêtement, sait bien que la police est désarmée, qu'elle arrive toujours trop tard. Pour constater les dégâts. Et qu'après chaque arrestation, souvent chèrement acquise, rien ne change fondamentalement. Le premier épisode de la série, *Le Fils du policier,* paru voici deux ans dans la même collection, le faisait assister, impuissant, à la dérive meurtrière de deux adolescents. Dans *Les Lois de l'amour,* c'est à un escroc particulièrement abject qu'il se trouve confronté. Un professionnel de la séduction, passé maître dans l'art du chantage aux sentiments et qui profite du désarroi affectif de femmes célibataires, veuves ou divorcées. L'occasion pour Joensuu, dépassant de très loin l'anecdote, de pointer, avec des mots d'une beauté désespérée, la solitude engendrée par nos modes de vie et celle, plus essentielle, inhérente à tous les êtres humains. Le livre, dans ces conditions, ne peut se conclure autrement que sur un constat d'échec. Une fois de plus, l'inspecteur Harjunpaa rentrera tard dans la nuit retrouver sa femme Elisa endormie depuis longtemps. Certain, quant à lui, qu'il ne trouvera pas le sommeil. Certain aussi que le jour viendra prochainement où il rangera le dossier de l'enquête *« dans un des classeurs sur la tranche desquels était marqué à l'encre de Chine noire :* Vaines Recherches *»*.

On ne s'étonnera guère que *Vaines Recherches* soit aussi le titre du quatrième roman d'Hugues Pagan, paru en 1984 au Fleuve noir et que Rivages réédite aujourd'hui. A l'instar de Joensuu, Pagan, qui fut lui aussi inspecteur de police, décrit l'ingratitude du travail des flics, balancés par une société qui ne les tolère que comme un mal nécessaire, aux avant-postes d'un combat douteux et perdu d'avance. Chronique de la bêtise et de la chiennerie ordinaires, le récit, où s'entrecroisent de multiples affaires, rend avec l'énergie du désespoir le chaos d'une ville vue du commissariat de police. Sans fioritures. Chez Pagan, comme chez Joensuu, la mort n'est pas propre. Elle colle. Elle suinte. Elle hurle. Embarqué dans cette sale guerre, l'inspecteur Schneider (le héros de *La Mort dans une voiture solitaire,* premier roman de l'auteur) poursuit sa vie de somnambule, les yeux grands ouverts sur la nuit. Une nuit peuplée *« de souvenirs qui font mal, de nostalgies lancinantes, d'amours inachevées, d'histoires sans lendemain, d'amis disparus »,* comme l'écrit Jean-Pierre Deloux dans le dossier que la revue *Polar* a récemment consacré à Pagan (Rivages, mai 1999). La voix rauque, urgente du livre, le sang mêlé du regard, aussi brutal que sensible, l'insoutenable tendresse de certaines pages laissent le lecteur passablement bousculé quand il voit, à la dernière ligne, la voiture du héros, qui a choisi la démission, s'éloigner en direction du sud. Il faut lire (ou relire) Pagan. C'est à l'évidence un des tous premiers auteurs du polar français contemporain.

Michel Abescat

LeMonde Job: WOC1199--0007-0 WAS POC1199-7 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0080 Lcp:700 CMYK

Intrigues parallèles

Les mondes complexes de Kate Wilhelm et Tad Williams

LE TEMPS DES GENÉVRIERS
de Kate Wilhelm.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sylvie Audoly,
collection « Présence du futur »,
Denoël, 320 p., 42 F (6,40 €).
(Première édition : Denoël, 1980)

LA ROUTE DES RÊVES
de Tad Williams.
tome 1 : La Maison de l'ancêtre
tome 2 : La Pierre de l'adieu
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Collin,
Pocket, « Fantasy », 444 p., 44 F (6,71 €)
(Première édition : Rivages, 1996-1997)

Kate Wilhelm fait partie de ces quelques écrivains qui, dans les années 70-80, ont apporté à la science-fiction, avec leur sensibilité féminine, des tonalités nouvelles, des approfondissements psychologiques, une autre manière d'aborder les thèmes du genre, une qualité d'écriture plus subtile. Elles ont ouvert la voie à des auteurs comme Connie Wills, Lisa Goldstein ou Pat Murphy (est-ce un hasard si Kate Wilhelm a préfacé le recueil de nouvelles de Pat Murphy *Points of departure* ?), qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé.

Il est bien que ces pionnières ne soient pas oubliées, surtout si, comme Kate Wilhelm, elles ont donné des œuvres de la qualité de *Hier les oiseaux*, *La Couvée Huysman* ou ce *Temps des genévriers*, que Denoël réédite opportunément, alors que la revue *Galaxies* publie dans son n° 14 (1) sa plus récente nouvelle sous le titre « Une chance à saisir ». Le thème des manipulations biologiques et de la génétique est l'un de ceux que Kate Wilhelm a traité de façon privilégiée. Elle le prouve encore dans « Une chance à saisir », un texte hanté par cette formule d'un des protagonistes principaux : *« Les gènes sont les maîtres secrets de l'univers »*...

Le temps des genévriers n'appartient pas au même registre. C'est un ouvrage d'une grande richesse, ouvertement politique – il dénonce les mensonges, les secrets, les paranoïas, les manipulations et les complots dont sont coutumières les classes dirigeantes –, et qui porte un regard attentif et chaleureux sur la façon qu'ont les Indiens de vivre en harmonie avec la nature, même quand celle-ci se montre peu généreuse. Et c'est le cas dans le futur proche décrit par Kate Wilhelm, où une sécheresse dévaste les Etats-Unis depuis si longtemps qu'elle a eu de profondes répercussions sur le paysage chaque jour plus désertique et sur l'économie dont les laissés-pour-compte sont regroupés dans des villes nouvelles concentrationnaires, où règnent la violence et la plus noire misère. Parallèlement, un programme spatial de station orbitale, un temps abandonné, est relancé, mais la collaboration entre les quatre grandes nations n'est pas dépourvue d'arrière-pensées, et un mystérieux message à la provenance incertaine, trouvé en orbite, devient l'enjeu, aux Etats-Unis, d'une lutte entre pacifistes et droite militariste. Dans cet imbroglio, une jeune femme ne rate pas l'occasion qui lui est offerte : *« Je me suis assise sous un genévrier et je me suis dit que ce jour était arrivé, cet instant unique où une seule personne pouvait prononcer quelques paroles magiques qui changeraient tout. »* Ce plaidoyer humaniste n'a rien perdu de sa force, ni de son charme. Le passage du temps l'a même bonifié. Bien peu d'ouvrages récents ont sa profondeur...

Tad Williams est un auteur américain de Fantasy qui s'est fait remarquer dans les pays anglo-saxons grâce à une trilogie intitulée *Memory, Sorrow and Thorn*, traduite en France aux éditions Rivages sous le titre générique de *L'Arcane des épées*. Le deuxième tome de cette trilogie est aujourd'hui réédité par Pocket. *L'Arcane des épées* est un ouvrage de Fantasy dans la descendance directe du fameux *Seigneur des anneaux* de J.R.R. Tolkien. Il y est question d'une terre arrivée à un moment de civilisation qui correspond à notre Moyen Age et sur qui s'abat une puissance maléfique, celle d'Ineluki, le Roi de l'Orage, et de ses séides. Cette terre est peuplée de races diverses : des humains, des trolls, des sithis ; morcelée en royaumes ou duchés divers ; elle a connu une histoire agitée. Tad Williams a créé là un monde complexe, possédant ses propres mythologies, et il a poussé le détail (ou l'imitation de Tolkien) jusqu'à fournir des appendices détaillés qui sont loin d'être inutiles au lecteur, tant l'œuvre regorge, comme un roman russe, d'une multitude de noms propres... Le héros du cycle, Simon l'orphelin, d'extraction modeste, mène, avec l'aide de quelques compagnons, une quête qui doit lui permettre de contrer les forces du mal. Mais, à partir du schéma tolkienien, Tad Williams a choisi de multiplier les intrigues parallèles, si bien que la quête de Simon n'occupe qu'une partie du récit et que le lecteur suit en même temps les destinées de bien d'autres personnages ou groupes de personnages, qui ne sont pas moins fertiles en péripéties et avanies que la quête du jeune homme. L'auteur a de l'invention, de l'imagination, et on sent bien qu'il tient en main les nombreux fils narratifs qui tissent sa trilogie. Mais, si l'on pénètre avec intérêt dans son univers romanesque et si l'on s'y promène un bon moment avec plaisir, on finit par être agacé par une certaine enflure un peu vaine, par ce qu'il faut bien appeler l'obésité un peu confuse du récit. Trop, c'est trop. Plutôt que de chercher à savoir ce qu'il adviendra des personnages dans le troisième tome, on préférera relire son premier roman traduit, *La Légende du noble chat Piste-Fouet*, une remarquable fantasy animalière, qu'un éditeur serait bien inspiré de rééditer.

Jacques Baudou

(1) Le clou de ce numéro est un dossier consacré à Ian McDonald, l'auteur remarquable de *Desolation road* et de *Etat de rêve*.

livraisons

● **LE CODEX ATLANTICUS n° 7**
Chaque numéro du *Codex Atlanticus*, qui s'affiche comme une *« revue de littérature fantastique »*, apporte son lot de révélations. Eric Dussert, qui semble bien s'être spécialisé dans l'archéologie littéraire, a retrouvé dans le recueil *Histoires joyeuses et funèbres* (1886) un très curieux texte érotique de Maurice Talmeyr intitulé *Le Protoxyde*. Cet incunable tiré de l'oubli est suivi d'une kyrielle de nouvelles brèves, écrites avec élégance, et même un certain dandysme anglophile pour la *Fumoscopie* de Philippe Gindre, qui met en scène les fameux Coolter et Quincampoix, de l'Institut d'ethnocosmologie appliquée... Deux d'entre elles méritent, pour la qualité de leur facture et l'originalité de leur thématique, une mention particulière : *Infiniment bleu,* de Christophe Grès, dont l'héroïne est Sarah Bernhardt confrontée à un rôle difficile, et *La Tragédie du musée des sciences naturelles de Vienne,* de Philippe Bastin, qui imagine une très insolite révolte des animaux. Le tout compose un ensemble de haute tenue, serti dans une maquette extrêmement soignée et splendidement illustrée. L'objet est beau, à la hauteur de son contenu... (22, avenue Georges-Pompidou, 39100 Dôle, 32,80 F, 5 €).

● **SOLARIS**, de Brian Jacques
Même si cette collection s'adresse en priorité aux enfants, l'amateur adulte de fantasy ne doit pas dédaigner de s'y plonger (d'ailleurs, la jaquette annonce dix ans et plus sans autre précision !), car il s'agit d'un bel et bon exemple de « fantasy animalière ». Un jeune blaireau, prisonnier de Sigrif le Furet, chef d'une bande de coupe-jarrets, réussit, avec la complicité du faucon Cresserel, à se libérer du joug cruel du brigand et le blesse grièvement à la patte. Dès lors, Sigrif n'a plus qu'une idée fixe : se venger de celui qui l'a rendu invalide et qui parcourt le monde en justicier sous le nom de Solaris... On retrouve, dans ce roman scindé en trois parties, les hauts lieux de l'univers animalier créé par l'auteur : l'abbaye de Rougemuraille et la forteresse de Salamandastron ; et c'est entre ces deux pôles que Brian Jacques tisse une intrigue fertile en péripéties et en rebondissements, qui vante, ainsi que l'affirme son narrateur, le *« prix inestimable de l'amitié »* (trois tomes : *Le Sauveur à tête d'or*, *L'Orphelin maudit*, *Le Jugement du guerrier*, traduit de l'anglais par Emmanuelle Lavabre, Mango Poche, « Rougemuraille » ; chaque tome : 156 p., 30 F, 4,57 €).

● **LE FRÈRE DES DRAGONS**, de Charles Sheffield
Dans cet excellent roman – sans conteste le meilleur livre de son auteur traduit en France –, Charles Sheffield a imaginé une Amérique du XXIe siècle en proie à deux fléaux : une terrible récession économique qui a accru de façon drastique la ségrégation sociale entre une poignée de riches, les cent princes, et une multitude de miséreux, d'une part ; une dramatique dégradation de l'environnement, d'autre part. Les responsables de cet état de fait ont trouvé un bouc émissaire : les hommes de sciences qu'on a exilés dans les zones très polluées qui servent de décharges au continent tout entier et où s'entassent tous les exclus de cette société radicalement inégalitaire. Sur cet arrière-plan de déglingue sociale, Charles Sheffield conte l'odyssée d'un survivant-né envoyé en mission d'espionnage dans l'une de ces réserves-bagnes et qui, outrepassant sa mission, va rendre justice à l'humanité tout entière (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guy Abadia, Livre de poche, « Science-fiction », 314 p., 42 F, 6,40 €. Première édition : Laffont 1994).

● **AXIS MUNDI,** de Charles Aïvar
Nestiveqnen est un petite maison d'édition qui s'est attachée à faire connaître de nouveaux auteurs dans les domaines de la SF ou de la fantasy : Nicolas Cluzeau, Patrick Eris, Alexis M. et aujourd'hui Charles Aïvar. On aimerait pouvoir saluer sans réserve les romans qu'elle publie, mais cela nécessiterait d'abandonner tout sens critique. Tout n'est pas parfait dans ce gros roman trop touffu qui démarre sur des chapeaux de roue mais s'enlise assez vite dans une intrigue trop sinueuse. Pourtant, l'auteur, incontestablement, sait écrire ; il a un imaginaire personnel dans lequel on perçoit l'influence d'un écrivain comme Clive Barker. S'il parvient à mieux maîtriser l'espace et l'économie du roman et à créer un univers moins artificiel, moins lourdement métaphorique (*L'Axiome*, *Le Gouffre*), Charles Aïvar ne devrait pas tarder à nous donner une œuvre de qualité (Nestiveqnen éd., « Horizons fantastiques », tome I, 362 p., 49 F, 6,56 €).

LeMonde Job: WOC1199--0008-0 WAS POC1199-8 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0081 Lcp:700 CMYK

l i t t é r a t u r e

● **MON IDÉE DU PLAISIR,** de Will Self
Une chose est sûre, Ian Wharton est malade. Mais est-il simplement fou, ou dangereusement psychopathe ? Depuis son enfance, ce consultant en marketing de trente ans est doué – ou frappé – d'eidétisme : il a une mémoire photographique hors du commun, à l'image de celle que l'on rencontre parfois chez les autistes, et de nombreuses hallucinations qui consistent la plupart du temps en meurtres et autres sévices, qu'il vit comme s'ils étaient réels, la culpabilité en moins. *« Vous auriez bien envie de vous griser un peu, de temps en temps, hein ? Vous aimeriez bien, vous aussi bidouiller les boutons de la réalité comme il le fait, prendre vos aises sans remords ?»* Mais cet *« excès d'imagination »* en est-il vraiment un ? Selon l'étrange Dr Gyggle (*giggle* signifiant à peu près « rire chatouillé »), Ian n'est qu'un *« garçon solitaire et raté qui a construit une illusion pour compenser l'absence du père et se punir lui-même du crime œdipien ».* Mais il se pourrait bien que ses hallucinations soient plus réelles qu'on ne l'eût cru... (Traduit de l'anglais par Francis Kerline, Seuil, « Points », 392 p., 46 F [7,01 €]. Première édition : éd. de l'Olivier, 1997.) **Alexandra Echkenazi**

● **LA FEMME QUI SE COGNAIT DANS LES PORTES**, de Roddy Doyle
Voilà un livre qui cogne dur et dru. Et terriblement juste. Les coups tombent au bon moment et là où il faut pour faire mal. Paula Spencer a épousé un jour, toute jeune, le plus gentil et le plus beau des voyous de son quartier. Mais on devine dès les premières pages que l'histoire d'amour n'a pu que mal finir. Charlo, son mari, est mort. Abattu par la police lors d'un hold-up stupide. Alors, les chapitres vont s'enchaîner en désordre apparent : sous le choc, Paula se souvient, des éclairs de mémoire viennent ponctuer sa narration, images fortes d'un premier bal, image floue d'une chute, images claires de souvenirs d'enfance, d'adolescence, images brouillées des médecins qui ne voient aux services d'urgence qu'une jeune femme alcoolique, victime de plaies et bosses à répétition. Personne ne l'écoute, personne ne lui demande ce qui a pu lui arriver. Dix-sept ans, battue, cognée, violée. Sa force, ce sont les enfants. C'est en eux qu'elle va puiser l'énergie et le courage qui lui redonneront sa dignité. Sans doute le plus fort et le plus beau roman de Roddy Doyle. (Traduit de l'anglais par Isabelle D. Philippe, 10/18, 276 p., 47 F [7,17 €]. Première édition, Robert Laffont, 1997.) **M. Si**

● **DISCO BISCUITS,** anthologie présentée par Sarah Champion
Si l'on n'est pas rebuté par la couverture tristouille façon pub pour magazine branché et le papier jaunâtre comme on en trouve maintenant rarement, et si l'on regrette aussi l'absence de lexique, voici une bonne façon de s'initier en dix-neuf nouvelles à la nouvelle génération d'écrivains britanniques sous le signe de l'*acid house.* Rien à voir avec le sexe, drogues et rock'n'roll des années 60. Les allumés sont déchirés et passent plus de temps dans les toilettes qu'au lit, et, s'ils ne meurent pas tous, ils sont tous frappés. L'hédonisme annoncé des amateurs de rave ne laisse pas rêveur mais l'écriture trouble le lecteur, il y a une force là qu'on ne peut ignorer même si bien entendu on n'y trouvera pas forcément sa tasse de thé. (Traduit de l'anglais par Aline Azoulay et Céline Cazals. J'ai Lu, « Nouvelle Génération », 318 p., 37 F [5,64 €]. Première édition : Alpha bleue éditeur, 1998.)**M. Si**

j e u n e s s e

● **UNE PLUME DANS LE WHISKY,** d'Antonin Louchard
Quelques mois après Bruno Heitz, le peintre et illustrateur Antonin Louchard passe au roman. Les lecteurs éblouis de ses *Oiseaux* (Seuil, 1998, 48 p., 69 F [10,52 €]) ne s'étonneront pas que son premier héros soit un insupportable corbeau, amateur de cigares et d'alcools variés, qu'une voisine déloyale abandonne en pension complète au pauvre narrateur. Monsieur Charles, rebaptisé par l'irascible volatile « Charlie », ne croit pas un seul instant au talent de plume de ce drôle d'oiseau qui joue les scénaristes maudits de la haute époque hollywoodienne, mais le réel vacille peu à peu autour de lui sitôt que l'énergumène lui fait lire son improbable roman noir. Si le récit musarde et n'ose basculer dans la métaphore, savamment préparée par un jeu précoce sur le langage, à la fin l'humour permet tous les rebonds. (Syros, « Souris humour », 96 p., 21 F [3,20 €]. Inédit.) **A partir de 8 ans.**

● **MAX EST DANS LA LUNE,** de Dominique Saint Mars et Serge Bloch
Le distrait est une victime idéale des railleries collectives. Négligence ? Indifférence ? La situation devient vite désagréable, pis, intenable pour tous les protagonistes. Sans doute plus d'écoute, de compréhension et de dialogue aiderait à trouver la solution. Ce nouveau titre d'une collection résolument utile est des mieux venus (Calligram, « Ainsi va la vie », 44 p., 29 F [4,42€]). **A partir de 8 ans**.

● **LE JOBARD,** de Michel Piquemal
Comment une bande d'enfants pleins d'énergie mais livrés à eux-mêmes par des parents peu disponibles vont aider un vieil original à réaliser un projet énigmatique qui va bouleverser la vie de ce coin de banlieue éteinte. Cette histoire ordinaire sur l'amitié, l'écoute et la fraternité des rêves partagés pourrait verser dans la fable édifiante. Michel Piquemal sait distiller les rebondissements pour que la morale reste légère. Avec une gravité discrète en fil rouge (Milan poche « Junior », 144 p., 28 F [4,27 €]). **A partir de 11 ans.**

● **TRÈS TRÈS LOIN,** de Bruno Heitz
Cette première incursion de Bruno Heitz dans la maison aveyronnaise est un petit bijou de poésie tendre, où la nostalgie est balayée par la malice et la science conjointe du graveur et du coloriste. La 2 CV comme vous ne l'avez jamais rêvée... Attention, les petits, à ne pas laisser les grands vous chiper vos livres ! (éd. du Rouergue, « 12 × 12 », 20 p., 35 F [5,34 €]). **A partir de 3 ans.**

● **LE RUGBY À XV,** de Michel Deshors
La Coupe du monde qui s'achève a redonné à chacun l'occasion de préciser les règles de ce sport magnifique, qui génère des passions aussi puissantes qu'irrévocables. Dans cette nouvelle collection de Milan, un petit volume, vif et précis, qui devrait circuler de main en main comme un ballon impatient d'aller à l'essai (Milan, « Carnets du sport », 48 p., 38 F [5,79 €]). **A partir de 8 ans.**

● **LES FLEURS BLEUES,** de Raymond Queneau
Excellente surprise dans la nouvelle collection, survitaminée, que Gallimard a récemment lancée en direction des collèges et lycées : parmi les douze nouveautés de la rentrée, deux Queneau, dont ces *Fleurs bleues,* présenté et mis en jeu par Domenica Brassel et Patrick Garcia. C'est astucieux, érudit, mais ludique. En un mot, utilisable. Les apprentis bacheliers n'en espéraient pas tant (Gallimard, « La bibliothèque », 384 p., 32 F [4,88 €]). **A partir de 15 ans.** **Ph.-J. C.**

e s s a i s

● **LA FIN DU MONDE : une histoire sans fin**, de Lucian Boja
La fin du monde a déjà eu lieu. Et plus d'une fois, si l'on veut bien considérer la fin de l'Antiquité, celle du Moyen Age et même une hypothétique fin des peurs, liée à la confiance absolue dans la science, la raison et le progrès, amorcée par les Lumières et poursuivie au XIXe siècle. Des mondes finissent sans cesse qui alimentent un imaginaire luxuriant, peuplé de comètes imprévisibles, d'astres mystérieux, de maladies nouvelles, de démographies incontrôlées ou d'armes absolues... L'historien romain Lucian Boja a recensé mythes, terreurs et raisonnements scientifiques qui ont annoncé la fin du parcours. Avec un tel entêtement qu'il est permis de se demander s'il n'y a pas là une nécessité de critiquer le présent et de préparer l'avenir. A lire d'urgence. (La Découverte/Poche, 262 p., 62 F [9,45 €]. Première édition : La Découverte, 1989).

● **L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE**, de Liliane Maury
Il y eut une loi française, celle du 28 mars 1882, pour imposer l'enseignement de la morale à l'école primaire. Elle pourrait bien avoir donné à notre enseignement du premier degré une « vitalité » et une « dynamique », encore perceptibles aujourd'hui. Liliane Maury, chargée de recherches au CNRS, montre ici comment la liberté de conscience et la liberté de pensée ont inspiré, à la fin du XIXe siècle, des auteurs de manuels scolaires comme Gabriel Compayré, Paul Bert ou Jules Steeg. Pour que l'égalité des chances dans l'acquisition des connaissances soit effective, il faut d'abord, notait Jules Ferry, que l'instituteur se fasse éducateur, l'école devenant ainsi une *« véritable maison d'éducation libérale ».* Né avec Destuti de Tracy et la première République, le débat sur la place de la morale dans la vie de la République n'est sans doute pas clos aujourd'hui. Liliane Maury en retrace un épisode déterminant, son entrée à l'école. (PUF. « Que sais-je ? », 128 p. 42 F [6,40 €]. Inédit) **A. My**

LeMonde Job: WOC1199--0009-0 WAS POC1199-9 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0082 Lcp:700 CMYK

Les masques et les horloges

DU TEMPS
(Über die Zeit)
de Norbert Elias.
Traduit de l'allemand
par Michèle Hulin.
Pocket « Agora », 256 p., 41 F [6,25 €]
(Première édition : Fayard, 1996)

Norbert Elias a enquêté sur l'expérience et la mesure du temps. L'homme ne pouvant l'appréhender qu'en le mathématisant, en le concrétisant par le mouvement des horloges

L'homme ne craignait pas d'étonner. Sans doute parce qu'il avait acquis, très tôt, la conscience aiguë de se situer *« dans une chaîne de générations »* où chacun apporte sa contribution et tente de faire *« avancer un peu les choses »*. Né en 1897, juif allemand, Norbert Elias a traversé toutes les turbulences du siècle avec cette conviction que *« la marge de décision des hommes, leur liberté, repose, en fin de compte, sur la possibilité qu'ils ont de contrôler (...) les équilibres plus ou moins flexibles (...) entre les différentes instances d'où procèdent les contraintes »*.

Alors qu'il a quitté l'Allemagne dès 1933, pour se réfugier en Suisse, puis en France, puis en Angleterre, Elias publie en 1939 un ouvrage décisif qui, en raison des événements, passera à peu près inaperçu. *Über den Prozess der Zivilisation.* Le livre, en deux volumes, ne sera réédité qu'en 1969. Le premier tome sera traduit en français en 1973 sous le titre *La Civilisation des mœurs* ; le second en 1975, sous le titre *La Dynamique de l'Occident* (1). Elias y prenait comme objet d'investigation sociologique les fonctions corporelles et les manières qu'ont eues les individus de les gérer, depuis la Renaissance. Il tentait ainsi de montrer que ces fonctions dites naturelles, se moucher, cracher, uriner, déféquer, copuler... étaient, en réalité, modelées par le contexte historique et social. Une manière de mettre en évidence un processus de civilisation, fait d'engagement et de distanciation.

Quand il fait paraître *Über die Zeit* en 1984, Norbert Elias, presque nonagénaire, n'a plus que six ans à vivre. Mais il situe cette œuvre tardive dans le droit fil de ses premières recherches : le problème de l'équilibre entre autodiscipline individuelle et contraintes sociales extérieures. Le temps, qui ne se laisse ni voir, ni toucher, ni entendre, ni goûter, ni même *« respirer comme une odeur »*, ne relèverait-il pas de ces *« synthèses apprises dans le cadre d'une société »* ? Cela n'avait jamais été l'avis des philosophes, convaincus que les hommes avaient toujours appréhendé les séries d'événements comme autant de *« séquences temporelles »* intégrées dans un flux régulier, uniforme et continu. De Descartes à Kant, et au-delà, les êtres humains étaient dotés de modalités spécifiques de liaison des événements, parmi lesquelles se serait trouvé le temps. Une thèse qui dérive, note Elias, d'une conception étroite de l'activité humaine, portée par ces philosophes : *« Parlant d'expérience, ils avaient en vue celle de l'individu compris comme une unité parfaitement autonome, et non pas les expériences et instruments élaborés au cours des siècles par l'humanité .»* Dans cette tradition *« curieusement égocentrique »* qu'il voyait s'étendre jusqu'aux existentialistes du XXe siècle, Elias ne reconnaît qu'un *« homme asocial »* et même *« acosmique, tant son existence paraît indépendante de l'univers physique »*.

L'approche scientifique du temps ajoutera à la confusion. Le temps, qui n'est *« ni visible, ni tangible, et donc ni mesurable ni observable »*, sera mathématisé. Une conceptualisation qui accélérera la scission de l'univers en deux blocs irrédutibles et dès lors *« réellement »* distants : d'un côté, la *« nature »* en tant que système des objets à étudier ; de l'autre, les sujets qui avaient eu l'imprudence de prendre leurs distances vis-à-vis de cette nature pour mieux la comprendre et qui s'en trouveraient ainsi exclus. Depuis Galilée et malgré Einstein pour qui le temps pouvait se dilater ou se contracter, la notion restait, pour le moins, *« un symbole commode désignant quelque chose de tangible »*. Et parce que les sciences physiques étaient devenues prépondérantes dans l'explication du monde, le *« temps physique »*, pouvant être représenté par des quantités isolables, susceptibles d'être mesurées avec une très haute précision, passait de plus en plus, pour le prototype unique du temps.

A ces approches qu'il jugeait *« artificielles »* et aux débats *« stériles »* qu'elles provoquaient, Norbert Elias a voulu opposer une *« théorie du savoir humain liée à l'évolution observable de ce savoir »*. Une approche toute sociologique donc, où l'individu n'occupe plus la place centrale et où la préoccupation prioritaire n'est plus de définir ce qu'est le temps mais bien de préciser *« dans quel but les hommes ont besoin de déterminer le temps »*. Sans doute, des sociétés primitives aux sociétés hautement industrialisées et urbanisées, est-ce bien la même nécessité de coordination qui s'inscrit dans toute mesure du temps. Mais il a fallu des siècles, la mise au point d'appareils de mesure, et même la création d'Etats capables de faire respecter la règle commune, pour que se réalise *« l'expérience du temps comme flux uniforme et continu »*. Une synthèse intellectuelle qui est, note Elias, une véritable *« performance »* et fait de l'homme une dimension indispensable à l'appréhension de l'univers, la cinquième, au même titre que les trois dimensions définissant l'espace et au même titre que le temps lui-même. Le temps serait, ainsi, l'un de ces *« symboles »* dont a su se doter l'humanité, à travers le flot des générations et dont le développement accompagne l'existence collective. Il traduit les efforts déployés par les hommes pour se repérer à l'intérieur du flux incessant des événements. Il définit – tout comme le langage – le caractère particulier des sociétés humaines où les individus ne deviennent des personnes autonomes qu'en assimilant les modèles sociaux d'autodiscipline. Il reste que les hommes des sociétés développées oublient volontiers le rôle qu'ils jouent dans la construction du temps comme dans sa mesure. *« Dans les sociétés urbanisées, notamment, les horloges sont produites et utilisées,* note Norbert Elias, *d'une manière qui rappelle la production et l'utilisation des masques dans de nombreuses sociétés préurbaines : on sait bien qu'elles sont fabriquées par des hommes, mais leur présence n'en est pas moins ressentie comme la manifestation d'une entité non humaine. Les masques paraissent incarner les esprits. Les horloges paraissent incarner le temps. »*

Norbert Elias ne faisait pas mystère que, à travers cette enquête sur le temps, c'est bien *« une théorie sociologique de vaste portée »* qu'il cherchait à développer. Une théorie sociologique du savoir et de l'activité de connaissance qui oublie l'individu pour ne s'intéresser qu'à l'évolution de l'humanité dans ses processus d'apprentissage. Une manière de faire apparaître le développement d'un *« fonds commun de savoir »* qui est inséparable de la direction prise par les transformations de la vie communautaire des hommes et en grande partie responsable de leur survie.

André Meury

(1) Calmann- Lévy et Pocket « Agora »

e x t r a i t

L'énigme du « temps », un certain maniement de cette notion impliquant que le « temps » existerait de façon indépendante, voilà à coup sûr un exemple frappant de la manière dont un symbole largement utilisé peut, une fois détaché de toutes les données observables, acquérir une sorte de vie autonome dans le langage et la pensée des hommes. Ce qu'on a dit jusqu'ici peut contribuer dans une certaine mesure à expliquer cette impression d'une existence indépendante du temps. Elle est liée, comme on l'a signalé, à ce fait que le « temps », et avec lui toute une série d'institutions sociales, est relativement indépendant de tout homme considéré en particulier, bien qu'il ne soit certes pas indépendant des sociétés humaines ou de l'humanité. Elle dépend encore d'un autre fait, solidaire du premier, à savoir que les instruments de mesure du temps, qu'ils soient ou non de fabrication humaine, ont un mouvement propre.

Ce sont des mouvements socialement standardisés qui comportent un certain degré d'indépendance vis-à-vis des autres mouvements et, plus généralement, des transformations survenant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'existence humaine, pour lesquelles ils servent d'étalon de mesure.

Dans notre vie sociale, il est assez facile d'observer sur ces deux niveaux la relative autonomie du « temps » indiqué par les horloges : sa relative autonomie en tant qu'institution sociale et en tant que dimension d'un mouvement de caractère physique. De même qu'une langue ne peut remplir sa fonction qu'aussi longtemps qu'elle est la langue commune de tout un groupe humain et la perdrait si chaque individu se fabriquait son propre langage, de même exactement les horloges ne peuvent remplir leur fonction que si les configurations changeantes formées par leurs aiguilles mobiles – donc, en un mot, les « heures » indiquées par elles – sont communes à l'ensemble d'un groupe humain. Elles perdraient leur rôle d'instruments de mesure du temps si chaque individu se confectionnait son propre « temps ». Telle est l'une des sources de ce pouvoir de contrainte que le « temps » exerce sur l'individu.

***Du temps*, pages 151 et 152.**

LeMonde Job: WOC1199--0010-0 WAS POC1199-10 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0083 Lcp:700 CMYK

La maîtrise des continents

LA PREMIÈRE GÉOGRAPHIE DE L'OCCIDENT
d'Idrîsî.
Flammarion, « G. F. »
516 p., 66 F (10,06 €).

Abû'Abdallâh Muhammad al-Idrîsî serait né à Ceuta vers 1100 et mort en Sicile entre 1165 et 1186. Ce prince idrisside qui aurait beaucoup voyagé en Afrique, en Asie mineure et en Europe avant de s'établir en Sicile à la cour du roi normand Roger II, rédigera, à la demande de celui-ci, le *Kitâb Nuzhat al-mushtâq fî-khtirâq al-afâq (L'Agrément de celui qui est passionné pour la pérégrination à travers le monde)* que l'on appelle le plus souvent *Kitâb Rujâr* (*Le Livre de Roger).* Le roi chrétien qui ne trouvait pas *« tout clair, complet et détaillé »* dans les descriptions de son royaume, s'étendant alors sur deux continents, cherchait moins une récapitulation d'informations dispersées qu'une intelligence théorique du monde.

Idrîsî s'appuie, non sans critiquer sévèrement ses approximations, sur la tradition des géographes arabes. Il n'en conserve que *« le plus certain »* et y ajoute une description systématique de l'Europe, de la Méditerranée à la Baltique, qu'il recueille auprès de voyageurs. Il accumule ainsi plus de cinq mille noms de fleuves, de chaînes de montagnes et d'agglomérations organisées, pour la première fois, selon un ordre rigoureux définissant le type d'habitat, les ressources en eau, les cultures, les marchés.

C'est la partie la plus neuve du *Kitâb* – description de l'Afrique du Nord et de l'Europe – qui est ici présentée, dans une traduction de l'arabe, la seule à ce jour en français, datant de 1840, due au chevalier Jaubert, mais modernisée pour cette édition par Anneliese Net.

A. My

★ Le texte d'Idrîsî est également disponible sur cédérom dans la collection « Bibliothèque nationale de France-Sources ».

Inlassablement, la question allemande

Le refus de l'oubli selon Jürgen Habermas

ÉCRITS POLITIQUES
de Jürgen Habermas.
Traduits de l'allemand par Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz.
Flammation, « Champs », 350 p., 55 F (8,38 €). (Inédit.)

Deuxième étape dans la publication en poche des écrits récents de Habermas : un volume d'essais politiques suit les deux volumes d'essais philosophiques parus au printemps. Les principes qui sont formulés et justifiés dans ceux-ci ne sont que mentionnés dans celui-là, où la critique s'applique à l'évolution idéologique de l'Allemagne dans les années 80 – deux textes, datés de 1989 et 1990, prennent seuls en compte l'effondrement de la RDA et la réunification. Une méfiance extrême caractérise Habermas dans la totalité de ces essais, conférences, contributions à des colloques ou discours de remerciement pour des prix. Quels que soient les circonstances et l'angle d'attaque, sa pensée en revient au passé allemand, à ce passé qui ne peut, ne doit disparaître et qu'un nom suffit à désigner, Auschwitz.

« L'histoire ne suit pas librement son cours, écrit-il. *Une barrière composée de fragments moralement indigestes de cette période semble refouler le flux du temps et empêcher l'histoire de la République fédérale de connaître le ressac rythmé des souvenirs pâlissants. »* Avec une constance inflexible, dans ce qu'il lit, dans ce qu'il voit, Habermas détecte l'amnésie volontaire, les bonnes excuses détestables, les petits arrangements avec la vérité, les résurgences, tous signes qui indiquent que la question n'est pas réglée. Que peut être, désormais, un sentiment national allemand ? Se définit-il par l'attachement des citoyens aux universaux démocratiques ? Tient-il à la puissance économique et à sa glorification narcissique ? Le particularisme germanique se désagrégerait-il parce que communications, déplacements ou concurrence des interprétations empêcheraient que l'on puisse adhérer encore à une identité isolée ?

Avec Jaspers, Habermas appelle de ses vœux *« la prise de conscience de la situation mondiale, à savoir que l'idée d'Etat national est aujourd'hui le malheur de l'Europe et de tous les continents ».* Jaspers écrivit cela en 1960. Habermas le cite en 1990. Une décennie plus tard, il n'est que trop facile de vérifier la justesse de la thèse, dans l'Europe balkanique, en Afrique ou en Asie. A cette considération, apparemment extérieure, ces *Ecrits politiques* doivent un considérable surcroît d'intérêt aujourd'hui. Quelques-uns se lisent essentiellement d'un regard historien : ainsi pouvait-on analyser la situation au temps jadis, au temps de la logique des blocs, des fusées Pershing et du pacifisme, avant la chute de l'URSS, dans la RFA du chancelier Kohl, il y a longtemps, il y a quinze ans. Mais ceux qui traitent de la mémoire du nazisme et de l'extermination, du *« courant souterrain, défavorable à la civilisation et à l'Occident qui parcourt la tradition allemande »* (Adorno), valent comme autant d'analyses et d'avertissements pour le présent.

On aurait tort de croire qu'ils n'ont trait qu'à l'Allemagne, quand bien même Habermas fait de son pays son principal, pour ainsi dire son unique sujet. Ses interventions se situent toutes dans le contexte d'un débat intellectuel national sur la question nationale, de sorte qu'allusions et références extérieures – non germaniques – sont extrêmement rares. Par un paradoxe sur lequel il ne s'explique pas, un philosophe aussi clairement convaincu que l'est Habermas des dangers que court toute pensée enfermée dans un espace circonscrit se montre ici incurieux de ce qui peut se penser hors sa langue natale et ce qui peut advenir au-delà des frontières allemandes.

Aussi le lecteur français en est-il réduit à tenter par des parallèles et des transpositions. L'une d'elles s'impose. Analysant la doctrine néoconservatrice et sa critique de la culture, Habermas dénonce comme l'un de ses thèmes centraux cet impératif : *« Sont dangereux* (...) *les mutations culturelles, les changements de motivation et d'attitude intellectuelle, les glissements sur le plan des valeurs et des identités, tout cela étant ramené de façon hâtive à l'irruption des innovations culturelles dans le monde vécu. C'est pourquoi on s'efforce autant que possible de geler le répertoire des traditions. »* Les néoconservateurs français ne professent rien d'autre.

Philippe Dagen

Les lumières de Lichtenberg

A la redécouverte d'un maître des aphorismes

PENSÉES
de Georg C. Lichtenberg.
Traduit de l'allemand et présenté par Charles Le Blanc.
Rivages poche, 203 p., 55 F (8,38 €).
(En partie inédit.)

Dans une critique étonnamment convenue datant de 1907, Hermann Hesse reconnaissait que Lichtenberg était un *« écrivain subtil et spirituel »*, avant d'ajouter qu'il s'était *« donné trop consciencieusement à des petites tâches pour pouvoir achever un ouvrage plus important »*. Aucune grandeur donc dans les *Pensées* de Lichtenberg ? La réponse est donnée par l'un des aphorismes du recueil, en forme d'invocation : *« Ciel, fais seulement que je n'écrive point de livre sur d'autres livres ! »* Ne faut-il pas y voir une définition de la littérature romanesque à laquelle Hesse faisait sans conteste allusion et à laquelle Lichtenberg ne voulait pas s'associer ? Pourquoi alors critiquer un écrivain au-delà de ses prétentions ? Et n'y aurait-il de salut que dans la grandeur ? Surtout lorsque l'on considère que l'objet privilégié de ses observations en est peut-être totalement dépourvu : l'homme, *« cousin de l'ange et du singe »*.

Né en 1742, près de Darmstadt, Georg Christoph Lichtenberg est le dix-septième enfant d'un pasteur gagné aux idées des Lumières. Elève anticonformiste et brillant, il obtient, après la mort de son père, une bourse qui lui permet de s'inscrire à l'université de Göttingen. Devenu mathématicien et astronome (un cratère de la Lune porte son nom), il est élu membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et de Berlin. Il fait des recherches poussées en électricité et en aérostatique ; soucieux de vulgarisation, défenseur de l'expérimentation – petite révolution dans l'enseignement des sciences à l'époque –, il rédige un manuel de physique adopté par toutes les universités, jusqu'à en faire pâlir d'envie Goethe, qui aurait bien aimé que Lichtenberg y fasse une place à sa théorie des couleurs. A partir de 1765, il prend l'habitude de consigner tout ce qu'il voit dans des carnets publiés seulement après sa mort, en 1799, sous le titre *Sudelbücher* (Brouillons), où, tel un entomologiste du regard, il épingle son butin. Rarement méchant, jamais injuste, Lichtenberg pratique une ironie tous azimuts qu'il applique d'abord à lui-même : *« La tête est chez moi à un pied au moins plus près du cœur que chez la plupart des hommes ; de là vient ma grande droiture. »* Un bossu ne peut pratiquer une autodérision plus radicale. Conscient d'être à part à cause de son infirmité, il cultive la distance que lui a imposée la nature, non pour se fermer à la société des hommes mais pour mieux la voir. Tour à tour leste, acide, lucide et drôle, il relativise les héroïsmes (*« Les nonnes n'ont pas seulement fait un strict vœu de chasteté, elles ont aussi de forts barreaux à leurs fenêtres »*), dénonce les arrangements des hommes autant avec le ciel qu'avec eux-mêmes ; mais il est capable d'intégrer les faiblesses des individus dans l'échelle des valeurs et de décrisper d'un coup les passions par l'énoncé d'une vérité toute nue. Limpide, il sait aussi être poète : *« L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêtées à l'été. »*

P. Ds

LeMonde Job: WOC1199--0011-0 WAS POC1199-11 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 14:46 S.: 75,00-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0084 Lcp:700 CMYK

Géopolitique des langues

Contre toute « planification linguistique », un essai de Louis-Jean Calvet

LA GUERRE DES LANGUES et les politiques linguistiques
de Louis-Jean Calvet
Hachette « Pluriel »,
294 p., 45 F (6,86 €)
(Première édition : Payot, 1987)

Faut-il voir dans les mots autant d'armes pour une guerre des langues qui ne serait que le versant linguistique d'un conflit beaucoup plus vaste, politique, économique, social, culturel, moteur de l'histoire ? Depuis le milieu du siècle, l'hypothèse bouleverse la linguistique et... divise les linguistes. Quand les uns, comme le Français André Martinet ou l'Américain Noam Chomsky, s'en tiennent résolument à l'analyse et à la description de la langue, de ses structures, de ses règles, à leurs yeux seules dignes de science, d'autres considèrent que la « parole », par laquelle une langue se manifeste, permet aussi de cerner *« l'aspect social »* de la communication. Pour ces tenants de la sociolinguistique, les faits sociaux sont présents à tous les moments dans la vie des langues comme dans leur agonie ou dans leur mort par transformation, extinction ou remplacement. Louis-Jean Calvet n'est pas le moins déterminé d'entre eux. Convaincu que s'il y a guerre des langues il faut en chercher les racines dans la manière dont les sociétés humaines ont affronté le plurilinguisme, il met en garde ses pairs contre toute compromission imprudente dans une *« planification linguistique »* qui pourrait les condamner, qu'ils le veuillent ou non, à n'être que des *« valets de l'Etat »*.

L'essai qu'il propose ici, riche de nombreuses études de cas, réalisées sur tous les continents, se veut résolument politique, engagé dans une *« surveillance démocratique »* où les linguistes auraient à jouer un rôle non négligeable. S'il y a guerre des langues, note Calvet, elle date des origines. Dès que l'humanité a transformé ses premiers cris et ses premiers gestes en signes, réalisant peu à peu d'innombrables protocoles, toute tentative de rapprochement, même locale, a dû tenir compte des rapports de forces en présence, des capacités de pouvoir ou de négociation. Les *« idéologues de la supériorité »* ont bien vite transformé la différence linguistique en rapport de subordination : le plurilinguisme n'a jamais été vécu que sur le mode de la péjoration. Ainsi, les diglossies affectant aujourd'hui la plupart des sociétés de la planète seraient-elles – comme autant de traces laissées par l'Histoire sur les groupes humains – un excellent indicateur des multiples possibilités de rapports sociaux au sein des Etats ou à leurs frontières.

Des banlieues parisiennes aux marchés de Canton, de Niamey, de Brazzaville, comme sur les pentes de la Cordillière des Andes où le *quechua,* rescapé de l'empire inca, continue de narguer (mais pour combien de temps ?) le castillan, Louis-Jean Calvet suit les langues sur leurs *« champs de bataille »*, il mesure leur capacité à préserver le vaste éventail de leurs fonctions, s'étirant toujours entre deux pôles, l'un dit *« grégaire »* pour exprimer la connivence dans un groupe restreint, l'autre dit *« véhiculaire »* pour élargir la communication au plus grand nombre. Mais à côté de cette gestion *in vivo* du plurilinguisme, où *« l'expansion d'une langue est toujours l'expression d'une autre expansion, militaire, économique, religieuse, culturelle »*, Louis-Jean Calvet remarque, pour s'en inquiéter, la multiplication des interventions directes et volontaires des pouvoirs politiques dans le domaine linguistique. Sans doute cette gestion *in vitro* du plurilinguisme ne date-t-elle pas d'hier. La castillanisation de l'Amérique latine, dès Charles Quint, a témoigné d'une intervention programmée sur les langues. Qu'elle ait été démocratique comme en Norvège, ou autoritaire comme en Turquie, il est clair désormais, remarque Calvet, que *« toute planification linguistique présuppose une politique »*. Les tentations de monolinguisme qui se manifestent aujourd'hui en Chine, en Inde ou Guinée, apparaissent ainsi comme autant de *« pulsions de pouvoir »* pour *« imposer sa langue à ses administrés »* quitte à en finir, en quelques décennies, avec la mémoire séculaire portée par les mots ou les signes. C'est bien en humaniste, on l'aura compris, que Louis-Jean Calvet tente, ici, de relever le défi de Babel : le plurilinguisme vécu comme une malédiction, divine ou non.

André Meury

La fuite peu glorieuse de Schopenhauer

Ou comment à Venise, le philosophe prit peur face à Lord Byron

BYRON
de Giuseppe Tomasi Di Lampedusa.
Traduit de l'italien
par Monique Baccelli.
Ed. Allia, 78 p., 40 F (6,09 €).

Laissons la parole à Schopenhauer. Nous sommes en 1818 ; il vient d'achever la première version du *Monde comme volonté et comme représentation* et il sait qu'il ne fera jamais rien de *« meilleur, ni de plus substantiel »*. Il a à peine trente ans. Il décide, en admirateur de Goethe, son père substitutif, de descendre *« dans le pays où fleurissent les orangers »*, l'Italie. Goethe l'encourage et lui donne, en guise de viatique, une lettre de recommandation pour le héros romantique sur lequel toute l'Europe a les yeux fixés : Lord Byron.

Accompagné d'une jeune fille, Alina, Schopenhauer croise Byron à Venise. En dépit de son ardent désir de lier connaissance, il prend la fuite. Il expliquera plus tard pourquoi : *« Nous nous promenions sur la plage du Lido, Alina et moi, lorsque nous entendîmes derrière nous le trot de deux chevaux. Nous nous écartâmes et Lord Byron passa devant nous avec un ami. L'incroyable beauté de sa personne, le regard pénétrant et voluptueux qu'il lança sur Alina, l'effet visible que ce regard eut sur ma jeune amie, me firent comprendre que la trahison était déjà potentiellement sûre. Le lendemain matin, je jugeai plus prudent de chercher refuge à Padoue. »*

Cette anecdote qui en dit long sur l'incroyable séduction de Byron et sur la pusillanimité de Schopenhauer, Guiseppe Tomasi, prince de Lampedusa, aimait la raconter à ses amis qui se réunissaient deux fois par semaine chez lui pour l'entendre parler de littérature anglaise. On eût aimé se joindre à eux, car la liberté de ton, l'humour et l'extrême pertinence de ses jugements sont un régal pour les vrais amateurs de littérature. Lampedusa va droit à l'essentiel : la vie de Byron, où il voit le génie du poète, et l'œuvre, où il lit sa défaite.

Ce bref essai sur Byron restera gravé dans nos mémoires comme un modèle d'enchantement littéraire digne de l'auteur qui l'a inspiré. Et nous, nous pourrons toujours rêver sur la rencontre d'Arthur Schopenhauer et de Lord Byron, tous deux arrivés au cap de la trentaine, tous deux persuadés que le grand objet de la vie est la *sensation* et que tout est bon pour fuir le *« vide important »* qui nous menace sans cesse et que nous trompons dans le jeu, l'amour ou la guerre.

Sans la présence malencontreuse d'Alina, une amitié serait peut-être née entre le philosophe le plus sombre que l'histoire ait produit et le poète le plus douloureusement cynique du XIXe siècle. Le premier survivra jusqu'à soixante-douze ans, ressassant avec volupté son pessimisme sarcastique ; le second mourra à Missolonghi trois mois après avoir fêté son trente-sixième anniversaire. Il venait de débarquer dans l'île pour soutenir les Grecs dans leur lutte contre les Turcs. Un destin sans doute plus enviable, car plus bref et plus fulgurant. Le prince de Lampedusa gardera, lui, pour la fin de sa vie son chef-d'œuvre *Le Guépard*, qui ne paraîtra qu'au lendemain de sa mort.

Roland Jaccard

L'apologie du vin

TRIOMPHE DE DIONYSOS
Anthologie de l'ivresse
Textes rassemblés
par Sébastien Lapaque
et Jérôme Leroy,
Actes Sud, « Babel »,
510 p., 80 F (12,20 €)
(Inédit.)

Homère et Debord, Ronsard et Malcolm Lowry, Euripide et Blondin, sainte Thérèse d'Avila et Proust. Qu'est-ce qui peut réunir, avec une cinquantaine d'autres aussi inattendus, des auteurs aussi différents ? Rabelais répond : *« la dive bouteille »,* et Huysmans de rappeler, à propos du vin, que *« Notre Seigneur n'a pas trouvé de plus auguste matière pour la transformer en son sang. Il est donc juste, équitable et salutaire de l'aimer ! »* Le vin, mais aussi l'alcool sous toutes ses formes sont ici célébrés par des romanciers et poètes de tout pays, de toute époque. Un délectable recueil qui n'est pas fait pour les buvaillons mais pour les lit-sans-soif jamais repus de haute littérature comme il en est des boit-sans-soif jamais à court d'un chambertin ou d'un gros bleu qui tache, d'une vodka ou d'un whisky.

L'honnêteté et le respect de la loi nous imposent de dire que tous ces amateurs ne sont pas forcément adeptes du *« boire avec modération »,* mais pour le bonheur qu'ils nous donnent, puisé dans la dive, il leur sera beaucoup pardonné.

Des vignes du *Cantique des cantiques* au bouge de Londres où nous installe Georges Bataille, de la salle où Socrate banquette par la grâce de Platon au bar où Mailer déguste un bourbon, voici un florilège à déguster sans modération.

P.-R. L.

★ A signaler : *Le Vin des écrivains,* trois volumes : *Vins de France, Vins d'ailleurs, Alcools du monde.* Textes réunis et présentés par Jean-Noël Mouret. Mercure de France, « Le Petit Mercure », 126 p., 122 p. et 122 p., chaque volume 22 F (3,35 €)

LeMonde Job: WIV4499--0001-0 WAS LIV4499-1 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 19:30 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0063 Lcp:700 CMYK

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 5 NOVEMBRE 1999

JEAN DUTOURD ET CLAUDE DUNETON
Le Feuilleton de Pierre Lepape page II

PROUST DESSINE
page III

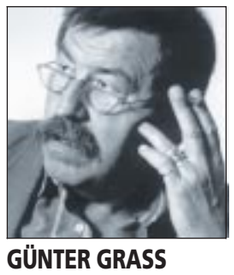

GÜNTER GRASS
page IV

VIVRE EN PHILOSOPHE
La chronique
de Roger-Pol Droit
page V

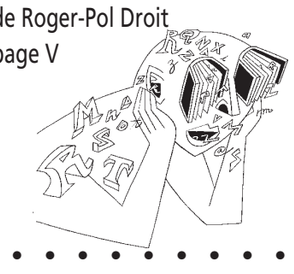

LUC BOLTANSKI
page VI

ACADÉMIE FRANÇAISE
Discours de René Rémond
et d'Hélène Carrère d'Encausse
pages VIII et IX

Histoire de la folie

Le nom et le destin de Louis Althusser n'ont pas fini de hanter ce dernier quart de siècle. Eric Marty analyse les données d'une question en forme de vertige

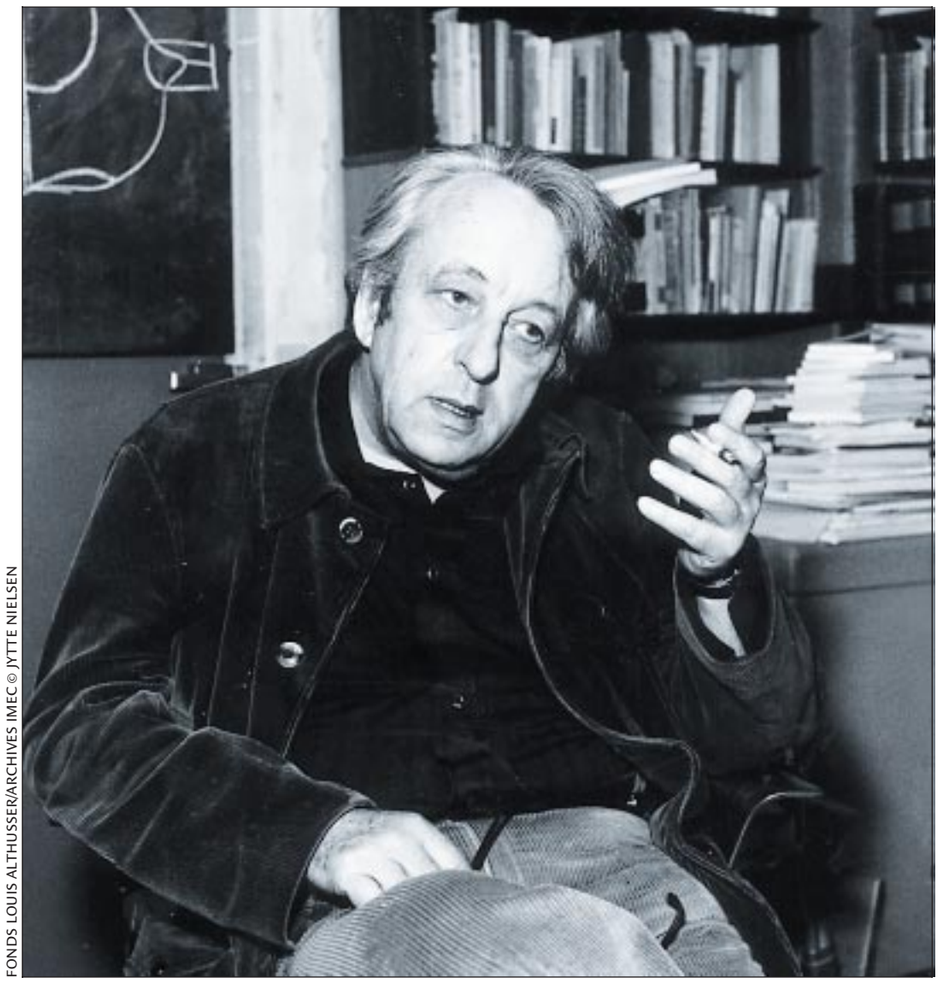

FONDS LOUIS ALTHUSSER/ARCHIVES IMEC © JYTTE NIELSEN

Patrick Kéchichian

Un court-circuit. La nuit qui tombe sur toute lumière que la raison, ou ce qui en avait les apparences, s'attachait à établir. La folie comme mise en abyme de la pensée. Ou l'inverse. Une pensée qui, cependant, ne perd, au sein même des ténèbres qui l'affectent, ni son pouvoir ni ses moyens. C'est au titre de ces figures, plus qu'à celui de la philosophie – même si on peut le déplorer –, que le nom de Louis Althusser hante sourdement la vie intellectuelle française de ce dernier quart du siècle. Hantise presque muette qui ressemble à une fascination, ou plutôt à une sidération. Il ne faut d'ailleurs pas juger trop vite ou trop sévèrement ce silence : il est à la mesure d'une tragédie qui, au travers des terribles singularités d'une existence, met en crise ce qui avait le poids d'une certitude collective, d'une conviction partagée, d'une croyance.

C'est de ce silence, de cette angoisse diffuse à l'échelle d'une génération, que le livre d'Eric Marty tente de nous extraire. Pour cela, l'ouvrage ne propose pas une fresque des années 70, un « Althusser et son temps », mais l'histoire, comme l'écrit Marty, de leur *« entre-dévoration »*. A n'en pas douter, cet essai suscitera des questions, sans doute des révoltes et des contestations. Mais il sera difficile de ne pas saluer l'effort de l'auteur pour réfléchir librement à ce qui est bien plus large et profond que le « simple » « cas Althusser ». Loin des outrecuidances interprétatives, qui ne sont que des balbutiements, loin des censures désolées, le travail d'Eric Marty prend en compte tous les visages du philosophe marxiste. De ces visages que l'on peut être tenté de séparer, il montre les traits communs et postule l'unité. Cette physionomie reconstituée n'est pas rassurante à contempler. Crispée par sa propre angoisse, elle fait peur, suscite le recul plus encore que la compassion. Mais, en même temps, l'énigme est trop forte, d'où naît le désir légitime de comprendre – comprendre du moins ce qui peut l'être. Certes, avec ce livre, tout n'aura pas été dit, mais rien de ce qui est connaissable et lisible n'aura été, par prudence ou révérence, laissé à l'écart.

L'histoire de ce que Marty nomme un *« passé très récent »* pourrait ressembler à un film en accéléré. En l'espace de quelques années, tous les plans se sont mêlés, le plus intime rejoignant et s'accordant au planétaire. Beaucoup, traumatisés, ont vu leurs certitudes voler en éclats. Le collectif s'est défait autour d'un trou noir. C'est comme si des instruments de calcul et d'analyse du monde que l'on pensait fiables s'étaient soudain révélés, à la lumière de cette accélération, sans efficacité ni valeur. Comme si de la « transformation du monde » à l'égarement il n'y avait qu'un pas. Celui qui venait d'être franchi.

Nous sommes dans les années 60-70 à Paris, à l'ombre du Panthéon, dans le petit carré de l'Ecole normale supérieure. Un homme est là, un professeur remarquable, généreux et respecté, un philosophe de réputation internationale, la grande figure intellectuelle d'un Parti communiste alors puissant. Althusser est, depuis la publication de *Pour Marx* et du collectif *Lire « Le Capital »*, en 1965, le représentant d'une ligne de fidélité au dogme marxiste-léniniste, le penseur intransigeant de l'antihumanisme théorique et des appareils idéologiques d'Etat. Ses séminaires de la rue d'Ulm, moins publics que ceux de Lacan ou que le cours de Foucault au Collège de France, sont l'un des lieux stratégiques de l'intelligence philosophico-politique. La théorie y est une pratique. Dans le même temps, les proches, élèves et amis d'Althusser, connaissent sa fragilité mentale, les nombreux séjours en clinique psychiatrique ou chez les psychanalystes, les cures de sommeil et d'électrochocs, les oscillations entre phases maniaques et dépressives.

Le matin du dimanche 16 novembre 1980, Louis Althusser sort en grand désordre de l'appartement de fonction qu'il occupe à l'école avec sa femme, Hélène Rytmann. Il vient d'étrangler celle-ci. Interné à Sainte-Anne, il bénéficie – verbe qui résonne avec une funeste ironie – d'un non-lieu en février de l'année suivante. On entendra à ce propos quelques lamentables commentaires journalistiques. Le retentissement de l'événement est considérable. Confusément, on devine que ce drame privé possède, ou recouvre, une autre dimension, et qu'on ne l'aperçoit pas encore.

Dans un grave et beau texte paru en 1993, « Althusser, Don Quichotte et la scène du texte », Jacques Rancière – qui fut l'un des proches du philosophe –, dans une perspective opposée à celle d'Eric Marty, expliquait : *« Il y a au cœur de l'éclair althussérien quelque chose dont il est difficile de parler, mais qui est pourtant central : une pensée de la folie, un rapport rigoureux institué entre la folie de l'histoire et le risque d'une folie de l'intellectuel »* (in *La Chair des mots*, Galilée, 1998). Pour Marty, *« la folie d'Althusser ne semble receler aucune dialectique historique possible : folie sèche, folie pauvre, folie égoïste, emmurée* (...), *elle peut même être lue comme la clôture symbolique ou comme le crépuscule de* [la] *modernité »*.

Le film pourrait s'arrêter là. Mais non. A la fin de l'hiver 1985, Althusser, ce « sujet sans procès », rédige en quelques semaines – *« d'abord pour mes amis, et pour moi s'il se peut »* – un texte autobiographique proprement sidérant, dont il explique le projet : *« ... Si je n'avais pas eu ce bénéfice* [le non-lieu], *j'aurais dû comparaître. Et si j'avais dû comparaître, j'aurais eu à répondre. Ce livre est cette réponse à laquelle autrement j'aurais été astreint. »* Il est encore plusieurs fois interné. Il meurt le 22 octobre 1990, quelques jours après son soixante-douzième anniversaire. Un an plus tôt, le mur de Berlin était tombé.

Mais cette autobiographie, *L'Avenir dure longtemps*, édité en 1992 par Olivier Corpet et Yann Moulier-Boutang (Stock-IMEC), en même temps que le premier volume d'une biographie d'Althusser par ce dernier (Grasset), n'est que le chapitre initial d'une masse d'écrits posthumes de toute époque qui continuent à voir le jour (toujours Stock-IMEC, six volumes parus). Leur nombre dépasse largement celui des ouvrages publiés du vivant du philosophe. *« De sorte qu'aujourd'hui Althusser est l'un des plus prolifiques écrivains posthumes de notre temps »*, écrit Marty.

Ainsi, à l'événement du meurtre, s'ajoute un très singulier geste autobiographique. Un geste que l'on pourrait croire rassurant : revenu à la raison, le fou va donc se raconter et s'expliquer... C'est le contraire qui a lieu, car *« seul ici le fou parle et dit la vérité quoi qu'il dise »*. Un jeu de masques et de leurres se déploie, avec le recours constant au *« carnavalesque »*. L'imposture est revendiquée ; elle *« n'est pas autre chose que la pensée mise à nu, la vérité de la pensée, son essence, en tant qu'elle est impossible »*, écrit l'essayiste. Une ironie crépusculaire et solipsiste – Marty insiste sur le caractère *« opaque et intransitif »* du propos et sur la *« posture hermétique »* de celui qui le tient – emporte l'ironiste et, avec lui, son auditeur. Maître de la partie dont il a établi les règles, Althusser dynamite toute idée de « pacte autobiographique ». *« Car* (...) *cette autobiographie est moins la restitution du passé que son hallucination à partir du présent – un présent monstrueux, immobile, arrêté »*, souligne Marty. L'affirmation centrale de *L'Avenir dure longtemps* est celle-ci : *« Les hallucinations sont aussi des faits. »* C'est, pour Eric Marty, un *« énoncé philosophique au sens* (...) *où il promeut une philosophie matérialiste (au sens althussérien) de la folie »*. Le philosophe, sous le masque du dément, s'arroge ainsi une vertigineuse latitude. *« Ce qui frappe, de manière générale, c'est comment Althusser, tout en étant victime de la folie, en est en même temps le maître. »* Ce mouvement de retour sur soi dont l'un des buts est de prendre la psychanalyse à revers et de damer le pion des analystes, René Diatkine en tête (la relation avec Lacan est plus complexe), condense les données antérieures de l'existence et du travail d'Althusser. A partir de ce point focal, de ce *« présent immobile »*, Eric Marty va repérer les équivalences entre la folie et le concept : celui, bien étrange, de *« matérialisme aléatoire »*, par exemple. A propos notamment de l'antihumanisme d'Althusser – qu'il rapproche, au sein de la nébuleuse structuraliste, de Foucault et de Lévi-Strauss –, avec Sartre en ligne de mire, les analyses d'Eric Marty sont tout à fait éclairantes.

Mais Eric Marty, répétons-le, ne s'arrête pas à l'étude d'un cas individuel, aussi étonnant, énorme et sans exemple fût-il. Il a pressenti qu'il fallait aller plus loin, qu'il était temps d'ouvrir le procès qui n'avait pas eu lieu, sous une instance à présent libre des passions partisanes. Même sévère et sans concession, c'est une forme d'hommage rendu à la vérité et à celui qui devint impuissant à la servir : le philosophe Louis Althusser.

LOUIS ALTHUSSER, UN SUJET SANS PROCÈS
Anatomie d'un passé très récent
d'Eric Marty.
Gallimard, « L'Infini », 240 p., 130 F (19,82 €).

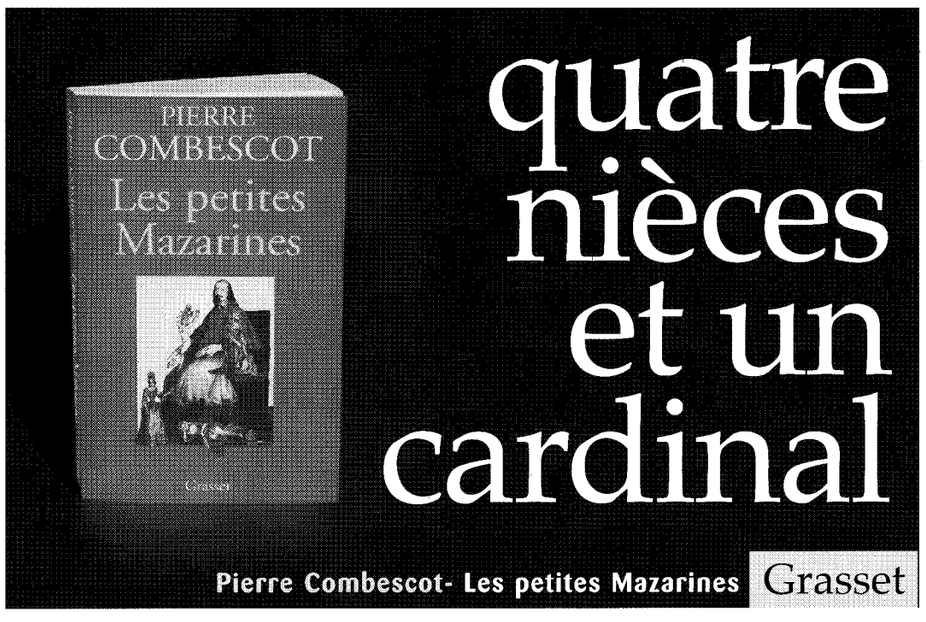

LeMonde Job: WIV4499--0002-0 WAS LIV4499-2 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 18:03 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0064 Lcp:700 CMYK

le feuilleton

de Pierre Lepape

Déploration et mélancolie

A LA RECHERCHE DU FRANÇAIS PERDU
de Jean Dutourd.
Plon, 234 p., 120 F (18,29 €).

LA MORT DU FRANÇAIS
de Claude Duneton.
Plon, 152 p., 89 F (13,57 €).

Alors que Jean Dutourd annonce la mort prochaine de la langue française, victime du cosmopolitisme à accent anglo-saxon, Claude Duneton la rend effective par la disparition même des parlers régionaux

Comme en 14-18, revoici l'Union sacrée. Les nuques rasées avec les chevelus, les petits-bourgeois avec les prolétaires des rues et des champs, les costumes-cravate avec les bourgerons, Radio Courtoisie avec Radio Libertaire. C'est que l'heure est grave : le français se meurt, le français est mort. Quelques braves résistent encore à la poussée ennemie et se dressent au milieu de la débâcle, mais c'est pour obéir à une tradition toute nationale de l'honneur ; ils savent que les carottes sont cuites, les envahisseurs ont d'ores et déjà gagné : *« Jadis quand on parlait français »*, soupire Jean Dutourd ; et Claude Duneton reprend en écho : *« Le processus nécrologique a déjà commencé. »* Les croque-morts ne disputent que sur l'heure de l'issue fatale.

Nos deux Cassandre – qui ont choisi le même éditeur, celui du général de Gaulle bien sûr, pour lancer leur fusée de détresse – devraient également tomber d'accord pour désigner à la vindicte les responsables du désastre : les intellectuels, parisiens comme il se doit ; des sophistes, des snobs entichés de modernisme, les indécrottables têtes pensantes des salons et des administrations, *« des gens pleins d'assurance mais vides de vrai savoir »* (Duneton) qui ont imposé au bon peuple leur langue boursouflée, incolore et barbare. Mais *« le peuple n'a plus la parole »* (Dutourd). La « France réelle », comme on disait chez les maurassiens, a été muselée et chassée de sa langue « vraie ».

Largement étalé en couches épaisses, ce sombre vernis nostalgique donne aux deux tableaux une apparence commune. Mais les ressemblances s'arrêtent là. Comme dans une comédie de Molière, nos deux médicastres s'empoignent dès qu'il est question de déterminer la maladie et de proposer des remèdes. A quoi bon d'ailleurs ces débats d'école si le patient est condamné ?

Distillée en petits billets à l'ancienne, la consultation du bon docteur Dutourd a le mérite de la simplicité. On y sent un réel effort pour ne pas fatiguer le lecteur avec des arguments. C'est la guerre, laquelle, on le sait, est ennemie des nuances et souvent des idées ; la guerre contre la patrie française à qui l'on prépare *« un avenir cosmopolite que l'étranger, aidé de nos inlassables traîtres, veut lui imposer »*. Il y a donc un complot mondial contre la France, relayé à l'intérieur par les sombres desseins des uns et la mollesse incapable des autres, et qui vise, à travers la langue, à toucher la France au cœur.

A partir de ce postulat, la chronique de langage, assez badine, que rédige Jean Dutourd peut prendre des allures de communiqué. S'agaçant comme tout un chacun des multiples accrocs que subit la langue française, se moquant comme il sied du ridicule de certaines modes langagières, s'attristant comme vous et moi de voir le visage de la langue enlaidi par de vilaines poussées d'acné anglo-saxonnes, le brave académicien transforme ses petits moulinets d'épée en bataille homérique contre les hordes coalisées de l'Etranger. Un mot de travers, ce n'est pas un cuir, c'est un crime ; et ceux qui refusent de prendre ça au tragique : des déserteurs. La posture n'est pas nouvelle.

Au début de cette année, un excellent linguiste de l'université de Strasbourg, Charles Muller, a publié un petit livre amusant et instructif intitulé *Monsieur Duquesne et l'orthographe* (1). Comme l'indique son titre, cet ouvrage traite surtout de la sempiternelle querelle de la graphie de la langue. Mais Charles Muller n'a pas résisté au malin plaisir d'y insérer un « caractère » dans l'esprit de La Bruyère. Il s'agit d'un dénommé *« Plorax »*, *« donneur de leçons à qui veut l'entendre... car il entend régenter notre langue. (...) Notre françois, souvent ravivé, rajeuni, rajusté, sert depuis des siècles à des foules de gens simples pour exprimer ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentent. (...) A toutes les époques, de cette matière confuse et bouillonnante, de la masse mouvante du parler des rues et des champs, de bons esprits ont su tirer des œuvres d'art, ont forgé des objets précieux, qui ont fait le tour du monde et qui bravent le temps. Or, cette vaillante et joyeuse langue n'obtient du funèbre Plorax qu'un regard soupçonneux, sourcilleux, méprisant. Il l'aborde avec des délicatesses d'équarrisseur, des amabilités de pion, avec des dédains de pédant, des méfiances de censeur, une arrogance d'inquisiteur, une morgue de geôlier. Ce qu'il croit ou croit voir, c'est la pauvre image d'un corps débile, d'un organisme délabré, d'un esprit embrumé dont il détaille avec un appétit morbide les disgrâces, et qui ne mérite plus que des soins palliatifs. »*

Charles Muller, il est vrai, est linguiste. Ce qui suffirait à le disqualifier aux yeux de Jean Dutourd. Lequel sort son revolver dès qu'on lui oppose un savant : *« La première des deux guerres réelles de notre temps est celle opposant la science, la technique, l'industrie à la philosophie et aux lettres. »* De fait, bien des affirmations péremptoires de ses chroniques de « bon » langage ne résistent pas à une simple vérification dans le Littré. Un exemple entre dix : *« Il n'existe pas, dans la langue française*, écrit Dutourd, *de verbes "indifférer" ou "insupporter", lesquels, du reste, seraient des monstruosités linguistiques et logiques. »* Monstruosités que le Littré relève néanmoins chez nombre de bons auteurs, chez les Goncourt dès 1864 et chez Henry Bataille, qui n'hésitait pas à faire dire à l'un de ses personnages : *« Cette roulure m'insupporte. »* Même chose pour *« indifférer »*. Mais on sent que ces broutilles n'excitent guère le chroniqueur. Elles sont des prétextes. Son combat, son obsession sont ailleurs : dénoncer derrière la faiblesse la plus vénielle la griffe du cosmopolitisme à accent anglo-saxon.

Ce n'est pas le cauchemar de Duneton. Pour lui, le pire est déjà arrivé, il y a longtemps : lorsque la langue française *« centrale »*, *« officielle »* a éliminé par la force et l'interdit les langues et les parlers locaux. On est aux antipodes de Dutourd, pour qui la querelle des langues régionales est une nouvelle invention de l'ennemi mondialiste pour affaiblir la nation française. Pour Duneton, la disparition de l'occitan, de l'artésien ou du cauchois préfigure et explique la disparition annoncée de la langue française.

Duneton a beaucoup travaillé et avec passion sur les « patois » et les dialectes de l'Hexagone. Il en a extrait des trésors archéologiques. Il a aussi constaté la mort, en quelques dizaines d'années, de cet occitan qu'on parlait dans son village limousin. Une langue et une façon de vivre dont il continue à déplorer la perte, comme celle de son enfance. A cette nostalgie première s'ajoute la nostalgie du « peuple », qui se serait lui aussi évaporé, on ne sait trop comment, avec les langues régionales et l'argot parisien, peut-être. Le peuple, comme chacun sait, parlait une langue vigoureuse, drue, expressive, pittoresque. Laquelle n'était pas le français, cette langue gourmée, raffinée et froide inventée par une petite caste de privilégiés et de clercs pour se différencier des ploucs qu'ils dominaient.

Il s'ensuit, dans l'histoire de France racontée par Duneton, que le français a une santé fragile. A la différence des autres langues européennes qui seraient, les veinardes, des langues de pleine terre, cultivées grâce aux soins robustes des peuples qui les pratiquent, le français est une chétive plante en pot, un arbuste d'ornement maigrelet que des jardiniers de cour aux gants blancs tiendraient à distance respectueuse de la plèbe parlante. Impitoyables et pitoyables jardiniers, à dire vrai, toujours sur le qui-vive afin de préserver la malheureuse anémique du moindre courant d'air, tranchant les rejetons vulgaires, interdisant les pousses populaires, censurant le vif, l'imagé, le vigoureux.

Alors, explique Duneton, lorsque vient la bise, lorsque le souffle du monde extérieur secoue la langue pâlotte, il n'y a plus personne pour la défendre. Le peuple français n'oppose aucune résistance à la disparition d'une langue qui n'a jamais été la sienne que de loin, d'en haut, par coercition. Tant qu'à parler la langue des autres, celle des dominants, autant se faire un sabir avec de l'anglais : c'est plus facile, ça n'a pas beaucoup de forme, c'est bien suffisant pour communiquer le peu qu'on à se dire et le peu qui reste à penser.

Duneton a de la verve et de l'imagination. Il essaie aussi de réfléchir et d'argumenter. Mais ses goûts et ses dégoûts, bref, ses passions ont vite fait de transformer l'histoire en images d'Epinal. *La Mort du français* est un roman. Le romancier a tous les droits et Duneton ne s'en prive pas. Il relit l'histoire de la langue française du Moyen Age à nos jours avec la liberté d'un Dumas père réinventant Richelieu pour ses *Trois Mousquetaires*. Avec ses héros oubliés, Gaston Couté, Henri Bauche, Toudis Simons ; sa figure sublime, Louis-Ferdinand Céline, dont on apprend qu'il n'a pas forgé sa langue étrange, mais qu'il l'a ramassée dans les faubourgs. Avec son traître de mélodrame aussi, ce pauvre Honoré d'Urfé, que personne ne lit plus depuis deux bons siècles mais dont les préciosités seraient responsables de notre malheur linguistique présent.

On s'amuse. On apprend que si les bébés bretons sucent leur pouce plus longtemps que les *babies* britanniques, c'est parce qu'ils n'entendent pas leur maman parler le celte. Et Duneton manie souvent avec bonheur et vitalité cette langue française des écoles dont il écrit tant de mal.

(1) Edité par le Conseil international de la langue française, 11, rue de Navarin, 75009 Paris. 200 p., 90 F (13,72 €).

Combien de langues et de linguistiques ?

Entre les quelque cinq mille langues parlées dans le monde s'établissent des relations d'une grande complexité. Louis-Jean Calvet tente de les cerner hors du champ linguistique traditionnel

Combien de langues parle-t-on, aujourd'hui, dans le monde ? En France, les étudiants à qui l'on pose la question répondent : de cent à cinq cents, rarement plus. A Conakry ou à Yaoundé (et à peu près n'importe où en Afrique), ils sont plus généreux : le nombre de mille langues, souvent cité, est parfois dépassé. La différence s'explique facilement : les Français ont, chez eux, une expérience faible du plurilinguisme. A l'inverse, les étudiants africains sont à tout instant témoins et acteurs de la pluralité des langues dans leur pays. Tous bilingues (au moins), ils tirent de cette expérience quotidienne une intuition moins inexacte du nombre total des langues du monde.

Très rares toutefois sont ceux qui donnent le nombre approximativement exact : de l'ordre de cinq mille. Pour à peu près deux cents Etats. En moyenne, vingt-cinq langues par Etat. On voit à quel point le plurilinguisme est la règle, et le monolinguisme l'exception.

C'est à partir de ces constatations que se construit la réflexion de Louis-Jean Calvet. Entre ces cinq mille langues s'établissent en effet des relations d'une extrême complexité. Elles constituent l'objet de l'« écologie des langues », selon la métaphore à la fois excitante et problématique que Calvet emprunte à Einar Haugen.

Un exemple : le problème litigieux de l'« égalité » des langues. Les linguistes tiennent que toutes les langues sont égales dans leurs fonctions de cognition et de communication : on peut se donner le moyen de concevoir et de communiquer n'importe quoi dans n'importe quelle langue.

Mais, du point de vue de la « valeur d'usage », l'inégalité règne. On ne peut pas mettre sur le même plan l'anglais (aujourd'hui unique langue « hypercentrale »), la petite dizaine de langues « supercentrales » (par exemple le français, le portugais, l'arabe et le chinois), et ces parlers au plus haut point « périphériques » que sont, entre des milliers d'autres, les langues aborigènes d'Australie. Que se passe-t-il quand les hasards de l'histoire mettent en contact l'anglais et les langues australiennes ? Les conséquences écologiques sont spectaculaires, et souvent dramatiques : en deux siècles, plus de deux cents langues autochtones ont disparu...

Dans un apparent désordre, Calvet étudie, de façon à la fois érudite et pittoresque, un grand nombre de problèmes de ce type. Certains touchent à l'actualité linguistique et politique la plus brûlante. Ainsi pour le serbo-croate. Langue unique pour les linguistes, il se diversifie en deux, voire trois langues selon les critères subjectifs de leurs locuteurs en Serbie, Croatie et Bosnie.

Reste une question. Les problèmes traités par Calvet relèvent-ils de la linguistique ? Je vois d'ici certains linguistes « purs et durs » faire la fine bouche. Ce n'est pas mon cas. Et cependant je suis parfois pris d'un début d'inquiétude. Calvet n'a-t-il pas tendance à considérer son « écologie » comme la seule linguistique ?

On trouve des indices de cette tentation dans les jugements, assez sommaires et désinvoltes, formulés sur « les structuralismes européen et américain ». D'autres dans sa définition de la langue : c'est *« un ensemble de pratiques, dans un contexte social et historique donné »*. Oui, bien sûr. Mais à ne dire que cela, n'occulte-t-on pas le fait que la langue est aussi un système ? Et que la description de ce système est aussi de la linguistique ? Ou, si on veut, une linguistique ?

Michel Arrivé

POUR UNE ÉCOLOGIE DES LANGUES DU MONDE
de Louis-Jean Calvet.
Plon, 304 p., 159 F (24,23 €).

★ Lire également en page XI du « Monde des poches » l'article d'André Meury sur *La Guerre des langues*, de Louis-Jean Calvet.

magazine littéraire
N° 381 - Novembre 1999
DOSSIER
GÜNTER GRASS
écrivain et citoyen du monde
Un entretien avec le Nobel de littérature
Günter Grass vu par Tahar Ben Jelloun, José Saramago, Michel Tournier, Vassilis Vassilikos, Pierre Mertens, Jacques-Pierre Amette, Christa Wolf, Bernard Lortholary...
Inédit : Mythe et littérature par Günter Grass
Chez votre marchand de journaux : 32 F
Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com
OFFRE SPÉCIALE
6 numéros : 132 F
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
☐ Italo Calvino ☐ Virginia Woolf ☐ Albert Camus ☐ Marguerite Duras ☐ Jean Starobinski ☐ Marguerite Yourcenar ☐ Sade ☐ Witold Gombrowicz ☐ Fernando Pessoa ☐ George Sand ☐ Joseph Conrad ☐ Tchekhov ☐ Michel Leiris ☐ André Gide
☐ Rainer Maria Rilke ☐ Guy de Maupassant ☐ Lévi-Strauss ☐ Jean Genet ☐ Roland Barthes ☐ Jacques Lacan ☐ Georges Perec ☐ Céline, le Voyage ☐ Hermann Hesse ☐ Rabelais ☐ L'existentialisme ☐ Paul Verlaine ☐ Aragon ☐ La Haine
☐ Marx ☐ Michel Foucault ☐ Ernst Jünger ☐ Cioran ☐ Schopenhauer ☐ Jean Giono ☐ Vladimir Jankélévitch ☐ Les Exclus ☐ Ionesco ☐ Hannah Arendt ☐ F. Scott Fitzgerald ☐ Descartes ☐ Oscar Wilde ☐ La planète polar
Nom : .....
Adresse : .....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal
magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36
MON

Amoureuse, criminelle et sainte

Qu'a donc Véronique pour séduire autant ? C'est une amoureuse, c'est une criminelle et c'est une sainte. Elle est née bourgeoise, à Limoges, en 1802. Riche, mais « marquée » : fille d'un ferrailleur, Sauviat, qui doit sa fortune à la Révolution et à la vente des biens du clergé. Marquée dans sa classe et marquée dans sa peau : la belle et pâle jeune fille est atteinte par la petite vérole. Elle devient laide et brune. Sauf quand la passion violente l'agite, sensuelle ou religieuse : alors *« il semblait qu'une lumière intérieure effaçât par ses rayons les marques de la petite vérole. »* Véronique fait partie de ces êtres d'exception capables, dans le mensonge généralisé de la comédie humaine, de montrer leur vrai visage, celui de leur être intérieur.

J.-L. BISSON 1842/MAISON DE BALZAC, PARIS

Figures de la Comédie

GRASLIN, VÉRONIQUE

née Sauviat, à Limoges, en mai 1802, morte en 1844

Elle n'apparaît que dans *Le Curé de village*

Elle commence pourtant par faire comme tout le monde, elle dissimule, par obéissance aux règles sociales. Mariée jeune à un vieux banquier, Graslin, qui n'aime que sa dot, elle a un enfant d'un ouvrier, Tascheron, qu'elle aime en secret et éperdument, comme une amante et comme une mère ainsi qu'il sied à la femme balzacienne. Elle redevient belle, *« le visage céleste, digne de Raphaël »*. Pour financer leur fuite en Amérique, Tascheron se fait voleur. Il tue par accident ; il est condamné à mort et exécuté. Débarrassée entre-temps de Graslin, Véronique confie sa passion et son crime à l'abbé Bonnet.

Commence alors sa transfiguration. Aussi magnifique et intrépide dans le repentir qu'elle l'était dans la passion amoureuse, y jetant toutes les forces de sa belle âme, Véronique va donner toute la mesure de son génie féminin. Balzac change le monde par ses livres, en le révélant tel qu'il est ; Véronique va changer le monde qui l'entoure, sa campagne ingrate et infertile de Montégnac, en lui faisant le don de l'élément féminin par excellence, l'eau. Il n'y a pas de solution de continuité entre les larmes que Véronique verse en abondance pour le repentir de son âme et les travaux d'irrigation auxquels elle se dépense pour la réparation de son crime terrestre. Sans cesser pour autant, à son corps défendant, de sentir les effets de l'élément contraire : le feu amoureux. C'est une femme complète, atteignant le ciel en transformant la terre, joignant le plus pur mysticisme au génie libérateur de la science. Le socialisme de Balzac, c'est Dieu plus l'irrigation.

« Dans un certain endroit, Véronique aperçut dans les roides pentes des torrents je ne sais quoi de sévère. Elle se surprit à désirer entendre l'eau bruissant dans ces ravines ardentes. "Toujours aimer !" Honteuse de ce mot qui lui fut jeté comme par une voix, elle poussa son cheval avec témérité vers le premier pic de la Corrèze. (...) Elle alla s'asseoir sur un quartier de roche en laissant errer ses regards sur cet espace où la nature se montrait marâtre, et ressentit dans son cœur les mouvements maternels qu'elle avait jadis éprouvés en regardant son enfant. "Je compris alors, dit-elle au curé, que nos âmes devaient être labourées aussi bien que la terre." »

Elle est enterrée auprès du corps de son amant.

Pierre Lepape

LeMonde Job: WIV4499--0003-0 WAS LIV4499-3 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 19:24 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0065 Lcp:700 CMYK

Proust dessinateur...

Pour la première fois, les dessins que l'auteur de la « Recherche » griffonnait en marge de ses manuscrits et de ses lettres ont été rassemblés. Nous publions un extrait du texte de Philippe Sollers qui les accompagne

Proust n'est pas doué pour le dessin ni la peinture. Il en souffre. Il n'est pas doué non plus pour la musique. C'est un de ses tourments. Il se verrait bien en sculpteur et en architecte, mais les grandes cathédrales sont déjà construites, le passé est le passé, impossible de faire mieux, il faudrait trouver autre chose. (...)

La grande question de la littérature, on s'en apercevra de plus en plus au fur et à mesure qu'elle aura tendance à disparaître, n'est pas de savoir « de quoi ça parle » ni « ce que ça raconte » mais : *qui raconte qui ?* Autrement dit : qui détient la maîtrise du récit ? Qui n'est pas raconté par un autre ? Il ne s'agit pas seulement de puissance d'information, sans quoi le journalisme ou la biographie fouillée suffirait à régler le problème (et c'est d'ailleurs ce que nous pensons aujourd'hui : les « révélations » se succèdent, les œuvres s'éclipsent, le « vécu » direct envahit les publications comme une grande marée grise de souffrance ou de dépression). Il ne s'agit pas non plus d'un conflit ni d'une compétition d'interprétations (dites-moi quelle est votre origine ou votre position sociale, allongez-vous chez nos psys). Non : le *qui-raconte-qui* de la littérature est bien plus ambitieux, risqué et terrible, c'est bel et bien une lutte intense de pouvoir (et non pas telle ou telle conception du « roman »). Il s'attaque à une époque dans toutes ses dimensions, et au temps lui-même dont cette époque est un angle. Ce n'est pas par hasard si Proust multiplie les références à des dates très éloignées de celle où il écrit (l'aristocratie et son effondrement le servent dans ce cadrage), s'il *enchaîne* par rapport aux grandes synthèses récentes (Balzac), s'il n'écrit pas non plus des « Mémoires » mais invente une machine à tisser des temps différents en pleine actualité. Or ce temps est le sien, pas celui du chroniqueur ou de l'historien.

De ce point de vue, parfaitement scandaleux et maintenu avec une finesse acharnée, la scène de Montjouvain entre Mlle Vinteuil et son amie ; celle de la danse, seins contre seins, d'Andrée et d'Albertine ; celle, encore, de la danse de fascination réciproque entre Charlus et Jupien dans la cour de l'hôtel de Guermantes (suivie du bruit de leur accouplement porcin), ont autant d'importance que l'affaire Dreyfus ou la première guerre mondiale, pourtant analysées dans leurs ramifications cachées et leurs conséquences. Les acteurs de l'Histoire croient vivre, ils sont vécus. Ils pensent dire, ils sont dits. Ce corps frais, insolent, sportif, désirant, va vieillir et pourrir sur place. Ce duc si sûr de lui, si fier, se résume soudain dans une caricature de vieux lion riche mais en cage : *« Il se leva poliment de son siège et je sentis la masse inerte de trente millions que la vieille éducation française faisait mouvoir, soulevait, et qui se tenait debout devant moi. »*

L'œil est là, brillant, plein de vie, de vice, de malice, mais c'est déjà *« l'heure du déclin des regards, où le visage, passé tout entier au-dessous de l'horizon, ne reçoit plus de lumière »*. Chacun est connu mais est devenu méconnaissable :

« Sa nature [Morel] *était comme un papier sur lequel on a fait tant de plis dans tous les sens qu'il est impossible de s'y retrouver. »*

Ou encore ce Charlus inattendu (mais quel *dessin* !) :

« Le baron était non seulement chrétien, mais pieux à la façon du Moyen Age. Pour lui, comme pour les sculpteurs du XIIIe siècle, l'Eglise chrétienne était, au sens vivant du mot, peuplée d'une foule d'êtres crus parfaitement réels : prophètes, apôtres, anges, saints personnages de toutes sortes entourant le Verbe incarné, sa mère et son époux, le Père éternel, tous les martyrs et docteurs, tels que leur peuple, en plein relief, se presse au porche ou remplit le vaisseau des cathédrales. Entre eux tous, M. de Charlus avait choisi comme patrons intercesseurs les archanges Michel, Gabriel et Raphaël, avec lesquels il avait de fréquents entretiens pour qu'ils communiquassent ses prières au Père éternel, devant le trône de qui ils se tiennent. »

Qui raconte qui ? Celui qui, « comme un plongeur qui sonde », est capable de déchiffrer des signes « en relief », a une chance, dans la solitude et le silence, de s'emparer du vrai récit. La plupart des humains, en effet, « croient que la littérature est un jeu de l'esprit destiné à être éliminé de plus en plus dans l'avenir ». Ils ne se doutent pas qu'elle est au contraire le vrai corps, la vraie vie, ou peut-être le pressentent-ils et préfèrent-ils la mort et l'oubli. Peut-être ? Non, sûrement. Quand Freud, au moment même où Proust va mourir en achevant *La Recherche,* introduit la pulsion de mort comme *« la plus pulsionnelle des pulsions »,* il rencontre l'incompréhension majeure de sa vie, une résistance bien plus acharnée que celle déclenchée par sa révélation sexuelle. De même, la littérature, au sens de Proust, a peu de chose à voir avec ce que l'on débite esthétiquement ou industriellement sous ce nom. C'est une expérience en profondeur, antisociale, dont tout veut nous détourner, à commencer par nous-mêmes. Qu'est la littérature à côté d'un enfant qui meurt de faim ? Rien, et cela nous sera répété tous les jours. Face aux immenses souffrances d'une planète en folie ? Rien encore. Face aux grands problèmes financiers et diplomatiques de l'heure (comme dirait M. de Norpois) ? Rien, rien, trois fois rien. Ou encore : qu'est-ce que la littérature comparée au cinéma, à la télévision, à Internet, à la presse ? Moins que rien, un rêve narcissique, une buée, une illusion archaïque, à moins de ressembler à un script en vue de l'image (et encore). Regardez ce maniaque enfermé chez lui, essoufflé et vivant la nuit, ne sortant que pour quelques séances perverses, écrivant sans cesse, et gribouillant, de temps en temps, des petits dessins dans la marge. N'est-il pas ringard, tocard, has been, toqué, *décalé* ? On le lui fait sentir, il n'écoute rien, il s'obstine. Ce David à plume d'encre croit qu'il possède une fronde capable de tuer Goliath. Pauvre type, il va se faire écraser, c'est fini tout ça, on ferme. »

Philippe Sollers

★ Extrait de *L'Œil de Proust*, les dessins de Marcel Proust, texte de Philippe Sollers, notices rédigées par Alain Nave, Stock, 160 p., 160 F (24,39 €) (en librairie le 10 novembre).

COLL. FAMILLE PROUST, PARIS

« Dessin ? (...). Il s'agit d'un appel, d'un graffiti, d'une caricature, comme s'il voulait, à ce moment-là, *ancrer* sa vision. Vision perçante et cruelle. »

Livraisons

● **PROFESSEUR DE BEAUTÉ,** de Robert de Montesquiou et Marcel Proust
Proust prit comme modèle Robert de Montesquiou pour peindre Charlus. Ecrivain, l'auteur des *Hortensias bleus* fut surtout un grand dandy fin de siècle. Jean-David Jumeau-Lafond présente un choix de textes de Montesquiou et de Proust ainsi que des lettres que les deux écrivains s'échangèrent. Les très beaux petits volumes de cette maison sont tout simplement des modèles d'édition (La Bibliothèque, 9, rue du Docteur-Heulin, 150 p., 85 F [13 €])

●**LES ANNÉES PERDUES DE *LA RECHERCHE* 1922-1931,** correspondance entre Robert Proust et *La Nouvelle Revue française*
Cette correspondance retrace l'histoire de l'édition des posthumes, dont s'occupa activement Robert Proust, frère de l'écrivain. Edition présentée, établie et annotée par Nathalie Mauriac Dyer, avec la collaboration d'Alain Rivière et Pierre-Edmond Robert (Gallimard, en librairie le 18 novembre, 160 p.)

●**PROUST ET LES AUTRES,** de Christian Péchenard
Proust à Cabourg. Proust et son père. Proust et Céleste. Christian Péchenard fit paraître ces trois volumes entre 1992 et 1996. Ce sont des évocations et des enquêtes de l'univers proustien à partir des trois points de vue indiqués dans les titres. (La Table Ronde, « La Petite Vermillon », 630 p. ; 65 F [9,9 €])

● **PROUST. LA CATHÉDRALE DU TEMPS**, de Jean-Yves Tadié
Il y a, des portraits de l'écrivain aux différents âges de la vie à ceux de ses contemporains, toute une iconographie proustienne, maintes fois reproduite avec quelques variantes et (rares) nouveautés. Jean-Yves Tadié la présente à nouveau ici (« Découvertes » Gallimard, 128 p., 73 F [11,12 €])

Et aussi, quelques albums : **Passion Proust. L'Album d'une vie,** de Jérôme Picon, qui présente une iconographie élargie de Proust (Textuel, 216 p., 295 F [44,97 €]) ; **Marcel Proust. La Figure des pays,** photographies de François-Xavier Bouchart, présentées par Nadine Beauthéac-Bouchart et Elyane Dezon-Jones. Beaux clichés d'un photographe mort en 1993 sur les lieux réels de l'imaginaire proustien (Flammarion, 128 p., 198 F [30,18 €]) ; **L'Art de vivre au temps de Proust,** de Nadine Beauthéac, photos de Joël Laiter (Flammarion, en librairie le 10 novembre, 160 p., 260 F [39,63 €]) .

● Gallimard propose, avec la BNF, un CD-ROM Proust dirigé par J.-Y. Tadié (en librairie le 18 novembre, 249 F [37,96 €].

● L'exposition « Marcel Proust, l'écriture et les arts » qui se tiendra du 9 novembre au 6 février 2000 à la BNF (Tolbiac) donnera lieu à la publication d'un catalogue coédité avec Gallimard et dirigé par Jean-Yves Tadié (en librairie le 10 novembre, 304 p.,350 F [53,35 €]). Une journée d'étude autour de Marcel Proust se tiendra samedi 20 novembre dans le cadre de cette exposition, avec Antoine Compagnon et Julia Kristeva.

... et critique d'art

Qu'apprennent sur lui ses « Ecrits sur l'art » ? Peu de chose, si ce n'est le temps et le travail qui furent nécessaires pour faire d'un chroniqueur banal l'auteur de la « Recherche »

ÉCRITS SUR L'ART
de Marcel Proust.
Edition établie
par Jérôme Picon,
GF Flammarion, 440 p.,
54 F (8,23 €).

Sur Proust écrivain d'art, l'essentiel n'aurait-il pas été écrit par Proust ? En 1919, dans sa préface – assassine – à un recueil de critiques du peintre Jacques-Emile Blanche, il observe que Blanche ne considère que l'homme Manet ou l'homme Fantin, comme si l'homme et l'artiste se confondaient. Blanche procède en cela comme Sainte-Beuve, comme les adeptes de la critique biographique, comme tous ceux qui ne savent voir que *« l'homme périssable, pareil à ses contemporains, pétri de défauts, auquel une âme originale était enchaînée et contre lequel elle protestait, dont elle essayait de se séparer, de se délivrer par le travail »*. Proust continue : *« C'est notre stupéfaction quand nous rencontrons dans le monde un grand homme que nous ne connaissons que par ses œuvres, d'avoir à superposer, à faire coïncider ceci et cela, à faire entrer l'œuvre immense* (...) *dans la donnée irréductible d'un corps vivant tout différent. »*

De la stupéfaction, finissant en déception, c'est ce qu'éprouve le lecteur quand il pénètre dans le volume où ont été réunis les textes qui ont trait, de près ou de loin, à l'art – plus souvent de loin. De *« l'œuvre immense »* – la *Recherche* – à ces articles, la distance est trop grande. Même la piété la plus admirative ne pourrait aveugler au point de tenir pour véritablement nécessaire la lecture des premiers articles de Proust, publiés dans la revue *Le Mensuel*, revue *« extrêmement rare »*, nous prévient-on. L'auteur ne s'y distingue que par ses efforts pour donner du chic à sa phrase et par la banalité de ses opinions. En 1890 et 1891, Proust aimait – ou affectait d'aimer – ce qu'il était convenable d'aimer dans son monde, le *« dessin d'une sûreté merveilleuse »* et l'*« œil infaillible »* de l'ancien prix de Rome, Dinet et les *« jolies études de M. Desboutin »*. Il ne serait que trop facile d'objecter qu'il y avait, à Paris, en 1890, d'autres œuvres à défendre – facile et inutile : Proust les a défendues plus tard, admirablement, dans la *Recherche*. Il avait alors oublié qu'il s'était jadis égaré au point de juger que la virtuosité factice de Besnard aurait *« l'éclat des beaux Rubens, leur hardiesse, avec la grâce, la délicatesse en plus »*.

Chaque article appelle cette conclusion. De la mode, de la bonne société, de la noblesse d'Empire, du faubourg Saint-Germain, de la musique française fin de siècle, des paysages normands, ce qu'il écrit dans les années 1890 pèse peu en comparaison du livre à venir. Sans doute vérifie-t-on de la sorte la cohérence et la constance de Proust – vérification du reste assez peu surprenante. Mais ce qui se voit jusqu'à l'évidence, c'est le *« travail »*, la métamorphose au terme de laquelle s'écrit la *Recherche*.

Aussi le lecteur doit-il attendre, impatiemment, d'atteindre la moitié du volume, la fin des années 1900 à peu près, le *Sur la lecture* ou les *Impressions de route en automobile* pour apercevoir sous le chroniqueur un peu long le romancier en formation. Lequel chroniqueur défend la liberté dudit romancier ; dégage de l'espace autour de lui ; dénonce ceux qui pourraient se révéler ses ennemis ; l'autorise à écrire à la première personne quand il devrait l'interdire ; le laisse s'immiscer dans l'essai au point de l'achever sur une vision, celle *« du Passé familièrement surgi au milieu du présent, avec cette couleur un peu irréelle des choses qu'une sorte d'illusion nous fait voir à quelques pas, et qui sont en réalité situées à bien des siècles »*.

Passé le dernier seuil, celui des *Pastiches*, viennent enfin les quelques articles décisifs, la préface pour et contre Blanche, les études sur Flaubert et sur Baudelaire. Plus d'atermoiements, plus d'hésitations. La liberté est entière, le jugement souverain, les victimes nombreuses, les éloges précis et dégagés de toute convention. Ce Proust-ci, celui qu'il faut lire, sait, dans le même paragraphe, exécuter Fromentin peintre et écrivain et lancer comme une certitude que, face aux portraits de *« l'admirable Picasso »*, *« se dégradent un peu dans* [son] *souvenir les plus charmants Carpaccio de Venise »*. Hors Apollinaire, avant Breton, quel écrivain français eut cette audace si tôt, en une époque qui tenait le cubisme pour une facétie ? Aucun – ni Gide ni Valéry.

Subrepticement, des aphorismes s'introduisent, qu'il ne reste plus qu'à ramasser et monter – ce que Proust a fait parfois lui-même, les reprenant dans la *Recherche,* à moins qu'il n'agisse à l'inverse, du roman vers l'essai. Dans sa préface pour Morand, il note que *« le peintre original, l'écrivain original procèdent à la façon des oculistes »*. Dans la *Recherche,* comme le signale l'éditeur, il veut que son livre ne soit *« qu'une sorte de ces verres grossissants comme ceux que tendait à un acheteur l'opticien de Combray »*. Proust, décidément, est le meilleur commentateur de Proust.

Philippe Dagen

BERTRAND
POIROT-DELPECH
de l'Académie française

MONSIEUR
LE PRINCE
roman

"Qui n'a songé à changer de vie !
Si la fantaisie vous en prend, un conseil :
dépouillez les avis de décès dans la presse,
repérez un faire-part qui excite votre imagination,
assistez à l'enterrement, et présentez-vous à la
famille comme une relation cachée du défunt."

GALLIMARD

Ph. J. Sassier ©

Gallimard - 372 206 753 RCS Paris B.

LeMonde Job: WIV4499--0004-0 WAS LIV4499-4 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 18:34 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0066 Lcp:700 CMYK

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Couleurs fantasy

LES FABLES DE L'HUMPUR
de Pierre Bordage
J'ai lu, « Millénaires », 416 p., 89 F (13,56 €).

Ça ressemble à de la « fantasy » : l'intrigue se déroule en France, dans la province du Périgord, à une époque qui, par bien des aspects, ressemble à notre Moyen Age féodal et c'est à une église, incarnée dans les lais de l'Humpur, que revient la mission de réprimer toute transgression de lois sociales très coercitives. Toutes les communautés vivent dans la peur obsessionnelle du Grand Mesle, tout comme le peuple de l'époque médiévale craignait l'influence du Diable... Mais plusieurs indices et la référence aux dieux humains donnent à penser que cet état de civilisation est la conséquence d'une régression et que les *Fables* de Pierre Bordage se situent dans notre futur.

Ça a la couleur de la « fantasy » : les deux héros effectuent un périple qui est aussi une quête. Ils se dirigent contre vents et marées, malgré les nombreuses péripéties qui émaillent leur voyage mouvementé, vers un lieu où, selon la légende colportée par un trouvère, les dieux humains font des apparitions. Ces deux héros sont d'une nature un peu particulière et antagoniste. En chacun d'eux cohabitent une part humaine et une part animale. Véhir le grogne est un homme-cochon tandis que Tia la hurle est une femme-loup. Autant dire que leur tandem est à la merci de la faim... Tous les deux sont des « déviants » : ils ont quitté leur communauté ; lui pour n'avoir pas accepté de participer à la bacchanale collective du grut ; elle pour ne pas devenir l'épouse d'une brute et parce qu'elle est hantée par les révélations du trouvère. Tous les deux sont entrés en rebellion contre un ordre social étroit qui bridait leurs aspirations. Et c'est là que la vraie nature du roman pointe le bout de l'oreille : le personnage du déviant appartient bien plutôt à l'arsenal de la science-fiction qu'à celui de la fantasy. Les derniers chapitres du livre ne laissent subsister aucun doute : *Les Fables de l'Humpur* a l'apparence d'un roman de fantasy, mais il s'agit bel et bien d'un roman de science-fiction qui traite, de manière très originale, du thème des manipulations génétiques et de la biotechnologie. Il s'achève, comme il se doit, par la transgression du tabou suprême : le Grand Mesle.

Pierre Bordage ne s'est pas contenté de trousser une histoire passionnante qui, métissée d'animalité, questionne la notion d'humanité. Il a cherché à lui donner une forme adéquate ; d'où l'utilisation des fabliaux qui introduisent chaque chapitre. Puisqu'il était question de la gent animale, Pierre Bordage a puisé dans notre fonds littéraire – c'est-à-dire dans les récits qui mettent en scène des animaux anthropomorphes, du *Roman de Renart* aux *Fables* de La Fontaine – de quoi nourrir le caractère de ses peuples de chimères mi-homme, mi-bête. Et le sort qu'il assigne aux corbeaux n'est pas dépourvu, au regard d'un célèbre texte de La Fontaine, d'une grande malice... De surcroît, Pierre Bordage s'est livré à un travail extrêmement intéressant sur le langage de cette humanité hybride. Voilà donc autant de raisons de se plonger dans ce roman qui confirme à la fois la qualité de la collection qui le publie et le talent de plus en plus souverain de l'auteur.

● **LA DERNIÈRE LICORNE**, de Peter S. Beagle

Peter S. Beagle est un auteur américain très réputé qui a œuvré avec succès dans la veine de ce que les critiques anglo-saxons appellent la *« high fantasy »*, c'est-à-dire dans l'aire la plus ambitieuse et la plus créative du genre. Hormis une nouvelle parue dans l'anthologie *Fées et gestes,* son œuvre est totalement inédite en France. A la lecture de cet ouvrage, qui parut originellement en 1968, on ne peut que le regretter. Car le roman de Peter S. Beagle n'est pas seulement d'une facture très originale : il ne ressemble à rien d'autre qu'à lui-même. (Tout juste pourrait-on parler d'un certain air de famille avec *L'Epée dans la pierre* de T. h. White à cause de la place faite aux animaux et d'une certaine distance humoristique prise parfois avec les mythes !) mais il possède un charme très particulier, qui tient à son poétique sujet : découvrant qu'elle est la dernière de son espèce sur terre, une licorne entreprend de découvrir ce qui est arrivé à ses sœurs. A la nature des rencontres effectuées tout au long de son périple, de Schmendrick le magicien maladroit à ce chaton qui affirme *« un chat n'a jamais donné de réponse honnête à qui que ce soit »*, en passant par Mère Fortune et son Carnaval de Minuit et ce prince Lir qui se découvre tout d'un coup une vocation de héros de conte de fées. A l'écriture ciselée de l'auteur qui sait teinter son récit de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, du gris des maléfices au mauve de la nostalgie, en passant par le vert du renouveau. Comment résister à un roman dans lequel un daim aborde la licorne en lui déclarant : *« Tu est très belle. Aussi belle que nos mères l'avaient dit »*, et s'enfuit après lui avoir asséné dans un éclat de rire : *« Mais je connais quelqu'un d'encore plus beau que toi ! »*. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Brigitte Mariot, Denoël, « Lunes d'encre », 316 p., 120 F [18,29 €]).

● **INTRUSION**, de Richard Matheson

Ce second volume de l'intégrale des nouvelles de Richard Matheson ne comporte que des textes publiés au cours de l'année 1953 dans des revues policières, de science-fiction ou de fantastiqe qui est sans doute le territoire d'élection de l'auteur. Mais quelle que soit la nature des nouvelles, la manière de Richard Matheson est la même : nul ne sait mieux que lui suggérer une peur oppressante à partir d'un dérapage même infime du quotidien : un homme qui disparaît dans les toilettes d'un restoroute isolé, une odeur de paille humide, une voix de petite fille venue d'on ne sait où. Quelquefois le quotidien finit par se détraquer irrémédiablement comme dans « Escamotage », l'un de ses textes les plus célèbres, qui ressort d'un fantastique résolument moderne, alors que ses textes pour *Weird Tales* s'inscrivent encore dans la tradition d'Edgar Poe. Une nouvelle du recueil était encore inédite en France : « Un Mariage », qui méritait bien de ne pas le rester. C'est un petit bijou d'humour noir. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Collon et Jacques Chambon, Flammarion, « Imagine », 296 p., 85 F [12,95 €]).

● **RUPTURE DANS LE RÉEL,** tome 1 : **ÉMERGENCE,** de Peter F. Hamilton

Il est difficile de porter un jugement sur le premier tome de *Rupture dans le réel.* D'abord parce qu'il s'agit en fait de la première partie d'un énorme volume appartenant lui-même à une trilogie de grande ampleur, non seulement par son nombre de pages, mais aussi par sa nature romanesque : un space opera brassant les mondes, les personnages, les intrigues et les énigmes avec un aplomb époustouflant. Ensuite parce qu'une bonne partie du volume n'est en fait qu'une longue exposition permettant de faire la connaissance des personnages principaux et de suspendre l'intérêt du lecteur à deux mystères primordiaux : que se passe-t-il réellement sur la planète Lalonde ? Qu'est-ce qui a provoqué le suicide massif des Laymil ? Le moyen de savoir si l'auteur a réussi son coup, c'est de se demander si, à l'issue de ces 600 pages, le lecteur a envie de connaître la suite du « feuilleton ». Indéniablement, la réponse est oui. Mais on attendra cette suite pour porter sur l'œuvre une véritable appréciation critique. (Traduit de l'anglais par Pierre K. Rey et Jean-Daniel Brèque, Robert Laffont, « Ailleurs et demain », 622 p., 149 F (22,71 €).

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Jean Vautrin
sera à la librairie
PAGE 189
le samedi 6 novembre à 18 h.
à l'occasion de la parution de
J'ai fait un beau voyage
(Cercle d'art)
189, rue du Fbg. St. Antoine, Paris 11e
Tél. 01 40 24 07 98

La force singulière de Sylvia Plath

Les journaux des années 1950 à 1962, deux recueils inédits de poèmes, et, comme en écho, l'essai de Joanny Moulin sur Ted Hughes

JOURNAUX 1950-1962
de Sylvia Plath.
Avant-propos de Ted Hughes.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) et préfacé par Christine Savinel,
Gallimard « Du monde entier »,
492 p., 185 F, (28,20 €).

ARBRES D'HIVER
(**Winter Trees**)
de Sylvia Plath.
Traduit par Françoise Morvan précédé de **LA TRAVERSÉE**
(**Crossing The Water**)
traduit par Valérie Rouzeau,
présentation de Sylvie Doizelet,
Poésie-Gallimard, éd. bilingue,
288 p., 46 F, (7,01 €)

TED HUGHES.
LA LANGUE RÉMUNERÉE
de Joanny Moulin.
L'Harmattan, « L'Aire anglophone », 320 p.,
170 F., (25,92 €)

C'est la chronique minutieuse d'une souffrance à vif qui vous saisit à la gorge. Une souffrance d'autant plus poignante qu'on en voit toujours l'avers : une formidable pulsion de vie, ardente et drôle, où se nourrit la frénésie d'écrire. De cette splendide énergie enchâssée dans la glace du désespoir, naît la force singulière des *Journaux* de Sylvia Plath.

Son ex-époux, le poète anglais Ted Hughes, fut longtemps réfractaire à leur publication. Dans des *Carnets intimes* parus en 1991 (1), le lecteur français avait pu en avoir un aperçu d'une soixantaine de pages relatives aux années 1956, 1961, 1962. Mais il aura fallu attendre dix-sept ans, pour que soit traduite l'édition anglaise de 1982, allant de l'entrée de Plath à Smith College, dans le Massachusetts (1950), jusqu'à la veille de son suicide, à Londres, en 1963, à l'âge de trente et un ans. Encore ces douze années sont-elles amputées de passages jugés « trop érotiques » ou « trop méchants ». Encore y manque-t-il deux carnets de la toute fin, l'un ayant été perdu, l'autre – tenu jusqu'à trois jours avant sa mort –, détruit par Hughes lui-même.

Malgré cela, ces quelque cinq cents pages nous aident à remonter aux sources du mystère Sylvia Plath. Elles nous conduisent au plus près du *« vrai moi »* de l'écrivain – celui qui, note Ted Hugues, *« reste en général muet, enfoui sous le va-et-vient des (...) « moi » secondaires et trompeurs »*. On y voit une jeune femme mystérieuse et fragile qui dit *« n'aimer personne »*, se juge avec sévérité (*« du rien qui fait semblant »*) et se somme *« d'oublier son fichu petit moi égocentrique »*. Un esprit qui doute de sa capacité à écrire, et *« reste dans sa cage à pleurer, impuissant, dans l'autodénigrement et l'imposture ». « Mon univers s'écroule,* note-t-elle. *Le centre ne tient pas. »*

VERTIGE

On y voit la peur nue : *« Je veux me tuer pour fuir toute responsabilité et, dans l'abjection, rentrer en rampant dans le ventre maternel. »* On y sent, comme dans *La Cloche de détresse,* le vertige d'en finir : *« Vraiment, jamais je n'ai frôlé le suicide comme à présent, avec ce sang groggy, insomniaque, qui se traîne dans mes veines. »* Et puis, parfois d'une phrase à l'autre, l'allégresse revient : *« Je suis (...) dans l'ébullition joyeuse de quantité de petites marmites sur le feu de mon enthousiasme : Byron, les voyages à venir, Yeats (...) Tout est si merveilleux et riche de promesses. »* Ce qui n'efface jamais la peur de ne pas réussir à créer, d'être submergée : *« Le temps : vague colossale, la marée qui déferle sur moi, me noyant, me noyant. »*

Les métaphores marines sont nombreuses dans *La Traversée* et *Arbres d'hiver* : *« Des falaises/ Noires et menaçantes, et la mer qui explose/ Sans fond, sans fin, sans rien face à elle/ Blanchie par le visage des noyés ».* Ailleurs : *« Le clair de lune, cette falaise de craie/ Au fond de laquelle nous gisons/ Dos à dos... »* Présentant ces deux recueils posthumes publiés à Londres en 1971, Sylvie Doizelet note : *« Chaque nuit une vague vient recouvrir ce qui a été vécu, écrit. Le poème de la veille a été mis à l'abri. Mais rien ne peut être construit. »* Et l'on bute sur ce constat obsédant : rien ne se construit ; tout s'effondre comme les falaises de craie ; *« le centre ne tient pas ».*

On trouvera des correspondances entre ces *Journaux* et les recherches de Ted Hughes telles qu'elles apparaissent dans l'essai de Joanny Moulin. Leurs conceptions de l'écriture semblent quelquefois se répondre. Plath veut rassembler ses forces créatrices en *« une boule serrée »*. Hugues préconise de considérer l'écriture *« comme un cent mètres ». « Je veux écrire parce que je ressens le besoin d'exceller dans un moyen d'expression (...) de la vie »*, note Plath, tandis que Hughes conseille des exercices consistant à décrire aussi minutieusement que possible quelque objet familier, puis à *« fondre »* dessus pour atteindre à un *« idéal de concision et d'immédiateté »*. Ecriture, mais aussi vision du temps, présence de la nature, tentative de retrouver ce qu'Artaud appelait *« une langue d'avant les mots »* : le livre de Joanny Moulin, érudit et précis, donne très envie de s'absorber dans les poèmes de celui qui fut, jusqu'à sa mort en 1998, le poète lauréat de la couronne britannique. Malheureusement, les traductions de Hughes sont aujourd'hui épuisées (2). On rêverait pourtant de le lire, lui aussi, dans une collection bilingue telle que « Poésie »/ Gallimard. Non loin de Sylvia Plath – côte à côte ou dos à dos...

Florence Noiville

(1) La Table ronde.
(2) Signalons néanmoins, parus cette année, *New Selected Poems. Lire Ted Hughes,* sous la dir. de Joanny Moulin (Ed. du Temps, 256 p., 95 F., 14,48 €) et pour la jeunesse, *Le Géant de fer,* ill. de Jean Torton, Gallimard, « Folio cadet », 39 F (5,95 €). A partir de 6 ans.

Puzzle familial

LA FILLE DE L'HOMME AU PIANO
(**The Pianoman's daughter**)
de Timothy Findley.
traduit de l'anglais (Canada) par Isabelle Maillet
Le Serpent à plumes,
« Fiction étrangère »,
504 p., 119 F (18,14 €).

Il y a tellement de pères, dans ce récit ! Le mien, celui de Lily, celui d'Ede, d'autres encore... Outre leur paternité, ils ont un seul point commun : leur habitude de disparaître au moment le plus inattendu. » Tel est le constat que dresse Charlie Kilworth, 29 ans, accordeur de piano. Incapable d'être père à son tour, il part à la recherche du sien pour briser *« ces cercles qui se répètent sans fin »*.

A travers une *« chronologie éclatée »*, il *« réveille les morts »* et tente de reconstruire le puzzle familial. Sa grand-mère, Ede, épouse Frederick, frère de Tom Wyatt, géniteur de Lily. Celle-ci refuse ce mariage et le *« monde d'hommes »* engoncé dans les convenances qu'il symbolise. Frappée de fréquentes crises d'épilepsie, elle entretient une fascination étrange pour le feu. Frederick, effrayé et désarmé, la relègue au grenier. Elle multiplie alors les *« escapades »* et fréquente les salles de cinéma : *« De cette façon, Lily bénéficiait d'une double protection : celle du noir et celle de la fiction. »* Elle s'invente des rôles. Pourquoi ? *« Parce que. Bien sûr,* parce que *ne suffit pas. Mais c'est le seul recours dont on dispose pour sauver l'innocent ou le rêveur. »* Mais aussi pour avoir *« n'importe quelle autre existence sauf la mienne »*.

Comme dans *Le Dernier des fous* ou *Le Chasseur de têtes* (1), Timothy Findley entraîne le lecteur au cœur des ténèbres et brosse le portrait d'une famille canadienne du début du siècle. Sans fausse note.

Emilie Grangeray

(1) Les deux titres ont été publiés au Serpent à plumes.

Un siècle d'écrivain

Le nouveau Prix Nobel Günter Grass nous livre un album de miniatures qui laissent peu de place à son talent de conteur

MON SIÈCLE
(**Mein Jahrhundert**)
de Günter Grass.
Traduit de l'allemand par Bernard Lortholary et Claude Porcell.
Seuil, 346 p., 140 F (21,34 €).

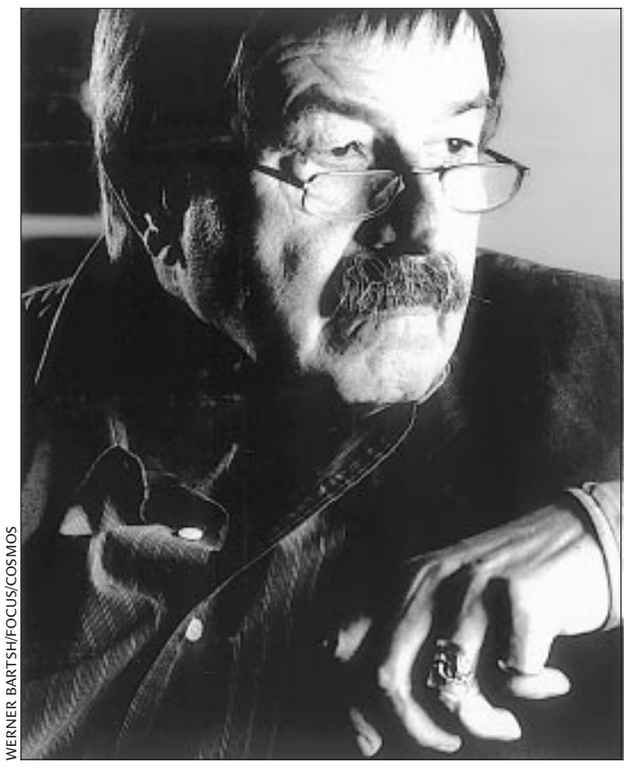
WERNER BARTSH/FOCUS/COSMOS

A considérer le titre de cet ouvrage publié en Allemagne en juillet dernier, on a l'impression que Grass, qui vient de recevoir le prix Nobel, le dernier décerné avant l'an 2000, a choisi de s'enraciner définitivement dans une période dont il donne lui-même les limites.

Le livre étonne d'abord parce qu'il détonne. Grass nous propose non pas un volumineux roman baroque truffé de digressions et d'inventions bouffonnes, mais une mosaïque de brefs récits ne dépassant pas quatre pages, chapelet de cent miniatures égrenées au rythme des années révolues. Une façon de faire un bilan pour celui qui a vu le jour à Dantzig en 1927. Hommes ou femmes, conservateurs ou progressistes, intellectuels ou prolétaires, les personnages qui tiennent tour à tour le rôle de narrateur ou de témoin sont multiples, parfois anonymes. La première phrase du récit liminaire relatif à la révolte des Boxers, en Chine, est à cet égard programmatique : *« Moi, échangé contre moi-même, année après année, j'ai été là. »* D'une façon ou d'une autre, c'est donc toujours Grass qui parle, adoptant une des perspectives de narration qu'il affectionne particulièrement : celle d'en bas, des oubliés de l'Histoire. Ce pourrait d'ailleurs être la morale de ces récits : malheur à qui oublie l'Histoire !

L'Histoire est d'abord celle qui touche directement l'Allemagne, et Grass choisit de ne faire l'impasse sur aucun des événements qui – dans le chaos et la douleur – ont fait de cet Empire torturé une république unifiée : traité de Versailles ; montée du nazisme ; guerre ; terrorisme, réunification, etc. La liste est longue. Il n'est malgré tout pas aisé de trouver un événement capable de coller à chaque date et, si certains récits sont émouvants d'intimité, d'autres laissent perplexes, tant ils sont énigmatiques, convenus ou teintés d'un humour assez lourd, comme lorsqu'il choisit de faire parler la Grosse Bertha, qui a donné son nom au canon qui devait pilonner Paris. Grass ne sait pas non plus toujours se défaire du rôle de donneur de leçons. La mort de l'écrivain expressionniste Georg Heym est ainsi présentée, de façon polémique, comme l'emblème d'une génération perdue. Mais qui pouvait s'en rendre vraiment compte à l'époque ? Souvent, il ne résiste pas à l'envie de faire commenter anachroniquement le passé à la lumière du présent, tirant par exemple, dès 1904, quelques bordées sur le libéralisme sauvage à l'américaine qui envahit l'Europe. Enfin, plus d'un récit se termine par un *« Mais c'est une autre histoire »*, laissant le lecteur sur sa faim et donnant l'impression que l'auteur est gêné par la contrainte qu'il s'impose.

Cet ensemble inégal n'exclut pas de belles réussites, comme le récit consacré à l'année 1938. Celui qui parle est un lycéen relatant ce qui est arrivé dans un cours d'histoire, le 9 novembre 1989. Se démarquant de l'allégresse générale engendrée par la chute du mur, le professeur évoque devant ses élèves ce qui s'est passé exactement cinquante et un ans plus tôt, un certain 9 novembre 1938 : *« Comme on savait tous vaguement quelque chose, mais que personne ne savait rien de précis, il nous a alors expliqué la Nuit de cristal. »* Tollé chez les parents d'élèves devant cet empêcheur de tourner en rond qui préfère ressasser le passé plutôt que de s'intéresser au présent. Mais le professeur sait se défendre et obtient gain de cause : *« Un enfant ne peut comprendre la fin de l'époque du mur s'il ne sait pas quand et où exactement l'injustice a commencé. »* Ne pas oublier l'Histoire, mais ne pas s'y enfermer non plus. La période de la guerre de 14-18 est illustrée par une savoureuse confrontation entre Erich Maria Remarque et Ernst Jünger dans les années 60. Une jeune femme suisse a réussi à les réunir pour une interview. Les deux vieux messieurs, malgré leur courtoisie, s'opposent avec virulence, chacun campant sur ses positions d'antan : profession de foi pacifiste d'un côté et affirmation d'un élan chevaleresque de l'autre, pour finalement se retrouver sur des souvenirs d'anciens combattants et des blagues douteuses, comme si leur monde s'était arrêté là.

Panorama, puzzle ou pastiche – pain bénit en tout cas pour les auteurs d'anthologies –, cet ouvrage ne peut que renforcer l'idée que Grass a déjà rendu compte de son siècle, avec autrement de force et d'originalité, par son œuvre immense de romancier, pour laquelle il a été justement couronné.

Pierre Deshusses

LeMonde Job: WIV4499--0005-0 WAS LIV4499-5 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 18:38 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0067 Lcp:700 CMYK

la chronique

de Roger-Pol Droit

Vivre en philosophe

On voit se multiplier les livres de philosophie pour « profanes ». Soucieux d'être accessibles et séduisants, conservent-ils la capacité essentielle d'étonner, de déranger ? Eh bien, ça dépend.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE PERSONNEL
de Fernando Savater.
Traduit de l'espagnol par Thierry Defize.
Grasset-Mollat, « La Grande Raison », 418 p., 149 F (22,71 €).

« LA PHILOSOPHIE »
Quatre volumes de la première année (voir références en note)
Le Pommier, « Quatre à quatre ».

Parler seulement d'un effet de mode devient difficile : les années passent, l'intérêt pour la philosophie croît. A tort ou à raison, on demande aux philosophes des conseils pour mieux conduire son existence, des outils pour mieux comprendre les situations contemporaines, pour contrôler le marché, ou pour y échapper. Parmi ces leurres, un fait redevient heureusement de plus en plus évident : l'exercice de la philosophie diffère essentiellement de l'alpinisme de haut niveau. Accessible à un plus grand nombre, il entretient infiniment plus de liens avec l'amour, la mort, la vie quotidienne, l'action politique, le travail des sciences, la création artistique – entre autres. Cette résurgence du souci fondamental et multiforme de la philosophie n'a rien de « parisien », ni de singulièrement français. On en trouve des équivalents divers dans presque tous les pays européens. Des phénomènes analogues sont perceptibles à présent dans plusieurs régions du monde. Aux Etats-Unis, certains philosophes recommencent à considérer leur domaine autrement que comme une discipline réservée aux seuls spécialistes (1). En Asie, des groupes de réflexion cherchent à définir le rôle spécifique que pourrait jouer l'éducation philosophique dans les processus de démocratisation (2). En Amérique latine, en particulier autour du philosophe chilien Humberto Giannini qui a centré son travail sur la vie quotidienne, de jeunes chercheurs renouvellent la réflexion sur la citoyenneté. En Afrique se poursuivent des travaux remarquables, encore souvent méconnus parce que trop peu diffusés.

Parmi les dénominateurs communs de cette ouverture de la philosophie figure la volonté de s'adresser aux profanes sans pour autant renoncer au travail de la pensée. Ce souci d'être populaire mais pas trivial a déjà, depuis le temps des Lumières, une longue histoire. Le vœu de maintenir, dans les idées et l'écriture, une sorte de gaieté mobile s'inscrit lui aussi dans un héritage au long cours, de Lucien à Montaigne et à Nietzsche. Mais tout repose, en fin de compte, sur l'intime conviction que philosopher est indissociable d'une posture singulière face à l'existence, *« tout comme courir, tomber amoureux, jouer au golf, s'indigner en politique ou être femme du monde »*. Cette formule d'Ortega y Gasset n'aurait pas déparé un ouvrage d'Umberto Eco, qui s'inscrit dans cette veine. La phrase figure en exergue du *Dictionnaire philosophique personnel* de Fernando Savater. Cet auteur, fort connu aujourd'hui en Espagne, a commencé à l'être en deçà des Pyrénées avec la parution notamment de *Ethique à l'usage de mon fils* et de *Politique à l'usage de mon fils* (Seuil, 1994 et 1995). Les raisons de sa popularité ne sont pas mystérieuses : Fernando Savater déteste le jargon, se méfie des pédants, s'intéresse à des questions que tout le monde se pose, ne manque pas d'humour, manie habilement la provocation et possède une intelligence aiguë. Inutile de dire qu'il irrite ainsi pas mal de monde, et en séduit bien davantage.

Son *Dictionnaire* mêle avec bonheur grandes perspectives et bizarreries microscopiques. On y croise des maîtres prévisibles (Diderot, Voltaire, Spinoza, Nietzsche, par exemple) mais aussi des silhouettes moins attendues (Casanova, Rilke, Stevenson). Quelques entrées majeures (« démocratie », « éthique », « universalité ») voisinent avec des thèmes moins rebattus (« argent », « locomotion », « maladies », « monstres », par exemple). La meilleure règle est ici de se promener au hasard, savourant les imprévus, les digressions, les soudains éclaircissements. Savater soutient en effet que la philosophie est une maladie qui se contracte en voyageant : tout philosophe, à ses yeux, est d'abord cosmopolite, vagabond, déraciné, rétif aux vérités indiscutables des religions, enclin à prendre distance envers le flot des réponses déjà prêtes et des commentaires préparés. Il convient donc de lire Savater comme on aimerait pouvoir vivre toujours : jouissant du moment présent, attendant la surprise de l'instant d'après. On découvrira de cette manière, entre mille autres remarques, que personne ne songe à annoncer la mort de l'argent, qu'un livre est toujours mû par son lecteur, que Benjamin Rush, en 1785, découvrit enfin la définition médicale de l'ébriété, ou que le philosophe George Santayana a su écrire : *« L'air libre est aussi une forme d'architecture. »*

Evidemment, on peut souhaiter plus sérieux, au moins en apparence. Plus didactique, mieux ordonné, pédagogique sans être trop scolaire. C'est en tout cas ce qu'a imaginé Nayla Farouki avec la nouvelle collection « Quatre à quatre » de la jeune maison d'édition Le Pommier. A première vue, l'idée est intéressante : pendant quatre ans, à raison de quatre volumes par an, une discipline sera expliquée, de manière progressive, à ceux qui souhaitent la découvrir sans pour autant retourner sur les bancs de l'université. Ainsi le lecteur, s'il est assez patient et appliqué, aurait-il finalement, en seize petits livres, tout à la fois : le savoir et le plaisir, la réflexion et le divertissement, l'éducation et la nonchalance. Avec la philosophie, ça ne paraît pas convaincant. On voit mal en quoi les livres destinés à la troisième année pourraient être réellement plus corsés que ceux de la deuxième mais moins que ceux de la dernière. Les quatre volumes de la première année, qui viennent de paraître, sont de brefs ouvrages bien faits, simples à lire, utiles aux débutants. Mais ni plus ni moins que des foules d'autres. Considérés individuellement, ils ont toutes sortes de mérites, mais ensemble ils ne s'imposent comme voie d'accès privilégiée à la réflexion philosophique ni par leurs thèmes ni par leur ton. Un Platon facile fera aussi bien l'affaire. Ou n'importe quel classique simple. Ni pédants ni pesants, ces volumes risquent de pâtir de n'être ni tout à fait scolaires ni réellement ludiques.

Si la séduction rate, sans doute est-ce à cause d'un malentendu sur la philosophie. Elle n'est pas simplement affaire de thèmes. Elle n'a pas non plus à être abordée nécessairement de manière graduelle et prudente. *« Pour le philosophe,* souligne Nietzsche dans *le Gai Savoir, toutes les choses sont précieuses et sacrées, tous les événements utiles, tous les jours saints, tous les hommes divins. »* Sans négliger jamais la rude nécessité du sérieux, des arguments, de la patiente et modeste lecture des textes, on n'oubliera pas non plus la leçon de Bernard Shaw : *« Toute tâche intellectuelle est humoristique. »*

(1) Voir par exemple Richard Shusterman, *Practicing philosophy. Pragmatism and the Philosophical Life*, Routledge, New York, 1997
(2) Voir notamment *Philosophy, Culture and Education. Asian Societies in Transition*, de Philip Cam, In Suk Cha, Mark Tamthai, Ramon Reyes, APPEND Philosophy Series vol. 2, Korean National Commission for Unesco, 1999.

★ Les quatre volumes parus sont *Réflexions sur la sagesse* de Jean-Michel Besnier, *Sur les Chemins de la vérité* d'Anne Baudart, *Qu'est-ce qu'une idée ?* de Nayla Farouki, *Aux origines de la philosophie* de Catherine Collobert (160 p. et 85 F [12,95 €] chaque volume).

Qu'est-il arrivé à Clément Rosset ?

L'humour du désespoir a des vertus roboratives. On s'en convaincra à travers le récit d'une dépression et un bref traité sur l'identité

ROUTE DE NUIT
de Clément Rosset.
Gallimard « L'Infini », 114 p., 85 F (12,95 €).

LOIN DE MOI
de Clément Rosset.
Ed. de Minuit, 94 p., 65 F (9,9 €).

Raconter ses rêves est presque aussi ennuyeux que raconter ses tentatives de suicide. On est donc légèrement inquiet en ouvrant *Route de nuit*, où Clément Rosset, pris dans un ouragan dépressif, tente vaillamment de résister en dressant une typologie de ses rêves. L'inquiétude se dissipe aussitôt, car, si Rosset a momentanément perdu tout goût de vivre, il n'a pas pour autant laissé son humour au vestiaire, humour qui imprègne aussi bien son activité onirique que le détachement avec lequel il l'évoque.

Pas de confidences, donc, ni de pathos, mais une description lucide de l'état dans lequel il se trouve, description ponctuée par des séquences cocasses. Ainsi, au restaurant, on lui propose comme entrée une dépression nerveuse en conserve et, comme plat de résistance, la dépression nerveuse du chef ; il ose à peine demander à la serveuse si elle ne pourrait pas rajouter un peu de purée. Autre rêve saugrenu : il joue aux échecs, mais toutes les pièces ont été remplacées sur l'échiquier par des anxiolytiques et des antidépresseurs. Il lui arrive aussi de rêver que son miroir ne le reflète plus et de se demander s'il n'est pas en train de devenir un vampire, ce qui, après tout, pour un philosophe nourri de Schopenhauer, constituerait une fin tout à fait acceptable.

S'il ne se plaint pas, il lui arrive cependant de porter plainte contre inconnu : pourquoi cela m'arrive-t-il à *moi* ? Eternelle question de Job. Et non moins éternelle réponse : chacun doit passer à la caisse, pour ne pas dire à la casse. *« Savoir vivre*, écrit Clément Rosset, *signifie savoir tout rendre (à la mort). Il me semble parfois que la dépression y aide un peu, en incitant à tout rendre de son vivant. »*

Il sait aussi qu'un effondrement psychique total est parfois la condition même d'une renaissance et qu'il ne serait par ailleurs pas très honnête de poursuivre l'enquête qu'il mène depuis son adolescence sur l'irrésistible et déraisonnable aveuglement qui pousse les hommes à persévérer dans l'existence sans avoir éprouvé cet état de déréliction absolue.

Après plus de neuf années, avec des éclipses, certes, de déroute et de dégoût, de malaise et d'épuisement, il en arrive à la conclusion que le plus sage est encore de pactiser avec le mal au lieu d'essayer, en vain, de l'éradiquer, et d'obtenir ainsi une honorable *« partie nulle »* – comme au jeu d'échecs, où l'échec perpétuel qui conduit à la nulle apaise le conflit en neutralisant une fois pour toutes les forces de l'attaque et celles de la défense.

TRAITEMENT CHIMIQUE

Si sa description de l'état dépressif, qui tient à la fois du mythe de Sisyphe (puisqu'il faut, chaque matin, recommencer tout le travail) et de celui de Tantale (puisque la seule envie qu'on ait est de se coucher ; mais que lorsqu'on se couche, c'est pire), est d'une précision qui ravira les cliniciens, en revanche, la perplexité gagne le lecteur quand il referme le livre. La dimension psychologique, voire sexuelle, en est dramatiquement absente, comme si la philosophie, qui est souvent une forme de puritanisme, rendait l'auteur impuissant à parler de ses affects. Pas la moindre remarque sur les symptômes qui auraient dû le mettre en garde. Pas la moindre notation sur la maladie comme mauvaise conscience de l'inconscient. Pas la moindre réflexion sur ce qu'on pourrait appeler une « morale physiologique » ou, si l'on préfère, sur les péchés que l'homme commet envers sa nature. La dépression est traitée chimiquement, jamais analytiquement, comme si l'injonction de saint Augustin sur la vérité à chercher et à trouver dans l'homme intérieur n'éveillait aucun écho chez Clément Rosset.

Les raisons de cet étrange évitement, on les trouvera dans un bref essai théorique sur l'identité, intitulé *Loin de moi*, que Rosset a choisi de publier conjointement à *Route la nuit*. Il y soutient une thèse paradoxale : notre identité sociale est notre seule identité réelle. Il serait donc vain de chercher dans les arcanes de l'inconscient ou au plus profond de notre moi des réponses à des questions qui, pour Clément Rosset, sont proprement insensées.

LOGIQUE DU PIRE

Sous prétexte que l'identité personnelle n'existe pas, il s'ôte tout moyen de comprendre sa dépression, poussant le bouchon un peu loin, comme il l'admet lui-même, en pensant contre ses rêves, ce qui est sans doute la pire manière de penser. Bref, il confectionne lui-même la corde avec laquelle il se pend, ce qui est fascinant de la part d'un philosophe aussi rusé que lui. Risquons une hypothèse : comme tout penseur, il a longtemps cherché sa défaite sans la trouver, mais il y est enfin parvenu au travers de cette situation limite et de cette position intenable qui, finalement, lui ouvrent la voie royale de la littérature.

Car Clément Rosset n'est ni un de ces philosophes aigris qui posent en professeur de morale ni un de ces mystagogues qui carburent à l'Etre, mais un humoriste qui joue avec le tragique et le dérisoire en instaurant, comme Cioran d'ailleurs, dont il fut si proche, une logique du pire. Il ne sait que trop bien qu'une théorie philosophique n'est jamais ni vraie ni fausse, mais qu'en revanche, développée jusqu'à l'absurde, elle produit du comique, nous libérant par là même de ses présupposés. Ce qui lui permet de parler en toute liberté, et pour notre plus vif plaisir, des films de Hitchcock, de *Tintin au pays de l'or noir* – il appartient, avec Michel Serres et Jean-Luc Marion, au cercle très fermé des tintinologues avertis – ou des *Mémoires d'un chasseur* de Tourgueniev.

Il est exceptionnel de trouver un philosophe qui cite dans un même volume David Hume, empiriste anglais du XVIIIe siècle dont il se sent proche, et *L'Exorciste* de William Friedkin ou *Au cœur de la nuit*, l'excellent film méconnu de Cavalcanti. Cet oiseau rare, nous l'avons avec Clément Rosset. Comme je lui faisais observer que l'un de ses premiers livres, écrit à vingt ans, s'intitulait *Le Monde et ses remèdes*, et que le dernier aurait pu avoir pour titre *Clément Rosset et ses médicaments*, il éclata de rire en disant que cela résumait parfaitement sa trajectoire philosophique : on commence par vouloir comprendre le monde et le corriger, rêve prétentieux et grandiose de lycéen, et on finit par compter ses médicaments disposés sur un vieil échiquier. Si on ne peut vraiment philosopher qu'après avoir compris dans sa chair combien on est nul, insignifiant et banal, alors il faut lire Clément Rosset. Lui seul pouvait se livrer à des exercices de désespoir aussi caustiques.

Roland Jaccard

★ Voir le grand entretien avec Clément Rosset dans *Le Monde de l'éducation* de novembre.

« Le Sirinelli/Couty » enfin disponible en librairie !

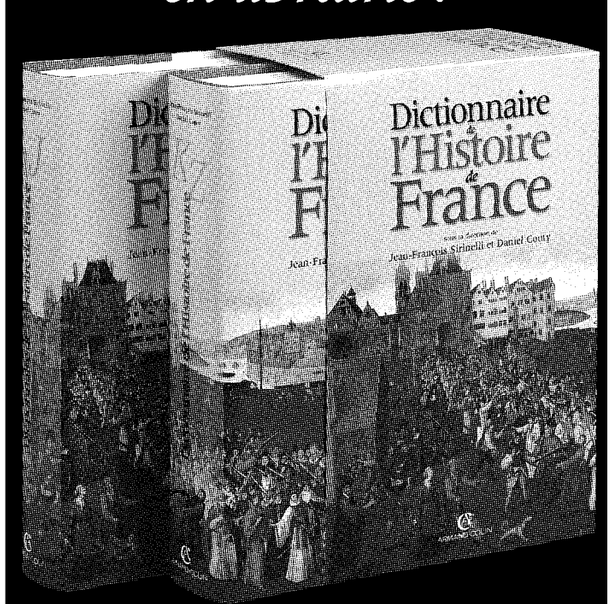

*Deux volumes sous coffret reliés sous jaquette, 19 x 28 cm, 1 728 pages, **980 F***

Une entreprise encyclopédique sans équivalent. Sous la direction de Jean-François Sirinelli et Daniel Couty, près de 200 auteurs, plus de 3 000 articles traitant de l'histoire de France, de la préhistoire à nos jours...

ARMAND COLIN
diffusion Larousse

LeMonde Job: WIV4499--0006-0 WAS LIV4499-6 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 18:03 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0068 Lcp:700 CMYK

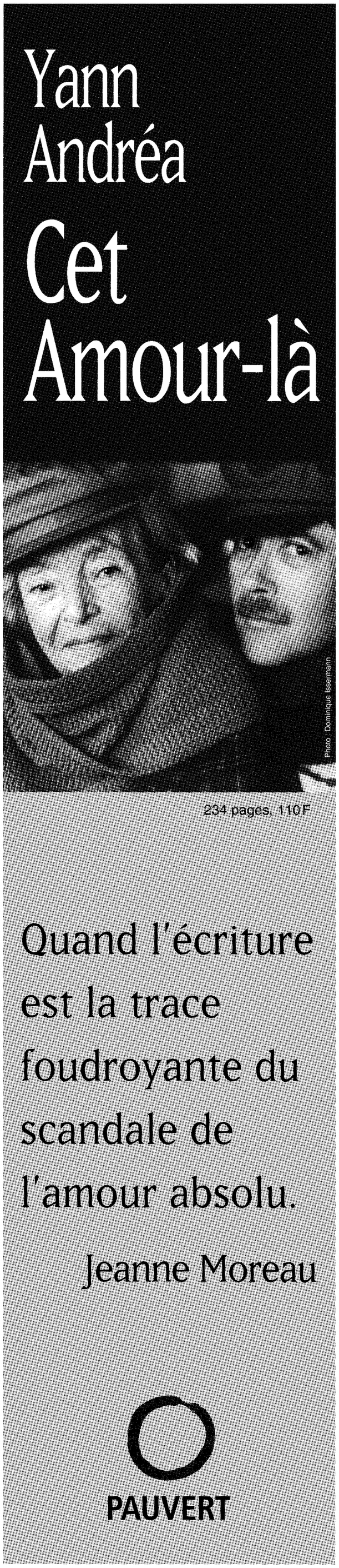

Contre le fatalisme

A partir de textes de management destinés aux cadres, Luc Boltanski et Eve Chiapello analysent le « nouvel esprit du capitalisme », caractérisé par l'initiative et l'autonomie des acteurs

LE NOUVEL ESPRIT DU CAPITALISME
de Luc Boltanski
et Eve Chiapello.
Gallimard, « NRF essais »,
844 p., 195 F (29,72 €).

On parle de crise et tout semble dit. Le mot fait peur, mais il fait aussi passer l'idée d'une sorte de fatalité, liée à une implacable loi des marchés, contre laquelle il serait fol et vain de vouloir s'insurger. Crise pour qui ? Crise pourquoi ? Force est de constater que le capitalisme se porte bien, il est même florissant, il prospère, se développe, se régénère ou se rétablit, comme récemment en Asie, après sérieux krachs et mauvaises fièvres. Ces vingt dernières années ont vu le développement des profits purement spéculatifs, la déréglementation des marchés financiers, la concentration des entreprises multinationales et, si la croissance n'est plus ce qu'elle était, les revenus du capital ont bien progressé. Ceux du travail, en revanche, ont stagné et la situation sociale s'est nettement dégradée. La crise est évidemment de ce côté. Montée régulière du chômage, nouvelles formes de pauvreté, accroissement des inégalités, augmentation de la précarité du travail et inquiétude des salariés, le bilan est connu. De *La Misère du monde* à *L'Horreur économique*, le dévoilement de cette réalité fait même de notables succès d'édition. Cependant, si les motifs d'indignation ne manquent pas, la résistance critique, elle, fait défaut. Prise de vitesse, elle s'est laissé dépasser par les profondes transformations du capitalisme au cours de ces trente dernières années et, plus encore, par les changements idéologiques qui les ont accompagnées et justifiées.

A système rénové, idéologie renouvelée, car l'un ne va pas sans l'autre. Conformément à la tradition wéberienne, Luc Boltanski et Eve Chiapello accordent un rôle central à l'ensemble d'idées et de croyances, d'échelles de valeurs et d'ordres de grandeurs, qui rendent le processus d'accumulation du capital tolérable, acceptable, voire souhaitable. Pour analyser le nouvel esprit du capitalisme qui souffle désormais, ils s'appuient sur la littérature de management destinée aux cadres. Une littérature dont les maîtres mots sont « réseau », « projet » et « mobilité ». Elle récuse la fixité des postes et des fonctions, rejette des principes d'autorité et de hiérarchie jugés dépassés, dénonce le caractère étroitement quantitatif de la planification et promeut l'initiative, l'autonomie, voire l'auto-organisation du temps de travail. Les critères d'efficacité, qui étaient ceux du monde industriel des années 60, sont ainsi remplacés par de nouveaux modèles. Ce qui est requis et apprécié, ce sont les capacités d'adaptation et l'aptitude à la communication, le *« savoir-être »* compte autant que le *« savoir-faire »*, qualités personnelles et qualifications professionnelles se confondent, tout devient activité, et il n'y a dès lors plus de frontière entre travail et vie privée. Dans ce *« monde connexionniste »*, de nouvelles valeurs s'imposent, celles de la *« cité par projets »* où, pour être *« grand »*, il faut être inventif et branché, dynamique et relié.

Ces modèles ne sont pas seulement destinés à motiver et à mobiliser les cadres, ils se diffusent bien au-delà. Leur force réside dans la récupération de la *« critique artiste »* qui, dans la foulée de mai 68, dénonçait la société et la morale bourgeoises étriquées, l'aliénation de la vie quotidienne par l'encadrement militarisé des conditions de travail (la tyrannie des cadences et des petits chefs) et la standardisation de la production de masse. En donnant partiellement satisfaction aux exigences de liberté, de créativité et d'authenticité portées par la contestation (et par certains de ses représentants qui ont accédé au pouvoir sous les gouvernements de gauche), le nouvel esprit du capitalisme correspond en même temps parfaitement aux nouvelles orientations du patronat et aux nouveaux modes d'organisation du travail qui se mettent en place. Il y a moins de contrôle et d'autoritarisme en effet, avec l'abandon, dans de nombreux secteurs, du principe hiérarchique fordiste au profit de structures allégées ; la contrepartie est qu'il y a aussi moins de sécurité matérielle et psychologique, plus d'anxiété et plus d'emplois temporaires ou précaires, notamment à travers la filialisation et la sous-traitance dans une constellation d'entreprises...

« IDÉOLOGIE DOMINANTE »

Ne serait-ce donc finalement qu'un leurre, une douce manière de faire passer la pilule amère d'une exploitation et d'une aliénation renouvelées ? Ce n'est pas si simple : Luc Boltanski et Eve Chiapello acceptent de parler d'une *« idéologie dominante »*, mais à condition de ne pas y voir seulement un accessoire de domination. Car cette idéologie, qui sert le capitalisme en le justifiant *« en termes de bien commun »*, lui trace par là même des limites. La référence à un cadre normatif, répondant à des exigences d'équité ou de justice, implique que tous les profits ne sont pas permis. Encore faut-il, lorsque le cadre change, que dénonciations et revendications suivent le mouvement. Une partie de sa thématique ayant été reprise et récupérée, la *« critique artiste »* s'est retrouvée dévitalisée. Dans le même temps, la critique sociale classique, trop décalée, a reflué ; l'affaiblissement du syndicalisme et *« la crise du modèle des classes sociales »* survenant de surcroît sur fond d'implosion des régimes communistes.

Des signes, cependant, témoignent d'un réveil de la mobilisation. L'apparition de la notion d'exclusion et les premières formes d'action de type humanitaire face à la misère ont cédé la place à de nouveaux mouvements. Constitués autour d'une cause (la lutte contre le chômage, le droit au logement...), ils exercent, par leur action fortement médiatisée, une pression sur les réformateurs sociaux. Ils ont aussi pour caractéristique d'être isomorphes à ce qu'ils combattent, en rupture avec les structures de parti et les organisations instituées du mouvement ouvrier, ils prennent précisément la forme de coordinations et de réseaux... L'avenir est, peut-être, dans leur extension et leur internationalisation. Luc Boltanski et Eve Chiapello ne prétendent pas offrir des recettes pour continuer la lutte, mais des analyses pour mieux l'envisager. Rigoureux dans leur démarche, ils ne cherchent pas à dissimuler leurs options *« sous un scientisme de façade »*. Dans cet ouvrage, ample et ambitieux, qui s'inscrit dans une grande tradition de sociologie théorique et critique, ils assument leur point de vue et le sens de leur travail : leur visée n'est pas seulement la connaissance, en mobilisant la réflexion, ils souhaitent *« renforcer la résistance au fatalisme »* et favoriser *« une relance de l'action politique »*. Face à un capitalisme apte à se transformer, ils plaident pour *« une critique tenace, menaçante, inventive »*, qui doit être à la fois artiste et sociale.

Nicole Lapierre

Tunisie : les logiques de l'autoritarisme

Plus qu'un portrait du président tunisien Ben Ali, Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi proposent une radiographie d'un pouvoir sans partage

NOTRE AMI BEN ALI
L'envers du « miracle tunisien »
de Nicolas Beau
et Jean-Pierre Tuquoi.
La Découverte, 228 p.,
98 F (14,94 €).

D'emblée, titre et préface donnent le ton. Nul ne peut s'y tromper ; c'est par la manière forte que Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi entendent fustiger le régime tunisien et les complaisances dont il bénéficie à Paris, voire à Bruxelles. Parrainé par Gilles Perrault, *Notre ami Ben Ali* se réclame d'un genre, sinon d'une série, dont l'œuvre inaugurale, en son temps, fit grand bruit.

Les effets de style, quoi qu'on en pense, ne sauraient entamer la part de vérité de cet ouvrage dérangeant qui, plus qu'un portrait mordant du président éponyme, offre une radiographie d'un autoritarisme souvent méconnu. Les auteurs ne se paient pas de mots lorsqu'ils décrivent, faits à l'appui, les atteintes aux droits de l'homme et aux libertés, la mise sous tutelle des médias et des associations, la docilité de l'opposition officielle. Reconnaissons-leur également le mérite d'insister sur les ressorts de la régression autoritaire et de sa méconnaissance. Tout plutôt que les islamistes ! Sous ce mot d'ordre, le régime, une grande partie des élites tunisiennes et les partenaires européens de la Tunisie ont formé une sainte alliance contre des outsiders sociaux et politiques stigmatisés comme « intégristes » et « terroristes ». Au nom de la défense de « la société civile », la répression implacable de la mouvance islamiste a donné libre cours à la neutralisation des espaces de liberté patiemment conquis durant trois décennies. *« Je ne sais que deux manières de faire régner l'égalité,* écrivait Tocqueville : *donner des droits à chaque citoyen ou n'en donner à personne. »* De fait, l'égalité règne désormais sous la férule d'un pouvoir sans partage.

Les yeux commencent à se dessiller. Le propos des auteurs y contribue-t-il totalement ? Il participe d'une démarche dans l'air du temps, l'ingérence démocratique, qui pose question. *« La France,* nous disent-ils, *tolère à deux heures d'avion une bien douce dictature. »* Ils n'hésitent pas davantage à mettre en balance le régime tunisien *« avec ceux de l'Irakien Saddam Hussein ou du Serbe Milosevic »*. Diable ! *Delenda Carthago* ? Sans pousser jusqu'à cette extrême, la référence aux deux

Michel Camau

figures actuelles du « mal » et l'indignation suscitée par la longévité d'un régime autoritaire dans notre zone de proximité témoignent d'une illusion démocratique. La démocratie relèverait de l'impératif moral et de la nécessité pratique. Une fois délivrées, avec notre aide, de leurs autocrates les sociétés de notre périphérie ne pourraient que participer à l'unisson démocratique. Procès d'intention ? On relèvera trois points révélateurs des limites de l'ingérence démocratique pour la compréhension des logiques de l'autoritarisme.

Si l'on en croit nos auteurs, *« un boulevard »* s'ouvrait, en 1987, devant Z. Ben Ali pour édifier la démocratie. A vrai dire, la déposition de Bourguiba relevait avant tout d'une tentative de sauvegarde des intérêts de ses épigones. De ce point de vue, il ne pouvait s'agir d'opter entre l'autoritarisme et la démocratisation. L'objectif des héritiers du leader déchu était d'élargir les assises du régime, sans modifier sa structure, en intégrant des représentants de groupes tenus jusque-là en lisière. Cette stratégie qui, dès le départ, laissait place à l'hypothèse de l'affrontement et de la répression n'était pas condamnée au succès. Sa mise en échec, et, partant, une éventuelle sortie de l'autoritarisme devenaient tributaires du jeu des différentes forces en présence. On sait ce qu'il en est advenu et le rôle non négligeable joué à cet égard par la sainte alliance.

Après tout, suggère *Notre ami Ben Ali,* l'intérêt bien compris du régime ne résiderait-il pas désormais dans une ouverture sans risque au pluralisme ? L'idée, fort répandue, postule, bien à tort, une sorte d'irrationalité de l'autoritarisme. Le refus de toute concession en faveur de canaux autonomes d'expression collective ne relève pas, à proprement parler, de choix mais de l'absence de contraintes de choix. La reproduction de l'autoritarisme procède de configurations qui n'imposent pas aux tenants du pouvoir de choisir entre, d'une part, la préservation de leur intérêt de stabilité et, d'autre part, la forme du régime. Ce type de situation donne crédit à une logique du tout ou rien.

Mais alors, objectera-t-on, le partenariat euro-méditerranéen n'offrirait-il pas aujourd'hui un cadre de nature à intimer aux dirigeants tunisiens de choisir ? N. Beau et J.-P. Tuquoi ne sont pas loin d'avaliser ce théorème lorsqu'ils soutiennent que des élections pluralistes devraient être un passage obligé pour coopérer avec l'Europe et qu'ils soulèvent la question de la conditionnalité politique de l'aide internationale. N'attendons pas de miracle de la part de l'Europe. Le dispositif euro-méditerranéen relève d'un scénario implicite de parthénogenèse où l'autoritarisme accoucherait de la démocratisation. On pénètre ici au cœur des contradictions de l'illusion démocratique. Elle vante les vertus de la société civile mais s'en remet à des processus de mondialisation et de régionalisation des échanges qui laminent les sociétés civiles.

Sans doute l'Europe multiplierat-elle les pressions sur la Tunisie. Elle obtiendra en retour des liftings des procédures électorales de nature à satisfaire son souci des convenances. Les changements ne peuvent venir que de la société tunisienne elle-même. Les auteurs, malgré leur inclination pour l'ingérence démocratique, font largement écho à l'action des militants des libertés et des droits de l'homme qui, bravant les intimidations et la répression, posent les jalons d'une possible sortie de l'autoritarisme. Ne serait-ce qu'à ce titre, malgré les malentendus sur les logiques autoritaires, cet ouvrage mérite bien plus que le parfum de scandale qui entoure sa parution.

★ Michel Camau est professeur à l'université Aix-Marseille-III.

Jean-Pierre Tuquoi
est journaliste au *Monde*

ÉTUDES

NOVEMBRE 1999
60 F
144 pages

Le clonage humain
Patrick VERSPIEREN

Abolition de l'esclavage
Bruno GUIGUE

36 15 SJ•ETUDES
(2,23 F/mn)

ETUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

LeMonde Job: WIV4499--0007-0 WAS LIV4499-7 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 19:36 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0069 Lcp:700 CMYK

Portraits volés

Reconnu pour son travail sur la guerre, Luc Delahaye a, cette fois, changé son objectif pour saisir, à l'insu d'anonymes, la solitude, le silence et l'incommunicabilité de la société

L'AUTRE
de Luc Delahaye.
Texte de Jean Baudrillard.
Ed. Phaidon, 192 p.,
195 F (29,73 €).

Longtemps, Luc Delahaye est allé à la guerre. Il en est revenu avec une réputation de plus passionnant photographe de conflits de sa génération (37 ans). Il a aussi ramené d'ex-Yougoslavie, de Tchétchénie ou du Rwanda des images et un discours atypiques, à l'opposé du prêcheur qui veut soulever les consciences. Les images ? Très proches de l'événement, précises pour éviter l'effet symbolique ou décoratif, froides pour ne pas émouvoir. Des images pour réfléchir ou comprendre et non pour expliquer ou dénoncer. Le discours ? *« Je suis allé à la guerre pour combattre mon inconsistance. J'y ai retrouvé une simplicité élémentaire. J'essaie d'être le plus disponible possible, de faire confiance à la machine photographique et au processus d'enregistrement. »*

Cette absence revendiquée répond à la question souvent oubliée du style dans le photojournalisme. *« A la guerre, toute intention stylistique est malsaine. Le style, c'est une façon d'être dans la vie. Si on est clair, ça se voit clairement dans les images. »*

LUC DELAHAYE

Il arrive à Delahaye de retourner à la guerre. Mais il a aussi voulu vérifier la pertinence de son attitude sur un sujet et un lieu où il n'a ni légitimité ni utilité, à l'opposé de la guerre, de l'événement médiatique, du spectaculaire : photographier des visages anonymes dans le métro. Vous et moi. *L'autre.* C'est le livre qu'il vient de publier – 80 portraits accompagnés par un texte aussi serré que les images, en forme de manifeste, et d'un essai de Jean Baudrillard.

Le résultat est passionnant parce que Delahaye explore une voie sauvage, réfléchie et violente, respectueuse et contestable. Ambiguë, puisqu'il s'agit de portraits volés, deux termes souvent opposés. C'est du portrait, puisque le visage envahit le cadre, net et proche du photomaton, en noir et blanc, à quelques centimètres à peine de l'objectif. L'arrière-plan est rejeté dans le flou et la maquette du livre, dépouillée – une image sans marge sur la page de droite face à une page noire – intensifie la confrontation, sans voyeurisme, entre le lecteur et la personne.

Ce sont des portraits volés, puisqu'ils ont été pris à l'insu de gens. Contestable ? *« C'est le seul moyen que j'ai trouvé pour parler de la solitude, du silence, de l'obscurité des choses »*, répond Delahaye, qui a établi un protocole précis : *« Fabriquer un appareil que je cachais dans un sac, m'asseoir sur une banquette libre, photographier de la même façon chaque personne assise face à moi, tirer toutes les images en format 13 cm × 18 cm, les punaiser au mur. »* Il ajoute : *« Je voulais être froid comme une machine et j'ai échoué. Je suis sorti épuisé de la tension entre la personne qui me faisait face et son image. »*

La force des images, qui se situent dans la continuité de son travail à la guerre, est de ne contenir aucune anecdote. Les gens sont silencieux, contemplatifs, débarrassés de tout affect. *« J'ai volé les photos ; je n'ai pas piégé les gens »*, dit Delahaye. Il ajoute : *« On ne peut les regarder en face parce qu'ils se sentent atteints par le regard. »*

Plus que des visages, ce sont en effet des regards qui sont photographiés, tournés vers un point aveugle, indéfini, plus près des songes que de la réalité. *« Le métro est un lieu où les gens sont des portraits d'eux-mêmes. Quand ils remontent à la surface, ils prennent un masque, font semblant de croire que tout va bien, adoptent des codes relationnels factices – sinon la vie serait intenable. Dans le métro, il n'y a pas de relation du tout, je peux donc y trouver plus de vérité. »*

Delahaye rejette la connivence qu'il juge factice entre le photographe et son modèle. *« Pour faire un portrait, il ne faut pas connaître la personne. Ou alors on tombe dans la communication. Je trouve insupportable le fait d'arriver et de dire : "Bonjour, placez-vous comme ça !" »* Reste que chaque image du livre est un procès potentiel de droit à l'image. Delahaye le sait mais déplace la question : *« Dans ce débat, on ne s'interroge pas assez sur la relation entre une personne et son image. En est-elle vraiment propriétaire ? Ces personnes, je les distingue, je les reconnais alors que la société fait tout pour les rendre anonymes. »*

C'est pour cela que Delahaye affirme ne pas faire des portraits mais de la reconnaissance. Peu importe les noms, âges et qualités. Ce photographe inclassable, qui exploite remarquablement les possibilités sans fin du style documentaire, se demande comment continuer à vivre ensemble dans un monde où l'échange est impossible. Peu réjouissant. Il nuance : *« Je ne veux pas croire que le monde, c'est uniquement ça. »* C'est pour cela qu'il continue de le parcourir.

Michel Guerrin

Un art sans étiquette

Un recueil d'articles de divers compositeurs définit les enjeux de la musique d'aujourd'hui

LA CRÉATION APRÈS LA MUSIQUE CONTEMPORAINE
Textes réunis et présentés
par Danielle Cohen-Lévinas.
Ed. L'Itinéraire/L'Harmattan, 108 p.,
70 F (10,67 €).

Il n'est pas que les programmateurs de festival pour trouver anachronique le terme de « musique contemporaine ». Des compositeurs que l'on aurait de prime abord rattachés à cette orientation prennent aujourd'hui la parole pour certifier qu'elle ne correspond plus à la réalité de leur production. En amorce de ce qui ressemble fort à un manifeste, Michaël Levinas – fondateur et actuel président de L'Itinéraire – pose donc judicieusement la question de la terminologie doublée de celle du statut social du compositeur : *« Mais qu'est-il donc cet art musical contemporain qui succède à l'ancienne société de ladite "musique contemporaine" ? Mais qu'est-il donc cet attachement à l'utopie créatrice ? De quel droit réclamons-nous le soutien financier des partenaires et l'oreille attentive de la société alors que nous déployons une liberté esthétique qui se veut affranchie de tout devoir de fonction et de tout service public ? »*

Puis il milite opportunément en faveur d'une nouvelle espèce de *« compositeur trouvère »*. Jean-Luc Hervé se demande plus simplement : *« Pourquoi écrire de la musique aujourd'hui ? »* Et répond par une évidence oubliée quelquefois par excès de théorisation (*« Pour l'écouter ! »*) avant d'appeler à la découverte d'*« images sonores »*. Philippe Leroux s'associe à l'un de ses pairs, Christophe Bruno, par ailleurs docteur en physique théorique, pour démontrer *« que la composition et l'écoute (le plaisir musical) peuvent se concevoir comme intimement liées à la structure topologique»*.

La Création après la musique contemporaine est donc un recueil d'articles, une douzaine, écrits par des compositeurs (français, italiens, belges et russe) soucieux de définir les principaux enjeux de la musique savante à l'aube du troisième millénaire dans une perspective que L'Itinéraire a déjà matérialisée par une série de concerts à l'occasion d'une tournée européenne. Les points de vue sont variés, les accents souvent personnels et les contributions, non négligeables. Riccardo Nova fait l'*Eloge de la jouissance* ; Fausto Romitelli constate que *« le son dans la musique contemporaine est "castré" par le formalisme »* et prône un *« son sale, distordu, violent, visionnaire, que les musiques populaires ont parfois su exprimer »*. Tous réalisent en fait d'une manière ou d'une autre une variation sur le temps.

Dans des *Propos irrévérencieux* particulièrement spirituels, Claude Ledoux envisage de *Composer l'aujourd'hui* ; sans doute en écho au célèbre *Penser la musique aujourd'hui* rédigé il y a quarante ans par Pierre Boulez. Didactique, Viktor Kissine indique que les compositeurs se sont peu à peu libérés d'une chronologie contraignante et rappelle que l'histoire de la musique ne s'apparente pas à un *« marathon sportif ; Haydn passe le relais à Mozart qui le passe à Beethoven qui, quant à lui, saute par-dessus la barrière du romantisme puis jette le relais et à Schubert et à Berlioz. C'est ainsi jusqu'à notre époque, où la course par relais se transforme progressivement en jogging individuel »*. Lyrique, Jean-Paul Dessy déclare enfin que la musique contemporaine a vécu et appelle de ses vœux la *« musique innommée, sans adjectif, inqualifiée »*. La musique sans appellation contrôlée que chacun goûte en général selon son bon plaisir.

Pierre Gervasoni

La saga Joachim

Sans fausse note, Brigitte Massin retrace l'histoire d'une étonnante lignée de musiciens

LES JOACHIM
Une famille de musiciens
de Brigitte Massin.
Fayard, 460 p., 150 F (22,86 €).

Sans doute la musique est-elle le seul air qu'ils ont respiré avec un bonheur véritable. Lui, Joseph Joachim, né juif hongrois en 1831, n'est encore qu'un *« ange joufflu »*, violoniste de dix ans, quand il éblouit Mendelssohn. Il renonce vite à la composition pour mieux interpréter la musique de ses amis, Schumann, Berlioz, Brahms et le concerto de Beethoven *« jusqu'alors incompris »*. Elles, Suzanne et Irène, mère et fille, l'une violoniste pour faire découvrir Fauré ou César Franck, l'autre chanteuse, incomparable Mélisande puis inlassable professeur. Devenu allemand (et protestant), Joseph déteste la *« musique de l'avenir »* et le *« tapage »* des Weimariens. Il s'éloigne de Liszt et préfère fonder à Berlin le Quatuor Joachim, qui se fait, de 1869 à 1907, le *« prophète des derniers quatuors de Beethoven »*.

Suzanne Chaigneau, fille d'un peintre de Barbizon proche des communards, épouse Hermann Joachim, fils de Joseph. A la veille de la Grande Guerre, le couple franco-allemand quitte Paris où, en 1913, est née Irène, pour s'établir à Berlin. Suzanne renonce ainsi au trio (violon, piano, violoncelle) qu'elle avait formé avec ses sœurs et, en terre ennemie, ne compte que sur la musique pour vaincre l'*« infâme souffrance de l'exil »*. Quand, à six ans, Irène Joachim retrouve la France, elle éprouve un sentiment d'étrangeté qui ne la quitte plus guère. Un sentiment qu'elle reconnaît sublimer en incarnant l'héroïne de Maeterlinck et Debussy : *« Je ne suis pas d'ici, je ne suis pas née là. »*

Pour retracer la saga de cette étonnante lignée de musiciens, Brigitte Massin puise dans les archives de la famille, l'abondante correspondance de Joseph, le journal de Suzanne exilée. Elle fait parler Irène, son amie. Elle utilise surtout son incomparable connaissance du milieu pour restituer cent cinquante ans de vie musicale, en France et en Allemagne. Un siècle et demi de créations, d'interprétations, de querelles d'écoles auxquelles se mêlent les événements dramatiques qui secouent l'Europe. Joseph Joachim prend parti contre Wagner quand, en 1850, celui-ci rédige, sous pseudonyme, son fameux article antisémite « Le Judaïsme en musique ». Suzanne est l'amie du colonel Picquart, mélomane de premier ordre, tout au long d'une affaire Dreyfus qui bouleverse la famille Chaigneau. Et quand Roger Désormière fonde, en 1941, le Front national des musiciens, Irène y participe activement. Elle adhère en 1950 au Parti communiste.

Mais c'est, avant tout, pour souligner le *« fil lumineux de la progression de la musique »* que Brigitte Massin met en scène un Joseph Joachim couvert d'honneurs, n'entendant dans *Pelléas et Mélisande* qu'un *« immense désordre »*. En 1941, sa petite-fille, Irène, réalisera, avec Jacques Jansen, Henri Etcheverry et Roger Désormière, le premier enregistrement intégral (vingt 78 tours) de l'opéra. L'œuvre de Debussy qu'on surnomme, alors, Claude de France, apparaît comme le reflet de l'âme française ; la voix d'Irène – ce *« long soupir »*, écrira Georges Theys – devient celle d'un pays occupé. Au-delà des années qui les séparent – Joseph, premier protecteur de Brahms, crée son concerto pour violon, Irène crée la cantate de Boulez, *Soleil des eaux* – ces deux Joachim, *« fiers et têtus »* mais *« jamais sûrs de bien faire »*, se passionneront l'un et l'autre pour l'enseignement de la musique. Avec la même intransigeance, parce que, dira Irène, la *« musique est un art (...) à la mesure des éléments, du vent, du ciel de la mer »*. Il fallait le talent de Brigitte Massin pour ne pas perdre une note de cette musique dont les Joachim auront fait une raison, presque unique, de vivre.

André Meury

Intégrale Scriabine

Une biographie précise et didactique du compositeur russe par Manfred Kelkel

ALEXANDRE SCRIABINE
Un musicien
à la recherche de l'absolu
de Manfred Kelkel.
Fayard, « Bibliothèque des grands musiciens », 412 p.,
180 F (27,44 €).

Vingt ans après avoir publié une thèse sur Scriabine (soutenue en Sorbonne en 1974), Manfred Kelkel, mort cette année, livre l'aboutissement de toute une vie de recherches consacrées au compositeur russe. Son travail, précis et didactique, permet de suivre non seulement l'évolution personnelle du musicien de sa naissance (à Moscou le 6 janvier 1872) à sa mort (le 16 avril 1915 des suites d'une piqûre de mouche charbonneuse) mais aussi de le situer dans un environnement très mouvant. Politique, militaire, religieux, esthétique, technique, voire touristique, le contexte fait à chaque fois l'objet d'une définition utilement détaillée. La partie biographique serait donc d'une lecture divertissante si Kelkel n'encombrait pas sa prose d'expressions malvenues. Souvent familières (*« Son postulat "Rien n'est, pour moi, au-dessus de moi !" lui allait comme un gant. »*), parfois redondantes (*« Il n'avait plu un sou vaillant en poche »*) ou contradictoires (*« avant de finir par accepter la situation, faisant contre mauvaise fortune bon cœur ; il rejeta alors comme un mufle, la faute sur l'autre »*), elles témoignent d'un embarras linguistique qui va jusqu'à considérer l'attitude de Stravinsky vis-à-vis de Scriabine comme de *« l'indifférence hostile »*. Compositeur de métier, Kelkel est pourtant fort convaincant quand il « se met dans la peau » de Scriabine afin de rendre compte, dans un style simple et direct, des interrogations philosophiques de l'artiste, du tiraillement ressenti entre deux femmes (Véra, l'épouse légitime et Tatiana, l'âme sœur) ou de l'excitation provoquée par la littérature occulte (la scène chez le libraire de Bruxelles vaut le détour).

Personnage haut en couleur qui installe sa maîtresse à proximité du domicile conjugal en Suisse, qui menace d'un duel l'organisateur de concerts non rentables ou qui se trouve fiché comme terroriste par la police helvétique, le compositeur du *Poème de l'extase* illustre également dans ses œuvres l'observation de Rimski-Korsakov : *« Aussi agaçant que puisse être Scriabine, il est toujours intéressant. »* L'ambition analytique de Kelkel est de révéler le sens caché des partitions en partant du principe que *« tout ce qui est en bas est comme ce qui est en haut »* et en recourant abondamment à la méthode métrotectonique inventée par Conus, un des professeurs de Scriabine. Le résultat n'est pas toujours probant mais ouvre parfois des horizons insoupçonnés (la fonction de l'accord synthétique dans *Prométhée* ou l'interprétation ennéaphonique des *Préludes* op. 74).

Quant à la dimension générale de l'œuvre de Scriabine, Kelkel la restitue parfaitement : *« Pendant de longues années, le musicien avait porté en lui le projet grandiose de son* « Mystère » *telle une liturgie sacrée qui provoquerait l'embrasement final du monde. L'humanité en extase régénérée par l'acte sacré des initiés, disparaîtrait, s'annulant dans un tourbillon de l'espace, au sein du Divin. »* A propos de ce *« happening colossal »* imaginé par un précurseur du spectacle multimédia (avec orgue à parfums et clavier à lumières) qui élabore ses formes globales selon des schémas géométriques destinés à représenter les rapports entre la musique et le monde, l'on se demande pourquoi Kelkel, compositeur contemporain d'origine allemande, ne fait jamais allusion à Karlheinz Stockhausen et à *Licht*, son opéra en sept journées...

P. Gi

Livraisons

QUAND L'ŒUVRE A LIEU, l'art exposé et ses récits autorisés,
de Jean-Marc Poinsot
Nombre d'œuvres contemporaines n'existent que par et pour leur lieu d'exposition, qu'il soit extérieur ou intérieur, privé ou public, galerie ou musée. Cette évolution, née d'un long processus réflexif, produit ses effets sur les lieux, les œuvres, les commentaires, le discours historique. Jean-Marc Poinsot, avec un souci de la précision et du détail remarquable, décrit et analyse ce phénomène en cours.
(Ed. Musée d'art moderne et contemporain de Genève et Institut d'art contemporain de Villeurbanne, 330 p., 200 F [30,48 €].)

Ph. D.

PHILIPPE
VILAIN

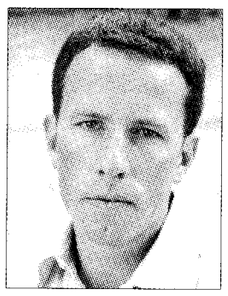

LA DERNIÈRE ANNÉE
roman

"Je vous recommande *La dernière année* de Philippe Vilain."
Michel Houellebecq, *Paris Match*

"... L'autre façon de prolonger la vie de son père, c'était de la lui restituer, en l'écrivant avec une tendresse discrète, sans complaisance ni niaiserie."
Josyane Savigneau, *Le Monde*

L'INFINI
GALLIMARD

Ph. J. Sassier ©

Gallimard - 572-206-753 R.C.S. Paris B.

LeMonde Job: WIV4499--0008-0 WAS LIV4499-8 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 19:38 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0070 Lcp:700 CMYK

René Rémond reçu à l'Académie française

Elu le 18 juin 1998 au fauteuil de François Furet, René Rémond est reçu jeudi 4 novembre sous la coupole. Cas de figure inédit : le nouveau récipiendaire doit prononcer l'éloge non seulement de son prédécesseur direct, mais aussi de Michel Debré auquel François Furet avait succédé. Ce dernier, mort brutalement le 12 juillet 1997, n'avait pu faire son entrée à l'Académie. C'est Hélène Carrère d'Encausse, récemment élue secrétaire perpétuelle, qui accueille l'historien, politologue, président de la Fondation nationale des sciences politiques et retrace son itinéraire

Messieurs, tout commencement est difficile, et la difficulté de celui-ci n'est pas la moindre assurément. (...) Pour l'honneur que vous m'avez fait j'ai en outre une raison personnelle d'en apprécier la gratuité : quarante années de commentaires des consultations électorales m'ont enseigné le caractère aléatoire de tout scrutin. (...) Pourrait-il y avoir façon plus digne de vous témoigner ma reconnaissance que d'observer religieusement l'autre tradition qui régit cette cérémonie : celle de l'hommage à ses prédécesseurs ? Le pluriel s'impose en la circonstance puisque je me trouve, exceptionnellement, héritier d'une double succession : François Furet, auquel j'ai l'honneur de succéder directement, a été enlevé à votre amitié quatre mois à peine après que vous l'avez appelé parmi vous et avant d'avoir pu prononcer l'éloge de celui auquel lui-même succédait, Michel Debré. C'est à moi qu'échoit en conséquence l'office que le destin ne lui a pas permis de remplir. Rendre hommage à Michel Debré n'est pas pour moi seulement me conformer à la coutume : c'est aussi acquitter une dette de reconnaissance pour une raison dont vous ne trouverez pas que la mention soit déplacée en ce jour. L'institution que j'ai l'honneur de présider lui doit en partie l'existence. Chargé à la Libération de rénover la formation des élites administratives, il est de ceux qui conçurent alors et voulurent la création de la Fondation nationale des sciences politiques. (...)

Si m'échoit ainsi le rôle qui revenait à François Furet, je n'aurai pas la présomption de le remplacer. Quel eût été son discours ? J'y ai souvent songé. (...) Quel jugement, lui qui ne s'était jamais laissé séduire par la grandeur de Charles de Gaulle, aurait-il porté sur le fidèle inconditionnel du général ? (...)

Deux modèles pour un seul discours. (...) Mais tout n'opposait-il pas le fondateur de la Ve République à celui qui critiqua le nouveau régime ? Tout au moins les sépare. A commencer par la différence d'âge. On sait l'importance des expériences qui soudent une génération. (...) Gaulliste, Michel Debré le fut toujours, François Furet ne le fut jamais. *(...)* Michel Debré et François Furet se trouvèrent presque toujours dans des camps opposés, même quand ils eurent les mêmes adversaires. (...) Michel Debré n'a jamais varié dans ses convictions. (...) Avec cette rectitude, qui n'allait pas sans quelque raideur, l'itinéraire de François Furet fait un contraste prononcé, mais la liberté avec laquelle il s'est détaché de son adhésion première et la sérénité avec laquelle il en traitera quand il en fera l'objet de sa réflexion d'historien ne font pas moins honneur à sa probité d'esprit que la fidélité de son prédécesseur à ses convictions de toujours.

Dernière différence, par laquelle j'aurais peut-être dû commencer, car c'est peut être la clé des autres : leurs activités majeures ne se sont pas situées sur le même registre. L'action politique fut la passion de Michel Debré, celle de François Furet fut de comprendre le passé et d'en méditer les leçons. L'un faisait l'histoire, l'autre l'écrivait. *(...)*

La politique, qui les a opposés, est aussi le lieu où leurs pensées se rejoignent : si leur relation personnelle au politique n'est évidemment pas la même, ils croient pareillement à l'existence d'un ordre du politique ayant sa consistance propre, et ne se confondant avec aucun autre. *(...)* Michel Debré et François Furet étaient pareillement convaincus que c'est par la politique que les peuples assument leur destin au lieu de le subir. *(...)* Michel Debré *(...)* était un être de passion, d'une passion ardente, inquiète, qui transparaissait dans le vibrato de son éloquence. (...) Sa passion avait trois objets confondus dans un même amour : la France, la République, l'Etat. (...) Son amour de la patrie était total. (...) Cet amour qui se refusait à disjoindre la France charnelle des valeurs immatérielles le rendra sourd au discours de Vichy et réfractaire à l'opposition ruineuse entre la terre et l'esprit. L'attachement passionné à la France inspirera son engagement dans la Résistance, et plus tard son combat pour l'intégrité du territoire de la patrie. (...) La République. (...) Certes, il fut un adversaire intraitable de la IVe République dont il a harcelé sans merci et non sans injustice les gouvernants. (...) Il fut l'un des premiers à instruire le procès de ce qu'on appelle aujourd'hui la classe politique, avec un pamphlet (...) dont le titre, *Ces princes qui nous gouvernent*, est passé dans le domaine public au point que l'expression est couramment employée aujourd'hui sans qu'on en sache toujours l'origine et l'auteur. (...) Mais, dans son esprit, il n'était pas question de renverser la République : seulement de la restaurer en corrigeant ses déformations et en rétablissant l'équilibre des pouvoirs. (...) L'Etat ? Il sait par expérience l'infortune d'un peuple dont l'Etat est impuissant. (...). Aussi admire-t-il ceux qui ont patiemment édifié l'Etat en France, au premier rang desquels le fondateur de votre Compagnie. (...)

A pressentir ce que l'Etat représentait pour lui on devine ce qu'il lui en a coûté d'entrer dans la voie de la désobéissance. Mesure-t-on bien aujourd'hui ce qu'il fallut alors de clairvoyance et de courage à des serviteurs de l'Etat pour devenir des réfractaires, au nom d'une légitimité supérieure à la légalité ? Aussi n'aura-t-il, la Libération venue, de préoccupation plus pressante que de travailler à reconstituer un appareil d'Etat plus efficace. (...) Michel Debré est un réformateur. (...) Or, par une succession de circonstances exceptionnelles, l'histoire lui a donné plusieurs occasions d'être associé à des entreprises réformatrices ou d'en prendre l'initiative. (...)

Dernier rendez-vous avec l'histoire, le plus prestigieux et dont les conséquences sont toujours actuelles : la charge en 1958 comme garde des sceaux de préparer une nouvelle Constitution. Peu d'hommes ont eu ainsi la chance de pouvoir traduire leurs vues institutionnelles en dispositions juridiques et d'en faire la Loi fondamentale de la République. Qui plus est, c'est à lui que le président de la nouvelle République confie la tâche de mettre en pratique le texte qu'il a contribué à rédiger. L'honneur lui restera à jamais d'avoir été le premier des premiers ministres de la Ve République.

> *L'action politique fut la passion de Michel Debré, celle de François Furet fut de comprendre le passé et d'en méditer les leçons. L'un faisait l'histoire, l'autre l'écrivait. (...)*

Le voici à quarante-six ans, assuré de la confiance de l'homme qu'il admire éperdument et disposant d'une latitude d'action infiniment supérieure à celle de ses prédécesseurs. Le réformateur peut donner libre cours à sa passion de réforme. Tout est à refaire : l'Etat, l'administration, la justice, l'économie. Et d'engager son action dans toutes ces directions. (...) En quelques mois sont réformées la carte judiciaire, les études de médecine, l'institution hospitalière. (...)

Après des tâches aussi exaltantes pouvait-il y avoir pour lui autre chose que déceptions et regrets ? Son éviction, le 15 avril 1962, de la direction du gouvernement, même assortie d'un hommage flatteur du général de Gaulle, qui pouvait laisser espérer qu'il lui succèdât un jour, fut pour cet homme plein de projets et débordant d'énergie, passionné du bien public, mais aussi doué d'une vive sensibilité et d'une capacité de souffrir égales à son ardeur à vivre, une surprise douloureuse dont la blessure ne se cicatrisa jamais. L'ingratitude de ses électeurs, quelques mois plus tard, aviva encore des sentiments que ses mémoires évoquent en termes pathétiques : *« Je ne nourris aucune illusion. Les compliments sur mon action passée sont autant de fleurs jetées sur un convoi funèbre. Mes ambitions sont mortes. Ma vie politique est brisée. Tout est vanité. »*

Déclaration assurément excessive : sa vie politique est loin d'être finie. Il dirigera encore quelques-uns des plus importants ministères : l'économie et les finances, les affaires étrangères, la défense, et dans chacun de ces départements il fera sentir son action, mais rien ne compensera le chagrin d'être écarté de la responsabilité majeure. Il n'a

René Rémond

que cinquante ans, il se sait en mesure de rendre encore d'éminents services et souffre de ne pas être employé à la mesure de ses capacités. (...)

D'avoir été associé à quelques-uns des événements les plus glorieux et aussi les plus dramatiques de notre histoire contemporaine, d'avoir pris une part éminente à quelques-unes des décisions les plus importantes pour notre avenir ne faisait que rendre plus douloureux le contraste entre les réussites éclatantes d'hier et les déceptions du présent. Ces sentiments qui nous le rendent proche suscitent avec l'estime et la reconnaissance, une sympathie dont je présume qu'elle aurait inspiré à François Furet des expressions d'autant plus précieuses que venant de quelqu'un que rien ne disposait à être proche de Michel Debré.

Michel Debré était venu à la politique par la Résistance et il en fit la raison de son existence pour avoir vu ruinés par le départ du général de Gaulle ses espoirs d'un redressement de la France. François Furet s'est engagé en politique par espoir d'une révolution. Et pourtant s'il est une œuvre historique dont le principe d'explication est à l'opposé des postulats de l'idéologie inspiratrice de son engagement, c'est bien la sienne. Du retournement de sa réflexion d'historien et du détachement du militant, lequel fut la cause et lequel la conséquence ? Il est probable que les deux s'influencèrent réciproquement, sa recherche faisant prendre conscience à l'historien de son désaccord avec une vision déterministe, et l'actualité politique donnant à l'observateur des raisons de douter de la justesse de la ligne suivie par le parti. Cette double évolution atteste avec la rigueur de l'intelligence sa capacité à édifier une vision personnelle de l'histoire. (...)

Pour définir cette histoire, je la qualifierais d'intellectuelle, si je ne craignais que le terme ne fasse confusion avec je ne sais quelle construction désincarnée. Or l'histoire que pratique François Furet n'a rien d'abstrait : elle restitue la vie aux êtres et aux choses. Il sait raconter ; il excelle dans l'art, combien difficile ! du portrait (...). François Furet était de ces historiens qui estiment qu'ils n'ont pas mené leur démarche jusqu'à son terme tant qu'ils n'ont pas prolongé le récit par une réflexion sur le sens et la portée des événements. Rien ne caractérise mieux cette visée que le titre du livre publié en 1978 et par lequel il marqua son territoire : *Penser la Révolution*. (...) Cet infinitif qui sonne comme un impératif sera encore le titre de son intervention dans une discussion sur la séquence la plus controversée de cette époque troublée : *Penser la Terreur*.

Comment mieux définir l'histoire telle qu'il la conçoit qu'en lui empruntant de ses formules ? (...) « C'est une histoire qui construit ses données à partir de questions conceptuellement élaborées. » Une histoire problématique qui a entendu la leçon de Lucien Febvre et de Marc Bloch. Une histoire critique qui remet en question les vulgates et ne s'en laisse pas conter par les scoliastes : ce qui lui vaudra de tenaces rancunes. L'adjectif retenu pour la grande entreprise menée de concert avec Mona Ozouf est à cet égard emblématique : *Dictionnaire critique de la Révolution*. (...)

Cette conception, il l'a appliquée principalement à l'histoire politique, et singulièrement à celle des idées politiques. (...) François Furet est à l'aise avec les idées politiques. Il excelle à les analyser comme à reconstituer la façon dont elles s'assemblent et s'organisent en systèmes. Il les aime vivantes, quand elles deviennent des idées-forces et suscitent les passions. Il sait d'expérience que la politique n'obéit pas à la seule raison logique et que l'empire des idéologies se fonde sur toutes sortes de facteurs. (...) Il a aussi appris que, l'histoire échappant à tout déterminisme, l'historien doit se garder d'abuser de l'avantage que lui donne la connaissance de la suite des événements et se défendre de croire que les choses devaient nécessairement se passer comme elles ont fait. Il n'a jamais cessé de méditer sur le caractère contingent des événements. (...)

Quant à la Révolution, sujet majeur de sa réflexion, c'est le contraire même de la fatalité. La Révolution. Elle a été l'objet de son premier travail d'historien, écrit en collaboration avec Denis Richet, lui aussi trop tôt disparu. Elle sera le sujet constant et la source principale de sa méditation sur l'histoire des sociétés. L'interrogation sur ce phénomène étrange d'une rupture volontaire a dominé sa réflexion et confère à son œuvre sa cohérence. Dans ce premier essai, de facture très classique, certains aspects étaient déjà assez neufs pour être perçus comme provocants et déclencher des controverses qui ne s'éteindront pas. S'y laissent aussi pressentir quelques-unes des intuitions qui illumineront ses écrits ultérieurs. L'idée d'une révolution qui aurait comme échappé à ses auteurs, l'image, qu'il corrigera plus tard, d'une dérive ou d'un dérapage impliquent que les infléchissements du processus n'étaient pas inscrits dans le code génétique de la Révolution. Les Lumières ne portent donc pas la responsabilité de la Terreur. François Furet restitue au cours des événements leur caractère imprévisible, sinon explicable a posteriori. En conséquence la Révolution n'est pas ce bloc infrangible qu'il faudrait accepter en totalité ou rejeter dans sa globalité. (...) François Furet introduit cette relativisation qui est le devoir et le propre de l'historien, à égale distance des thuriféraires inconditionnels qui croient devoir révérer tous les actes de la Révolution, crimes compris, et de l'école contre-révolutionnaire, qui l'exècre en bloc. (...)

Si François Furet n'a cessé d'approfondir le sillon qu'il avait ouvert, il a parallèlement élargi le champ de l'étude par un jeu de comparaisons avec d'autres événements présentant quelque analogie. (...) Dans cet exercice il est passé maître. (...) La Révolution française est loin d'avoir absorbé toute sa capacité d'attention. Il a exploré d'autres champs : la démographie l'a intéressé, il a mené avec Jacques Ozouf des recherches neuves sur l'alphabétisation et l'apprentissage de la lecture. Il a porté son regard sur d'autres sociétés, deux en particulier : les Etats-Unis et Israël. Il a progressivement élargi le cercle de ses comparaisons entre la Révolution française et d'autres, à commencer par les deux révolutions anglo-saxonnes : la révolution anglaise de 1688 et surtout la révolution d'Amérique. (...) La comparaison entre les deux révolutions souligne la singularité de la nôtre et explique les caractères originaux de notre culture politique restée jusqu'à ce jour impressionnée par elle et plus encore par ses représentations. La même leçon se dégage de la comparaison avec l'autre grand fait révolutionnaire : la révolution d'Octobre. L'essentiel de l'œuvre de François Furet s'ordonne ainsi en deux massifs correspondant aux deux grandes révolutions qui ont bouleversé le cours de l'Histoire : 1789 ; 1917. Loin de dissoudre l'originalité de la Révolution française dans la généralité du phénomène révolutionnaire, le rapprochement avec la révolution d'Octobre la fait mieux ressortir. François Furet met en garde contre les erreurs d'optique qui résulteraient de rapprochements spécieux : il a dénoncé les interprétations qui établissent entre les deux révolutions une fallacieuse relation de filiation, que ce fût pour justifier les crimes soviétiques par le précédent de notre Terreur ou, au contraire, pour les condamner solidairement au motif qu'elles ont pareillement recouru à la terreur d'Etat. (...)

Mais ce qui l'intéresse par-dessus tout, c'est de comprendre les passions des hommes et de découvrir les connivences, avouées ou cachées, qui expliquent le succès de ce qui lui est apparu avec le temps n'être qu'une illusion. (...) Avec *Le Passé d'une illusion*, c'est tout un pan de l'histoire politique et intellectuelle de notre siècle qui revit. (...)

Cette ébauche de portrait risquerait de proposer une image de lui dans laquelle ceux qui l'ont bien connu ne le reconnaîtraient pas tout à fait, si je ne tentais d'esquisser quelques autres traits de sa personnalité. Cet intellectuel, au sens plein du terme, était un homme de plein vent, amoureux de l'existence. (...) Ce n'était pas un solitaire, y compris dans le travail, la recherche et l'écriture. (...)

Cette Révolution française qui fut l'objet majeur de sa réflexion est-elle aussi de ces utopies auxquelles il serait temps de signifier leur congé ? (...) Une première réponse découle du récit classique de la période : comme événement la Révolution a pris fin au 18 brumaire : après dix ans d'errances, elle a trouvé sa conclusion. (...) Deuxième ré-

> *Comment mieux définir l'histoire telle que [François Furet] la conçoit qu'en lui empruntant de ses formules ? (...)« C'est une histoire qui construit ses données à partir de questions conceptuellement élaborées. » Une histoire problématique qui a entendu la leçon de Lucien Febvre et de Marc Bloch*

ponse : celle qu'il a énoncée au terme de sa magistrale étude d'un siècle d'histoire dans une formule qui fit choc : la Révolution a fini en 1880. *(...)* Mais elle n'est pas finie pour autant comme culture politique : deux siècles plus tard la légende révolutionnaire continue d'exercer sur l'imaginaire collectif et la pensée politique une influence dont François Furet comme citoyen déplorait l'emprise. (...) Heureusement, estime-t-il, les esprits ont récemment évolué et se seraient enfin soustraits à la tyrannie de la légende révolutionnaire. (...) La Révolution comme culture politique est bien finie : c'est sa troisième et dernière conclusion.

Serait-ce se laisser impressionner par la circonstance exceptionnelle de ce double hommage que d'observer que, si l'interminable débat sur les institutions est aujourd'hui clos et si personne ne cherche plus dans un changement de régime le remède aux maux de la société, nous le devons sans doute, autant qu'à la maturité de l'esprit public, à une Constitution qui a réconcilié les deux traditions qui se disputaient depuis deux cents ans la référence à la démocratie ? François Furet a écrit à propos de la refonte consulaire de 1800 : *« La France vient de trouver cette monarchie républicaine qu'elle cherche à tâtons depuis 1789. »* La formule définit avec bonheur le sens de l'événement et rend compte de son succès. Ne pourrait-elle, avec les réserves qu'impose la différence des temps, s'appliquer aussi bien au texte de 1958 dont le principal rédacteur fut celui-là même dont François Furet aurait dû faire ici l'éloge, et dont je prononce le nom, en le rapprochant une dernière fois du sien : Michel Debré ?

LeMonde Job: WIV4499--0009-0 WAS LIV4499-9 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 19:39 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0071 Lcp:700 CMYK

Discours de réception d'Hélène Carrère d'Encausse

Monsieur (...), faut-il vous présenter ici ? Cela fait partie de la tradition : surtout, l'exercice peut contribuer à éclairer vos choix et à montrer ainsi ce qui, dans un long itinéraire qui vous a vu emprunter de multiples avenues, exprime aussi le mieux sa cohérence. On imagine généralement que notre pays est partagé par une ligne horizontale délimitant une France du Nord et une France du Sud. Mais il est une autre manière de le considérer : à partir d'un axe vertical qui en séparerait une partie Ouest, ouverte sur la mer, et une partie Est qui a presque toujours subi la menace extérieure, les incursions et le joug de l'envahisseur. Vous êtes un homme de cette France de l'Est où s'est souvent joué le destin national, et où le regard et l'intérêt se portent principalement sur les horizons français. N'est-ce pas votre Franche-Comté natale qui fut la première étape du Tour de France de ces deux enfants qui, en 1871, après la défaite, refusèrent de devenir allemands et s'en allèrent à la découverte du pays dont ils ne voulaient pas se séparer ?

Mais c'est Paris qui fut en définitive le cadre principal de votre jeunesse et de votre formation. C'est là que vous avez grandi, dans une famille que caractérisaient l'harmonie, le souci de votre éducation et, surtout, de fortes convictions catholiques. Votre père, doté d'une grande imagination créatrice – il dessinait remarquablement –, votre mère, musicienne accomplie, vous ont entouré d'une atmosphère combinant les préoccupations artistiques et la curiosité intellectuelle. Cette adolescence heureuse, des études brillantes au lycée Carnot, puis à Condorcet où vous préparez l'Ecole normale, c'est la guerre qui y mettra fin. Dans cette guerre, aspirant, vous eûtes déjà la responsabilité des simples soldats placés sous vos ordres. Celui d'une première expérience de l'autorité. Au sortir de l'armée, votre avenir se dessine. Vous serez professeur et vous enseignerez l'histoire. Vous êtes reçu à Normale, agrégé, et vous allez rester rue d'Ulm un temps comme répétiteur, découvrant les sujets à traiter en même temps que vos élèves ; beaucoup deviendront vos amis. Ce que vous en retenez, c'est que vous aimez enseigner. (...)

> *« Avec des hommes venus d'horizons politiques et intellectuels différents (...), vous faites éclore une science politique ouverte, pluridisciplinaire »*

Durant ces années de vos débuts universitaires, la chance vous suit, et même vous poursuit. Deux normaliens, nés la même année que vous, croisent alors votre chemin et vous offrent chacun un merveilleux présent. Le premier est Jean-Baptiste Duroselle, alors assistant à la Sorbonne, qui va vous y céder sa place, vous introduisant ainsi dans le saint des saints de l'université française. Je crains que les jeunes gens d'aujourd'hui qui fréquentent la douzaine d'universités créées dans la région parisienne soient incapables de comprendre ce que représentaient alors le prestige et l'éclat de la Sorbonne. Jean-Baptiste Duroselle, qui fonda, avec Pierre Renouvin, cette discipline historique encore inconnue, l'étude des relations internationales, vous en aura ainsi ouvert les portes ; mais aussi, car son rôle dans votre vie ne s'arrête pas là, celles de la rue Saint-Guillaume. Il vous présenta à Jacques Chapsal, l'administrateur remarquable qui fit traverser à Sciences-Po les années compliquées qui suivirent la nationalisation de 1945, puis la tempête de 1968 et sauva l'établissement de la dégradation où risquaient de l'entraîner des temps troublés. Dès ce moment, vous prenez pied à Sciences-Po où vous devenez maître de conférences, puis professeur, formant des pléiades de futurs ministres et de grands commis de l'Etat.

Mais surtout, vous y retrouvez un autre normalien, Jean Touchard, qui vient d'abandonner les relations culturelles à l'étranger pour se consacrer au développement de la recherche Rue Saint-Guillaume. Auteur d'une belle thèse sur Béranger, Touchard était un esprit étonnamment novateur et fécond. Il comprend alors qu'il faut ouvrir la recherche, ancrer la réflexion commune en des lieux privilégiés où se combineraient les disciplines et où se mêleraient professeurs et étudiants. Avec des hommes venus d'horizons politiques et intellectuels différents – lui-même, Alfred Grosser, Raoul Girardet, Maurice Duverger, Jean-Baptiste Duroselle –, vous faites éclore une science politique ouverte, pluridisciplinaire. La France devient ainsi un des lieux avancés de cette discipline à laquelle vous allez donner ses lettres de noblesse (...).

En 1964 commence une nouvelle aventure qui ne vous coupe pas pour autant de Sciences-Po. Vous êtes nommé professeur à Nanterre, associé à l'expérience encore révolutionnaire de la création d'une université qui se veut « différente ». Au sortir des bouleversements de 1968, vous en deviendrez président. (...) Dans *La Règle et le Consentement,* le livre que vous avez consacré à cette expérience, vous dites comment, du chaos initial, vous avez su tirer une situation normale. L'ordre universitaire fut rétabli non par la force, mais par une pédagogie qui conduisit cet ensemble si particulier à consentir au respect des règles permettant une vie commune. D'emblée, votre ambition était claire : transformer Nanterre, objet de scandale permanent, en une université qui ne fasse plus jamais parler d'elle, sinon pour l'excellence de son enseignement. Vous y avez réussi, et votre livre explique comment. (...)

Avant de devenir président de l'université de Nanterre, vous n'aviez jamais assumé de responsabilités administratives. Par la suite, elles vont occuper une part importante de votre vie. En 1977, lorsque Jacques Chapsal quitte la direction de Sciences-Po, on vous propose de lui succéder. Mais vous avez alors préféré privilégier des fonctions où la part de l'administration ne serait pas si lourde qu'elle dévorerait tout votre temps au détriment de la recherche et de la réflexion. Bien vous en prit puisque, quatre ans plus tard, vous fûtes appelé à présider la Fondation nationale des sciences politiques, où vous succédiez – honneur redoutable ! – à André Siegfried qui fut, au sein de notre Compagnie, avant Henri de Montherlant, le prédécesseur de notre confrère Claude Lévi-Strauss ; et à François Goguel à qui vous devez tant dans l'étude et la compréhension des opinions publiques. Depuis 1981, vous n'avez pas quitté cette fonction. (...). Toujours au chapitre de ces activités qui combinent administration et réflexion, vous avez été à l'origine de la création de l'Institut d'histoire du temps présent que vous avez présidé de sa création, en 1979, à 1990. (...)

Vous n'appartenez à aucune école, dites-vous. Cette position indépendante n'a pas toujours été aisée à tenir alors que dominait une école historique qui attirait dans son sillage tous ceux pour qui l'économie et donc le couple indissociable histoire économique/histoire sociale fournissaient toutes les clés, que dis-je, des passe-partout, pour comprendre le passé et déchiffrer l'avenir. Comme Jean-Baptiste Duroselle, vous avez choisi de rester à l'écart de cette pensée hégémonique et, par là, vous avez probablement facilité la recomposition d'un paysage historique aujourd'hui plus équilibré et tolérant. Je rattacherai enfin à ces activités pédagogiques le rôle que vous avez joué dans les médias. Longtemps il fut de tradition, dans l'université, de séparer le champ du savoir et de sa transmission de celui de l'information. Très tôt vous avez choisi de vous engager dans une collaboration suivie avec la presse et les moyens de communication audiovisuels. (...)

Autre expérience remarquable, pendant quatre ans, vous avez siégé au Conseil supérieur de la magistrature et été vice-président du comité chargé de réformer la procédure criminelle. Cette expérience judiciaire, au sortir de l'aventure de Nanterre, vous a vivement intéressé, car elle complétait votre perception de la société globale. Vous découvriez ainsi, d'une mission à l'autre, ses aspects divers que vos études ne vous avaient livrés qu'en partie. Chaque pièce de ce puzzle reconstitué au fil d'une vie est venue enrichir en dernier ressort le savoir et la réflexion de l'historien et du spécialiste de la science politique. (...)

Hélène Carrère d'Encausse

Universitaire, vous n'avez jamais voulu vivre en vase clos. Vous êtes aussi et depuis fort longtemps un militant. Vous avez consacré beaucoup de votre temps aux mouvements de jeunesse catholiques. Très tôt vous entrez à la JEC, la Jeunesse étudiante chrétienne. Ce mouvement, fondé en 1929, trois ans avant que vous ne le rejoigniez, n'en est alors qu'à ses débuts. Dans les cercles d'études auxquels vous participez, vous commencez à réfléchir aux problèmes qui agitent la société française des années 30 : la paix et la guerre, la droite et la gauche, les divisions des catholiques sur ces questions. (...)

Votre engagement militant vous aura en définitive beaucoup apporté. Vous lui devez l'expérience et le goût du travail en équipe. À Nanterre notamment, vous aurez grand besoin de cet acquis. Mais aussi, parce que vous avez exercé alors des responsabilités à un niveau élevé, il vous aura fallu réfléchir sur les rapports entre l'individu et l'institution, sur l'insertion de l'action personnelle dans un ensemble plus vaste. Autre leçon qui vous servira. Enfin, parce que vous avez été alors au contact de milieux multiples, vous avez pris conscience que la réalité est avant tout diversité. L'Eglise a longtemps enseigné que l'unité était essentielle, et les chrétiens, au cours des deux derniers siècles, ont eu tendance, devant les progrès puis le triomphe du rationalisme, à vivre dans la nostalgie de cette unité perdue. Votre expérience vous aura conduit à rejeter ce rêve, les tentations de l'uniformité, et à privilégier au contraire le pluriel et le divers dans l'universel.

Mais les mouvements de jeunesse sont un lieu de passage. L'âge requiert d'autres engagements ; la vie de l'intellectuel, aussi. Vous vous tournez alors vers le Centre des intellectuels catholiques français que vous présiderez et animerez pendant dix ans.

Vos engagements à tous les moments de votre vie expliquent que le cardinal Decourtray ait eu recours à vous, en 1989, pour élucider les protections dont Paul Touvier avait pu bénéficier au sein de l'Eglise. Vous me pardonnerez de ne pas entrer ici dans les détails de cette affaire, que vous avez expliquée dans un livre, par respect pour la mémoire de confrères disparus et pour ceux, vivants, que ce souvenir peut encore blesser. De cette mission qui vous fut confiée, je tirerai seulement ici deux constats. Tout d'abord, qu'elle témoigne de la confiance de l'Eglise de France à votre égard, dès lors qu'elle décide de se reposer sur votre compétence d'historien, sur votre habileté à manier les archives, sur votre esprit critique. Mais il faut aussi souligner que cette mission a eu des conséquences durables pour la conception qu'on se fait du domaine d'activité de l'historien. Désormais, l'historien pénètre dans les prétoires ; il y est certes appelé comme expert, en fait comme témoin. Mais témoin de quoi ? Il n'a eu en général connaissance de l'événement que par ses études. Il y a là un certain détournement de la notion de témoignage qui n'est pas le fait de l'historien lorsqu'il s'efforce d'expliquer le passé à des juges ou à des jurés qui en sont insuffisamment informés ; il est de la responsabilité de ceux qui l'entendent et sont portés à confondre analyse et témoignage. Cette innovation n'a pas fait l'unanimité, tant s'en faut, et les historiens ont été divisés sur le nouveau rôle qui leur était proposé. L'avenir ne pourra qu'entretenir ce débat. Par la porte du tribunal, l'historien, devenu expert pénètre dans la vie sociale ; il est douteux que ce précédent soit oublié et une réflexion plus poussée s'impose donc à ce sujet. (...)

La foi ancrée en vous dès l'enfance, fruit de l'influence maternelle et de votre propre cheminement, aura eu sur vous un effet remarquable : elle vous aura épargné la tentation communiste. Vous êtes né alors que la Révolution russe installait pour la première fois dans l'Histoire, de manière durable, une utopie sur terre. Que d'esprits lucides apparemment honnêtes n'en ont pas moins succombé à la tentation d'y applaudir, voire d'y participer ! Ils en propageront l'illusion que dénoncera un jour, à la suite de Panaït Istrati, de Ciliga, plus tard de Koestler, plus tard encore de Soljenitsyne, ici même, François Furet. (...)

> *« La foi ancrée en vous dès l'enfance, fruit de l'influence maternelle et de votre propre cheminement, aura eu sur vous un effet remarquable : elle vous aura épargné la tentation communiste. »*

Votre culture religieuse a donc nourri une certaine conception de l'homme, ce que, dites-vous, on pourrait appeler en langage pompeux une anthropologie. Il n'est pas simple, avez-vous écrit dans une réflexion sur *L'Historien et la Foi,* d'être en même temps *« intellectuel de profession, de satisfaire aux exigences de sa discipline, et d'adhérer de tout son être à la croyance d'une Eglise. Peut-on être simultanément et du même cœur membre à part entière de la communauté scientifique, et fidèle de l'Eglise catholique ? »*. La question se pose pour toutes les disciplines sans exception, mais elle présente, pour l'historien, des aspects spécifiques fort délicats. Heureusement vous appartenez à une génération qui bénéficiait déjà de l'exemple de quelques grands savants, de grands écrivains qui vous avaient ouvert la voie, démontrant dans leurs vies et leurs œuvres qu'on pouvait être un esprit éclairé et un croyant sincère. Il n'empêche que le problème se repose pour chacun. L'historien est par nature engagé dans une recherche positive et critique ; il doit établir des vérités de fait. Le croyant doit adhérer à une vérité qui lui est enseignée par *« une institution magistérielle »*. On ne peut imaginer deux démarches plus opposées. Pour vos prédécesseurs qui accomplirent leur œuvre au début de ce siècle, le dilemme semblait insoluble. Pouvaient-ils légitimement soustraire les textes sacrés à la critique historique au nom de la foi ? Pour nombre d'historiens croyants, ou de croyants dotés d'une culture historique, soumettre les Ecritures à ce type d'examen passait pour sacrilège. Les uns se réfugièrent dans un monde intellectuel divisé où les droits de la raison critique et de la foi étaient cantonnés dans deux zones de l'esprit entre lesquelles toute communication était exclue. Mais, chez d'autres, qui refusèrent un tel cloisonnement, le conflit intérieur fut douloureux, et ils y perdirent plus souvent la foi que l'esprit critique. (...)

Appartenir à une communauté fondée sur une foi partagée constitue déjà un fait social parmi d'autres, relevant de l'Histoire qui les englobe tous. La foi ne vous a pas seulement écarté du marxisme, elle vous a contraint à préciser pour vous-même votre conception de l'homme et des activités humaines. Si l'eschatologie marxiste, le déterminisme, la réduction de l'explication de la réalité à un principe unique vous étaient étranges, c'est peut-être aussi parce que vos engagements militants vous avaient appris la diversité du réel et ouvert à d'autres dimensions. Ne reconnaissant pas le primat absolu de l'économique, vous avez porté votre attention sur des réalités plus immatérielles : sur les mécanismes de la formation, de la transmission des opinions qui sont toujours peu ou prou des formes dégradées de la foi. Vous avez voulu comprendre comment les idées prennent corps, deviennent des forces vivantes capables de transformer ou d'infléchir le cours des choses. Vision idéaliste ? vous objecterat-on. Vous répliquerez que c'est seulement là votre façon de reconnaître *« la diversité du réel et la complexité des évolutions historiques »*. C'est dans cette disposition d'esprit que vous vous êtes penché aussi sur le fait religieux qui, par sa dimension sociale, trouve une place prééminente dans l'Histoire, en particulier dans la nôtre. (...)

Essayons à présent de rassembler l'apport dont vos deux disciplines vous sont redevables. Le temps historique que vous avez voulu couvrir est fort long – près de deux siècles, allant de la Révolution au temps présent, voire à l'actualité la plus immédiate. Le cadre géographique s'étend, dites-vous, aux deux rives de l'Atlantique, ce qui n'est pas tout à fait exact. Car si l'Amérique était certes au cœur de votre thèse, c'est le regard de l'opinion publique française que vous projetiez sur elle. Le matériau premier de votre réflexion, celui qui confère son unité à toute œuvre, c'est la France, son histoire, ses traditions de pensée, les changements qu'elle a vécus au fil des deux derniers siècles. C'est la permanence de votre réflexion sur la France qui explique votre habileté à en voir la diversité autant que les grandes lignes de force.

Avant vos travaux sur les mouvements politiques, on tenait volontiers pour acquis qu'une des caractéristiques de la vie publique de ce pays était l'existence d'un puissant courant de droite. Vous avez fait la démonstration que cette droite recouvrait en réalité des droites. Que le paysage politique était infiniment plus complexe et varié qu'on ne l'avait supposé. Toute l'histoire politique de l'après-guerre a confirmé la justesse de vos vues mais il y a beau temps que les historiens et les analystes politiques les avaient fait leurs. Vos deux ouvrages sur cette question vous ont conduit à vous pencher sur la droite telle qu'elle s'est formée depuis le début du XIXe siècle. Ils sont précieux pour déchiffrer notre présent. Sans eux, comment comprendre les évolutions d'hier et d'aujourd'hui ? Quiconque veut analyser les continuités et les ruptures des courants politiques a besoin de cette vision longue, ancrée dans le passé, confrontant sans cesse les phénomènes dans leur durée et leurs manifestations dans l'instant.

> *« Ne reconnaissant pas le primat absolu de l'économique (...) vous avez voulu comprendre comment les idées prennent corps, deviennent des forces vivantes capables de transformer ou d'infléchir le cours des choses. »*

À vos débuts, vous avez hésité sur l'orientation à prendre : les thèmes plus précis, plus sociaux étaient en général les mieux accueillis. Vous auriez pu opter pour l'histoire sociale, alors si en vogue. Mais une très ancienne curiosité pour la politique au sens large l'a chez vous emporté. Sans doute n'avez-vous pas été le premier à explorer la voie de l'histoire politique, mais avant vous les études menées étaient souvent plus événementielles qu'ancrées dans la durée, plus anecdotiques qu'attachées à une réflexion sur le lien entre vie politique, culture, traditions intellectuelles. Plus que les faits, qu'il vous fallait naturellement établir, ce sont les interrogations sur les faits, et donc l'exploration des ressorts de l'Histoire qui vous ont retenu. L'histoire politique ainsi élargie jouit désormais, grâce à vous, d'une véritable autonomie et a conquis ses lettres de noblesse.

> *« L'histoire politique ainsi élargie jouit désormais, grâce à vous, d'une véritable autonomie et a conquis ses lettres de noblesse. »*

Observateur et analyste de la vie politique de ce pays, vous l'avez été bien entendu aussi de sa vie religieuse, composante essentielle de son histoire. Vous l'avez étudiée sous tous ses aspects pour bien en mesurer le poids dans l'identité française. Vous vous êtes penché sur l'Eglise en tant qu'institution, protagoniste au sein de l'espace public. Mais aussi sur l'attitude des hommes devant le fait religieux. Sur la confrontation du pouvoir et des écoles de pensée avec l'institution ecclésiale, avec les croyants.

Cette préoccupation est au cœur de vos travaux sur les rapports entre religion et société – dans un ouvrage récent, vous jetez les yeux sur toute l'expérience européenne sur l'anticléricalisme, celui du passé, mais aussi sur ses formes présentes, sur les changements intervenus dans l'expression et les manifestations de la foi chez les catholiques, votre famille spirituelle. Vous décrivez le bouleversement du paysage religieux français où le catholicisme n'est plus désormais qu'une religion parmi d'autres – pas toujours la plus visible, ni la plus vivante. Et, sans perdre de temps à déplorer une évolution qui vous chagrine sans doute, vous cherchez les réponses qui permettront à la communauté nationale de préserver un dialogue spirituel au lieu de sombrer dans les divisions communautaristes. La solution que vous proposez, c'est le progrès de la laïcité, son acceptation par tous les acteurs du jeu social, gouvernants, Eglises, institutions de toutes sortes, mais aussi par des individus mieux préparés à comprendre le sens réel de ce mot. (...)

Au terme de cette exploration d'une vie où se mêlent inextricablement destin privé et vie intellectuelle et professionnelle (...), comment vous définir, monsieur ? C'est une question à laquelle vous répondez volontiers. Je suis, dites-vous, un intellectuel engagé ; un citoyen désireux de contribuer au bien de la cité et de ses contemporains. En aucun cas un homme représentatif des institutions, même si vous reconnaissez le rôle historique qui leur revient. L'intellectuel, dites-vous, est celui qui dispose d'un pouvoir d'influence. Ce pouvoir lui impose d'avoir un sens aigu de ses responsabilités, et beaucoup de discernement. Permettez-moi cependant de repousser au second plan ce titre d'« intellectuel » aujourd'hui décidément trop galvaudé, qui sert à désigner les personnalités les plus diverses, souvent éloignées de toute préoccupation intellectuelle, voire les comportements les plus étranges et les moins réfléchis qui soient. Au lieu de ce nom qui a perdu beaucoup de sa substance, je préfère vous en appliquer deux autres. Vous êtes un grand historien. Vous êtes un grand universitaire, titre qui en appelle à la noblesse des traditions de notre Université et à leur durée. C'est pourquoi, monsieur, cette Compagnie vous convenait. Soyez donc le bienvenu parmi nous.

LeMonde Job: WIV4499--0010-0 WAS LIV4499-10 Op.: XX Rev.: 03-11-99 T.: 19:30 S.: 111,06-Cmp.:04,08, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0072 Lcp:700 CMYK

L'EDITION FRANÇAISE

● **Tahar Ben Jelloun victime d'un faussaire.** Tahar Ben Jelloun – qui avait assigné l'éditeur italien Pironti pour piratage de *L'Auberge des pauvres*, son dernier roman paru au Seuil (voir *Le Monde* du 13 septembre) – a également assigné cet éditeur pour faux et usage de faux ; ce dernier, dit-il, ayant *« imité ma signature sur un similicontrat »*. En application du code pénal français, Tullio Pironti risque trois ans d'emprisonnement et 300 000 F d'amende (45 735 €).
Alors que Pironti a, dans la presse italienne, traité le romancier de *« menteur »*, Tahar Ben Jelloun, *« victime d'un piège »*, a répondu que celui-ci était un *« escroc »*. Avant d'ajouter qu'il avait *« ruiné la carrière du livre en italien »* puisque 3 000 à 5 000 exemplaires de l'édition pirate auraient été écoulés avant que Pironti ne procède, de lui-même, au retrait des livres de la vente. Par ailleurs, Einaudi – éditeur italien de 11 livres de Tahar Ben Jelloun – a anticipé la sortie de la seule traduction autorisée par le romancier.
● **Parfum de littérature.** Tel est le nom d'une collection réalisée par Florent Massot sur une idée de Mariella Berthéas, conseillère en communication culturelle chez Sephora. Trois livres – tirés à quelque 10 000 exemplaires – seront, dès le 15 novembre, présentés en coffrets, avec un parfum d'ambiance de qualité discutable. Disponibles exclusivement dans les 200 points de vente Sephora, les trois premiers titres – vendus 99 F (15 €) – sont : *Histoires d'Indiens*, avec une préface de Rossy de Palma et le parfum « Sagesse » ; *Le Kama-sutra*, avec une préface de Patrick Besson et le parfum « Sensualité » et *Sindbad le Marin* avec une préface d'Isabelle Autissier et le parfum « Imaginaire ».
Florent Massot, dont l'obsession est de *« rendre plus sensuel le livre »*, souhaite, à l'instar de ce qu'a fait Hachette dans les gares, *« rendre les mythes plus accessibles »*. Si les premiers résultats sont concluants, il entend proposer *L'Art d'aimer*, d'Ovide, pour... la Saint- Valentin. L'opération pourrait également être reconduite à l'occasion de la Fête des mères.
● **Dernière sélection du prix Renaudot**. Le jury du Renaudot a communiqué sa dernière sélection : *Le Portique,* de Philippe Delerm (Le Rocher) ; *Foraine,* de Paul Fournel (Seuil) ; *L'Enfant léopard*, de Daniel Picouly (Grasset) ; *Le Serment des barbares,* de Boualem Sansal (Gallimard) et *La Petite Fille qui aimait trop les allumettes,* de Gaëtan Soucy (éd. Boréal). Le prix sera décerné le 8 novembre.
● **Prix littéraires.** Le **prix Laure Bataillon** a été décerné à W. G. Sebald et Patrick Charbonneau, son traducteur, pour *Les Emigrants* (Actes sud). Le **prix Cabardès**, remis pour la première fois cette année, a été attribué à Jean Rolin pour son ouvrage *Traverses* (Nil éditions). Le **prix Marguerite Yourcenar** a été décerné à Maryse Condé pour son ouvrage *Le Cœur à rire et à pleurer* (Robert Laffont). Destiné à récompenser une œuvre de fiction récente, publiée en français, par un auteur résidant aux Etats-Unis, ce prix, décerné tous les deux ans, est doté par Yves Saint Laurent de 10 000 dollars.

Novembre en Décembre

Le prix Novembre n'est pas mort : il devient le prix Décembre. Un communiqué des jurés précise : *« Dans l'impossibilité de décerner cette année le prix Novembre, eu égard à la revendication de l'appellation par la société qui a déposé cette marque* (1), *les jurés de ce prix proclameront le 9 novembre, et tous les prochains mois de novembre, le prix Décembre »,* dans les salons de l'Hôtel Lutétia (2). Le mécène de cette distinction, le graveur parisien Cassegrain, avait unilatéralement décidé de ne pas remettre de prix cette année (« Le Monde des livres » du 10 septembre).

Par ailleurs, Cassegrain, ayant pour avocat Me Geoffroy Gaultier, a assigné en référé, le 28 octobre, Daniel Schneidermann, président du prix Décembre. Il demande au tribunal de grande instance de Paris de faire interdiction de *« reproduire et faire usage de la marque "prix Novembre" »*. Me Georges Kiejman, pour Daniel Scheidermann, a fait valoir que la marque *« ne contient aucun signe distinctif, le mot "prix" désignant de manière indifférenciée tous les prix littéraires attribués et le mot "Novembre" se référant simplement à l'époque où le prix est décerné »*. Et de rappeler que *Novembre* est également le titre d'un récit de jeunesse de Flaubert ! Il demande un renvoi au fond, d'ores et déjà saisi. L'ordonnance devant être rendue le 4 novembre.

Quoi qu'il en soit, l'appellation « prix Décembre » sonne comme un pied de nez de la part du jury, qui compte deux nouveaux membres : Patricia Martin et Pierre Bergé, qui *« assurera à titre personnel la dotation du prix »* (200 000 F [30 490 €]).

Emilie Grangeray

(1) La marque a été déposée par Cassegrain à l'Institut national de la propriété industrielle le 15 octobre 1989.
(2) En lice : *L'Inceste,* de Christine Angot (Stock) ; *Voyage au bout de la France,* de Claude Askolovitch (Grasset) ; *Egoïstes,* de Marie-Odile Beauvais (Denoël) ; *A ceux qui nous ont offensés,* de Sophie Chérer (éd. de L'Olivier) ; *La Vie prodigieuse de Bernard-François Balssa*, de Jean-Louis Déga (éd. Subervie) et *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part,* d'Anna Gavalda (éd. Le Dilettante).

Polémique en Italie autour d'Ignazio Silone

Ignazio Silone, l'écrivain italien disparu en 1977 et connu pour son engagement contre tout totalitarisme, a-t-il été un espion à la solde de la police de Mussolini ? Celui qui a participé en 1921 à la création du Parti communiste italien avec Gramsci et qui, après sa rupture avec le stalinisme, a mené un long combat au nom de la vérité et de la liberté a-t-il vraiment dénoncé ses camarades ? Questions que se posent les Italiens à la suite des allégations de deux historiens, qui ont évoqué à plusieurs reprises, ces derniers mois, une telle hypothèse. Ainsi la parution du deuxième et dernier volume des *Romans et essais* de Silone dans la prestigieuse collection des *Meridiani* de Mondadori, au lieu d'être la consécration définitive de l'auteur de *Fontamara*, *Le Pain et le Vin*, *Le Secret de Luc* et *L'Aventure d'un pauvre chrétien*, a été l'occasion d'une vive polémique qui ternit considérablement l'image de cet écrivain célèbre, ami de Gustav Herling et admirateur de Simone Weil.

En effet, Dario Biocca et Luca Canali, deux historiens élèves de Renzo De Felice, sur la base de certains documents retrouvés dans les archives d'Etat, ont tracé un portrait de Silone ne correspondant pas du tout à celui du militant révolutionnaire qui, pendant les années 20, représentait le Parti communiste italien au Komintern et voyageait d'un pays à l'autre en tissant la toile des antifascistes en exil. Selon eux, à cette époque, le futur écrivain était régulièrement en contact avec la police de Mussolini, à laquelle, sous le nom de code de Secondino Tranquilli, il envoyait des notes d'information concernant les principaux dirigeants communistes, leurs activités et leurs objectifs. En particulier, un bon nombre de ces renseignements auraient été envoyés par Silone-Tranquilli à l'époque où il se trouvait à Paris en contact avec le milieu des antifascistes italiens réfugiés dans la capitale.

Si, pour les deux historiens, l'auteur de ces notes retrouvées était sans aucun doute Silone, cette hypothèse est fermement écartée par les amis de l'écrivain qui accusent les historiens de forcer l'interprétation de documents pas assez convaincants. Pour eux, l'auteur de *Fontamara* n'aurait jamais pu jouer un double jeu. Pourtant, les accusations de Biocca et Canali obligent la critique à observer de plus près le parcours de l'écrivain et surtout à chercher d'éventuelles traces de trahison dans ses écrits.

Ainsi, dans le deuxième volume de ses *Romans et essais*, Bruno Falcetto, qui en a établi l'édition, révèle l'existence d'une ébauche inédite pour une pièce théâtrale, où il serait question de vérité et de manipulation, de mystères cachés dans le passé d'un homme et du scandale provoqué par leur découverte. Une curieuse coïncidence, à partir de laquelle, toutefois, selon Falcetto, il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives : *« Le thème du mensonge individuel et social traverse toute l'œuvre de Silone, mais je ne sais pas si on est autorisé à lire cela comme un aveu autobiographique. Pour le moment, les documents présentés ne permettent pas de trancher et surtout ne nous disent rien sur les motivations d'une éventuelle trahison de l'écrivain, dont la biographie a été probablement beaucoup plus complexe et douloureuse que l'on pouvait imaginer jusqu'à maintenant. »* Et, comme tout le monde, il attend désormais les nouvelles preuves que Biocca et Canali ont promis de présenter dans une biographie qu'ils seraient en train d'écrire.

Fabio Gambaro

Il était une fois, dans le Nord...

Sous l'impulsion de l'Union régionale des foyers ruraux du Nord - Pas-de-Calais, une poignée de bénévoles lançait, en 1993, la première édition de Conteurs en campagne, un festival consacré aux arts du récit et de la parole, implanté en milieu rural.

L'idée : proposer pendant plus d'un mois, dans toute la région, des spectacles de qualité, susceptibles de toucher non seulement les ruraux mais d'attirer aussi un public citadin à la campagne. Le pari : démontrer que les communes rurales peuvent elles aussi être des lieux attractifs de diffusion culturelle. Un défi dans une région particulièrement industrialisée et urbanisée comme le Nord - Pas-de-Calais.

Au fil des années, Conteurs en campagne est devenu un rendez-vous automnal très attendu et sa reconnaissance dépasse désormais les frontières de la région. Considéré comme l'un des plus importants du genre en France, le festival, qui s'est terminé dimanche 31 octobre, a accueilli plus de 10 000 personnes, venues écouter dans des granges, des cafés, des salles des fêtes métamorphosées en théâtre pour l'occasion, les récits d'une vingtaine de conteurs. Au total, une cinquantaine de villages avaient participé à l'aventure en organisant diverses manifestations. *« Le pari a été gagné puisque les citadins se sont déplacés en nombre, venant parfois de loin, et la majorité des soirées était composée de personnes extérieures à la commune »*, souligne Céline Oddos, la jeune coordinatrice du festival.

Pour sa septième édition, le festival est resté fidèle à l'état d'esprit de ses débuts, en privilégiant des lieux de diffusion éloignés des grands centres urbains. Présent dans des petites communes et bourgs de 200 à 1 500 habitants, il proposait plus de soixante-dix rendez-vous dans quelque cinquante-cinq villages, des Flandres à l'Avesnois en passant par le Boulonnais et l'Artois.

Les artistes invités était une vingtaine, conteurs de renom ou inconnus, venus de la région, de Bretagne, du Pays basque, de Normandie, mais aussi d'Afrique ou du Canada... Ben Zimet puise dans les récits traditionnels yiddish pour raconter et chanter la condition humaine ; Lucien Gourong, conteur breton, s'inspire des souvenirs d'une aïeule pour dire la Grande Guerre ; le conteur-chanteur québécois Michel Faubert présente une grande fresque, fruit de vingt ans de collecte du Québec jusqu'en Acadie ; et c'est Rémy Boussengui qui parle de *« cette terre d'Afrique où les enfants recueillent la parole des anciens pour la transmettre autour d'eux jusqu'à ce que quelqu'un d'autre s'en saisisse »*.

Nadia Lemaire

A L'ETRANGER

● **AUTOMNE : saison des prix**
Le prix Georg Büchner 1999, doté de 30 000 euros, une des plus hautes distinctions littéraires allemandes, a été remis au romancier allemand Arnold Stadler, quarante-cinq ans, l'auteur de *J'étais une fois*, *Terre de feu* et *Mon chien, ma truie, ma vie.* Le prix espagnol Planeta, doté de 50 millions de pesetas (300 500 €), a été attribué à Espido Freire, âgée de vingt-cinq ans, pour *Melocotones helados* (« Pêches glacées »). Toujours en Espagne, le prix Nacional de Literatura Infantil a été attribué à Vicente Muñoz Puelles pour un livre destiné aux enfants de six ans *Oscar y el león de correos.* L'auteur est lauréat du prix de littérature érotique La Sonrisa Vertical en 1980.
● **Un manuscrit de Federico García Lorca retrouvé**
La réapparition du manuscrit du *Poète à New York* de Federico García Lorca a suscité, on s'en doute, beaucoup d'intérêt en Espagne, où l'on espère que la Biblioteca nacional ou la Fondation García Lorca s'en rendront acquéreurs lors de la vente aux enchères prévue le 29 novembre chez Christie's à Londres. Les poèmes rédigés entre 1929 et 1930 avaient été confiés au cours de l'été 1936 par García Lorca à José Bergamín, qui les avaient emportés avec lui lors de son exil au Mexique.
● **Feuilletons en série**
Le succès de *La Ligne verte* de Stephen King, paru en épisodes chez Pingouin et en France chez Librio, y est sans doute pour quelque chose : les journaux américains relancent les feuilletons, la presse reprenant ainsi le pas sur les éditeurs. Caleb Carr, l'auteur de *L'Aliéniste*, a été sollicité par *Time Magazine*, qui va publier ainsi un nouveau roman se passant cette fois dans le futur, et John Grisham en fera autant dans *The Oxford American,* un journal du Mississippi auquel il collabore.
● **ESPAGNE : un dictionnaire fait main**
Un nouveau dictionnaire – *Diccionario del español actual* – fait l'unanimité. Il a demandé trente années de travail, sans la moindre avance éditoriale à ses concepteurs, Manuel Seco, Olimpia Andrès et Gabino Ramos. Ces deux volumes (4 670 pages, 75 000 entrées) ont été en majeure partie réalisés à partir de fiches écrites à la main, (les auteurs n'ayant utilisé d'ordinateur qu'à partir de 1994). Contrairement à beaucoup de dictionnaires, celui-ci a été élaboré ex nihilo, sans avoir pour point de départ d'autres dictionnaires. Il abonde d'exemples tirés de la littérature contemporaine et d'articles de presse et mérite donc pleinement son titre. La première édition (10 000 exemplaires) a été épuisée en quelques jours. On peut noter également que la *Ortografia de la lengua española* s'est vendue en un mois à plus de 160 000 exemplaires, ce qui révèle un véritable intérêt public pour tout ce qui touche à la langue.
● **MEXIQUE : succès de Letras libres**
Après dix mois d'existence, la revue *Letras libres* a atteint un tirage de 35 000 exemplaires et va commencer à être diffusée en Espagne. Son directeur, Enrique Krauze, était l'un des principaux collaborateurs de *Vuelta,* la célèbre revue littéraire fondée par Octavio Paz et qui s'était arrêtée à sa mort.

AGENDA

● **LES 9 ET 10 NOVEMBRE. PLATONOV. A Saint-Denis,** Annie Epelboin, maître de conférences à Paris-VIII, organise un colloque consacré à l'écrivain russe Andreï Platonov (1899-1951), un siècle après sa naissance (université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93256 Saint-Denis ; rens. : 01-42-43-80-70 ou 01-45-80-64-40).
● **DU 10 AU 13 NOVEMBRE. DEUXIÈME SEXE. A Eichstätt** (Allemagne), un colloque est organisé sur le thème : « Pour une édition critique du *Deuxième Sexe* », avec notamment la participation d'Elisabeth Badinter, Françoise Collin, Kate Millett (rens. : Université catholique, D-85071 Eichstätt, Allemagne ; tél. : 00-49-8421-93-1797).
● **LE 14 NOVEMBRE. SURYA. A Paris,** Michel Surya présentera *L'Imprécation littéraire, matériologies, 1,* publié chez Farrago (Tschann librairie, 125, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris).
● **LE 16 NOVEMBRE. FEMMES. A Paris,** l'Association française des femmes diplômées des universités organise la deuxième édition du Salon du livre de femmes (Mairie du 6e, 78, rue Bonaparte, 75006 Paris ; tél. : 01-43-20-01-32).
● **DU 18 AU 20 NOVEMBRE. POLOGNE. A Nantes**, le Centre de conseil et de formation professionnelle organise les « Rencontres polonaises ». La littérature polonaise, le paysage éditorial polonais et la politique du livre en Pologne seront parmi les nombreux thèmes abordés (Cité des Congrès/ Nantes Atlantique (salle I), 5, rue de Valmy, 44000 Nantes ; tél. : 02-40-12-02-38).

L'APICULTEUR DE BONAPARTE